



HAL
open science

Participation habitante et démarches mémorielles dans les projets de rénovation urbaine en France (2003-2013)

Meriem Ben Mlouka

► To cite this version:

Meriem Ben Mlouka. Participation habitante et démarches mémorielles dans les projets de rénovation urbaine en France (2003-2013). Art et histoire de l'art. HESAM Université, 2023. Français. NNT : 2023HESAC049 . tel-04611788

HAL Id: tel-04611788

<https://theses.hal.science/tel-04611788>

Submitted on 14 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉCOLE DOCTORALE Abbé Grégoire
Laboratoire Espaces Travail – Umr Cnrs 7218 LAVUE

THÈSE

présentée par : **Meriem BEN MLOUKA**

Soutenance le : **20 octobre 2023**

pour l'obtention du grade de : **Docteur d'HESAM Université**

Discipline : **Aménagement de l'espace, Urbanisme**
Spécialité : **Architecture, Urbanisme, Environnement**

PARTICIPATION HABITANTE ET DEMARCHES MEMORIELLES DANS LES PROJETS DE RENOVATION URBAINE EN FRANCE (2003-2013)

THÈSE dirigée par :

Mme Jodelle ZETLAOUI-LÉGER, Professeure,

École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette

Jury

Mme Clara SANDRINI, Professeure, ENSA Paris Val-de-Seine.

Rapporteure

Mme Isabelle BERRY-CHIKHAOUI, Professeure des Universités en géographie et aménagement, Université Paul Valéry-Montpellier 3.

Rapporteure

Mme Jodelle ZETLAOUI-LÉGER, Professeure à l'ENSA Paris La Villette.

Directrice de la thèse

Mme Nora SEMMOUD, Professeure, Université François Rabelais de Tours.

Présidente du jury

Mme Sylvie FOL, Professeure, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Examinatrice

M. Vincent VESCHAMBRE, Professeur des ENSA, Directeur du Rize, Centre mémoires, cultures, échanges de la ville de Villeurbanne.

Examinateur

*A Malone,
à sa patience,
et pour tout ce dont ces pages l'ont privé.*

Remerciements

Je tiens, tout d'abord, à remercier très chaleureusement ma directrice de thèse, Jodelle Zetlaoui-Léger de m'avoir accompagnée tout au long de ces (nombreuses !) années. Je la remercie pour son investissement, sa disponibilité, sa grande réactivité, ses relectures et ses suggestions toujours judicieuses.

Je remercie sincèrement Madame Clara Sandrini et Madame Isabelle Berry-Chikhaoui qui me font l'honneur de rapporter cette thèse. J'exprime également toute ma reconnaissance à Madame Nora Semmoud, Madame Sylvie Fol et Monsieur Vincent Veschambre pour avoir accepté de faire partie de mon jury de thèse.

J'exprime ma gratitude à Elise Macaire qui a accompagné Sabrina Bresson et Sylvie Fol dans mon comité de suivi de thèse et qui, par ses conseils avisés, a participé à l'évolution de ma réflexion avant même de commencer cette recherche.

Ma gratitude va également à Isabelle Grudet qui m'a toujours ouvert sa porte lorsque j'ai sollicité ses éclairages, merci pour tes relectures et tes conseils toujours bienveillants.

Je remercie également tous les autres chercheur(e)s du Laboratoire Espaces Travail qui ont pu m'aider durant ces années. Je pense particulièrement à Michael Fenker, et Emmanuel Amougou.

Un grand merci à l'ensemble des doctorant(e)s et jeunes docteur(e)s du LET. Merci à Gaele, Guillaume et Ségolène qui ont toujours été généreux en mots gentils et marques de soutien envers moi. Un merci particulier à Yasmina pour les discussions, les conseils et pour avoir accepté de relire une partie de mes chapitres, malgré ma demande de dernière minute.

J'adresse toute ma reconnaissance à la Région Île-de-France et aux membres du jury de sélection qui, en 2015, ont accepté de financer ma recherche en m'attribuant une allocation doctorale ARDoC dans la thématique « Sociologie ». Je les remercie d'avoir cru en la pertinence de mon sujet et de m'avoir permis de travailler dans des conditions propices à la réflexion.

J'aimerais remercier Eléonore Hauptmann, qui était responsable du Pôle d'Appui Opérationnel à l'ANRU au moment où j'ai commencé ce travail, pour l'intérêt qu'elle a porté à ma recherche, pour les renseignements précieux qu'elle m'a donnés et pour son soutien qui m'a facilité l'accès à la documentation de l'ANRU.

Je souhaite également remercier vivement Mohamed Ouaddane et Pierre Jacques Derainne, membres du Réseau Mémoires-Histoires en Île-de-France, pour leurs conseils, d'avoir pris le temps d'échanger sur mes travaux au fil de trois longues et passionnantes rencontres qui m'ont éclairée sur les démarches mémorielles menées en Ile-de-France.

Une pensée pour Florie qui a relu le manuscrit. Je la remercie pour les « heures nocturnes » qu'elle a passées à me relire et pour son encouragement jusqu'à la dernière minute.

Un grand merci à Fanny pour sa relecture attentive et ses conseils de rédaction.

A mes amis, Ali, Ashref, Bahman, Caro, Diego, Hejer, Jihène, Kike, Lucie, Magali, Maher, Mimi, Miyuki, Olga, qui ont toujours eu de l'intérêt et une curiosité pour ce travail. Merci pour vos encouragements et pour m'avoir permis de m'évader. Et à tous les autres dont le nom n'est pas cité dans les derniers instants pressés et fatigués de la rédaction, merci !

Enfin, je souhaite exprimer toute ma reconnaissance à ma famille pour son soutien durant ces années. J'ai une pensée toute particulière pour mes parents qui m'ont toujours soutenue et encouragée à aller de l'avant. Merci à ma mère d'avoir fait le voyage pour m'épauler durant cette dernière semaine compliquée.

Mener jusqu'au bout un travail de thèse n'a pas été sans douleur. Merci à Mohamed d'avoir été toujours présent dans les bons moments comme dans les mauvais, de m'avoir réconfortée dans les moments de doutes, d'avoir discuté de mes recherches, de m'avoir accompagnée jusque dans les touches finales de ce travail.

Merci d'avoir constitué un véritable pilier à cette aventure. Sans ton aide et ton soutien, cette thèse n'aurait pas pu voir le jour.

Le mot de la fin est pour une si importante petite personne. Malone. Tu as fini par accepter mes (trop longues) indisponibilités à certains moments de ce travail, et je t'en remercie. Merci aussi pour la force que tu me donnes pour avancer. Merci de m'avoir permis de prendre du recul sur ce qui était important !

Résumé

Cette thèse analyse la nature des relations entre actions culturelles et artistiques à dimension mémorielle, participation citoyenne et enjeux de patrimonialisation dans les premières opérations de transformation urbaine qui ont été financées par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) entre 2003 et 2013.

Elle cherche à comprendre dans quelle mesure les modalités d'implication des habitants dans ces démarches, et les éventuelles formes de coopérations professionnelles mises en œuvre à cette occasion, déterminent leur portée dans leur rapport au projet urbain.

Après avoir rappelé l'émergence et l'évolution des actions à dimension mémorielle dans la Politique de la ville dans les années 1980 et 1990, l'auteur examine la façon dont ces dernières ont été appréhendées dans le cadre du Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU), en s'appuyant sur les conventions établies entre les différents partenaires des projets de Rénovation urbaine. Puis, elle s'intéresse plus précisément à la manière dont une trentaine d'entre elles ont été mises en œuvre, à partir d'une enquête qu'elle a menée auprès des professionnels qui les ont engagées. Une typologie de ces actions est alors proposée, croisant les objectifs qui leur sont implicitement ou explicitement associés, la manière dont elles ont impliqué les habitants, et dont elles ont été mobilisées dans le projet urbain. Une approche plus monographique portant sur une démarche à caractère culturel, artistique et mémoriel ayant accompagné la rénovation du quartier Wolf-Wagner à Mulhouse permet de mieux saisir le rôle des principaux acteurs impliqués dans ce type de démarches, leurs interactions, ainsi que les conditions de diffusion de ces expériences. Est questionnée la capacité des porteurs de ces actions à engager un processus de capitalisation – transmission de leurs apports entre anciens et nouveaux habitants, dans le temps long des opérations de rénovation urbaine marquées par différents épisodes de départs et de relogement des populations souvent douloureux.

Mots-clés : Mémoire - Projets artistiques et culturels - Participation des habitants – Médiation - Projet urbain - Pratiques professionnelles - Politique de la ville.

Résumé en anglais

This thesis attempts to analyze the nature of the relationships between cultural and artistic actions with a memorial dimension, citizen participation and heritage issues in the earliest urban transformation operations that were financed by the Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) between 2003 and 2013.

It seeks to understand to which extent the involvement of inhabitants in these processes and the possible forms of professional cooperation implemented on this occasion to determine their impact on the urban project.

After recalling the emergence and evolution of actions with a memorial dimension in urban policy in the 1980s and 1990s, the author examines the way in which these actions have been apprehended within the framework of the National Urban Renewal Program (PNRU), based on the agreements established between the various partners in urban renewal projects.

Furthermore, she looks more specifically at the way in which some thirty of them have been implemented, based on a survey that she conducted among the professionals who initiated them.

A typology of these actions is then proposed, crossing the objectives implicitly or explicitly associated with them, the way in which they involved the inhabitants and how they were mobilized in the urban project.

A more monographic approach focusing on a cultural, artistic and memorial approach that accompanied the renovation of the Wolf-Wagner district in Mulhouse provides a better understanding of the role of the main actors involved in this type of approach, their interactions, as well as the conditions of dissemination of these experiences. The capacity of the bearers of these actions to initiate a process of capitalization – transmission of their contributions between old and new inhabitants, in the long time of urban renovation operations marked by various episodes of departures and rehousing of the populations, often painful – is questioned.

Keywords : Memory - Artistic and cultural projects - Participation of the inhabitants – Mediation - Urban project - Professional practices - City policy (Politique de la ville).

Table des matières

Remerciements.....	7
Résumé.....	9
Résumé en anglais.....	10
Liste des tableaux.....	18
Liste des figures	19
Liste des encadrés	22
Liste des annexes	23
INTRODUCTION.....	25
CHAPITRE 1. LA DIMENSION MEMORIELLE, UN IMPERATIF CONTROVERSE DANS LES PROJETS DE RENOVATION ET DE RENOUVELLEMENT URBAINS	41
1. Les temps forts de l'évolution des questions participatives et mémorielles dans le cadre de la Politique de la ville	43
1.1. Une implication des habitants qui se limite à des actions d'animation et d'accompagnement social des résidents des Grands ensembles.....	44
1.2. Quelques dispositifs participatifs formels dans le cadre du dispositif <i>Habitat et vie sociale</i>	45
1.3. Une implication sur le registre de la proximité, et une participation limitée à de la consultation	47
1.4. Participation et accompagnement « mémoriel » : une formalisation dans le cadre des Contrats de ville	50
1.5. De l'accompagnement du volet « humain » de la rénovation urbaine à des enjeux de concertation	57
1.5.1. Question mémorielle et enjeux de concertation dans le premier PRU	63
1.5.2. Explicitation de la question mémorielle dans le NPNRU	70
2. L'histoire et la mémoire dans la Politique de la ville.....	73
2.1. Des enjeux de connaissance et de reconnaissance	73
2.2. Un enjeu de transmission culturelle et identitaire pour les habitants ?	77
2.3. Amoindrir le traumatisme des premières démolitions	80
3. Préconisations en lien avec la thématique mémorielle dans les opérations de rénovation urbaine	85
3.1. Exprimer une attention pour l'« humain »	85
3.2. La recherche d'une portée communicationnelle : une instrumentalisation des démarches mémorielles par le politique ?	90
3.3. « Toucher le plus grand nombre de personnes possible »	94
3.3.1. Atteindre les plus éloignés de la parole publique.....	95
3.3.2. Rechercher une appropriation du projet de rénovation urbaine par les « jeunes »	97
3.3.3. Accueillir de nouveaux habitants	99
4. Le rôle de la médiation	101
4.1. Des actions ponctuelles envisagées pour la plupart comme un « rite de passage »	101
4.2. Qui sont les « accompagnateurs » ?	104

4.3.	La « restitution » : une étape importante	109
4.3.1.	Le livre.....	112
4.3.2.	La vidéo.....	113
4.3.3.	Les installations, et les réalisations éphémères.....	115
5.	Faire des habitants des acteurs de la transformation urbaine ?.....	118
5.1.	« Un outil à la place d'un autre ? ».....	121
5.2.	Rechercher une « montée en capacitation » des habitants ?	123
5.3.	Faciliter une « connaissance partagée » des lieux	126
	Conclusion du chapitre 1.....	131

CHAPITRE 2. INTERROGER LES ACTIONS A DIMENSION MEMORIELLE AU PRISME DE LA PARTICIPATION HABITANTE ET DU PROJET URBAIN..... 135

A. Le volet « Mémoire » dans les conventions signées avec l'ANRU 136

1.	Des documents de contractualisation qui pour la plupart mettent en avant la dimension participative des actions à dimension mémorielle	137
1.1.	Le conventionnement avec l'ANRU	137
1.2.	L'action à dimension mémorielle comme « outil de concertation »	139
2.	Une question mémorielle envisagée à travers plusieurs dispositifs, à divers moments, mais rarement « dès l'amont » du projet de rénovation urbaine	144
3.	Une constance dans l'idée d'accompagnement et de médiation	146
4.	Viser des catégories de participants particulières.....	150
5.	Une diversité d'acteurs et de ressources impliqués dans ces actions.....	151

Conclusion intermédiaire 153

B. La portée des actions à dimension mémorielle dans les projets de rénovation urbaine 156

1.	Approche méthodologique ou comment faire face au déficit de mémoire sur les actions mémorielles ?	157
1.1.	S'appuyer sur des retours d'expériences	157
1.2.	Constructions typologiques.....	165
2.	Une occasion de raconter et d'écrire une histoire du quartier avec les habitants (type A).....	168
2.1.	Construire un récit commun.....	170
2.1.1.	Garder une trace du passé et la transmettre.....	170
2.1.2.	Faire évoluer les représentations sur le quartier et ses habitants	175
2.2.	Des habitants considérés comme des « témoins », des porteurs de « mémoire ».....	177
2.3.	Un projet urbain bien avancé, présenté comme un contexte de l'action mémorielle.....	183
2.4.	Un soutien logistique de la ville, mais un manque d'intérêt pour l'action.....	185
2.4.1.	Des liens quasi inexistantes avec les acteurs du projet urbain.....	185
2.4.2.	Un manque d'intérêt du politique	187
3.	Un « prétexte » pour permettre aux habitants de s'exprimer sur les transformations brutales engendrées par le projet urbain (type B).....	189

3.1.	Une logique de « mise en acceptation »	194
3.1.1.	Montrer que l'on reconnaît une place à l'habitant et à sa souffrance	194
3.1.2.	Accompagner au deuil et à l'acceptation des démolitions	197
3.2.	Des habitants « en thérapie ».....	200
3.3.	Éclairer certains aspects du projet urbain	204
3.4.	Une occasion de tisser quelques liens entre les acteurs de l'action mémorielle et du projet urbain	206
3.4.1.	Des intervenants et des acteurs du projet urbain qui se connaissent, mais ne collaborent pas	206
3.4.2.	Des partenariats avec des acteurs de l'action sociale et culturelle du quartier	209
4.	Un moyen de mobiliser les habitants dans le cadre de la communication sur le projet urbain (type C)...	210
4.1.	Une communication visant à renforcer l'« appropriation » du projet	212
4.1.1.	Informé sur le projet et favoriser son « appropriation ».....	212
4.1.2.	(Re)créer le lien social.....	214
4.1.3.	Améliorer l'image du quartier.....	216
4.2.	Des habitants appelés à s'exprimer sur le projet urbain	218
4.3.	Faire la « pédagogie » du projet urbain.....	223
4.4.	Des services de la ville parfois impliqués dans l'action	229
4.4.1.	Quelques acteurs du projet urbain qui se sont impliqués sur un registre informatif.....	229
4.4.2.	Une implication importante des « acteurs de la communication ».....	230
5.	Une opportunité d'impliquer les habitants pour orienter certains choix dans le projet urbain (type D) ..	231
5.1.	Orienter certains choix pour favoriser l'appropriation de l'espace.....	233
5.2.	Des habitants impliqués pour leurs « savoirs d'usage ».....	237
5.2.1.	« Ici et maintenant »	237
5.2.2.	Un recueil de paroles principalement dans l'espace public.....	240
5.2.3.	Des habitants en confiance par rapport à ce qui va advenir de leurs paroles.....	241
5.3.	Alimenter les réflexions sur certains éléments du projet urbain	243
5.4.	Des acteurs du projet urbain qui se sentent concernés par la portée de l'action.....	248
5.4.1.	Une attention et une implication des acteurs du projet urbain dans l'action sur le long cours	248
5.4.2.	Un soutien politique et des élus locaux volontaires	249
Conclusion du chapitre 2.....		252

CHAPITRE 3. QUAND L'ACTION D'ACCOMPAGNEMENT DE LA RENOVATION URBAINE CONTRIBUE A DES REFLEXIONS SUR DES ELEMENTS DU PROJET URBAIN. LE CAS DU QUARTIER WOLF-WAGNER A MULHOUSE

258

1.	Mulhouse, une ville engagée de longue date dans des démarches participatives	261
1.1.	Mulhouse, une ville ouvrière.....	261
1.1.1.	Aux origines de l'habitat populaire rénové à Mulhouse	261
1.1.2.	Une population particulièrement précaire dans les quartiers d'habitat populaire	266
1.1.3.	Une palette de dispositifs de « démocratie de proximité » jusque dans les quartiers d'habitat populaire	268
1.2.	La nouvelle Cité Wagner à Mulhouse, un projet de rénovation urbaine guidé par des objectifs ambitieux de développement durable et de participation citoyenne.....	272
1.2.1.	Wolf-Wagner : un quartier, deux cités	272
1.2.2.	Un projet de rénovation urbaine visant à diversifier les formes et les types d'habitat.....	275
1.2.3.	L'écoquartier Wagner : le développement durable au service de la mixité sociale	280

1.2.4.	Démolir et encourager l'expression des habitants : deux démarches antinomiques ?	283
2.	« Il ne faut pas oublier »	285
2.1.	Plusieurs actions pour témoigner du passé et de la transformation du quartier Wolf-Wagner	286
2.1.1.	La grande et les p'tites histoires de la Cité Wagner, un film pour « faire vivre la mémoire du quartier »	287
2.1.2.	<i>Mémoires en actes ; Des vies sans détours</i> : de la récolte d'histoires d'habitants à la création théâtrale	299
2.2.	Deux actions d'accompagnement ancrées dans le présent du quartier Wolf-Wagner	305
2.2.1.	Ma Rue est un Théâtre	305
2.2.2.	<i>Chantier Enchanté</i>	312
3.	<i>Chantier Enchanté</i> , une action qui se distingue des précédentes dans son organisation et son objet	319
3.1.	Des parties prenantes animées par une volonté d'accompagner et de soutenir cette démarche ...	319
3.1.1.	Un portage par le service Renouvellement urbain de la ville et des décisions collégiales	320
3.1.2.	Un accompagnement dans la durée par un service Action territoriale ayant une longue expérience de la participation	321
3.1.3.	Un soutien politique et citoyen	322
3.1.4.	Des partenaires « quartier » à proximité immédiate	323
3.1.5.	Un accompagnement méthodologique par une coopérative d'activité et d'emploi	325
3.1.6.	Des intervenantes très engagées, notamment pour la question environnementale	326
3.2.	Une démarche tournée vers l'avenir	327
3.2.1.	Le choix du thème environnemental pour un regard tourné vers l'avenir	328
3.2.2.	Encourager l'appropriation de l'espace pour se « réapproprié » un quartier transformé	331
3.2.3.	Renforcer les liens sociaux	336
3.2.4.	« Un chantier d'expression dans le chantier destruction-reconstruction du quartier »	340
3.2.5.	« Donner à voir une autre image du quartier »	342
3.2.6.	La « passation », une tentative d' <i>empowerment</i> ?	344
4.	Une action à prétention artistique dont les résonances sont multiples	348
4.1.	L'art éphémère pour expérimenter des usages	348
4.2.	Le projet artistique comme démarche de médiation	351
4.3.	Une dimension mémorielle suggérée par la ville ?	353
4.3.1.	Une enveloppe financière	353
4.3.2.	Un besoin d'accompagner la transformation brutale du quartier	354
4.3.3.	Un projet dans la suite de plusieurs actions d'accompagnement de la transition	354
5.	<i>Imagine ton quartier comme un jardin</i> , la suite du <i>Chantier Enchanté</i>	358
5.1.	Une concertation pour l'aménagement d'un espace vert	358
5.2.	La participation régulière d'un « noyau dur » issu principalement du conseil de quartier	363
5.2.1.	Constituer « un groupe représentatif » des habitants du quartier comme objectif de départ	363
5.2.2.	Des ateliers hebdomadaires et des rencontres « synthétiques »	364
5.2.3.	Une représentativité des habitants limitée. Les « jeunes », grands absents de cette concertation	366
5.3.	Une coopération artiste/concepteur pour réaliser une maquette de concertation	367
5.3.1.	L'artiste pour donner à la démarche de concertation un caractère « ludique »	368
5.3.2.	Le concepteur pour « traduire » la parole des habitants en préconisations spatiales	369
5.4.	La concertation pour la création d'un futur parc, un prolongement de l'action <i>Chantier Enchanté</i>	370
5.4.1.	Assurer une continuité	370
5.4.2.	Une montée en « compétences » de certains habitants grâce au <i>Chantier Enchanté</i> ?	371

5.5.	Quelles traces de <i>Chantier Enchanté</i> dans les préconisations issues de la concertation sur le parc ?	374
5.5.1.	La prise en compte de l'attachement des habitants aux arbres du quartier	374
5.5.2.	Un parc ouvert et un barbecue : quand l'éphémère préfigure le durable	376
5.5.3.	Des aménagements « <i>dans l'esprit de Chantier Enchanté</i> ».....	377
5.6.	Les habitants changent, les intérêts et les usages aussi ?	379
	Conclusion du chapitre 3.....	382
	CONCLUSION GENERALE	390
	Bibliographie.....	400
	Glossaire	417
	Annexes.....	418

Liste des tableaux

Tableau 1 : Les finalités des actions culturelles et artistiques qui accompagnent les projets de rénovation urbaine d'après Elizabeth Auclair	91
Tableau 2 : Les besoins auxquels répondent les actions artistiques et culturelles par phases d'opération urbaine à Lyon-La Duchère (Isabelle Genyk et Élise Macaire)	102
Tableau 3 : Les différentes formes de restitution des actions analysées	161
Tableau 4 : Profils et des structures des intervenants	162
Tableau 5 : Objets des actions répertoriées	421
Tableau 6 : Les types d'actions tels que déclarés dans les réponses aux questionnaires	421
Tableau 7 : Les personnes ou lieux ressources qualifiant les actions.....	422
Tableau 8 : Typologie des objectifs.....	423
Tableau 9 : Évolution 2006/2011 de l'ancienneté d'emménagement dans les logements (exprimée en pourcentage des ménages).....	433
Tableau 10 : Évolution 2006/2011 du parc immobilier et du taux de vacance dans les quartiers du PRU à Mulhouse	434

Liste des figures

Figure 1 : Différents types de démarches participatives menées en 2012 et en 2014 dans les projets de rénovation urbaine.....	28
Figure 2 : Termes de la problématique initiale de la recherche.....	36
Figure 3 : Les sujets de concertation dans un projet de rénovation urbaine.....	67
Figure 4 : Schéma des articulations entre patrimonialisation, démolition et mise en mémoire par Vincent Veschambre	82
Figure 5 : Le « travail de mémoire » comme dispositif d’accompagnement du processus de démolition selon l’ANRU	86
Figure 6 : Typologie des supports de la mise en mémoire selon Vincent Veschambre	111
Figure 7 : Le système d’acteurs du PRU tel que présenté par l’ANRU	119
Figure 8 : Les enjeux en termes d’usage selon les différentes phases du processus participatif.....	120
Figure 9 : Carte des conventions signées à l’occasion du premier PNRU	139
Figure 10 : Carte de la répartition des quartiers dans lesquels ont été menées les actions mémorielles étudiées.....	160
Figure 11 : Dimensions d’analyse et indicateurs utilisés pour explorer la portée des actions à dimension mémorielle	164
Figure 12 : Répartition des dimensions d’analyse dans les questions descriptives.....	165
Figure 13 : Les quatre types identifiés	167
Figure 14 : Exemple de thème abordant la transformation du lieu au cours de son histoire, tel que présenté dans le livre réalisé à l’occasion de l’action Marseille 3.....	172
Figure 15 : Exemple d’un témoignage « type » d’habitant	179
Figure 16 : Extrait d’une mise en récit d’un témoignage	182
Figure 17 : Les principaux événements ayant marqué l’histoire du lieu tels que présentés dans une action mémorielle.....	184
Figure 18 : Images de la vidéo produite à Deuil-la-Barre	198
Figure 19 : Témoignage d’un enfant dans l’un des supports produits.....	222
Figure 20 : Extraits d’un livre réalisé dans le cadre de l’action mémorielle au Havre et qui restitue le projet de rénovation urbaine.....	225
Figure 21 : Extraits du « livre mémoire » visant à expliquer le projet urbain.....	227
Figure 22 : Une cartographie utilisée pour la signalisation.....	244
Figure 23 : La présence de nombreuses cheminées d’usines en 1906 à Mulhouse.....	261
Figure 24 : L’habitat populaire construit à Mulhouse de 1897 à 1977 avec repérage du quartier Wolf-Wagner.....	262
Figure 25 : Cité-jardin du Wolf dans les années 1920	263
Figure 26 : La Cité Jean-Wagner à son achèvement	263
Figure 27 : L’habitat populaire construit à Mulhouse entre 1977 et 2012 avec repérage du quartier Wolf-Wagner.....	264
Figure 28 : Les six quartiers de Mulhouse concernés par le Programme de Rénovation Urbaine.....	265
Figure 29 : Comparaison des structures des populations salariées en 2006.....	267
Figure 30 : Évolution comparée des revenus fiscaux médians par unité de consommation	267
Figure 31 : Répartition par quartiers selon le niveau de diplôme.....	268
Figure 32 : Le quartier Wolf-Wagner avec repérage de la cité Wolf et de la cité Wagner	273
Figure 33 : La cité Wagner dans les années 1960	274
Figure 34 : Programme de rénovation urbaine 2006 du quartier Wolf-Wagner.....	275
Figure 35 : Quelques étapes de la rénovation du quartier Wolf-Wagner	276
Figure 36 : Le plan proposé par l’agence Ott et Colin.....	277

Figure 37 : Des duplex avec des toitures végétalisées dans l'écoquartier Wagner	282
Figure 38 : Affiche dans le quartier Wolf-Wagner présentant la démarche Mémoire de quartier	287
Figure 39 : Le groupe Mémoire du quartier accueille des habitants lors d'une fête de quartier	288
Figure 40 : Des habitants regardant la première partie du documentaire	289
Figure 41 : Une habitante qui se livre à la caméra de Zouhair Chebbale pendant la démolition de son immeuble.....	291
Figure 42 : Affiche présentant les « souvenirs, anecdotes, réflexions » des habitants lors de la fête de la réhabilitation.....	292
Figure 43 : Un exemple de photo provenant des archives des habitants, datant de la création du quartier, et illustrant des enfants en train de jouer.....	293
Figure 44 : Affiche présentant le renouvellement urbain du quartier lors de la « fête de la réhabilitation »	296
Figure 45 : Plaque métallique datant le projet Métamorphose	297
Figure 46 : Des enfants peignant les volets récupérés des appartements	298
Figure 47 : La sculpture Papillon	299
Figure 48 : L'intervenant posant au centre socioculturel Wagner devant l'affiche de propos d'habitants ayant participé à Mémoires en actes.....	300
Figure 49 : Les répétitions du spectacle au centre socioculturel Wagner.....	302
Figure 50 : Une présentation de l'action lors de la réunion d'accueil des nouveaux locataires de Wagner, en présence du maire et d'acteurs du quartier.....	304
Figure 51 : Coupure de presse « La passation enchantée »	305
Figure 52 : Présentation de Fabrication Maison.....	307
Figure 53 : Extraits du carnet d'exploration.....	308
Figure 54 : Les maisons d'origine vues par un habitant (février 2009).....	309
Figure 55 : Un exemple de réponse à la consigne « mots publics » (observation du square Adolphe May, février 2009).....	309
Figure 56 : Panneau réalisé dans le Chantier Enchanté, affiche de Fabrication Maison en arrière-plan à gauche.....	312
Figure 57 : Le terrain choisi pour Chantier Enchanté	314
Figure 58 : Plan schématique du terrain réalisé par les artistes, juin 2007.....	315
Figure 59 : Visite des participants au Forum régional des acteurs de la Rénovation urbaine sur le terrain du Chantier Enchanté, le 23 juin 2008.....	317
Figure 60 : Carte postale des réalisations de l'année 2007.....	318
Figure 61 : Système d'acteurs de l'action Chantier Enchanté.....	320
Figure 62 : Témoignage du président du conseil de quartier, sur le travail mené dans le cadre du Chantier Enchanté	323
Figure 63 : Schéma de la méthode élaborée en coopération avec Artenréel pour la mise en place des actions du Chantier Enchanté	326
Figure 64 : Illustration d'un article sur l'artiste intervenante par Mulhouse-Alsace-Agglomération (m2A)	327
Figure 65 : Affiche de l'association Matières Prises concernant leur dispositif « Porteur de paroles »	330
Figure 66 : Témoignage d'un habitant affiché lors de la « fête de Chantier Enchanté »	331
Figure 67 : Photo intitulée « Le Chantier Enchanté, une façon originale pour que jeunes et moins jeunes se reconnaissent dans leur quartier et se l'approprient ».....	334
Figure 68 : Affiche de l'inauguration du four à pain.....	337
Figure 69 : Repas partagé entre habitants.....	338
Figure 70 : Croquis et règlement de la piscine éphémère réalisés par des enfants.....	341

Figure 71 : La « forêt de paroles » investie par des artistes et des « mamans »	342
Figure 72 : L'accueil des visiteurs et des artistes lors de l'événement Mulhouse 008.....	343
Figure 73 : La passation d'objets souvenirs entre les partenaires	346
Figure 74 : Enterrement de la boîte à souvenirs	346
Figure 75 : Projection sur les façades des immeubles	347
Figure 76 : L'inauguration du barbecue en présence de la presse régionale	349
Figure 77 : Réunion d'habitants pour l'aménagement des abords du barbecue	350
Figure 78 : Exposition-jeu « T'en penses quoi de la planète ? ».....	352
Figure 79 : L'implication des services Espaces verts et Action territoriale, ainsi qu'un bureau d'études en régie dans les principales étapes de l'aménagement du parc	359
Figure 80 : Les phases de la concertation.....	360
Figure 81 : Affiche de présentation des parties prenantes de la concertation	362
Figure 82 : Affiche de communication autour du dispositif balade urbaine	365
Figure 83 : Parcours de la balade en 12 stops	366
Figure 84 : Recueil des souhaits des habitants pour un nouveau « chantier ».....	370
Figure 85 : Certains souhaits tels que retranscrits dans le rapport de bilan.....	371
Figure 86 : Schéma de la méthode d'élaboration de projets collectifs au sein de Chantier Enchanté	372
Figure 87 : « Les inséparables » représentés sur une maquette avec la consigne de « conserver les arbres remarqués ».....	375
Figure 88 : Photo d'aménagements pensés en lien avec la conservation des arbres remarqués.....	376
Figure 89 : Photo du barbecue installé dans le parc	377
Figure 90 : Maquette de la plantation de nouveaux arbres faisant la liaison entre les deux secteurs Wolf et Wagner	378
Figure 91 : Espace de détente et jeux pour enfants	379
Figure 92 : Le jardin partagé ouvert.....	380
Figure 93 : Inscription « Hallal » sur le barbecue	381
Figure 94 : Évolution 2006/2011 de l'ancienneté d'emménagement dans les logements.....	433
Figure 95 : Carte des quartiers d'intérêt national du NPNRU.....	436

Liste des encadrés

Encadré 1 : De quelle portée parle-t-on ?.....	29
Encadré 2 : Du terme « renouvellement » à celui de « rénovation ».....	57
Encadré 3 : La « mixité sociale » pour parler de la « mixité ethnique »	59
Encadré 4 : CUCS et GUP : le « volet social » de la rénovation urbaine.....	69
Encadré 5 : Histoire, mémoire, patrimoine : une confusion entre les notions.....	74
Encadré 6 : Quelques réflexions sur les « mémoires » et l'espace	77
Encadré 7 : Des démarches mémorielles pour susciter l'implication dans un projet de transformation urbaine réalisé avant 2003 : l'exemple de l'opération des Montilletts au Blanc-Mesnil (93).....	82
Encadré 8 : Les acteurs politiques et la prise en compte de l'« humain » dans les actions de démolition Focus sur une situation d'initiation de démarches mémorielles à Saint-Denis	87
Encadré 9 : Une typologie « des rapports que les jeunes entretiennent avec leur environnement face aux transformations que connaît celui-ci » selon Solène Gaudin.....	98
Encadré 10 : L'utilisation des termes « concertation » et « participation » dans les projets urbains ..	121
Encadré 11 : La « concertation » évoquée à l'occasion du Forum Régional des Acteurs de la Rénovation Urbaine (2006)	143
Encadré 12 : Howard S. Becker : la typologie empirique est un résumé sociologique	166
Encadré 13 : Focus sur les artistes Des « médiateurs » vus comme des « médias » et qui se présentent comme des « passeurs »	189
Encadré 14 : Une évaluation principalement quantitative.....	223
Encadré 15 : Savoirs d'usage, savoirs citoyens dans les projets urbains	239
Encadré 16 : La portée de l'action mémorielle dans la programmation urbaine et architecturale à Hem selon ses initiateurs.....	247
Encadré 17 : Les modalités de concertation et d'information sur le projet prévues dans la convention de rénovation urbaine de la ville de Mulhouse.....	271
Encadré 18 : Du renouvellement urbain à la rénovation urbaine de Wolf-Wagner	276
Encadré 19 : Appropriation et participation citoyenne dans les projets d'écoquartiers	332
Encadré 20 : Les espaces verts dans les projets d'écoquartiers.....	358

Liste des annexes

Annexe 1 : Liste des entretiens exploratoires effectués au début de la thèse	419
Annexe 2 : Extraits du rapport « Répertoire analytique des actions de terrain travaillant l'histoire et/ou la mémoire de populations et/ou de territoires » (2003).....	421
Annexe 3 : Éléments du dossier donnant lieu à la convention	424
Annexe 4 : Points que peut aborder l'article 3 dans les conventions	425
Annexe 5 : Profils des intervenant.es interviewé.es	426
Annexe 6 : Les thèmes de l'entretien	428
Annexe 7 : Entretiens réalisés dans le cadre de l'étude de cas.....	430
Annexe 8 : Documents de présentation des actions	431
Annexe 9 : Chiffres-clés concernant l'évolution de la population à Mulhouse	433
Annexe 10 : Le volet « Mémoire » dans les premiers protocoles de préfiguration signés à l'occasion du NPNRU	435

Introduction

Le travail sur l'histoire et la mémoire des habitants des quartiers populaires est une préoccupation ancienne de la Politique de la ville en France. Mais elle ne s'est trouvée explicitement mise en relation avec le thème de la participation qu'au début des années 2000, avec le lancement du premier programme porté par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). Le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) institué par la loi du 1^{er} août 2003 a pour principal objectif de requalifier plus de 500 quartiers en France où les conditions de vie étaient considérées comme particulièrement difficiles. Il génère alors beaucoup d'appréhensions. En 2016, Fabrice Peigney, sociologue et urbaniste qui a occupé le poste de secrétaire général du comité d'évaluation et de suivi (CES) de l'ANRU, faisait rétrospectivement état de craintes liées à l'« ampleur [du programme] d'abord (42 milliards d'euros d'investissement total dont une subvention de 12 milliards attribuée à 500 quartiers), par son mode d'intervention ensuite (une agence dédiée avec un président et un conseil d'administration relativement autonomes de l'appareil d'État), par ses objectifs affichés enfin, souvent interprétés comme une “chasse aux pauvres”, une “dispersion des ménages défavorisés pour les cacher”, un “oubli des habitants dans la production des projets urbains”, ou encore une “ingérence de l'État dans la démocratie locale” ».

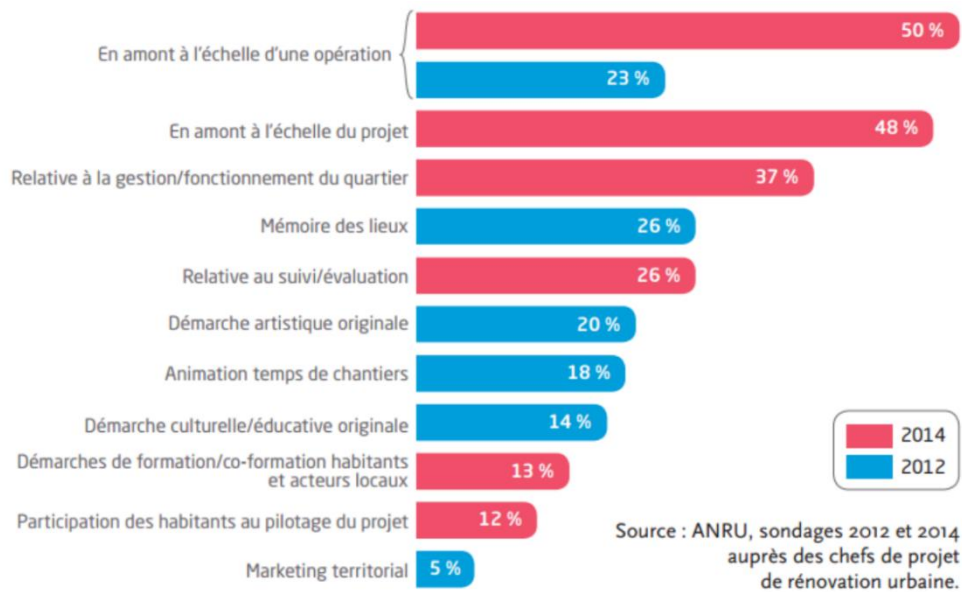
Un rapport rédigé par l'ANRU, et reposant sur des retours d'expériences participatives menées lors de ce premier programme, évoquait aussi l'enjeu des démarches mémorielles et artistiques conduites à cette occasion. Il expliquait que « *l'accompagnement par un travail de mémoire ou par des démarches artistiques [devait] permettre [aux habitants] de vivre le changement non pas comme une dépossession de leur lieu de vie, mais comme une opportunité de construire une nouvelle histoire, à la fois personnelle et collective, dans la continuité de l'histoire du quartier. Le message commun du porteur de projet et des habitants est qu'un quartier “changé” ne veut pas dire “oublié”¹ ».*

Ce même rapport mentionnait plus de 600 opérations contribuant à l'information et à la participation des habitants, dont certaines, parfois en lien avec des travaux de mémoire, avaient été financées par l'ANRU. On constatait plus précisément que 26 % des démarches participatives dans les projets de rénovation urbaine avaient concerné la « mémoire des lieux », et avaient été principalement mobilisées pour « *accompagner le projet en train de se faire*² ».

¹ ANRU, *Participation(s) des habitants, 2003-2013, France, Editions de l'Aube, 2015.*

² *Ibid.*

Figure 1 : Différents types de démarches participatives menées en 2012 et en 2014 dans les projets de rénovation urbaine



Source : ANRU, *Participation(s) des habitants, 2003-2013, France, Editions de l'Aube, 2015.*

Par ailleurs dans ce rapport, le sujet de « *l'histoire, la mémoire et le patrimoine des quartiers* » est considéré comme un thème pouvant être abordé dans les démarches participatives au même titre que la conception d'opérations d'aménagement, la conception et le fonctionnement des équipements, la démolition et le relogement, les usages, l'entretien et la gestion du quartier, ou encore l'évaluation du projet.

Ces actions culturelles et artistiques à dimension mémorielle sont présentées comme relevant de la responsabilité du porteur du projet mais devant accorder une place à d'autres acteurs comme les habitants, les comités de quartier, les associations de proximité, les services locaux de l'État, les bailleurs de logement sociaux, les médiateurs, etc. Elles sont décrites comme des démarches organisées par les équipes-projet en charge de la rénovation urbaine sous impulsion des élus, porteurs de projets, et mobilisant des services tels que ceux en charge de la Politique de la ville, de l'urbanisme et de l'habitat, de la démocratie de proximité, services techniques, etc.

Nous considérerons dans cette thèse les actions culturelles et artistiques à dimension mémorielle comme un procédé par lequel un groupe social, que certains sociologues appellent

« entrepreneur de mémoire ³», œuvre pour reconstituer certains éléments du passé le concernant directement, dans l'objectif affiché de les valoriser.

Au cours du premier PNRU, ces démarches ont souvent été présentées comme des occasions d'accompagner le déroulement de l'opération de transformation urbaine et d'impliquer les habitants. Il semblerait cependant que leur portée, en particulier dans leur rapport au projet urbain, n'ait pas toujours été clairement établie, ce dont essaiera de rendre compte cette thèse.

Encadré 1 : De quelle portée parle-t-on ?

Dans son article sur la notion de « portée », le sociologue Jean-Michel Fourniau (2010) propose « *d'abandonner la terminologie associée à la notion d'effets, pour développer la notion alternative de portée (...)* » qui permettrait de « *décrire comment les acteurs explorent eux-mêmes la "cartographie des effets possibles"* ». En s'appuyant sur les recherches menées dans le domaine des sciences sociales qui mettent au jour l'incidence des dispositifs participatifs ou délibératifs sur les processus décisionnels et sur la démocratie, il revient sur diverses approches rattachées au sens du mot « portée » pour en identifier quatre. Au cours de cette recherche, nous nous sommes intéressée plus particulièrement aux deux premières, les plus proches des sens que recouvre cette notion dans notre recherche. En effet, nous concevons ici la portée comme une notion rattachée à la fois aux échelles de la participation et à la typologie des dispositifs.

Le premier sens décrit par Jean-Michel Fourniau apparaît comme « linéaire » et rattaché aux échelles de la participation comme celle d'Arnstein, 1969. « *Les divers degrés [de ce type d'échelle] désignent ainsi un partage des ressources préexistant ou acquis dans le conflit plutôt que le résultat d'un dispositif de participation. L'échelle peut cependant être lue comme une échelle d'empowerment sans que l'on puisse pourtant attribuer à la portée de la participation le fait de gravir des échelons. D'autres approches évaluatives ont alors voulu porter attention à ce que produisait le déroulement même de la participation pour en comprendre la portée.* » Si dans cette typologie, nous inscrivons la façon dont ont été impliqués les habitants dans l'action mémorielle sur une échelle qui dévoile des échelons de la nature de cette implication, nous considérons la portée de cette dernière dans le projet urbain comme « linéaire » (voir plus loin la figure 13 « Les quatre types identifiés »).

Nous considérons que cette portée (la façon dont est mobilisée l'action pour le projet urbain) est influencée par la nature des dispositifs d'implication des habitants, les enjeux qui leur sont associés, et les liens établis avec les acteurs du projet urbain.

Cette approche rejoint le deuxième sens identifié par Jean-Michel Fourniau, qui est celui d'« étendue », et qu'il présente comme rattaché à la typologie des dispositifs. Le mot « portée » désigne alors « *ce que l'on peut atteindre ou non (qui est alors hors de portée)* ». Le sociologue explique que « *dans cette approche typologique, la portée de la participation tient au fonctionnement interne des dispositifs, à l'inverse du modèle d'Arnstein. La participation du public porte si les dispositifs peuvent produire des résultats en rapport avec les finalités de la participation/délibération. Mais les effets sur le processus décisionnel ou sur les compétences des participants ne sont pas étudiés en détail.* »

³ L'expression « entrepreneur de mémoire » est utilisée par plusieurs chercheurs depuis quelques années, dont Emmanuel Droit, spécialiste en histoire contemporaine, qui désigne par cette expression, les groupes ou les individus qui tentent de faire imposer des représentations et des normes mémorielles dans l'espace public et politique. (Emmanuel Droit, « Le goulag contre la Shoah. Mémoires officielles et cultures dans l'Europe élargie », *Vingtième siècle*, n° 94, février 2007. Cité par Johann Michel, « Du centralisme à la gouvernance des mémoires publiques », in *Sens Public*, février 2013.

Lors d'une précédente recherche⁴, nous avons constaté que certaines pratiques patrimoniales, notamment celles du service de l'Inventaire – fréquemment chargé, au sein du conseil régional d'Île-de-France, d'accompagner ce type d'études dans des quartiers de Grands ensembles en rénovation urbaine –, tendaient à évoluer vers un inventaire « collaboratif » ou « participatif ». Nous avons relevé à cette occasion que ces actions visant à impliquer des habitants à travers la question mémorielle, obéissaient au procédé de l'enquête qui avait consisté dans ce cas à un recueil de paroles, auquel se mêlait une rhétorique de la « pédagogie » conduisant à « expliquer l'histoire » aux habitants. Ces procédés contribuaient, pour leurs protagonistes, à donner sens au processus de patrimonialisation qui était en cours. Nous avons également noté que le contexte de transformation urbaine diversifiait voire complexifiait le sens que pouvaient prendre ces actions reposant sur des discours d'habitants. Les enjeux politiques⁵, économiques et sociaux associés à ces projets mémoriels ou patrimoniaux participatifs dépassaient alors les enjeux historiographiques présentés par des chercheurs comme Annie Fourcaut et Thibault Tellier.

Plusieurs recherches⁶ et journées d'étude⁷ se sont intéressées à la place de la participation dans les processus de patrimonialisation depuis les années 2010. Ces travaux ont surtout été consacrés jusqu'à présent au rôle de l'habitant dans le projet patrimonial, ou encore à celui de la mobilisation de l'argument patrimonial dans les projets de rénovation urbaine. D'autres ont analysé de quelle manière les projets artistiques réalisés en accompagnement du « volet humain » des rénovations urbaines favorisaient l'effacement de certaines mémoires (Morovich, 2014).

⁴ Meriem Ben Mlouka, « Projet mémoriel et pratiques patrimoniales dans les quartiers de la rénovation urbaine. Entre mise en mémoire d'une architecture et mise en mémoire d'un discours », mémoire de recherche étudié dans le cadre du DPEA Recherches en architecture 2013-2014 à l'ENSA Paris La Villette.

⁵ Collectif Égalité des droits, « La "mémoire des quartiers" n'est pas une marchandise », *Libération*, 29/07/2013, <http://www.liberation.fr/societe/2013/07/29/la-memoire-des-quartiers-n-est-pas-une-marchandise_921557>.

⁶ Auclair, Poulot et Hertzog, 2018 ; Dupuy, 2014 ; Veschambre, 2014.

⁷ *Les habitants acteurs de la rénovation urbaine* (novembre 2011), *La place des habitants dans les processus de patrimonialisation en banlieue* (1) et (2) (janvier 2014 et juillet 2014), *Revendications et contestations patrimoniales* (décembre 2014).

Des guides⁸ et des inventaires⁹ ont par ailleurs interrogé, mais de manière générale, les processus à l'œuvre dans les pratiques mémorielles¹⁰. Assez rares ont en revanche été les recherches abordant ces thématiques en termes de mobilisation de la mémoire dans les projets urbains. C'est le cas du travail mené par Amélie Nicolas et Thomas Zanetti (2014) qui en ont identifié trois modalités : « *[une mémoire] promue par les élites techniques et politiques, [qui] ne s'accompagne pas de processus spécifiques de concertation et n'est pas à l'origine d'épisodes de contestation* », une « *mémoire comme mouvement social de contestation ou comme forme de la revendication sociale et urbaine* », et un dernier type décrit comme « *une stratégie politique d'anticipation et de régulation qui passe notamment par une institutionnalisation de la négociation* » et « *une recherche de la conciliation par la mise en œuvre des outils de la "concertation citoyenne"* ». Les « *situations pacifiées* » auxquelles renvoie ce type entraînent des « *mobilisations mémorielles et patrimoniales consensuelles* ».

Dans cette recherche, les auteurs proposent ainsi une typologie de la mobilisation de la mémoire en tant qu'argument dans les projets de renouvellement urbain des espaces hérités de l'industrie. Ils analysent dans cette typologie l'incidence de l'argument mémoriel sur le caractère conflictuel ou consensuel des débats.

⁸ « Travail de mémoire et requalification urbaine » est un guide réalisé par Catherine Foret en 2007 à destination des acteurs engagés dans des opérations de requalification urbaine sur le sujet de la mémoire et du patrimoine. Catherine Foret a aussi rédigé « Mémoires et territoires : repères pour l'action » en 2011, qui propose pour ces mêmes acteurs un cadre de réflexion sur les enjeux et les conditions de valorisation des travaux sur la mémoire.

⁹ « Mémoire et identité : état des lieux et inventaire » est un inventaire des Contrats de ville dans lesquels apparaissent les notions d'histoire, de mémoire, ou de patrimoine. Il a été réalisé par Jean-Barthélémy Debost (agence QIPO) pour la DIV en 1994. Le répertoire réalisé dans le cadre du programme de recherche interministériel « Mémoires, production de sens et récits de et dans la ville » par Jean-Barthélémy Debost en 2003, recense également de manière analytique des actions de terrain travaillant l'histoire et/ou la mémoire de populations et/ou de territoires.

¹⁰ La plus grande majorité des projets cités dans ces études date d'avant 2003, période qui précède le conventionnement des villes avec l'ANRU.

Problématique

Ce constat nous a amenée à engager un travail visant à analyser la portée des actions à dimension mémorielle dans les processus de rénovation urbaine, eu égard aux modalités d'implication des habitants et aux formes de coopération professionnelles mises en œuvre à l'occasion de ces différentes démarches. Notre réflexion s'est plus précisément structurée à partir des premières questions suivantes :

- **En quoi les actions mémorielles réalisées dans le cadre du premier PNRU (2003-2013) ont-elles été considérées comme un enjeu urbain, patrimonial et/ou social ?**

Comment les actions à dimension mémorielle ont-elles fait l'objet d'une incitation réglementaire à l'occasion du programme ?

Quels ont été les objectifs visés par les collectivités ou les opérateurs du logement ayant incité ou soutenu de telles actions ?

Quels méthodes et outils ont été mis en place dans les actions mémorielles « participatives » entreprises à cette occasion ?

Comment la dimension mémorielle s'est-elle exprimée dans la construction de l'identité ou d'une nouvelle attractivité d'un quartier dans la définition du projet urbain ?

- **Quelle place a été consacrée à la médiation et à des processus de construction collective, dans l'organisation de ces actions mémorielles ?**

Qui ont été les acteurs, les « facilitateurs » des différentes démarches mémorielles engagées ? Dans quelle mesure ont-ils coopéré avec les professionnels impliqués dans le projet de rénovation urbaine ?

Comment les acteurs des opérations de rénovation urbaine ont-ils perçu les initiatives mémorielles menées et leurs apports potentiels aux projets urbains ?

Qu'a supposé, en termes d'ingénierie de projet et de collaborations interprofessionnelles, l'intégration d'actions mémorielles participatives dans la conduite des opérations urbaines, le cas échéant ?

Par ces premières interrogations, cette recherche s'est inscrite dans la lignée d'un ensemble de travaux ayant porté ces dernières années sur la participation dans les quartiers populaires et

dans la Politique de la ville (Bacqué (2006, 2013, 2014) ; Deboulet (2010, 2014) ; Lelévrier, 2012, 2013), plus précisément aussi sur l'implication des « sans-voix » (Carrel, 2013), ainsi que sur la prise en compte des « savoirs citoyens » dans les opérations de rénovation urbaine (Nez, 2011). Cette thèse s'est aussi placée dans une continuité de travaux du Laboratoire Espace Travail sur l'implication des habitants dans les projets urbains (Zetlaoui-Léger et al., 2013) et sur le rôle des dispositifs de médiations artistiques et culturelles dans la Rénovation urbaine (Macaire et Genyk, 2009, 2017). Ont également été convoqués des travaux traitant des processus de patrimonialisation dans les projets de rénovation urbaine (Veschambre 2008, 2014 ; Dupuy, 2008), et plus précisément analysant leurs dimensions mémorielles et artistiques dans les territoires de la Politique de la ville (Foret, 2007, 2011 ; Auclair, 2006, 2011, 2014).

La prise de connaissance de ces travaux, et la recherche menée dans le cadre de notre Post-Master, nous ont amenée à compléter les premiers questionnements formulés :

Quels objectifs visaient les collectivités ou les opérateurs du logement ayant engagé ou soutenu ces actions mémorielles ?

Dans quelle mesure les démarches mémorielles ont-elles été mobilisées dans la construction de l'identité ou d'une nouvelle attractivité du quartier en lien avec le projet de rénovation urbaine ?

Face à ce double questionnement, deux types d'hypothèses comme premières pistes de réponses.

L'accompagnement de la transformation urbaine ou du « changement » par des actions portant sur la mémoire des quartiers et/ou des habitants, semble avoir été envisagé par les services de l'État au cours du premier programme de rénovation urbaine (2003-2013), comme une forme de « participation » dans la Politique de la ville, ainsi que l'avait laissé entendre le rapport de Zaïr Kedadouche en 2003.

Les collectivités ont pu également se saisir de ces incitations au travail mémoriel pour accompagner la levée du « tabou des démolitions¹¹ » et pacifier une éventuelle situation conflictuelle, mais aussi pour trouver un objet à la participation habitante lorsque celle-ci était absente ou limitée dans leurs projets de rénovation urbaine. Elles ont pu y trouver un moyen

¹¹ La levée du « tabou des démolitions » souhaitée par le gouvernement Jospin au début des années 2000 est exprimée par Louis Besson (alors secrétaire d'État au Logement) en juin 2000, à l'occasion de l'implosion très médiatisée d'une barre à la Courneuve. (Donzelot, 2012, p. 86).

pour impliquer une population traditionnellement « exclue » des formes institutionnelles de participation, par manque d'intérêt ou par sentiment d'illégitimité, comme l'ont montré plusieurs travaux de recherche au début des années 2000¹².

Le recours à l'action mémorielle pour susciter une participation habitante pourrait enfin s'expliquer par le fait que ce type d'intervention serait considéré comme plus accessible à certaines populations préférant prendre des initiatives plutôt que de s'inscrire dans une offre institutionnelle.

A contrario, une autre hypothèse pouvant être défendue serait que les actions à dimension mémorielle viseraient plus fondamentalement une meilleure construction du projet urbain. Elles seraient alors considérées comme des moyens ou des ressources permettant de mieux comprendre l'histoire et l'identité du quartier afin de mieux envisager collectivement leur futur. Selon cette considération, l'action mémorielle serait mobilisée pour faire émerger certaines caractéristiques voire potentiels jusqu'alors méconnus des acteurs du projet urbain, en raison de la grande diversité interne des quartiers. Ainsi, les trajectoires résidentielles, la hiérarchisation sociale au sein des quartiers¹³ et leur différenciation¹⁴, le rattachement symbolique des habitants à certains environnements, à des lieux qu'ils considèrent comme espaces de qualité et qui leur offrent des occasions de sociabilité, et parfois même qu'ils appréhendent comme des supports identitaires, seraient autant d'indicateurs de ressources pour la transformation urbaine pouvant être révélés par ces actions. Ces dernières contribueraient d'un autre côté à révéler les capacités culturelles et relationnelles dont disposent les habitants, et par conséquent leurs compétences, ainsi que les dynamiques associatives et les réseaux sociaux et familiaux qui existent dans le quartier¹⁵. Une bonne connaissance des caractéristiques internes du quartier, des différentes attentes habitantes concernant l'amélioration de leurs conditions et leur cadre de vie, et des intérêts propres à chaque groupe – exprimés par leur implication dans le processus de mise en mémoire du quartier – permettrait de construire dans le processus de rénovation urbaine, une participation « adaptée » aux divers publics concernés,

¹² Marion Carrel (2013, p.16) les décrit comme les « *personnes les plus éloignées de la parole publique* ». Ce sont celles « *qui ne s'expriment pas publiquement ou qui, peu acculturées au langage distancié du citoyen s'exprimant au nom de l'intérêt général, voient leurs interventions publiques généralement disqualifiées* ».

¹³ Celle-ci est créée par la mobilisation faite par les habitants de diverses caractéristiques, ce qui valoriserait certains secteurs et en dévaloriserait d'autres. Ce processus de valorisation peut refléter l'histoire de la construction d'un quartier et de son « peuplement d'origine ». (Allen et Bonetti, 2013, p. 51).

¹⁴ Les enjeux de la différenciation des formes et des statuts sociaux attachés aux lieux d'habitat à l'intérieur de ces quartiers sont considérés par l'étude du comité d'évaluation et de suivi de l'ANRU comme fondamentaux pour les habitants.

¹⁵ Selon Barbara Allen et Michel Bonetti (2013), les réseaux sociaux ou familiaux qui existent dans certains quartiers sont considérés comme des facteurs pouvant atténuer les difficultés liées aux contraintes économiques, réduire le sentiment d'insécurité, et l'état de santé des habitants (alcoolisme par exemple).

mais aussi de réussir un meilleur accompagnement de la population, tout en évaluant sa propension à dépasser le « traumatisme¹⁶ » de la rénovation urbaine.

Comment les acteurs des opérations de rénovation urbaine ont-ils perçu les initiatives mémorielles et leurs apports potentiels au projet urbain ?

La troisième hypothèse consiste à avancer que ces actions ne seraient que rarement utilisées comme une ressource pour la fabrique du projet urbain. Réaliser un travail « participatif » en amont afin d'établir l'articulation entre les productions à dimension mémorielle et celles liées au projet urbain demanderait de reconsidérer les méthodes de projet dans des termes qui ne seraient pas forcément maîtrisés par les opérateurs locaux. Un tel travail requerrait davantage de temps, de moyens techniques et financiers non compatibles avec leurs procédures habituelles, comme cela a été observé ces dernières années dans des recherches portant sur les conditions de la participation citoyenne dans les projets d'écoquartiers censés être pourtant des leviers d'innovation (Zetlaoui-Léger, Fenker, Gardesse, 2015).

Les élus et les bailleurs pourraient aussi craindre que ce type de démarche, dans le contexte particulier de la rénovation urbaine, ne les mette face à un certain « conservatisme » des habitants qui seraient d'autant plus réticents à d'éventuelles démolitions. Les choix de démolition resteraient donc essentiellement justifiés par des diagnostics techniques ou urbanistiques selon des modalités définies par des experts, et non pas sur la base de la valeur attribuée aux espaces par les habitants à l'occasion des actions mémorielles.

Qui sont les professionnels en charge de la conduite des démarches mémorielles participatives et dans quelle mesure ont-ils coopéré entre eux et avec les professionnels de la rénovation urbaine ?

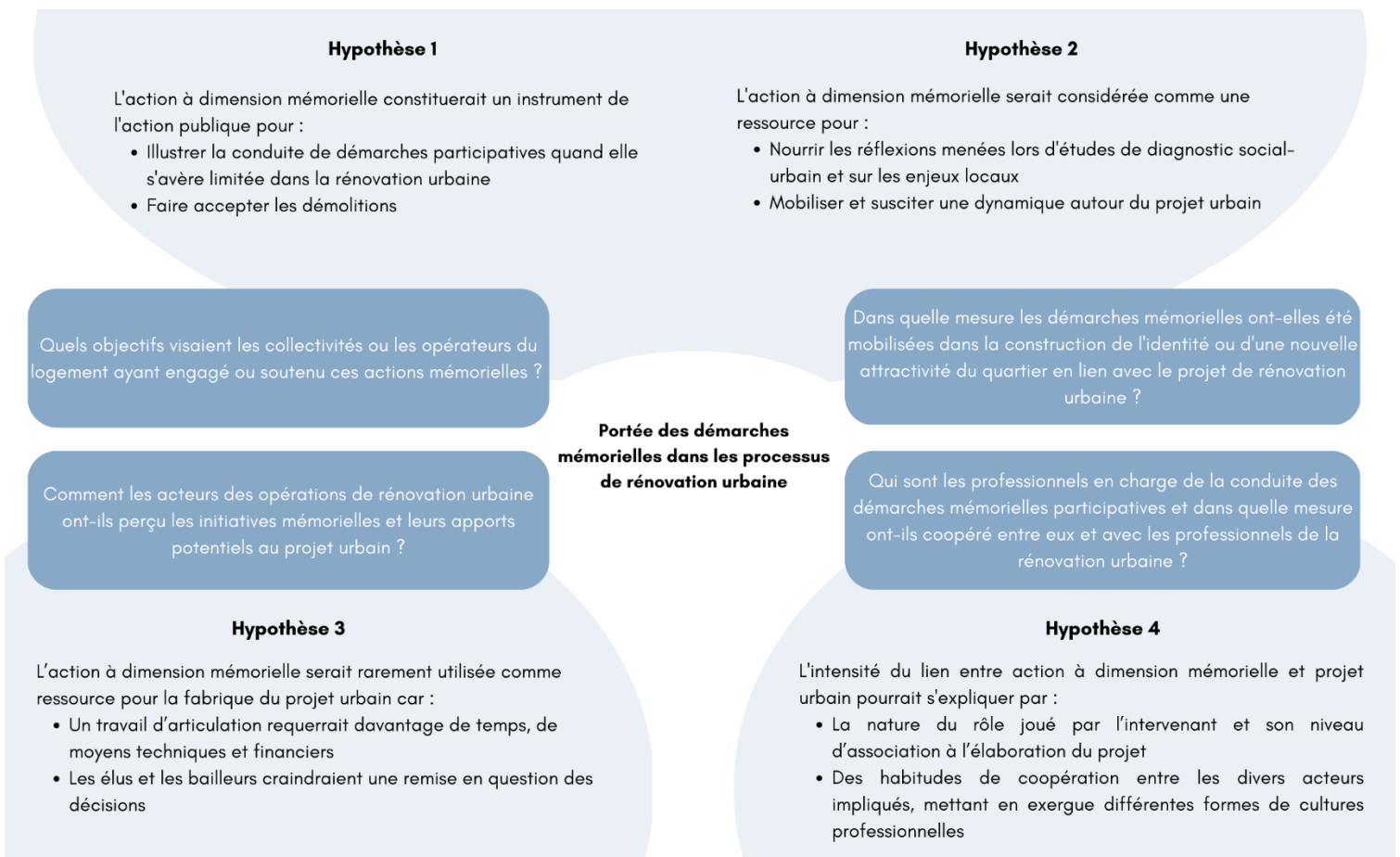
Les acteurs professionnels et/ou associatifs¹⁷ intervenant dans les démarches mémorielles peuvent avoir un rôle qualifié d'« accompagnateurs », d'« intermédiaires », de « consultants », de « facilitateurs », ou encore de « médiateurs ». La dimension participative associée à ces

¹⁶ Agnès Deboulet et Christine Lelévrier posent dans « *Rénovations urbaines en Europe* » la question de la capacité des populations à dépasser le traumatisme du départ qui ne serait pas prise en compte dans les évaluations et les analyses (de la rénovation urbaine) faites en France. Elles interrogent à travers cette question la capacité à articuler l'évaluation de la situation à différentes étapes.

¹⁷ Notons que dans une tribune « *Dans les quartiers populaires, le pouvoir de la mémoire* », François Lamy désigne les « acteurs de l'éducation, de la politique de la ville, les médiateurs culturels, les associations d'habitants » comme les acteurs à soutenir dans le recueil de la mémoire vivante avec les habitants. 27 juin, 2013.

actions dans le contexte de rénovation urbaine pourrait les amener à coopérer de manière inédite avec les professionnels chargés du projet urbain, et à réinterroger leurs pratiques, leurs compétences, et leurs représentations du travail mémoriel. Ils sont généralement en quête d'une double légitimité auprès des habitants (et surtout des « jeunes »), et des pouvoirs politiques (Ben Mlouka, 2014). Ils devront aussi se faire reconnaître, dans les opérations de rénovation urbaine en question, comme des interlocuteurs à part entière des opérateurs urbains. Or si leur intervention n'est pas étroitement associée à l'élaboration du projet, ils pourraient n'être considérés que comme des « acteurs faibles », parfois « invisibles », ne faisant pas partie de l'équipe-projet de la rénovation urbaine, ce qui pourrait aussi fragiliser leur légitimité auprès des habitants. Les liens plus ou moins fortement établis entre réflexions habitantes recueillies lors d'actions à dimension mémorielle et celles des urbanistes pourraient s'expliquer, selon les situations locales, par des habitudes de coopération entre les divers représentants des services municipaux, des bailleurs, des associations locales, des experts de l'urbain, ..., mettant en exergue différentes formes de cultures professionnelles.

Figure 2 : Termes de la problématique initiale de la recherche



Diversifier les corpus pour croiser les échelles et les points de vue des acteurs

Pour mieux appréhender notre objet de recherche, nous avons entrepris de diversifier nos sources d'information et la nature de nos données. Nous avons aussi souhaité articuler étroitement une approche compréhensive à l'échelle nationale du déploiement des démarches mémorielles dans le cadre du PNRU (2003-2013), à une analyse plus fine du déroulement de ces démarches localement permettant de mieux cerner le rôle d'éléments contextuels.

Cette démarche a donc impliqué la mise au point et le développement des méthodes de recherche et d'analyse différentes :

- Des entretiens exploratoires ont dans un premier temps été réalisés auprès d'une dizaine « d'acteurs ressources ». Ont été sollicitées des personnes ayant été depuis les années 90, des observateurs ou des parties prenantes d'actions à dimension mémorielle dans des quartiers populaires : chercheurs, professionnels, représentants des administrations centrales, de services et d'associations très impliqués dans le développement de démarches mémorielles en lien avec la Politique de la ville, ... Nous les avons interrogés sur les enseignements qu'ils tiraient de ces expériences, et sur des exemples emblématiques d'actions mémorielles sur lesquels il pourrait être intéressant d'enquêter. L'exploitation de ces entretiens, croisée avec les travaux de recherche précédemment cités, a permis de préciser la problématique de la recherche, et de bâtir une grille d'analyse et d'indicateurs sur laquelle nous nous sommes appuyée pour l'élaboration de guides d'entretien, ou encore pour construire une logique de sélection des actions sur lesquelles enquêter. Les éléments de cadrage issus de l'analyse de ce corpus nous ont permis de mieux appréhender les notions et dispositifs auxquels font référence les documents et éléments de discours que nous avons rassemblés par la suite.

- Une première démarche d'investigation menée à l'échelle nationale a consisté à recueillir et à analyser les conventions signées par les porteurs de projet locaux avec l'ANRU au moment d'obtenir son soutien financier. Elle a été conduite afin de disposer d'une appréhension globale des dispositifs mémoriels, ainsi que différentes modalités et objets d'implication des habitants qui ont été envisagées au départ par les collectivités et leurs partenaires. Ce travail d'inventaire et d'analyse des conventions a également constitué un préalable indispensable pour identifier les liens plus ou moins établis entre le sujet de la participation des habitants et le projet de rénovation urbaine.

- Une deuxième démarche, également organisée au plan national, a donné lieu à une enquête réalisée auprès d'une trentaine de professionnels engagés pour définir et conduire un ensemble d'actions à dimension mémorielle dans le cadre du PNRU. Les actions ont été sélectionnées à partir de critères issus de l'analyse des conventions, selon la répartition géographique des projets, la diversité des profils des intervenants, celle des formes de restitution du travail fait avec les habitants, mais aussi selon les conditions d'enquête et d'accès à ces interlocuteurs.

Ce corpus a été complété par un ensemble de documents produits par les acteurs locaux pour préparer ou rendre compte des dispositifs déployés. Il a fait l'objet d'une analyse typologique du point de vue des objectifs des actions effectivement mises en œuvre, de la manière dont elles ont impliqué les habitants et dont elles ont été mobilisées dans le projet urbain.

- Une étude de cas a été réalisée. Elle s'est appuyée sur une dizaine d'entretiens menés auprès de différents acteurs engagés dans l'intervention et dans l'opération de rénovation urbaine (porteurs de l'action mémorielle et culturelle, professionnels en charge du projet urbain, une habitante), sur un ensemble de documents fournis par ces mêmes interlocuteurs et dont ils étaient les auteurs pour certains, sur des articles de presse locale donnant la parole à plusieurs protagonistes, ainsi que sur quelques entretiens réalisés par une équipe du Let¹⁸ dans le cadre d'une précédente recherche. Cette approche monographique a porté sur l'une des actions où le lien établi avec le projet urbain nous a paru le plus explicite. Elle a notamment visé à comprendre la genèse de ces actions ainsi que les interactions entre les différents acteurs qu'elles ont suscitées. Nous avons souhaité également appréhender comment ces démarches avaient été perçues par des parties prenantes du projet urbain qui n'en avaient pas été des protagonistes directs.

¹⁸ Dans le cadre de la recherche pour le programme CDE Jodelle Zetlaoui-Leger (dir.), *La concertation citoyenne dans les projets d'écoquartiers en France : évaluation constructive et mise en perspective européenne*, Lab'Urba/UPEC, 2013. Cette recherche porte notamment sur la concertation citoyenne mise en œuvre pour la rénovation urbaine du quartier Bourzwiller qu'ont également organisée les services de la ville de Mulhouse à partir de la fin des années 2000.

Plan de la thèse

La thèse s'organise en trois chapitres. Le premier revient sur l'émergence et l'évolution des actions à dimension mémorielle dans la Politique de la ville dans les années 1980 et 1990, et sur les préconisations dans ce domaine, dans le cadre du lancement du PNRU de 2003.

Le deuxième chapitre cherche à comprendre comment les collectivités et leurs opérateurs ont perçu les attentes de l'ANRU vis-à-vis des démarches mémorielles et comment elles ont essayé d'y répondre, en s'appuyant dans une première partie sur les conventions établies entre les différents partenaires des projets de rénovation urbaine. La deuxième partie s'intéresse plus précisément à la manière dont une trentaine d'actions mémorielles ont été mises en œuvre. Elle en propose une typologie, croisant les objectifs qui leur sont implicitement ou explicitement associés, la manière dont elles ont impliqué les habitants et l'éventuelle mobilisation de leurs apports dans le projet urbain.

Le troisième chapitre fait l'objet d'une approche plus monographique afin de mieux saisir le rôle des principaux acteurs impliqués dans les démarches mémorielles, leurs interactions, ainsi que les conditions de diffusion de ces expériences.

Chapitre 1. La dimension mémorielle, un impératif controversé dans les projets de rénovation et de renouvellement urbains

Les positions des observateurs de la question mémorielle vis-à-vis de la place de celle-ci dans la société française sont diverses. Certains estiment que l'effervescence d'associations mobilisées sur cette thématique « *témoigne de l'intérêt pour l'histoire des groupes qui composent la société française, et de leur volonté de construire leur patrimoine*¹⁹ ». D'autres pensent que cette « *profusion mémorielle*²⁰ », lorsqu'elle accompagne un processus de transformation urbaine, peut dissimuler, pour les financeurs de ces actions, une ambition de « réparation » ou de légitimation *a posteriori* des décisions qui auront été prises dans le cadre de ces opérations²¹. Elles s'accompagneraient aussi d'un « effet d'aubaine » pour les associations qui se saisissent de ces actions.

Ce premier chapitre s'intéressera à l'émergence des questions mémorielles dans les premières décennies de la Politique de la ville, puis à leur intégration dans des dispositifs d'accompagnement des opérations de rénovation urbaine soutenues par l'État à partir de 2003. Il s'agira ainsi d'identifier les logiques et les enjeux qui sous-tendent le foisonnement des actions qui s'y rapportent plus précisément dans les contextes opérationnels.

Après un rappel du contexte institutionnel ayant favorisé l'introduction de cette thématique dans le soutien aux quartiers de la Politique de la ville, nous analyserons l'évolution du statut de ces interventions et de leur mobilisation, notamment en étudiant l'adaptation de leurs rôles aux enjeux sociaux et urbains identifiés par les collectivités et les acteurs de l'habitat.

Puis, nous nous intéresserons plus directement à la manière dont elles ont été menées, à ce qu'elles produisent en termes de « médiation », en réalisant un focus particulier sur les pratiques des intervenants qui les ont montées. Enfin, nous nous interrogerons sur la place donnée aux habitants en tant qu'« acteurs » : dans quelle mesure un lien à la question de la participation habitante est-il opéré ? Nous reviendrons à cette occasion sur la propension à assimiler ces actions à des démarches de « concertation », voire de « participation », et nous évoquerons à

¹⁹ Extrait du texte de présentation du programme de recherche, session 2007-2008, « Mémoire de l'immigration, vers un processus de patrimonialisation ? » (Barbe et Chauliac, 2014, p. 137).

²⁰ Vincent Veschambre pointe au début des années 2000 une forte augmentation des cas de revendications d'actions à caractère mémoriel et de démarches de collecte de mémoire au plan local, mais réfute l'idée d'inscrire sa réflexion dans un registre visant à seulement les appréhender comme des dispositifs de dissimulation. Nous partageons sa position lorsqu'il affirme : « *Fermer la porte à ce surgissement de revendications mémorielles ou le délégitimer, ce serait dénier aux "derniers arrivants", "minorités", au sens anglo-saxon du terme (les dominés), la possibilité de s'inscrire dans ce type de construction et de revendication mémorielle.* » (Veschambre, 2008, p. 189).

²¹ Réunion de travail avec les représentants du réseau Histoires & Mémoires d'Île-de-France en 2016.

travers des témoignages d'intervenants les effets qu'ils peuvent rechercher par cette forme de d'implication.

Ce chapitre s'appuiera sur la littérature scientifique complétée par des entretiens avec des personnes ressources (Cf. annexe 1) ayant été ces dernières années particulièrement engagées dans des actions à dimension mémorielle, dans un contexte de renouvellement ou de rénovation urbaine. Ces entretiens exploratoires, qui ont porté sur les enseignements que ces acteurs tirent de leurs expériences de terrain, nous ont aidée à construire notre problématique et seront mobilisés pour compléter notre état de l'art. Les éléments de cadrage issus de l'analyse de ce corpus nous permettront de mieux éclairer les notions et dispositifs auxquels font référence les documents et discours que nous analyserons par la suite.

1. Les temps forts de l'évolution des questions participatives et mémorielles dans le cadre de la Politique de la ville

L'intérêt pour la question mémorielle dans les quartiers populaires concernés par la Politique de la ville a cheminé tout au long de son déploiement, à travers notamment l'accompagnement au développement culturel qui en a constitué l'un des axes forts. Il s'est traduit par la multiplication d'actions artistiques et culturelles, porteuses d'une attention à connotation « historique » ou mémorielle, et dont les objectifs étaient censés améliorer le quotidien des habitants en même temps que l'image de leur quartier (Auclair, 2014). Toutefois, certains acteurs impliqués dans ces démarches ont pu observer, dès la fin des années 1990, que ces dernières s'apparentaient souvent à « *des phénomènes de mode de la politique de la ville (après le sport)*²² », en utilisant l'art comme « thérapie sociale ».

Un retour sur l'origine de cette dynamique nous paraît important pour comprendre les enjeux qu'ont associés les instigateurs de la Politique de la ville à ce type de démarches, et plus particulièrement à celles à dimension mémorielle. Nous verrons qu'elles sont porteuses d'une ambition d'inclusion sociale, mais aussi d'accompagnement du volet « humain » des rénovations urbaines, sans forcément questionner les modes opératoires plus globalement engagés.

Maurice Blanc (1999) souligne le caractère fallacieux de la référence à la « Politique de la Ville » pour catégoriser des actions qui ne concernent pas strictement le niveau local, mais aussi global, s'agissant par exemple de lutter contre le problème du chômage.

Cette politique à travers laquelle se sont très largement répandues les démarches auxquelles s'intéresse cette thèse, a connu une évolution considérable depuis sa naissance. Il est donc important de retracer les principaux jalons de cette évolution en explicitant le développement des questions participatives et mémorielles, et les liens éventuellement établis entre elles, au sein de cette politique.

²² Regret exprimé par Jean-Michel Montfort, consultant en développement culturel et local régulièrement sollicité pour concevoir et réaliser ce type d'actions dès le début des années 1980. (Montfort, 1999).

1.1. Une implication des habitants qui se limite à des actions d'animation et d'accompagnement social des résidents des Grands ensembles

Les prémices de la Politique de la ville voient le jour dans les quartiers des Grands ensembles pour la plupart réalisés dans la période de la Reconstruction d'après-guerre.

Dans les années 1950, le besoin en logements est devenu une priorité nationale donnant lieu à un effort de construction sans précédent²³. Des quartiers entiers, résultats d'une programmation standardisée, aménagés et réalisés selon les principes fonctionnalistes de la Charte d'Athènes et de l'architecture moderne, sont alors érigés dans des ZUP (Zones à Urbaniser en Priorité) en périphérie²⁴ d'agglomération, voire en rupture avec leur environnement urbain immédiat. Destinés à accueillir en priorité les « mal-logés » des campagnes ou des bidonvilles, ils deviennent le « produit inaugural » du secteur HLM durant les années 1960 (Driant, 2012).

« Cette forme spécifique de logement social, qu'on ne retrouve pas dans tous les pays (Fourcaut et Dufaux, 2004) est le produit d'une volonté planificatrice intégrant à la fois un projet urbanistique et un projet social. Pour les planificateurs, il représente à la fois le logement accessible à tous, l'utopie du mélange social et l'idéal de la ville à la campagne. Il incarne également une certaine forme d'ordre urbain, face au désordre spatial engendré par le développement pavillonnaire d'avant-guerre encouragé par la loi Loucheur²⁵ ».

La question de l'accompagnement social des nouveaux résidents est posée dès 1955, date de la mise en chantier des premiers Grands ensembles urbains. « L'animation » devient un registre déterminant d'une politique censée y favoriser le développement de la vie sociale (Tellier, 2016). Thibault Tellier (2007) note, à ce sujet, qu'un certain nombre de chercheurs considèrent que le choix de l'animation socioculturelle cache d'autres desseins de la part des pouvoirs publics, notamment celui de suppléer, à moindres frais, à l'abandon de certaines missions exercées par l'État – par exemple en matière d'infrastructures – dans les Grands ensembles. La volonté de l'État de réguler la vie sociale dans ces Grands ensembles s'est rapidement traduite par « différentes formes de participation » (Tellier, 2007), et plus particulièrement par

²³ « Il a fallu la mort de SDF dans la rue pendant l'hiver 1954, et le fameux appel de l'Abbé Pierre, pour que le logement devienne une priorité nationale. Le déficit en logements a été évalué à 3 millions. » (Blanc, 2013).

²⁴ « En périphérie, la localisation des opérations est déterminée en partie par les opportunités foncières mais elle est également conditionnée par celle des entreprises et des emplois ». (Fol, 2013).

²⁵ *Ibid.*

la création d'une association spécialisée dans l'accompagnement social pour les nouveaux ensembles urbains construits par la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts (SCIC), et de l'association pour le logement des familles (Alfa). La préoccupation de faire participer les habitants à l'amélioration de leur cadre de vie quotidien était également rappelée en 1960 par le rapport de Guy Houist²⁶, au Conseil économique et social, qui soulignait la nécessité d'une consultation des habitants au-delà du caractère fonctionnel de leur habitat, lançant le débat sur cette question (Tellier, 2007).

Les premiers « conseils de résidents » sont créés par la Société centrale immobilière de la construction en 1965, traduisant une volonté des pouvoirs publics de laisser une place aux « résidents » dans la gestion et l'animation des équipements collectifs de leurs quartiers (Tellier, 2016). La question de l'institutionnalisation de leur participation à leur cadre de vie paraît alors clairement posée (Tellier, 2007).

C'est également dans les années 1960, au sortir du traumatisme de la guerre, que la sociologue Ewa Bogalska-Martin (2018) situe le « *besoin de récit mémoriel (...) dans la volonté de compléter l'histoire dite "officielle"* » et, corolairement, celui de créer la « figure du témoin ».

1.2. Quelques dispositifs participatifs formels dans le cadre du dispositif *Habitat et vie sociale*

Une accélération des marques de dégradation de l'habitat social est observée dès le début des années 1970. Pour Thibault Tellier (2007), les causes sont « *d'ordre matériel liées aux processus de fabrication* », mais aussi « *d'ordre social voire sociétal* ». En effet, même si dès la création d'une politique nationale des Grands ensembles, une certaine « mixité sociale » s'était institutionnellement organisée entre classes moyennes et couches populaires par les logiques de financements et de peuplement de ces nouveaux quartiers, et ce malgré une cohabitation parfois conflictuelle (Chamborédon et Lemaire, 1970), le mélange social n'aura pas perduré. Il disparaît principalement sous l'effet d'une politique en faveur de l'accession à la propriété qui conduit non seulement au départ massif d'habitants les plus solvables – renforçant ainsi la dégradation matérielle des Grands ensembles –, mais aussi à leur stigmatisation sociale. Ne restent que des populations économiquement captives : « *Habiter un grand ensemble est devenu un choix par défaut* » (Blanc, 2013).

²⁶Guy Houist était membre du Conseil économique et social de 1951 à 1969. Il était également détaché à la commission du Fonds national d'amélioration de l'habitat en qualité de représentant de l'Union nationale des Associations familiales, et président de la société coopérative d'habitation à loyer modéré.

En plus du départ des ménages les plus aisés vers des banlieues pavillonnaires, l'évolution du peuplement des Grands ensembles s'est trouvée également impactée par l'imposition aux organismes HLM d'un pourcentage minimum de logements à attribuer aux ménages défavorisés²⁷, mais aussi par la mise à disposition des logements devenus vacants à l'attention de travailleurs immigrés et de leurs familles. Les espaces urbains périphériques où ont été implantés ces Grands ensembles, ont ainsi essentiellement accueilli des populations les plus fragiles économiquement (Gaudric, Saint-Macary, 2013)²⁸, le moment n'étant pas propice pour décider de leur démolition en raison du manque de logements dotés d'un certain confort, notamment sanitaire (Driant, 2012). À propos de cette idée qui se propage à cette époque et qui présente avant tout les Grands ensembles comme porteurs de « ségrégation sociale ²⁹», les sociologues Barbara Allen et Michel Bonetti (2018, p. 195) noteront tout au long de leurs études un « *décalage finalement incompréhensible entre la focalisation sur les caractéristiques de l'occupation sociale de ces quartiers et l'absence de souci, de préoccupation, de soin, d'attention, aux caractéristiques et à la qualité des lieux (espaces, services, équipements) qui médiatisent les relations entre les habitants* ». Le programme *Habitat et vie sociale* (HVS), conçu d'abord comme une expérimentation (Fol, 2013), est introduit au milieu des années 1970 dans les cités de Grands ensembles en réponse à ce phénomène de « ségrégation sociale » et aux premières manifestations de violence urbaine. Il est aux origines de la Politique de la ville, avec une priorité claire donnée à l'intervention sur l'espace, complétée par des mesures d'accompagnement social (Blanc, 2007). L'objectif poursuivi est une réhabilitation et une modernisation de l'habitat, ainsi que la construction des équipements publics ou commerciaux manquants afin d'attirer à nouveau les couches moyennes. Dès lors, ces dispositifs sont considérés par certains comme des « *opérations de traitement spatial du social* » (Kokoreff, 2003), ou encore comme un moyen d'« *humaniser le béton* » (Tellier, 2016).

²⁷ Noémie Houard (2012) explique que l'apparition du thème de la mixité sociale est liée à ces évolutions qui ont été accentuées par la création de nouvelles catégories d'ayants droit aux logements HLM au début des années 1970 : « les "candidats prioritaires", les "occupants des immeubles déclarés insalubres ou en état de péril" et les "personnes expulsées ou provenant de cités de transit". En région parisienne, ce nouveau public, pauvre, se voit réservé jusqu'à un tiers des HLM. »

²⁸ Notons qu'en 1973, la circulaire Guichard a mis fin à la politique nationale de soutien aux Grands ensembles.

²⁹ « Une première circulaire en date du 24 mai 1971 demande en effet aux préfets « d'éviter des rassemblements trop importants de ces familles (en difficulté) dans un même groupe d'immeubles [...] pour éviter une certaine ségrégation ». Puis paraît la circulaire Guichard de 1973 qui met fin à la construction des grands ensembles précisément dans le but de "lutter contre la ségrégation sociale par l'habitat" » (Houard, 2012).

La proposition de l'État de lier les subventions HVS à la mise en place d'un dispositif de concertation³⁰ pouvait être considérée comme une innovation en matière de participation des habitants aux opérations de réhabilitation (Blanc, 1999)³¹. En effet, avant la mise en place de ces dispositifs, deux voix discordantes s'exprimaient en matière de réhabilitation³² : l'une cherchant à « *s'appuyer sur l'imagination et la créativité des habitants eux-mêmes* » ; l'autre s'inscrivant dans une série de dispositifs officiels visant à garantir la mise en œuvre de la démarche (Tellier, 2007). Si le décret du 3 mars 1977 a introduit une exigence d'implication des habitants pour les projets relevant du programme *Habitat et Vie Sociale*, aucune définition d'une méthodologie ni du contenu de cette dernière ne sont proposés (Blanc, 1995). De nombreux acteurs saisissent alors l'occasion d'innover dans leurs pratiques, faisant connaître un renouveau à la participation autour des idées d'autogestion. Les décennies 1970/80 ont été pour les professionnels de l'urbanisme et de l'architecture celles d'expériences participatives fortes (Bacqué et Mehmache, 2013), mais elles sont restées exceptionnelles dans le cadre des programmes HVS. Maurice Blanc (1999) notait à ce sujet que, hormis quelques exceptions, la participation des habitants est restée « *purement formelle* », et presque toujours « *octroyée à [ceux] qui ne voyaient pas son utilité* ».

1.3. Une implication sur le registre de la proximité, et une participation limitée à de la consultation

Le dispositif *Habitat et vie sociale* paraît rapidement dépassé, notamment par un accroissement des processus de ségrégation dans certaines cités d'habitation et des « violences urbaines » médiatisées comme « l'été chaud des Minguettes » dans la banlieue de Lyon en 1981. La Politique de la ville, dont la dénomination s'imposera seulement vers la fin des années 1980, s'élargit en 1982 avec la création de la Commission nationale de développement social des quartiers, puis à partir de 1984 avec la mise en place des conventions *Développement social des quartiers* (DSQ). Il s'agirait, pour Maurice Blanc (2007), d'une réponse précipitée du nouveau

³⁰ Bachmann et Le Guennec (1996, p. 268) notent que « *seules seront retenues les opérations où la municipalité et les gestionnaires "acceptent une méthode concertée avec les habitants"*. »

³¹ Thibault Tellier (2007) affirme que « *La volonté de faire participer les habitants à l'amélioration de leur cadre de vie quotidien est en fait bien antérieure à la dégradation des grands ensembles qui se développe au cours des années 1970. Avant d'y voir un possible remède à la désagrégation sociale des cités repris un peu plus tard par la politique de la ville, il s'est agi d'associer les habitants au développement et à la promotion même de leur nouveau milieu de vie*. »

³² Notons que les premières opérations de réhabilitation des grands ensembles avaient pour trait commun, selon Michel Kokoreff (2003), « *un traitement spatial de la question sociale* ».

gouvernement socialiste par des programmes³³ « *aux objectifs proches, mais mal coordonnés* ». Rappelons que, durant les années 1980, les politiques publiques se concentrent sur des territoires urbains particuliers, principalement des Grands ensembles (Kokoreff, 2003) et quelques quartiers anciens. L'institutionnalisation de cette politique se poursuit avec la création de la Délégation Interministérielle des Villes (DIV) en 1988 qui « *lui donne sa propre structure politico-administrative, qui se substitue aux différentes missions créées dans la période antérieure et qui doit coordonner les différentes actions et gérer la contractualisation, base de la mise en œuvre de la politique de la ville* » (Fol, 2013).

Dans l'idée de « comprendre pour trouver des solutions », trois principaux rapports ont été produits à cette période dont le plus emblématique est le rapport Dubedout, « Ensemble, refaire la ville », remis au Premier ministre en 1983 ; il préconise de « faire des habitants les acteurs du changement³⁴ », suscitant beaucoup d'espoir de la part des professionnels, des citoyens et des associations (Bacqué et Mechmache, 2013). Si ce rapport fait ressortir plusieurs principes devant orienter la Politique de la ville – tels que la discrimination positive territoriale, l'adaptation des politiques nationales à chaque territoire en difficulté, la transversalité des actions dans ces territoires, la gestion de projet, et la centralité de la place des habitants –, il insiste particulièrement sur cette dernière question en pointant le fait que les habitants sont mal informés et qu'ils n'ont aucun moyen de se faire entendre (Fol, 2013).

En réalité, cette approche a trouvé sa traduction opératoire dans les premières « régies de quartier » et dans quelques expériences de centres sociaux où il a été donné l'occasion aux habitants de faire porter leurs voix auprès des institutions³⁵.

C'est également à partir des constats du rapport Dubedout qui établit, selon certains, des « *principes qui rénovent de manière assez radicale les modalités de l'action publique* » (Fol, 2013), qu'a été créée la démarche DSQ. Pourtant, les objectifs de cette procédure, plus centrée autour des habitants, restent les mêmes que ceux des opérations *Habitat et vie sociale* : principalement l'amélioration des conditions de vie dans certaines cités. Mais la manière de les atteindre change : sont préconisées une plus grande part de responsabilité confiée

³³ En plus des DSQ, il y avait les Missions locales pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté, la Commission nationale de prévention de la délinquance (CNPD), les Zones d'éducation prioritaire (ZEP).

³⁴ Catherine Neveu (2011) explique qu'à cette époque « *la "participation des habitants", plus requise par les institutions que revendiquée par les habitants eux-mêmes, s'est inscrite dans le déploiement des politiques publiques urbaines conçues pour lutter contre les effets de plus en plus nets de la crise économique ; "les habitants" (le terme ayant perdu son H initial au profit d'un s terminal) désigne alors plus particulièrement les "exclus", qu'il s'agit de réinsérer dans la société [Genestier, 2001].* »

³⁵ Centre d'analyse stratégique, « La participation des habitants : trois pistes pour rénover la politique de la ville », Note d'analyse n° 278 au Premier Ministre, septembre 2012. URL : http://archives.strategie.gouv.fr/cas/system/files/2012-05-09-participation_des_habitants-na-278_0.pdf.

aux maires, une meilleure implication des habitants et des opérations plus transversales ; l'échelle d'intervention privilégiée est le quartier.

La Politique de la ville est redéfinie dès 1987 à la suite de l'évaluation de la première vague des opérations DSQ, avec un recentrage autour des services de l'État et un plus grand intérêt porté à la restructuration urbaine des quartiers concernés (Tellier, 2016). L'appellation DSU (développement social urbain) remplace celle de DSQ en 1988 : « *Il ne s'agit plus de traiter le quartier pour lui-même, mais dans son rapport à la ville, sinon à l'agglomération* » (David 2001), et ceci dans l'idée de réduire les écarts entre territoires : « *On passe du traitement des "familles à problèmes" au traitement des "territoires à problèmes"* » (Avenel, 2005). Cette transition marque une évolution controversée de la doctrine étatique : « *Cette nouvelle perspective est à la fois très juste et très dangereuse, car elle risque de diluer l'action en faveur des quartiers les plus en difficulté dans des politiques plus globales mais qui ne bénéficieront qu'à la marge aux quartiers dits "prioritaires". Dans le jargon de la politique de la ville, c'est le débat entre les "mesures spécifiques" et les "politiques de droit commun"*³⁶. »

Si le programme DSQ a marqué de nombreuses évolutions dans les priorités de la Politique de la ville, notamment en matière de citoyenneté, la priorité financière y est donnée à l'« urbain³⁷ », et la « *réhabilitation des logements, décidée par les organismes de logement social et sans concertation avec les locataires, continue à consommer l'essentiel des crédits* » (Blanc, 2007). Cette approche traduit selon certains chercheurs, une projection de la question sociale sur la question urbaine (Bacqué et Denjean, 2006). Par ailleurs, « *la politique des DSQ puis celle du Développement Social Urbain seront contrariées par d'autres logiques conduisant à cycliquement dissocier l'intervention physique sur l'espace de la politique sociale ou à se contenter d'un "accompagnement social" des opérations urbaines plutôt que d'y intégrer des dispositifs de gestion et de participation* » (Zetlaoui-Léger, 2007). Le rôle des habitants dans les opérations touchant à l'habitat reste « *essentiellement consultatif* » et s'exprime à travers des Conseils de concertation locative (institués en 1986) qui ont eu surtout pour vocation de formaliser les relations au plan gestionnaire, entre bailleurs et représentants des locataires habilités.

³⁶ Blanc, 2007, *op. cit.*

³⁷ L'« urbain » fait référence ici au cadre bâti et à une opération technique, formelle, « urbanistique », alors que ce terme est assimilé par plusieurs chercheurs à celui d'« urbanité ». Françoise Choay (1994) propose « *d'appeler l'urbain la nouvelle civilisation qui se met en place à l'échelle planétaire, supprimant l' ancestrale différence entre ville et campagne, et pouvant être définie comme le système opératoire, valable et développable en tous lieux, constitué par des réseaux matériels et immatériels, ainsi que par des objets techniques et dont la manipulation retentit dans un circuit bouclé sur les rapports que nos sociétés entretiennent avec l'espace, le temps et les hommes* ». (Merlin, Choay, 2010).

Enfin, l'action culturelle est aussi régulièrement associée aux interventions urbaines et aux activités sociales et éducatives dans ces quartiers dans le courant des années 1980. À ce sujet, la géographe Elizabeth Auclair (2006) pointe des limites liées à la logique des contrats DSQ : Si ce type de contrats a favorisé, par exemple, l'accès à la culture des populations, il aurait aussi insidieusement contribué à leur marginalisation et, de ce fait, à leur ségrégation sociale. C'est durant cette même décennie qu'émergent, de façon spontanée ou sous l'impulsion de chercheurs et d'acteurs politiques locaux, des récits sur la mémoire de l'immigration (Bogalska-Martin, 2018)

1.4. Participation et accompagnement « mémoriel » : une formalisation dans le cadre des Contrats de ville

À l'issue de nouvelles violences urbaines en 1990³⁸, l'institutionnalisation de la Politique de la ville se poursuit avec « *une réponse hautement symbolique* » (Blanc, 2007) : la création d'un ministère de la Ville et la nomination d'un ministre de la Ville en titre. Ce ministère est décrit par Maurice Blanc comme un « *ministère de la Parole* », car il s'apparente à une structure censée coordonner l'action des autres ministères concernés par la ville, mais qui « *ne fait pas le poids* » face à ces derniers, ce qui constitue l'une des raisons ayant entraîné sa disparition précoce. La deuxième mesure proposée face à la dégradation de la situation dans les « quartiers » est un projet « antighetto » en deux volets (la loi Besson et la loi d'orientation pour la ville – LOV) (Houard, 2012). La loi Besson a concerné la politique d'attribution des logements sociaux, et la loi d'orientation pour la ville du 13 juillet 1991 a eu pour objectif de lutter contre la ségrégation spatiale et sociale³⁹ en rappelant la nécessité d'impliquer les habitants à la mise en œuvre des interventions urbaines⁴⁰.

La Politique de la ville commence à se développer à un double niveau à travers deux instruments : les Contrats de ville consacrés au suivi urbain et social des quartiers, et les Grands Projets Urbains visant à transformer le tissu urbain en profondeur.

³⁸ Des émeutes éclatent à la suite d'une « bavure policière » dans le quartier du Mas du Taureau à Vaulx-en-Velin dans la banlieue de Lyon, pourtant donné jusque-là en exemple d'une Politique de la ville réussie. (Blanc, 2007).

³⁹ Noémie Houard (2012) précise la distinction entre l'expression de « ségrégation sociale » – qui appartient au vocabulaire de la gauche et de François Mitterrand – et celle de « fracture sociale » – lancée par Jacques Chirac en 1995 : « *[la première] justifie une démarche de lutte contre la concentration des pauvres par une meilleure politique de peuplement du logement social ainsi qu'une volonté de redistribuer celui-ci plus équitablement dans la ville* », là où la seconde « *introduit plutôt une volonté de mieux accueillir la population défavorisée, notamment au sein du logement social, quitte à le spécialiser dans cette vocation* ».

⁴⁰ Jodelle Zetlaoui-Léger (2007) rappelle que les actions encouragées par les acteurs institutionnels impliqués dans les opérations urbaines en lien avec la LOV ont surtout concerné trois volets connexes aux processus opérationnels eux-mêmes : la gestion locative, la « gestion urbaine de proximité » et l'animation socioculturelle.

Le lancement de GPU entre 1991 et 1994, qui deviendront les Grands projets de Ville de 2000 à 2006, concentre encore plus les crédits de la Politique de la ville sur les territoires les plus en difficulté⁴¹, accentuant davantage la nouvelle grille de lecture du tissu social à travers la catégorie de l'« exclusion », et négligeant l'analyse des processus qui sont à l'origine de telles difficultés (Bacqué et Mechmache, 2013). Mais le choix d'un dispositif donnant la priorité à l'« urbain » provient manifestement d'un questionnement déjà existant qui porte sur le rôle de la forme urbaine dans la genèse des problèmes sociaux (Fol, 2013).

Le programme GPV vient compléter, en les intégrant, les Contrats de ville⁴² mis en place en 1993 et pilotés par la Délégation interministérielle à la ville (DIV) et le ministère de la Ville. Mais selon Maurice Blanc (2007), malgré « *la volonté affichée de cohérence globale et de simplification administrative* », ces contrats ne résolvent en rien « *l'empilement des dispositifs au profit d'un contrat global et cohérent, négocié entre l'État central et les collectivités territoriales* ». Maurice Blanc pointe également une méfiance de la « rhétorique du contrat ». Selon lui, les collectivités territoriales « *y voient une forme de chantage exercé par le pouvoir central : "Vous n'aurez des crédits que si vous signez le contrat que nous avons préparé."* »

La volonté de restructuration urbaine des « quartiers » est également confirmée en 1999 par la mise en place d'un Programme national de renouvellement urbain⁴³ comprenant 50 grands projets de ville et 70 opérations de renouvellement urbain plus ciblées, lesquelles ont bénéficié de moyens financiers exceptionnels notamment pour des opérations de démolition-reconstruction importantes, mais ont à l'époque suscité plusieurs craintes, particulièrement au sujet des situations d'éviction qu'elles pouvaient provoquer (Genestier et Bacqué, 2004). Selon Sylvie Fol (2013), il s'agit là d'un « *tournant dans la politique de la ville* » car jusqu'au milieu des années 1990, les démolitions étaient très limitées car elles nécessitaient une autorisation préfectorale particulière qui n'est accordée que dans des cas très particuliers (Driant, 2012).

Cette continuelle évolution de la doctrine spatialiste au sein de la Politique de la ville est également affichée par la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) qui remplace de fait la LOV en 2000, tout en étant porteuse de directives allant bien au-delà du cadre de la Politique de la ville. Elle cherche à unifier les procédures de concertation et

⁴¹ « *Des populations spécifiques, spatialement définies, par-delà les logiques catégorielles des politiques sociales classiques* », « *les "vrais désavantagés"* » (Avenel, 2005).

⁴² Ces contrats cherchent à la fois à prolonger « l'esprit des DSQ » (qu'ils remplacent) en termes de concertation avec les habitants, et à s'en différencier en prenant en compte un maximum d'enjeux de nature différente (chômage, violence, logement, etc.) mais laissant plus de place au volet économique.

⁴³ Le Programme National de Renouvellement Urbain se présente comme une traduction des propositions du rapport Sueur (1998) qui « *met en avant l'objectif de mixité sociale et la nécessité de moyens plus importants pour la politique de la ville* ». (Fol, 2013).

systematise les Conseils de concertation locative, sans préciser leur implication dans les opérations de transformation urbaine, paraissant de ce fait paradoxalement moins ambitieuse que la LOV.

Durant cette décennie des années 1990, des actions à dimension mémorielle sont introduites par les acteurs politiques dans les quartiers de la Politique de la ville selon une logique clairement « descendante », comme le rappelle Ewa Bogalska-Martin (2018), qui s'est interrogée sur les motivations politiques des projets mémoriels centrés sur les mémoires de l'immigration initiés au moment de la destruction des lieux de vie. Elle suggère que, depuis la formalisation en 1998, du principe de « participation des habitants » par le Comité Interministériel des Villes, les acteurs publics et les spécialistes en communication qui accompagnent ces projets de renouvellement urbain perçoivent la nécessité de passer par le « récit de mémoires », sans se substituer aux logiques de la démocratie participative.

Ces actions portent alors plus particulièrement sur des récits (plus positifs) de l'immigration en termes de parcours de migration, d'engagement dans l'espace local, etc. (Delon, 2014). On se cantonne alors au registre narratif qui est sollicité à travers des entretiens visant à donner une image valorisante des personnes issues de l'immigration.

Un éclairage sur les actions à dimension mémorielle menées jusqu'en 2003

Dans le cadre du programme de recherche interministériel lancé en 2001 et intitulé « Mémoires, production de sens et de récits de et dans la ville⁴⁴ », une mission à double objectif – constituer un inventaire d'actions de terrain ayant la mémoire ou l'histoire comme objet ; et proposer une première analyse de cet ensemble mis à jour – est confiée à l'association l'Entre Deux⁴⁵. Celle-ci a déjà réalisé un répertoire analytique d'actions de terrain travaillant « l'histoire et/ou la mémoire de populations et/ou de territoires ». Cet inventaire, dont l'exhaustivité n'était pas la finalité, comptait en 2003, 196 actions⁴⁶ réparties sur l'ensemble du territoire national ainsi que

⁴⁴ Ce programme a été initié par le Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations, la Délégation Interministérielle à la Ville, les Ministères de la Culture et de la Communication, de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, de l'Équipement des Transports et du Logement, la Caisse des Dépôts et Consignations.

⁴⁵ Il s'agit d'une association qui était dirigée par Jean-Barthélemy Debost, aujourd'hui directeur Réseaux et Partenariats du Musée national de l'histoire de l'immigration.

⁴⁶ La constitution de ce corpus s'est faite par la consultation de lieux ressources et de réseaux professionnels, ainsi que par l'envoi d'un questionnaire à près d'un millier d'acteurs culturels, sociaux ou relevant de la Politique de la ville ou de personnes relais à même de connaître des actions de terrain sur cette thématique. Après des relances téléphoniques, le taux de retours a dépassé les 15 %.

sur les territoires et départements d'outre-mer. La plus ancienne de ces actions avait commencé en 1976 ; la plus récente était toujours en cours au moment de l'établissement de ce travail.

Le travail d'analyse présenté dans le rapport⁴⁷ sur lequel nous nous appuyons ici a consisté en l'observation de l'ensemble des données constitué par les actions répertoriées suivant la problématique définie par l'étude : « *en quoi est-ce qu'un "travail" (quelle que soit sa nature) sur la mémoire ou l'histoire d'une population ou d'un territoire apporte un mieux-être à cette population ou à ce territoire ?* ». Il a aussi consisté à réaliser une analyse plus fine de trois ensembles homogènes d'actions : 29 actions où le recours à la mémoire ou à l'histoire étaient destinés à accompagner une population ou un territoire en cours de transformation sociale ou urbaine ; 30 ayant pour objectif de valoriser les apports de l'« Autre » ; et 25 privilégiant le recueil, la sauvegarde et/ou la remémoration de l'histoire ou de la mémoire.

Ce travail souligne une absence quasi totale de réponses relatives aux projets ayant plus de cinq ans d'âge, et un nombre important de réponses portant sur des projets très récents (en 2003), en cours (au moment de l'enquête), voire en projet. Il apparaît alors que « *la prise en compte de l'histoire ou de la mémoire dans des projets d'action artistique, sociale ou culturelle est relativement récente.* »

Les auteurs de ce rapport expliquent cette « mémoire courte » par « *la réalité de fonctionnement des projets locaux, des structures et des acteurs de terrain et notamment ceux qui relèvent de la Politique de la ville* », mais aussi par le « *caractère encore éphémère des actions, le turnover important des hommes et des femmes agissant au plus près des habitants des quartiers sensibles et l'absence de tradition de conservation, d'archivages* ». Ce constat expliquerait le peu de retours concernant les opérations réalisées de la part des grandes structures nationales aux relais régionaux. En réalité, ce sont plutôt les intervenants extérieurs qui, pour diverses raisons, effectuent rétroactivement ce type de démarche.

La base de données est constituée d'informations au plus près des textes produits par les auteurs des réponses aux questionnaires retournés. L'apport extérieur majeur a été une remise dans le contexte des préconisations inscrites dans le document du Contrat de ville. Ces références ont pu être faites grâce à deux travaux : l'étude de l'agence Qipo réalisée pour le compte de la Délégation Interministérielle à la Ville en 1994, qui reprenait l'ensemble des Contrats de ville contemporains du XI^e plan et y relevait toutes les indications relatives aux thématiques de la mémoire, de l'histoire ou du patrimoine ; et celle comparable menée par la Direction au

⁴⁷ Jean-Barthélemy Debost, « Répertoire analytique des actions de terrain travaillant l'histoire et/ou la mémoire de populations et/ou de territoires », Rapport de mission réalisée dans le cadre du programme de recherche interministériel « Mémoires, production de sens et de récits de et dans la ville. », Association l'Entre Deux, mars 2003.

Développement et à l'Action territoriale (2001) qui reprend cette démarche sur les contrats de ville contemporains du XII^e plan.

Cette étude nous donne donc un éclairage assez complet sur les actions à dimension mémorielle menées jusqu'en 2003.

Elle montre que la plupart de ces actions ont porté sur l'histoire et/ou la mémoire des populations ainsi que sur l'histoire et/ou la mémoire urbaine et architecturale⁴⁸. Contrairement à ce que nous avons noté plus haut (Bogalska-Martin, 2018 ; Delon, 2014), il semblerait donc, selon cette étude, que l'histoire et la mémoire de l'immigration ne soit pas l'objet principal sur lequel portent ces actions⁴⁹ : « *Il y a sans doute là, dans la logique de préserver ou de dynamiser le lien social, une volonté de ne plus segmenter les populations ou les territoires. S'il apparaît des logiques communautaires, elles s'inscriront dans des actions ayant le devoir de mémoire comme objectif (...).* »

Par ailleurs, plus des trois quarts des actions relèvent de la culture. Un quart des actions est considéré notamment comme participant d'une démarche artistique⁵⁰.

Le public désigné le plus largement est celui des « *habitants* » (32,59 %). Cette donnée est interprétée comme le témoignage « *de la volonté d'une majorité de ces actions de toucher un public de proximité sans exclusive* ». Autrement, il s'agit d'actions touchant de façon spécifique le public scolaire (24,03 %) ou accueilli par des structures spécifiques. La référence au « *public intergénérationnel* » (18,78 %) marque, selon les auteurs, une volonté de faciliter le rapprochement entre les jeunes et les adultes en valorisant la transmission que permet l'action mémorielle.

L'exposition, la publication, les articles de presse, la conférence, les visites constituent plus de la moitié des modes de transmission d'une information ainsi que du déroulement d'une action et de sa portée.

La photographie, le son, le multimédia et le film représentent plus d'un cinquième des modes de restitution ; et le théâtre, la danse, la musique ou la chanson, à peine 13 %.

Les intervenants spécialisés dans un domaine historique ou artistique sont le groupe de partenaires le plus divers et le plus important⁵¹. Les personnes ou structures appartenant à la sphère de l'histoire, de la mémoire ou du patrimoine correspondent à près du tiers des intervenants, ce qui permet aux auteurs d'affirmer que la « *quasi-totalité des actions travaillant*

⁴⁸ Voir le tableau 5 « Objets des actions répertoriées » dans l'annexe 2.

⁴⁹ Ces divers constats peuvent s'expliquer par les problématiques de recherche différentes, par la nature du corpus enquêté, plus exhaustif ici, mais aussi par le mode d'enquête qui s'appuie davantage sur un mode déclaratif, ici le questionnaire.

⁵⁰ Voir le tableau 6 « Les types d'action tels que déclarés dans les réponses aux questionnaires » dans l'annexe 2.

⁵¹ Voir le tableau 7 « Les personnes ou lieux ressources qualifient les actions » dans l'annexe 2.

sur l'histoire ou la mémoire font appel à des professionnels ou amateurs éclairés en la matière. » Cette analyse révèle en outre qu'il existe des disparités entre le domaine artistique et celui de l'urbanisme et de l'architecture en ce qui concerne le recours à des spécialistes extérieurs : là où les « artistes-créateurs » prennent part à une action sur deux, les seconds n'interviennent que dans un quart des actions. Ce constat questionne la pluridisciplinarité de ces actions : « *On peut en effet s'étonner que des travaux portant notamment sur l'histoire d'un territoire fortement urbanisé recourent aussi peu aux spécialistes des questions urbaines ou architecturales.* »

Du point de vue du financement, le rapport met en évidence un « *quasi-paritarisme des financeurs en la matière* » : 47 % des financeurs sont des collectivités territoriales ; et 41 %, des représentants de l'État (dont 80 % relèvent de politiques de droit commun).

Quant aux objectifs (essentiels) de ces actions⁵², ils sont de différents ordres. Nous citerons ici les trois plus récurrents : améliorer la connaissance des habitants sur leur environnement (15 %), valoriser un territoire et/ou une population (12 %), constituer et mettre en œuvre des outils pour l'intégration, la citoyenneté (11 %). L'accompagnement de la population lors d'une transformation du territoire arrive en onzième position avec 6 % des réponses. En ce qui concerne ce dernier type d'objectif, qui nous intéresse particulièrement dans le cadre de cette thèse, les actions qui paraissent liées à une modification brutale d'un territoire ont comme point de départ commun la démolition ou le réaménagement de logements : un « *temps de la démolition-reconstruction qualifié régulièrement de "déchirure", "d'arrachement", d'événements "douloureux"* ».

Les éléments qui nous semblent importants à retenir concernant les résultats de cette étude sont les suivants :

- Des actions cycliques

Selon les auteurs, le corpus de l'étude ne permet pas de réaliser une analyse de la courbe d'apparition et de développement de ces actions à cause notamment de la « perte de mémoire » de ces dernières, laquelle implique une sous-représentation des plus anciennes et une surreprésentation des plus récentes⁵³. Ils pointent ainsi le manque de continuité dans la mise en place de ces actions au fil du temps, et l'existence de deux « cycles ». Un premier serait influencé par des dispositifs mis en place par l'État ou ses représentants. Un deuxième serait porté par des initiatives locales d'acteurs culturels ou

⁵² Voir le tableau 8 « Typologie des objectifs » dans l'annexe 2.

⁵³ Deux développements ont été constatés : un premier entre 1989 (2 actions repérées) et 1994 (29 actions) et un deuxième entre 1995 (4 actions repérées) et 2001 (26 actions).

sociaux participant à un « effet de mode », sans forcément être lié à une problématique contextualisée.

- Des actions ouvertes et accessibles à tous :

Ces démarches, qui seraient « *pour une fois simples à monter* », apparaissent comme très « séduisantes », car elles se présentent, d'une part, comme étant attentives aux habitants et, d'autre part, comme restant accessibles à la majorité des personnes concernées : « *tout le monde est capable de parler de son passé* ».

- Des actions établissant des liens, plus ou moins flous, avec la « concertation » et la « participation » des habitants dans l'aménagement de leur quartier.

De manière beaucoup plus rare, des actions sont présentées par les auteurs du rapport comme un « *outil au service de la participation des habitants à l'élaboration du devenir de leur environnement* ». Celui-ci établirait un « *rapport actif du passé au présent (qui) apparaît extrêmement positif. Il requalifie un espace, il valorise le travail des collégiens, il ouvre de nouveaux espaces pédagogiques et participe à l'élaboration et à l'expression d'une parole citoyenne de la part des collégiens.* » Dans une autre action, un atelier d'habitants aurait été conçu à la demande de ces derniers pour réaliser un travail sur l'histoire du quartier dans l'objectif du repérage et de la documentation d'éléments particuliers de son patrimoine architectural et urbain, et avec comme critères la qualité et l'attachement qu'y portent les habitants : « *Forts de cet inventaire, les participants souhaitent interpeller les décideurs sur leur choix* ». Il est également question d'un troisième cas dans lequel une association d'habitants indique qu'au terme de l'action qui a « *réuni plusieurs savoir-faire au service d'un projet d'habitants* », description vague du contenu de l'action. Les habitants ont défendu leur avis durant la phase de concertation du projet urbain.

Il semblerait, selon ce rapport, que si de tels liens existent, le mode de restitution de l'action y joue un rôle : « *Si a priori, n'importe quel type de restitution est valide, la création et la diffusion d'une réflexion alternative sur un aménagement à venir s'inscrivent dans une démarche différente que le désir de mobiliser une large partie de la population dans un spectacle aux fortes retombées en termes d'image.* »

Il est important par ailleurs de signaler que ces trois cas où l'action est décrite comme ayant abouti à une participation des habitants à l'aménagement d'espaces dans leur quartier ont été menés dans une logique « ascendante » (*bottom-up*), c'est-à-dire portée par des initiatives locales. Nous avons également remarqué que le lien avec la participation des habitants établi avec la transformation urbaine ne faisait pas partie des objectifs initiaux de l'action.

1.5. De l'accompagnement du volet « humain » de la rénovation urbaine à des enjeux de concertation

La loi du 1^{er} août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine (dite loi Borloo) institue le Programme National pour la Rénovation Urbaine (PNRU). Elle s'inscrit « en apparence » dans le prolongement du programme national de renouvellement urbain et de solidarité (Epstein, 2005), avec des objectifs de modernisation des Grands ensembles de logements sociaux « *en combinant la démolition, la construction “durable” et la mixité sociale* » (Blanc, 2013). La rupture avec le cadre bâti hérité des années 1950 à 1970 est plus clairement instituée à travers la réactivation du terme « rénovation » qui avait marqué dans ces mêmes années, comme au XIX^e siècle, la transformation brutale de quartiers anciens populaires.

Encadré 2 : Du terme « renouvellement » à celui de « rénovation »

Le recours à l'expression de « rénovation urbaine » dans la loi Borloo de 2003, en lieu et place de celle de « renouvellement urbain », a constitué pour certains chercheurs tels que Thierry Oblet et Agnès Villechaise (2012), un dévoiement langagier maladroit visant à justifier les opérations de démolition-reconstruction. Ils évoquent à ce propos « *une erreur de communication tant il existe un récit noir de la rénovation urbaine* ».

Dans un article qui propose une approche étymologique et l'usage dans le temps long des mots qui expriment la transformation urbaine, l'historien Laurent Coudroy de Lille précise que le terme « rénovation urbaine » a été réintroduit dans le vocabulaire de l'urbanisme avec la nomination en juin 2002 de Jean-Louis Borloo en tant que ministre délégué à la Ville et à la Rénovation urbaine. Celle-ci fut suivie par la création de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine en 2004. En effet, si l'expression « rénovation urbaine » a été utilisée dès les années 1930, puis a été particulièrement mobilisée pour décrire la politique constructive de la période dite des *Trente Glorieuses* impulsée par les décrets de 1958, elle avait été abandonnée vers 1977 avec « *la mise au point d'une politique de réhabilitation pour désigner un aménagement au bâti, au tissu urbain et social (...)* » (Coudroy de Lille, 2006). Cette disparition était liée, selon l'historien, aux critiques portées sur les modes opératoires des transformations des années 1950-1970, sans égard pour les quartiers populaires démolis à cause de leur état dégradé, mais qui avaient aussi implicitement justifié des processus de gentrification. Laurent Coudroy de Lille rappelle que, dans les années 1990, l'expression de « renouvellement urbain », plus neutre que celle de « rénovation urbaine », vient remplacer cette dernière pour décrire des actions de restructuration urbaine opérées dans les quartiers sensibles. En effet, « *en français, le mot “rénovation” a en urbanisme un sens très différent de celui du langage courant : la rénovation urbaine commence par la démolition de la totalité (ou d'une part importante) des immeubles existants, pour laisser la place à de nouvelles constructions. La mise en valeur du patrimoine architectural du quartier n'est pas de la rénovation, mais de la “réhabilitation”, ou de la “restauration”* » (Blanc, 2013).

Aussi, son emploi dans le programme de 2003 fait-il réagir nombre d'historiens, de sociologues⁵⁴ ainsi que des acteurs du logement, tant la rénovation urbaine de 1958 avait été analysée comme une « politique traumatisante » (Lelévrier, 2013). Pour Jean-Claude Driant, si ce terme refait surface avec le gouvernement de droite fraîchement élu, c'est notamment dans l'idée de lever le tabou de la démolition (Driant, 2012)⁵⁵. Selon Jacques Donzelot (2012), la différence entre les deux formules (renouvellement et rénovation) « *tient d'abord à l'ampleur du programme, à l'accroissement considérable du nombre des opérations prévues et des sommes engagées. Mais plus encore, au changement de la méthode de gouvernement de cette action* » : d'un comité interministériel censé veiller au couplage de l'action urbaine avec l'action sociale à une agence distincte de l'administration *stricto sensu*. La coupure avec les politiques de la ville antérieures, symbolisée par l'usage d'un terme rappelant les démolitions et les déplacements de populations qu'elles engendrent, tient donc également à une réduction de la liberté des collectivités locales pour définir le sens de l'action (Lelévrier, 2013).

En revenant sur « *l'histoire oubliée et méconnue du vocable "rénovation urbaine"* », Laurent Coudroy de Lille (2006) montre que la concurrence entre les termes « rénovation » et « renouvellement » était ancienne. Il cite par exemple la 5^e Journée mondiale de l'urbanisme de 1955 dans laquelle « *"rénovation" et "renouvellement" sont tour à tour renvoyés l'un à l'autre, pour nous dire en définitive que la rénovation n'est autre que la traduction technique du renouvellement*⁵⁶ ». Pour l'historien, « *le renouvellement est progressif, la rénovation est un choix. Le renouvellement est du côté de la loi et des principes... et la rénovation du côté des pratiques et des politiques. Enfin, le renouvellement s'opère par des éléments, la rénovation globalement* », elle est donc moins susceptible de chercher à préserver des traces du passé.

Alors que la politique de renouvellement urbain ne concernait jusque-là qu'une centaine de ZUP auxquelles s'était déjà adressé l'ensemble des procédures de la Politique de la ville et que les démolitions y étaient réalisées essentiellement sur des bâtiments extrêmement dégradés (Epstein, 2012), le PNRU de 2003 concerne plus de 750 quartiers classés en Zones Urbaines Sensibles (ZUS) – et d'autres quartiers hors ZUS. Il fait de la démolition une « *solution générique* » (Epstein, 2012).

La mise en œuvre de ce vaste programme de démolition du parc social, visant notamment à supprimer des traits caractéristiques de l'architecture des Grands ensembles et marquant « *un pas supplémentaire vers le "tout urbain"* » (Gaudric et Saint-Macary, 2013), est confiée à une agence nationale fraîchement créée, l'ANRU.

Il s'agit d'un établissement public industriel et commercial dont la mission est la mise en œuvre et le suivi de la réalisation du PRU⁵⁷. Devenant le « guichet unique » des subventions à la

⁵⁴ Comme Maurice Blanc qui écrivait en 2007 : « *La doctrine française fait une confiance excessive au remodelage de l'espace : oubliant la leçon de la « rénovation urbaine » des vieux quartiers centraux dans les années 1960, on reprend aujourd'hui la même expression pour désigner la démolition-reconstruction des grands ensembles et leur transformation par de grands projets architecturaux qui sont censés contribuer à la résolution des problèmes sociaux.* »

⁵⁵ Notons que le PNRU a été « *largement préparé par le gouvernement de gauche précédent* ». (Bacqué et Denjean, 2006)

⁵⁶ Laurent Coudroy de Lille cite le compte rendu dans *Urbanisme* n° 39-40, 1955.

⁵⁷ L'ANRU doit renseigner deux indicateurs, le taux de couverture des démolitions par des reconstructions et le respect du calendrier d'engagement du PNRU, pour « *attester de son efficacité* » auprès de ses tutelles, le ministère de la Ville et, dans une certaine mesure, celui du Logement, (Boisseuil 2016).

rénovation urbaine, l'ANRU a suscité des interrogations et des critiques relatives à son règlement, notamment en ce qui concerne les procédures d'octroi de ces financements : contraintes liées aux délais imposés, aux démolitions imposées, à l'opacité des règles de sélection des projets. Renaud Epstein (2012) explique que ce règlement⁵⁸, qui détermine « *les opérations éligibles au soutien de l'agence (assiette) et le niveau relatif de ce soutien (taux)* », a fortement incité les villes et les bailleurs sociaux à favoriser les opérations les mieux subventionnées (comme les démolitions) aux dépens de celles de nature sociale, qui sont totalement financées par les collectivités. Cette position de « guichet unique » a eu pour corollaire un afflux de « *candidatures de villes qui voulaient mener à terme un projet de renouvellement urbain en cours ou, plus fréquemment, par effet d'aubaine* » (Epstein, 2012) dû à la réduction des moyens d'interventions des autres guichets (Dormois, 2016). L'agence a pu ainsi inciter les élus à suivre son orientation (Donzelot, 2012), dans une forme de « néo-dirigisme urbain ». Ce dernier conduit à ce que plusieurs partenaires décident, et ce indépendamment de l'avis des résidents, d'un volume de démolitions « *donné par avance* », ce qui aboutit parfois à réduire le point de vue des collectivités locales (Deboulet, 2014). L'objectif de banalisation urbaine couplé à celui de mixité sociale s'est traduit en particulier par des opérations de démolition-reconstruction⁵⁹ :

« *Le projet du ministre de la Ville est clair : il s'agit de promouvoir la mixité sociale en changeant profondément la physionomie des quartiers, par la démolition de l'offre locative sociale, la diversification des statuts d'occupation, et le développement d'une offre HLM destinée aux classes moyennes.* » (Houard, 2012)

Encadré 3 : La « mixité sociale » pour parler de la « mixité ethnique »

Les recherches sur la question de la « mixité sociale » dans le cadre du PNRU semblent s'accorder pour affirmer ses liens plus ou moins ambigus avec la question de la « mixité ethnique ». Il s'agirait, selon Thomas Kirszbaum (2008), d'éviter justement une telle classification : « *Accolée au terme "mixité", l'épithète "sociale" permettrait de contourner les effets stigmatisants d'une classification explicitement ethno-raciale* ».

Cet extrait d'article de Thierry Oblet et Agnès Villechaise (2014, p182) résume cette approche : « *Omniprésente dans les textes, la mixité sociale aurait pu rester lettre morte dans la pratique quotidienne des opérateurs. Or, l'observation de leurs manières d'agir révèle que la notion, employée le plus souvent comme synonyme plus acceptable du véritable enjeu perçu, celui de la mixité ethnique, a survécu à la critique des sociologues. Ainsi, le terme est encore très présent dans le discours des bailleurs sociaux pour qui la mixité vise bien à "casser le ghetto...", soit à réduire des formes*

⁵⁸ Ce règlement a connu plusieurs évolutions depuis la création de l'ANRU.

⁵⁹ Le PRU prévoit également des opérations de réhabilitation.

relatives de concentration ethnique qu'ils imaginent difficilement conciliable avec la cohésion sociale ».

L'analyse développée par Isabelle Berry-Chikhaoui et Lucile Medina (2014), illustre également l'étanchéité des frontières entre ces deux notions quand il s'agit de rénovation urbaine. La question sociale apparaît pour les deux chercheuses comme un prétexte pour traiter implicitement de la question ethnique : « *L'enjeu de mixité sociale fonctionne comme un euphémisme et masque « une gêne à aborder frontalement la ségrégation ethnique », ses mécanismes politiques et économiques là où l'idéal républicain se fonde sur l'égalité des citoyens et tend à nier les différences. (...)* ». Selon ces autrices et leur collègue Dominique Chevalier (2016), qui ont enquêté sur la rénovation urbaine du quartier du Petit-Bard à Montpellier, les habitants peuvent voir dans l'énonciation du principe de mixité « *une stratégie de discrimination visant à les faire déguerpir pour que le quartier, une fois rénové, profite à d'autres* », ce qui se traduit au Petit-Bard par un sentiment que cette politique consiste à « *foutre dehors les Arabes* », en les déplaçant dans d'autres quartiers « sensibles ».

Ces démolitions, qui devaient obéir à la logique particulière du « un pour un »⁶⁰, ont été liées à des modes d'action spécifiques : proposer des logements de meilleur standing de manière à attirer potentiellement dans le quartier des couches sociales plus favorisées ; reloger ou déplacer ses anciens habitants (Fol, 2013). Sylvie Fol (2013) évoquait également à ce sujet le risque que « *le parc des logements sociaux ne puisse plus accueillir les grandes familles pauvres, qui vont se reporter sur le parc privé vétuste, alors même que les logements démolis étaient beaucoup plus confortables* ». Sabine Dupuy (2008) lui faisait écho en expliquant que « *les solutions envisagées auraient pour objectif de rendre moins visibles des populations touchées par la crise socio-économique en les dispersant ; on démolit là où se concentraient des groupes de jeunes "incivils" ... qui vont se regrouper un peu plus loin ! On démolit des bâtiments pour enrayer, effacer les carences de la gestion, de l'entretien et de la sécurité publique. On démolit parce qu'il n'y aurait pas d'autre recours face à des problématiques sociales.* » Ce PNRU – qui passe donc principalement par des démolitions et une diversification de l'habitat⁶¹ visant à disperser la population en attirant des « classes moyennes » (Lelévrier, 2013) – implique un relogement, parfois contraint, ressenti par certains comme une « éviction du lieu de vie⁶² », niant ainsi la valeur que ce dernier avait pour ses habitants (Deboulet et Lafaye, 2018). Ces mobilités imposées peuvent nourrir l'idée que « *le PRU sert à "récupérer le quartier" pour d'autres, ne*

⁶⁰ Une démolition = une reconstruction : « *Les reconstructions doivent s'effectuer à 50 % dans le quartier rénové et à 50 % au dehors. Les relogements doivent être réalisés pour moitié dans le quartier et également pour moitié dans le neuf, suivant des limites de restes à charge (François, 2014).* » (Boisseuil, 2016).

⁶¹ Des logements privés à louer ou à acheter, des logements sociaux neufs reconstruits pour 50 % à l'extérieur du quartier rénové, et des logements sociaux intermédiaires.

⁶² « *L'éviction se traduit par le caractère impératif de la démolition du logement, de l'immeuble et parfois du quartier, n'offrant a priori aucune prise à des résidents qui subissent une politique publique davantage focalisée sur le cadre urbain que sur ses occupants. Ces derniers se trouvent dépossédés de la maîtrise de leur espace domestique comme de leur environnement résidentiel, jamais réductible à sa disqualification.* » (Deboulet et Lafaye, 2018).

profitant ni aux familles déplacées, ni à celles nombreuses qui continuent à vivre dans des logements indécents, livrées aux “marchands de sommeil”, et pour certaines d’entre elles en situation d’expulsion » (Chikhaoui, Chevalier, et Medina, 2016), et qu’elles contribuent par ailleurs à « *affaiblir les solidarités sociales alors que se reconstituent plus loin des poches de pauvreté* » (Bacqué et Mechmache, 2013).

Ces relogements n'ayant pas réussi à disperser les « *pauvres*⁶³ », les enjeux de la mixité auraient finalement consisté pour nombre d'observateurs, quelques années plus tard, à « *la capacité des programmes neufs à fixer les habitants les plus “riches” et à en attirer de nouveaux* » (Lelévrier, 2010). Il semblerait, en outre, que, si les résidents observent une amélioration du cadre de vie de leur quartier, la « *dynamique d’éviction* » mise en place suscite toutefois de leur part une certaine méfiance à l’égard des institutions, renforçant par là même leur éloignement vis-à-vis de ces dernières. Ce sentiment est souvent accentué par une mise à écart des habitants dans les principales décisions concernant l’opération de rénovation urbaine, comme le principe de démolition et le choix des bâtiments à démolir, présentés comme « *non négociables* » (Deboulet et Lafaye, 2018). Marie-Hélène Bacqué (2014) estime que, malgré le développement d’une panoplie d’outils d’information et d’accompagnement dans ces opérations, « *l’enjeu de la “participation” se réduit à l’acceptabilité de l’opération bien plus qu’à sa définition, ce qui ouvre la porte à des marchandages partiels plus qu’à une véritable délibération et négociation* ». Ce constat renvoie, selon certains chercheurs, à une « *vision strictement urbanistique, fonctionnaliste et descendante, sans participation, de la rénovation urbaine* », une vision qui aurait pour corollaire un impensé du territoire vécu (Berry-Chikhaoui et Medina, 2014). Cette faible place donnée aux habitants serait, entre autres, l’une des conséquences du mode d’octroi des subventions qui impose des délais très serrés d’instruction et de validation des dossiers. Selon Agnès Deboulet (2014), ce sont ces délais très courts attachés à un tel projet qui empêcheraient son processus de maturation et de concertation.

Dans un article qui restitue les résultats d'une enquête sur quatre villes engagées dans le programme national de rénovation urbaine de 2003, Jacques Donzelot et Renaud Epstein (2006) avaient proposé quelques années plus tard d'évaluer, à partir de l'échelle de Sherry Arnstein, les démarches participatives qui y avaient été conduites et « *considérées comme les plus*

⁶³ Christine Lelévrier (2013) pointe le résultat contre-productif de l'application de cette politique : « *la démolition et le relogement n'ont pas dispersé les populations les plus pauvres ni favorisé leur mobilité à l'extérieur des quartiers. C'est même l'inverse qui s'est produit ; 89 % des ménages relogés restent dans leur commune, pour moitié dans leur quartier ; ils n'ont pas non plus accès majoritairement à des quartiers plus mixtes, 65 % des habitants concernés étant relogés dans une zone urbaine sensible.* » Elle note également un « *effet pervers* » du processus de démolition qui entraîne le départ spontané des 15 % de ménages les plus favorisés.

exemplaires à l'échelon national » par leurs instigateurs. Or selon l'analyse de ces deux chercheurs, celles-ci se situaient dans le premier et le deuxième niveau : la non-participation et la coopération symbolique. Ce constat s'expliquerait notamment par une tendance en France à chercher « *dans la participation beaucoup plus une légitimation de la décision qu'une mobilisation pour l'action* ». Pour Agnès Deboulet (2014), « *ce [serait] seulement par un accord trouvé sur la démolition que la participation [pourrait] sortir des cadres normés du PRU pour produire une co-décision* ». La chercheuse affirme par ailleurs que ces déficits participatifs sont à mettre en rapport avec les écarts socio-économiques qui séparent les organisateurs des offres de concertation de la population censée en bénéficier dans les secteurs paupérisés et qui manifesterait une incompréhension ou un rejet vis-à-vis de ces démarches, accréditant parmi les décideurs l'idée d'une inutilité des dispositifs participatifs : « *Ce constat fait quasi-unanimité sur le territoire national, conduisant les antennes locales des projets à circonscrire bien souvent la participation à une cellule de communication et à l'étendre parfois à des opérations de récupération de la mémoire des lieux.* »

Et en effet, les actions à dimension mémorielle semblent s'être de plus en plus développées dans le cadre de la Politique de la ville de manière concomitante, mais sans y être forcément articulées, aux projets de rénovation urbaine des quartiers. Certes, si une partie des recommandations du rapport Kedadouche⁶⁴ à Jean-Louis Borloo en 2003, dans le contexte de lancement de sa loi sur la rénovation urbaine, montre que « *l'essentiel des préconisations liées à la production du cadre bâti porte sur les dispositifs de communication et d'expression des habitants à développer* », une autre partie concerne « *le développement de l'action culturelle et de la vie associative comme vecteurs d'apprentissage de la citoyenneté et d'une construction collective d'une identité territoriale* » (Zetlaoui-Léger, 2007). C'est dans le cadre de l'« animation de la vie de quartier » que l'essentiel de ces préconisations apparaissent sous une forme « culturelle » qui aspire, selon ce rapport⁶⁵, à « *valoriser les habitants actuels* », mais également à « *développer la participation des habitants* ». Par ailleurs, celui-ci insiste sur un autre point : « *valoriser l'histoire (industrielle, populaire ou artistique...) d'un quartier a le double avantage de permettre une ré-appropriation des lieux et une mobilisation active des habitants* ». Jodelle Zetlaoui-Léger (2007) souligne que ces recommandations visaient surtout

⁶⁴ Le rapport Kedadouche (avril 2003) est une commande sur « la participation des habitants dans les opérations de renouvellement urbain » faite par le ministre délégué à la Ville et à la rénovation urbaine, Jean-Louis Borloo en 2003 à Zaïr Kedadouche, chargé de Mission à l'Inspection Générale des Affaires Sociales.

⁶⁵ Zaïr Kedadouche, *Rapport sur la participation des habitants dans les opérations de renouvellement à l'attention de Jean-Louis Borloo*, Ministre délégué à la Ville et à la Rénovation Urbaine, avril 2003.

à accompagner les opérations d'aménagement en faisant appel à des personnes expertes (en histoire, photographie, cinéma, sociologie, ethnologie, musique, peinture, théâtre, ...) pour animer la vie du quartier et engager un travail sur la mémoire des sites⁶⁶, ce que Barbara Morovich (2014) appellera l'accompagnement des rénovations urbaines par un volet « humain ».

Si ce type de démarche était déjà présent dans le cadre des opérations de renouvellement urbain à la fin des années 1990, il était très rare que des liens soient établis avec la concertation ou encore la participation des habitants. Ils sont évoqués implicitement dans les textes réglementaires, puis de manière encore plus explicite dans les guides méthodologiques produits par l'ANRU sur la conduite de la rénovation urbaine.

1.5.1. Question mémorielle et enjeux de concertation dans le premier PRU

Le règlement de l'ANRU de 2005 ne mentionne pas explicitement le travail de mémoire avec les habitants, mais il semblerait qu'il soit inclus dans les actions de constitution d'archives filmographiques et documentaires évoquées dans le cadre de « la concertation et la communication » : « *L'Agence accorde des subventions aux actions de concertation et de communication vers les habitants sur l'ensemble du projet de rénovation urbaine. Il s'agit notamment de dépenses matérielles pour la réalisation et la diffusion de documents et supports, la constitution d'archives filmographiques et documentaires, la location de salles, l'organisation de réunions publiques, la réalisation de manifestations rassemblant les habitants autour du projet. (...) L'assiette subventionnable est composée des dépenses engagées dans ce cadre par le porteur de projet. Le taux de subvention de l'Agence est limité à 50 % de la dépense subventionnable*⁶⁷. »

La série des fiches repères « la concertation dans un projet de rénovation urbaine », réalisée en 2007 par les membres du centre de ressources de l'ANRU, nous renseigne sur la façon dont l'agence a considéré la question mémorielle au début du PNRU et l'a articulée à celle de la concertation.

Ces fiches reprennent les principaux éléments de capitalisation de six journées de rencontres sous la forme de forums régionaux entre des acteurs de la rénovation urbaine qui s'étaient tenus

⁶⁶ L'auteure relève qu'apparaît en filigrane dans ces recommandations l'habituelle séparation entre les acteurs du milieu socioculturel et ceux de l'aménagement.

⁶⁷ Arrêté du 31 janvier 2005 portant approbation du règlement général de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine. Disponible en ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000448334>.

auparavant. Chacune est présentée comme un document « *pratique et pédagogique* » qui propose des outils pour les équipes de rénovation urbaine et qui peut aider les élus à conduire des processus de concertation. La question mémorielle en lien avec la concertation y apparaît à plusieurs niveaux.

Par exemple, dans la première fiche relative aux enjeux de la concertation avec les habitants, la question de la « mémoire » est d'abord présentée dans un registre de « transmission », en lien avec les « *actes majeurs d'aménagement* ». Ces derniers « *doivent être respectueux des ressources du territoire dans le souci de ce qui sera légué aux générations futures, mais aussi valoriser la mémoire, les talents et les savoir-faire de ceux qui y vivent pour une meilleure appropriation par tous du projet* ». Ensuite, dans un registre plutôt transitionnel, le sujet de la mémoire est mis en lien avec la problématique du « changement » qui implique, selon ce texte, une « *prise en compte de l'histoire du site* », sans toutefois que les champs de cette prise en compte (en dehors d'un volet identitaire au plan géographique local) ni son niveau ne soient précisés :

« C'est une dynamique de changement à créer, qui loin de refuser ce qui a précédé, regarde le passé en face et le prend en compte pour écrire une nouvelle page de l'histoire du territoire. Les expériences du passé, y compris celles qui ont produit le plus de désordres, sont riches d'enseignement. Et pourquoi changer si l'on ne sait pas ce qu'il faut changer ? À bien y regarder, on trouvera aussi, dans cette mémoire, ces signes de ce qu'il faut transformer aujourd'hui, ces occasions ratées et ces bonnes idées trop vite enterrées. On retrouve surtout ce qui permet d'entraîner dans le changement, une identité commune fondée sur des valeurs. »

La fiche n° 2 est intitulée « Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de concertation ». La « mémoire » y est mentionnée en faisant référence à celle « du projet de rénovation urbaine ». Ce registre s'adresse surtout aux porteurs de projets et ne suppose pas nécessairement l'implication des habitants, puisqu'il s'agit « *d'organiser le suivi et la mise en mémoire de tout ce qui est entrepris sur le plan de la concertation* ».

Dans la fiche repère n° 3, qui présente le relogement comme un enjeu de concertation avec les habitants, « *conduire un travail conjugué sur la mémoire et l'avenir du quartier et de la ville* » figure comme une « *bonne pratique*⁶⁸ » pour associer les publics à la démarche de relogement. Il s'agit encore ici d'un registre transitionnel visant l'expression du vécu des habitants avec un

⁶⁸ Renaud Epstein (2012) explique dans l'ouvrage *À quoi sert la rénovation urbaine ? Comment l'ANRU a fondé sa politique de communication en direction du milieu professionnel de la rénovation urbaine sur « la valorisation d'opérations locales et des "bonnes pratiques" qui y sont développées »*. Le corpus de « bonnes pratiques » mis en avant par l'agence a, selon le chercheur, « *d'autant plus efficacement contribué à la diffusion des normes de l'agence qu'elles ne se présentent pas comme telles, mais comme la capitalisation pragmatique d'expériences locales qui ont fait leurs preuves* ».

double objectif, d'accompagnement psychologique des habitants et de production de supports permettant de valoriser le quartier :

« Pendant le temps du relogement et des opérations de démolition, des actions collectives peuvent être conduites sur le développement des quartiers et des villes à partir d'un travail sur leur histoire reliant la mémoire et l'avenir, ceci afin d'aider les habitants à faire le "passage" et à ne pas "rester" dans le passé. Ces actions font l'objet d'un travail généralement concerté au sein de groupes de travail, "d'ateliers de la mémoire". Ces travaux donnent lieu à la réalisation de spectacles, de reportages photographiques, de reportages radiophoniques avec témoignages d'habitants, d'expositions. Ces initiatives favorisent ainsi une prise et une libération de la parole des habitants qui "éponge" leurs inquiétudes. Elles permettent de construire de nouveaux repères et d'accompagner les mutations sociales et urbaines. Elles valorisent les parcours et les savoirs, l'expression du vécu des habitants et de leur place dans l'histoire urbaine. Ces initiatives s'appuient sur un croisement d'approches culturelles, patrimoniales et sociales et utilisent les outils méthodologiques de l'ethnographie et de l'action participative (entretien semi-directif, atelier collectif, enquête de terrain, observation participante...) pour mettre en valeur l'histoire, les cultures et les identités locales. »

La fiche repère n° 4 sur les « dispositifs, instruments, outils au service de la concertation avec les habitants » présente « les actions pédagogiques sur la mémoire ou le devenir du quartier » comme un « conseil pratique » pour « rendre les habitants acteurs », particulièrement les publics différents de ceux des actions de concertation :

« Tout projet d'aménagement met en jeu l'identité d'un quartier. Cette question, abordée souvent de manière détournée lors d'une phase de concertation, mérite un traitement particulier, notamment pour les projets de rénovation urbaine les plus lourds. Aussi, il peut être utile de travailler sur la mémoire du quartier et tout ce qui peut concourir à aider les habitants à assumer ce qu'est leur territoire et comment il va évoluer avec eux. Ces actions pédagogiques peuvent concerner en priorité des personnes qui prennent parfois peu part aux actions de concertation. Elles peuvent prendre la forme de recueils de témoignages ou de documents historiques, des expositions, mais aussi des colloques. »

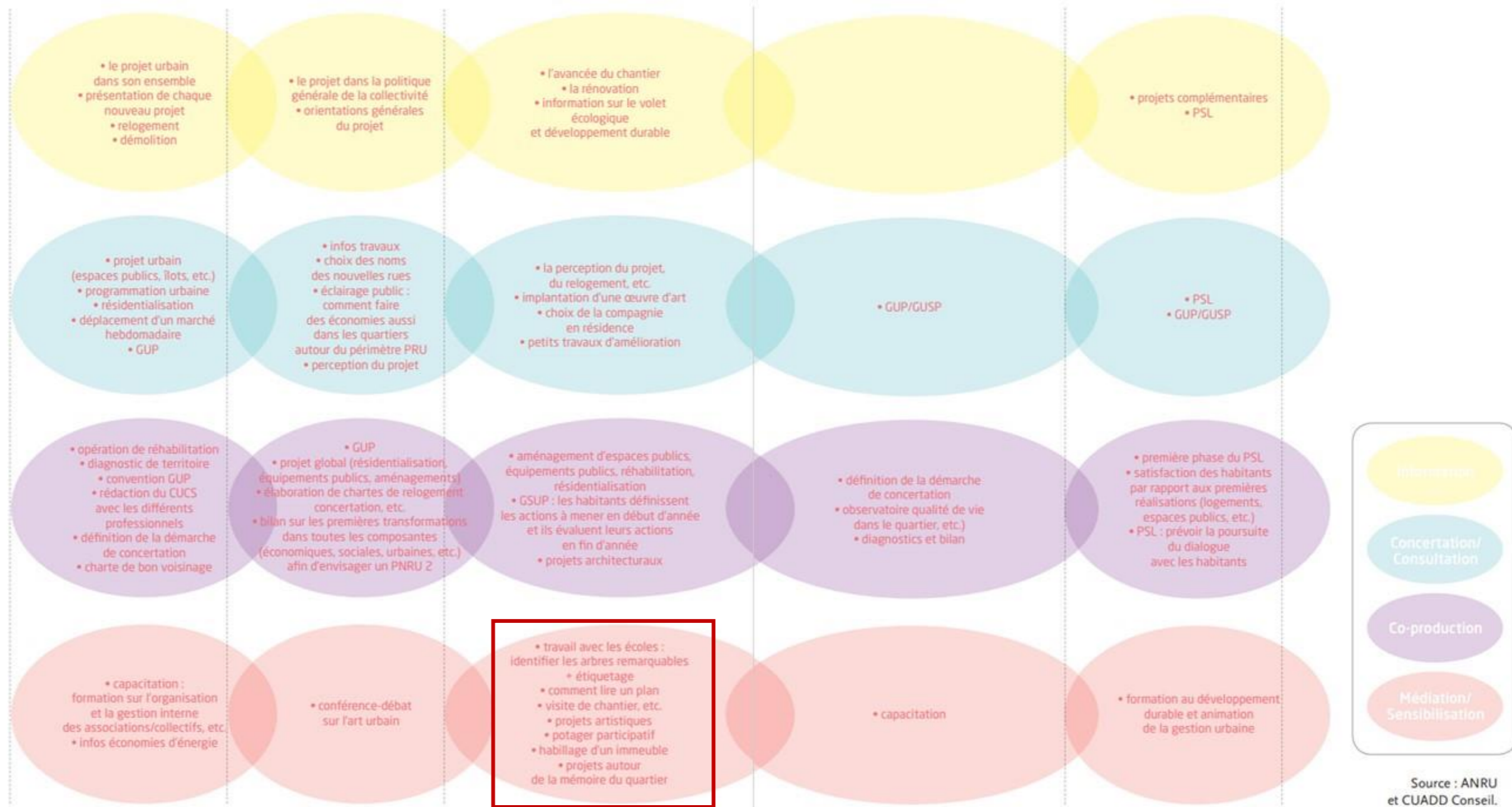
Ces quatre fiches repères présentent les premières recommandations publiées de l'ANRU à propos des démarches mémorielles en explicitant leur articulation à la concertation. Malgré des registres relationnels différents, selon les enjeux associés à la concertation, la dimension « identitaire » de ces démarches, en référence à l'histoire des lieux en cours de transformation, est quasi systématiquement évoquée.

En 2014, l'ANRU a publié un ouvrage intitulé « participation(s) des habitants ». Ce document visait à formuler de nouvelles recommandations pour le NPNRU, et revient sur la façon dont ont été réalisées les actions participatives dans le cadre du premier PNRU. Les actions autour de la mémoire y figurent parmi les « sujets de concertation⁶⁹ » possibles. Ils sont catégorisés comme « dispositif de médiation/sensibilisation », dispositif souvent utilisé au milieu du projet PRU selon la frise chronologique⁷⁰ suivante (cf. figure 3).

⁶⁹ Selon ce rapport, les sujets de concertation ont été classés en quatre niveaux : information ; consultation et concertation, co-production ; médiation, sensibilisation et pédagogie.

⁷⁰ À ce sujet, les auteurs précisent que : « L'observation de plusieurs projets de rénovation urbaine a permis d'élaborer une frise chronologique simplifiée, même si tout le monde s'accorde pour dire qu'il est tout à fait possible d'utiliser un dispositif au début, au milieu et parfois même en fin de projet PRU. »

Figure 3 : Les sujets de concertation dans un projet de rénovation urbaine



Source : ANRU, *Participation(s) des habitants 2003-2013*, Editions de l'Aube, 2014

Si les actions à dimension mémorielle sont subventionnées à hauteur de 50 % par l'ANRU⁷¹, le Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) est également particulièrement mobilisé dans le cadre de ces subventions, puisque, d'une part, les initiatives en faveur du travail mémoriel font partie, dans une large mesure, des projets financés par les CUCS et que, d'autre part, la gestion urbaine de proximité, également financée par les CUCS, est au cœur de leur dispositif d'action⁷².

Encadré 4 : CUCS et GUP : le « volet social » de la rénovation urbaine

Les CUCS sont des contrats⁷³ passés entre l'État et les collectivités territoriales des quartiers en difficulté de 2007 à 2014. Ils ont succédé aux Contrats de ville qui étaient arrivés à échéance en 2006. « À défaut d'être dénoncés, ceux-ci ont été passés sous silence dans la loi du 1^{er} août 2003 et les budgets de l'État qui transitaient par ces contrats ont rapidement décliné sous l'effet de la remontée des crédits d'investissement vers les caisses de l'ANRU et des régulations budgétaires qui ont touché leurs crédits de fonctionnement. » (Epstein, 2012). Après les émeutes de 2005, leur pilotage a été confié à l'Acsé⁷⁴, décrite par Renaud Epstein (2012) comme « une agence qui devait "être à l'humain ce que l'ANRU est à l'urbain" ». Maurice Blanc (2007) pointe cette « affirmation de la nouvelle priorité donnée au social sur le spatial » qui « doit être prise avec prudence », car « on est de nouveau dans une logique de multiplication des opérateurs ».

Selon le rapport du CES de 2009, les CUCS s'appliquent majoritairement à articuler au projet urbain un projet social au service du PRU visant en particulier à ce que les habitants s'approprient leur quartier. Or, étant donné les disparités budgétaires entre les CUCS, ces derniers se limitent dans les faits à accompagner les projets de rénovation urbaine (Epstein, 2012).

La circulaire du 24 mai 2006 de mise en œuvre des CUCS prévoit l'élaboration d'un programme de gestion urbaine de proximité (GUP)⁷⁵ dans les Zones Urbaines Sensibles de plus de 500 logements, qu'elles soient inscrites ou non dans le PNRU. Par ailleurs, la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine de 2003 a imposé l'introduction d'un volet GUP dans les PRU. Si une charte ou une convention de la GUP doit en principe être signée dans les six mois après la signature de la convention de rénovation urbaine, dans les faits, de nombreux sites en rénovation ont accusé un certain retard en la matière ou produit des documents fragmentaires. Tel que cela est formalisé par l'ANRU, la GUP a pour vocation à la fois de soutenir le fonctionnement social et urbain de telle rénovation et de prévenir les enjeux de gestion. En revanche, « les nouveaux aménagements, réhabilitations et autres résidentialisations sont censés faciliter la GUP, en aval, en réorganisant et

⁷¹ Point 4.1.3 La concertation et la communication, Arrêté du 31 janvier 2005 portant approbation du règlement général de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine.

⁷² Comité d'évaluation et de suivi de l'ANRU, *La rénovation urbaine à l'épreuve des faits, France, La documentation Française*, 2009.

Composé de représentants provenant de la société civile (architectes, porte-parole du monde associatif, enseignants, etc.), ce comité, créé en 2004, est indépendant de l'ANRU, quoique financé sur son budget. Sa mission est d'évaluer régulièrement les réalisations du PNRU par l'élaboration de rapports rendus publics. En outre, ce comité peut faire remonter des suggestions d'amélioration des résultats du programme sur la base de ses propres études et enquêtes.

⁷³ Le cadre général et les orientations des CUCS ont été définis par le comité interministériel à la ville (CIV) du 9 mars 2006.

⁷⁴ Un établissement public à caractère administratif créé en 2006. Les lois de 2003 et 2006 ont ainsi instauré un double pilotage de la Politique de la ville effectif jusqu'à la réforme de 2014 (Boisseuil, 2016).

⁷⁵ Cette mesure initiée en 1998 est devenue incitative avec les Contrats de ville 2000-2006, par une injonction de formalisation d'un volet GUP dans chaque contrat, puis a connu un accroissement avec l'ANRU qui l'a considéré comme une « composante indispensable du projet de rénovation urbaine ». Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) Alsace, compte-rendu de la séance « La Gestion Urbaine de Proximité (GUP) de la journée des professionnels de la ville qui s'est déroulée le 23 septembre 2008 à Colmar. URL : https://www.oriv.org/wp-content/uploads/oriv_cr_jdp_gup.pdf.

en rationalisant l'espace, mais aussi en simplifiant les modalités de collaboration des multiples acteurs intervenant dans les quartiers rénovés » (Pauline Kertudo, et al, 2018). Les dispositifs GUP – qui s'étaient jusque-là limités à des actions « *nécessitant la coopération des services des villes et des bailleurs sociaux (principalement la gestion des ordures ménagères et des encombrants, ainsi que la mise en place du tri sélectif, l'organisation du stationnement, la gestion des épaves) et à l'amélioration des modes d'intervention dans ces domaines* » (Allen et Bonetti, 2018) – se sont vus inscrire dans beaucoup de villes dans de nouvelles logiques organisationnelles, incluant de nouveaux types d'actions comme les actions autour de la mémoire du quartier⁷⁶.

Par ailleurs, l'implication des habitants sous différentes formes (information, organisation de visites de quartier, réunions ou ateliers pour la réflexion sur des aménagements dans l'espace public), par des équipes de GUP, a conduit certains à considérer ce dispositif comme un « levier de la participation citoyenne » (Kertudo *et al.*, 2018).

Ewa Bogalska-Martin (2018) indique que ce changement du référentiel d'action sociale, donnant plus de place aux actions collectives, a participé à ce que les initiatives autour des témoignages d'habitants sur leur vie et leur histoire reçoivent l'adhésion des acteurs locaux et des travailleurs sociaux en quête de nouvelles pratiques d'intervention sociale. C'est ainsi que les projets mémoriels sont devenus un « *outil par excellence de la nouvelle doxa de l'action sociale* ».

1.5.2. Explicitation de la question mémorielle dans le NPNRU

Le premier article de la loi n° 2014-173 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine (Loi Lamy du 21 février 2014) redéfinit le cadre général de la Politique de la ville et inscrit cette dernière « *dans une démarche de coconstruction avec les habitants, les associations et les acteurs économiques, s'appuyant notamment sur la mise en place de conseils citoyens* ». Cette loi crée également un Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) et confie sa mise en œuvre à l'ANRU qui doit le réaliser sur la période 2015-2024. Le PNRU a quant à lui été achevé en 2020.

Outre le retour à l'utilisation du terme « renouvellement », trois évolutions importantes apparaissent dans ce nouveau programme : une contractualisation en deux temps (protocole de préfiguration puis convention opérationnelle), un portage des projets au niveau de l'agglomération plutôt qu'au niveau de la commune, une ambition forte sur l'association des habitants à la conception et à la mise en œuvre des projets notamment via les conseils citoyens et les maisons de projet⁷⁷. D'un autre côté, les projets du NPNRU doivent, tout comme ceux du PNRU, répondre à des objectifs en matière de relogement des ménages, et mettre en place une gestion urbaine de proximité.

⁷⁶ Un article qui traite des effets de la rénovation urbaine sur la gestion urbaine de proximité donne l'exemple d'un travail sur la mémoire d'un quartier à Cergy qui a été initié par l'agent de développement local de la Maison de quartier. Ce travail a donné lieu à la réalisation de productions de différentes natures : qu'il s'agisse de la création d'un reportage photographique (en 2004-2005), de l'édition d'un ouvrage (2007) distribué à tous les foyers du quartier ou encore de l'animation d'une émission radiophonique. (Pauline Kertudo, *et al.*, 2018).

⁷⁷ <https://www.anru.fr/le-nouveau-programme-national-de-renouvellement-urbain-npnru>.

Par ailleurs, la question mémorielle est plus explicite dans le nouveau règlement de l'ANRU⁷⁸ : les actions et missions portant sur « l'histoire et la mémoire des quartiers sur le champ urbain » y apparaissent clairement comme « moyens d'accompagnement du changement induit par le projet de renouvellement urbain » dans le cadre du principe structurant intitulé « financement des opérations d'ingénierie nécessaires en vue de l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet de renouvellement urbain ». Elles y sont décrites comme des démarches de « constitution d'archives filmographiques et documentaires, organisation d'expositions, actions de recueil et de valorisation de l'histoire », dont la subvention est plafonnée à 50 000 € par quartier.

Ce rappel historique montre que les fondements de la Politique de la ville ont été posés par le programme *Habitat et vie sociale* (HVS)⁷⁹, avec un argumentaire marqué par des « accélérations et des réorientations brusques consécutives à des épisodes émeutiers » (Epstein 2013, p. 37). La politique de Développement Social des Quartiers (DSQ) a fait partie de ces évolutions liées à des moments d'insurrection⁸⁰. Plusieurs rapports (Schwartz, 1981 ; Dubedout, 1983 ; Bonnemaïson, 1983) ont donné lieu à la création de nouveaux dispositifs : DSQ, CCPD (Conseils communaux de prévention de la délinquance), missions locales pour l'insertion des jeunes – qui, mis bout à bout, ont constitué, selon Renaud Epstein (2013, p.40), « l'ossature d'une nouvelle politique socio-urbaine qui prendra par la suite le nom de "Politique de la ville" ». Cette politique, elle-même érigée dans un contexte de violences urbaines⁸¹, a fini par rencontrer elle aussi un échec difficilement contestable au lendemain de celles de 2005 (Epstein, 2013, p. 38). Le renouvellement urbain puis la rénovation urbaine, institués dans des contextes tendus de restructuration sociale et spatiale, ont privilégié, sur le plan formel, une approche « spatialiste » (Genestier et Bacqué, 2004) du « problème des Grands ensembles » et de leur mauvaise image. Celle-ci a permis au PRU de connaître un certain succès, lié à la visibilité de

⁷⁸ Dans le document « les règlements généraux de l'ANRU relatifs au PNRU et au NPNRU », disponible en ligne : https://www.ecoledurenouvellementurbain.com/wp-content/uploads/2018/05/PdP-ERU_RGA-PNRU-NPNRU_14mai2018.pdf.

⁷⁹ Selon Renaud Epstein (2013), les préoccupations qui ont abouti à cette procédure qui s'est développée dans les années 1980 et 1990 ont débuté en 1971 à la suite du meurtre d'un jeune de la cité des 4000 à la Courneuve. Le ministre de l'Équipement et du Logement de l'époque avait alors signé deux circulaires. La première, de nature urbanistique, ordonnait l'arrêt de la construction de tours et de barres d'immeubles dans les villes moyennes ; la seconde, à caractère social et culturel, avait pour but de remédier au malaise des quartiers. Renaud Epstein indique que le problème de l'animation des quartiers s'est trouvé au centre de l'attention du groupe Habitat et Vie Sociale – mis en place en 1971 – par la recherche de solutions dépassant le seul recours à de l'équipement.

⁸⁰ Émeutes des années 1980 dans la banlieue lyonnaise.

⁸¹ Deux mois après les émeutes du Mas-du-Taureau en 1990 (un quartier qui venait d'être réhabilité dans le cadre d'une opération de DSQ), François Mitterrand annonce le remplacement du DSQ par une politique nationale de la ville. (Epstein, 2013, p. 40).

ses résultats par rapport aux actions menées précédemment dans la Politique de la ville. Si ce succès reste mitigé, cela est notamment dû à la limite à opérer sur certains phénomènes (violence⁸², paupérisation, mixité sociale, intégration sociale, etc.). Les habitants ont toutefois été très peu consultés au sujet de la pertinence de tels projets de rénovation. Si les intentions de départ des acteurs de la PRU étaient louables, ses retombées étaient faibles, voire discutables (Bacqué et Mechmache, 2013).

De façon générale, la Politique de la ville a souffert d'un déficit d'inclusion⁸³, particulièrement en termes de participation des habitants qui, lorsqu'elle a été mise en pratique, l'a été « *sur un mode purement formel* » (Blanc, 2008) s'apparentant à de l'animation. Qu'en a-t-il été lorsque ces démarches ont reposé ou ont été liées à des actions mémorielles ?

⁸² Renaud Epstein (2012) évoque même une corrélation de l'occurrence des émeutes et de la mise en œuvre des opérations de rénovation urbaine.

⁸³ Barbara Allen et Michel Bonetti (2018) montrent que, dans le cadre de la Politique de la ville, nombre de collectivités territoriales sont passées à côté, par manque de volonté, d'ambition ou de courage politique, d'un enjeu social essentiel, celui de l'inclusion des quartiers et de leurs habitants dans la cité. Selon les auteurs, les collectivités auraient dû intégrer les quartiers « *dans l'ensemble de leurs politiques de développement, dans les politiques conçues à l'échelle des villes et à l'intérieur de ces quartiers, ce qui n'excluait pas, bien évidemment, de mettre en œuvre des démarches particulières pour traiter certains problèmes spécifiques.* »

2. L'histoire et la mémoire dans la Politique de la ville

L'écriture de l'histoire des quartiers populaires et le recueil de la mémoire de leurs habitants ont été présentés, dans les premières années de la Politique de la ville, comme l'un de ses volets essentiels dans le cadre du développement culturel mis en œuvre par cette dernière. Dans cette partie, nous tenterons d'approfondir les principaux enjeux que recouvrent les actions à dimension mémorielle menées dans le contexte de cette politique. Dans la partie suivante, nous montrerons que le contexte de démolition-reconstruction fait apparaître de nouveaux enjeux.

2.1.Des enjeux de connaissance et de reconnaissance

Dans son livre *Mémoires et territoires : repères pour l'action*, qui se présente comme une synthèse des actes de trois séminaires organisés de 2005 à 2008⁸⁴, la géographe et sociologue Catherine Foret (2011) présente la « connaissance » comme l'un des enjeux du travail sur les mémoires. Celui-ci peut se traduire de plusieurs manières selon le contexte d'intervention : « *combler les vides de l'histoire* », « *sauver les archives populaires* », « *pallier le manque d'archives écrites* », etc. Cette production de « connaissances », qui s'appuie essentiellement sur le recueil de témoignages, sert alors notamment à constituer des archives de la Politique de la ville et des quartiers qu'elle concerne. Toutefois, comme l'indique André Bruston (2006), il est difficile, à la fois pour les acteurs de la ville et pour les archivistes, d'identifier les « producteurs » de documents à collecter.

La question des archives a longtemps été liée aux actions à dimension mémorielle, et a reposé par conséquent sur la pratique du « témoignage », ce qui pourrait constituer un paradoxe, ainsi que le pointe Catherine Foret (2011) : « *Si l'objectif est bien celui-là (accroître l'édifice des connaissances disponibles sur le sujet traité), il faut se demander comment les recueils de mémoire peuvent acquérir un véritable statut d'archives et envisager l'articulation entre les démarches mémorielles et l'approche scientifique*⁸⁵. » En effet, même si « *cette nouvelle façon*

⁸⁴ Il s'agit d'une synthèse des actes de trois séminaires : « *Le travail de mémoire : problématiques et enjeux* » (décembre 2005, Maison Folie de Lille Moulins), « *Le monde du travail : mémoire et création* » (novembre 2006, à Tourcoing, Le Fresnoy et à Lille, Le Grand Bleu, Le Centre de documentation pédagogique (CRDP)), « *Le travail de mémoire : valorisation et enjeux* » (en partenariat avec l'Acsé Nord-Pas-de-Calais, mars 2008, à Roubaix, Archives nationales du monde du travail et à Lille, CRDP). Cette synthèse qui se présente comme « *un travail de balisage* » propose « *une aide à tous ceux qui s'interrogent sur la façon de mettre en œuvre des projets sur la mémoire* ». Un certain nombre de contributions témoignent d'actions menées dans le cadre de la Politique de la ville.

⁸⁵ À cette interrogation, elle propose des pistes d'actions « repères » telles que la collaboration avec des scientifiques (historiens, ethnologues, géographes, ...) pour éviter « *que le travail fourni n'aboutisse à des données confidentielles ou*

de faire l'histoire » (Lavorel, 2014, p. 12) est bien antérieure à la Politique de la ville, le statut du « témoignage » dans l'écriture de l'histoire reste sujet à débat comme en témoigne l'intervention de l'historien Gérard Noiriel dans le cadre d'une rencontre organisée par l'Association des archivistes français et le Réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France en 2014 :

« (...) L'historien n'a pas pour vocation de rassembler des archives. Il en use pour construire une problématique explicative du passé et, par conséquent, du présent. La mémoire a, quant à elle, pour objet de sauver de l'oubli et de conserver. Dans cette perspective, elle concourt subsidiairement à créer du lien social, à promouvoir la participation des habitants, à dénoncer des criminels et à réhabiliter des victimes de l'histoire. Ces deux démarches me semblent indispensables si tant est qu'elles soient correctement articulées. En effet, pour ne pas s'enfermer dans un cercle très restreint de spécialistes, l'historien doit s'ouvrir à d'autres formes de production du passé. L'histoire de l'immigration, l'histoire ouvrière, des femmes ou de la Shoah sont des objets de première importance qui ont été étudiés, en premier lieu, par des acteurs mémoriels. Ce n'est que dans un deuxième temps que les professionnels s'en sont emparés⁸⁶. »

Encadré 5 : Histoire, mémoire, patrimoine : une confusion entre les notions

La première confusion que nous avons relevée lors de notre recherche a trait au rapport entre les concepts de « mémoire » et d'« histoire »⁸⁷, qui sont utilisés de façon interchangeable. Gérard Noiriel l'explique par un manque de clarté dans la définition des deux termes et par la polysémie du terme « histoire » qui signifie « passé » et « discours sur le passé empreint de vérité⁸⁸ ». Or, il apparaît que le genre historique est à la fois scientifique et fictionnel (De Certeau, 1975). Noël Barbe et Marina Chauliac (2014) se réfèrent à Catherine Foret pour affirmer que les politiques mémorielles alimentent et jouent sur cette confusion « avec la volonté de pallier les "oublis" ou trous dans cette histoire d'un territoire ». Les auteurs y voient une « contradiction entre une tendance à la sacralisation de la parole et sa dévalorisation de fait ».

rapidement obsolètes », ou encore « en prenant contact avec les professionnels des institutions qui ont pour mission d'organiser, de conserver et de présenter publiquement les connaissances sur nos sociétés et sur leur évolution (musées, services d'archives municipaux ou départementaux, bibliothèques, ...) ».

⁸⁶ Intervention de Gérard Noiriel dans le cadre d'une rencontre nationale intitulée « Archives, histoire, travail de mémoire et Politique de la ville : quels modes de coopération pour quelles politiques publiques ? ». Recueil des interventions de cette journée organisée le 6 mai 2014 par l'Association des archivistes français et le Réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France.

⁸⁷ Benoît Pellistrandi (2016) aborde de manière générale cette confusion et explique la relation de l'historien à la mémoire collective et individuelle et sa posture par rapport au débat sur le lien entre histoire et mémoire.

⁸⁸ *Histoire et mémoire : le savant, l'artiste et le politique*, intervention de Gérard Noiriel, directeur d'études à l'EHESS. Synthèse des journées d'étude & de réflexion du Printemps de la mémoire *Travail de mémoire, travail d'histoire : quels nouveaux enjeux ?*, organisées en 2013 par le Réseau Mémoires Histoires en Île-de-France.

La deuxième confusion qui concerne la mémoire et le patrimoine est plus rare, mais mérite d'être signalée dans ce travail. Ces notions devront être distinguées. Vincent Veschambre (2008, p. 190) revient justement sur les distinctions entre les notions de « mémoire » et de « patrimoine » telles qu'elles ont été analysées par Michel Rautenberg. Il explique comment ce dernier oppose « *la mémoire construite dans un temps linéaire au patrimoine qui a besoin d'un changement de registre du temps (...)* ». C'est l'idée d'une mémoire « *labile* », « *mouvante* », qui « *s'adapte aux situations de sa transmission* », et d'un patrimoine « *institué* » qui « *s'inscrit dans la stabilité* » qui est développée ici : Si la démarche mémorielle est consubstantielle à l'action patrimoniale, d'autres notions comme l'esthétique, le « *vivre ensemble* » ou le développement local font également partie du processus de patrimonialisation. Or, lors de mobilisations locales, la première a tendance à se substituer à la seconde (Veschambre 2008).

D'autres chercheurs comparent la mémoire à « *une base de données pour une histoire délaissée jusqu'à il y a peu par les historiens (...)* » (Barbe et Chauliac, 2014). Mais, en plus de s'atteler à constituer des archives sur des sujets comme « *l'immigration, l'histoire ouvrière, des femmes ou de la Shoah* », la « mémoire » recueillie dans le cadre de la Politique de la ville a particulièrement été mobilisée pour en conserver les traces. Du côté des professionnels, Jean-Barthélemi Debost, historien qui a été intervenant dans le cadre d'actions mémorielles, précise, à l'occasion d'une journée d'études portant sur le travail de mémoire, que les actions mémorielles menées au sein de quartiers faisant l'objet de la Politique de la ville n'avaient pas « *pour vocation première d'exploiter les mémoires des habitants* », mais d'« *étudier, avec eux, l'histoire de leur territoire* » en analysant les politiques publiques qui ont conduit à la construction des Grands ensembles et leur imbrication avec un modèle de développement urbain instituant le rejet au second plan de certains territoires urbains⁸⁹. Tandis que Michel Didier, responsable du centre de ressources de la DIV, indique, lors d'un colloque sur les « villes et mémoires », « *une obligation de mémoire de la Politique de la ville*⁹⁰ ». Une observation partagée par André Bruston, président du programme interministériel de recherche *Cultures, villes et dynamiques sociales* qui rappelait en 2006, dans ce même colloque, que « *le poids des appels à la mémoire dans les politiques de la ville pourrait surprendre, car elle se situe sur deux plans : celui de la mémorisation de ce qu'elles ont fait et font, (...) et celui de la remémoration par les habitants de leur destinée dans le quartier, avant et pendant les moments*

⁸⁹ Intervention de Jean-Barthélemi Debost dans le cadre d'une rencontre nationale intitulée Archives, histoire, travail de mémoire et politique de la ville : quels modes de coopération pour quelles politiques publiques ? Recueil des interventions de cette journée organisée le 6 mai 2014 par l'Association des archivistes français et le Réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France.

⁹⁰ Il évoque à ce titre l'exemple de la DIV : « *Pour La Délégation interministérielle à la ville, il s'agit tout d'abord de répondre à l'obligation, vis-à-vis de ses concepteurs et des citoyens, de conserver les traces d'une politique née il y a 25 ans.* » Michel Didier, « Une obligation de mémoire de la politique de la ville », *In Colloque Villes et mémoires*, France, Les éditions de la DIV, 2006, p. 52.

*forts des politiques publiques. (...)»⁹¹ » La reconnaissance impliquerait donc de s'intéresser à la manière dont les habitants rendent compte de leurs trajectoires et de leurs vies dans leurs quartiers au regard des temporalités du déploiement de ce programme. Se pose alors la question du statut de cette mise en mémoire et de la reconnaissance qu'elle implique par rapport à une éventuelle recherche de patrimonialisation. À propos d'initiatives consistant à « recueillir » les paroles de migrants ayant pour finalité leur archivage et leur diffusion auprès d'un large public, Noël Barbe et Marina Chauliac (2014) pensent que « *c'est ici le récit suscité par des personnes extérieures pour des finalités de connaissance autant que de reconnaissance qui devient patrimoine en entrant dans un musée ou dans un service d'archives.* » La mémoire est décrite comme une « *trace matérielle ou immatérielle, marquage spatial ou pratique héritée au sein de la famille, du groupe social* » qui traduit un sentiment de perte quand il s'agit d'immigration. Les auteurs identifient deux processus qu'ils lient à une patrimonialisation de ces traces : « *une mise en visibilité puis une prise en charge par les pouvoirs publics – labellisation, protection au titre des monuments historiques... – ou la commémoration – conception de monuments, dénominations de plaques de rue...* ». La manière dont on envisage la restitution et la diffusion de ces travaux déterminerait ainsi leur accession au statut de patrimoine. Rachid Kaddour (2015), géographe qui s'est intéressé dans ses recherches aux recueils de mémoires d'habitants dans un quartier stéphanois, a remarqué que « *ces mémoires ne sont alors posées et exposées dans l'espace et le débat publics que de manière très discrète, ce qui ne peut les faire accéder à un statut de patrimoine pour d'autres acteurs que les seuls (ex)locataires concernés* ». D'autres chercheurs, comme Bianca Botea (2014), ethnologue qui a mené une enquête sur des opérations de démolition dans le quartier de la Duchère à Lyon⁹², considèrent que, dans les quartiers Politique de la ville, il peut exister une hiérarchie entre un « *grand patrimoine* », qui s'appuie sur la valeur architecturale et esthétique de certains bâtiments⁹³, et « *“un petit”, du quotidien, lié à des expériences de vie, à des mémoires et attachements* », auquel les décideurs et les concepteurs de projets urbains accordent une moindre valeur dans le cadre de la valorisation du passé et de la sauvegarde du patrimoine.*

*Mémoire des gens, mémoire de ville*⁹⁴ est une action qui paraît assez représentative de la façon dont se sont effectivement traduits les enjeux de connaissance et de reconnaissance associés

⁹¹ André Bruston, « Mise en perspective : pourquoi travailler à collecter les archives, à écrire l'histoire et à transmettre la mémoire de la politique de la ville ? », In *Colloque Villes et mémoires*, France, Les éditions de la DIV, 2006, p. 21.

⁹² Le projet visait la démolition de 1 700 logements entre 2003 et 2016. La recherche-action s'est déroulée entre 2007 et 2010, une fois les premières démolitions déjà opérées.

⁹³ Par exemple, la tour panoramique de la Duchère ainsi que l'immeuble les Érables ont été classés au patrimoine du XX^e siècle par le ministère de la Culture et de la Communication en 2003.

⁹⁴ Cette action se présente comme un projet « culturel » mené dans différents quartiers dionysiens entre 1997 et 1998.

aux actions mémorielles menées dans le cadre de la Politique de la ville : il a été constaté, comme dans d'autres travaux⁹⁵, que des habitants qui se connaissaient mieux gagnaient aussi une certaine estime sociale parce que l'on reconnaissait ainsi leur histoire et l'histoire de leur quartier dans la ville. Bérénice Gulmann, directrice des affaires culturelles de la ville de Saint-Denis, pointe les effets de cette action dans les *Cahiers Profession banlieue* : Selon l'auteure, les projets culturels mis en place ont permis aux habitants d'« engager » une réflexion sur l'histoire de leur quartier, mais aussi sur leur propre histoire, se transformant, pour certains, en estime de soi. Elle regrette néanmoins l'absence de rencontres et d'échanges entre les participants des différents ateliers, et de réelles discussions avec le comité de pilotage des projets culturels, qui selon elle, a une fonction de « *chambre d'enregistrement* ».

2.2. Un enjeu de transmission culturelle et identitaire pour les habitants ?

Quand il s'agit de recueillir la parole d'habitants dans le cadre d'actions culturelles et artistiques, de nombreux « entrepreneurs de la mémoire » évoquent une « mémoire collective » qui devrait être transmise.

Encadré 6 : Quelques réflexions sur les « mémoires » et l'espace

Il existerait, selon Claude Rouot (2004), une mémoire intermédiaire entre mémoire individuelle et mémoire collective : « *du type de celle qu'on partage avec des personnes proches ou de proximité, [elle] offre la possibilité à chacun de pouvoir étayer son propre récit de vie individuel* ». Cette dernière a été provoquée, selon lui, par l'émergence d'actions ponctuelles et éphémères de la Politique de la ville soutenues par les collectivités locales pour « *favoriser les processus d'identification territoriale par la construction de mémoires partagées* ».

Le sociologue urbaniste Grégory Busquet (2017) propose une réflexion sur la « mémoire collective » et la « mémoire urbaine » qui interroge le statut de l'espace. Pour lui, la première est « *un fait social particulièrement propice aux revendications en termes d'identité et de reconnaissance des différences (culturelles ou sociales). Elle permet par exemple la mobilisation des identités culturelles locales au sein du monde globalisé, et peut devenir une ressource pour les mobilisations sociales* ». La deuxième est présentée comme instrumentale, pouvant « *légitimer par exemple l'occupation des espaces urbains par des groupes sociaux, leurs modes de vie, ou encore entraîner et impliquer leur visibilisation (...) ou au contraire leur invisibilisation* ». L'auteur considère que l'espace est un médium pour la mémoire collective et pour les conflits sociaux, ce qui peut rendre à la fois la mémoire et l'espace instrumentalisables « *notamment lorsque sont en jeu des luttes et des revendications de droit à la reconnaissance ou de légitimité* ».

En reprenant et reformulant « la distinction de Michel Verret entre “mémoire vivante” et “mémoire morte” », Vincent Veschambre (2008) constate que la transmission de la mémoire collective

⁹⁵ Marion Carrel (2013), par exemple, évoque la « reconnaissance » comme effet de certains dispositifs participatifs : « *Les habitants gagnent une certaine estime sociale et par là même une confiance à la fois individuelle et sociale* ».

s'effectue principalement par deux canaux : par les individus qui font connaître une « mémoire incorporée » du passé et par les traces matérielles qui renvoient à une « mémoire externalisée ». Plus précisément, concernant le premier cas, il reprend le concept de « mémoire vive » développé par Anne-Françoise Garçon et définit comme « la mémoire dont un collectif est porteur et dont il assure lui-même la transmission, en opposition à la “mémoire éteinte”, [qui est] celle “qu’un collectif retrouve et tente de reconstituer, (...) après une solution de continuité” (Garçon, 2001, p. 116) ». Vincent Veschambre, qui préfère ainsi parler de « mémoire externalisée » et de « mémoire incorporée » pour distinguer les deux registres mémoriels, sur le modèle opéré par Paul Ricoeur entre « mémoire des lieux » et « mémoire corporelle », fait remarquer que les « mémoires incorporées », caractéristiques des mémoires populaires, ne sont pour autant pas spatiales.

Comme le rapporte Catherine Foret (2001) à propos des actions à dimension mémorielle⁹⁶, le but de leurs initiateurs est de véhiculer certaines valeurs et de mettre au jour des expériences ou des faits jusqu’alors non révélés, soit parce que ceux-ci sont douloureux, soit parce qu’ils ont échappé à des processus de commémoration partagée. Elle évoque la complexité de ce processus de transmission qui « *ne suit pas un schéma unique* », et qui « *est influencé par le moment, le contexte, le registre émotionnel mis en jeu dans l’acte de transmettre* ».

Si nos entretiens exploratoires révèlent que les personnes sollicitées dans ce processus, particulièrement les plus âgées, sont généralement enthousiastes à l’idée d’« écrire leur histoire », Catherine Foret (2011) précise que la démarche peut susciter un rejet, notamment de la part des plus jeunes qui « *ne souhaitent pas forcément “s’alourdir”, à tel ou tel moment de leur vie, des choses du passé* ». Il s’agit alors de les intéresser à travers des « sujets » qui sont considérés comme engageants pour les catégories populaires. La question des identités, qui se manifeste notamment à travers le thème « mémoires de l’immigration », est souvent considérée comme un moteur pour impliquer les habitants des quartiers de la Politique de la ville dans les décisions qui les concernent⁹⁷.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

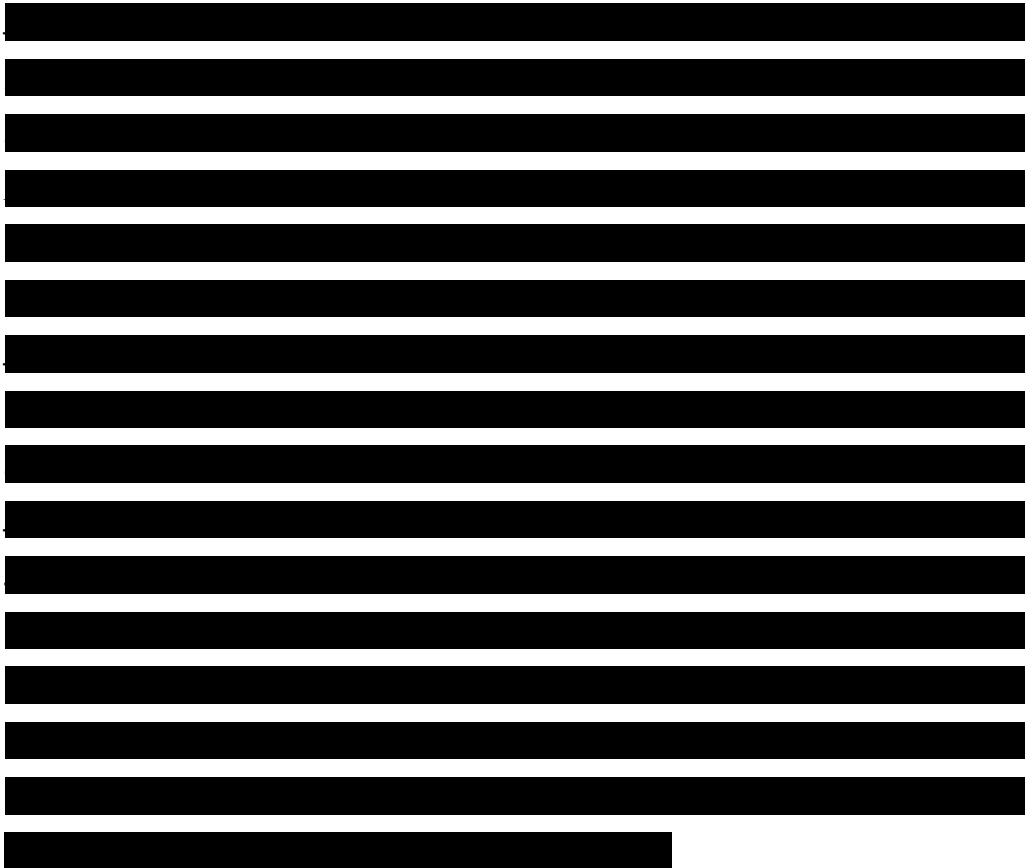
[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

⁹⁶ Elle a analysé ces actions notamment à travers des expériences et des réflexions recueillies dans le cadre de séminaires qu’elle a organisés de 2005 à 2008.

⁹⁷ La Commission nationale pour le développement social des quartiers (CNDSQ) mise en place en 1981 estime par exemple qu’il est « *nécessaire de prendre appui sur les identités, pratiques sociales et modes de vie pour promouvoir l’intervention des couches sociales sur les décisions qui les concernent* ». CNDSQ, Rapport du groupe de travail sur la présence active des habitants, Paris, 1982. Cité par Thibault Tellier (2017).



Le thème de l'identité est utilisé pour inciter les habitants, particulièrement ceux issus de l'immigration, à participer aux actions culturelles et artistiques à dimension mémorielle. Mais les notions de « mémoire » et d'« identité » sont également articulées dans le sens où la première participe à la construction de la seconde. Léla Bencharif, docteure en géographie sociale et urbaine et spécialiste de l'histoire de l'immigration en France, souligne que « *le travail de mémoire joue (...) un rôle d'identificateur, de marqueur social, de construction, reconstruction des identités ou des appartenances. Il comporte un double processus d'individualisation et d'intégration collective et sociétale. [Pour autant, il ne doit pas viser à] figer la mémoire sociale ou à la réduire à la seule mémoire identitaire (...)*⁹⁹ ».

De la même manière, Gérard Noiriel considère que « *les questions identitaires sont l'un des principaux points de friction entre histoire et mémoire* », car la mémoire est un « *élément clé de la construction des identités individuelles et collectives : elle fabrique du nous*¹⁰⁰ ».



⁹⁹ Témoignage de Lela Bencharif, géographe dans Catherine Foret (2011, p. 58).

¹⁰⁰ Il précise à ce sujet : « *C'est en s'appuyant sur cette fonction de la mémoire que s'est structurée l'opposition à la création du ministère de l'Identité Nationale et de l'Immigration, opposition qui m'a personnellement amené à démissionner du Conseil* ».

Nous verrons dans le chapitre suivant comment le thème de l'identité a été mobilisé dans les actions que nous avons analysées.

2.3. Amoindrir le traumatisme des premières démolitions

Tout acte de démolition a des conséquences socio-historiques, comme nous le rappelle Bianca Botea (2014) : « *La démolition est (...) une pratique qui remet en question le rapport des individus à leur environnement, exprimé dans des liens intimes à des lieux, à des personnes, à des mémoires. Elle fait émerger de nouvelles temporalités, de l'historicité et de l'histoire, par l'introduction d'un ordre temporel souvent pensé dans les termes de l'“avant” et de l'“après” (...)* ».

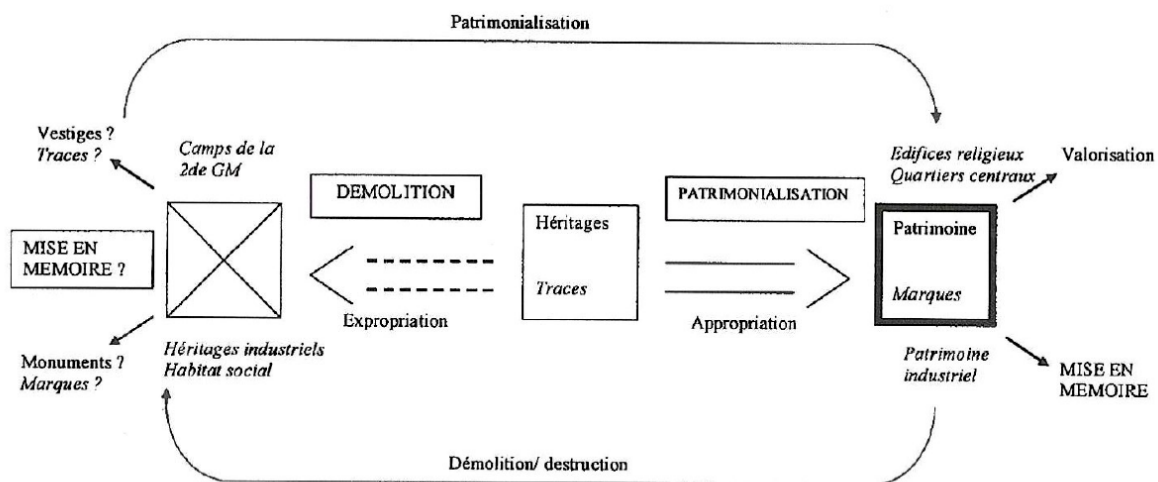
Les démolitions de logements sociaux dans les Grands ensembles ont débuté dans les années 1980 dans le cadre d'opérations tout d'abord considérées comme exceptionnelles, même si l'idée a émergé dès le début des années 1970 à la suite d'émeutes survenues dans la banlieue lyonnaise. En effet, le premier modèle d'action de cette politique, celui « *qui vise à favoriser l'insertion des habitants par des dispositifs d'animation et de participation* », s'est progressivement effacé au profit du second, qui porte « *un objectif de rééquilibrage de la population reposant sur une action sur le bâti et l'environnement urbain* » (Bellanger, Collet, Desage, Gilbert, 2018) donnant une réponse essentiellement spatialiste au problème de « relégation » décrit alors par Jean-Marie Delarue dans son rapport au ministre de la Ville (Bertier, Marchal, Stébé, 2014). Dans ce contexte, des actions culturelles et artistiques ont accompagné la levée du « *tabou des démolitions*¹⁰¹ », un tabou tombé au tournant des années 1990 et 2000 quand ces démolitions ont été inscrites dans la problématique et la terminologie du « renouvellement » à travers la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) du 13 décembre 2000.

Nos entretiens exploratoires auprès de professionnels, d'observateurs et d'acteurs impliqués dans les démarches mémorielles ont également montré le lien étroit entre la mise en œuvre d'un travail de mémoire dans un quartier et la décision de sa démolition. [REDACTED]

scientifique de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration (CNHI). » In « Histoire et mémoire : le savant, l'artiste et le politique », intervention de Gérard Noiriel, directeur d'études à l'EHESS. Synthèse des journées d'étude & de réflexion du Printemps de la mémoire *Travail de mémoire, travail d'histoire : quels nouveaux enjeux ?* organisées en 2013 par le Réseau Mémoires Histoires en Île-de-France.

¹⁰¹ Françoise Vaysse, « Le réancrage social des HLM », *Le Moniteur*, 13 juin 1997, p. 57-61. URL : <https://www.lemoniteur.fr/article/le-reancrage-social-des-hlm.111934>.

Figure 4 : Schéma des articulations entre patrimonialisation, démolition et mise en mémoire par Vincent Veschambre



Source : Conception Vincent Veschambre (2008, p. 15) et réalisation Raphaële Veschambre.

Encadré 7 : Des démarches mémorielles pour susciter l'implication dans un projet de transformation urbaine réalisé avant 2003 : l'exemple de l'opération des Montilletts au Blanc-Mesnil (93)

D'après le récit de Patrick Norynberg, enseignant, formateur et consultant en politiques publiques, et ancien cadre territorial en Seine-Saint-Denis

[Redacted content]

Plusieurs acteurs de la ville ont été impliqués dans l'accompagnement des habitants : les services municipaux (comme le service des archives municipales, le service jeunesse, le service culturel), les écoles, et des artistes en résidence. Les thématiques abordées tournaient autour du vécu des habitants et portaient principalement sur le passé : comment la cité s'était-elle construite ? Comment avait-elle vécu toutes ces années ? Qui étaient ses habitants ?

Des artistes en résidence au forum culturel ont ainsi demandé aux habitants de retrouver des photographies importantes et symboliques pour eux. Certains ont fourni des photographies où ils apparaissent jeunes, en train de jouer dans les espaces extérieurs de la cité. Ces photographies ont été projetées au cours de soirées festives sur les murs de la cité. Certaines ont été reproduites sur des tee-shirts portés par les habitants.

Ces actions, nées au départ de la volonté d'accompagner le traumatisme des habitants, ont aussi visé en premier lieu leur implication, sans ambitionner d'écrire une histoire ou de laisser une trace du quartier. L'objet de cette implication a cependant aussi varié selon le public visé et le moment du projet.

On voit à travers le récit du cas du Blanc-Mesnil comment les opérations de restructuration urbaine peuvent être source d'inquiétudes pour les habitants, et que la prise en compte de ces dernières n'est pas toujours prévue. Cette question apparaît comme un impensé dans la mise en œuvre de la transformation urbaine que plusieurs chercheurs ont interprétée ces dernières années comme une « *[minoration de] la relation d'habiter que les résidents entretiennent avec leur lieu de vie* ». En effet, à l'annonce de telles opérations, les habitants peuvent vivre un choc suivi d'un sentiment d'insécurité (Deboulet et Lafaye, 2018). Selon Isabelle Berry-Chikhaoui et Lucile Medina (2019), qui ont analysé le « lieu comme ressort et ressource dans un conflit d'aménagement¹⁰⁶ », « *nombre de mécontentements et inquiétudes portent précisément sur le*

¹⁰⁶ Il s'agit d'une analyse qui « *s'appuie sur une recherche débutée en 2008, dans le cadre d'un programme sur les enjeux citoyens de la rénovation urbaine et sur le suivi des mobilisations depuis cette date. Elle repose sur des entretiens auprès d'acteurs institutionnels de la rénovation urbaine, associatifs, habitants, sur des observations dans le quartier et lors de mobilisations, et sur l'étude de documents divers produits sur le quartier par différents acteurs* ».

risque d'éloignement du quartier, le bouleversement de la vie quotidienne et des ancrages (matériels, sociaux et affectifs) et la perte de certains avantages (...) ». Cette peur de l'éviction¹⁰⁷ peut donner lieu, selon cette analyse, à des revendications d'ordres économique, domestique, territorial et urbain, mais aussi affectif. La mise en place de démarches d'accompagnement, comme dans le cas décrit ci-dessus, peut être un moyen de contrer une revendication naissante ou de l'anticiper.

¹⁰⁷ Dans un autre article, Isabelle Berry-Chikhaoui (2007) constate que « *le déplacement remet en cause l'urbanité des populations, fortement ancrées dans l'espace local, à travers les relations de voisinage ou de quartier, les pratiques liées aux commerces et services de proximité, les habitudes, les souvenirs, un attachement aux lieux et aux modes de vie* ».

3. Préconisations en lien avec la thématique mémorielle dans les opérations de rénovation urbaine

La partie précédente montre que le programme de rénovation urbaine engagé en 2003 par l'État a accentué le déplacement des solutions apportées aux problèmes des banlieues vers une approche urbaine basée sur des logiques de transformation essentiellement techniques¹⁰⁸, mouvement pouvant s'expliquer par le fait que les maires ont des compétences réglementaires dans le domaine de l'urbanisme réglementaire et opérationnel¹⁰⁹ et que ce type d'action peut donner une vision concrète et très communicante de leur politique.

À travers la politique de démolition-reconstruction mise en œuvre par Jean-Louis Borloo¹¹⁰, plusieurs observateurs ont remarqué un basculement vers un « spatialisme radical ». Ils l'ont interprété comme une forme de « croyance » en la vertu "d'un changement d'image" par la forme du cadre bâti, que les décideurs et les opérateurs de la ville ont développée dans le cadre du Programme national de rénovation urbaine, précipitant et augmentant la démolition de certains Grands ensembles (Bertier, Marchal, Stébé, 2014).

3.1. Exprimer une attention pour l'« humain »

Comme cela avait été le cas lors des premières démolitions plus sporadiques survenues au cours des années 1990 dans le cadre de la Politique de la ville, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) a fortement encouragé leur accompagnement par des actions artistiques et de médiation culturelle, en utilisant la « mémoire » comme thématique d'intervention. Ces interventions ont souvent plus précisément été qualifiées de « travail de mémoire ». À ce sujet, Barbara Morovich (2014) notait que, dans de nombreux projets ANRU, les discours sur les dégradations côtoyaient ceux manifestant « *une exaltation de "l'habitant" et sa mémoire comme un passage obligatoire avant de basculer vers le changement* ». De la même façon, lors de nos entretiens exploratoires, certains intervenants ont pointé le lien étroit entre actions sur le bâti considérées par certains comme « brutales » et projets mémoriels. [REDACTED]

¹⁰⁸ Rétrospectivement, les années 1988 à 1993 constituent les prémisses de la loi sur la rénovation urbaine (Tellier, 2016).

¹⁰⁹ D'après le comité d'évaluation et de suivi de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (2013, p. 48), les maires pilotant une opération d'aménagement ont perçu les avantages que pouvaient leur apporter les crédits de l'ANRU, comme celui de résorber les déficits d'opération qui sont courants dans le cas des ZAC.

¹¹⁰ Ministre délégué à la Ville et à la Rénovation urbaine entre 2002 et 2004.

mentionne que, dans le cadre de l'ANRU 1, là où deux projets d'accompagnement mémoire ont été réalisés auprès des habitants, des volumes importants de démolition s'en sont ensuivis. Elle précise également qu'il est assez rare que ce type d'action relève d'initiatives habitantes¹¹¹.

Figure 5 : Le « travail de mémoire » comme dispositif d'accompagnement du processus de démolition selon l'ANRU

Nature des travaux	Exemples de sujets de concertation possibles
Démolition et déconstruction	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement du processus de démolition (information, travail de mémoire...). • Conditions de relogement.
Réhabilitations et résidentialisations	<ul style="list-style-type: none"> • Tous travaux ayant un impact sur le loyer et les charges. • Configuration des espaces, équipement des logements, impacts environnementaux...
Construction de logements sociaux neufs ou en accession	Configuration et typologie des logements : la concertation favorise l'appropriation des lieux par les habitants et diminue le nombre de refus de déménagement dans les logements neufs.
Construction ou réhabilitation des équipements	Nature des travaux à effectuer en relation avec le fonctionnement de l'équipement.

Source : ANRU, Participation(s) des habitants, 2003-2013, France, Éditions de l'Aube, 2015.

Le travail sur la mémoire de ce qui a disparu peut entraîner deux types d'effets : neutraliser la souffrance provoquée par le souvenir – dans ce cas, cette démarche, qui se rapproche du travail de deuil, est libératoire – ou, au contraire, étreindre la personne concernée dans une douleur continuelle – ici, le souvenir, qui lui est intimement lié revêt un caractère sacré et incline son présent (Foret, 2011).

¹¹¹ Nous l'avons constaté dans nos différents entretiens et dans notre travail de recensement des actions.

Encadré 8 : Les acteurs politiques et la prise en compte de l'« humain » dans les actions de démolition Focus sur une situation d'initiation de démarches mémorielles à Saint-Denis

[Redacted text block]

[Redacted text block]

Certains des acteurs interviewés lors de notre enquête exploratoire¹¹⁴ ont évoqué spontanément une opposition entre ce qu'ils considèrent comme deux aspects de la rénovation urbaine. Dans ces discours, l'« humain » et le « social » apparaissent comme deux termes interchangeables associés aux démarches mémorielles. Ils sont généralement opposés à celui d'« urbain ».

[REDACTED]

[REDACTED] Dans son livre *Ville, démocratie et citoyenneté : expérience du pouvoir partagé*, il écrit :

« Je regrette par ailleurs cette séparation entre “l'urbain et l'humain”. Le manque de cohésion entre les initiatives se fait déjà ressentir sur certains sites et entérine les clivages entre les différentes catégories d'acteurs professionnels. Il est bien dommage également que les projets ne soient pas du tout construits à partir d'un véritable état des lieux avec tous les acteurs du territoire¹¹⁶. »

[REDACTED]

¹¹⁴ Voir annexe 1.

¹¹⁶ Patrick Norynberg, *Ville, démocratie et citoyenneté : expérience du pouvoir partagé*, France, Éditions Yves Michel, 2011, p. 57.

[REDACTED]

renouvellement ou de rénovation urbaine lorsqu'ils exerçaient dans le cadre du département sciences humaines du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, ces clivages s'expliqueraient par « *l'absence de prise en compte des propriétés des lieux eux-mêmes, des interactions entre les lieux et les personnes* ». Ils seraient plus fondamentalement indissociables des découpages institutionnels et administratifs qui séparent les champs d'action concernés, et renforcés par « *les cultures professionnelles des acteurs locaux intervenant dans ces différents champs, voire à l'intérieur même de chacun d'entre eux...* » Barbara Allen et Michel Bonetti se distinguent d'autres sociologues en remettant en question le principe même d'opposer dimensions urbaines et sociales.

« (...) comme si l'urbain n'était pas construit par "l'humain" qu'il abrite et qui l'abrite, comme s'il se limitait à la solidité des murs et des voiries, comme si l'humain pouvait être appréhendé à partir d'un nombre de catégories limitées, comme s'il pouvait être dissocié de la question des espaces et des lieux dans lesquels il se déploie. L'enjeu majeur n'est pas d'opposer ces deux champs d'action, il n'est pas davantage, nous semble-t-il, de poser leur articulation comme une finalité. Il s'agit de remettre radicalement en cause leur séparation, qui n'a pas de sens. »

Barbara Allen et Michel Bonetti se sont ainsi demandé si les critiques sur la rénovation urbaine « *ne concernaient pas en fait un phénomène qui n'était pas tant cette dissociation que les approches mêmes au fondement de ces projets d'intervention sur le bâti puis sur "l'urbain", car il s'agit de projets souvent élaborés et conduits au nom des habitants mais, dans la plupart des cas, sans réellement s'en préoccuper* ». Cette réflexion nous servira de fil conducteur tout au long de cette recherche.

3.2.La recherche d'une portée communicationnelle : une instrumentalisation des démarches mémorielles par le politique ?

Sur la base de l'étude de projets artistiques et culturels conduits principalement dans le Val d'Oise, et d'entretiens pratiqués auprès d'artistes et de responsables locaux, Elizabeth Auclair (2014) distingue parmi les actions culturelles et artistiques qui accompagnent la rénovation urbaine des finalités sociales et des finalités urbaines. Les secondes semblent surtout concourir à une reconnaissance de la pertinence du projet urbain.

De la même manière que la Politique de la ville a cherché à « écrire son histoire » en constituant des archives, une volonté de construire un récit du projet de rénovation urbaine transparaîtrait dans certaines des actions d'accompagnement, leur conférant ainsi une dimension fortement communicationnelle.

Tableau 1 : Les finalités des actions culturelles et artistiques qui accompagnent les projets de rénovation urbaine d'après Elizabeth Auclair

Finalité sociale	Finalité urbaine
<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux habitants de s'exprimer et d'être écoutés ; - Maintenir une certaine « présence humaine » sur le quartier ; - Créer du lien social pouvant enclencher des dynamiques sociales nouvelles sur le quartier ; - Lutter contre l'exclusion culturelle et encourager le développement de pratiques artistiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir, aux côtés des formes habituelles d'information ou de concertation, une autre manière de parler du projet de requalification urbaine avec la population ; - Faire accepter le projet aux habitants pour éviter les dégradations et les actes d'incivilité ; - Faire que les habitants s'approprient leur nouvel environnement, en assurant la reconnaissance du projet urbain et en justifiant les sommes investies.

Source : Tableau réalisé à partir de l'analyse d'Elizabeth Auclair (2014)

Ainsi, certains des objectifs assignés aux actions d'accompagnement, et particulièrement celles à dimension mémorielle, semblent être au service d'objectifs communicationnels dans les projets de rénovation urbaine. Pascale Dietrich-Ragon et Yankel Fijalkow (2013) dépeignent à ce titre un « *acharnement communicationnel* » dans leur article sur les contradictions qui traversent les actions de relogement dans ce contexte. Bien que ne traitant pas des actions mémorielles, cette analyse nous semble intéressante pour comprendre les motivations des actions de communication. Les auteurs démontrent que le principal objectif de ces démarches

est « *l'adhésion et la canalisation du mécontentement des habitants du quartier concerné*¹¹⁹ ». Elles s'appuieraient notamment sur la transmission aux habitants d'une histoire et d'un récit « de l'avenir ». Les arguments de communication alors à l'œuvre consistent à mettre en avant auprès des personnes concernées par un projet de rénovation : la légitimité de l'action, sa parfaite orchestration et les améliorations qu'elle apportera (Dietrich-Ragon et Fijalkow, 2013). Les résultats des entretiens que nous avons réalisés dans le cadre de notre enquête exploratoire auprès des acteurs professionnels confirment l'idée que ces actions recouvrent un enjeu communicationnel. [REDACTED]

Jacques Noyer et Bruno Raoul (2008) considèrent également « *que les ateliers-mémoire de quartier sont sans doute un point sensible – et non paradoxal – du processus communicationnel lorsqu'il s'agit de renouvellement urbain* ». Ils replacent ce rôle communicationnel essentiellement dans une démarche visant à « *l'acceptabilité du nouveau* », laquelle passe par le « deuil de l'ancien », qui repose sur une communication autour de son histoire.

Pour Pascale Dietrich-Ragon et Yankel Fijalkow, la démarche de communication viserait à changer l'image du quartier afin d'attirer de nouvelles populations dans un objectif de mixité sociale¹²¹, voire de gentrification. Nous pouvons alors nous interroger sur la portée communicationnelle des actions à dimension mémorielle : dans quelle mesure de telles actions serviraient-elles une logique de « marketing territorial » ? À cet effet, certains constatent des manœuvres dans la présentation par les acteurs institutionnels des situations de projet, visant à faire oublier la dégradation des quartiers en raison de leur manque d'entretien, à donner une image plus positive du passé, et surtout, de l'avenir (Auclair, 2011). On peut alors parler, selon Bianca Botea (2014), d'« *actions cherchant à corriger les passés (...)*, à « *effacer le symptôme de stigmatisation* » et à « *rattraper le rayonnement d'autres quartiers (...)* ».

¹¹⁹ Elles s'appuieraient notamment sur la transmission aux habitants d'une histoire et d'un récit « de l'avenir » : « Il s'agit de montrer à l'adresse de personnes obligées de vivre dans l'incertitude pendant une période de travaux que l'opération est dûment planifiée, organisée et pensée. Surtout, il faut convaincre du bien-fondé de l'action et aider les habitants à accepter les changements en leur montrant à quel point les lieux seront améliorés ».

¹²¹ La communication qui s'adresse également à des résidents extérieurs au quartier, doit les convaincre de s'y installer et modifier les représentations négatives qui lui sont associées (Dietrich-Ragon et Fijalkow, 2013).

Si certaines recherches ont montré qu'à travers ce travail de « lissage » voire de « gommage » du passé on tentait de minimiser les phénomènes d'abandon par les pouvoirs publics, d'autres évoquent « *une manipulation de la mémoire* » qui effacerait certains récits, et mettrait en avant des « *discours officiels (qui) ont tendance à généraliser les dégradations et la production de la saleté comme si elles venaient des occupants* » (Morovich, 2014).

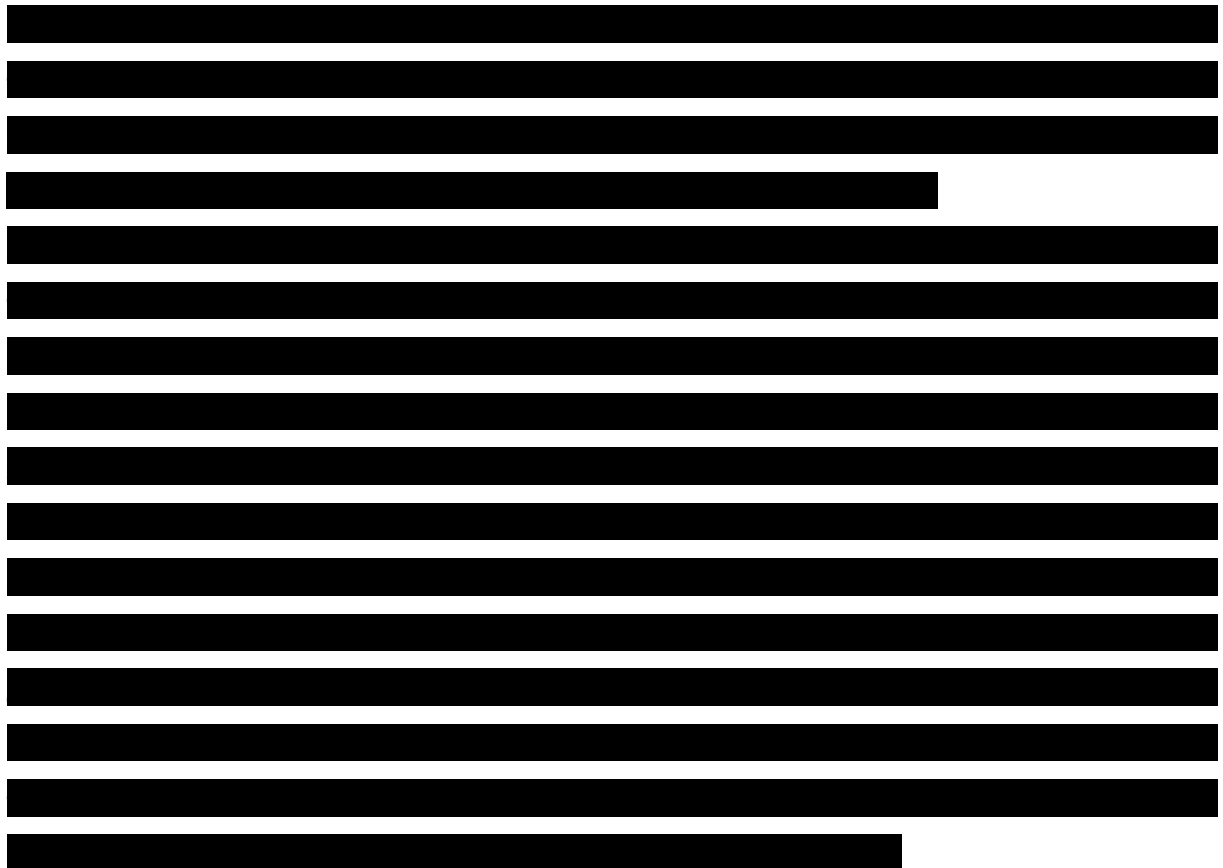
À propos d'une instrumentalisation des mémoires signalée par plusieurs chercheurs, Grégory Busquet (2017, p. 61) évoque une « *substitution, dans l'espace, de mémoires par d'autres* ». Dans les démarches mémorielles accompagnant la rénovation urbaine, ce procédé passerait par la mise en avant de certains témoignages, particulièrement quand ils sont élogieux vis-à-vis de la transformation du quartier, mais aussi par l'utilisation de certaines images sur lesquelles il y a unanimité, comme celles représentant des enfants (Morovich, 2014).

Il y aurait donc un double enjeu dans les actions menées dans le cadre d'un processus communicationnel : changer l'image du quartier à travers un travail d'effacement des marques de la stigmatisation, et de recherche d'acceptabilité d'une situation nouvelle qui s'appuierait sur une (ré)écriture du projet de rénovation urbaine.

Celle-ci serait rendue possible par le recours à une « focale artistique » (Genyk et Macaire, 2019). Barbara Morovich (2014) évoque à ce sujet des « *petites histoires inventées avec des artistes extérieurs, qui ne connaissent ni les enjeux de la rénovation ni les lieux, [qui] se superposent à la réalité complexe et aux souvenirs des habitants* ». Dans ce contexte, se pose la question de « *l'enrôlement des artistes* » qu'ont abordée Isabelle Genyk et Élise Macaire (2019) dans leur travail sur les multiples rôles attribués aux artistes impliqués dans la rénovation urbaine : « *Entre instrumentalisation dans des opérations de communication et expérimentation sur la manière de mieux envisager la place de la culture dans les projets (...)*. » Cet enrôlement concernerait un grand nombre d'intervenants, qu'ils soient artistes ou non, la « focale artistique » étant toutefois présente dans la majorité des interventions. Dans un retour réflexif sur une expérience de recueils de témoignages filmés à Vierzon¹²², Nadine Michau et Céline Assegond (2017, p. 288) déplorent finalement une « *demande institutionnelle floue et hésitante* » qui « *relevait de plusieurs objectifs : patrimonial, commémoratif, communicationnel (...)* », les amenant à endosser implicitement plusieurs rôles.

La question des objectifs flous, voire non partagés, de ces démarches a également été soulevée lors de nos entretiens exploratoires. [REDACTED]

¹²² Dans le cadre d'une commande du service du patrimoine de la ville.



3.3. « Toucher le plus grand nombre de personnes possible¹²³ »

L'idée d'« impliquer » une grande partie de la population, particulièrement les personnes les plus précaires et éloignées de la parole publique, est l'une des attentes exprimées vis-à-vis des dispositifs participatifs en général (Carrel, 2017). Souvent, cette implication répond à un enjeu d'« information » particulièrement explicite dans les démarches participatives à dimension mémorielle. Il est également exprimé dans l'idée d'une « fabrication du lien social ». Ainsi, les ambitions de participation effective au changement sont souvent affaiblies au profit de la poursuite d'objectifs génériques couramment affichés de « reconnaissance » de certaines populations, de construction de liens intergénérationnels ou du « mieux vivre ensemble » : « *Là où précisément les tensions sociales sont fortes – le travail sur les mémoires apparaît comme un “prétexte pour fabriquer du social”* » (Foret, 2011, p. 29).

¹²³ « (...) Afin de toucher le plus grand nombre de personnes possible, il peut être nécessaire de s'appuyer sur une grande diversité de supports, sur des actions festives, sur des actions de proximité menées avec les associations et les responsables d'équipements. » Témoignage de Marie Courouble, chargée de mission Politiques sociales et sorties de convention, dans : ANRU, *Participation(s) des habitants, 2003-2013*, France, Éditions de l'Aube, 2015.

3.3.1. Atteindre les plus éloignés de la parole publique

Selon le discours officiel de l'ANRU, « *le thème de la mémoire est souvent le premier abordé par les habitants : mémoire des parcours individuels, mémoire des migrations, mémoire de l'évolution d'un quartier habité par plusieurs générations, mais aussi mémoire des projets (...)*¹²⁴ ».

Par les thématiques qu'elle aborde et dont les habitants s'empareraient facilement, et par les enjeux qu'elle porte, l'action à dimension mémorielle s'adresse – en plus des habitants qui ont un « *rapport nostalgique* » au passé et « *une expérience collective forte* », généralement des personnes âgées et des « *habitants-entrepreneurs de mémoires* » (Botea, 2014) – aux « invisibles » des quartiers populaires.

Ewa Bogalska-Martin (2018) pointe l'idéologie qui animerait beaucoup d'acteurs lors du recours aux projets mémoriels dans des territoires où les populations partagent un profond sentiment d'injustice¹²⁵. Pour la sociologue, cette idéologie « *affirme la volonté de donner ou redonner une place aux populations qui appartiennent aux groupes des "sans voix", de valoriser la richesse sociale et culturelle méconnue et non reconnue* », notamment en révélant leurs compétences sociales et culturelles, et en valorisant leurs parcours de vie. Ewa Bogalska-Martin considère même qu'il n'est pas absurde « *d'affirmer que, d'une certaine manière, les productions mémorielles participent à l'empowerment de leurs participants* ». Mais il semblerait que la mise en place de cette « idéologie » dans le contexte de rénovation urbaine ne soit aussi aisée.

Si la littérature scientifique est assez peu prolixe sur cette « idéologie », nos entretiens exploratoires nous ont donné une première piste de réflexion. [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

¹²⁴ ANRU, *Participation(s) des habitants, 2003-2013*, France, Éditions de l'Aube, 2015.

¹²⁵ Elle évoque les « *projets d'accompagnement social des populations vulnérables à différentes échelles territoriales, celles des quartiers (notamment concernés par les projets de rénovation urbaine), celle des villes, des territoires ruraux et préurbains* ».

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Même si ces actions semblent chercher à s'adresser aux plus fragilisés par la précarité et/ou aux « *personnes qui s'estiment oubliées en tant qu'acteurs de l'histoire commune*¹²⁸ », il s'avère qu'un écart subsiste en matière de valorisation mémorielle entre les différents « types d'habitants » impliqués que nous avons précédemment cités. Dans son article sur la « *prise en compte de la pluralité des mémoires d'habitants dans la "patrimonialisation" des grands ensembles* », Rachid Kaddour (2015) conclut à une hiérarchisation des différentes mémoires : une certaine valeur est accordée à celles des plus anciens locataires, des ouvriers et des catégories moyennes, là où celles des habitants les plus fragiles ne sont même pas recueillies. Cet écart peut s'expliquer par la faible demande de mise en mémoire de la part de ceux qui sont les plus touchés par la précarisation, lesquels sont demandeurs d'une « écoute », souvent psychologique, et de réponses concrètes plutôt que d'une valorisation mémorielle. Vincent Veschambre (2008) observe que : « *Dans le cadre de ces démolitions s'expriment à la fois le*

[REDACTED]

¹²⁸ Catherine Foret, *Mémoires et territoires : repères pour l'action*, France, La Contre Allée, 2011, p. 21.

sentiment, plus ou moins douloureux, de perdre quelque chose (un appartement, un voisinage, ...) et l'angoisse du lendemain par rapport au relogement, l'habitat représentant ce que les gens confrontés à la précarisation ont de plus stable. Mais entre ces deux formes de ressenti, la demande de mise en mémoire ressort assez peu. »

Le bilan est le même du côté des praticiens que nous avons interrogés, lesquels associent cette inégalité à la difficile mobilisation des plus précaires, même en faisant appel à des artistes. ■■■■■

■■■■■
■■■■■
■■■■■
■■■■■
■■■■■

Si les actions à dimension mémorielle qui accompagnent les opérations de rénovation urbaine semblent chercher à atteindre les populations les plus éloignées de la parole publique, il apparaît donc que ces dernières – encore plus fragilisées par la transformation urbaine – semblent difficilement mobilisables dans ce contexte.

3.3.2. Rechercher une appropriation du projet de rénovation urbaine par les « jeunes »

Tout en cherchant à fabriquer du lien social, l'action mémorielle tend à cibler des publics spécifiques, et peut prendre différentes formes d'implication. De la même façon que le témoignage semble être le mode d'action privilégié pour impliquer des personnes âgées, notamment à travers le recueil de leur « mémoire », le volet animation de certaines actions d'accompagnement à dimension mémorielle apparaît comme le moyen traditionnel pour impliquer les « jeunes »¹²⁹ et faire en sorte qu'ils s'approprient les transformations en cours. Certains travaux de recherche ont montré que les « jeunes » pouvaient être fortement impactés par les transformations. Ainsi, Solène Gaudin (2007) souligne la « *violence tout aussi physique que symbolique, qui contribue à les détacher [les jeunes] des processus institutionnels et qui entretient une forme de méfiance à l'égard des pouvoirs publics* ».

¹²⁹ Nous mettrons des guillemets à chaque fois qu'il s'agit de parler des jeunes car cette catégorie, qui fait référence à une partie de la population, est mobilisée dans la plupart des discours comme une construction spécifique de l'action publique.

Pour comprendre pourquoi « *les animations organisées par les services DSU visent davantage à impliquer les jeunes dans un travail de mémoire et de transition que de les responsabiliser à travers une prise de parole et de décision au sein des opérations* », comme l'affirme Solène Gaudin (2007), il nous paraît important de comprendre le rapport de ce public aux transformations de leur quartier à travers la typologie élaborée par cette dernière.

Encadré 9 : Une typologie « des rapports que les jeunes entretiennent avec leur environnement face aux transformations que connaît celui-ci » selon Solène Gaudin

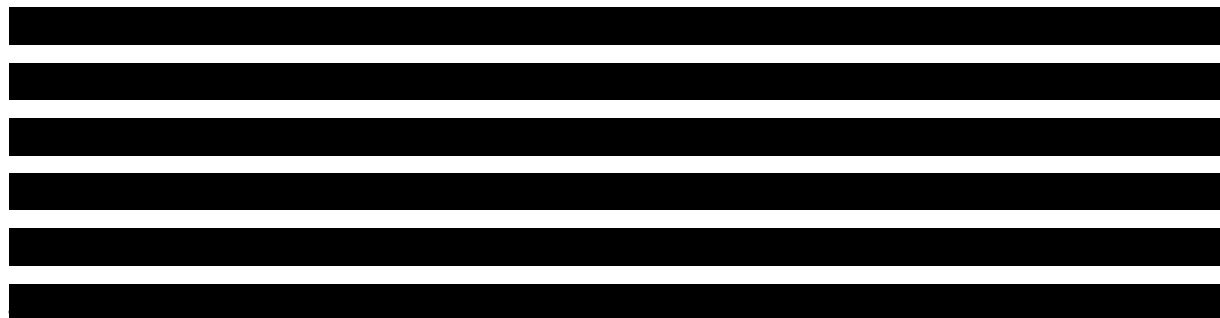
- ❖ « *Les “adhérents”, représentent une minorité parmi les jeunes enquêtés (15 %). Ils accueillent le changement comme la possibilité de “faire peau neuve”, de se débarrasser des stigmates d'un quartier dans lequel ils ne se reconnaissent pas et dont la réputation perturbe leur vie sociale* » ;
- ❖ Les « *résignés* » : « *Ce groupe, lui aussi minoritaire (15 %), n'émet pas a priori d'avis tranché sur la rénovation urbaine. Ces jeunes, que l'on pourrait aussi qualifier d'opportunistes dans la mesure où ils attendent une amélioration de leur sort de manière passive, sont tout aussi enclins à louer les avantages des restructurations qu'à critiquer l'atmosphère de marasme qui règne dans le quartier* » ;
- ❖ Les « *indifférents* » : « *Les jeunes de ce groupe témoignent d'un assez fort ancrage social et spatial. Rencontrés au pied des immeubles, leur rapport à la rue est identifiant. Ces “indifférents”, près d'un sur cinq des jeunes rencontrés, reconnaissent passer une grande partie de leur temps dans le quartier et “contrôlent” des territoires qu'ils revendiquent. (...) Quand ils parlent des opérations de démolition, ils se considèrent comme les oubliés du système. Ils jugent très sévèrement les institutions publiques et n'ont que peu de rapports avec les travailleurs sociaux. (...) Peu attachés à leur logement, la sphère familiale ne constitue pas pour eux un ancrage signifiant* » ;
- ❖ Les « *révoltés* » : « *Sans toujours pouvoir le développer, cette catégorie est très hostile aux transformations du quartier. Représentant 53 % de notre échantillon, les jeunes qui en font partie sont manifestement majoritaires. Le quartier, c'est leur vie, leur enfance, leurs souvenirs, leur réputation. Plus encore que pour les groupes précédents, ces jeunes connaissent des situations hétérogènes. On y reconnaît essentiellement deux courants. D'un côté, il y a les jeunes résidents qui, souvent après un parcours difficile, étaient satisfaits du logement qui leur avait été attribué. Dans ce cas, c'est l'incompréhension qui prédomine et un sentiment d'injustice qui rend délicats le dialogue et la concertation lors des réunions publiques. D'autre part, il y a les jeunes qui ont l'impression d'être manipulés. Cette attitude est proche des jeunes “indifférents”. Comme eux, et souvent avec, ils occupent l'espace public. Se sentant fréquemment assignés à résidence, ils ne sortent que rarement du quartier. Celui-ci représente un refuge pour eux. L'ultime et unique territoire qu'ils sont en mesure de s'approprier. Leur discours traduit une forte mobilisation et des références constantes aux habitudes, traditions et histoires du quartier. Leur réaction est vive face à ce qu'ils ont fourni ouvertement comme une dépossession des lieux (...)* »

Nous estimons que la recherche d'appropriation du projet par les « jeunes » peut s'expliquer par la proportion relativement élevée de « révoltés » en leur sein. Notre enquête exploratoire a montré que la volonté de les impliquer leur implication dans des actions d'accompagnement

peut apparaître également comme une façon de les « occuper », de les intéresser aux nouveaux espaces, notamment par l’art, mais aussi d’en faire des « relais » auprès de leurs parents. L’outil « témoignage », généralement utilisé pour faire référence à la « mémoire » des plus anciens, semble très peu mobilisé avec eux. Les « jeunes » sont plutôt impliqués pour « faire avec » les intervenants : tenir la caméra lors de réalisation de films, prendre des photos, interviewer des habitants, participer à des spectacles (danse, théâtre, ...), ou à la réalisation d’œuvres éphémères, ...

3.3.3. Accueillir de nouveaux habitants

Comme nous l’avons vu, la question de la transmission est au cœur des enjeux des actions à dimension mémorielle. Elle diffère de la transmission intergénérationnelle qui est généralement observée dans ces démarches des quartiers en rénovation urbaine. Elle est organisée par les commanditaires de l’action et peut s’opérer, dans certaines situations, des plus anciens habitants vers les nouveaux. Elle peut être prise en charge par une fête¹³⁰, un spectacle, un film ou encore un livre dans lesquels les premiers présentent, avec un regard valorisant, « leur » quartier souvent déjà amélioré, tel qu’ils le vivent, le pratiquent, mais aussi les liens sociaux entre des habitants « comme tout le monde ». Il peut s’agir alors d’une forme symbolique de « banalisation¹³¹ » déjà entamée par l’opération de rénovation urbaine. Barbara Morovich (2014) montre que ces actions partagent la finalité de soutenir des discours politiques fortement médiatisés, notamment en ne retenant que des « mémoires heureuses » et des discours euphémisés qui sont de nature à attirer de nouveaux habitants au sein d’un quartier dont l’image est ainsi revalorisée.



¹³⁰ L’ANRU considère que « les démarches créatives et festives sont autant d’occasions de provoquer les rencontres entre « anciens » et « nouveaux » habitants et de favoriser l’implication de ces derniers dans la vie du quartier ». ANRU, *Participation(s) des habitants, 2003-2013*, France, Éditions de l’Aube, 2015.

¹³¹ La « banalisation », considérée comme l’un des principes de la rénovation urbaine, se fait « via une normalisation des formes urbaines et architecturales des grands ensembles héritées des théories fonctionnaliste et modernistes des Trente Glorieuses, (...) ». Comité d’évaluation et de suivi de l’Agence Nationale, *Changeons de regard sur les quartiers : Vers de nouvelles exigences pour la rénovation urbaine*, La documentation Française, Paris, 2013, p. 53.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Ainsi, les collectivités utiliseraient les supports des actions à des fins de marketing territorial, mais aussi de transmission d'une certaine histoire du quartier et de ses habitants.

4. Le rôle de la médiation

Dans le large spectre des dispositifs qualifiés de volet « humain » des projets de rénovation urbaine entre 2003 et 2013, on trouve des actions culturelles et/ou artistiques qui ont eu pour certaines une fonction mémorielle. Selon Hélène Bertheleu, Véronique Dassié, et Julie Garnier (2014), la quasi-totalité de ces interventions n'a pas émané « *des intéressés eux-mêmes (...)* ». Elles ont été suscitées par les pouvoirs centraux puis relayées au niveau local « *à la faveur de subventions fléchées, dans un contexte d'urgence, qui [ont] conditionné [leur] orientation (...)* ».

4.1. Des actions ponctuelles envisagées pour la plupart comme un « rite de passage »

En accord avec la position de Catherine Foret, l'anthropologue Barbara Morovich (2014) affirme que les actions à dimension mémorielle en lien avec la rénovation urbaine ont été menées « *dans le désordre, sans réflexion méthodologique* », sans être « *mises en relation les unes avec les autres, ni en lien avec des archives* ». Ces critiques sont partagées par Elizabeth Auclair (2014) qui considère que « *les villes semblent souvent faire appel aux artistes uniquement pour répondre au cahier des charges du PRU, mais que cet accompagnement reste trop court et ponctuel, et qu'il n'est pas suffisamment suivi sur le long terme* ».

Isabelle Genyk et Élise Macaire ont également remarqué, sur la base du témoignage d'un responsable de mission de coopération culturelle qu'elles ont interviewé dans le cadre de l'accompagnement de l'opération de renouvellement urbain de La Duchère, que les artistes n'avaient pas été impliqués à toutes les phases de l'opération de rénovation urbaine, « *à l'image de la séparation qui existe entre les fonctions de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre, afin de clarifier la répartition des rôles* ». Néanmoins, il semblerait qu'une certaine coordination détermine le choix des actions : « *par phases qui correspondent à des besoins spécifiques* » (Genyk de France, Macaire, 2019).

Tableau 2 : Les besoins auxquels répondent les actions artistiques et culturelles par phases d'opération urbaine à Lyon-La Duchère (Isabelle Genyk et Élise Macaire)¹³²

En amont des phases opérationnelles	Pendant les phases opérationnelles	À la fin des phases opérationnelles
<ul style="list-style-type: none"> - Répondre au besoin d'information et aux inquiétudes des habitants - Conserver la mémoire d'un territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner le changement (sensibilisation à l'architecture, accompagnement social du relogement, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Laisser une trace - Écrire l'histoire du renouvellement urbain

Pour l'ANRU, le travail sur l'histoire réalisé du début des travaux aux premières livraisons « permet de faire la transition. [Il] peut recouvrir de multiples facettes : souvenir des lieux, évocation des histoires individuelles et collectives, mise en valeur du patrimoine, mais aussi histoire immédiate du projet en cours. De nombreux projets urbains de quartier sont ainsi accompagnés de démarches artistiques et culturelles. Exutoires de paroles et de représentations, elles recréent du lien collectif, redonnent confiance aux habitants et retissent leur sentiment d'appartenance. Elles peuvent aussi aider à comprendre et à supporter les transformations lourdes menées dans les quartiers pendant parfois plusieurs années¹³³. »

Si ces actions peuvent répondre à différents « besoins » selon la phase de l'opération de rénovation urbaine où elles se situent, il semblerait toutefois que le principal objectif poursuivi par les acteurs décisionnaires à travers ces actions soit, d'une manière générale, d'atténuer ou de canaliser à la fois la violence symbolique qui est inséparable de l'affirmation d'un pouvoir (Veschambre, 2008) et le traumatisme que représentent les démolitions aux conditions de vie des habitants concernés durant cet acte (bruit, coupures d'électricité, dépeuplement progressif des immeubles, etc.) (Auclair, 2014). Il s'agit d'aider psychologiquement les habitants à faire un deuil, dans une « logique thérapeutique » (Veschambre, 2008), soit en anticipant cette situation avant les démolitions ; soit pendant qu'elles se produisent, en soutenant les habitants en enclenchant le processus de transition ; soit après, en accélérant ce processus. Pour l'ANRU,

¹³² Ce constat s'appuie sur l'analyse de l'opération de renouvellement urbain de La Duchère à Lyon et sur les entretiens avec ses protagonistes. Une attention particulière a été donnée aux pratiques des collectifs d'actions artistiques accompagnant cette opération.

¹³³ Il paraît important de signaler ici que, pour l'ANRU, le travail sur l'histoire et la mémoire doit commencer au début des travaux. ANRU, *Participation(s) des habitants, 2003-2013*, France, Editions de l'Aube, 2015.

« cette écoute, cette communication accompagne les habitants durant les démolitions. Elle apaise les réticences ou les résistances. Elle est le trait d'union entre ce qui est passé et ce qui est en train d'advenir dans un quartier en transformation¹³⁴ ».

Barbara Morovich (2014) évoque la facilitation d'un travail de « *deuil des groupes sociaux touchés par les démolitions avant de "passer à autre chose"* », à une autre étape de leur vie, ce qui repose sur des rites de passage au sens de Van Gennep (1909), à savoir une succession d'actions réalisées dans un lieu précis qui permettent aux personnes concernées de faire la transition d'une phase de leur vie à une autre. En reprenant le constat de Solène Gaudin (2006) sur la « *nostalgie d'un temps révolu* » que fait émerger la collecte mémorielle, Vincent Veschambre (2008) estime qu'« *en s'inscrivant dans le temps de la démolition, cette collecte mémorielle accompagne une rupture, entérine l'effacement des traces. Ce qui lui [à Solène Gaudin] paraît contradictoire avec les processus de construction de la mémoire et de réhabilitation des habitants, qui nécessitent à l'inverse une certaine continuité.* » Par ailleurs, il explique qu'appréhender la démarche mémorielle « *non pas tant comme une mise en mémoire que comme un travail de deuil* », consisterait à « *faire advenir une parole libératrice, à "usage interne", sans qu'il y ait forcément mise en mémoire dans la durée* ». Et de fait, les actions présentées avec une dimension mémorielle censée accompagner la rénovation urbaine ont rarement été mobilisées pour une mise en mémoire. On peut par conséquent en déduire une utilisation souvent abusive du lexique mémoriel dans la description de l'action.

[REDACTED]

¹³⁴ ANRU, *Participation(s) des habitants, 2003-2013*, France, Éditions de l'Aube, 2015.

[REDACTED]

L'accompagnement des démolitions a souvent été pensé comme un « rite de passage » permettant de faire un deuil, posant la question des ressources humaines et des outils mobilisés pour sa réalisation.

Dans un article sur la portée des mémoires des migrations, Hélène Bertheleu (2017) identifie quatre types d'acteurs ayant été impliqués dans ces initiatives. Les premiers sont des artistes ou des intellectuels sensibles à la question de l'exil qu'ils développent en adoptant une démarche personnelle « *parfois convertie dans un projet professionnel, qui leur permet alors de publiciser et de mettre en débat les questions qui leur tiennent à cœur* ». Figurent aussi les associations qui « *cherchent plutôt à construire et porter une parole collective émergente* », mais aussi les collectivités locales, très présentes, et particulièrement « *soucieuses de paix sociale* », qui délèguent à une association locale le travail de collecte des mémoires des familles migrantes qui se sont installées sur le territoire français. Le quatrième type d'acteurs identifié, celui qui nous intéresse particulièrement dans le cadre de cette thèse, est incarné par les « *professionnels de l'urbain qui proposent de promouvoir la "mémoire du quartier" afin d'"accompagner" la population face au changement* ». En l'occurrence, il s'agit pour eux de prévoir les difficultés auxquelles les projets d'aménagement peuvent être sujets.

Hélène Bertheleu souligne, à l'issue de son analyse, les différentes raisons d'agir de ces divers types d'acteurs qui sont complémentaires, certains ayant une mission de transmission des souvenirs auprès des jeunes générations, d'autres s'attachant au versant politique et gestionnaire de la cohésion sociale. La finalité du travail mémoriel est également dépendante des implications personnelles de ces professionnels.

4.2. Qui sont les « accompagnateurs » ?

Dans une autre réflexion qui pose la question de la façon dont les mémoires des migrations sont travaillées et rendues visibles dans l'espace public, trois chercheuses, dont Hélène Bertheleu, ont réalisé un travail d'identification des acteurs qui contribuent à leur émergence dans l'espace public (Bertheleu, Dassié, Garnier, 2014). Nous nous appuyerons sur les postures professionnelles identifiées dans ce travail pour situer celles des acteurs à l'origine des actions qui nous intéressent.

Les autrices ont repéré trois profils distincts de porteurs d'actions mémorielles en lien avec l'histoire migratoire : les « concernés » qui portent un projet en s'impliquant personnellement. Ce sont souvent des habitants ou d'anciens habitants des quartiers en question, ayant un lien avec des ancêtres migrants. Les « initiés » sont des personnes qui ont « épousé » la cause

mémorielle et patrimoniale du groupe concerné, qui ont eu l'occasion de côtoyer ou de se lier d'amitié avec des collègues ou des voisins dont la trajectoire était marquée par la migration : ils sont largement représentés dans les milieux associatifs.

Le troisième profil, qui n'est pas nommé dans l'article, concerne plus particulièrement le propos de notre recherche, car même si les acteurs qui nous intéressent peuvent se retrouver dans les deux groupes précédents, ils y sont minoritaires d'après nos observations. La plupart des porteurs d'actions mémorielles sur lesquelles nous avons enquêté semblent appartenir au troisième groupe que nous appellerons « les accompagnateurs ». Celui-ci « *rassemble tous ceux qui agissent en tant que professionnels [et qui] mettent en œuvre une collecte de témoignages ou d'objets dans le cadre d'une politique d'accompagnement d'un "public cible" comme on dit dans le jargon des politiques publiques* ».

Ce profil est décrit ainsi : « *Des professionnels du social ou de l'urbain décident alors, sans coproduction avec des groupes mobilisés, de faire la "mémoire des autres"*. »

Nos lectures et nos entretiens ont confirmé que les artistes étaient les plus nombreux à intervenir dans le cadre de démarches mémorielles, les pouvoirs publics leur reconnaissant le statut d'acteurs privilégiés de la mise en mémoire en étant enclins à faire surgir la parole des habitants et leurs émotions (Bertheleu, Dassié, Garnier, 2014).

Dans son portrait des divers artistes intervenant dans le cadre des actions mémorielles – comme les metteurs en scène, les comédiens, les photographes, les chorégraphes ou encore les conteurs, Catherine Foret (2007) explique que les artistes interviennent surtout à la suite de « commandes » émanant des collectivités locales, de l'État, etc., mais aussi parfois de façon spontanée, du fait de leur propre inclination pour les problématiques urbaines. Quels que soient les fondements de leur intervention, leur rôle consiste à produire de « nouvelles images du monde » ou des « supports symboliques collectifs » à partir de différentes traces matérielles (vestiges patrimoniaux, traces sonores ou visuelles, etc.).

Barbara Morovich (2014) constate que le travail de l'artiste est étroitement associé au type de commande qui émane du volet « humain » des projets de rénovation urbaine, sans quoi son œuvre ne sera pas intelligible.

Le « flou » lié à des objectifs parfois confus¹³⁶ donnés aux artistes peut faire naître chez certains un double sentiment de frustration, « *de ne pas avoir été associés à l'ensemble de la démarche d'aménagement en amont comme en aval* », et d'instrumentalisation (Auclair 2014).

Claude Rouot (2004) rappelle également que ce sont les objectifs de l'action qui déterminent le profil de l'intervenant :

« Ce que l'on attend de l'historien, de l'ethnologue, du muséologue, est "d'autoriser l'oubli" nécessaire au dépassement des nostalgies puisque les traces mémorielles des événements vécus auront été consignées, conservées, confiées à l'histoire. Ce que l'on attend des artistes, habitués à tenir des tensions créatrices, c'est qu'ils accompagnent la transmutation des valeurs, la tentation du repli transformée en valeurs d'action et de projection. Parce que ceux-ci ancrent volontiers leurs créations sur des récits de vie, parce qu'on attend d'eux moins un travail de vérité objective qu'un travail sensible de paroles et d'émotions partagées, reconnues, entre nostalgie, récit et action, ils se voient confier des ateliers et des projets d'écriture, de théâtre, d'audiovisuels, »

Pour l'ANRU, « *la présence de "créatifs" ou d'artistes est indispensable ! Ils sont comme des "médiats" qui transposent les paroles des habitants en langage artistique. Ils portent le processus de création, depuis les ateliers de création jusqu'à la mise en forme finale*¹³⁷ ».

L'agence affirme que « *la plupart du temps, l'artiste intervenant n'agit pas seul. Pour aller à la rencontre des habitants, il est aidé par des professionnels de la concertation et de l'action sociale, comme les personnels de centres sociaux ou les directeurs de théâtre* ». L'ANRU considère que cet accompagnement par des acteurs de quartier est « *nécessaire car sans eux, les créatifs sont parfois démunis* », notamment dans l'organisation des rencontres avec les habitants et la planification des événements en lien avec la vie du quartier et la vie du projet.

Pourtant, selon notre enquête exploratoire, il semblerait que si les collectivités font appel aux artistes, c'est souvent parce qu'elles sont à la recherche de « compétences » qu'elles trouvent rarement chez les intervenants qui ne sont pas issus de ce milieu. [REDACTED]

¹³⁶ Des « *injonctions paradoxales* » qui peuvent être « *liées à des représentations contradictoires de l'art et de l'action artistique* » (Genyk, Macaire, 2017).

¹³⁷ ANRU, *Participation(s) des habitants, 2003-2013*, France, Éditions de l'Aube, 2015.

[REDACTED]

Ainsi, dans les représentations de plusieurs acteurs impliqués dans des démarches mémorielles, les artistes seraient les plus à même d’accompagner, par des projets participatifs, les habitants des quartiers en rénovation urbaine, la plupart du temps en difficulté sociale. [REDACTED]

[REDACTED]

Selon cette logique, les collectivités considéreraient « *la relation aux habitants comme indicateur de [leur] légitimité* » (Genyk, Macaire, 2009). Si Vincent Veschambre (2008) évoque « *leur aptitude à jouer les “intercesseurs”, dans une logique où il s’agit de travailler “avec” les populations concernées* », comme une raison justifiant le recours à l’action culturelle et aux artistes (photographes, plasticiens, écrivains...) pour faire émerger des mémoires, Elizabeth Auclair (2014) remarque quant à elle, que « *le volet artistique lui-même peut faire*

[REDACTED]

reculer des personnes qui ont peur de ne pas être en capacité de répondre aux attentes des artistes (...)».

Se pose alors la question du rôle de ces artistes, nombreux à intervenir dans les actions à dimension mémorielle accompagnant la rénovation urbaine. Un « *décalage entre le rôle attribué et celui endossé*¹⁴⁰ » est révélateur, selon Isabelle Genyk et Élise Macaire (2009), des représentations associées à la culture par les autres acteurs du renouvellement urbain, et d'injonctions parfois contradictoires. Elles expliquent par exemple que, du point de vue de l'urbaniste-paysagiste, les artistes, que ce soit dans le cadre d'une activité bénévole ou d'un travail rémunéré, sont dépourvus d'objectifs précis et que leur rôle se limite « *à donner une distance critique, à accompagner des pratiques professionnelles* ».

Il semblerait que les artistes intervenant dans un contexte de transformation urbaine aient endossé le rôle de « médiateur » en adoptant une démarche d'accompagnement de la population. Sans que ce rôle soit explicitement formulé, on peut attendre d'eux qu'ils facilitent l'accès aux habitants voire qu'ils jouent les « intercesseurs » auprès d'eux, tout en étant créatifs et sensibles pour produire des supports de médiation.

Mais quels rôles ont-ils effectivement joués dans le PNRU ? Nous allons approfondir cette question dans le deuxième chapitre en nous appuyant sur la série d'entretiens que nous avons menés avec un certain nombre d'entre eux.

¹⁴⁰ Comme celui de prendre connaissance des représentations des habitants quant au changement ou encore celui de diffuser le projet urbain auprès de futurs acquéreurs potentiels de logements. (Genyk de France, Macaire, 2019).

4.3. La « restitution » : une étape importante

À l'occasion de la création de projets artistiques, les habitants travaillent en synergie avec des artistes et des acteurs locaux (centres sociaux, écoles, MJC, etc.) afin de produire une « œuvre collective¹⁴¹ » protéiforme : film, fresque murale, jardin, exposition de photographies, etc.

Pour l'ANRU, « *les actions à forte visibilité extérieure – des spectacles, des fêtes qui investissent l'espace public, qui donnent de la lumière, du son, de la gaieté – peuvent modifier l'imaginaire du quartier, atteindre les habitants motivés comme les indifférents, les “sans-voix”¹⁴²* ». L'agence considère que « *multiplier les initiatives, les supports artistiques, s'inscrire dans la durée, ne pas se limiter à un événement ponctuel sont autant de conditions pour gagner la confiance et une large participation des habitants* ». La restitution des actions à dimension mémorielle fait souvent partie de ces « événements » : « *Les témoignages sont restitués sous forme de récit à une voix ou de mises en scène collectives. (...) Sur une décennie de rénovation urbaine, le thème de la mémoire a donné lieu à une grande variété de productions : livres, films, expositions, enregistrements sonores, pièces de théâtre, ...¹⁴³*. »

Marie-Lavande Laidebeur, ethnologue interrogée par Catherine Foret (2011) sur le sens du mot « restituer » dans le contexte d'un travail de mémoire, indique que ce verbe possède deux signifiés : d'une part, celui de « *rendre à quelqu'un ce qu'on lui a pris illégalement* », la médiation entraînant le risque de confiscation de la mémoire notamment lorsque cette dernière est instrumentalisée. D'autre part, celui de « *reproduire fidèlement* ». Or, tout travail de mémoire, en s'adressant à un public extérieur et en s'incarnant dans telle forme artistique, implique nécessairement une transformation, une reconstruction, une réorientation et une sélection des éléments de cette mémoire.

Dans le cas des actions que nous étudions, la « restitution » apparaît comme une démarche qui vise à reconstruire un récit, dans un langage le plus souvent artistique, à travers un travail de sélection d'éléments recueillis auprès et/ou avec les habitants. Qu'il s'agisse d'actions mémorielles ou d'accompagnement dont la dimension mémorielle est absente ou évacuée¹⁴⁴, la

¹⁴¹ ANRU, *Participation(s) des habitants, 2003-2013*, France, Éditions de l'Aube, 2015.

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ Barbara Morovich (2014) a repéré dans sa recherche des actions artistiques « *ayant un lien très faible avec des histoires individuelles et collectives et des mémoires habitantes* ». Elle y pointe un côté festif « *particulièrement accentué dans un lieu où tout sentiment de nostalgie se veut évacué* ». À propos de ces actions, elle décrit une « *spectacularisation des phases qui précèdent la démolition (qui) rappelle, dans son effervescence, la période décomplexée des implosions à répétitions, fréquentes*

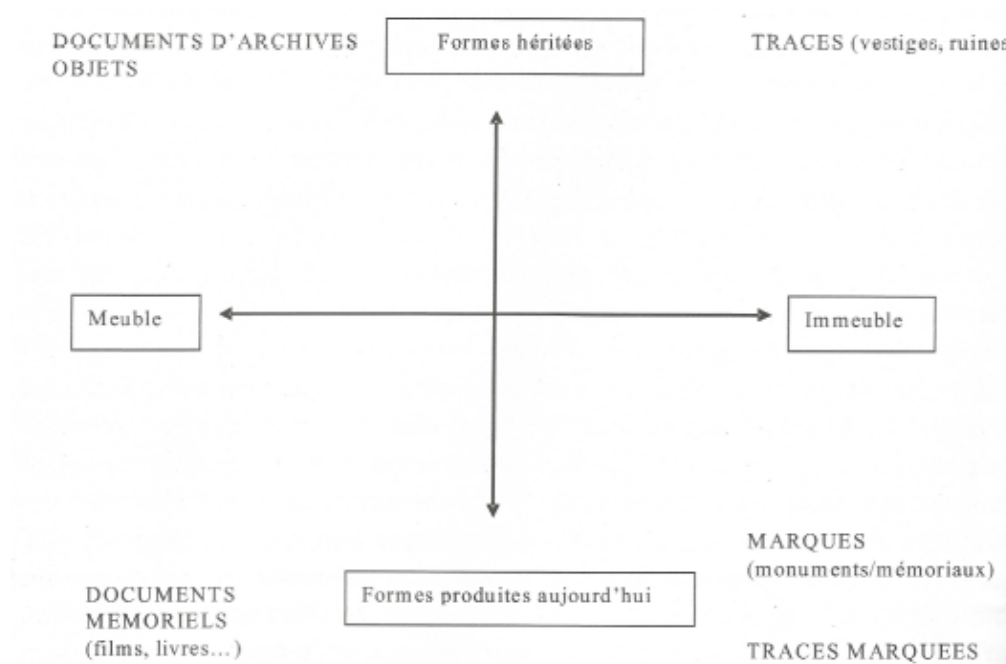
« restitution » semble être une étape importante dans le processus de médiation. À travers des supports, elle contribue à « formaliser » l'expression des habitants en « fixant » les traces qui disparaissent. Cette médiation se met en place par la mise en visibilité « *des souvenirs et des vécus d'habitude peu visibles et plus ordinaires* » (Morovich, 2014) et par la création de nouvelles « traces » par l'intermédiaire des paroles et des images des habitants – ce qui leur confère dès lors le statut d'acteurs actifs (Mamou, 2013) –, l'objectif étant non pas la conservation de ces témoignages, mais la conception, à partir de ces traces, d'une « *œuvre communicable afin de passer à autre chose* » (Morovich, 2014).

Pour Vincent Veschambre (2008), « *si la présence des traces apparaît importante quel que soit le projet mémoriel, ce projet change de contenu et de signification selon l'ampleur et le type de traces sélectionnées, et selon les forces en présence (...)* ». Il précise qu'« *en général, la demande de traces des habitants ne renvoie pas à une référence architecturale classique* », mais que « *les traces qui semblent faire sens pour les habitants sont celles de la vie quotidienne et s'apparentent à ces "traces-mémoires" invoquées par Patrick Chamoiseau* ». Ces « traces-mémoires » participent à donner à la mémoire une dimension spatiale. Cette dimension spatiale a également été abordée par Vincent Veschambre dans un texte intitulé « *Les Traces-mémoires selon Patrick Chamoiseau : penser l'accès des dominés au conservatoire de l'espace¹⁴⁵* », dans lequel il rapporte le postulat principal de Chamoiseau (1994, p. 14) : « *Si "la parole ne fait pas monument", "ne fait pas l'histoire", "ne fait pas la mémoire" (...), la parole transmet des histoires, la parole diffuse des mémoires, la parole témoigne en trace (...)* ». Il y décrit l'acharnement de Patrick Chamoiseau « *à faire mémoire et à inscrire ces mémoires dans les mots, dans les écrits, dans les photographies, sans jamais perdre de vue la dimension spatiale de ces mémoires, qui leur donne consistance et permanence* ».

jusqu'aux années 2000 ». Pour Barbara Morovich, de tels projets ouvrent « *une population défavorisée à des formes d'art et à des nombreux ateliers, cependant, le lien avec la mémoire des habitants est quasiment évacué* ».

¹⁴⁵ Source : <https://heritage.hypotheses.org/files/2012/03/Intervention-Veschambre.pdf>.

Figure 6 : Typologie des supports de la mise en mémoire selon Vincent Veschambre



Source : Conception Vincent Veschambre (2008, p. 224), réalisation R Veschambre.

Si l'on considère qu'il y a une mise en mémoire des quartiers en rénovation urbaine, celle-ci passe par l'inscription de paroles et d'images recueillies lors d'actions à dimension mémorielle dans des supports de restitution (films, livres, installations, etc.), créant ainsi des « traces-mémoires » (Figure 6). Ces livrables jouent également le rôle de médiums¹⁴⁶ dans le processus de médiation qui conduit à cette mise en mémoire. À ce sujet, Barbara Morovich (2014) estime que la « *sensibilité artistique se prête bien à travailler à partir des traces, des souvenirs et des vécus, d'habitude peu visibles et plus ordinaires, notamment par le biais de la photographie et de la vidéo.* »

Nous nous intéresserons ici aux supports de restitution les plus rencontrés dans les actions artistiques et culturelles à dimension mémorielle, à savoir le livre, le film, et les installations artistiques incluant des réalisations éphémères. Ils s'adressent à la fois aux habitants du quartier et à un public extérieur. Les documents produits à cette occasion intègrent la plupart du temps les services des archives des collectivités, et prennent ce statut. Si la photo et la vidéo sont les outils privilégiés pour produire ces documents, c'est notamment parce que les commanditaires et/ou les intervenants considèrent bien souvent que la « culture » des populations des quartiers

¹⁴⁶ Toutefois, selon Barbara Morovich (2014) qui s'appuie sur Milliot (2004), les réalisations artistiques jouent difficilement un rôle de médiation eu égard aux interprétations singulières et conflictuelles dont elles font l'objet.

en rénovation urbaine est fondée sur l'« oralité » et l'« image ». Ainsi, le livre et la vidéo se révèlent être les formes de production de « traces » privilégiées.

4.3.1. Le livre

Vincent Veschambre (2008, p. 264) indique que l'image, du fait de son pouvoir de rendre les traces visibles et de les enregistrer dans un espace, se prête pleinement à représenter les traces matérielles disparues et à servir de médium de la construction mémorielle, et ce au même titre que le monument selon Françoise Choay (1992). Toutefois, les expositions comme les projections ne s'inscrivent pas dans le temps long, elles sont généralement éphémères.

Si la mise en visibilité du travail mené sur l'image dans le cadre des actions à dimension mémorielle est souvent envisagée à travers des expositions et des projections « ponctuelles et limitées » – posant « *le problème de l'accès à l'espace public, de la continuité de la mise en mémoire et de la transmission mémorielle* » comme le souligne Vincent Veschambre (2008) – elle l'est également à travers des livres qui reprennent les images exposées, et des supports vidéos (des CD, des DVD, sur des sites internet, etc....) qui suivent la projection des films.

Cette publicisation se restreint en général au cercle des habitants du quartier, voire de la ville, même si les supports (tels que les livres et les films) sont accessibles également aux personnes intéressées par le quartier (chercheurs, historiens, architectes, etc.).

Comme indiqué précédemment, l'un des enjeux de l'édition d'un livre à partir du travail réalisé avec les habitants consiste, selon nos entretiens exploratoires, à obtenir une « carte de visite » du quartier, qui s'adresse aussi à des personnes qui en sont extérieures. [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Les ouvrages de valorisation de ces actions représentent également un enjeu pour les habitants qui y participent : en effet, ils peuvent constituer à la fois une sorte d'« *accomplissement social* » dans le cas des habitants peu lettrés par exemple, mais aussi une manière de se sentir acteurs de leur propre image, notamment en choisissant les photographies qu'ils veulent voir publiées.

Le rôle de « traces » que peuvent jouer les paroles et images sélectionnées dans le livre est envisagé au sens de « témoignage » ou de « preuve », selon la manière dont les acteurs s'en

emparent. Il peut s'agir, selon nous, de la preuve que la collectivité a engagé des démarches participatives, mais aussi d'un « moyen de pression », utilisé par les habitants ou leurs représentants, sur les acteurs décideurs, une « preuve de ce qui a été dit¹⁴⁷ ».

Une seule recherche parmi toutes celles que nous avons consultées évoque les rôles de ce médium dans les opérations de rénovation urbaine. Sylvie Brodziak (2014) voit dans le livre produit lors d'une action mémorielle menée à Beauvais, un objet symbolique fort. Tout en se posant la question : « *N'est-ce pas un leurre, un prétexte, pour masquer l'absence de concertation réelle et de travail en commun ?* », elle observe que l'« *ouvrage a été vécu comme une première prise de parole, comme l'entrée enfin autorisée dans l'histoire et la mémoire collective de Beauvais* », et qu'il constitue « *un moment fondamental de la lutte contre la ségrégation urbaine, les discriminations et les inégalités sociales et culturelles* ». Elle pointe une expérience « *humainement précieuse* », puisque le livre « *fut pour beaucoup d'habitants le premier livre gratuit à garder et non à rendre à la bibliothèque* ». Il a également « *suscité la jalousie bienveillante des habitants d'Argentine, autre quartier "chaud" de Beauvais qui, à son tour, voulait conter son histoire* ». L'article de Sylvie Brodziak relève également un autre aspect du rôle joué par ce médium : son contenu, résultat d'un travail de réflexion et de tri d'informations, « *en focalisant sur la mémoire et non sur le présent (...), a eu l'avantage pour l'ANRU de désamorcer toute tentative de révolte et de coalition susceptible de mettre en cause le projet* ». Le consensus autour du projet de rénovation urbaine du quartier de Saint-Jean à Beauvais aurait été indirectement obtenu grâce au livre.

4.3.2. La vidéo

L'audiovisuel, en particulier la vidéo, apparaît, dans les Grands ensembles, comme le moyen de prédilection pour fixer les traces mémorielles en entraînant la parole des habitants et en saisissant les images de leur vécu (Veschambre, 2008).

La vidéo est le médium qui rend le plus compte des démolitions dans les actions d'accompagnement des opérations de rénovation urbaine, mais c'est également celui qui suscite le plus de méfiance de la part des habitants comme des acteurs politiques. En effet, contrairement aux actions qui conduisent à la production d'un livre où les entretiens sont bien souvent validés par les intéressés avant diffusion, ou anonymisés, l'outil caméra peut dissuader

certaines personnes de s'exprimer ; créer des situations d'opportunisme ; ou encore occasionner des « règlements de compte » comme le pointe Khedidja Mamou (2013) dans son article qui traite des « *représentations (visuelles et sociales) du territoire et [de] la manière dont certains outils peuvent contribuer à réduire les effets de domination inscrits dans les dispositifs participatifs* ».

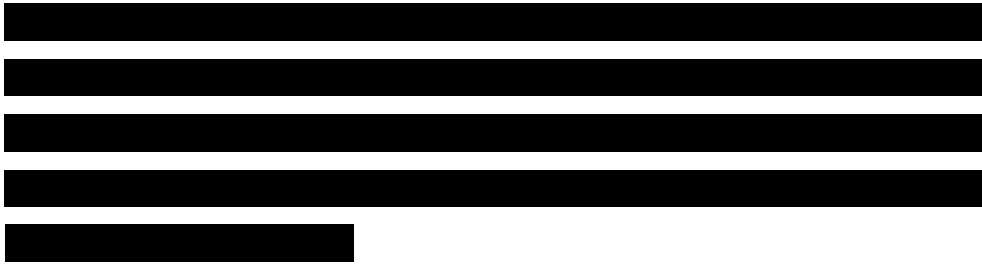
[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



Pour autant, malgré les réticences que nous venons d'évoquer vis-à-vis du médium vidéo (peur de représailles, caractère indélébile de ce support, etc.), il semble avoir été largement mobilisé dans les démarches mémorielles. Dans le prochain chapitre, nous tenterons de déterminer son utilisation dans le cadre des actions ayant accompagné le premier programme de rénovation urbaine.

4.3.3. Les installations, et les réalisations éphémères

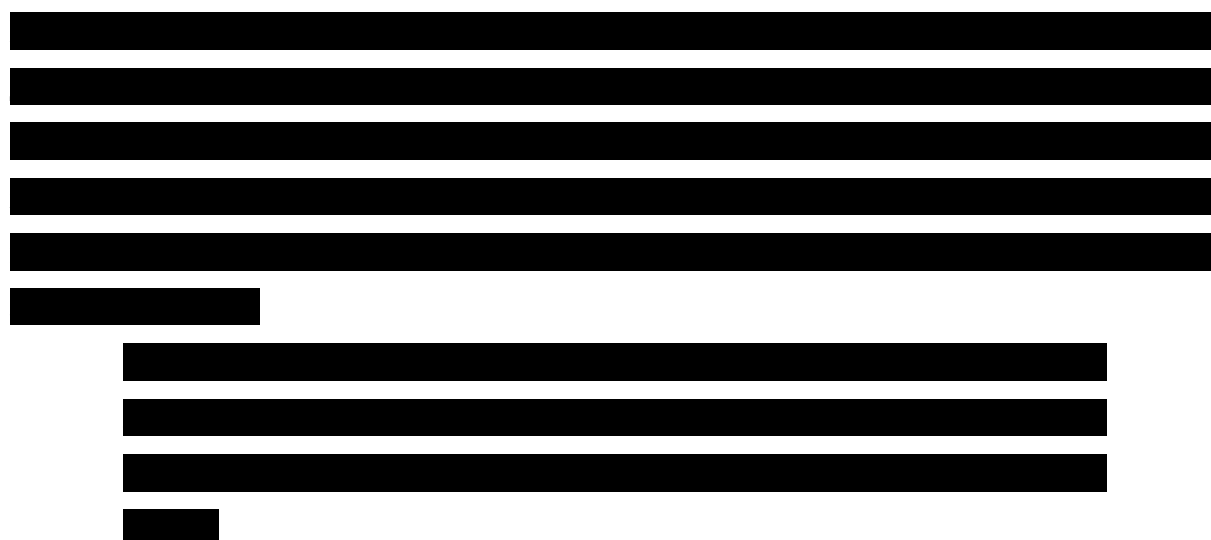
Les installations pérennes ou éphémères réalisées à l'occasion d'actions accompagnant la rénovation urbaine d'un quartier résultent en général d'un travail artistique avec ses habitants. Les premières « marquent¹⁵¹ » l'espace dans lequel elles sont installées ; les secondes sont vouées à disparaître : elles occasionnent alors des « traces » temporaires ou éphémères.

Vincent Veschambre (2008) considère que « *les traces sont susceptibles d'accéder au statut de marques si elles sont réinvesties, ce qui se traduit généralement par une transformation matérielle (restauration, reconstruction...)* ». Il différencie les « traces marquées » des « marques » produites *ex nihilo*. D'après cette réflexion, nous pouvons envisager de considérer les installations artistiques pérennes comme des « traces marquées » si elles sont réalisées à partir des vestiges d'un quartier disparu ou d'un immeuble détruit ; dans le cas contraire, elles prendraient le statut de « marques » produites *ex nihilo*. Qu'elles accèdent au statut de « marques » ou pas, ces « traces matérielles » installées dans l'espace public empreignent symboliquement la mémoire du lieu à la suite d'un événement, le plus souvent considéré comme « traumatisant » : la disparition du quartier tel qu'on l'a connu.



¹⁵¹ À propos de la définition que fait Paul Ricoeur de la mémoire (à savoir « *la représentation présente d'une chose absente* »), Vincent Veschambre (2008) écrit que : « *Cette définition, qui renvoie à la notion de marque, nous fait d'emblée entrevoir l'analogie profonde qui existe entre marquage et mise en mémoire : il s'agit dans les deux cas de manifester une présence et une légitimité dans la durée. Cette analogie entre mise en mémoire et marquage révèle également l'importance de la dimension spatiale dans le processus mémoriel* ».

Concernant les réalisations éphémères, il semblerait qu'elles constituent le moyen de « *marquer symboliquement l'avant et l'après* » des chantiers de transformation urbaine (Auclair, 2014). Si une certaine réserve des habitants vis-à-vis des démarches éphémères a été observée (Auclair, 2014), l'ANRU (2015) considère que les espaces en friche constituent une « *opportunité de travailler avec les habitants* » sur leur potentiel usage à l'occasion d'aménagements temporaires. À titre d'exemple, un musée éphémère a ouvert pendant six mois à Lorient afin d'anticiper l'effet du grignotage d'un immeuble, une « *mise à nu qui terrifiait les anciens occupants* ». Mais le détournement de leur usage de 62 lieux du quotidien (cuisines, chambres, etc.) a servi d'exutoire aux habitants à qui il a été donné l'occasion d'exprimer leur créativité et de mieux cerner les enjeux du projet urbain.



Vincent Veschambre (2014) distingue trois grands types de marquage mémoriel : signalétique, architectural, et cérémoniel. Si nous considérons que les installations pérennes peuvent accéder au statut de « marques », le procédé se rapprocherait alors du marquage signalétique. Par leur caractère ponctuel qui ne les inscrit pas durablement dans l'espace, il semblerait que les réalisations éphémères ne puissent pas, quant à elles, être considérées comme du marquage mémoriel.

Il semblerait que l'accompagnement suggéré par ces actions à dimension mémorielle fasse partie d'une stratégie de médiation culturelle sous-tendant une situation conflictuelle dans laquelle les intervenants – des artistes pour la plupart d'entre eux – se retrouvent en position de médiateurs et utilisent des médiums qui jouent plusieurs rôles, souvent complémentaires. À propos de la médiation culturelle définie par Clara Sandrini (2014, p. 19) comme étant « *à l'intersection de l'éducation, de la formation continue et du loisir et posséd[ant] des objectifs*

éducatifs, récréatifs, et citoyens, engendrés par la participation à la vie de la cité », l'auteure tient aussi à préciser que, lorsque celle-ci est située dans le champ de la fabrication de l'espace architectural et urbain, « *elle permet (...) de transmettre les orientations des projets en cours et de faire remonter les différentes perceptions habitantes du terrain* ». À ce stade de notre analyse, ce rôle n'a pas été particulièrement mis en évidence. La médiation paraît essentiellement répondre aux besoins de la phase opérationnelle qu'elle accompagne, avec la prévalence d'une certaine logique thérapeutique et de transition. Nous tenterons, à partir de plusieurs exemples, d'approfondir cette observation dans les chapitres suivants et de décrire ce que cette médiation peut produire dans le contexte particulier d'une fabrication de l'espace.

5. Faire des habitants des acteurs de la transformation urbaine ?

Si Sylvie Brodziak écrit : « *La mémoire des habitants est un bel objet que l'on contemple mais qui n'a aucune capacité à mettre en cause le scénario de la rénovation sociale*¹⁵² », certains observateurs et parties prenantes de ces actions estiment quant à eux qu'elles peuvent permettre de faire des habitants des acteurs de la transformation de leur quartier, en considérant leur implication comme une forme de « participation ». Le caractère antinomique d'une « participation », dans le contexte d'une démolition planifiée en amont, a été pointé par nombre de chercheurs comme le montre le texte d'Agnès Deboulet (2014) : « *S'il est maintenant assez courant que les décideurs reconnaissent les inquiétudes fondamentales des habitants liées au déménagement, ceci souligne le caractère intrinsèquement contradictoire de la participation et du principe même de démolition planifiée en amont.* »

Le projet de rénovation urbaine impliquerait une « maîtrise d'usage non uniforme » selon les termes de l'ANRU formulés dans un ouvrage qui date de 2014 dans lequel l'agence « propose un retour d'expérience sur l'évolution des quartiers, la maîtrise d'usage, la rénovation urbaine¹⁵³ », établit le bilan du premier PNRU et annonce le nouveau. Elle définit la notion de maîtrise d'usage comme « *constituée de l'ensemble des personnes qui vivent ou travaillent dans le quartier (...)* », ayant « *pour fonction d'imaginer le devenir du quartier, d'ancrer le projet dans la mémoire du site et, surtout, de questionner continuellement le projet pour éviter les dérives créatives et technocratiques* » (figure 7). On peut se demander ce que signifie, dans ce contexte d'annonce du nouveau PNRU, le fait que la maîtrise d'usage ancre le projet dans la mémoire du site. Est-ce l'inscrire dans une histoire ? Ou bien est-ce le définir, l'élaborer à partir de cette histoire, en en réactivant la mémoire ? Est-ce un vœu exprimé pour les prochaines opérations du NPNRU ?

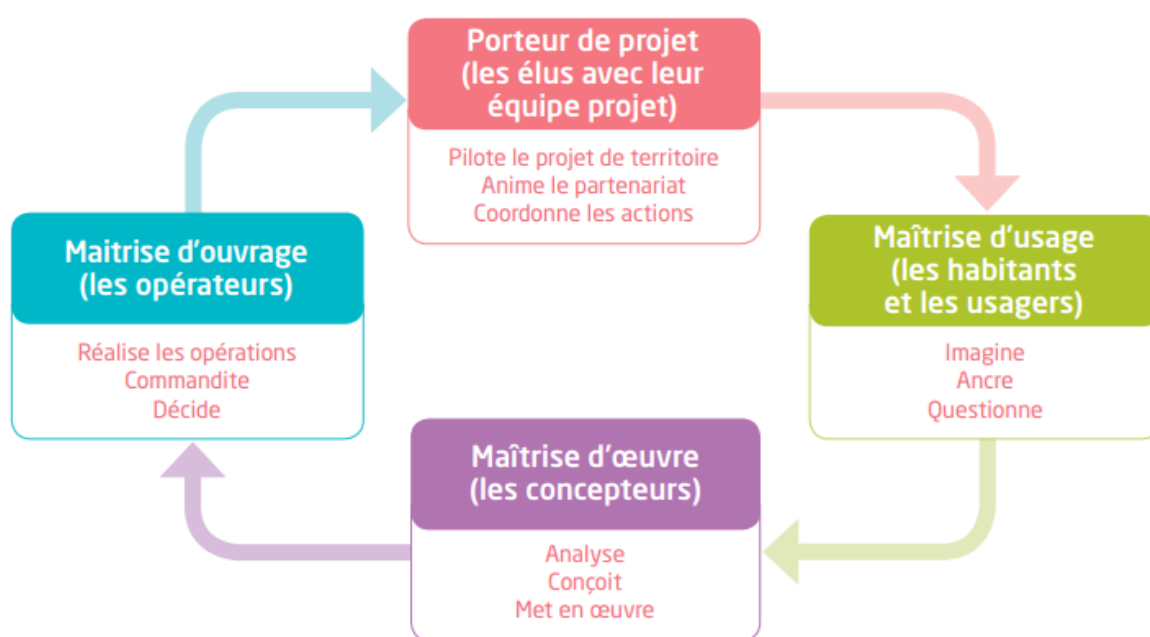
Pour l'ANRU, les catégories d'habitants qui composent cette maîtrise d'usage sont : les « *habitants référents* », présentés comme « *les "personnalités incontournables" du quartier, souvent des leaders d'opinion* » ; les « *figures historiques* », qui sont « *enracinées dans le quartier parfois depuis sa création* » ; les « *habitants relais* », présentés comme « *ceux qui*

¹⁵² Dans sa conclusion, en replaçant sa réflexion sur le plan de l'avenir de l'objet-souvenir produit, et non plus sur celui de la participation réelle des habitants, Sylvie Brodziak (2014) nuance sa réflexion et avance que l'objet mémoriel restera, selon l'expression de Martha Nussbaum, « une émotion démocratique » infusant l'idée de démocratie participative en vue de l'accession des citoyens à plus de liberté et d'égalité dans la ville.

¹⁵³ ANRU, *Participation(s) des habitants, 2003-2013*, France, Éditions de l'Aube, 2015.

s'expriment volontairement » et qui sont « souvent à la source de l'actualité et des informations » ; les « habitants “sans-voix” », qui « représentent les populations marginalisées (qui, la plupart du temps, ne pratiquent pas ou mal le français) [et qui] sont insuffisamment représentés dans les instances de gouvernance du quartier, et donc en général très mal informés » ; et les « jeunes », décrits comme « l'un des publics les plus difficiles à toucher dans les démarches participatives. Ils se tiennent à distance et sont souvent sceptiques quant à la sincérité et aux bénéfices de l'exercice. Les mobiliser demande une attention particulière ».

Figure 7 : Le système d'acteurs du PRU tel que présenté par l'ANRU



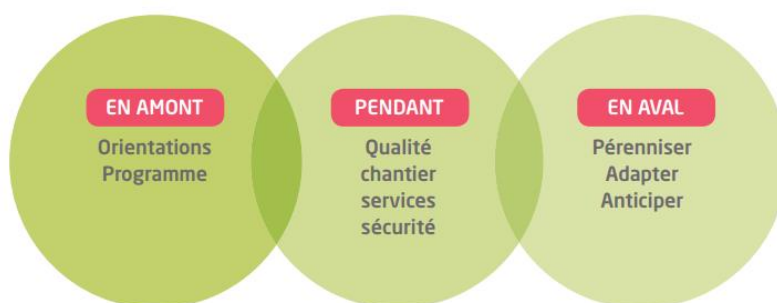
Source : ANRU, *Participation(s) des habitants, 2003-2013, France, Editions de l'Aube, 2015.*

Selon ce même retour d'expérience concernant la participation des habitants aux projets de rénovation urbaine du programme lancé en 2003, ceux désignés par l'étiquette de « sans voix » sont considérés comme les plus difficiles à distinguer ; les inviter à s'exprimer serait fondamental pour que le dispositif de concertation ne perde son dynamisme. C'est pourquoi ce sont justement les « sans-voix » qui sont tout particulièrement visés les actions à dimension mémorielle. Il s'agit d'essayer de « faire participer des publics captifs dits “vulnérables” » (Bertheleu, Dassié et Garnier, 2014) ou des publics dont la fragilité est accrue par l'opération

de rénovation urbaine elle-même¹⁵⁴. Sébastien Philippon, chef de projet Politique de la ville, témoigne dans le livre de Catherine Foret de certains objectifs poursuivis par une mobilisation par l'action mémorielle. En l'occurrence, soit de grouper une partie des habitants en faveur d'une cause militante ou identitaire, soit de les faire adhérer à une opération qui ne recueille pas a priori leur assentiment (comme l'acte de démolir).

L'ANRU (2015) indique qu'il est impératif, à chaque étape du projet – esquisse, avant-projet, projet définitif, gestion du chantier, livraison et appropriation –, de mettre en place des dispositifs de concertation, car, même après la livraison, des changements peuvent encore être opérés, comme dans le cas de projets d'espaces publics. On remarque que, pour l'agence, la démarche est censée commencer à l'esquisse et non pas à la programmation, qui doit pourtant établir l'opportunité et les objectifs du projet. Dans le cadre de cette « participation », les actions à dimension mémorielle sont donc majoritairement mobilisées pendant la « phase d'installation et d'appropriation », qualifiée de « *période de transition entre le passé et le futur, très souvent chargée de beaucoup d'émotion* », ce qui favoriserait, selon l'ANRU, « *la création d'une nouvelle maîtrise d'usage mêlant les nouveaux arrivants avec leur regard neuf et les anciens habitants qui ont vécu toutes les transformations et peuvent en témoigner* ».

Figure 8 : Les enjeux en termes d'usage selon les différentes phases du processus participatif



Source : ANRU, *Participation(s) des habitants, 2003-2013, France, Éditions de l'Aube, 2015.*

Dans ce contexte, il nous paraît pertinent d'interroger plus précisément la relation établie par l'ANRU entre la dimension participative de l'action mémorielle et la dimension participative du projet urbain.

¹⁵⁴ Marie-Hélène Bacqué (2014) estime que la rénovation urbaine concourt, dans certains cas, par les démolitions et les relogements qu'elle peut engendrer, « à accentuer le sentiment de relégation et d'injustice et elle contribue à rendre plus sensible encore la vulnérabilité de ménages pour lesquels le logement social représente une garantie sociale ».

5.1. « Un outil à la place d'un autre ? »

En introduction de cette thèse, nous avons souligné que le thème de la « mémoire » avait été considéré par l'ANRU comme un sujet potentiel de « concertation¹⁵⁵ ». Un certain nombre de chercheurs rappelle que dans le cadre du premier programme de rénovation urbaine, l'agence n'avait pas proposé « *d'outils pour la concertation* » ni « *défini son degré d'attente, par exemple, la part d'habitants "concertés" ou encore le niveau de concertation souhaité (information, coproduction, ...)*¹⁵⁶ », ce qui laissait libres les collectivités d'assimiler toute action d'implication des habitants en lien plus ou moins étroit avec le projet urbain, à de la « concertation ».

Encadré 10 : L'utilisation des termes « concertation » et « participation » dans les projets urbains

Jodelle Zetlaoui-Léger (2007) note la réticence des pouvoirs publics, dans les textes réglementaires des années 1990 et 2000, « à utiliser le terme de "participation" dans son sens fort de partage ou de délégation de responsabilités ». Elle rappelle qu'ils ont eu « tendance à privilégier celui de "concertation" pour évoquer le niveau maximal d'implication des habitants qu'ils peuvent envisager, dans une démocratie considérée avant tout comme représentative ». Elle précise que dans un sens fort et étymologique, tel qu'il a été entendu dans les démarches de planification économique en France dans les années 1950 et 1960, la notion de « concertation¹⁵⁷ », signifie « *négozier avec des personnes dont les intérêts divergent, mais en se plaçant du point de vue d'une autorité juridiquement compétente qui garde in fine la maîtrise des décisions* ». Mais l'article L 300-2 du Code de l'urbanisme a pendant longtemps permis de l'assimiler à la notion d'« information », registre dans lequel se sont cantonnées la plupart des maîtrises d'ouvrage publiques dans les projets urbains jusqu'au début des années 2010, et ce grâce au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, telles que les journaux locaux, les pages Web ou encore les réunions publiques. À ce sujet, Jacques Noyer et Bruno Raoul (2008) notent que le registre de l'information révèle implicitement la représentation « descendante » de la concertation.

Évaluant un grand nombre de projets urbains, en particulier d'écoquartiers, Jodelle Zetlaoui-Léger note que ce « *foisonnement des supports d'échanges suffit à bien des responsables politiques ou opérationnels pour affirmer qu'ils font de la concertation, voire de la participation*¹⁵⁸ ».

Dans le renouvellement urbain, « *la pratique de la concertation, parce qu'intervenant en aval, sur un projet déjà longuement élaboré, est couramment circonscrite à des domaines délimités et limités, les places occupées dans ces moments publics ne semblant guère permettre aux habitants-citoyens d'investir des rôles véritablement propositionnels, sur des points centraux – ce qui semble les amener*

¹⁵⁵ Toutefois, comme l'indiquent Emmanuel Bellanger, Anaïs Collet, Fabien Desage et Pierre Gilbert (2018), dans les faits, la concertation n'est suivie que de peu de possibilités d'actions de la part des habitants, puisque, généralement, les projets (et surtout les décisions de démolition) sont déjà préalablement entérinées.

¹⁵⁶ Caroline Blaison, Murielle Maffessoli, « Mobilisation de la parole des habitants et Rénovation Urbaine », dossier thématique synthèse du séminaire organisé en novembre 2011 par l'Observatoire régional de l'Intégration et de la Ville. URL: https://www.oriv.org/wp-content/uploads/oriv_dossier_thematique_mobilisation_parole_habitant_renovation_urbaine1.pdf.

¹⁵⁷ Jodelle Zetlaoui-Léger (dir., 2013) rappelle que, dans la tradition de l'administration française, le terme de « concerter » impose, outre la maîtrise de la décision, le choix d'interlocuteurs reconnus comme légitimes pour représenter des groupes sociaux.

¹⁵⁸ *Ibid.*

à fréquemment intégrer cette place marginale à laquelle la situation construite les invite et à faire, en quelque sorte, des suggestions “à la marge”, sur de “petits objets” : cadre de vie, aires de jeux, espaces verts, aménagement de place, résidentialisation... » (Noyer et Raoul, 2008).

La confusion entre démarches d’accompagnement et concertation, voire participation, entretenue sciemment ou non par les organisateurs de ces actions, a été relevée par Roselyne de Villanova et Anne d’Orazio dans une recherche qui a interrogé en 2010 l’exercice de la citoyenneté urbaine dans le cadre d’une opération de rénovation urbaine aux Mureaux. Les deux chercheuses évoquent à ce sujet « *les ateliers mémoire, les ateliers artistiques, nommés comme de la concertation mais qui n’ont pas été créés pour faire de la concertation effective* ». Elles ont également constaté que ces animations ne conduisaient pas les habitants à pouvoir exprimer leurs attentes, mais à produire collectivement une œuvre.

Certains de nos interlocuteurs, particulièrement ceux qui ont l’habitude de côtoyer les habitants dans le cadre de leurs missions, se sont montrés dubitatifs vis-à-vis de la dimension participative de l’action à dimension mémorielle

[REDACTED]

[REDACTED] D’autres personnes ont un point de vue plus tranché encore, estimant que la dimension participative de l’action mémorielle et la dimension participative du projet urbain ne se recoupent pas.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

5.2. Rechercher une « montée en capacitation » des habitants ?

La question du « pouvoir d’agir » a été abordée par nos interlocuteurs en termes d’« outils » qui permettraient de donner aux habitants la capacité de s’exprimer, voire de s’émanciper.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Cette « utilité sociale » des actions à dimension mémorielle accompagnant des projets de transformation urbaine, qui consisterait à donner des « *clefs de compréhension*¹⁶⁵ » et des

[REDACTED]

¹⁶⁵ Intervention de Jean-Barthélémi Debost dans le cadre d'une rencontre nationale intitulée « Archives, histoire, travail de mémoire et politique de la ville : quels modes de coopération pour quelles politiques publiques ? » Recueil des interventions de cette journée organisée le 6 mai 2014 par l'Association des archivistes français et le Réseau Mémoires et Histoires en Île-de France.

« outils aux habitants afin qu'ils puissent ouvrir le dialogue avec les acteurs appelés à intervenir sur leur territoire¹⁶⁶ », est, selon Jean-Barthélemy Debost, remise en question dans le contexte des projets financés par l'ANRU. Cet avis est partagé par des acteurs interrogés par Catherine Foret (2007, p. 106) qui estiment que faire des habitants des acteurs de leur cadre de vie nécessiterait un travail dans la durée, qui n'est alors pas compatible avec les objectifs quantitatifs de l'ANRU.

La portée émancipatrice des actions à dimension mémorielle évoquée par certains acteurs est ainsi nuancée dans le contexte de rénovation urbaine, malgré la volonté de nombreux intervenants d'engager les habitants dans un processus de capacitation, dans le sens de développer leurs capacités d'action afin qu'ils s'inscrivent dans une perspective de changement social.

[REDACTED]

5.3. Faciliter une « connaissance partagée » des lieux

Si la « connaissance » et la « reconnaissance » de l'histoire de certains quartiers – une histoire qui se construit le plus souvent et surtout à partir d'éléments du passé – figurent parmi les enjeux les plus affichés du travail sur la mémoire, certaines expériences semblent avoir facilité une « connaissance partagée » de l'espace et des enjeux liés à sa transformation. Certains professionnels impliqués dans ces démarches, à l'instar de ceux interrogés par Catherine Foret (2011, p. 34), estiment que la mutualisation des connaissances, notamment l'intégration du point de vue des habitants au processus de transformation, constitue un ressort essentiel du débat.

Cette idée de « connaissance partagée » s'est souvent illustrée, pour les collectivités, dans l'idée de montrer que l'on essaie de mieux comprendre le quartier, ses habitants, et les différents points de vue sur sa rénovation, comme l'a rappelé un de nos interlocuteurs à propos

¹⁶⁶ *Ibid.*

d'un film qu'il a réalisé et dans lequel le maire et l'adjointe à l'urbanisme répondaient à une trentaine d'habitantes. Si les habitants concernés ont manifesté peu d'intérêt pour le film, les techniciens l'ont, quant à eux, apprécié et trouvé intelligible, et ce malgré le jargon administratif et les problématiques mobilisés, comme l'acquisition du foncier.

[Redacted text block]

Бул жагынан компакт-диск шаарды жаныртуу контекстинде жүргүзүлгөн эскерүү иш-аракеттерин

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

Très peu de chercheurs ont formulé cette problématique. Sans que cette question soit l'objet central de leur travail, Roselyne de Villanova et Anne d'Orazio (2010, p. 125) ont estimé que ces actions d'accompagnement, « *à première vue très différentes de la participation* », peuvent être l'occasion de « *préparer la démarche de diagnostic (...) car elles créent des liens de proximité entre des personnes très différentes, des plus jeunes aux plus âgés, des originaires de nombreux pays. Elles sont l'occasion aussi de réunir des habitants de catégories sociales différentes (...)*¹⁶⁸ ».

Catherine Foret (2011) relate une démarche pilotée par le service Culture et communication de la commune de Valentigney qui consistait à « *s'appuyer sur les mémoires locales pour penser la suite du Contrat de ville [après 2006]* ». Elle utilise, elle aussi, la notion d'« outil » pour parler de la mobilisation du registre mémoriel. Il s'agirait, selon elle, de « *mettre en perspective le présent, comme "support d'aide à la décision" et "levier possible du développement local"* ». L'échelle d'intervention (29 communes) impliquant plusieurs décideurs locaux, se déroulant sur un temps long et comportant de nombreux allers-retours, a renforcé, selon Catherine Foret (2011, p. 39), « *l'idée d'appartenance à un territoire* ». Celui-ci est « *réabordé dans son ensemble, et non sous l'angle restreint des difficultés sociales* ». Les mots repérés par Catherine Foret pour décrire les effets de cette démarche sont « *conscientisation, mobilisation, coopération* ».

Elle pose également la question suivante : « *Le travail sur la mémoire des lieux peut-il nourrir les projets urbains ?* » et y répond par la négative. Selon elle, en effet, les différents professionnels de la conception urbaine ne se coordonnent que très rarement avec les acteurs travaillant sur la mémoire des quartiers, si bien que les connaissances produites avec les habitants sur de tels lieux ne sont pas incorporées à leur travail, alors même que ces dernières sont susceptibles d'alimenter « *la réflexion de ceux qui conçoivent la ville de demain et [de] permettre d'éviter bien des erreurs coûteuses à gérer dans le futur* ». La prise en compte de cette connaissance implique, selon Catherine Foret (2007, p. 94), de profonds changements de divers ordres : « *une volonté politique déterminée, une approche différente de la part des professionnels de l'urbanisme ; une analyse et une écoute approfondies de la ville, de ses habitants et de leurs pratiques ; des états des lieux mobilisant des équipes pluridisciplinaires ; des processus de conception collectifs et progressifs* ».

¹⁶⁸ Par exemple, les ateliers sont l'occasion pour les participants d'endosser un rôle d'acteur leur permettant notamment d'examiner avec la distance nécessaire le discours produit par les acteurs de la ville, qui cherchent à légitimer tel programme de démolition. (De Villanova et D'Orazio, 2010, p. 125).

Au terme de cette analyse, une question se pose : les enjeux associés à l'action à dimension mémorielle, et leur lecture critique par différents chercheurs, ne pourraient-ils pas être nuancés dans le cadre d'opérations où un lien plus explicite a été envisagé entre l'action mémorielle et le projet de rénovation urbaine, en dépassant un stade de l'information-communication sur celui-ci ?

Nous tenterons dans les chapitres suivants de comprendre si les enjeux associés à l'action mémorielle et leur lecture critique par différents chercheurs ne pourraient pas être relativisés. Notre approche qui vise à apporter de nouveaux éléments d'explicitation, portera sur les liens établis entre action à dimension mémorielle et participation au projet urbain. L'analyse de ces liens visera à approfondir, contextualiser, voire nuancer les points de vue que nous avons exposés dans ce chapitre.

Conclusion du chapitre 1

Les actions mémorielles menées dès les premières années de la Politique de la ville ont été présentées au départ comme l'un des volets du développement culturel visant notamment à « humaniser » l'univers matériellement dégradé des quartiers concernés (Tellier, 2016). Elles ont d'abord été portées par des enjeux de « connaissance » et de « reconnaissance » sociale, avec la préoccupation d'écrire l'histoire et de constituer des archives sur cette politique et les populations qui en bénéficiaient. Elles ont également été mobilisées par les acteurs publics pour « fabriquer du “nous” », en suscitant l'implication des habitants dans des actions collectives leur permettant de s'exprimer sur des thèmes principalement identitaires, en brandissant l'intérêt de la nécessaire « transmission ».

Avec les premières démolitions, les enjeux autour de ces actions se sont déplacés vers une volonté d'amoindrir le traumatisme engendré par ces destructions. Supprimer les traces matérielles de ces quartiers est alors perçu comme paradoxal quand on cherche parallèlement à en reconstituer des traces à travers l'écriture de leur histoire. Nous avons constaté dans ce chapitre que la « mémoire » n'a été mobilisée que très rarement à des fins thérapeutiques, pour accompagner des démolitions ponctuelles. Par ailleurs, nous avons noté que le lien à la concertation et/ou la participation n'était pas opéré ni mentionné à cette époque, excepté par quelques associations ou agents des collectivités qui voyaient dans ces actions un potentiel d'expression des habitants sur le projet urbain, mais ces visions sont restées très exceptionnelles.

Nous avons rappelé dans ce chapitre que le principe de renouvellement puis de rénovation urbaine s'est développé au sein de la Politique de la ville en accélérant le déplacement des solutions apportées aux problèmes des banlieues d'une approche sociale à une approche dite « urbaine » assimilée à des interventions portant essentiellement sur le bâti et les formes spatiales. La dimension « accompagnement de la transformation urbaine », en particulier des démolitions, est alors bien établie, comme une sorte de « *passage obligatoire avant de basculer vers le changement* » (Morovich, 2014). Elle incarne le volet « humain » de l'opération de rénovation urbaine qui s'articule rarement au volet « urbain » de celle-ci, surtout appréhendé au sens de transformations matérielles et techniques. Avec la création de l'ANRU en 2003, les actions à dimension mémorielle prennent un enjeu communicationnel : elles constituent « *une autre manière de parler du projet de requalification urbaine avec la population* » (Auclair,

2014). Il s'agit alors pour les élus de montrer qu'ils impliquent les habitants dans le projet de rénovation urbaine, tout en servant une logique de « marketing territorial » qui passe par la production de supports de présentation du quartier, qui cherchent à en sélectionner les aspects les plus valorisants¹⁶⁹. Ce « lissage » voire « gommage » d'une partie de la réalité, telle qu'elle est vécue par ses habitants, est considéré par plusieurs observateurs comme une instrumentalisation par le politique.

À travers l'analyse de travaux de recherches antérieurs et de discours d'intervenants qui mettent en œuvre ces actions mémorielles et que nous avons interviewés dans le cadre de cette thèse, nous avons identifié un double enjeu associé à ces dispositifs, les inscrivant dans un processus communicationnel. Sont poursuivis un changement d'image du quartier, *via* notamment un travail d'effacement des indices de sa stigmatisation ; et l'acceptabilité sociale d'une situation nouvelle s'appuyant sur une (ré)écriture du projet.

Le premier programme de rénovation urbaine a par ailleurs considéré le travail de mémoire comme « un sujet de concertation possible » ayant pour objectif principal d'informer les habitants. Alors que dans les premières décennies de la Politique de la ville, cette dimension nous a semblé peu ou seulement conjoncturellement présente, elle a été réaffirmée lors du lancement du premier programme de l'ANRU, bien que plus ou moins explicitement reprise selon les collectivités. Elle s'est traduite à travers l'idée de « *toucher le plus grand nombre de personnes possible*¹⁷⁰ ». Au-delà de l'implication des publics habituels des instances de participation, l'action mémorielle tend surtout à s'adresser aux « plus éloignés de la parole publique », qu'il s'agisse de ceux que l'on pense intéressés par ses thématiques (souvent jugées accessibles à cette population), des « jeunes » dont on recherche l'adhésion à travers des actions d'animation, ou des nouveaux arrivants en tant que destinataires d'un support d'information sur le quartier.

Nous avons vu que d'un accompagnement ponctuel des opérations de transformation urbaine dans le cadre de la Politique de la ville, à leur accompagnement systématique dans le cadre du premier programme de l'ANRU, le rôle des actions à dimension mémorielle a évolué. L'« accompagnement » des démolitions, avec la violence symbolique qu'elles représentent, et le traumatisme qu'elles génèrent de façon générale, est devenu le principal objectif que l'ANRU et les maîtres d'ouvrage locaux poursuivent, soit en anticipant cette situation (avant les

¹⁶⁹ Un certain « arrangement » de la réalité a été observé dans ces supports : gommage du passé, focalisation sur le quartier après les travaux, ...

¹⁷⁰ ANRU, *Participation(s) des habitants, 2003-2013*, France, Éditions de l'Aube, 2015.

destructions) ; soit pendant, en soutenant les habitants, en enclenchant un processus de transition ; soit après, en accélérant ce processus.

Le propos de ce chapitre était également de revenir sur la place de la médiation dans cet accompagnement. Selon plusieurs acteurs impliqués dans des démarches mémorielles, les artistes sont les plus à mêmes d'accompagner les habitants des quartiers en rénovation urbaine à travers des projets participatifs, ce qui expliquerait leur forte représentation parmi les intervenants. Ils peuvent jouer le rôle d'« intermédiaire » dans un processus de médiation qui fait partie de cet « accompagnement », et réalisent des supports de « restitution » des actions : des « traces-mémoires » deviennent des médiums. Lors de nos entretiens exploratoires, nous avons identifié trois médiums récurrents : le livre, le film et les installations artistiques incluant des réalisations éphémères. En les analysant, nous avons constaté qu'autour de la réalisation de ces supports, les élus et les opérateurs locaux cherchaient en creux à dessiner l'image du quartier, l'idée étant d'en créer une « carte de visite » destinée particulièrement aux nouveaux habitants. Les participants se sentiraient ainsi, pour une fois, acteurs de leur propre image. Mais s'exprime aussi la volonté de constituer des « traces », envisagées au sens de « témoignage » ou de « preuve », selon la manière dont les acteurs s'en emparent. Il peut s'agir de la preuve que la collectivité a engagé des démarches participatives, mais aussi d'un « moyen de pression » pour les habitants ou leurs représentants sur les acteurs décideurs (une « preuve de ce qui a été dit »). Les œuvres artistiques sont quant à elles des « traces matérielles » installées dans l'espace public et semblent marquer symboliquement la mémoire du lieu à la suite d'un événement, le plus souvent considéré comme « traumatisant », comme la démolition. Lorsqu'elles sont éphémères, il semblerait qu'elles constituent le moyen de « *marquer symboliquement l'avant et l'après* » des chantiers de transformation urbaine (Auclair, 2014). Ce chapitre a également été l'occasion d'interroger le lien des démarches mémorielles à la « participation ». Ce rapport semble transparaitre dans l'idée de « faire des habitants des acteurs » de la transformation de leur quartier. Si certains observateurs dénoncent le recours à ces actions comme venant « à la place de » la concertation ou la participation, plusieurs intervenants y voient au contraire une portée émancipatrice, et l'occasion d'engager un processus de capacitation des habitants leur donnant des outils de compréhension et d'expression mobilisables dans une démarche de participation qui aura le pouvoir d'influencer le contenu du projet urbain. Par ailleurs, selon certains acteurs impliqués dans ces dispositifs, construire une « connaissance partagée » du territoire concerné par la transformation urbaine semble être une autre forme de « participation ». Il s'agirait dans ce cas de nourrir d'autres

démarches qui concourent à la construction du projet, en y apportant des connaissances nouvelles.

Finalement, nous pouvons constater que les travaux scientifiques qui se sont intéressés aux actions mémorielles organisées dans le cadre de la Politique de la ville n'ont pas posé directement la question de leur lien à la participation citoyenne. Nous nous sommes donc appuyée uniquement sur nos entretiens exploratoires pour identifier les fondements et éventuelles modalités de cette relation avancée par l'État à partir de 2003 lors du lancement de son programme de rénovation urbaine. Il en est de même pour la question de leur portée dans les projets urbains menés, excepté dans les travaux de Catherine Foret qui portent sur « le travail de mémoire et la requalification urbaine¹⁷¹ » et les « mémoires et territoires¹⁷² » ; dès 2007, l'autrice a tenté d'observer dans quelle mesure les actions mémorielles pouvaient influencer le projet urbain, mais sans engager de recherche spécifique sur le sujet.

À ce stade de notre enquête, nous nous sommes fondée principalement sur des entretiens exploratoires et des recherches scientifiques reposant pour la plupart sur quelques opérations, et des monographies sans les référer à une vision d'ensemble au plan national. À l'issue de cette analyse, la question mémorielle ne nous semble pas avoir été explicitement articulée à des enjeux ou à des formes de participation. Nous avons cherché à en savoir davantage, en nous focalisant sur les actions menées au titre du PNRU à partir de 2003 alors que ce lien devient établi explicitement dans la réglementation, et en menant un travail d'analyse plus systématique à l'échelle nationale. Ce sera le propos du deuxième chapitre.

¹⁷¹ Un guide « inspiré à la fois des pratiques de terrain et de la réflexion de chercheurs, sociologues, philosophes, historiens... ». L'auteure précise qu'« il n'a pas été conçu comme un catalogue de "bonnes pratiques" qu'il suffirait de transposer, mais plutôt comme un recueil illustré d'exemples, pris sur différents sites, des questions qu'il convient de se poser lorsqu'on se lance dans le travail de mémoire d'un quartier. » (Foret, 2007).

¹⁷² Il s'agit d'une synthèse des actes de trois séminaires : « *Le travail de mémoire : problématiques et enjeux* » (décembre 2005, Maison Folie de Lille Moulins), « *Le monde du travail : mémoire et création* » (novembre 2006, à Tourcoing, Le Fresnoy et à Lille, Le Grand Bleu, Le Centre de documentation pédagogique (CRDP)), « *Le travail de mémoire : valorisation et enjeux* » (en partenariat avec l'Acsé Nord-Pas-de-Calais, mars 2008, à Roubaix, Archives nationales du monde du travail et à Lille, CRDP). Cette synthèse qui se présente comme « *un travail de balisage* » propose « *une aide à tous ceux qui s'interrogent sur la façon de mettre en œuvre des projets sur la mémoire* ». (Foret, 2011).

Chapitre 2. Interroger les actions à dimension mémorielle au prisme de la participation habitante et du projet urbain

Les travaux de recherche qui se sont intéressés aux actions à dimension mémorielle menées dans le contexte du premier programme de rénovation urbaine en 2003, ont peu interrogé leur caractère participatif en lien avec les projets urbains engagés. Après avoir évoqué au chapitre précédent comment l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) avait formulé de telles préconisations, nous essaierons de comprendre à présent comment les collectivités et leurs opérateurs ont perçu ces attentes et ont essayé d'y répondre.

Deux démarches d'investigation ont ainsi été menées à l'échelle nationale. L'une d'elles a notamment consisté à recueillir et à analyser les conventions qui ont été signées par les porteurs de projet locaux avec l'ANRU au moment d'obtenir son soutien financier. Elle a été menée afin de disposer d'une appréhension globale des dispositifs mémoriels ainsi que différentes modalités et objets d'implication des habitants qui ont été envisagés au départ par les collectivités et leurs partenaires à travers ces actions.

L'autre démarche menée au plan national a donné lieu à une enquête réalisée auprès d'un ensemble de professionnels qui ont été engagés par les collectivités (et beaucoup plus rarement par les bailleurs¹⁷³) pour définir et conduire ces actions. Nous avons ainsi cherché à croiser des informations factuelles provenant des documents de présentation des actions envisagées dans les conventions signées avec l'ANRU, avec les témoignages d'acteurs qui ont été très directement impliqués dans le montage et l'animation des dispositifs mémoriels. Ce corpus a été complété par un ensemble de documents produits par les acteurs locaux pour préparer ou rendre compte des dispositifs déployés.

Les résultats de l'analyse de ces différentes sources, principalement restitués dans la deuxième partie de ce chapitre, viseront à déterminer la nature des actions effectivement mises en œuvre et à en dresser une typologie du point de vue de leurs objectifs, de la manière dont elles ont impliqué les habitants et dont elles ont été mobilisées dans le projet urbain. Nous nous intéresserons également aux profils des professionnels qui ont été missionnés pour ces actions, et aux éventuelles relations qu'ils ont entretenues avec les acteurs opérationnels du projet urbain.

¹⁷³ Dans ce cas, la collectivité est quand même partenaire.

A. Le volet « Mémoire » dans les conventions signées avec l'ANRU

Un premier travail d'analyse des conventions a été engagé afin de comprendre comment les porteurs de projets locaux avaient répondu aux incitations de l'ANRU sur le volet mémoriel de leur projet. Nous avons plus précisément cherché à identifier et à clarifier les aspects suivants :

- les moments auxquels ont été envisagées les actions à dimension mémorielle ;
- les objectifs qu'elles étaient censées poursuivre ;
- les publics qu'elles ont visés ;
- les acteurs qu'elles ont prévu d'impliquer.

Ce travail d'inventaire et d'analyse des conventions a constitué un préalable indispensable pour identifier les actions mémorielles, ainsi que les liens plus ou moins établis avec le sujet de la participation des habitants au projet de rénovation urbaine.

1. Des documents de contractualisation qui pour la plupart mettent en avant la dimension participative des actions à dimension mémorielle

Le matériau de base est constitué de 368 conventions signées entre 2004 et fin 2009¹⁷⁴ à l'occasion du premier PNRU.

1.1. Le conventionnement avec l'ANRU

Ainsi que nous l'avons souligné au cours du premier chapitre, la loi de 2003 a marqué une rupture substantielle dans l'histoire de la Politique de la ville, renouant avec des opérations lourdes d'aménagement censées résoudre les « problèmes sociaux » des quartiers concernés. Ce changement important s'est également manifesté au niveau institutionnel et procédural « avec le remplacement de l'approche bottom-up des contractualisations territoriales par une approche top-down déclinant localement des programmes nationaux » (Epstein, 2012).

Pour accéder aux crédits de ces programmes, chaque collectivité territoriale et ses partenaires ont dû élaborer un projet local présenté sous la forme d'un dossier¹⁷⁵ transmis à l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), dont le soutien dépend du respect de certaines exigences¹⁷⁶. Selon Jacques Donzelot (2012), il s'agit là d'une « *méthode subtile d'action qui permet aux gouvernants d'imposer leurs vues aux gouvernés, aux élus locaux en l'occurrence, lesquels ne deviennent plus tant des partenaires que des clients sous pression, amenés à se concurrencer pour bénéficier des ressources qu'offre l'ANRU* ». Cette subtilité est particulièrement incarnée par l'idée du « guichet unique » qui permet aux porteurs de projet de solliciter les aides de l'ANRU et celles des autres partenaires publics engagés dans les conventions de rénovation urbaine (Dormois, 2016).

¹⁷⁴ Le processus de conventionnement de nouveaux projets s'est arrêté en 2009 avec l'attribution de la totalité de l'enveloppe budgétaire dévolue au PNRU.

¹⁷⁵ Un tel dossier doit comprendre une description détaillée, sur toute la durée du projet, de chaque opération de la maîtrise d'ouvrage et des plans de financements prévus.

¹⁷⁶ Ces exigences portent sur « *les grands axes du projet urbain, sur le programme d'actions (nombre et choix des bâtiments démolis, localisation et type de logements reconstruits, nature des aménagements et des équipements réalisés, ...), mais aussi sur le calendrier des opérations, le mode de pilotage, le plan de financement, etc.* » Delphine Gerbeau, « Décryptage du mécanisme des projets Anru », La Gazette des communes, des départements et des régions, le 01/03/2009.

Les opérations éligibles au soutien de l'ANRU et le niveau relatif de ce soutien ont été déterminés selon un mode défini dans le règlement financier de l'agence¹⁷⁷. Ce dernier, qui a régulièrement évolué, comprend une vingtaine de catégories d'opérations subventionnables. L'instruction du dossier par l'ANRU donne lieu à la signature d'une convention pluriannuelle qui s'organise autour de listes d'opérations précises auxquelles sont associées des lignes budgétaires¹⁷⁸. Après consultation des avis des partenaires de l'ANRU, le délégué territorial ayant reçu le dossier transmet le projet au directeur général de l'agence en vue de son examen technique préalable par les partenaires financiers. Il fait ensuite part des observations formulées au porteur de projet, qui soumettra le projet à l'examen du comité d'engagement de l'agence. L'avis émis par ce dernier constitue la matière à partir de laquelle il est demandé au porteur de projet de préparer la convention pluriannuelle. La contractualisation est entérinée par la signature soit du conseil d'administration de l'ANRU (quand la subvention est supérieure à 50 millions d'euros), soit de son directeur général (si la subvention est inférieure à 50 millions d'euros), à l'occasion du comité d'engagement qui réunit également les chargés de mission territoriaux de l'agence (dont la mission est de suivre dans la durée la réalisation de la convention), le préfet de département et les partenaires engagés à l'échelle locale. Les deux derniers contresignent la contractualisation.

S'il est, en principe, possible de modifier la convention initiale par des avenants, certains ont observé une incapacité de l'ANRU à faire face à l'afflux des demandes d'avenants, ce qui l'a « résolue à en déconcentrer la négociation », et à assortir « cette déconcentration de contraintes telles que les modifications opérées ne peuvent être que limitées » (Epstein, 2012), ce qui pousse les porteurs de projet à s'en tenir à leurs engagements initiaux.

Une fois la convention signée, le projet de rénovation urbaine peut démarrer avec la concertation des habitants – grands absents jusque-là dans la plupart des cas de la définition du projet soumis à l'ANRU¹⁷⁹ – suivie d'un accord établi autour d'une charte du relogement.

¹⁷⁷ L'Agence, comme l'établit son modèle de gouvernance, s'entoure de différents acteurs institutionnels et financiers qui participent à toutes les étapes de la mise en œuvre d'un projet de rénovation urbaine, de sa sélection à son suivi-évaluation (Boisseuil, 2016).

¹⁷⁸ Voir à ce sujet l'annexe 3.

¹⁷⁹ Renaud Epstein (2012) explique la faible place laissée aux habitants dans la définition des projets locaux par plusieurs éléments : le « *design institutionnel du PNRU* » représenté par un système d'appels à projets nationaux qui placent « *les élus locaux dans une situation d'incertitude quant au résultat du processus d'instruction de leur projet* », considérant qu'il est risqué d'engager des démarches de concertation dans ce contexte ; le temps qu'impliquerait une mise en débat du projet qui pourrait « *différer le bouclage du projet et sa soumission à l'Agence nationale, au risque de bénéficier de financements plus réduits* » ; le risque pour les acteurs locaux de se retrouver en porte-à-faux vis-à-vis de la population s'ils acceptent d'intégrer des demandes dans le projet qui vont se retrouver récusées par l'ANRU au moment du conventionnement. Il estime toutefois

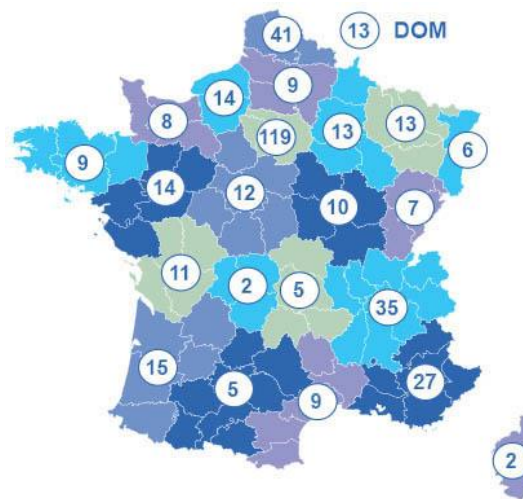
Renaud Epstein (2012) estime que la sollicitation des habitants dans le cadre d'actions d'accompagnement social du relogement, d'insertion et de concertation est à interpréter comme une instrumentalisation visant à écarter les résistances susceptibles de freiner l'avancement de projets urbains. Nous allons voir dans la deuxième partie de ce chapitre dans quelle mesure cet avis se confirme dans le cadre des actions à dimension mémorielle.

1.2.L'action à dimension mémorielle comme « outil de concertation »

399 conventions ont été signées à l'occasion du premier Programme National de Rénovation Urbaine (Figure 9). Au moment où nous avons réalisé cette enquête en 2017, nous avons eu accès à 368 d'entre elles.

Dès 2016, nous avons cherché à avoir accès à ces conventions « au format papier » qui étaient censées se trouver dans les archives de l'ANRU. Nous avons multiplié les demandes auprès de l'agence jusqu'à notre rencontre la même année avec Eléonore Hauptmann, responsable du pôle d'appui opérationnel de l'ANRU, qui s'est engagée à nous faciliter l'accès à ces conventions. Quelques mois plus tard, les documents de conventionnement étaient rendus « accessibles » sur le site Internet de l'agence. En 2017, au moment où nous avons commencé cette enquête, il s'agissait de documents numérisés listés sur le site. Aujourd'hui, cet espace a évolué et propose un outil de recherche avec des filtres par région, département, type de contrat.

Figure 9 : Carte des conventions signées à l'occasion du premier PNRU



Source : ANRU, 2012.

qu'« imputer à l'ANRU l'absence de concertation amont permet à certains élus de se défaire à bon compte de leurs responsabilités et de justifier des pratiques qui vont à l'encontre de leurs propres discours. »

Les régions les plus concernées par ce conventionnement à l'époque sont l'Île-de-France, Nord-Picardie, PACA, Auvergne-Rhône-Alpes, soit celles où figurent des métropoles ayant fait l'objet d'importantes opérations de Grands ensembles dans les années 1950 à 1970.

Sur ces 368 conventions, sept se sont révélées impossibles à exploiter, car plusieurs pages manquaient.

La majorité des conventions fut bâtie sur un modèle type fourni par l'ANRU dont les porteurs de projet ne se sont écartés que très rarement. Les parties de ces conventions, qui pouvaient porter le plus d'éléments d'information du point de vue des actions mémorielles et des démarches participatives éventuellement engagées à l'occasion des opérations de rénovation urbaine, étaient les suivantes :

- Préambule : Historique et contexte général du projet ; Objectifs généraux du projet
- Article 1 – le contenu du projet urbain
- Article 2 – L'organisation de la conduite d'ensemble du projet
- Article 3 – La concertation et l'information sur le projet
- Article 4 – Les opérations subventionnées par l'ANRU
- Article 8 – Les opérations non subventionnées par l'ANRU
- Article 9 – Le plan de relogement
- Article 10 – Les mesures de développement économique et social
- Article 17 ou 18 – Archives filmographiques et photographiques

Les 368 conventions étudiées contiennent un article (17 ou 18) portant sur les « archives filmographiques et photographiques » appelées aussi « travaux de mémoire ». Il apparaît dans toutes les conventions et est généralement formulé ainsi :

« L'agence, en collaboration étroite avec les porteurs de projet et les maîtres d'ouvrage concernés, s'attachera à promouvoir toutes les initiatives locales de productions et de réalisations filmographiques ou photographiques dits "travaux de mémoire". L'agence fournira un cahier des charges à cet effet. Ces documents, rendus publics et dans la mesure du possible en libre accès, seront notamment utilisés comme support de compte rendu public d'activités de l'Agence et tout projet de mise en valeur du PNRU. Le porteur de projet s'engage à fournir à l'Agence une version numérisée du dossier projet. »

Tous les signataires des conventions devaient donc, à travers cet article, répondre à l'attente de l'ANRU de produire des « travaux de mémoire » et des « archives filmographiques et photographiques ». La question de la participation des habitants à la constitution de ces productions n'étant ici pas mentionnée, aucun lien entre participation et mémoire ne pouvait être présumé à ce niveau. L'enjeu de ces productions pouvait ainsi avoir une dimension essentiellement communicationnelle.

En dehors de l'article 17 explicitement consacré « aux travaux de mémoire », la question mémorielle est beaucoup plus explicite et émerge de manière récurrente (par rapport aux articles 2, 4, 8, 9, 10) à l'article 3 intitulé « La concertation et l'information sur le projet ».

Ce dernier ne donnait pas de directives précises et n'imposait pas de longueur dans la présentation de l'action, d'où des disparités notables selon les conventions, ce qui nous a permis d'apprécier l'importance que pouvaient accorder les collectivités à ce sujet. Ainsi, la taille du propos a pu s'étendre d'une demi-page de développement pour les plus concis, à sept pages¹⁸⁰. La mention d'un éventuel « volet mémoire », si elle existe, peut apparaître dans n'importe quelle partie de cet article, sous forme d'une simple citation ou d'un paragraphe détaillant les modalités de sa mise en œuvre. En dehors de l'article sur les « archives filmographiques et photographiques », près de 33 % des 368 conventions étudiées évoquent une action ou un objectif en lien avec la mémoire. Parmi celles-ci :

- 92 en font la mention dans l'article sur « la concertation et l'information sur le projet » ;
- 29 l'évoquent en préambule ou dans d'autres articles comme dans ceux portant sur « les mesures d'accompagnement économique et social », « le relogement des ménages », « les opérations subventionnées par l'ANRU », « les opérations non subventionnées par l'ANRU », « contenu du projet urbain », « organisation et conduite de projet », ...
- 22 l'annoncent à la fois dans l'article sur « la concertation et l'information sur le projet » et dans d'autres articles.

Au total, 121 conventions affirment que les maîtres d'ouvrage signataires ont conduit, conduisent, ou envisagent de conduire une ou des démarches sur le thème de la mémoire du quartier et/ou des habitants.

De nombreuses conventions considèrent le travail sur la mémoire du quartier et/ou des habitants comme un « outil de concertation » du bailleur ou de la ville mais en conférant à ce terme un sens plutôt générique ou affaibli (Zetlaoui-Léger, 2013). Des actions d'information et/ou des

¹⁸⁰ Nous avons repéré cinq formes principales sous lesquelles peut se présenter cet article. (Cf. annexe 4).

démarches d'animation sont pour les uns envisagées¹⁸¹. On leur associe souvent des objectifs de « *communication sociale*¹⁸² ». L'enjeu peut également être présenté comme celui de « *réamorcer le dialogue avec les habitants*¹⁸³ », ce qui sous-entend qu'il aurait été rompu.

Plus rarement, les actions à dimension mémorielle ont aussi été envisagées dans le cadre d'une intention de la part de la collectivité de « participation des habitants », mais sans que l'objet de celle-ci ni sa portée escomptée ne soient précisés¹⁸⁴. Quand cela a été le cas, nous comprenons que l'expression conserve encore essentiellement une visée de communication ou d'information, comme nous pouvons le lire dans cette convention qui interroge aussi sur la manière dont le terme « concertation » est appréhendé :

« La participation des habitants suppose, au-delà de la concertation, un effort constant de communication, d'information, et d'organisation des espaces d'échanges. Le porteur de projet propose les actions suivantes : (...), la poursuite des ateliers mémoire afin de conserver les témoignages des habitants. »¹⁸⁵

Si la notion de « concertation » est souvent évoquée quand il s'agit d'échelle de participation, il est surtout devenu récurrent à partir de 1985 dans les lois publiées dans le domaine de l'urbanisme (Zetlaoui-Léger, 2013). Pour autant, les tenants et les aboutissants de cette notion n'y sont généralement pas définis, bien que les nombreux travaux de recherche sur la participation en France depuis le début des années 2000 aient essayé d'en clarifier le sens en fonction de la manière dont les habitants sont mobilisés et contribuent à la définition d'un projet ou d'un document réglementaire.

Jacques Noyer et Bruno Raoul (2008) – qui ont analysé des textes officiels, des discours et des documents émanant de sites mobilisés sur des projets de rénovation urbaine – montrent que, dans ce contexte, la notion de concertation est en général étroitement mêlée à celle de communication. Elle apparaît comme « *un point de passage obligé du discours sur le renouvellement urbain sans que son objet, dans l'ensemble, ne soit rendu très explicite, sans*

¹⁸¹ Environ 80 % des conventions qui donnent des éléments permettant d'interpréter le lien entre la « concertation » et l'action mémorielle.

¹⁸² Tel que formulé dans la convention de l'Agglomération Clermontoise (signée en 2006) par exemple : « *S'obliger dans la conduite de projet et dès l'amont à inclure et formaliser la concertation, notamment en envisageant des modalités nouvelles comme la mise en œuvre d'une communication sociale en termes d'accompagnement des publics (travail sur la mémoire collective du quartier – atelier de communication sociale).* ».

¹⁸³ Convention d'Argenteuil, signée en 2005.

¹⁸⁴ Environ 20 % des conventions qui donnent des éléments permettant d'interpréter le lien entre la « concertation » et l'action mémorielle.

¹⁸⁵ Convention de Flers, signée en 2007.

qu'on n'en sache ni la portée ni l'intention qui la fonde ». L'usage qui en est fait dans le cadre du PNRU ajoute un enjeu mémoriel dont il s'agira de comprendre dans la suite de cette thèse, la manière dont s'en sont saisis les acteurs locaux, au-delà des premières intentions formulées dans les conventions (cf. encadré 11).

Encadré 11 : La « concertation » évoquée à l'occasion du Forum Régional des Acteurs de la Rénovation Urbaine (2006)

À l'occasion du Forum Régional des Acteurs de la Rénovation Urbaine qui s'est déroulé à Paris le 5 septembre 2006, Franck Caro, chargé de mission à la direction de la coordination du programme ANRU, et Charles Bouzols, membre du pôle de ressources Concertation du bureau d'études Civilités, ont présenté un état des lieux de la concertation dans les projets de rénovation urbaine. Franck Caro y a défini la concertation comme « *l'association des citoyens à l'élaboration et au suivi d'un projet ou d'une politique... qui restent décidés par les élus* », et qui ne se réduit pas à l'information, à la médiation et à la consultation.

Cette définition donne une idée sur la manière dont l'ANRU appréhende la concertation à cette époque, à savoir de manière assez floue et très générique. Bien qu'elle la place dans une échelle d'implication des habitants, juste après la consultation, elle considère que les « citoyens¹⁸⁶ » peuvent au mieux « enrichir » un projet déjà défini dans ses principes fondamentaux. Toujours selon cette présentation, la mise en place d'une stratégie de concertation serait un impératif pour faciliter son appropriation et donc sa mise en œuvre, assurer la pérennité du projet en le faisant correspondre aux attentes de la population, réussir le relogement.

Au cours de ce forum, Charles Bouzols s'était livré à l'analyse des cent premières conventions. Il y a identifié huit enjeux différents en lien avec la question « *Qui concerte, avec qui et pour qui ?* ». Parmi ceux-ci, certains évoquaient la question mémorielle plus ou moins explicitement : « *Des "habitants" au sens large vécus comme "ressources" pour le projet, détenteurs de la "mémoire" et donc acteurs de l'histoire du site* », « *une histoire qui continue à s'écrire avec les jeunes générations (travail avec les scolaires, ...)* », « *le mécanisme du relogement – et ses exigences – comme opportunité unique pour relancer la dynamique de véritables parcours socio résidentiels* ».

En dehors des conventions, ce texte constitue l'un des premiers publiés par l'ANRU liant concertation et démarche mémorielle. D'autres documents, comme les « *Fiches repères de la rénovation urbaine* », réalisées en 2007, nous ont éclairée sur cette articulation¹⁸⁷.

¹⁸⁶ Notons que les intervenants ont préféré la notion de citoyen à celle d'habitant dans cette définition.

¹⁸⁷ Voir l'encadré 4.

2. Une question mémorielle envisagée à travers plusieurs dispositifs, à divers moments, mais rarement « dès l'amont » du projet de rénovation urbaine

L'analyse des conventions signées a montré que la plupart des maîtres d'ouvrage ont en général affirmé souhaiter organiser des actions à dimension mémorielle « tout au long du projet de rénovation urbaine ». Par exemple, la convention de Liévin (signée en 2009) indique que « *des actions sur la Gestion Urbaine de Proximité, sur la mobilité, sur l'histoire et la mémoire du Quartier ont déjà commencé et seront poursuivies tout au long du projet.* »

Dans le cas des conventions qui précisent les temporalités auxquelles les actions à dimension mémorielle seront menées, certaines collectivités les ont envisagées chaque année et/ou à des étapes particulières du projet urbains comme la phase de chantier, ou encore par rapport à une action d'information ou de communication.

La convention de Mulhouse (signée en 2006) ne précise pas quelles sont ces phases : « *Le programme prévoit la réalisation d'une production d'archives visuelles et un soutien technique et financier aux acteurs pour réaliser, en continu ou à certaines phases du projet, une production permettant de capitaliser l'expression des habitants sur leur territoire, sur sa mémoire, sur ses atouts, sur sa transformation,* »

Les conventions n'ont généralement guère donné de précision, à ce stade de l'élaboration des projets urbains, sur les durées prévues des actions mémorielles annoncées. La plupart des maîtres d'ouvrage se sont contentés d'annoncer qu'un travail sur la mémoire serait mené tout au long de l'opération de rénovation urbaine. Même quand une durée précise est communiquée (cinq ans pour Courrière par exemple), il n'est pas indiqué si la démarche donnera lieu à une seule action prolongée sur cinq ans ou à plusieurs, ni si elles seront articulées entre elles. Il faut aussi noter que la durée de réalisation de l'action peut être fonction de celle du volet réglementaire dans lequel elle s'insère. L'analyse des conventions nous apprend ainsi que plusieurs démarches mémorielles ont été proposées dans le cadre d'autres actions de la Politique de la ville les Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS), puis les Contrats de villes. Elles peuvent aussi s'insérer dans certains dispositifs de la rénovation urbaine comme la Gestion urbaine de proximité (GUP) et à travers les interventions des Maîtrises d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) en charge du relogement, ou encore dans des cadres spécifiques développés par certains territoires (programmes, labels, ...). La convention signée en 2010

avec la ville de Fort-de-France proposait ainsi de « *développer la démarche participative engagée en 2008 (animation, participation et mémoire) à travers la mise en place de la MOUS relogement* ».

L'action à dimension mémorielle est parfois pensée pour être intégrée à la phase d'information incluse dans la communication sur le projet de rénovation urbaine. Une seule convention prévoit explicitement une « *communication sociale* » dès l'amont intégrant un travail sur la mémoire : « *S'obliger dans la conduite de projet et dès l'amont à inclure et formaliser la concertation, notamment en envisageant des modalités nouvelles comme la mise en œuvre d'une communication sociale en termes d'accompagnement social des publics (travail sur la mémoire collective du quartier – atelier de communication sociale)*¹⁸⁸. »

Quand un lien est établi dans les conventions entre l'action mémorielle et la nature du projet de rénovation urbaine, il évoque des mutations et des changements profonds tels que les démolitions. Ce sont les opérations décrites comme des « *transformations lourdes*¹⁸⁹ » qui nécessiteraient, toujours d'après ces conventions, des démarches spécifiques telles que le travail de mémoire auprès des habitants concernés par la démolition de leur logement et/ou par le relogement. La dimension humaine, sociale de ce travail est d'autant plus mise en avant. À Boulazac par exemple, la nécessité d'une « *approche particulière* » émanerait du « *caractère* » qualifié d'« *atypique* » du projet urbain, terme qui sous-entend surtout, dans ce cas, que les anciens habitants ne seront pas relogés sur le site de leur quartier.

« Le caractère atypique du projet (démolition et reconstruction hors site, sur trois quartiers dont un en création) a nécessité une approche particulière, dont la substance se résume dans trois objectifs généraux identifiés pour le projet de rénovation urbaine soumis à l'ANRU : Accompagner les habitants à la fois dans le travail de mémoire autour du quartier qui va disparaître et dans leur projet de vie après leur départ du quartier¹⁹⁰, ... »

¹⁸⁸ Convention de Gonesse signée en 2005.

¹⁸⁹ Comme dans la convention de Saint-Denis (signée en 2007) qui indique que : « (...) dans les quartiers appelés à vivre des transformations lourdes, notamment des démolitions, tels que Pierre-Sémard ou Saint-Rémy-Nord, des travaux sur la mémoire des habitants du quartier seront mis en place. »

¹⁹⁰ Convention de Boulazac signée en 2007.

3. Une constance dans l'idée d'accompagnement et de médiation

La première catégorie d'objectifs relevés dans les conventions (environ 50 %) considère les actions à dimension mémorielle comme un « outil de communication et d'animation ». Elles sont censées permettre l'élaboration de supports d'explication, de présentation et d'échange autour du projet de rénovation urbaine, comme le précise cette convention : « *Ce travail d'animation servira de support fédérateur pour expliquer, présenter, échanger autour du projet de rénovation du quartier ; la première étape est axée sur l'opération de démolition qui suscite de nombreuses interrogations sur le quartier*¹⁹¹. » Par un accompagnement des habitants, à travers des actions mémorielles, les maîtres d'ouvrage affirment ici une volonté de construire une « mémoire du projet de rénovation urbaine¹⁹² », et de favoriser son appropriation par les habitants. L'appropriation du projet et des lieux en transformation passerait, selon certaines maîtrises d'ouvrage, par un accompagnement, à la facilitation du « deuil » par exemple, qui permettrait aux habitants de se projeter dans l'avenir. Chercher ainsi à favoriser une appropriation du projet peut être perçu comme un moyen de le « faire accepter », de faire « passer la pilule » des démolitions par exemple, mais cette intention dans les conventions pourrait être également interprétée comme une volonté de favoriser l'« habiter des ménages¹⁹³ », leur investissement matériel et symbolique dans les lieux transformés.

La deuxième catégorie d'objectifs assignés à ces actions (à peu près un quart d'entre elles) relève plutôt d'une intention d'impliquer les habitants dans le projet de rénovation urbaine, de les laisser s'exprimer en enclenchant et en valorisant leur parole dans l'idée qu'ils se sentent « acteurs ». À Fontaine, commune limitrophe de Grenoble, les actions à dimension mémorielle sont envisagées dans l'objectif de « *faciliter l'expression et la production de paroles et par là même la représentation des changements*¹⁹⁴ », mais aussi comme « *des occasions d'échanger et de créer du lien social* » et de « *poursuivre ce travail d'accompagnement à l'expression* » avec « *l'objectif de permettre [aux habitants] de se sentir acteurs et de ne pas subir les*

¹⁹¹ Convention de la ville d'Avignon, signée en 2005.

¹⁹² Plusieurs conventions évoquent l'importance de faire la « mémoire du projet de rénovation urbaine ». La place de l'habitant n'est pas précisée dans ce type de démarche, comme on peut le lire dans cette convention (Mée-sur-Seine, 2008) : « *Il s'agit de la communication du porteur de projet sur l'évolution globale du PRU avec : La mémoire vivante du projet : Un espace réservé à une exposition permanente sera disponible au sein de la Maison du Projet pour permettre ce travail de la mémoire.* ».

¹⁹³ Dans l'analyse des modes d'habiter et des situations habitantes, cette dimension a été soulignée par Barbara Allen et Michel Bonetti (2018) qui définissent l'« habiter » comme un processus permettant d'instaurer une relation forte à l'égard d'un lieu, qui tout à la fois ancre dans l'espace, est perçu comme protecteur, assure l'intimité et déclenche les relations sociales. Pour favoriser ce processus, les deux chercheurs ont insisté sur « *l'importance que représente la possibilité de se projeter dans un après et dans un ailleurs, de ne pas se sentir prisonnier d'une situation et impuissant à la faire évoluer.* »

¹⁹⁴ Convention de Fontaine, signée en 2008.

mutations ». Les sujets sur lesquels les habitants sont censés s'exprimer ne sont en général pas précisés dans les objectifs présentés dans les conventions, mais on peut remarquer une volonté de maîtriser les sujets qui pourraient être abordés en les cantonnant aux « histoires » personnelles ou des lieux. Certains maîtres d'ouvrage vont un peu plus loin sur les objets d'implication *via* des actions à dimension mémorielle. Ils estiment par exemple que « *faire remonter [les] avis et conseils sur le mode de faire*¹⁹⁵ » permet de faciliter l'adhésion au projet ou d'éviter des oppositions pouvant conduire au ralentissement ou au blocage du projet. Plusieurs conventions défendent les avantages pressentis d'une démarche mémorielle en termes de convivialité suscitée voire, pour un ensemble de personnes allant au-delà des résidents actuels, tels que : participer à l'émergence de projets d'habitants, fédérer autour d'un thème commun, générer des discussions et favoriser la rencontre, qu'elle soit entre les habitants eux-mêmes, avec les nouveaux venus, avec les partenaires et les membres de l'équipe, ou encore entre les maîtres d'ouvrage.

La troisième catégorie d'objectifs (20 % environ) vise à retracer, conserver, valoriser, et partager « l'histoire locale ». Il s'agit dans la plupart de ces cas d'actions à dimension mémorielle présentées comme culturelles, à qui l'on cherche à insuffler une forte dimension sociale, notamment, par une volonté de maintenir un « lien intergénérationnel » ou une « cohésion sociale » entre les différents habitants. Par exemple, à Roubaix, c'est toute une « politique mémorielle » qui est pensée dans ce sens : « *La Ville met en œuvre une “politique mémorielle” de façon à répondre au risque de fractionnement identitaire des habitants et à maintenir la cohésion sociale, propre à construire “l'identité roubaisienne” (...)*¹⁹⁶. » La démarche s'inscrit dans une tradition plus longue de construction et de valorisation d'une culture ouvrière et populaire locale.

D'après les conventions, les actions mémorielles interviennent le plus souvent dans la mise en mots, en textes et en images d'une certaine évolution dans le temps de l'objet de la rénovation urbaine. Il y est beaucoup question de « *la “fin de vie” du quartier*¹⁹⁷ », mais aussi et surtout de gérer l'opposition ou le contraste entre passé et avenir en relatant, à partir de témoignages d'habitants, la naissance et l'évolution du quartier, mais également celle du projet urbain. Il

¹⁹⁵ À Pantin, on mentionne plutôt des témoignages, mais aussi des « avis » et des « conseils » : « *un travail sur la Mémoire du quartier sera réalisé dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) : les entretiens conduits auprès des habitants du quartier concernés par le projet afin de recueillir leur témoignage permettront de faire remonter leurs avis et conseils sur le mode de faire, et ainsi de faciliter l'adhésion au projet, notamment de la part de certains propriétaires aujourd'hui réservés.* » Convention Pantin-Quatre-Chemins, signée en 2007.

¹⁹⁶ Convention de Roubaix, signée en 2007.

¹⁹⁷ Convention de Boulaizac, signée en 2007.

s'agit d'accompagner le changement. Par exemple, la convention de Flers (signée en 2007) évoque un projet artistique et social « *qui vise à un travail de mémoire sur les effets physiques immédiatement perceptibles et le changement social du point de vue des habitants* ». Une autre convention (ville de Denain signée en 2009) mentionne un travail qui s'est concrétisé par la réalisation collective d'une vidéo qui expose la transformation du quartier concerné par la rénovation et les représentations des habitants au regard de cette évolution. À Mâcon (2008), il est question, en recueillant la parole des habitants, de retracer les souvenirs du quartier « *d'avant* », mais aussi d'établir la généalogie du PRU. Ainsi, c'est le thème de « l'histoire du quartier » qui traverse toutes les productions mémorielles en abordant les thèmes des souvenirs (origines du quartier) et du changement vécu ou à venir (transformations du quartier et/ou du territoire). D'autres sujets très liés peuvent y être abordés, à travers notamment des récits, des anecdotes, ou encore un travail artistique sur les amitiés, les loisirs, le travail, la culture, le patrimoine, le paysage, la flore, les usages, etc. À Ajaccio (2008), toujours en vue de perpétuer la mémoire des quartiers, il est ainsi prévu la réalisation d'un « observatoire du paysage » à partir d'un inventaire photographique dressé par les habitants dans les ateliers de travail.

Beaucoup plus rarement, l'identité d'un groupe et sa valorisation, en vue de promouvoir une certaine diversité culturelle, peut faire l'objet d'un travail de mémoire.

Ces conventions évoquent des interventions qui s'appuient essentiellement sur des ateliers menés avec des habitants : « atelier mémoire », « atelier photo et vidéo », « atelier participatif », « atelier d'écriture », etc. Il s'agit de les placer en situation de participer à travers un médium privilégié (la photo, la vidéo ou le texte) à la restitution du travail mémoriel.

Des conventions font référence à un autre mode d'intervention complémentaire aux ateliers : la réalisation d'interviews. Ces dernières nécessitent d'aller à la rencontre des habitants et parfois des acteurs du projet de rénovation, d'effectuer des « *premières prises de contact* ». Les échanges ont lieu dans les appartements, ou ailleurs, dans des résidences artistiques. Les entretiens sont présentés comme des occasions de recueillir leurs photographies et témoignages (sous forme de texte ou vidéo) pour élaborer des productions mémorielles dont beaucoup sont qualifiées d'« artistiques ».

Les conventions mettent particulièrement en avant ces productions, avec des précisions sur leurs modes de restitution : livres, contes d'enfants, pièces de théâtre, films, maquettes, fresques, art éphémère, etc. Mais ce travail avec les habitants peut également faire l'objet d'expositions, d'événements et de spectacles dans le quartier, et à travers des outils comme le blog ou la lettre d'information. Par exemple, la ville d'Annemasse propose de se livrer à plusieurs de ces productions mémorielles : rédaction d'un livre sur la mémoire d'un quartier,

recueil de photographies et de témoignages d'habitants ou encore création d'un blog, tandis qu'à Flers, il est envisagé d'inviter les habitants à réaliser une fresque portant sur le thème du « rythme, de la mémoire et de l'instant ».

Comme de nombreuses conventions, celle du Mée-sur-Seine détaille les productions envisagées par la ville appelées « *outils prévisionnels "Mémoires d'habitants"* » :

« Des expositions de photos géantes intitulées "Portraits d'habitants", un itinéraire du projet sur l'axe Dauvergne-Sud gare comportant une signalétique au sol et des panneaux d'information sur les principaux sites (...) axés sur la philosophie du projet, un festival de films vidéo avec concours de scénarii, un portrait du quartier fait par les enfants du centre social dans le cadre de la thématique "citoyen partagé"¹⁹⁸. »

À Besançon, l'étape de la « restitution » est présentée comme un moyen de remercier les habitants de leur participation en leur offrant « *un objet imprimé témoignant de l'histoire du quartier. Tous les éléments recueillis sont mis sur le blog (...) Ces entretiens avec les habitants de Planoise donnent également lieu à un journal mêlant photos et paroles d'habitants¹⁹⁹* ».

Les maîtres d'ouvrage prévoient quelquefois une valorisation plus importante du travail réalisé avec les habitants : dans des festivals comme celui d'*Auteur en acte* envisagé à Bagneux, ou via des partenariats tels que celui avec le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine prévu à Roubaix.

¹⁹⁸ Convention signée en 2008.

¹⁹⁹ Convention de Besançon, signée en 2009.

4. Viser des catégories de participants particulières

Les conventions présentent les actions à dimension mémorielle comme des projets cherchant à impliquer « un large public », mais qui se limite toutefois aux habitants du quartier, sans forcément y inclure le voisinage.

Plus encore, elles décrivent des catégories de participants au profil particulier : les personnes directement concernées par le relogement. Le travail mémoriel est ainsi plus précisément inscrit dans le cadre des « *actions de développement social engagées en faveur des personnes à reloger*²⁰⁰ ». Cette catégorie de résidents est alors visée soit pour l'aider à mieux vivre son départ du quartier, soit en tant que « *grands témoins* » de la transformation du quartier. Les « jeunes » sont très cités également, particulièrement à l'occasion de moments considérés et valorisés comme « intergénérationnels ». À Cholet (2004) par exemple, un centre social est à l'initiative de moments de rencontres intergénérationnelles en vue de créer du lien social et de transmettre la « mémoire collective ». Aux Mureaux (convention signée en 2006), il s'agit d'une « *mise en synergie de la mémoire des anciens, de l'histoire du quartier avec les jeunes générations et les talents artistiques locaux* ». Sont également mentionnés les familles (les parents avec leurs enfants), le public féminin, les représentants de certaines cultures, les professionnels travaillant dans le quartier, les talents artistiques locaux, ...

Il apparaît dans les conventions que le mode de mobilisation dépend du type de participants : les plus jeunes sont approchés à travers les écoles et collèges, les autres dans des lieux publics comme les marchés, ou des lieux ressources comme la Maison du projet ou le centre social.

²⁰⁰ Convention d'Orly signée en 2005.

5. Une diversité d'acteurs et de ressources impliqués dans ces actions

Les conventions montrent que les actions à dimension mémorielle impliquent plusieurs profils de parties prenantes. Parmi les acteurs institutionnels les plus cités figurent les partenaires financiers tels que la commune, la communauté d'agglomération, la région, la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le bailleur social, ... Viennent ensuite ceux qui portent, coordonnent, conduisent ou pilotent l'action : les services municipaux (Renouvellement urbain, Politique de la ville, Jeunesse, Communication, ...), mais aussi des services d'autres organismes comme ceux du bailleur, de l'office public d'aménagement et de construction (OPAC), ou des structures telles que les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). Des groupes de travail, ou « missions », constitués d'acteurs culturels de la ville ou du quartier, sont quelquefois mobilisés pour conduire les actions mémorielles. Plus rarement, il s'agit de solliciter les compétences d'équipes déjà porteuses d'autres responsabilités sur le quartier (celles de la MOUS, du Développement local, de l'Atelier de Travail Urbain).

Des acteurs-relais, qui offrent l'appui logistique et relationnel, mais aussi un soutien à la diffusion et la valorisation, sont également mentionnés dans les conventions. Il s'agit de structures présentes sur le quartier comme les associations, le comité du quartier, les archives municipales, le centre social, la Maison du projet, les antennes de quartier, les MJC, la médiathèque, l'amicale des locataires, les écoles, la Maison des arts, ...

Les catégories professionnelles qui interviennent pour mener le travail de mémoire avec les habitants et/ou réaliser les productions sont très diverses. Selon les conventions, les intervenants peuvent être des historiens, des archivistes, documentalistes, des développeurs sociaux, des professionnels de la communication, des écrivains, dramaturges, vidéastes, des artistes du spectacle vivant, des professionnels du théâtre, cinéastes, photographes, plasticiens, des architectes, paysagistes, ...

Nous n'avons pas identifié dans ces conventions un type de partenariat récurrent. Il en existe une diversité comme le montrent les deux exemples suivants :

« Ces actions feront l'objet de nombreux partenariats (notamment Immobilière 3F, services municipaux, associations du quartier, comité du quartier). En collaboration avec la chargée de mission Renouvellement urbain, elles seront conduites par un agent en charge du Développement

social urbain, poste créé au sein du centre social spécifiquement pour le projet de renouvellement urbain²⁰¹. »

« Il sera mis en place en partenariat avec les habitants, les représentants des associations locales, le Centre Social, le CAUE (Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement) du Nord, la Maison des Arts de Sin-Le-Noble et la troupe de théâtre de rue “la famille Baltringues” accompagnée d'un écrivain plasticien²⁰². »

Ainsi, chaque convention présente un montage et une organisation qui lui sont propres du point de vue des acteurs impliqués.

²⁰¹ Convention Athis-Mons, signée en 2006.

²⁰² Convention de Sin-le-Noble, signée en 2009.

Conclusion intermédiaire

Par l'analyse des documents de contractualisation des projets de rénovation urbaine, cette partie a cherché à objectiver, à partir des textes issus des recommandations officielles, l'émergence de la question mémorielle dans le premier programme de rénovation urbaine, lancé par l'ANRU en 2003, dans ses liens établis avec la participation et l'élaboration des projets urbains.

Nous avons pu constater que l'action à dimension mémorielle était souvent présentée comme un « outil de concertation » ou comme faisant partie des stratégies et des modalités de mise en œuvre de la concertation, sans pour autant que l'objet de celle-ci ne soit toujours précisément clarifié du point de vue de son articulation à la fabrication du projet urbain. Ce dernier apparaît le plus souvent comme un contexte, un cadre.

Le dispositif mémoriel peut prendre diverses formes : « ateliers mémoire » donnant généralement lieu à des portraits d'habitants ; reportages et témoignages réalisés auprès d'habitants et de professionnels travaillant dans le quartier ; ou suivis photographiques des étapes du chantier. Le travail fait avec les habitants est alors valorisé et diffusé sous la forme d'expositions temporaires ou permanentes, de films et/ou d'albums-mémoire, de documentaires vidéo, ou encore de livres et/ou films du projet.

Il peut aussi consister en une production d'images liées à la transformation urbaine, la réalisation d'œuvres éphémères sur les appartements voués à la démolition, ou d'« épreuves culturelles »... Ces travaux sont censés faire l'objet de livres, de blogs, de films d'archives, d'expositions et d'événements autour de la destruction des logements. Les objectifs peuvent porter sur l'accompagnement à la mise en place d'ateliers de concertation, un soutien sur le plan émotionnel apporté aux habitants, la sensibilisation des « jeunes » à la restructuration de leur quartier, une occasion de travailler avec des associations et des écoles.

Les préoccupations évoquées dans les conventions sont donc surtout orientées vers la communication d'informations et la constitution de supports d'appropriation du quartier du point de vue son évolution. Il peut s'agir également de conserver des « traces », de valoriser le quartier, mais généralement sans en attendre une véritable incidence sur le déroulement de l'opération de rénovation urbaine elle-même. L'accompagnement à la transformation du quartier et la communication autour de celle-ci semblent être les principales visées de ces travaux.

Dans les conventions, l'accompagnement a une dimension « culturelle et artistique » avec un volet « émotionnel » important face au changement que représentent les démolitions. Il porte

notamment sur la mise en œuvre d'ateliers d'expression et d'actions visant à la mise en mots et en images de l'expression des habitants, dans un objectif principalement de « valorisation » de leur histoire. Par ailleurs, l'action mémorielle peut être envisagée comme participant à « l'activation globale du mécanisme de communication » entre les habitants et les institutions. Elle couvre alors potentiellement deux volets : l'un d'« archivage » qui s'appuie sur un travail de recensement (photographique par exemple) ; l'autre d'« échange avec les habitants » qui repose sur un travail décrit comme « ludique et pédagogique ». Des supports sont alors envisagés au service d'un « plan de communication » ou d'une « communication de proximité » pour informer, présenter, expliquer, valoriser, rassurer et quelquefois échanger autour du projet de rénovation urbaine. Des supports diversifiés (audiovisuels, visuels, ...) sont également utilisés pour mobiliser les habitants sur des aspects qui apparaissent sans enjeux forts pour la transformation en cours du quartier. La mise en histoire du lieu, le recueil d'anecdotes, ... sont présentés comme des moyens de favoriser l'« appropriation » par les habitants des mutations de leur cadre de vie. On remarque dans ce cas que l'action mémorielle fait l'objet d'une communication diversifiée selon les destinataires. Elle est souvent intégrée à une phase d'information portant sur l'avancée globale du PRU et peut prendre l'appellation « mémoire vivante du projet ».

Hormis quelques conventions qui emploient de manière très générique le terme de « participation » quand il s'agit d'aborder les actions à dimension mémorielle, la majorité des documents du PNRU l'assimile à des actions de concertation et de communication. Aucune convention n'aborde la question des modalités de prise en compte de l'apport potentiel des actions à dimension mémorielle pour le projet urbain. Cette question n'a manifestement pas été pensée en amont de la rédaction des conventions, à savoir dans les premières phases de préparation et de montage du projet urbain.

L'analyse des conventions doit prendre en considération les limites de ce corpus en raison de l'aspect déclaratif de ces documents ; les productions effectives ont pu être différentes des intentions ou ambitions annoncées. Certains documents qui n'affichaient aucune intention mémorielle ont pu cacher un projet très intéressant du point de vue de notre questionnement. Nous chercherons donc, dans une deuxième partie, à dépasser cette limite, en nous appuyant sur un travail complémentaire d'enquête que nous avons réalisé auprès d'intervenants ayant contribué à la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions réalisées dans le cadre du premier PNRU. L'idée est d'analyser un « échantillon aléatoire » d'actions, dans le sens où leur

sélection n'a pas été influencée par les intentions formulées dans les conventions ni par une éventuelle ambition participative.

B. La portée des actions à dimension mémorielle dans les projets de rénovation urbaine

Une grande majorité des conventions analysées évoque la question mémorielle dans le cadre d'une démarche de « concertation » ou de communication.

Nous avons souhaité appréhender la portée de ces actions à dimension mémorielle en termes d'implication habitante et d'influence sur le projet urbain, mais aussi interroger les outils et méthodes qu'elles ont mobilisés, ainsi que les coopérations entre acteurs qu'elles ont pu susciter.

Après avoir examiné les intentions liées à ces démarches dans les conventions, nous avons souhaité prendre la mesure de ce qui avait été effectivement mis en œuvre en menant des entretiens avec certains protagonistes de ces actions. Pour avoir une vision étendue à l'échelle nationale, et compte tenu de l'ampleur de cette tâche par rapport aux moyens d'investigation limités que nous pouvions mobiliser, nous avons privilégié la réalisation d'une enquête auprès des acteurs professionnels qui avaient eu la charge de la réalisation de ces dispositifs mémoriels. Nous verrons plus généralement à cette occasion l'interprétation que ces derniers font de la question mémorielle, les enjeux qu'ils y associent au-delà des recommandations de l'ANRU, le lien qu'ils établissent spontanément ou pas, avec la participation et le projet urbain.

1. Approche méthodologique ou comment faire face au déficit de mémoire sur les actions mémorielles ?

1.1.S'appuyer sur des retours d'expériences

Les actions à analyser ont été choisies parmi une cinquantaine d'entre elles recensées dans le centre de documentation de l'ANRU, dans des répertoires comme celui du Musée national de l'histoire de l'immigration, dans celui des projets citoyens financés par le conseil régional d'Île-de-France, celui du Réseau Histoire et mémoires d'Île-de-France, et dans d'autres registres, ...

Les informations communes aux actions artistiques et culturelles de notre sélection sont :

- le contexte dans lequel elles ont été menées (rénovation urbaine) ;
- l'évocation de la mémoire des habitants et/ou du quartier parmi les modalités d'action ou les objectifs poursuivis ;
- leur « publicisation » d'une façon ou d'une autre (répertoires, site internet de collectivité, ...).

Un échantillon de trente actions à analyser a été constitué. Nous avons aussi cherché à privilégier dans cette sélection une certaine répartition géographique des projets (cf. figure 10)²⁰³, la diversité des profils des intervenants (cf. annexe 5), mais aussi celle des formes de restitution du travail fait avec les habitants (cf. tableau 3). Notre choix a également été influencé par les conditions d'enquête et d'accès à des interlocuteurs. Pour un certain nombre d'actions par exemple, nous avons constaté après des recherches approfondies qu'il était impossible d'identifier l'intervenant ou de rentrer en contact avec lui.

Ce choix de s'appuyer sur les retours d'expériences d'une catégorie particulière d'acteurs impliqués que sont les intervenants a été motivé par le fait que nos premiers entretiens nous avaient confirmé que ces protagonistes directs de l'action avaient le plus souvent une vision

²⁰³ Nous avons sélectionné cinq actions différentes à Marseille, cette ville ayant fait l'objet de plus d'actions à dimension mémorielle dans le cadre de la rénovation urbaine que d'autres. Ceci s'explique notamment par l'ampleur du programme Marseille Rénovation Urbaine. Ce dernier a été porté par un groupement d'intérêt public rassemblant l'État, le conseil régional, le conseil départemental, la métropole Aix-Marseille-Provence, la ville de Marseille, la ville de Septèmes-les-Vallons, l'association régionale des organismes HLM et la Caisse des dépôts et consignations. Il a beaucoup participé au déploiement de ces démarches sur ce territoire.

assez précise de la façon dont les habitants y avaient été impliqués. Ils pouvaient aussi nous procurer divers matériaux pouvant enrichir notre corpus, ce qui était beaucoup moins le cas des autres acteurs. Mais nous avons surtout été contrainte à ce choix par la difficulté voire l'impossibilité de systématiser des entretiens avec les autres acteurs impliqués dans la fabrication ou le portage de l'action, particulièrement du côté des municipalités. L'intervenant était généralement en mesure de nous indiquer le service concerné, mais une fois celui-ci contacté, souvent, personne n'était en mesure de nous indiquer qui avait suivi ce projet. Certaines actions avaient pu se dérouler il y a près d'une dizaine d'années avant notre enquête, les agents les plus impliqués avaient en général changé de poste, de ville. Leurs collègues nous ont alors répondu qu'ils ne pouvaient répondre à nos questions sur l'action « parce qu'ils ne s'en souvenaient pas bien ». Ce n'était en revanche pas le cas des intervenants qui, malgré le temps écoulé, ont semblé en avoir gardé une « mémoire » précise.

L'idée de mener une enquête auprès d'habitants qui avaient été parties prenantes ou témoins de ces actions nous a également semblé pertinente. Mais il nous est aussi apparu rapidement que nous ne pouvions pas systématiser un tel travail. Seulement un petit nombre d'intervenants était en mesure de nous fournir des contacts d'habitants, et sur certains types d'actions, les intervenants ne les connaissaient pas à titre individuel. Les moyens et le temps que nous pouvions consacrer à cette recherche ont également constitué un obstacle important pour satisfaire cette perspective.

Pour pallier ces difficultés méthodologiques d'accès à ces acteurs, nous avons finalement envisagé de procéder à une étude de cas pour laquelle nous pourrions prendre le temps d'engager une investigation plus approfondie pour enquêter auprès d'une diversité d'acteurs. Celle-ci fera l'objet du chapitre 3.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous ne considérons pas l'échantillon d'actions que nous avons construit comme représentatif au plan quantitatif et proportionnel au regard de plusieurs caractéristiques de toutes les démarches à dimension mémorielle menées dans le contexte du programme de rénovation urbaine de 2003. Mais il traduit toutefois une certaine diversité de formes de dispositifs et de modalités d'implication des habitants que nous avons pu identifier. Sa taille a toutefois été suffisante pour faire apparaître aussi certaines récurrences et donc construire des typologies.

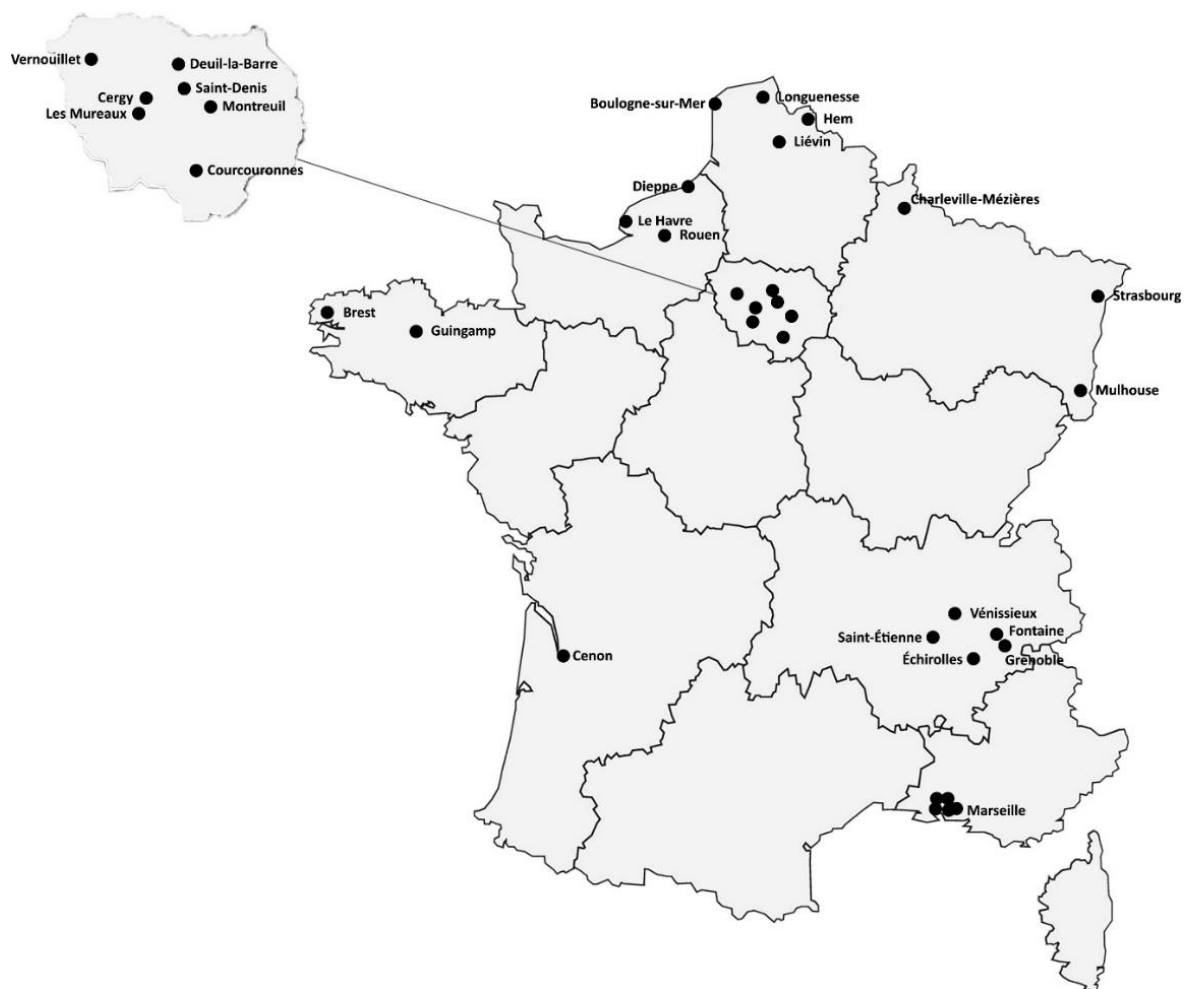
Notre enquête s'est ainsi appuyée sur la réalisation d'entretiens semi-directifs menés auprès de 35 intervenants²⁰⁴ ayant contribué à ces actions. Nous avons privilégié des échanges par téléphone pour des raisons principalement logistiques, afin d'avoir accès à des acteurs répartis sur tout le territoire français. Nous avons bénéficié d'une plus grande flexibilité pour organiser les entretiens, ce qui a encouragé les enquêtés à accepter l'échange rapidement. Nous n'avons pas eu de refus explicite face à nos demandes d'échanges, mais un certain nombre est toutefois resté sans réponse. Les personnes qui ont accepté notre proposition étaient le plus souvent contentes de pouvoir parler de leur expérience, pour la première fois pour plusieurs d'entre elles, ce qui a suscité des situations qui nous ont quelque peu surprise. Par exemple, des personnes invitées à exprimer leur avis personnel pouvaient se mettre à bafouiller, à prendre beaucoup de temps avant de répondre, à réfléchir à haute voix, à se contredire et à être étonnées par leurs propres réponses. Elles semblaient se confronter à un premier travail réflexif sur leur expérience et reconnaissaient ouvertement qu'elles n'avaient pas vu les choses de cette façon « à l'époque ». Des intervenants nous ont paru prendre conscience de certains aspects, comme celui de l'instrumentalisation dont ils ont pu faire l'objet, au fur et à mesure qu'ils se remémoraient le projet²⁰⁵ ; d'autres avaient déjà de l'amertume liée à leurs expériences passées. Pour réaliser ces entretiens, nous nous sommes appuyée sur un guide (cf. annexe 6) dont les principales thématiques étaient les suivantes : le système d'acteurs de l'action, l'implication des habitants dans l'action, le lien opéré avec le projet urbain, et les pratiques de l'intervenant et/ou de la structure intervenante. Chaque entretien a duré une heure en moyenne.

Ensuite, nous avons confronté ces « discours reconstruisant ce qui s'était passé » aux éléments issus des productions réalisées au cours des actions à travers des supports de restitution de différentes natures (livre, exposition photographie, panneau, spectacle, installation, ...), mais aussi d'autres sources de données : discours de médiatisation de l'action (journal municipal, presse régionale, site internet de l'organisme financeur, ...), documents de travail et de présentation de l'action (livret, bilan, ...), autant d'éléments que nous avons aussi mis en rapport avec les informations qui avaient été consignées dans les conventions établies avec l'ANRU.

²⁰⁴ Nous avons fait le choix d'anonymiser les intervenants enquêtés, ils sont désignés par « intervenant(e) à (la ville dans laquelle ils sont intervenus) ». Les précisions sur leur métier ou la formation dont ils sont issus sont apportées dans l'annexe 5 ou au cours de ce chapitre quand ces informations permettent de donner des éléments de compréhension en lien avec la portée des démarches qu'ils mènent.

²⁰⁵ Ces entretiens ont d'ailleurs duré plus d'une heure.

Figure 10 : Carte de la répartition des quartiers dans lesquels ont été menées les actions mémorielles étudiées



Source : Meriem Ben Mlouka.

Tableau 3 : Les différentes formes de restitution des actions analysées

Ville	Formes de restitution
	Livre
	Carnet de reportage dessiné
	Catalogue de photos, cartes postales, documentaires vidéo, livre
	Petites expositions photo, livre
	Livre, panneaux
	Livre
	Film court
	Livre, DVD d'enregistrements
	Installation, expositions photo éphémères et permanentes, livre, CD des enregistrements vocaux des témoignages
	Magazine radiophonique, enregistrements en ligne et sur CD, livre
	Spectacle de théâtre, films, exposition, livre
	Exposition, panneaux, livre
	Livre
	Livre
	Cartes postales, panneaux, expositions photo, portraits d'habitants imprimés en petits formats
	Blog
	Livre, livre au format collaboratif, recueils de photographies
	Livre
	Film documentaire (projection et DVD)
	Livre, CD des histoires lues
	Exposition photo, petit livret
	Livre
	Spectacle
	Installations, projections de photos, panneaux
	Livre
	Panneaux, cartes, exposition de cartographies
	Livre
	Petit livret
	Livre
	Spectacle, exposition photo, fascicule

L'analyse de notre échantillon de trente actions culturelles et/ou artistiques à dimension mémorielle menées à l'occasion du premier programme de rénovation urbaine en France a donné lieu à la construction d'une typologie de la manière dont ont été impliqués les habitants dans ces actions et de la nature des liens établis avec le projet urbain.

Les catégories présentées dans ce chapitre ont été identifiées à partir d'un travail de reconstruction réalisé a posteriori, reposant sur une analyse de contenu des matériaux précédemment décrits.

Une grande partie des actions sélectionnées ont été menées dans le cadre de missions confiées à des artistes (11/30) donnant souvent lieu à des résidences artistiques. Les structures de médiation culturelle²⁰⁶ sont également très présentes dans notre échantillon (7/30). Nous avons aussi remarqué que des agents des services Communication de certaines villes s'étaient emparés de ces occasions de lancer une action mémorielle pour mener un travail avec les habitants et adopter une posture d'intervenant (4/30).

Tableau 4 : Profils et des structures des intervenants

Les entretiens menés avec des représentants/employés des structures intervenantes	Nombre d'entretiens
Responsable d'un centre social	1
Habitant en tant qu'intervenant	1
Représentant d'une structure d'animation de démarches participatives	1
Représentant d'une structure spécialisée dans l'image	3
Artiste en mission : peintre, dessinateur, plasticien, photographe (d'art, reporter), cinéaste	13
Représentant d'une structure de médiation culturelle	8
Membre de collectifs issus du domaine de l'architecture et de l'urbanisme	4
Employé des services Communication de la mairie	4

La durée des actions enquêtées est très variable. Pour la moitié d'entre elles (14/30), les interventions ont duré moins d'un an, participant quelquefois à une démarche mémorielle globale au long cours, faisant appel à plusieurs intervenants, sans établir néanmoins de liens entre eux. Un tiers du panel se compose d'actions ayant duré d'un à trois ans, et le reste (6/30) plus de trois ans.

En ce qui concerne le moment auquel ces actions ont été menées, environ un quart (8/30) a été initié au démarrage du projet de rénovation urbaine, au moment d'une concertation préalable à la formalisation du projet ou de l'annonce des décisions issues de celle-ci, voire pendant l'étude de définition de l'opération de rénovation urbaine. Elles sont alors quelquefois envisagées dans

²⁰⁶ Nous envisageons les structures de médiation culturelle comme des organisations dont la mission principale est de mettre en relation un public avec une proposition culturelle (exposition, pièce de théâtre, ...) qu'elles élaborent elles-mêmes ou qui font l'objet d'un accompagnement. Les structures spécialisées dans l'image peuvent être des organisations de médiation culturelle, mais nous préférons les distinguer ici des autres formes de médiation culturelle.

la continuité d'autres actions artistiques et/ou mémorielles menées avant le lancement du projet.²⁰⁷

Douze des trente actions ont été conduites au début de la phase de réalisation des travaux de rénovation urbaine (au moment des déménagements et/ou des démolitions) et sont en lien direct avec ces événements. Parfois, les actions ont été engagées alors que le projet de rénovation urbaine était bien avancé (après la construction d'immeubles voire l'arrivée de nouveaux arrivants) : c'est le cas de dix d'entre elles dans notre échantillon. À ce stade, les actions ont souvent été initiées à la suite d'autres dans le projet de rénovation urbaine, sans qu'un lien n'ait été établi entre elles.

Le plus souvent, les actions de notre échantillon ont été confiées par les villes²⁰⁸ à des intervenants extérieurs via des sollicitations directes ou des appels à projets. Dans quelques cas, l'intervenant a été à l'initiative de la démarche et a identifié, à travers les subventions dédiées à « l'accompagnement humain et social » de la rénovation urbaine, une opportunité de financer son projet en le proposant à la ville sans être soumis à une consultation. Des actions ont été menées dans le cadre de missions plus larges (étude urbaine, concertation, communication, ...) sans que la dimension mémorielle n'ait été envisagée en amont.

Pour beaucoup d'entre elles, les actions étudiées ont eu plusieurs sources de financements. Si les villes les ont financées majoritairement à travers des subventions de l'ANRU, elles ont également fait appel à des dispositifs de la Politique de la ville tels que les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (Contrats de Ville entre 2001 et 2006). Quand il s'agit d'un tel co-financement, le montage de l'action a souvent été réalisé dans le cadre de la Politique de la ville, et la participation financière de l'ANRU est arrivée plus tard dans le projet. Les autres cofinanceurs identifiés sont majoritairement les bailleurs sociaux, le conseil départemental, le conseil régional, etc. Quelques actions n'ont pas bénéficié des crédits ANRU, même si elles ont pu figurer dans la convention signée avec cette agence²⁰⁹. Bien plus rares dans notre échantillon, figurent les actions émanant d'associations qui n'ont pas eu de contacts particuliers avec les institutions pendant leur intervention - il s'agissait alors d'une initiative d'une association

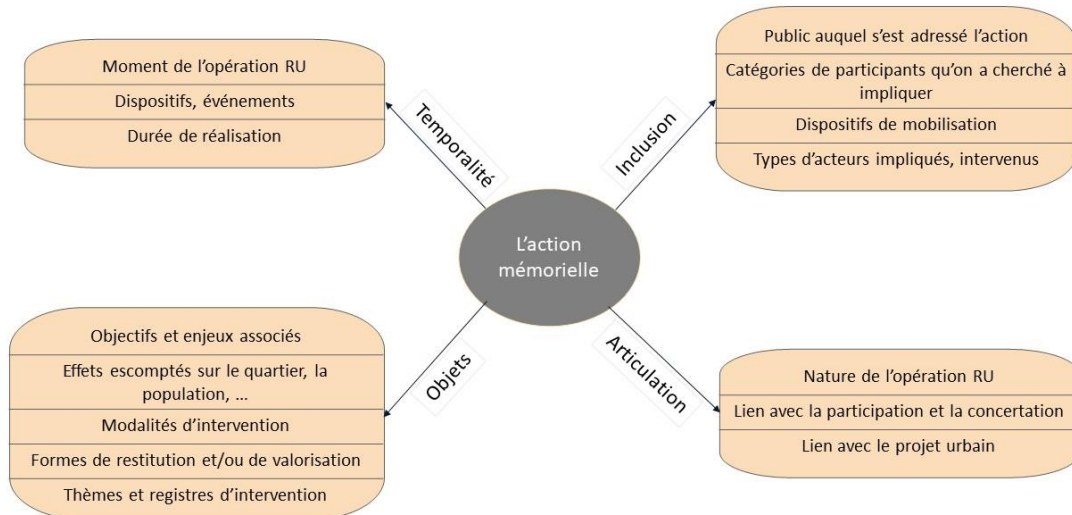
²⁰⁷ C'est le cas notamment de villes ayant une tradition de travail sur la mémoire et de démarches d'éducation populaire dans le cadre de la Politique de la ville par exemple.

²⁰⁸ Une seule action a été de l'initiative du bailleur via une sollicitation directe. Marseille Rénovation Urbaine a également été à l'origine d'actions mémorielles à travers des appels à projets.

²⁰⁹ Cette convention contient en effet un article sur « les opérations non subventionnées par l'ANRU » qui permet ainsi de les repérer.

menée dans le cadre de son projet. Elles ont bénéficié de financements au moment de la phase de diffusion de leur travail.

Figure 11 : Dimensions d'analyse et indicateurs utilisés pour explorer la portée des actions à dimension mémorielle



Source : Meriem Ben Mlouka.

Les temporalités renseignent sur les logiques selon lesquelles ont été envisagés les moments de conception et de mise en œuvre de ces actions, mais aussi sur leur durée et les éventuels autres dispositifs dans lesquels elles s'insèrent ou auxquels elles sont articulées.

Les objets englobent à la fois les objectifs, les enjeux associés à ces actions mémorielles et les effets recherchés, mais aussi les supports qui sont produits. Ils interrogent par conséquent les modalités d'intervention, les formes de restitution et de valorisation, ainsi que les répertoires d'action et d'argumentation.

L'inclusion cherche à identifier les catégories de public qui ont participé aux actions ainsi que les systèmes d'acteurs, les stratégies d'implication et de mise en œuvre retenues.

Les articulations questionnent la relation entre l'action à dimension mémorielle et le projet de rénovation urbaine, le lien établi entre concertation, participation des habitants et travail de mémoire, ainsi que les modalités de prise en compte des réflexions et des productions issues de ces actions dans le projet urbain.

Ces indicateurs nous ont permis, grâce à une analyse quantitative et qualitative des données, d'identifier différents niveaux d'articulation des actions aux enjeux de la participation habitante et au projet urbain.

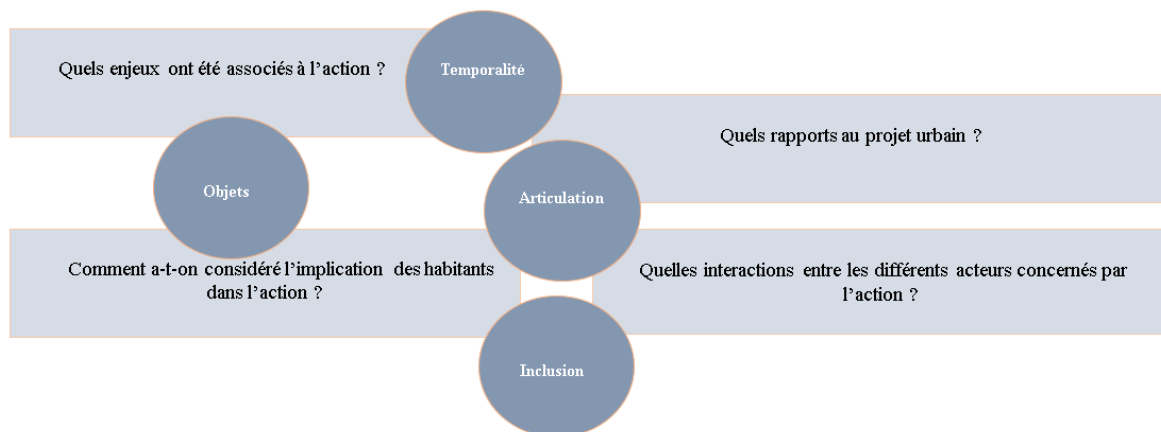
Par ailleurs, nous avons considéré certains d'entre eux comme des « indicateurs de caractérisation » des actions, que nous avons fait apparaître dans les développements des types lorsqu'ils ont permis d'apporter des pistes d'explication et de contextualisation. Parmi ces indicateurs, on trouvera la nature de l'opération (avec démolition, axée ou pas sur l'arrivée de nouvelles populations, ...), le type d'intervenants sollicités, les médias privilégiés, ...

1.2. Constructions typologiques

Nous avons choisi de présenter les quatre types d'actions identifiées en développant, pour chacun, les réponses à ces questions descriptives : quels enjeux ont été associés à l'action ? Comment a-t-on considéré l'implication des habitants à travers l'action ? Quels rapports au projet urbain ont été établis ? Quelles interactions entre les différents acteurs concernés par l'action se sont mises en place ?

Ces quatre grandes questions reprennent les indicateurs précédemment développés. Ils se répartissent comme suit dans ces questions.

Figure 12 : Répartition des dimensions d'analyse dans les questions descriptives



Source : Meriem Ben Mlouka.

Ces catégories analytiques nous ont permis d'organiser les actions à dimension mémorielle menées en contexte de rénovation urbaine en quatre types. Ces derniers sont le résultat de corrélations établies entre des items (réponses aux questions descriptives) que nous avons établies par dénombrement. Plus précisément, nous avons inventorié les caractéristiques de chaque action enquêtée, repéré celles qui partageaient plusieurs de ces caractéristiques pour constituer des groupes. Quatre ensembles ont ainsi été identifiés. Le nom qui leur a été donné

provient à la fois des items les plus nombreux dans le groupe et de ceux qu'on ne retrouve pas forcément dans les autres et qui en font la singularité. Nous avons présenté ci-dessous ces catégories selon les attributs qui les distinguent le plus. Chaque action ne les possède pas forcément toutes mais un certain nombre qui conduit à l'y affilier.

Ainsi, les actions sont plus ou moins représentatives d'une catégorie. Il s'agit là d'une forme de typologie empirique telle que décrite par Howard S. Becker (2002).

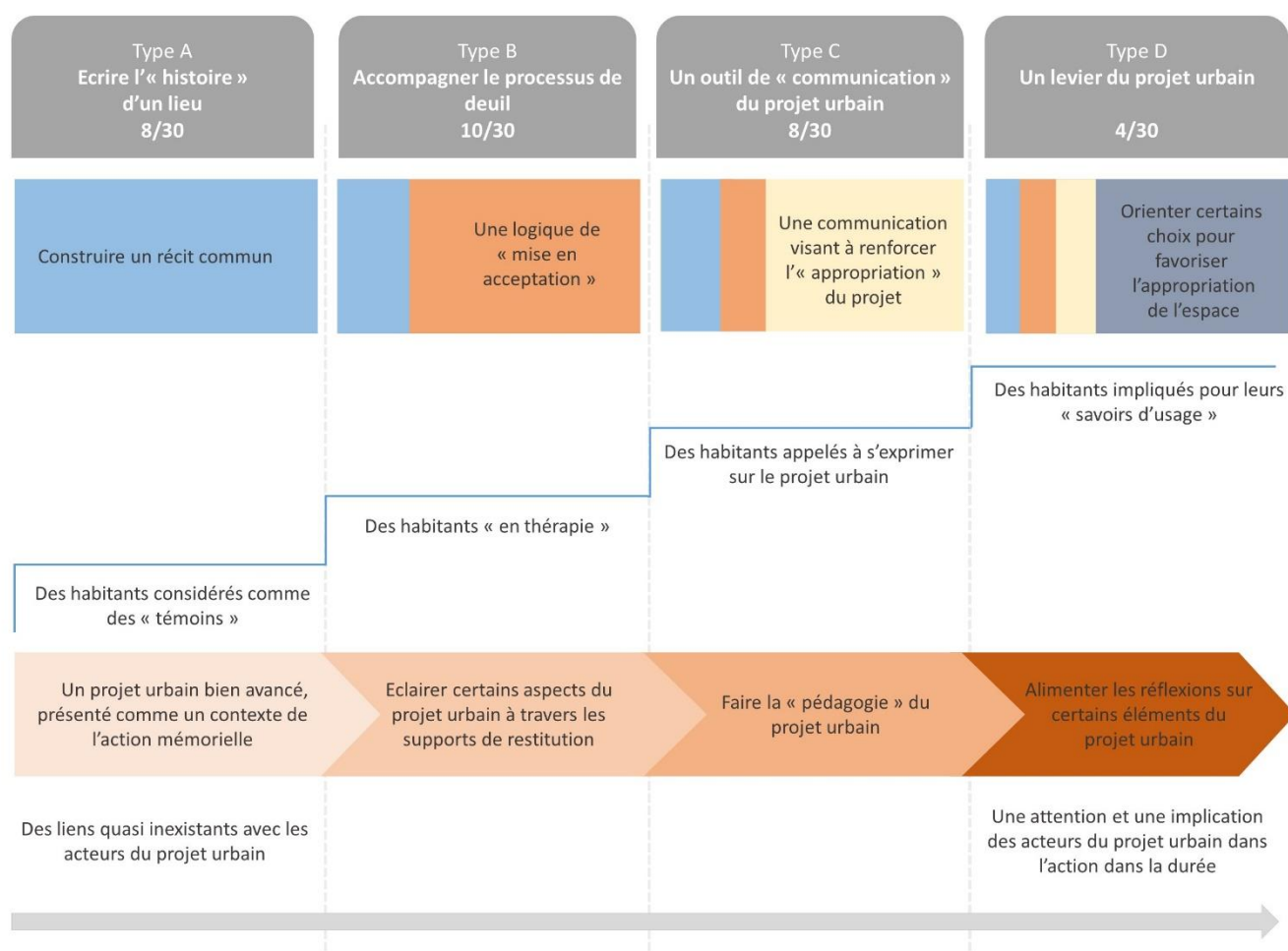
Encadré 12 : Howard S. Becker : la typologie empirique est un résumé sociologique

Charles Ragin (1987), cité par Howard S. Becker (2002), explique ainsi l'intérêt de la typologie empirique : « *Les typologies empiriques sont utiles parce qu'elles sont formées à partir de combinaisons interprétables de valeurs de variables théoriquement ou substantiellement pertinentes qui caractérisent les membres d'une classe générale. Ces différentes combinaisons sont considérées comme représentant des types du phénomène général [...] La meilleure manière de comprendre les typologies empiriques est de les considérer comme une sorte de résumé sociologique. Une simple typologie peut remplacer un système complet de variables et d'interrelations. Les variables pertinentes composent ensemble un espace d'attributs multidimensionnel [...]; une typologie empirique fait ressortir certains lieux de cet espace où les cas se regroupent. Le test ultime d'une typologie empirique est la mesure dans laquelle elle aide les sociologues (et, par contre-coup, leur public) à comprendre la diversité qui existe dans une classe générale de phénomènes* ». Dans son livre sur les « *façons de penser la réalité sociale pour la saisir et l'étudier* », Howard S. Becker (2002) considère que les méthodes utilisées dans la procédure de typologie empirique « *complexifient et systématisent la procédure simple qui consiste à définir des types, c'est-à-dire, en fait, à donner tout bêtement un nom unique, à un tas de choses, nom qui sous-entend la proposition selon laquelle toutes ces choses vont ensemble, de manière fréquente, voire nécessaire (...)* », mais que ces méthodes qui « *fonctionnent sur le principe de la combinaison d'un petit nombre d'attributs pertinents pour définir un type* » peuvent également être vues comme « *des variantes d'une procédure fondamentale conçue pour gérer ce genre de diversité empirique et en tirer le meilleur profit* ». Cette procédure, appelée dans sa version mathématique « *analyse combinatoire* », dans sa version logique « *tables de vérité*²¹⁰ », et en sociologie « *traitement croisé des variables qualitatives*²¹¹ », consisterait ainsi à « *soumettre les éléments connus à une combinaison logique permettant de découvrir des choses que l'on ignorait auparavant* ».

²¹⁰ La table de vérité est un procédé logique classique qui révèle toutes les associations possibles d'un ensemble préétabli de propriétés de façon à élaborer des types.

²¹¹ Cette dernière consiste, dans la plupart des cas, à créer un tableau à quatre entrées.

Figure 13 : Les quatre types identifiés



Source : Meriem Ben Mlouka.

Les types ainsi construits (cf. figure 13) sont à considérer comme une photographie des caractéristiques et des portées d'actions artistiques et/ou culturelles à dimension mémorielle au moment de l'enquête. Les villes ayant mené ou financé ces actions peuvent avoir, dans certains cas, fait évoluer leurs pratiques en termes d'implication des habitants dans ces démarches, et d'articulation au projet urbain dans des étapes ultérieures à celle dans laquelle a été engagé l'intervenant interrogé dans cette enquête.

2. Une occasion de raconter et d'écrire une histoire du quartier avec les habitants (type A)

Les actions associées au type A ont été avant tout motivées par une écriture de l'histoire du lieu et de sa transformation. Les habitants y sont perçus comme des pourvoyeurs d'informations. Le projet urbain est positionné comme un arrière-fond, un contexte, un cadre général sur lequel l'action n'a aucune prise.

D'un autre côté, il s'agit aussi, à travers les récits recueillis, de montrer aux habitants que leur vie s'inscrit dans une histoire nationale plus longue, celle de la construction et de la transformation des Grands ensembles, voire bien au-delà encore.

Le livre est une forme de restitution assez répandue (5/8) dans ce type, mais la particularité ici est davantage la diffusion de témoignages oraux par différents supports (4/8) : spectacle vivant, film documentaire, vidéos sur un blog, CD à écouter. Les actions ont été engagées dans la dernière phase du projet de rénovation urbaine (7/8)²¹² et ont duré de quelques mois (5/8) à un peu plus d'an (3/8). Proportionnellement au nombre d'actions, la présence d'artistes est la plus faible dans ce type (1/8 en résidence et 1/8 en intervention à travers une structure de médiation culturelle).

Les actions de type A (8/30) : Écrire l'« histoire » d'un lieu

Quels enjeux ont été associés à l'action ?

- **Garder une trace du passé et la transmettre (8/8)**
 - Écrire l'histoire du quartier en montrant son évolution
 - Permettre aux habitants de trouver leur place dans l'histoire du lieu
 - Sensibiliser les techniciens et les élus à la place qu'occupe le projet de rénovation urbaine dans une histoire habitante plus longue
 - Garder une trace du passé
 - Encourager la transmission intergénérationnelle

²¹² Une seule de ces actions s'est déroulée au début de l'opération ANRU, parallèlement à la concertation sur le projet urbain. L'intervenante, médiatrice culturelle au sein d'un collectif pluridisciplinaire dans le domaine de l'urbanisme, nous a confié en 2016, que certains habitants ont participé à la fois au travail de concertation et à l'élaboration du livre, tandis que d'autres ne se sont impliqués que dans le travail de mémoire : « *Ce sont des travaux qui permettent aussi de toucher d'autres personnes qui n'ont pas forcément envie ou qui ne ressentent pas le besoin de venir en atelier, (...). Forcément, ça élargit le champ du public touché.* »

- **Faire évoluer les représentations sur le quartier et ses habitants (5/8)**
 - Améliorer l'image du quartier en valorisant les habitants et les acteurs locaux
 - Valoriser les histoires et les expériences locales
 - Faire partager aux nouveaux arrivants l'histoire du lieu
 - Renforcer la cohésion interne dans le quartier

Comment a-t-on considéré l'implication des habitants à travers l'action ?

- **Les habitants comme des « témoins », des porteurs de « mémoire » (8/8)**
 - Comme une source de témoignages : parler de leur quartier, et fournir des photos anciennes
 - Comme un moyen d'en faire des pourvoyeurs et des destinataires d'histoires sur leurs vécus
 - Comme un moyen de les valoriser comme témoins et co-auteurs de leur « propre histoire »
 - Comme un moyen de les associer personnellement à une histoire nationale plus large (histoire de l'immigration, des Grands ensembles, ...)

Quels rapports au projet urbain ?

- **Un projet urbain bien avancé, présenté comme un contexte de l'action mémorielle (8/8)**
 - Une trame de fond de l'action
 - Une contextualisation du projet urbain
 - Une occasion de mettre en récit les différentes transformations urbaines du lieu

Quelles interactions entre les différents acteurs concernés par l'action

- **Des liens quasi inexistantes avec les acteurs du projet urbain (8/8)**
 - Aucun lien
 - Une mise à disposition de documents
 - Des acteurs du projet urbain interviewés dans le cadre de l'action
- **Un manque d'intérêt du Politique (7/8)**
 - Absence du Politique
 - Validation de financement uniquement
 - Des élus interviewés dans le cadre de l'action

2.1. Construire un récit commun

Ce type d'actions se réfère principalement au passé en mobilisant le registre du « souvenir ». L'idée de la transmission et de la conservation d'une « histoire » y est présente, plaçant ce genre d'interventions dans un processus de médiation de certaines mémoires (mémoires de l'immigration, mémoires industrielles, ...). Cette démarche de valorisation d'un quartier et de ses habitants par l'écriture de son « histoire » est également utilisée par les acteurs politiques à des fins de marketing territorial dans les projets de rénovation urbaine (changer l'image du quartier, favoriser son rayonnement ...).

2.1.1. Garder une trace du passé et la transmettre

L'enjeu principal de ce type d'action peut paraître d'ordre exclusivement historique si l'on se réfère aux objectifs avancés soit par certains intervenants, soit par les commanditaires de l'action tels que certains intervenants les présentent ou tels qu'ils leur ont été exposés par les commanditaires de l'action, notamment celui d'enregistrer précisément le vécu des habitants à l'intérieur de ces grands ensembles, de leur construction à leur démolition. À Vénissieux, l'intervenant est un ancien habitant du quartier qui a constitué pendant plusieurs années (par intermittence depuis les premières démolitions) des archives s'appuyant sur des photographies et des témoignages d'habitants²¹³ destinés à la réalisation d'un livre²¹⁴. Douze ans après les démolitions, la ville a accepté de financer son projet (principalement, l'édition du livre qui a été transmis à l'ANRU comme preuve de l'intérêt de la conservation de la mémoire dans la rénovation urbaine), « *pour que la mémoire ne s'efface pas*²¹⁵ ». Dans le même registre qui s'apparente à la construction d'un récit « historique », l'action à Liévin a été qualifiée par son initiateur (artiste peintre) de « *travail de fouille archéologique*²¹⁶ ». Ce rapprochement a été fait par l'intervenant du fait du procédé suivi, qui a consisté à collecter « *énormément de matière* », dont beaucoup de photographies anciennes et de coupures de presse, à les classer, à les nommer, etc. : « *On avait une cargaison d'images d'archives qui était très impressionnante*²¹⁷ ». Ce procédé a été poussé encore plus loin à Charleville-Mézières, puisque la ville a missionné un

²¹³ Les habitants y sont présentés comme attachés à leur lieu d'habitation. D'ailleurs, l'intervenant, lui-même ancien habitant du quartier, a participé quelques années avant la publication de son livre, aux côtés d'un élu et de l'architecte des tours, à une demande de classement, qui n'a pas abouti, des façades de l'une des tours.

²¹⁴ L'histoire du quartier étant indissociable de celle de la « marche de l'été 1983 », une partie du livre y est consacrée.

²¹⁵ Entretien avec l'intervenant à Vénissieux en juin 2016.

²¹⁶ L'intervenant a beaucoup travaillé sur la « mémoire minière » et sur l'histoire du milieu associatif dans le quartier.

²¹⁷ Entretien avec l'intervenant en 2016.

centre de recherche archéologique (sous statut associatif) pour mener un projet sur la mémoire de deux quartiers en rénovation urbaine – qui ont d’ailleurs connu beaucoup de modifications avec le PRU –, et ce « de leurs origines à aujourd’hui » comme le stipulait l’appel d’offres. Ce travail est remonté jusqu’à la période préhistorique de façon anecdotique, puis a abordé l’époque romaine, et a documenté de manière plus approfondie l’histoire des Grands ensembles de la ville.

Dans ces trois actions, et plus particulièrement dans celle de Charleville-Mézières, l’inscription de la démarche dans un registre essentiellement historique semble participer à sa légitimation par la mise en avant d’une certaine « scientificité » qui proviendrait des procédés mis en œuvre et empruntés aux historiens et aux archéologues. Par ailleurs, nous y retrouvons également la notion de « trace », terme employé par la plupart des intervenants du type A, et qui réside dans un ensemble d’éléments présentés par ces derniers comme des « preuves » qui corroboreraient une certaine parole, et qui se rapproche alors le plus souvent d’un souvenir teinté de nostalgie avec toutes les dimensions subjectives qu’il suppose.

Figure 14 : Exemple de thème abordant la transformation du lieu au cours de son histoire, tel que présenté dans le livre réalisé à l'occasion de l'action Marseille 3



Source anonymisée.

Il s'agit dans ces actions de raconter « une histoire » et de la transmettre²¹⁸, qu'elle soit considérée par ses protagonistes de l'ordre d'un grand récit « historique » ou d'un simple souvenir. À Marseille 1, où l'idée était de raconter l'histoire de la culture associative dans le quartier, le représentant de la structure intervenante – une association spécialisée dans l'élaboration et l'animation de démarches participatives et de concertation – a inscrit son action

²¹⁸ Par exemple, à Marseille 3, l'intervenante décrit son action comme un « outil pour eux [les habitants] pour transmettre cette mémoire qui est assez peu transmise de manière générale dans le quartier ». À Vénissieux, comme dans d'autres villes, une vision proche nous a été dépeinte : « ça pourrait intéresser les habitants de quartiers, qui avaient une histoire plus ou moins analogue, et leurs descendants. On avait une attention particulière pour la descendance de ces personnes. Parce que ça constitue une partie précise de cette mémoire-là, qui a été sous les feux de l'actualité, mais qui reste, quand même, très fragile. C'était important de la transmettre. »

À ce sujet, Catherine Foret (2011) évoque la complexité de ce processus de transmission qui « ne suit pas un schéma unique », et qui « est influencé par le moment, le contexte, le registre émotionnel mis en jeu dans l'acte de transmettre ».

dans l'objectif de « *repositionner l'histoire du quartier dans un champ de transformation urbaine* », pour permettre aux « *techniciens ou élus d'avoir conscience de l'histoire du quartier*²¹⁹ ». On peut y voir également un moyen de pallier le défaut de « *mémoire, de mise en commun et de transmission* » des actions de la Politique de la ville, ce que Michel Kokoreff (2003) a appelé le « *défait de culture militante* ».

À Marseille 2, l'intervenante évoque un parti pris²²⁰ dans l'écriture de l'histoire du quartier (en lien avec l'histoire migratoire des habitants qui sont en majorité issus de communautés dites « gitanes »), et parle même de « *réécriture* » de l'histoire, puisqu'il s'est agi d'y faire figurer les habitants. Cette réécriture concernerait, selon elle, le format : « *Garder le témoignage, mais le raconter sous forme de contes et d'histoires. Ne pas présenter cette mémoire de manière historique pure, mais vraiment la présenter comme des récits d'habitants*²²¹ ».

Si l'idée générale poursuivie par ces actions est d'écrire l'histoire des quartiers dans lesquels elles se déroulent à partir des « mémoires » de leurs habitants pour des finalités essentiellement de connaissance et de reconnaissance, une confusion subsiste entre « *histoire*²²² » et « *mémoire*²²³ ». À ce propos, Annie Fourcaut et Thibault Tellier (2014) établissent une distinction fondée sur le registre mobilisé et les effets produits entre écriture de l'histoire des quartiers populaires et recueil de la mémoire de leurs habitants.

Regroupées sous la bannière d'« *histoire du quartier et de ses habitants* », les productions issues de ces actions font référence en réalité à une histoire « officielle » documentée et expliquée par des historiens, et qui est mêlée à une tentative de construction d'une mémoire collective, résultat d'un travail de sélection à partir de mémoires individuelles. L'historien Gérard Noiriel (2004) explique à cet égard que la différence essentielle entre mémoire et histoire repose sur le rapport au passé de leur producteur respectif : le producteur de mémoire s'attache à « *sauver de l'oubli* » des individus ou groupes, là où l'historien tente de faire comprendre le passé pour éclairer le présent.

Selon cette distinction, la confusion subie ou recherchée par les acteurs semble alors orienter les enjeux de ces actions. Donner une dimension « historique » à la démarche mémorielle légitimerait son inscription dans un processus qui permettrait aux habitants de mieux comprendre le passé pour « *mieux vivre* » le présent, ce qui apparaît finalement dans ces cas de

²¹⁹ Entretien en 2017.

²²⁰ Ce parti pris résulte, selon l'intervenante, de l'incorporation d'un travail de médiation à un travail documentaire.

²²¹ Entretien en 2016 avec l'intervenante, autrice et réalisatrice.

²²² Voir à ce sujet l'encadré 5.

²²³ Cette confusion paraît entretenue à la fois par des intervenants dont la formation est souvent très éloignée de celles des historiens, et par des collectivités qui tentent de donner encore plus de légitimité à ces actions.

figure comme l'une des attentes vis-à-vis de l'accompagnement « humain » de la rénovation urbaine.

Par ailleurs, il est intéressant de s'interroger ici sur le lien entre ces actions et la notion de « patrimoine ». Donner à un groupe d'habitants la possibilité d'inscrire sa « mémoire » dans des récits et des écrits « officiels » coconstruits avec des historiens, des ethnologues, des artistes, des animateurs culturels, etc. et institutionnaliser cette démarche, permet-il pour autant de l'inscrire dans un processus de patrimonialisation ? Si l'on considère, d'un côté, comme Bianca Botea (2014), ethnologue qui a mené une enquête sur des opérations de démolition dans le quartier de la Duchère à Lyon, que, dans les quartiers Politique de la ville, il existe un « *grand patrimoine* » qui s'appuie sur la valeur architecturale et esthétique de certains bâtiments et « *un petit* », de nature sociale, rattaché au domaine de l'expérience quotidienne, et, d'un autre côté, que la patrimonialisation, qui consiste idéologiquement à sélectionner un certain héritage collectif en fonction des valeurs à transmettre, « *visé avant tout la conservation, [sur] laquelle un objectif de communication s'est greffé, nécessitant des formes de médiation* » (Soumagnac, Lehmann, Liquète, 2015), nous pouvons être tentée de considérer ces mises en récit comme des formes de médiation dans un processus de patrimonialisation de la vie sociale dans les Grands ensembles.

En évoquant la « patrimonialisation de la vie sociale » dans les courées du quartier de l'Alma-Gare à Roubaix, la sociologue Sabine Dupuy (2008) indique que le processus de patrimonialisation ne peut pas être « *simplement le rappel magnifié des pratiques et des modes d'appropriation développés par les locataires de logements collectifs sociaux* », mais qu'il se fonde sur la relation de l'habitant, ici locataire, à son logement et qu'il « *suppose un temps long, une durée* ». En faisant référence à Michel Rautengerg, Claude Rouot (2004) souligne que la différence entre un « *patrimoine social* » qui conjugue des « *dimensions matérielles (le patrimoine rural, industriel et urbain) [avec des] dimensions immatérielles (savoir-faire et récits de vie)* » et un « *patrimoine monumental* » réside non pas dans le type d'objet patrimonialisé, mais « *dans sa construction, dans la capacité des acteurs à mobiliser les procédures, à faire reconnaître leurs choix et à rendre légitimes leurs modèles culturels et leur histoire* ». Selon ces deux définitions, il apparaît ici que nous nous trouvons dans le simple rappel de pratiques disparues, de sociabilité perdue, d'un attachement à un espace le plus souvent déjà transformé. Il nous semble donc excessif de parler de patrimonialisation, aussi parce que la légitimité des acteurs « entrepreneurs de mémoire » n'est pas toujours établie, et que la démarche paraît ponctuelle et non inscrite dans un temps long comme le supposerait son inscription dans un tel processus. Ces différentes positions nous évoquent le « glissement de

l'action patrimoniale à l'action mémorielle » observé par Vincent Veschambre, et qui provient du fait de la présence d'une logique mémorielle dans le processus de patrimonialisation.²²⁴

2.1.2. Faire évoluer les représentations sur le quartier et ses habitants

En effet, un travail de valorisation, voire de « réhabilitation », de l'image de ces quartiers en rénovation urbaine et de leurs habitants est clairement perceptible dans les productions et dans les discours sur ces actions. Chercher à montrer que les habitants ont une « histoire », une « identité », loin de celle véhiculée par des médias (le plus souvent stigmatisante à leur égard), peut sembler s'apparenter à un outil de marketing territorial des villes. Dans le prolongement de l'idée d'une déstigmatisation à travers la valorisation d'une « histoire commune », nous retrouvons l'idée de (re)créer du lien social entre les habitants²²⁵. À propos du processus de stigmatisation, le sociologue Cyprien Avenel l'interprète comme « *une construction sociale et médiatique* » à laquelle les habitants eux-mêmes participent en diffusant les représentations négatives qui leur sont associées. La déstigmatisation par la diffusion d'un récit positif qui permettrait aux habitants d'avoir une bonne image de leur quartier contribuerait ainsi, selon une logique d'action que nous retrouvons dans ce type A, à renforcer le sentiment d'appartenance et la cohésion sociale interne dans le quartier.

À Marseille 2, l'intention de travailler sur l'image du quartier, marquée par ce que Marie-Hélène Bacqué et Patrick Simon (2001) ont appelé la « *personnalité des quartiers* ²²⁶ », a été exprimée sans ambiguïté en entretien et a été reconnue par l'intervenante (dont la structure a été mandatée par Marseille Rénovation Urbaine à la suite d'un appel à projets) comme faisant partie des enjeux de son travail : « *On est quand même dans des quartiers difficiles, et nous, notre volonté n'est pas de pointer du doigt, mais d'essayer de révéler des choses positives* », comme la richesse culturelle des quartiers ou la réussite sociale de certains de leurs habitants. Cette mise en récit ambitionnait, selon l'intervenante, de susciter chez l'habitant un sentiment de « *fierté envers son quartier* ». Montrer l'« *histoire migratoire* » de certains résidents et ses manifestations dans leur vie quotidienne aurait permis, selon elle, de susciter un dialogue entre

²²⁴ Voir à ce sujet l'encadré 5.

eux. Quand il s'agit d'aborder la question des mémoires de l'immigration, la sociologue Ewa Bogalska-Martin (2018) explique que la motivation qui pousse certains habitants à participer aux projets mémoriels est portée par une sorte de « *contrat social* » dont les deux termes sont, d'une part, la mise au jour de leur réalité d'exilés partis de leur terre pour fuir la misère souvent en lien avec le passé colonial de la France et, d'autre part, leur souhait de « reconnaissance de la responsabilité de ce passé » pour apaiser le futur de leurs enfants. Pour la chercheuse en sociologie de l'immigration Hélène Bertheleu (2017), les municipalités poursuivent un autre objectif : « *celui de réécrire l'histoire de la commune en y intégrant l'apport de peuplements représentés par les migrations.* » Le sociologue Olivier Chavanon évoque quant à lui une « *folklorisation* » et une « *dimension parfois à peine déguisée de thérapie sociale que ce type de démarche est censée recouvrir* ». Si l'idée de « *thérapie sociale* » ne transparaît pas dans les enjeux des actions abordant les mémoires de l'immigration, l'analyse d'Hélène Bertheleu concernant la volonté de réécriture de l'histoire de la ville avec l'apport d'habitants concernés par cette question nous semble pertinente dans le cadre de certaines actions du type A.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

À Marseille 3, l'action était intégrée dans une démarche visant en même temps à changer les représentations des anciens et des nouveaux habitants d'un quartier et à leur transmettre une histoire locale valorisée. [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Si, dans certains dispositifs de ce type, les intervenants laissent planer un flou concernant la « scientificité » des productions, ce n'est pas le cas dans cette action pour laquelle, dans l'avant-propos du livre, il est reconnu ouvertement la subjectivité de la démarche et même le traitement fictionnel de certains témoignages [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED] À
Marseille 1, les approches de type « savant » visant à modifier les représentations ont également été, selon l'intervenant, sciemment écartées de sa démarche pour faire la part belle à la parole des habitants.

2.2. Des habitants considérés comme des « témoins », des porteurs de « mémoire »

Dans les actions associées à ce type, les habitants étaient invités à apporter leurs témoignages en parlant de leur passé, en mêlant le registre de la nostalgie, du « c'était mieux avant », à des informations factuelles. Il était demandé aux résidents, anciens résidents, ou aux acteurs du quartier, de se souvenir, de décrire une période ou un événement en particulier. Le choix des personnes interrogées s'effectuait en fonction des sujets abordés.

La nostalgie paraît présente à chaque fois que l'on sollicite les témoignages des plus anciens habitants des quartiers en rénovation urbaine. Elle est transversale aux quatre types d'actions que nous avons identifiés, mais à des degrés différents, notamment parce que les actions s'adressent à des publics différents²³². Michel Korokeff (2003), sociologue et maître de

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

²³² Un public un peu plus large pour le type D par exemple, ce qui réduit la dimension nostalgique dans les témoignages recueillis.

conférences, qui propose dans son ouvrage « La force des quartiers », ce qu'il considère comme « *une description réaliste de ce qui se passe dans les quartiers et d'en comprendre le sens* », a mené durant une décennie une enquête à Asnières qui s'est appuyée sur de nombreux entretiens avec des habitants des cités de la ville. Ces entretiens lui ont permis de consacrer une partie de son livre à mettre en perspective « *aussi bien l'histoire locale que les traces de mémoire collective (...)* ». Il remarque alors, à propos des entretiens menés avec les personnes ayant grandi dans les bidonvilles ou les premières cités, un récit chargé d'émotion, qui « *n'est pas exempt de nostalgie* », et qui « *croise l'histoire du quartier, rapportée objectivement, avec l'histoire familiale, plus subjective*²³³ », une observation qui nous renvoie à nos propres analyses des témoignages des habitants, particulièrement dans le type A (cf. figure 15).

²³³ Le sociologue a pu nuancer cette « vision un peu idyllique du “village urbain” » transmise par ces derniers avec des entretiens réalisés avec d'autres habitants ou acteurs locaux.

Figure 15 : Exemple d'un témoignage « type » d'habitant



Source : Production anonymisée réalisée à Marseille.

À Vénissieux par exemple, plusieurs entretiens ont été menés avec des personnes ayant marqué le quartier comme Djamel Atallah, l'un des initiateurs de la Marche pour l'égalité et contre le racisme (surnommée « Marche des Beurs ») de 1983. Les autres sujets évoqués avec les habitants dans cette action étaient : l'esthétique de la cité en général, la situation particulière de la ZUP au moment de leur adolescence, les souvenirs de leur enfance, leur installation, leur parcours résidentiel, le moment où « ces quartiers ont été vidés de leurs habitants », les « dix années d'isolement » après le départ des « personnes d'origine européenne²³⁴ ». L'intervenant à Vénissieux reconnaît que le présent et les réhabilitations ne faisaient pas partie des échanges avec les habitants, et que lui-même n'était pas forcément intéressé par cette dimension.

L'un des principaux sujets abordés par l'action menée à Marseille 1 étant l'histoire du milieu associatif dans le quartier, les intervenants, pour construire un récit sur les expérimentations développées par les associations locales, se sont appuyés sur les résidents les plus anciens, des « figures qui sont vraiment, en termes de militantisme, très symboliques, très fortes, très connues dans le quartier ». Il nous a été restitué par l'intervenant à Liévin un procédé très proche consistant à cibler des populations en mesure de se prononcer sur des thèmes précis : « si on était sur la mémoire minière, on se concentrerait là-dessus, et on allait solliciter les anciens mineurs... »

D'autres actions ont cherché à cibler des publics, au moyen de procédés variés. Par exemple, à Charleville-Mézières, les enfants ont participé au recueil de paroles en interrogeant leurs voisins ou les membres de leurs familles via un questionnaire préparé avec les intervenants.

[REDACTED]

Nous avons constaté une volonté d'impliquer un échantillon d'habitants le plus représentatif possible de la population du quartier à Marseille 2. Mais le principal critère de sélection des habitants à interviewer ayant été leur capacité à « s'engager face à l'image », et de « donner

²³⁴ Entretien avec l'intervenant à Vénissieux.

²³⁵ Биз жаштар жөнүндө сөз кылган сайын цитата белгилерин коёбуз, анткени калктын бир бөлүгүн билдирет бул категория көпчүлүк баяндамаларда коомдук иш-аракеттердин белгилүү бир курулушу катары мобилизацияланат.

son droit à l'image », cette démarche a exclu certaines catégories de participants, comme les femmes issues de certaines communautés²³⁶, alors même que les thèmes abordés lors de ces interviews étaient en lien avec l'histoire de l'immigration ou l'identité culturelle, en abordant les sujets du voyage, de la langue, de la cuisine, etc.

La question des identités, qui se manifeste notamment à travers le thème « mémoires de l'immigration », est souvent considérée comme un moteur pour impliquer les habitants des quartiers de la Politique de la ville dans les décisions qui les concernent²³⁷. Selon la géographe Léla Bencharif (2008), si le recours à la notion d'identité « *vise à mettre en avant les logiques identitaires qui se jouent dans la fabrique mémorielle, elle ne vise pas à figer la mémoire sociale, à l'essentialiser ou à la réduire en une seule mémoire identitaire* ». Dans le cadre de ces actions, nous n'avons pas observé de réduction de la parole des habitants à une « mémoire identitaire », mais plutôt dans certains cas, une valorisation du travail de mémoire comme un support identitaire pour les habitants.

À Marseille 3, l'ancienne présence d'un bidonville, qui faisait partie de l'évolution du logement dans le quartier, occupait une place centrale dans les questions abordées, notamment avec les habitants actuels, eux-mêmes enfants ou petits-enfants de personnes qui y avaient habité (cf. figure 16). Ce contexte a incité l'intervenante à évoquer une « *mémoire qui reste encore très vivante* ». Les habitants qui contribuent à ces récits sont ainsi considérés comme les témoins uniques de la mutation d'un quartier ou d'un moment important de « l'histoire urbaine ». Cette « *collecte massive d'infos*²³⁸ » auprès des habitants peut s'expliquer aussi par le manque voire l'absence d'informations dans les archives, élément souligné par la quasi-totalité des intervenants de ce type.

²³⁶ Par exemple, l'intervenante à Marseille 2 indique que la parole des femmes gitanes était difficile à recueillir en cas de présence masculine pendant un entretien.

²³⁷ La Commission nationale pour le développement social des quartiers (CNDSQ) mise en place en 1981 estime par exemple qu'il est « *nécessaire de prendre appui sur les identités, pratiques sociales et modes de vie pour promouvoir l'intervention des couches sociales sur les décisions qui les concernent* ». CNDSQ, Rapport du groupe de travail sur la présence active des habitants, Paris, 1982. Cité par Tellier, 2017, *op.cit.*

²³⁸ Expression de l'intervenant sur l'action de Liévin : « *C'était une collecte massive d'infos qui me servaient de matière première.* »

Figure 16 : Extrait d'une mise en récit d'un témoignage



Source : Production anonymisée réalisée à Marseille 3.

D'après les discours des intervenants, ces habitants peuvent y percevoir plusieurs enjeux qui motivent leur implication : garder le contrôle sur leur propre histoire²³⁹, valoriser leur image, affirmer leur identité, la transmettre, ... En effet, certains habitants de ces quartiers populaires, décrits souvent comme des « *quartiers en mal d'identité* » (Sinigaglia-Amadio, 2012), seraient à la recherche d'une reconnaissance, d'une appréhension positive de leur quartier. La plupart des actions de ce type ont accordé de l'intérêt à cette question, à l'image de celle menée à Vernouillet et qui propose « *une notion évolutive de l'identité* » [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

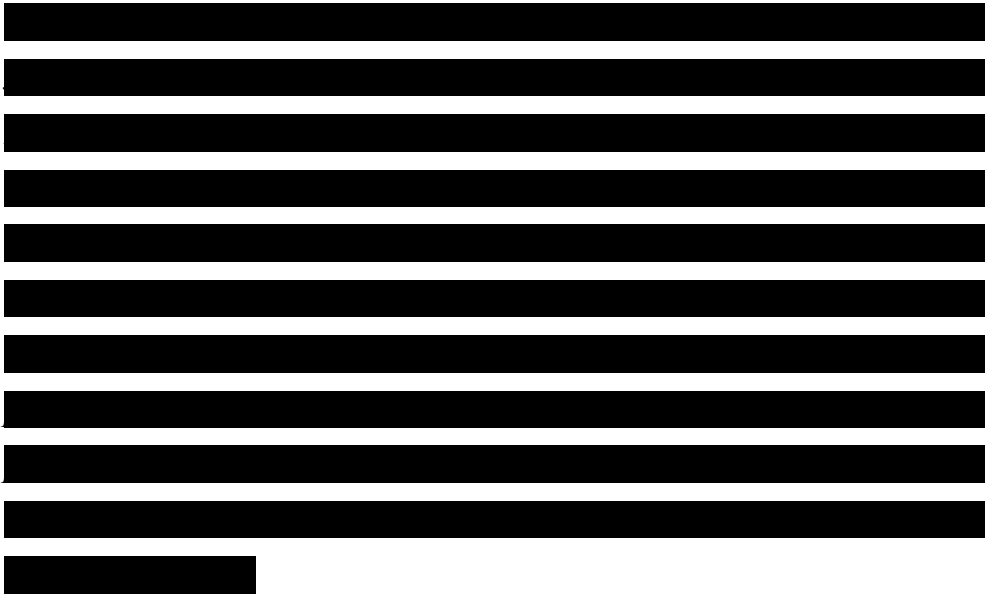
[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

²³⁹ Par exemple, l'intervenante à Marseille 2 estime que c'est une « *volonté de faire partie de l'histoire* » qui a décidé les « jeunes » à participer.



Les habitants visés par ce type d'action, comme l'indique l'intervenante de Charleville-Mézières, sont en général ceux qui ont l'habitude de s'impliquer dans la vie associative du quartier – qu'il s'agisse d'expositions sur le quartier ou d'activités dans le centre social – et d'exprimer un attachement fort à celui-ci. Ils cherchent à montrer qu'ils en sont « *fiers*²⁴¹ », qui estiment qu'ils « *ont une belle réhabilitation* », ou en tout cas qu'ils ne l'ont pas rejetée²⁴², ce qui traduit un certain intérêt pour les initiateurs de ces dispositifs à recueillir une « parole positive » sur le quartier.

2.3. Un projet urbain bien avancé, présenté comme un contexte de l'action mémorielle

Soit le projet urbain ne constitue qu'un arrière-plan de l'action, soit il est présent dans le support de restitution de l'action pour appuyer la démonstration de l'évolution du lieu, en retraçant par exemple les transformations urbaines qui ont précédé le projet urbain, toujours dans un registre historique. Ainsi, lorsqu'elle est évoquée dans les productions, l'opération de rénovation urbaine apparaît comme une étape dans une longue transformation du lieu. Cette représentation participe à son intégration à l'histoire du lieu et à celle des habitants.

²⁴¹ Le travail de mémoire prolonge ce sentiment de fierté en l'incarnant dans un objet. À ce sujet, une intervenante dans l'action menée à Marseille 3 observe : « *C'est quelque chose de référent pour eux [le livre]. Les gens en parlent beaucoup. Ça a vraiment analysé une mémoire importante. Les gens sont fiers de le montrer à leurs familles.* »

²⁴² À Marseille 1, par exemple, les intervenants ont été sollicités par un collectif d'habitants à la suite d'un travail d'appui à la concertation.

Plusieurs actions de ce type sont particulièrement représentatives de cet enjeu de recontextualisation du projet urbain (voir par exemple la figure 17). Selon l'une des intervenantes de l'action Marseille 3 par exemple, il s'est agi, par le travail mené, de « repositionner l'histoire de ce quartier dans un champ de transformation urbaine », et de permettre de « comprendre que ce projet ANRU se situe dans une histoire longue vécue par les habitants ».

Figure 17 : Les principaux événements ayant marqué l'histoire du lieu tels que présentés dans une action mémorielle²⁴⁵



Source : Extraits de l'ouvrage réalisé à Marseille 3.

On relève la même démarche à Liévin où la priorité a été de s'intéresser aux transformations urbaines passées. Ce type d'approche a donné le plus souvent lieu à des mises en récit ou à des mises en scène qui ont placé le projet urbain en cours dans une trame chronologique voire « historique ». L'idée était de varier les techniques de représentation et de restitution pour montrer que le projet urbain a une place dans l'évolution du quartier, à l'instar de cette action à

²⁴⁵ Les principaux événements ayant marqué l'histoire du lieu à partir des années 1950 principalement en termes d'aménagement, l'avant-dernier événement étant la signature de la convention ANRU.

Vernouillet, où l'idée était de montrer en perspective l'évolution du quartier en disposant, avec des photographies anciennes, les photos prises au cours de l'intervention, à l'endroit (transformé depuis) où elles l'ont été dans le quartier ; il y a également eu une exposition dans une cage d'escalier. Ce type de démarche où l'on se focalise sur l'« avant » a impliqué de travailler sur des documents d'archives et les participants ont eux-mêmes été quelques fois invités à intervenir sur des plans et des cartes anciennes²⁴⁶.

Ce parti pris d'aborder les transformations urbaines passées et les thèmes en lien avec la culture et l'identité des habitants plutôt que les projets urbains en cours peut s'expliquer aussi par une tendance de certains intervenants à s'autocensurer quand ils sont confrontés à des situations de tensions entre les habitants et l'une des parties prenantes du projet de rénovation urbaine. Si la plupart des intervenants de ce type d'actions nous ont assuré que les habitants qu'ils avaient rencontrés étaient globalement « satisfaits²⁴⁷ » du projet de rénovation urbaine, à Marseille 2, l'intervenante nous a expliqué que le choix de faire apparaître le projet comme un « arrière-plan » dans le support de diffusion de l'action était en lien avec la façon dont les habitants s'étaient exprimés sur la rénovation, leurs échanges contenant peu d'éléments « intéressants » sur ce sujet, si bien qu'ils se sont tournés vers le thème de la culture et de l'identité²⁴⁸.

Ainsi, l'évitement du sujet de la rénovation urbaine a-t-il conduit à faire porter les échanges sur une thématique apparaissant moins polémique, mais ramenant les habitants à leurs propres origines avec des dimensions potentiellement culturelles, voire communautaires.

2.4. Un soutien logistique de la ville, mais un manque d'intérêt pour l'action

2.4.1. Des liens quasi inexistantes avec les acteurs du projet urbain

Souvent, aucun lien de travail n'a été tissé entre les intervenants contribuant à l'action mémorielle du type A et les équipes chargées du projet urbain. La moitié de ces actions a été

²⁴⁷ Remarquons que la plupart des habitants qui se sont exprimés dans ces actions ont montré qu'ils étaient attachés à leur quartier, et globalement satisfaits des transformations. Nous ne savons pas si d'autres habitants qui auraient été plus critiques envers le projet urbain ont été écartés ou auraient simplement refusé de s'exprimer.

²⁴⁸ De plus, « *les habitants avaient vraiment envie d'exprimer leur point de vue sur le projet de rénovation urbaine de façon assez négative... ça c'est clair, j'ai plein d'images d'habitants qui râlent sur le projet de rénovation...* »

menée sans aucune collaboration ni même interaction avec les acteurs opérationnels, et ce malgré des sollicitations répétées de la part de certains intervenants en ce sens. Beaucoup plus rarement, ce sont les intervenants eux-mêmes qui ont considéré que les thèmes de l'action n'impliquaient pas la rencontre des acteurs du projet urbain. À Vénissieux par exemple, l'intervenant a préféré s'entretenir avec les responsables des réhabilitations des années 1980 plutôt qu'avec ceux des opérations actuelles, en nous expliquant que son approche se voulait « historique ».

Quand un lien entre les intervenants et les acteurs du projet urbain a été établi – dans la moitié des actions de ce type –, c'est à la demande des premiers, dans le cadre de leur travail d'enquête sur l'évolution du quartier. Les seconds ont alors parfois facilité l'accès à certains documents. À Charleville-Mézières, où ce lien a été le plus étroit, le service rénovation urbaine de la commune portait directement l'action. Ils ont, selon les intervenantes, aidé à la prise de contacts avec des structures du quartier comme les associations. Ce partenariat a également concerné la validation du texte et du graphisme des panneaux produits dans le cadre de l'action.

Cette coopération assez exceptionnelle dans les actions associées à ce type, a donc concerné la mise en relation avec d'éventuels relais de terrain, une validation des supports produits, mais également une mise à disposition de documents du projet urbain : plans, photos des évolutions, dossiers qui ont servi l'établissement de la convention avec l'ANRU. L'intervenante assure que même si elles n'ont pas eu de discussions avec l'architecte, elles ont « *quand même bien vu où il voulait en venir et ce qu'il avait fait* ».

Mais, pour une seule action de ce type, lors d'une interview, les propos de la cheffe du service Renouvellement urbain ont été accueillis par les intervenants comme un « témoignage » des changements à venir sur le territoire concerné par la rénovation urbaine à Liévin.

La nature de l'interaction entre les équipes urbaines et les intervenants paraît avoir été influencée par plusieurs facteurs qui ont orienté l'intérêt des uns et des autres pour ce rapprochement. D'abord, le moment de l'intervention. Nous l'avons vu, sept actions sur les huit de ce type A ont été initiées à la fin du projet de rénovation urbaine, à un moment où beaucoup de décisions étaient déjà prises, alors que certains sujets auraient aussi pu être abordés avec les habitants en aval. Ensuite, la durée de ces actions – la plupart ont duré moins d'un an – a été perçue comme une contrainte par certains intervenants pour développer des collaborations. Les registres d'intervention, orientés vers une valorisation du passé, peuvent également expliquer un désintérêt de certains acteurs du projet urbain. Enfin, les « attitudes » ou prédispositions personnelles des uns et des autres vis-à-vis des questions participatives et mémorielles

constituent également un facteur explicatif potentiel²⁴⁹. Par exemple, un regain d'intérêt de la part des acteurs du projet urbain à Marseille 1 pour la démarche mémorielle a été observé à la suite d'un changement d'équipe avec de nouveaux chefs de projet.

2.4.2. Un manque d'intérêt du politique

Pour quatre des actions de ce type, il n'y a pas eu de portage politique. Pour deux autres actions, les intervenants parlent de « présence politique », mais sans soutien susceptible d'influencer la portée de leur action.

Les villes ont été considérées dans certains de ces cas comme des « partenaires financiers » qui ont été sollicités à la fin de l'intervention pour un appui à l'édition ou à la diffusion des travaux mémoriels. Le fait que la ville ait financé ou non l'intervention, ou pas à titre principal, a eu une influence sur la nature de son soutien à ces actions. Par exemple, à Marseille 2 où l'action a été principalement financée par le Groupement d'intérêt public (GIP) Marseille Rénovation Urbaine²⁵⁰, les élus n'ont pas manifesté d'intérêt particulier pour celle-ci : « *Qu'ils se disent intéressés, oui. Qu'ils vous disent qu'ils avaient vu, oui. Qu'ils l'aient vu réellement, je ne sais pas* ». L'intervenante l'explique ensuite par un désintérêt de la ville pour ce type de projet au profit de questions liées à la jeunesse.

Elle sous-tend également, lors de son entretien, que les intérêts des élus pour les actions culturelles et artistiques participatives sont souvent guidés par un opportunisme électoral

██
██
██
██

Selon encore cette même intervenante, le blocage par les élus de Liévin au moment de la finalisation de son action, est dû à leur désintérêt pour ce type d'action qui ne constitue pas une « priorité » surtout en période électorale.

Mais de façon générale, les actions du type A paraissent marquées par une certaine distance des élus, de manière beaucoup plus manifeste que celles des autres catégories. Leur attention s'est

²⁴⁹ Ayant dû limiter le nombre de variables contextuelles dans cette recherche, nous n'avons toutefois pas entrepris de vérifier les potentiels liens entre cultures professionnelles des acteurs du projet urbain, leurs positions vis-à-vis des actions participatives à dimension mémorielle et la nature des collaborations.

²⁵⁰ Marseille Rénovation Urbaine était également le commanditaire de l'action que nous avons intitulée Marseille 3. Selon l'une des intervenantes : « *Il n'y avait pas une commande précise. Il n'y a pas eu de direction donnée spécifiquement sur tel ou tel point.* »

limitée à la validation des financements des projets. Certains d'entre eux, dans le cadre de deux de ces actions seulement – comme à Charleville-Mézières –, ont fait acte de « présence politique » en acceptant d'être interviewés par exemple.

3. Un « prétexte » pour permettre aux habitants de s'exprimer sur les transformations brutales engendrées par le projet urbain (type B)

Les actions affiliées au type B ont été l'occasion de donner la parole aux habitants dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine, même si c'est en marge de la « concertation » ou de la « participation » censée avoir été organisée dans le projet urbain lui-même. Elles font toutefois surtout œuvre de « thérapie » par rapport à une transformation qui a été considérée comme brutale à la fois par les habitants et par les acteurs associés à l'opération urbaine.

Ces actions ont la particularité d'avoir été menées, pour plus de la moitié d'entre elles (6/10), par des artistes, le plus souvent « en résidence²⁵¹ » sur le quartier. Le livre ou le livret paraît la forme privilégiée pour la restitution du travail avec les habitants (9/10). Elles ont été initiées très majoritairement (8/10) au milieu de l'opération de rénovation urbaine, en lien étroit avec la démolition et le relogement : juste avant et pendant les premières démolitions. Deux actions ont été engagées au début de l'opération de rénovation urbaine, et l'ont été en même temps que l'annonce de la décision de démolir. La durée de ces actions n'apparaît pas comme une caractéristique contextuelle très pertinente pour les cas associés à ce type. Cinq actions ont duré moins d'un an, deux entre un et trois ans, et trois plus de trois ans. Le rapport à la temporalité du projet urbain l'est davantage.

Nous avons vu dans le chapitre précédent que les artistes étaient les plus nombreux à intervenir dans les actions à dimension mémorielle. Ils le sont particulièrement dans celle du type B. Nous avons cherché dans le cadre de notre enquête à les interroger sur le rôle qu'ils pensent avoir joué.

Encadré 13 : Focus sur les artistes : Des « médiateurs » vus comme des « médias » et qui se présentent comme des « passeurs »

À l'image de la majorité des intervenants sur les actions d'accompagnement à dimension mémorielle, les artistes endossent plusieurs rôles quand ils agissent dans un contexte de rénovation urbaine. Dans notre enquête, nous les avons interrogés sur le rôle qu'ils pensent avoir joué auprès des habitants. Nous nous sommes intéressée plus particulièrement dans notre analyse aux réponses données par ceux qui se présentent comme « artistes ». La plupart se définissent comme de simples « passeurs » et se

²⁵¹ Selon la thèse d'Edith Hallauer (2017) portant sur le rôle du vernaculaire dans la réinvention de pratiques urbaines, une résidence artistique « consiste en un projet à but artistique dans lequel est mis à la disposition d'un ou plusieurs artistes un lieu de travail, un logement, ainsi qu'une aide technique et financière. L'artiste est tenu de résider sur le lieu du projet durant sa réalisation ». L'idée étant qu'une coupure de l'artiste de son lieu quotidien est de nature à lui permettre d'instaurer un lien étroit avec ce lieu temporaire et à renforcer son processus de création artistique.

défendent d'avoir été les porte-parole des habitants. Même s'ils réfutent en général le terme de « médiateur²⁵² », ils reconnaissent que, dans une certaine mesure, l'activité de médiation fait partie du rôle de « passeur » qu'ils ont joué, rôle qui reste, selon Catherine Foret (2007), dans une « *logique d'assistance* », dans laquelle ils se sont engagés, bien souvent, d'eux-mêmes : « *je pouvais être une courroie de transmission, un relais²⁵³* », « *je trouve que je suis un peu comme quelqu'un qui fait passer une parole, un message²⁵⁴* », « *comme des porteurs de paroles, et puis des transmetteurs de messages²⁵⁵*. »

Un photographe qui a mené une action à dimension mémorielle à Cergy-Pontoise nous a confié avoir participé au déblocage de certaines situations grâce à son rôle d'« intermédiaire », à l'occasion duquel il a ainsi pu transmettre des informations pertinentes émanant de son travail photographique ou de ses échanges avec les habitants notamment aux travailleurs sociaux. Ce dernier se présente ainsi comme un « passeur » qui, toutefois, veille à préserver l'anonymat des habitants lui confiant tel ou tel problème auprès des commanditaires de l'action, particulièrement la mairie ou le bailleur.

Un dessinateur et scénariste intervenu à Guingamp et qui a déclaré avoir joué le rôle d'un « interprète et passeur » nous a expliqué qu'il avait également relayé aux élus des préoccupations de la part de la communauté musulmane au sujet de la relocalisation d'une mosquée « non officielle » située au sous-sol d'un immeuble qui était sur le point d'être détruit.

D'autres intervenants adoptent la posture du « passeur » par engagement politique ou social, à l'instar de cette photographe qui, dans le cadre d'une action à dimension mémorielle à Échirolles, s'est montrée particulièrement attentive à la façon de représenter les quartiers et aux implications de son travail : « *ce qui m'intéressait c'était la question de l'"image". (...) J'ai déjà été confrontée à des questions de type : quelles représentations nous avons de ces quartiers ? Quelles responsabilités je porte à donner à voir une image de ces quartiers-là ? On porte cette responsabilité-là. Ce sont des choses qui m'ont beaucoup influencée (...)*. » Elle explique avoir été un « relais » pour les habitants qui ont pu transmettre, à travers elle, leur ressenti sur la rénovation urbaine : « *(...) quand j'avais une réunion avec des élus, quand je faisais des points XXL par mail en leur faisant un état des lieux de là où j'en étais, bien évidemment que je devais transmettre beaucoup ce que les habitants disaient de la rénovation, comment ils le vivaient, parce que j'étais extrêmement impliquée personnellement là-dedans (...)* »

Même quand ils sont « engagés », la plupart de ces artistes défendent une certaine « neutralité » qu'ils lient souvent au fait qu'ils représentent un « tiers neutre et impartial », car extérieur à la ville : « *Je suis extérieur, de ce point de vue-là, je crois que c'est assez intéressant parce que je suis quelque part peut-être un peu neutre, entre, d'un côté les élus, de l'autre, les paysagistes, de l'autre encore, le bailleur, de l'autre encore, les habitants²⁵⁶* » ; « *Moi, je n'étais pas de là-bas, j'avais un regard d'artiste, de capteur de fonctionnement d'un territoire, de façon assez objective, un peu dénuée d'affect (...)²⁵⁷*. »

Cette professionnelle nous a expliqué par exemple comment elle a gardé cette neutralité tout en incitant les habitants à développer leur regard critique : « *Je suis au milieu. Je suis sur la bordure. Je ne peux pas dire que je suis avec les habitants. Je ne suis pas avec le projet urbain non plus. Peut-être que j'incite les gens à regarder, à porter un regard, critique ou pas. C'est bien quand les gens sont critiques. Il y a eu des paroles critiques et c'était très bien. J'incitais les gens à ça, à ne pas être dans l'angélisme (...)²⁵⁸*. »

D'autres artistes, moins nombreux, se sont positionnés du côté des habitants, tout en modérant ce rôle : « *(...) J'ai vraiment considéré que je voulais travailler pour ces personnes et j'ai travaillé vraiment sur l'échange que je pouvais entretenir avec les personnes, sans peut-être imaginer que ça*

²⁵² Dans le sens d'un entremetteur qui résout les conflits et aide deux parties à trouver une solution amiable



pourrait être un outil pour aller plus haut et revendiquer les choses²⁵⁹ » ; « On ne s'est jamais retrouvés avec la casquette d'être missionnés par les habitants pour porter leurs paroles, ça n'a jamais été le cas, même si dans les faits, parfois, c'était ça, mais on n'a jamais été reçus comme ça. Il y a toujours dans le reportage une distance à ne pas franchir, et qu'on ne franchissait pas²⁶⁰. »

Le « soutien » apporté aux habitants relèverait plutôt d'un « rapport d'être humain à être humain » et non d'une quelconque mission de messenger, d'autant plus que, la plupart du temps, il peut être problématique pour ces intervenants tributaires des financements de la ville de s'afficher comme représentants des habitants.

Si, dans ce processus de médiation, les artistes jouent un rôle de « passeurs », en produisant un livre qui va être mis à disposition des travailleurs sur le terrain par exemple, ils sont également perçus comme des « facilitateurs » du processus participatif, ou encore des animateurs²⁶¹ qui y contribuent. Ils expliquent cette situation par le fait que les habitants auraient, selon eux, une représentation souvent positive du métier d'artiste.

Un photographe intervenu au Havre fait ainsi le lien entre la nature de son travail et les facilités qu'il a pour entrer en relation avec les habitants : « *En tant que photographe, on est forcément ce qu'on appelle ici "l'œil public", c'est-à-dire qu'on est amené à rencontrer tout type d'habitants, on est assez connecté avec le reste de la population (...)*. » Un autre explique cette facilité qu'il transforme en facilitation, à la fois par son métier qui séduirait les habitants, car il travaille l'image, mais aussi par son implication personnelle dans le quartier : « (...) *encore une fois quand vous êtes face à des populations d'origine africaine ou autres, vous savez la place que peut avoir un photographe de quartier en Afrique, vous savez la place de l'oralité... quand on va sur le marché, on parle... et toutes ces choses-là font que les habitants me considèrent comme faisant partie de cette histoire-là, de leur histoire, et moi, ils font partie de la mienne, moi, j'ai eu une très grande implication dans Courcouronnes, sentimentale, vraiment (...)*²⁶². »

Si cette capacité à entrer en relation avec les habitants est présentée comme naturelle par beaucoup d'artistes, certains ont dû passer par un dialogue préalable pour faire accepter leur démarche : « *On est en permanence face à des situations qui surprennent et pour lesquelles on est obligé de passer d'abord par un dialogue avant toute chose parce que ce sont des quartiers qui vivent en huis clos donc à partir du moment où quelqu'un de l'extérieur arrive, il faut passer par le dialogue, sinon il y a de l'agression. Après, nous on n'est jamais agressés. Ça semble être l'enfer français, mais on est toujours très bien accueillis (...). Notre travail c'est d'amener des caméras dans le quartier et qu'on raconte quelque chose du quartier. Dans tous les quartiers où on arrive, on nous dit : "ah, mais nous, on a eu M6, on a eu Capital... et donc on ne veut plus parler à une seule caméra", donc on est là à dire : "on a une caméra aussi, mais ce n'est pas la même caméra, c'est une caméra de lien social"*²⁶³. »

Cyprien Avenel (2005) explique que la simple présence du sociologue – ou de journalistes, d'hommes politiques, etc. – dans ces quartiers pouvait conduire au reproche implicite de « *stigmatiser la cité et les jeunes* » ou de redoubler la « distance sociale » qui sépare les habitants des quartiers des personnes qui en sont extérieures. Il semblerait que dans la majorité des actions mémorielles, telles qu'elles nous ont été présentées, ce « sentiment de distance sociale » qu'évoque Cyprien Avenel soit atténué par la manière dont les interventions se présentent (artistiques, culturelles, participatives), et par le profil de celui qui vient « écouter » pour ensuite « témoigner ».

Enfin, ces différents rôles semblent en partie déterminés par les pratiques de médiation suggérées par le contexte de rénovation urbaine. En 1995, Maurice Blanc pointait déjà un modèle implicite de la médiation dans la Politique de la ville ayant pour rôle de mobiliser la population, et qui se retrouvait

²⁶¹ Cécile Croce (2010), enseignante en théories et en pratiques artistiques, montre dans son article sur les pratiques artistiques et les pratiques d'animation, comment l'artiste se distingue de l'animateur bien que « *l'art ressemble parfois à l'animation* ». Elle admet également qu'entre l'animation qu'elle considère comme « *vie et créativité* », et « *l'art qui travaille avec la vie et lui offre un sens par la création* », la frontière est très mince.

dans ce que Simmel (1908) appelait « tiers impartial » (non partisan), mais aussi dans une autre figure, celle du tiers engagé, ou « passeur » (Marié, 1989). D'après Maurice Blanc (1995), le passeur endosse une multiplicité de rôles, qu'il résume ainsi : « *Il est un prestataire de services qui doit accomplir son contrat : aider les groupes démunis à s'exprimer, à se faire entendre et à faire reconnaître leurs droits. Sans s'identifier à ses clients, il prend fait et cause pour eux, avec compétence et efficacité. Il est de plus souvent envoyé, voire imposé, par une institution étatique pour réduire les problèmes d'exclusion et restaurer le lien social. Il est comme l'avocat commis d'office qui doit gagner la confiance d'un « client » qui ne lui a rien demandé. Il doit articuler une réponse immédiate aux urgences avec une action plus globale et à long terme. La frontière est étroite entre le soutien émancipateur et la prise en charge paternaliste. Le passeur est d'abord l'expert au service des habitants, mais il s'écarte des pratiques traditionnelles de l'expertise. Il "traduit" les langages techniques de la planification urbaine pour les rendre accessibles aux habitants, ce qui exige beaucoup de temps et de compétence (...).* » Si les artistes intervenant dans le cadre de ces actions n'incarnent pas systématiquement cette figure dans son ensemble, nous retrouvons la plupart des aspects de la figure du médiateur, ou encore de l'« intercesseur » (Veschambre, 2008), dans de nombreux profils des artistes que nous avons interrogés.

Ainsi, contrairement à d'autres profils d'intervenants ayant pour mission de documenter ces quartiers en rénovation urbaine, le statut d'artiste semble faciliter l'accès aux populations et participer par conséquent à une meilleure connaissance des habitants, mais qu'il ne soit attendu de lui « *un travail de vérité objective* », selon le constat de Claude Rouot (2004).

Les actions de type B (10/30) : Accompagner le processus de deuil

Quels enjeux ont été associés à l'action ?

- **Montrer que l'on reconnaît une place à l'habitant et à sa souffrance (6/10) :**
 - Montrer que la ville agit en valorisant le patrimoine « humain » du quartier
 - Montrer que les décideurs sont « sensibles » aux sentiments des habitants
 - Laisser une trace de l'« accompagnement » promis par la ville
 - Donner la parole
 - Offrir une occasion aux habitants de se faire entendre sur un sujet précis
 - Répondre à l'injonction à la « participation des habitants » de la Politique de la ville
- **Accompagner au deuil et à l'acceptation des démolitions (6/10) :**
 - Accompagner socialement la démolition et le relogement
 - Donner à l'opération de rénovation urbaine une dimension « humaine »
 - Accompagner dans le travail de deuil
 - Faire « passer la pilule » des démolitions et des déménagements
 - « Sonder » le quartier
 - Poser un regard (différent) artistique sur l'acte de démolir
- **Favoriser le changement de regard sur le quartier (4/10)**
- **Garder une trace d'un quartier qui va disparaître (3/10)**

Comment a-t-on considéré l'implication des habitants à travers l'action ?

- **Donner un espace de parole pour évacuer les traumatismes (8/10) :**
 - Un moyen de libération de la parole
 - Donner la parole à ceux qui ne l'avaient pas
 - Donner aux habitants l'occasion de témoigner sur leurs réalités
 - Produire des sources de témoignages sur la manière dont ils vivaient leur parcours résidentiel
 - En faire des auteurs de l'histoire de la rénovation urbaine de leur quartier telle qu'ils l'ont vécue
 - Placer les habitants dans l'action pour mieux vivre ce moment
 - Offrir une possibilité de témoigner pour soigner les plaies
- **Incarner le bâti démoli (2/10)**

Quels rapports au projet urbain ?

- **Une évocation de certains aspects du projet urbain (8/10)**

Quelles interactions entre les différents acteurs concernés par l'action ?

- **Des intervenants et des acteurs du projet urbain qui se connaissent, mais ne collaborent pas (9/10)**
 - L'action a été coordonnée par le service rénovation urbaine (3/10)
 - Des rencontres avec l'équipe urbaine à l'occasion de réunions de pilotage (3/10)
 - Les intervenants sont en lien avec les acteurs du projet urbain pour avoir des informations ou des documents (2/10)
 - Des rencontres ont eu lieu dans le cadre de journée-débats (1/10)
- **Des partenariats avec des acteurs de l'action sociale et culturelle du quartier (5/10)**

3.1. Une logique de « mise en acceptation »

Certaines actions associées au type B peuvent concerner des enjeux qui se révèlent transversaux à toutes les catégories d'actions identifiées, mais qui prennent une dimension plus secondaire dans ce profil d'activités : changer l'image du quartier (4/10), et en laisser une trace (3/10). Ces initiatives se rajoutent à d'autres que nous considérons comme principales et caractérisant plus particulièrement ce groupe. Elles sont censées concourir davantage à la construction d'une paix sociale : montrer que l'on reconnaît une place à l'habitant (6/10), l'accompagner dans un travail de deuil et d'acceptation de la transformation radicale de son cadre de vie (6/10). Cet accompagnement peut recouvrir une part de travail social qui constitue une aide au dépassement du traumatisme.

3.1.1. Montrer que l'on reconnaît une place à l'habitant et à sa souffrance

Beaucoup des villes ayant initié des actions regroupées dans ce type considèrent que celles-ci se sont inscrites dans une « *démarche participative de tous les habitants*²⁶⁴ ». Elles ont plus précisément été envisagées comme une occasion de mettre en avant « l'humain » en donnant la parole aux habitants dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine. Mais elles ont pu aussi

être mobilisées pour répondre à une « *injonction qui est écrite noir sur blanc dans le programme de rénovation urbaine, à savoir concertation et participation des habitants*²⁶⁵ ».

Ainsi, des expressions comme « accompagnement social et humain²⁶⁶ » et « participation des habitants » se retrouvent de manière quasiment interchangeable dans certains discours d'intervenants au sujet du propos de ces actions. Elles font toutes deux référence à des dispositifs de recueil de paroles. Cette substitution est toutefois convoquée pour exprimer, voire critiquer, un écart entre la formulation des objectifs, tels que présentés par les commanditaires des actions, et la réalité de leur portée. À Marseille 5, où l'assimilation des objectifs de l'action à de la participation citoyenne a été le plus clairement formulée, l'intervenante s'est déclarée « *très amère* » par rapport à cette « *injonction à faire participer les habitants*²⁶⁷ » ; elle n'a été selon elle qu'un « *leurre dans la mesure où la décision [avait été] prise et qu'ils [ont été placés] devant le fait accompli* » de la démolition. L'assimilation entre le dispositif mémoriel et la participation traduit ici paradoxalement l'absence manifeste d'influence et de prise des habitants sur l'élaboration du projet de rénovation urbaine.

La même ambiguïté sur les intentions associées au dispositif mémoriel a également été ressentie par une intervenante à Brest, qui s'est par conséquent sentie personnellement instrumentalisée :

[REDACTED]

²⁶⁵ Les objectifs de l'action tels qu'ils ont été présentés à l'intervenante en charge de l'action menée à Marseille 5.

²⁶⁶ Dans son article « Donner du sens à la rénovation urbaine par le social », Frédéric Tréca (2011) donne plusieurs définitions de la notion de « social » telle qu'elle a pu être mobilisée dans les projets de rénovation urbaine. Il en conclut qu'« *aborder le "social", ou "l'humain", c'est donc tout simplement aborder "la vie des gens"* ».

[REDACTED]

Les commanditaires de ce type d'actions s'en seraient donc saisis en les assimilant à des « outils participatifs », afin d'anticiper ou de remédier à un éventuel conflit sous-jacent, mais aussi pour prouver que l'on se préoccupe du ressenti des habitants. Il s'agit de montrer une forme d'attention ou de reconnaissance vis-à-vis de la parole des habitants – même si elle n'a pas de portée sur les décisions –, de leurs sentiments, mais aussi de leur passé. Selon certains intervenants, il s'agissait de mettre « *du miel sur les plaies*²⁶⁹ » et de faire la démonstration de l'intérêt que les décideurs portent à ceux qui souffrent le plus des impacts de leurs arbitrages²⁷⁰. Le livre apparaît comme un médium privilégié dans ce type d'interventions. Il permet de laisser une trace matérielle de cette attention sur un support qui a traditionnellement une valeur historique. Les mairies se montrent en général très en attente de cette « preuve »

[REDACTED]

[REDACTED]

Les intervenants, quant à eux, semblent poursuivre des préoccupations ou des enjeux qui leur sont propres tout en s'inscrivant dans cette démonstration de reconnaissance. L'idée de « porter la parole » est d'autant plus prégnante quand il s'agit de préoccupations qu'ils partagent avec les habitants impliqués dans leurs actions. À Rouen, l'intervenant présente certaines paroles recueillies comme des « *doléances* » qu'il cherchait à faire passer même s'il n'était pas sûr de

[REDACTED]

leur portée : « *que les urbanistes et les politiques l'entendent et s'en préoccupent, c'est autre chose.* ²⁷² »

Une intervenante à Marseille 4 considère que ces actions ont constitué « *une façon de pouvoir dire, de se faire entendre* ²⁷³ » qui participe à ce que « *le regard sur les gens qui habitent les quartiers change progressivement* », et pourrait également contribuer « *à un mouvement de changement possible* ». Mais elle reconnaît et regrette le côté « *impalpable* » de ces effets.

À Marseille 5, l'intervenante estime qu'elle n'a fait que son devoir en rapportant « *à la lettre* » les arguments des habitants à l'encontre de décisions dans le projet urbain et leurs conjectures. Même si l'ANRU et le bailleur lui ont « *un peu tapé sur les doigts* » et qu'il n'y a eu aucune suite donnée à l'expression de la parole de ces habitants, elle estime qu'il est quand même important que tous les acteurs impliqués dans le projet de rénovation urbaine aient eu connaissance de cette parole qu'elle considère « *absolument pas lisse* ». Comme d'autres intervenants, elle déplore par ailleurs l'écart entre les ambitions initiales de la structure qui a mis en œuvre l'action (mobiliser les habitants sur une décision qui vient d'en haut) et celles des financeurs qui ont déterminé les enjeux de l'action. Elle dénonce le « *malaise éthique* » de la situation qui l'a également affectée :

[REDACTED]

3.1.2. Accompagner au deuil et à l'acceptation des démolitions

Certaines villes comme Échirolles ont mentionné dans leurs conventions de rénovation urbaine l'accompagnement des démolitions par un travail sur la mémoire ²⁷⁴. Il s'apparente dans de

[REDACTED]

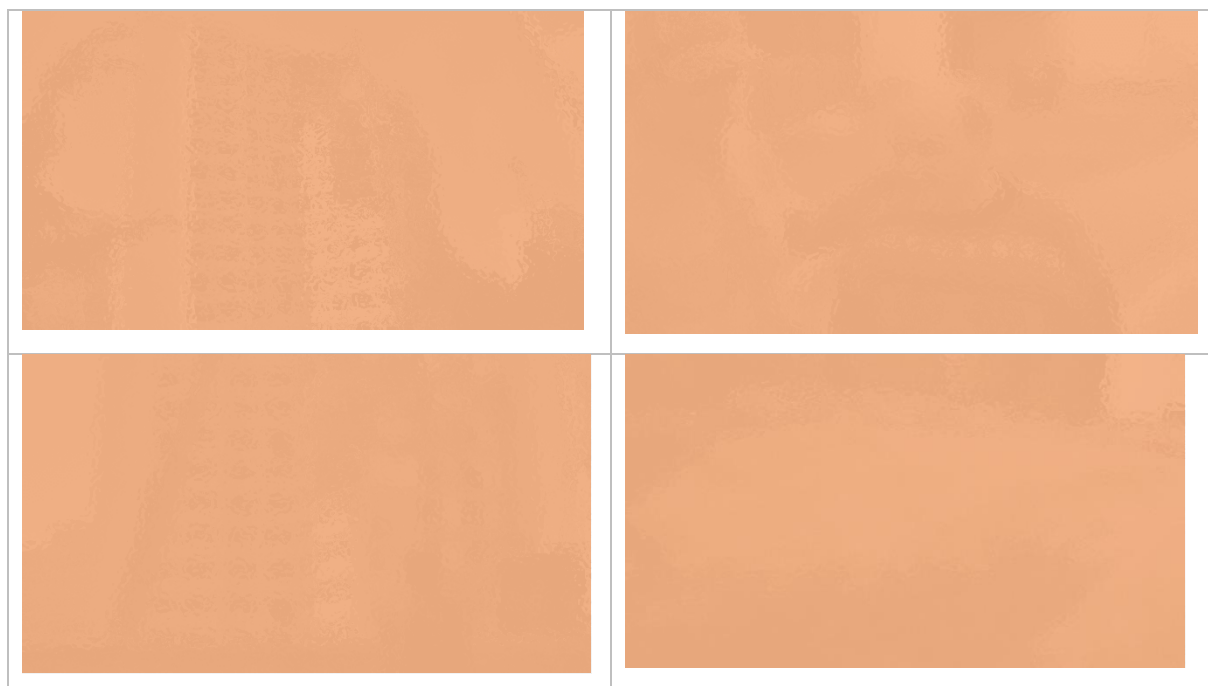
²⁷⁴ « *Accompagnement des habitants : Dans le cadre de l'accompagnement du projet et notamment des démolitions prévues, un travail spécifique sur la mémoire du quartier sera engagé. Il pourra donner lieu à des publications et une exposition. (...) D'autres actions seront lancées par la suite, par exemple un accompagnement culturel et artistique du projet et notamment des démolitions.* » Extrait de la convention de rénovation urbaine de la ville d'Échirolles.

nombreux cas à une préparation ou à une aide au deuil. L'étape de la « restitution » de l'action mémorielle à Échirolles est assez représentative de cette intention : selon l'intervenante, un enterrement symbolique a été imaginé comme « *une mise à distance* » de la colère des habitants. L'idée a été d'installer une « capsule temporelle » dans les sous-sols d'un nouveau bâtiment dans un endroit complètement fermé pour un demi-siècle²⁷⁵. Il y a été placé un certain nombre d'images et de sons du présent, s'adressant à des habitants du futur. L'inauguration qui a consisté à enterrer ce réceptacle avec une cinquantaine d'habitants faisait partie du processus de deuil que l'intervention a cherché à accompagner.

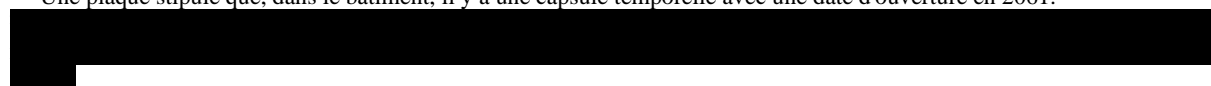
Un autre procédé nous a semblé assez révélateur de cet enjeu de changement de regard sur les démolitions. Il s'agit de la « mise en art » de l'acte de démolir. Si certaines villes ont diffusé des photos artistiques des démolitions, Deuil-la-Barre y a consacré un court-métrage. ■■■■■



Figure 18 : Images de la vidéo produite à Deuil-la-Barre



²⁷⁵ Une plaque stipule que, dans le bâtiment, il y a une capsule temporelle avec une date d'ouverture en 2061.



Les effets à la fin de la vidéo – comme le montage en fondu enchaîné et la bande-son qui rappelle la ligne plate d'un monitoring – paraissent évoquer la mort et le deuil à faire. Le dernier plan montre, en couleurs, le terrain après la disparition de la tour, comme pour symboliser le deuil accompli. Comme ce travail est très éloigné du format documentaire, notamment par les effets sonores et visuels réalisés, nous pouvons considérer qu'il s'agit d'une mise en fiction du réel au service de sa dédramatisation. L'intervenant nous a assuré que la maire lui parlait encore de ce film qu'« *elle a adoré* ». Il a été mis en ligne et projeté aux habitants lors d'une fête de quartier, mais aussi à d'autres occasions aux acteurs impliqués dans la démolition.

À Cergy-Pontoise, où la « mise en art » a concerné des portraits d'habitants ainsi que des images en lien avec les premiers déménagements²⁷⁷, l'intervenant admet que son action, comme d'autres créations artistiques, a servi à « *faire passer la pilule* » de la démolition, autrement dit à « *calmer le jobard* » selon l'expression d'Erving Goffman (1987)-

L'accompagnement des habitants pendant les démolitions de leur logement a pu se dérouler de façon ponctuelle ou sur un temps long, comme à Strasbourg où il a été mis en place durant les phases de transition, de déménagement et de démolition. Les intervenants ont rencontré les habitants dans l'immeuble voué à la démolition au moment où ils y habitaient encore, puis d'autres rencontres ont eu lieu dans les nouveaux logements jusqu'à deux ans après les premières. À Brest, l'intervenante a été présente dans le quartier deux semaines réparties sur six mois. Elle regrette que, dans le cadre de son action, les mesures d'accompagnement destinées aux habitants se soient limitées à « *prendre la température du quartier à un moment donné* » par la collecte d'histoires individuelles. La responsable du projet de rénovation urbaine lui aurait affirmé qu'elle était « *un peu comme un sous-marin dans le quartier, pour avoir des informations du ressenti des gens et de leur histoire* ».

Les intervenants qui se sont retrouvés impliqués dans ce type de démarches se sont sentis obligés d'adopter, quelques fois malgré eux, une posture rassurante en lien avec la dimension « humaine » de leur action. Si certains ont pu avoir l'impression d'être instrumentalisés²⁷⁸, d'autres se sont sentis démunis face aux inquiétudes des habitants et désarçonnés par le rôle qui

²⁷⁷ Boîtes aux lettres avec l'inscription « n'habitent plus ici », cartons de déménagement, tas de sable dans une pièce vide.

ces leur a été assigné. [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Ce constat fait écho aux observations communiquées lors de la journée « Travail de mémoire, travail d'histoire : quels nouveaux enjeux ? » organisée en 2013 par le Réseau Mémoires-Histoires en Île-de-France. Pierre-Jacques Derainne, historien au sein du réseau, relève le risque d'instrumentalisation des associations intervenantes qui se manifeste quand ces dernières sont « réduites à légitimer et à promouvoir des logiques contraires à leur vocation première²⁷⁹ ». Il lie ce risque aux nouveaux enjeux politiques dont sont imprégnés les appels à projets lancés par les collectivités locales.

3.2.Des habitants « en thérapie »

Dans le type B, plusieurs intervenants attestent que l'implication des habitants dans les actions qu'ils ont menées a été vécue comme une occasion de « libération de la parole ». Nous allons tenter d'explorer à présent ce que recouvre cette notion dans ces dispositifs, en nous intéressant aux situations participatives suscitées et aux termes employés pour les décrire.

En effet, lorsqu'il s'agit d'évoquer la manière dont les habitants ont été associés à ces actions, nous avons observé une forte prévalence, dans les propos des enquêtés, d'un vocabulaire se rapportant au soutien psychologique dans le cadre d'une thérapie. À Strasbourg par exemple, l'intervenant décrit les habitants comme « des personnes qui étaient malades par rapport à imaginer partir de chez eux²⁸⁰ », et son rôle comme un « rôle de soutien ».

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

²⁷⁹ Réseau Mémoires-Histoires en Île-de-France, Travail de mémoire, travail d'histoire : quels nouveaux enjeux, Synthèse des journées d'étude & de réflexion du printemps de la mémoire, 2013.

²⁸⁰ Entretien en 2020 avec l'un des trois intervenants à Strasbourg qui était photographe plasticien.



La plupart des intervenants dans ce type d'actions ont tenté de focaliser leurs échanges avec les habitants sur des thèmes précis (le logement, le cadre de vie et les changements, etc.), tout en leur laissant un espace de liberté pour s'exprimer sur les sujets de leur choix. Qu'une consigne précise ait ou non été donnée aux habitants (raconter leur parcours, leurs attachements au quartier), la restitution de leurs histoires parfois très personnelles a revêtu un caractère « sensible ». Face à des habitants cherchant à exprimer un « mal-être », les productions de ces interventions ont mobilisé le registre de la « souffrance²⁸¹ » et de l'« intime²⁸² ». À Marseille 5, où la ville n'avait aucun droit de modifications sur le texte, l'auteure du recueil de témoignages des habitants a constaté une « angoisse » et une « grande souffrance, différemment vécues par les uns et les autres²⁸³ ». Elle décrit dans le livre des émotions qui se sont exprimées « face à l'impossibilité de répondre à des questions toutes simples, mais essentielles : Et nous, où on va aller ? Qu'est-ce qu'on va perdre ? Qu'allons-nous trouver (ou pas) ailleurs ? Et nos repères, nos racines ? Et combien on va payer ? ». Le texte de l'introduction de l'ouvrage précise également que les propos recueillis ont permis de comprendre que « la perspective de la démolition est vécue comme une trahison, un arrachement, un exil forcé ».

Ainsi, la notion de « libération de la parole » fait référence, dans les discours associés à ces actions, à l'expression par les habitants de récits intimes, de discours sur soi, de paroles de souffrance, mais aussi de paroles de colère jamais extériorisée auparavant²⁸⁴, comme à Marseille 4 où l'intervenante va jusqu'à considérer son action comme un « outil » permettant aux habitants de décharger leur colère.

Ces démarches ne sont pas allées plus loin qu'un objectif de « libération de la parole », au sens de parler d'un vécu, mais sans qu'aucune suite ne puisse être envisagée ; elles n'ont pas eu



²⁸⁴ Les récits intimes sont parfois hors du sujet de la transformation du quartier. L'intervenante de Brest nous rapporte par exemple le glissement d'un habitant de 80 ans sur le thème de la guerre d'Algérie.

d'impact avéré sur les débats politiques autour des démolitions, elles n'ont pas été converties en actes, y compris de revendication par les habitants eux-mêmes par exemple. Un intervenant nous explique que l'essentiel dans la démarche de « libération de la parole » qu'il a initiée a été l'opportunité qui leur a ainsi été offerte de s'exprimer :

« (...) il y a des choses qui ont été dites qui étaient juste insupportables. En tout cas, dans la manière dont se sont passés les différents déménagements, l'hygiène dans les appartements et tout ça, c'était juste insupportable. Donc il y a des choses quand même qui ont été montrées. Après, est-ce que ça a eu un impact vraiment ? Non, ça n'a pas d'impact, mais les gens ont pu le dire²⁸⁵. »

Selon les récits des intervenants interrogés, les enjeux pour les habitants de participer à ces actions étaient essentiellement en lien avec un besoin de parler et d'être écoutés. À Marseille 5, l'intervenante estime que *« le fait de détruire une partie du quartier, pour certains, c'était vraiment les détruire, eux. C'était les juger dans ce qu'ils sont : si on détruit là où j'habite, c'est qu'on me détruit moi parce que je ne suis pas assez beau, je ne suis pas bien, je ne suis pas assez propre, je ne suis pas assez... »*. Une autre intervenante dans ce même projet a été marquée par des habitantes qui *« avaient besoin qu'on les écoute, qu'on les entende (...), besoin de dire des choses »*, de dire à leur manière leur désaccord par rapport à la façon dont se passait le relogement. Si certains habitants impliqués dans ces actions étaient en attente d'un portage de leur parole, d'autres voulaient s'exprimer, mais refusaient que leurs propos soient restitués²⁸⁶.

Les actions à dimension mémorielle ont en général, dans notre corpus, cherché à impliquer ceux que « l'on entend le moins ». Mais celles qui ont relevé du type B – par le ciblage de l'ensemble des habitants des immeubles voués à la démolition, par des dispositifs de mobilisation tels que le porte-à-porte et l'entretien individuel, et par des registres d'intervention émotionnels – semblent avoir particulièrement favorisé l'implication de cette catégorie de population. La moitié des interviewés investis dans ces actions a déclaré spontanément avoir donné la parole à « ceux qui ne l'avaient pas » [REDACTED]

[REDACTED]

L'assimilation que l'on peut ainsi faire de ce type de travail de mémoire avec une visée de « libération de la parole » à une situation de « thérapie » nous semble renforcée par les modalités de rencontres entre intervenants et habitants dans ces dispositifs. Ces derniers avaient une liberté de choix dans les sujets abordés. Des échanges étaient organisés de manière individuelle et pouvaient se renouveler avec une même personne. Les interactions en petits groupes étaient beaucoup plus rares... À Brest par exemple, l'intervenante a pu être logée dans un appartement prêté par le bailleur. Les entretiens individuels étaient réalisés sur rendez-vous dans cet appartement ou chez l'habitant. Même si l'action était conduite selon une approche sociologique, qui ne se fondait toutefois pas sur un travail sociologique, elle avait une dimension de « soutien psychologique » qui n'était pas clairement assumée. [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Le caractère disparate des matériaux recueillis contribue à rendre confus la nature même des démarches mémorielles, et leur statut par rapport au projet urbain.

3.3. Éclairer certains aspects du projet urbain

Aucune participation à l'élaboration du projet urbain n'a été rapportée à travers ce type d'actions. Celles-ci ont été plutôt mobilisées dans une recherche d'appropriation des modalités de la rénovation urbaine et en particulier d'acceptation de la démolition. Plus rarement, des intervenants ont aspiré à une prise en compte de la parole des habitants dans certains aspects du projet urbain, mais sans que ces initiatives aient pu aboutir.

En effet, la parole des habitants a été transcrite et diffusée le plus souvent à travers des livres distribués dans le quartier. L'enjeu principal autour de l'« expression des habitants » dans ces supports était d'évoquer les espaces disparus ou voués à disparaître, mais sans établir de lien au projet urbain du point de vue de son élaboration.

Si selon les déclarations des intervenants, les habitants ont essentiellement exprimé leur désarroi, les supports réalisés à partir de leurs témoignages ne reflètent pas toujours l'importance qu'a revêtu cette dimension dans les discours des habitants. Certains intervenants se sont imposé une autocensure, d'autres ont subi une forme de « censure ». En effet, l'expression de l'habitant sur le projet urbain en marge de la concertation qui lui est associée peut présenter un risque de voir une partie de son témoignage tronqué et/ou sorti de son contexte.

En revanche, plusieurs images et témoignages d'habitants dans ces livres rendent compte du niveau de délabrement de certains appartements dans les immeubles voués à la démolition pour mieux faire apparaître ensuite leur grand soulagement d'avoir été relogés. [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED] Si des manifestations d'attachement des

[REDACTED]

habitants au quartier transparaissent également dans ce document, mais moins fréquemment, elles concernent plutôt les relations sociales de proximité que le bâti. Ces productions peuvent donc montrer les deux aspects, mais avec une prédominance de l'expression d'un certain soulagement lié au changement. On peut donc retrouver dans ces supports des témoignages de personnes satisfaites de quitter leur appartement. [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Nous ne pouvons que faire l'hypothèse que ce type de témoignage serait le résultat d'un tri. N'ayant pas assez d'éléments pour développer cette réflexion qui aurait nécessité de mener une enquête plus spécifique sur les opérations concernées, nous nous limiterons ici à faire l'hypothèse qu'évoquer ainsi l'état délabré de certains immeubles voués à la démolition a pu participer à la légitimation du projet urbain : les témoignages ont pu donc parfois constituer une forme d'outil de « justification » des démolitions.

Dans la plupart des actions représentatives du type B, les habitants se sont particulièrement exprimés sur la manière dont ils vivaient le projet de rénovation urbaine. Dans trois de ces actions, ils se sont également exprimés sur des éléments précis concernant les choix techniques d'intervention. En l'occurrence, l'intervenante à Marseille 5 indique que les habitants ont proposé de recourir à des formes intermédiaires d'intervention urbaine, entre la réhabilitation et la démolition, qui ne sont pas prévues dans le programme de rénovation urbaine – par exemple, ne démolir qu'une partie d'un bâtiment.

À Marseille 4, l'intervenante rapporte que certains habitants étaient préoccupés par le sujet des cuisines ouvertes sur le salon qui ne convenaient pas à beaucoup de familles et que les éléments qu'elle a recueillis à ce sujet n'ont pas été exploités dans l'aménagement. Comme cela été souligné par certains travaux sur la rénovation urbaine, les cuisines ouvertes se heurtent

[REDACTED]

souvent, dans les projets de rénovation urbaine, à un rejet d'une partie des habitants du fait notamment de leur manque de fonctionnalité et des nuisances olfactives qu'elles occasionnent. À partir d'une enquête portant sur six projets de rénovation urbaine, Paul Gaudric (2013), sociologue qui a fait partie du comité d'évaluation de l'ANRU, et Émilie Saint-Macary (2013), chercheuse en urbanisme, ont identifié des principes architecturaux qui ont guidé la mise en œuvre du PNRU. Selon eux, ces principes « *se caractérisent à la fois par le rejet radical de l'image associée aux grands ensembles et par la pauvreté de la réflexion sur l'habiter dans la conception des logements* ». Ils ont conduit à des choix radicaux – notamment liés à des contraintes économiques et à des normes exigeantes, comme la décision imposant les cuisines ouvertes – qui ont été considérés comme « *le symptôme d'un décalage conceptuel sur les modes d'habiter entre les architectes et les habitants* ». Ils sont la preuve, pour ces deux chercheurs, de la supériorité de l'urbain sur le social qui se concrétise ici dans la façon d'envisager l'architecture et l'esthétique des projets urbains. C'est également le point de vue que nous adoptons ici, mais qui peut être nuancé dans les autres types de cette typologie.

Les réflexions de quelques habitants sur leurs modes d'habiter, comme celles engageant la disposition des cuisines, auraient pu nourrir, somme toute, le travail des architectes, si les parties prenantes du projet de rénovation urbaine avaient manifesté une réelle volonté à cet égard. Mais une intervenante souligne que le moment auquel ces rencontres avec les habitants ont été envisagées – postérieurement au travail de concertation – a constitué de fait un frein à la prise en compte de leur avis dans la conception. Elle déplore ainsi la temporalité de son action qui, d'après elle, a exclu toute possibilité de contribuer concrètement au projet urbain.

3.4. Une occasion de tisser quelques liens entre les acteurs de l'action mémorielle et du projet urbain

3.4.1. Des intervenants et des acteurs du projet urbain qui se connaissent, mais ne collaborent pas

Bien que la majorité des intervenants dans les actions du type B ait exprimé un intérêt pour le contenu du projet urbain, leur action a été menée en marge des instances de production et de décision propres à ce dernier. De leur côté, les acteurs du projet urbain n'ont pas été directement associés aux interventions mémorielles : ils en ont eu connaissance et ont quelques fois participé à sa coordination. Cette implication s'est opérée sur un plan principalement logistique et a consisté à veiller au bon déroulement du travail de terrain des intervenants. Ils ont ainsi pu par

exemple – dans de rares cas où le chef de projet rénovation urbaine avait une bonne connaissance des acteurs associatifs du quartier – faciliter la mise en relation des intervenants avec les associations.

Dans certaines de ces actions, des rencontres ont eu lieu entre intervenants et professionnels du projet urbain, de manière plus régulière et plus officielle, dans le cadre du comité de pilotage du projet urbain par exemple. À cette occasion, deux types de postures ont pu être identifiées : le cas où l'intervenant était présent, mais ne participait pas aux débats, et celui où il avait une prise de parole limitée, l'ingénierie du projet urbain prenant toute la place dans les échanges lors de ces réunions. Mais dans les deux situations, l'action mémorielle n'était jamais envisagée comme pouvant nourrir un projet de rénovation déjà très avancé.

À Cergy par exemple, l'intervenant a remis en question l'utilité de ces rencontres dans lesquelles il n'y avait pas d'échanges autour de son travail avec les habitants. Il a déploré un décalage dans les approches et une incompréhension entre les différents « champs d'expertise²⁹⁰ » mobilisés dans le cadre du projet urbain :

[REDACTED]

La place de l'intervenant dans ces réunions est révélatrice de celle souvent accordée à l'action mémorielle dans le projet urbain, et plus encore pour certains intervenants, à sa dimension désincarnée. Ce sont différentes approches de l'espace qui s'expriment à cette occasion entre les professionnels qui prennent en charge l'une et l'autre opération. Une intervenante à Échirolles

²⁹⁰ Il considère qu'il représente l'un de ces « champs ».

nous a expliqué que ces réunions étaient des « espaces *technico-urbanistiques* » où « *on ne parlait pas des individus, on ne parlait pas d'histoires, on ne parlait pas des gens, on ne parlait pas d'humain, on ne parlait pas d'usage, on ne parlait pas de relations sociales...* », et où elle s'est particulièrement sentie étrangère à ce qui s'y racontait : « *C'était comme si on était de deux pays différents. J'avais ce sentiment-là, de faire OVNI et que pour eux, quand j'étais là, j'assistais à leur langage.* »

L'intérêt qu'ont éventuellement porté les acteurs du projet urbain à son action est décrit comme relevant de la « curiosité » envers quelque chose qu'ils considèrent de l'ordre du « sensible », et donc assez différent des registres « concrets » sur lesquels ils ont l'habitude d'intervenir :

[REDACTED]

Cette dimension « sensible » associée aux artistes est assez récurrente dans les attentes des autres acteurs impliqués dans la rénovation urbaine à leur égard. Nous partageons à ce propos le constat du chercheur Claude Rouot (2004) : « *on attend d'eux [les artistes] moins un travail de vérité objective qu'un travail sensible de paroles et d'émotions partagées (...)* ».

Dans d'autres réunions comme à Marseille 5, l'intervenante a pu « *apporter le point de vue des habitants* » aux acteurs du projet urbain. Selon elle, ces derniers s'y seraient simplement « *intéressés parce que ça fait l'objet d'un chapitre dans le programme et dans le texte de leur rénovation urbaine* ». Mais elle regrette ne pas avoir eu l'occasion d'en discuter avec eux. C'est également le cas des intervenants de Strasbourg qui pensent que la chargée du projet de rénovation urbaine a pu profiter de leur travail. Mais ils reconnaissent ne pas savoir de quelle manière, estimant que « *c'était la machine interne d'une municipalité* », et qu'ils n'y avaient pas eu accès.

La plupart des intervenants ont ainsi été associés à des rencontres avec des acteurs du projet urbain sans qu'ils y aient trouvé de la place pour une contribution effective. Les freins à une collaboration entre ces univers d'acteurs paraissent traduire différentes cultures professionnelles

et sensibilités « personnelles » dans la façon d'aborder l'espace urbain par sa dimension « humaine » d'un côté, et par sa « technicité » de l'autre. Elles se sont déployées dans des types d'interventions disjointes, non reliées par une ingénierie globale de la transformation urbaine.

3.4.2. Des partenariats avec des acteurs de l'action sociale et culturelle du quartier

Si les échanges entre les porteurs de dispositifs mémoriels et les acteurs du projet urbain ont été limités, des collaborations entre intervenants et structures sociales (centres sociaux, associations locales, etc.) ont pu être nouées. Les responsables de ces structures ont été considérés comme des relais, des partenaires de terrain qui ont permis de révéler des personnes et des structures autres que celles habituellement sollicitées.

À Guingamp, l'intervenant a été accompagné par une animatrice socioculturelle du quartier, il l'a décrite comme son « *passé-partout* », la personne qui l'a « *vraiment “drivé” pendant la démarche (...), quelqu'un qui était proche des habitants* » et qui lui a facilité la tâche : « *Je ne venais pas comme un étranger* ». À Brest, c'est également un ancien animateur socioculturel qui a joué le rôle de « *guide*²⁹¹ » pour l'intervenante.

L'intervenante à Échirolles a considéré l'équipe du centre social comme « *une sorte de pied-à-terre* » qui l'accueillait quand elle intervenait dans le quartier, et dont l'équipe l'accompagnait dans la création de lien avec les habitants. Si les centres sociaux paraissent des partenaires solides de ces démarches, des tensions entre les intervenants et les représentants de ces structures ont aussi été observées dans quelques cas (plus rares). Un intervenant, photographe à Cergy-Pontoise, qui a témoigné d'une collaboration difficile avec un centre social, explique la méfiance de certains de ces acteurs sociaux à l'égard des intervenants extérieurs qui « arrivent avec un bon budget » par un sentiment de concurrence vis-à-vis de ces derniers pour la captation de financements culturels et artistiques qui se font de plus en plus rares dans ces quartiers.

²⁹¹ Selon les termes de l'intervenante, elle précise également qu'il l'a présenté et introduit auprès des familles.

4. Un moyen de mobiliser les habitants dans le cadre de la communication sur le projet urbain (type C)

Des actions ont été envisagées comme des leviers de mobilisation des habitants pour faire adhérer au projet de rénovation urbaine en faisant parfois partie de son volet « concertation ». Cet objectif n'est pas toujours précisé, et l'intervention menée sous cette appellation s'est apparentée, comme bien souvent en France, à un dispositif de communication ou d'information sur le projet urbain²⁹².

Ces actions se distinguent aussi par le fait qu'elles soient les seules dans notre corpus (4/30) à avoir été menées « en régie », c'est-à-dire en interne, par des membres des services Communication des villes concernées. En plus du livre, support qui semble être une constante dans tous les types d'actions menées (7/8 pour ce type), on y recense des formes de restitution encore plus axées sur l'image et destinées à un plus grand public comme les expositions de photographies, les panneaux, les catalogues et les cartes postales (5/8). Ni les moments auxquels ces actions ont été engagées, ni leur durée n'apparaissent comme de possibles caractéristiques contextuelles spécifiques à ce type.

²⁹² Telle qu'elle a été envisagée dans les textes réglementaires de l'urbanisme et du Conseil d'État en 1992 qui a estimé « en 1992 par référence à l'article L300-2 du code de l'urbanisme, que le niveau minimal et donc acceptable d'une "concertation" peut être une information sur le projet et le recueil des observations du public ». (Gardesse et Zetlaoui-Léger, 2016).

Les actions de type C (8/30) : Un outil de communication du projet urbain

Quels enjeux ont été associés à l'action ?

- **Informé sur le projet et favoriser son appropriation (7/8)**
 - Mettre en place des moyens de communication qui permettent à l'habitant de se sentir acteur
 - Renforcer le sentiment d'appartenance au quartier
 - Mettre en place une communication qui permette de faire la pédagogie du projet urbain
 - Communiquer à travers un livre témoignage qui rend compte de la concertation engagée
 - Poursuivre le dialogue déjà entamé par d'autres dispositifs avec les habitants
- **(Re)créer le lien social (5/8)**
 - Mobiliser les habitants autour d'un projet commun qui questionne l'identité d'un territoire
 - Mobiliser les habitants de quartiers différents sur un même projet
 - Favoriser le « vivre ensemble » et le « vivre avec »
 - Attirer un public extérieur au quartier pour fréquenter le futur parc urbain
 - Permettre les échanges intergénérationnels et inter-quartiers
- **Améliorer l'image du quartier (4/8)**
 - Changer les représentations sur le quartier
 - Valoriser les habitants et les associations locales en les impliquant dans ce travail

Comment a-t-on considéré l'implication des habitants à travers l'action ?

- **Des habitants qui s'expriment sur le projet urbain (7/8)**
 - Un moyen de susciter une forme de sociabilité autour du projet urbain
 - Une implication dans la communication sur l'opération de rénovation urbaine par la mise en avant de leur regard sur cette dernière
 - Une forme de participation au « changement »
 - Un espace d'expression des points de vue sur le projet urbain
 - Un moyen de rendre les habitants « acteurs » dans l'action de valoriser l'image de la ville

Quels rapports au projet urbain ?

- **Une pédagogie du projet urbain (6/8)**

Quelles interactions entre les différents acteurs concernés par l'action

- **Quelques acteurs du projet urbain qui se sont impliqués sur un registre informatif (6/8)**
 - Transmission aux intervenants de documents d'information sur le projet urbain
 - Témoignages des acteurs sur le projet urbain à destination des habitants
- **Une implication importante des « acteurs de la communication » (5/8)**

4.1. Une communication visant à renforcer l'« appropriation » du projet

L'analyse des conventions a montré que les villes étaient encouragées à communiquer sur les opérations ANRU en réalisant différents supports. Plusieurs d'entre elles ont mis en place à cet égard des dispositifs visant à favoriser, en principe, une bonne compréhension du projet urbain, à stimuler le lien social, à faire évoluer l'image du quartier, ...²⁹³. Les actions représentatives du type C ont été mises à contribution de cet objectif inscrit au volet « concertation » de la convention. Mais elles ont été le véhicule d'une « coopération » demeurant généralement très « symbolique²⁹⁴ ».

4.1.1. Informer sur le projet et favoriser son « appropriation »

Les conventions de rénovation urbaine des villes concernées indiquent des dispositifs de communication et de concertation généralement couplés²⁹⁵. Le travail sur la mémoire y apparaît comme une des modalités de ces démarches, menée parmi d'autres et sans articulation explicite. Au Havre par exemple, si la démarche mémorielle s'est déroulée en parallèle de réunions dites de « concertation », l'intervenant assure qu'elle « *faisait partie de la concertation, mais "individuelle"* »²⁹⁶. Elle a consisté à interroger quelques personnes du quartier sur le projet urbain, notamment sur la question de l'appropriation de la démarche de rénovation urbaine, ce qui, selon lui, aurait permis d'obtenir une appréciation de sa réussite.

Dans une interview au journal municipal de Dieppe, l'attachée au service développement social urbain de la ville résume ainsi les enjeux de l'action mémorielle menée sur son territoire : « *Permettre aux habitants de s'approprier les changements de leur quartier et les faire participer à ces évolutions.* » Dans le même article, l'objectif de l'action est présenté comme suit : « *mettre l'habitant au cœur du dispositif [de l'action mémorielle], à la fois observateur et acteur, en utilisant le moyen artistique et en lui donnant la parole.* »

Cette figure de l'habitant « acteur » est également saillante dans les discours présentant l'action menée à Boulogne-sur-Mer où l'on a attribué à la démarche un rôle mobilisateur dans la

²⁹³ Notons que ces enjeux sont quelquefois entremêlés : faire travailler des habitants ensemble (lien social) pour produire des supports de communication sur un espace (image du quartier).

²⁹⁴ En référence à l'échelle de la participation de Sherry R. Arnstein.

²⁹⁵ Jacques Noyer et Bruno Raoul (2008) ont exploré le discours institutionnel relatif à la concertation dans les projets de renouvellement urbain. Ils en concluent que « *les deux notions de concertation et de communication sont fortement intriquées tant dans les textes officiels que dans les différents discours et documents émanant des sites mobilisés sur ces projets* ».

dynamique participative voulue par la ville : un moteur qui permettrait de générer différentes initiatives liées notamment à l'animation du quartier. [REDACTED]

[REDACTED] Ces moyens de communication sont mobilisés dans les deux sens : ils doivent permettre à la fois aux habitants de s'exprimer sur le projet de rénovation urbaine, mais aussi à la ville d'informer sur les tenants et aboutissants de celui-ci²⁹⁷.

À Courcouronnes où l'« écoute psychologique²⁹⁸ », pratiquée par une association, a été séparée du travail de mémoire, mené par le service Communication de la ville, l'intervenant avoue que ce travail n'était pas si différent de ce qu'il avait toujours réalisé jusqu'alors [REDACTED]

[REDACTED]

Comme dans la plupart des actions du type C, les actions menées ont une visée principalement communicationnelle. C'est d'autant plus manifeste dans ce projet que la convention de rénovation urbaine de Courcouronnes rappelle que le bailleur social du quartier avait reçu le Roc d'Or FIMBACTE²⁹⁹ dans la catégorie « Actions et stratégies de communication » pour accompagner les futures opérations de rénovation urbaine. L'objectif qui est présenté dans cet article 3 de la convention « Actions et modalités de mise en œuvre de la concertation » était de « *permettre l'identification du projet tant par les locataires que par les collaborateurs, ainsi que d'accompagner le processus de concertation, soit en informant globalement sur le projet, soit pour accompagner des démarches spécifiques : travail sur la mémoire avec des habitants,*

²⁹⁷ Il y a deux pôles à distinguer dans l'association des habitants à travers « l'information », selon Maurice Blanc (1995) : « *La simple information, avec l'objectif de démontrer que la décision des élus est la meilleure (ou la moins mauvaise possible)* », et sa « variante éducative » qui consiste à « *faire comprendre aux habitants (et surtout aux électeurs) le système des contraintes et la marge de manœuvre des élus* ». Nous retrouvons dans l'information recherchée à travers ces actions les deux pôles évoqués par Maurice Blanc.

L'intervenant nous a expliqué que les employés de la mairie ont été obligés, à la demande de l'association, de quitter une réunion avec cette dernière et des habitants pour que « les gens libèrent leurs paroles » sans eux.

²⁹⁹ Dans le cadre du festival de la communication des acteurs de la construction et de l'environnement (Fimbacte), pôle d'information, de valorisation et de veille stratégique dédié aux professionnels du Cadre de vie.

(...)». Les représentations associées à la pratique de la « concertation » voire de la « participation » sont dans ce cas fortement suggérées par la manière d'envisager les actions de « communication » et en l'occurrence celles portées par des démarches mémorielles. Dans son article « Participation, communication : un bain sémantique partagé », Annick Monseigne (2009), chercheuse en sciences de l'information et de la communication, a tenté de définir les actions de communication dites « participatives », en se situant dans le cadre de la politique de l'ANRU, qui précise que toute action de rénovation urbaine doit être assortie d'une démarche de communication avec les différents partenaires, de façon à encourager le sentiment d'appartenance au collectif. Elle a pointé dans ces projets de rénovation urbaine des dispositifs qui se sont distingués d'une « communication classique » par leur intention et leur vocation à y associer des habitants. Elle y observe des « *formes de communication qui s'auto-proclament participatives* », et qui « *utilisent pour beaucoup d'entre elles la publication écrite et légitiment leur action participative en ouvrant, par exemple, les colonnes d'un journal aux habitants des quartiers* ». Les publications « participatives », comme les livres réalisés à l'occasion de ces actions, ont en général un impact communicationnel fort, puisqu'elles ont l'avantage d'être un support physique que les habitants peuvent conserver. Ces livres étant largement diffusés auprès des partenaires et des habitants (par exemple au Havre : 1500 dans les boîtes aux lettres des nouveaux logements et à toutes les personnes ayant assisté à l'inauguration d'une place publique), ils sont également utilisés comme outil d'information.

4.1.2. (Re)créer le lien social

Les expressions « faire du lien », favoriser le « vivre-ensemble » ou le « lien social » sont devenues des éléments de langage de la parole politique que beaucoup d'intervenants dans les actions à dimension mémorielle reprennent à leur compte et présentent comme des enjeux de leur action. C'est particulièrement le cas dans le type C. Dans quatre de ces actions, il s'agissait de « faire dialoguer » des quartiers, en lien avec une opération de désenclavement. À Longuenesse par exemple, l'objectif était que des résidents de trois secteurs, caractérisés par des niveaux de revenus différents, puissent davantage « échanger » à la suite d'une opération de rénovation marquée par des démolitions et la réalisation d'un nouveau quartier. Même constat au Havre, où les habitants ont fait état d'une « *séparation symbolique* » existant entre

deux secteurs typologiques d'habitations (pavillonnaire et immeubles en rénovation)³⁰⁰. À Grenoble, l'intervenant nous a expliqué que deux quartiers étaient directement concernés par sa démarche : l'un qu'il considérait comme « *très dégradé, très ghetto et très abîmé, où il y avait beaucoup de problèmes sociaux, de délinquance* », et l'autre constitué « *de beaucoup de petites maisons et de résidences classes moyennes* ». La volonté de la ville, selon lui, était de les relier avec des équipements partagés, de « *faire un trait d'union entre ces deux quartiers avec une volonté de mixité sociale* », mais aussi en réalisant un travail de mémoire commun, « *avec un tiret* ». Mais « *dans le réel ça ne marche pas comme ça* », a déploré l'intervenant qui s'est résigné à faire un travail de mémoire dans les deux quartiers séparément.

Aux Mureaux, l'ambition a été légèrement différente : il s'agissait d'inciter des habitants d'autres quartiers de la ville à se rendre dans le futur parc urbain encore en friche au moment de l'intervention. L'idée était ainsi de faire se rencontrer des gens qui n'étaient pas de la même génération ni du même quartier

Des interviews et des ateliers photo sur une parcelle du futur parc ont été organisés avec des personnes qui ne se connaissaient pas et qui, par groupes de deux, se sont photographiées mutuellement. Ce travail avec les habitants, qui était une commande du service Culture de la ville, a donné lieu à plusieurs expositions sur cette même parcelle et à la réalisation de cartes postales « paysages de la ville » comportant un commentaire d'habitant sur chacune. Selon l'intervenante, le service Communication s'est immiscé dans ce travail à l'étape de l'édition, demandant un droit de regard sur certains textes. Elle regrette alors le décalage entre les objectifs de la commande issue du service de la « Culture » et les intentions de la « Communication et du Politique » : « *Souvent ça frotte, et là ça a frotté.* »

Aussi, les thématiques autour de la fabrication d'un « lien social » constituent un enjeu important dans des actions qui n'impliquent pas forcément des habitants de plusieurs quartiers, mais dont le projet politique de rénovation urbaine est particulièrement porté sur ce principe et ses valeurs.

³⁰⁰ L'intervenant nous a affirmé que son action avait été signifiante pour beaucoup d'habitants, ce qui a contribué à établir un lien de solidarité entre eux.

[REDACTED]

4.1.3. Améliorer l'image du quartier

Promouvoir une image plus valorisante du quartier en rénovation urbaine est l'un des objectifs de la stratégie de « communication » sur ces opérations. Certains aspects des actions à dimension mémorielle ont été mobilisés pour répondre à cet enjeu. Ils ont concerné principalement le déficit d'image dont souffriraient beaucoup d'habitants de ces quartiers souvent stigmatisés. Ainsi, mettre en avant le talent de certains habitants dans un ouvrage comme au Havre, ou réaliser des portraits valorisants de « jeunes » du quartier qui ont réussi dans leurs études comme à Cenon, fait partie des procédés employés dans ce type d'actions :

[REDACTED]

[REDACTED]

À Grenoble également, « *tout le monde adhérerait à cette idée qu'on veut donner une autre image du quartier*³⁰⁴ ». L'intervenant estime que son action a, dans une certaine mesure, modifié favorablement les représentations des Grenoblois sur un quartier populaire. Les mêmes procédés que ceux précédemment cités ont été adoptés : exprimer la diversité et la richesse du quartier ou encore véhiculer une image positive de certains de ses habitants. Il s'agit dans cette action d'une reconnaissance des qualités des habitants, mais aussi du travail des associations qui fut valorisé par plusieurs outils (comme l'exposition). D'autres supports de communication tels que les réseaux sociaux ou les cartes postales ont également été employés avec l'objectif de montrer une meilleure image du quartier en valorisant les habitants dans le premier cas, et le paysage dans le second.

À propos de l'impact des réseaux sociaux sur l'image que des habitants peuvent avoir d'eux-mêmes, un intervenant nous rapporte :

« Tout le travail est aussi fait sur les réseaux sociaux, c'est une population qui est très connectée notamment sur Facebook, vous voyez ce que je veux dire, quand vous faites un album photo avec les enfants des maternelles pour le carnaval ou autres, les familles voient ces photos-là et ils sont heureux, il ne faut pas aussi se mentir, vous avez beaucoup de gens d'origine étrangère, et les réseaux sociaux sont aussi un moyen de montrer à la famille qui peut être restée dans le pays d'origine, de montrer leur vie en France. Ça, ça les touche. Finalement l'oralité et l'image marchent peut-être souvent plus que des supports un peu traditionnels comme l'écrit³⁰⁵. »

Nicolas Hossard, sociologue et historien³⁰⁶, rappelle dans une interview dans *Libération* que la carte postale reste surtout un outil de gestion de son réseau social, car ses destinataires appartiennent essentiellement aux réseaux amical et familial³⁰⁷. Christian Malaurie (2003), chercheur sur l'image et la médiation, considère que ce support en tant qu'image, c'est-à-dire

³⁰⁶ Il est titulaire d'une thèse de doctorat intitulée « Recto-Verso. Lectures sociologiques des cartes postales », menée sous la direction de Dominique Desjeux et soutenue en 2005 à Paris 5 en en partenariat avec Centre de recherches sur les liens sociaux (Paris).

³⁰⁷ Emmanuèle Peyret, « Les faces cachées de la carte postale », *Libération*, le 5 août 2003. URL : https://www.liberation.fr/societe/2003/08/05/les-faces-cachees-de-la-carte-postale_441413/

en tant qu'espace construit par un regard, informe le spectateur sur un territoire. Il explique, à travers l'exemple de l'image photographique de carte postale, dans quelle mesure les médiations publiques du paraître informent, mais aussi dramatisent, l'espace urbain. Deux des actions de ce type menées avec des habitants ont conduit à la réalisation de cartes postales. À cet égard, une intervenante nous explique que sa démarche a consisté à remettre au goût du jour l'édition de cartes postales de la ville des Mureaux, pratique en vogue durant les années 1960, mais qui avait été délaissée depuis.

4.2. Des habitants appelés à s'exprimer sur le projet urbain

Dans les livres réalisés dans le cadre des actions représentatives du type C, nous pouvons retrouver certains aspects caractéristiques des types A et B : discours nostalgiques d'habitants évoquant leur passé et retraçant l'histoire du quartier (type A), et d'autres laissant s'exprimer une certaine douleur (type B). Mais une grande partie de ces productions est consacrée à des portraits d'usagers du quartier, et à la présentation d'informations diverses sur le projet de rénovation urbaine. Si beaucoup d'intervenants nous ont assuré que ces actions étaient l'occasion pour les habitants d'exprimer leur point de vue sur le projet urbain, peu de traces subsistent de cette expression dans les livres que nous avons pu consulter. Il s'agirait plutôt dans les cas étudiés d'aborder ce temps de rencontre comme un espace d'expression.

Nous avons souligné, dans les enjeux associés à ce type d'actions, une représentation construite de la part de certains intervenants de la figure de l'habitant « acteur » en lien avec certains objectifs affichés. En réalité, nous distinguons dans ces actions deux types de sollicitation des habitants : sur un mode consultatif pour l'élaboration des supports d'information et de communication (ateliers photo, témoignages, organisation d'expositions) pour ceux qui se sont exprimés au sujet du projet urbain (le plus souvent déjà réalisé) ; et sur un mode informatif pour ceux qui ont contribué aux expositions et aux fêtes.

Les habitants « consultés » l'ont été le plus souvent pour le choix de l'image qu'ils souhaitaient montrer de leur quartier. À Longuenesse par exemple – où un nouveau quartier avait déjà vu le jour au moment de l'intervention artistique –, la finalité de l'action était de monter une exposition à partir de l'idée qu'ils se font de leur quartier. L'un des dispositifs adoptés pour cette « exposition du territoire vu par ses habitants » a ressemblé à une balade urbaine,

démarche aujourd'hui largement employée dans les diagnostics urbains³⁰⁸. Pendant ces déambulations hebdomadaires, l'intervenant équipait les participants d'appareils photo et leur demandait de photographier ce qui, sur les trois quartiers choisis, leur semblait original, singulier, l'idée étant de déconstruire les images préconçues de ces quartiers.

À propos de ce type de déambulation, la sociologue Khedidja Mamou (2013) évoque un « processus de mise en visibilité » durant lequel l'auteur de la photographie va peu à peu porter un regard neuf sur son environnement. Selon elle, la « *photographie permet de mieux comprendre comment se structure et s'harmonise un paysage ou un objet, à la condition qu'elle soit associée à un travail de description et de justification* ». Elle cite François Laplantine (2007) pour expliquer que le regard « diagnostisant » et l'émergence d'hypothèses (Piveteau, 1999) sont liés à l'obligation de justifier les prises de vue réalisées : « (...) *prendre une photo nécessite de trier la réalité et de rendre compte de cette opération de tri.* »

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Les grandes thématiques abordées pendant les entretiens avec les habitants ont concerné les espaces communs, les places de parking, les poubelles, les transports en commun, et le vivre-ensemble, thématiques qui ont suscité de leur part des réticences, même si ceux-ci étaient, selon l'intervenant, globalement satisfaits du projet : « *Pour vous donner une image, sur une vingtaine de personnes interviewées, il y'en a une seule qui a critiqué certaines choses du projet, mais qui a quand même souhaité faire partie du livre avec les critiques, elle s'est exprimée tout à fait normalement.* » Cette action, comme la plupart de celles du type C, a rassemblé dans le support final un panel diversifié d'habitants et d'usagers du quartier. En plus des résidents des logements sociaux – estimés à une vingtaine lors du cadrage du projet – figuraient ceux dont l'habitat n'était pas directement concerné par la rénovation, mais aussi des

[REDACTED]

[REDACTED]

personnes « *connues* » du quartier (pharmaciens, kinésithérapeutes, gardiens, professeurs de sport, etc.)³¹⁰ qui se sont peu à peu associées au projet.

À Cenon aussi, l'idée était d'impliquer largement les usagers du quartier, même si une attention particulière a été accordée aux habitants dont les logements étaient concernés par les transformations. L'intervenant dit, à cet effet, s'être adapté aux différents profils sociaux (statut social, langues parlées, etc.) des interviewés.

L'intervenant défend l'idée « *qu'il faut s'adapter à la disponibilité des gens et à leur mobilité* », en portant un point de vue critique sur le déroulement des réunions de participation à la programmation urbaine du futur quartier :

"Мындай жолугушууну уюштурууда мен аны коомдук мейкиндикте дайыма коргоп келем, негизсиз себептерден улам бири-бирин четке каккан тургундар бар. (...) Үйлөрү же мүлкү бар, алардын алдында көчө болорун билген адамдар, албетте, келип, өз блогунун алдында өтүшү керек болгон долбоорду коргошот. Французча сүйлөө кыйынчылыкка дуушар болгондор, коомдук жолугушууларда сүйлөөгө көнбөгөндөр, кызыкпагандар, жумушка өтө эрте баргандар жана кечинде келгенде гана айыгуу жөнүндө ойлошот, бул адамдар сөзсүз четтетилген. Бул жерде биздин иш-аракеттерибиз чындыгында өз алдынча келди³¹¹. »

Le deuxième frein qu'il associe au manque d'implication des habitants dans ces réunions de concertation qui ont précédé l'action mémorielle et qui ont été menées par une agence spécialisée – mais qu'il estime aussi avoir dépassé avec son action – est une difficulté dans la mise en confiance des gens pour qu'ils donnent leur avis : « *Il a fallu également que je travaille avec les habitants pour leur dire que : c'est un espace privilégié pour vos points de vue, vos arguments sur le projet, si vous le rejetez, ce serait tant pis pour vous. Et quand ils ont compris qu'il y avait un système de covalidation, c'est-à-dire qu'après l'entretien, j'ai fait les articles et après, je suis retourné les voir, leur laisser le soin de lire les articles (...).* » Ce système de « covalidation » a également été adopté pour travailler avec un comité d'habitants qui accompagnait l'intervenant dans le choix des thèmes du « journal des habitants ». Ce comité relisait les articles et les validait, puis participait à la distribution du journal sur le terrain.

Ces actions ayant été largement ouvertes à la population, davantage de personnes y ont été associées d'une façon ou d'une autre par rapport aux types précédents : 500 personnes rencontrées et 250 interviews publiées dans différents supports à Cenon, 200 habitants et usagers de la ville impliqués aux Mureaux³¹². À Grenoble où l'intervenant explique avoir « *pris du temps pour rencontrer chacun* » à l'occasion de la réalisation de soixante interviews vidéo, des réunions étaient également organisées et rassemblaient en moyenne 50 personnes à chaque fois³¹³. Des associations ont été mobilisées, et un groupe de « jeunes » rémunéré pour faire un film sur l'image des deux quartiers concernés par la rénovation urbaine en interviewant des habitants dans le centre-ville de Grenoble.

Les enfants sont également très représentés dans les supports de restitution qui font état de plusieurs actions à leur destination

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

³¹² L'intervenante nous a expliqué avoir commencé avec un noyau de 7 personnes : des jeunes qui avaient participé à un précédent atelier photo, des dames de la paroisse, anciens voisins et parents d'élèves. Chaque personne lui présentait une autre personne.

³¹³ L'intervenant indique que le contenu de ces réunions était multiple : il pouvait s'agir d'organiser des groupes de travail sur un thème précis (comme l'exposition à venir) ; de commenter des photographies ; ou encore de visionner des films d'archives.

Figure 19 : Témoignage d'un enfant dans l'un des supports produits



Source : Livre sur la mémoire de Courcouronnes.

L'idée de « *toucher le plus de personnes possible* », y compris des enfants au moyen d'actions avec les écoles, a également été soutenue dans les discours sur l'action menée à Boulogne-sur-Mer : 120 personnes apparaissent dans le livre. L'intervenant considère le thème en lui-même de la « mémoire » comme un moteur pour faire « participer » les habitants, au même titre que la réflexion qui en découle sur les actions à mener et sur leur mise en œuvre.

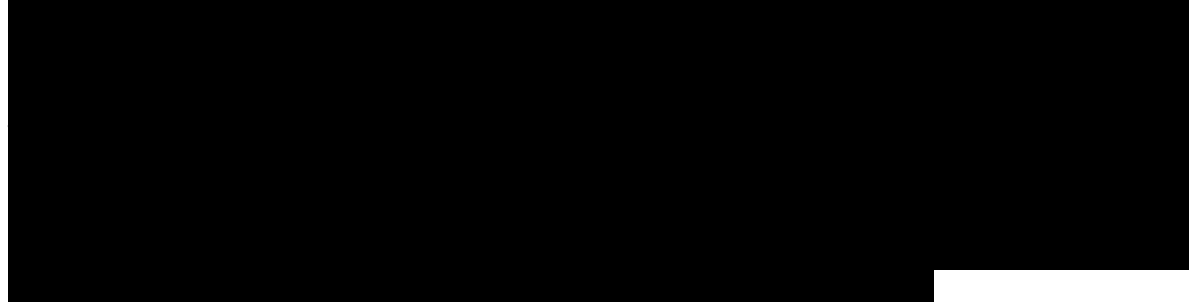
Quand nous avons interrogé cet intervenant, chargé de mission « communication RU et communication audiovisuelle » à la mairie, sur les modalités d'évaluation prévues des impacts de ces actions, sa réponse a été confuse [REDACTED]

[REDACTED] La « participation » semble ainsi devenir elle-même une finalité de l'action. Son objet paraît aussi flou que les modalités d'évaluation de sa portée, lesquelles sont principalement fondées sur des critères quantitatifs (cf. Encadré 14), ce qui peut laisser penser à des énoncés qui relèvent seulement « d'actes de langage », « d'énoncés performatifs » (Austin, 1962, 1991).

Encadré 14 : Une évaluation principalement quantitative

De façon générale, même si ces actions impliquent le plus souvent un petit nombre d'habitants, elles visent à toucher « le plus grand nombre ». De notre enquête sur la trentaine d'actions, nous avons ainsi constaté que les critères d'évaluation des actions étaient essentiellement d'ordre quantitatif. Si la majorité des intervenants interviewés nous a affirmé ne pas avoir connaissance des modalités d'évaluation par les collectivités des actions qu'ils avaient menées, d'autres ont déclaré avoir constaté de telles démarches, sans connaître les critères sur lesquelles elles s'appuyaient, mais sans sembler s'y intéresser non plus, car relevant du « *versant institution*³¹⁵ ». Pour d'autres, à l'instar de cet intervenant à Montreynaud, la production issue du travail avec les habitants remplacerait une « *évaluation classique* » et suffirait à justifier les financements engagés.

Les quelques intervenants qui ont été confrontés directement à ce type de pratique (7/30) nous ont spécifié qu'elle se résumait essentiellement au nombre de personnes que l'action avait mobilisées



En somme, les actions à dimension mémorielle rencontrent les mêmes difficultés d'évaluation que celles identifiées pour les actions artistiques et culturelles en général. Sur la base de ses observations concernant des projets artistiques menés dans des quartiers en difficulté, Elizabeth Auclair (2006) en explique les raisons : le nombre de personnes impliquées est souvent faible, mais a un impact réel « *démultiplié dans la mesure où ce sont des familles entières et leurs amis qui sont indirectement concernés* ». Ainsi, il est difficile d'évaluer leurs retombées puisque, d'une part, souvent, celles-ci ne constituent qu'un fragment qui s'insère à l'intérieur d'une politique plus globale et que, d'autre part, les transformations sociales qu'elles génèrent ne sont pas immédiates.

4.3. Faire la « pédagogie » du projet urbain

Cette catégorie d'actions est clairement orientée vers l'objectif de faire la « pédagogie » du projet urbain. Cette vocation est particulièrement repérable dans les livres réalisés dans le cadre de ces interventions. En effet, des chapitres de ces livres sont consacrés à la présentation de l'argumentaire du projet urbain, de son historique, des étapes de son organisation et de son déroulement, en faisant parfois témoigner des protagonistes du projet. Ces registres « informatif » et « pédagogique » peuvent également être mobilisés pour parler du projet urbain au cours de l'intervention, comme à Cenon, où des rencontres avec des acteurs du projet ont été

³¹⁵ Formule utilisée par un intervenant.



organisées dans le cadre de l'action. Elles l'ont été dans le cadre d'une convention avec une radio associative qui leur a réservé des créneaux dédiés et des rencontres occasionnelles (par exemple, entre une dizaine d'habitants et trois architectes, où ces derniers ont dû expliquer leurs choix de programmation).

Mais, c'est à travers les supports de restitution des actions que cette idée de « pédagogie du projet urbain » semble s'être cristallisée. Si, à Grenoble, le projet urbain a été présenté pendant l'action comme une étape de l'histoire du quartier – la restitution de l'action ayant pris la forme d'une exposition sur l'histoire du quartier arrangée de manière chronologique (création, développement, arrivée des populations, essor économique, chômage de masse, faits divers, projet urbain, etc.) –, cet aspect a pris plus de place dans d'autres villes. Au Havre, par exemple (cf. figure 20), l'intervenant nous a expliqué que les différents ouvrages qui ont accompagné les actions mémorielles ont servi, d'une part, à illustrer, grâce à des photographies, les transformations du quartier et, d'autre part, à rendre compte des actions de l'ANRU et de la collectivité du Havre, notamment en termes de processus participatif. Dans ses recherches sur le recours à la photographie et au film dans les projets urbains participatifs, Khedidja Mamou (2013) constate que, « *en dehors de leur mobilisation dans le cadre du "diagnostic", photo et vidéo témoignent d'un processus*³¹⁷ ». Il semblerait que les images produites ou qui ont été mobilisées dans le cadre des actions du type C aient justement joué ce rôle de « témoin », voire de « preuve », ou encore de ce que Noyer et Raoul (2008) ont appelé une « communication de la concertation ».

³¹⁷ Elle détaille ses observations : « À Vitry-sur-Seine, la photo sert à illustrer les comptes rendus, en soulignant la dimension processuelle du projet. Sur l'illustration suivante, on peut voir un schéma reprenant les différents ateliers à la manière d'un rétroplanning. Au fil des séances, les photos (représentant principalement des acteurs en interaction) prennent place dans les encarts vides, permettant ainsi de se situer dans le planning des ateliers. »

Figure 20 : Extraits d'un livre réalisé dans le cadre de l'action mémorielle au Havre et qui restitue le projet de rénovation urbaine



Source anonymisée.

Le livre réalisé à Courcouronnes commence par un plaidoyer pour la démolition de l'immeuble. La partie suivante intitulée « Un projet concerté et des habitants suivis » montre des images de réunions publiques. L'ouvrage présente également des dispositifs de relogement et d'accompagnement des habitants dans une partie intitulée « Accompagner chacun ». Cette partie qui retrace les actions menées dans ce sens est illustrée de photographies et de propos plus « sensibles », comme des portraits familiaux, réunissant des témoignages d'habitants sur leur ressenti face au relogement. À ce propos, l'intervenant dans le cadre de cette action nous a précisé que, en plus de retranscrire le ressenti de certains habitants, le livre « *ré-explique aussi le projet ANRU, c'est la pédagogie de la chose, expliquer pourquoi l'ANRU, le pourquoi et le comment* ».

[REDACTED]

La première partie retrace l'histoire du quartier et n'aborde pas particulièrement sa dégradation, mais montre plutôt qu'il n'a cessé « *de s'agrandir* » depuis les années 1970. Il est même question de sa « *renaissance* » à la fin des années 1990 par l'implantation d'équipements de loisirs. La partie sur les prémices de la rénovation urbaine se conclut par la justification du projet : « *Néanmoins, le quartier nécessite un programme de grande ampleur.* » Si le travail sur la mémoire ne constitue pas spécialement une base d'argumentation sur le projet, des citations d'habitants ont été parfois utilisées pour aborder certains de ses aspects en les justifiant :

[REDACTED]



Figure 21 : Extraits du « livre mémoire » visant à expliquer le projet urbain



Source anonymisée.

En consacrant une partie de l'intervention ou de son support de restitution à l'explication du projet urbain, ces actions ont eu pour ambition d'améliorer la réception et l'« appropriation » de ce dernier. Certains intervenants nous ont affirmé qu'au-delà de cet aspect les actions auraient aussi contribué à la prise en compte de certains éléments dans des décisions en lien avec le projet de rénovation urbaine. Par exemple, à Cenon, l'intervenant – qui fait partie du service Communication de la ville – nous a expliqué comment le journal réalisé dans le cadre de l'action mémorielle « *servait de support à ce comité [d'accompagnement au relogement]*. *C'est-à-dire qu'ils le lisaient beaucoup pour entendre ce que disent ces voix invisibles qu'on ne voyait pas dans les réunions de quartier, qu'on ne rencontrait pas. Et cela les a amenés, par*

moments, à modifier des schémas, à modifier des propositions (...) ». L'intervenant à Boulogne-sur-Mer (également employé du service Communication de la ville) rapproche, quant à lui, les actions mémorielles de « boîtes à idées », dans le sens où, au-delà d'inventorier les préoccupations des habitants, elles font émerger certaines informations susceptibles d'alimenter de nouveaux projets.

Selon l'intervenant, le travail fait avec les habitants a été mobilisé dans le cadre des réflexions sur les lieux culturels pour le Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) : « *Ça a permis de construire une sorte de programmation qui répond aussi aux demandes des habitants... par exemple les habitants disaient : "ça serait bien qu'on ouvre un espace, qu'on vienne, qu'on s'exprime, qu'on parle, qu'on discute autour d'un café, qu'on reste en contact..." ; ça a créé du lien ...* »

À Cenon comme à Boulogne-sur-Mer, nous avons obtenu des réponses assez vagues concernant les impacts concrets de la démarche mémorielle sur le projet urbain. Ne pouvant nous donner d'exemples précis pour étayer leurs discours sur l'influence qu'aurait eue la démarche mémorielle sur des décisions, nous avons fait l'hypothèse que les intervenants avaient pu exagérer ce lien du fait de leur statut (employés de la ville), et de leur culture professionnelle (la communication publique, voire politique). Leur discours semble avoir surinterprété la relation de l'intervention mémorielle au projet urbain, et relever d'un travail de communication cherchant à valoriser l'action municipale.

Comme dans les types A et B, certains intervenants considèrent que les actions à dimension mémorielle ne pouvaient pas impacter la façon d'appréhender le projet urbain en raison de la temporalité de leur mise en œuvre, à savoir non pas en amont mais au cours du projet urbain. À Courcouronnes, l'intervenant regrette que « *l'idée même du travail de mémoire ait été prévue pour être fait a posteriori* ». Il explique avoir été conscient au moment de son intervention que cette temporalité limitait les possibilités d'influer sur les décisions dans le projet urbain :

[REDACTED]

4.4. Des services de la ville parfois impliqués dans l'action

4.4.1. Quelques acteurs du projet urbain qui se sont impliqués sur un registre informatif

Dans quelques actions associées à ce type, les contacts entre les intervenants et d'autres acteurs impliqués dans le projet de rénovation urbaine se sont limités à des rencontres assez furtives, à l'occasion de réunions de comité de pilotage ou d'autres comités institutionnels et techniques³¹⁸. Mais, dans la plupart des cas, les contacts ont été plus étroits, se traduisant par un portage par le service rénovation urbaine par exemple ou par des échanges ayant permis aux intervenants et parfois aux habitants impliqués dans l'action mémorielle d'obtenir des réponses à leurs questions.

Par exemple, concernant l'opération de Dieppe, l'intervenant nous a fait part du soutien qu'il a reçu de la part des acteurs du projet urbain et des bailleurs, en l'occurrence de leur disponibilité, diligence et compréhension. Mais il constate également les limites de ces contacts : « *Moi, je n'ai pas travaillé [avec], j'ai côtoyé, j'ai été complice avec tous ces gens-là [les acteurs du projet urbain].* »

[REDACTED]

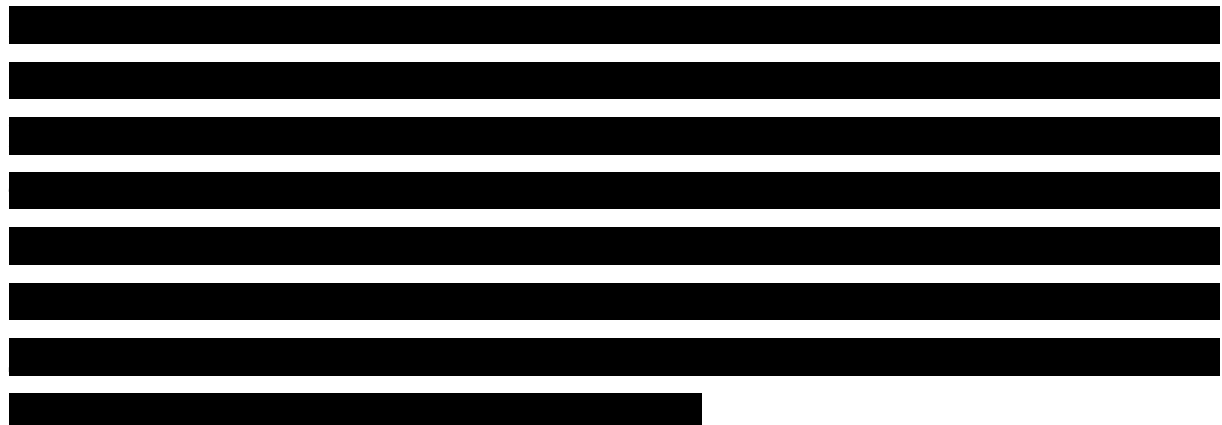
Toujours à Cenon, l'intervenant a également organisé des rencontres entre architectes et habitants, participant à cette occasion à l'information sur le projet urbain. Au cours de l'une

[REDACTED]

d'elles, qui a été organisée avec le service en charge de la Gestion Urbaine de Proximité, les architectes ont répondu aux incompréhensions de certains habitants quant à la réduction de la superficie de leur chambre et à l'aspect esthétique des bâtiments.

4.4.2. Une implication importante des « acteurs de la communication »

Nous avons déjà mentionné que quatre des huit actions de ce type avaient été menées par les services en charge de la communication dans les villes concernées. On pourrait penser qu'une telle situation favoriserait une collaboration plus forte entre les différents acteurs, mais il semblerait que même si cette proximité a pu faciliter des échanges, elle n'a pas eu un rôle déterminant pour encourager une plus grande portée de l'action à dimension mémorielle. Ses missions d'information, et son rôle de promotion de la collectivité, de ses événements et de ses projets ont eu tendance à primer dans les objectifs conférés à l'action³²⁰ et par conséquent sur les aspects autour desquels une coopération a pu se construire, comme les éléments d'information qui ont alimenté les supports de restitution de l'action.



³²⁰ Par exemple, l'intervenant à Cenon soulève le paradoxe d'une action qui « *correspondrait mieux au service Politique de la ville* », mais qui est portée par le service Communication.

5. Une opportunité d'impliquer les habitants pour orienter certains choix dans le projet urbain (type D)

Un quatrième type d'action, très minoritaire dans notre corpus (4/30), exprime une volonté de faciliter la pertinence de certains choix dans le projet urbain, de contribuer à la réflexion sur certains de ses éléments constitutifs, voire de faire des habitants des moteurs de la vie du quartier transformé.

Les professionnels de l'intervention dans cette famille de démarches mémorielles ont en commun d'avoir une posture militante et d'avoir construit une certaine conscientisation³²¹ des enjeux liés à leur intervention. La moitié (2/4) a été initiée en amont des phases opérationnelles (au moment de la préfiguration) ; les deux autres ont été engagées alors que le projet de rénovation urbaine avait progressé, mais à des moments qui permettaient encore d'y contribuer. Ces positionnements s'avèrent tout à fait exceptionnels par rapport à l'ensemble de l'échantillon, dans la mesure où seulement sept actions sur les trente de l'échantillon ont été menées en amont des phases opérationnelles.

Toutes ces actions ont duré plus d'un an. Une majorité d'entre elles (3/4) a émané des intervenants qui ont effectué des demandes de financement auprès des villes.

³²¹ « Adopter la démarche conscientisante c'est faire le choix d'intervenir dans le réel pour provoquer une intersection entre des questions sociales appelant des réponses immédiates et une perspective générale dont les grands traits nous sont enseignés par l'expérience (...) ». Raymond Debord, « Qu'est-ce que la conscientisation ? », Version rédigée d'un exposé présenté en juin 2004 sur la base du document *La conscientisation* édité par le Collectif québécois de conscientisation, 20/07/2004. URL : http://www.anim.ch/pxo305/pxo_content/medias/debord_r._qu_est_ce_que_la_conscientisation.pdf.

Les actions de type D (4/30) : un levier du projet urbain

Quels enjeux ont été associés à l'action ?

- **Orienter certains choix pour favoriser l'appropriation de l'espace (4/4)**
- Débloquer des envies et des besoins en termes d'espace public
- Enquêter sur les modes d'appropriation de l'espace public
- Recueillir des informations sur le quartier en général, mais surtout sur le mode d'appropriation de certains espaces
- Créer un espace de parole en plus des instances de participation existantes pour parler du projet urbain
- **Changer l'image du quartier (3/4)**
- **Favoriser l'expression des habitants (3/4)**

Comment a-t-on considéré l'implication des habitants à travers l'action ?

- **Des habitants impliqués pour leurs « savoirs d'usage » (4/4)**
- Influenceurs de certaines décisions liées à l'utilisation de l'espace
- « Co-constructeurs » de cartes de pratiques spatiales
- À l'origine de réflexions sur l'espace public
- Permettant d'avoir une matière potentiellement injectable dans la rénovation urbaine

Quels rapports au projet urbain ?

- **Alimenter les réflexions sur certains éléments du projet urbain (4/4)**
- Les enregistrements des interviews avec les habitants ont structuré des réunions de concertation sur le projet urbain
- Le recueil de paroles a alimenté la programmation urbaine
- La matière produite a été exploitée dans la nouvelle signalisation du quartier
- Le travail avec les habitants a nourri la concertation sur le parc

Quelles interactions entre les différents acteurs concernés par l'action ?

- **Une attention et une implication des acteurs du projet urbain dans l'action au long cours (4/4)**
- Suivi au jour le jour par la cheffe PRU, écoute des contenus des enregistrements par l'architecte
- Intégration des intervenants dans la programmation car faisaient partie du collectif d'architectes chargé de l'étude urbaine

- Réunions de l'intervenant avec les chefs PRU et le service voirie au sujet d'un mode commun de restitution du travail de façon pérenne dans l'espace public
- Portage par le service rénovation urbaine, décisions collégiales entre les services concernant la portée de l'action
- **Un soutien politique et des élus locaux volontaires (4/4)**

5.1. Orienter certains choix pour favoriser l'appropriation de l'espace

Les objectifs de départ de ce type d'actions peuvent rejoindre ceux des précédentes : changer l'image du quartier (Mulhouse, Hem, Fontaine), favoriser l'expression des habitants (Saint-Denis, Mulhouse, Fontaine), sortir du deuil (Mulhouse) et dédramatiser (Hem), « mettre au jour » l'histoire du lieu (Hem). Pour certaines, il s'agit de répondre à une « injonction mémorielle³²² » de l'ANRU. Néanmoins, nous avons observé que son ambition de départ avait généralement évolué, en raison notamment des postures des intervenants par rapport à la question mémorielle.

La convention de rénovation urbaine de la ville de Fontaine, par exemple, détaille les enjeux de l'action comme suit :

« Si le projet a été concerté dès la phase d'élaboration, il n'en demeure pas moins qu'il est difficile pour les habitants de se projeter et d'imaginer les mutations, notamment ceux qui sont concernés par la démolition de leur logement. C'est la raison pour laquelle un projet autour de la mémoire a été mis en œuvre depuis 2007. (...) L'enjeu en 2008 est de poursuivre ce travail d'accompagnement à l'expression par l'outil audio et de développer un autre outil visant à favoriser l'ouverture à d'autres publics et le travail collectif. (...)»³²³. »

Pour la ville, il est classique d'articuler la question mémorielle avec celle de la rénovation urbaine. [REDACTED]

³²² L'intervenant pour l'action de Fontaine nous explique à propos de cette injonction : « Ça se faisait beaucoup à l'époque, et ça se fait encore aujourd'hui, au moment où on va retransfigurer le quartier, il est important de faire un retour sur la mémoire et l'identité de ce quartier-là, c'est une obligation de l'ANRU (...). »

³²³ Convention de rénovation urbaine de Fontaine signée avec l'ANRU en 2008.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

La situation est différente à Hem : le bailleur social a sollicité un bureau d'étude pluridisciplinaire composé d'architectes, d'urbanistes, d'artistes, ... pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre d'une étude urbaine visant à contribuer au projet du programme national de la rénovation urbaine. L'idée de travailler sur la mémoire du quartier est venue de ce collectif d'intervenants " [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED] Les enjeux de départ semblent le résultat d'habitudes de travail propres au collectif : « *Ça nous semblait faire partie de toute façon de la démarche générale, entre nous quand on arrive sur un quartier qu'on ne connaît pas* » ; mais aussi de considérations plus contextuelles que nous avons développées dans les précédents types d'actions : dédramatiser les éventuelles démolitions à venir (« *On est censé détruire, ça nous paraît quand même assez violent* ») ; avoir des éléments sur l'histoire du lieu (« *On ne trouvait pas de documents au niveau des archives, etc. Il n'y avait rien. Comme s'il n'y avait aucune mémoire du quartier* ») ; améliorer l'image du quartier

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

À Mulhouse et à Saint-Denis, la dimension mémorielle a également été suggérée alors que le dispositif d'accompagnement était déjà engagé, mais ce sont plutôt les porteurs de l'action qui

ont vu dans la proximité créée entre l'intervenant et les habitants une occasion d'y insuffler une dimension mémorielle qui trouve, selon eux, sa légitimité dans le travail avec la « parole de l'habitant ». Ainsi, à Saint-Denis, la dimension mémorielle a résidé dans la prise en compte de la parole des habitants pour la réalisation de cartographies urbaines sensibles³²⁷. Même si l'artiste se défend d'être à l'origine de cette dimension mémorielle³²⁸, l'action a été valorisée en tant que telle. Par exemple, dans le magazine *Rénovation urbaine* de l'ANRU (février 2015), elle a été recensée dans la catégorie « mémoire vive ». Elle a par ailleurs été présentée comme une approche visant à impliquer activement les habitants dans les transformations urbaines,

[REDACTED]

[REDACTED] La parole de l'habitant comme point de départ d'un processus de travail apparaît dans le type D comme une méthode propre à certains intervenants (particulièrement à Hem et à Saint-Denis) qui a participé à la formulation d'enjeux autour de la prise en compte de la parole des habitants dans la facilitation de certains choix dans le projet urbain. [REDACTED]

[REDACTED]

³²⁷ L'objectif de ce travail était d'inclure le récit d'expériences individuelles dans la réflexion sur le futur territoire.

³²⁸ Il considère qu'il s'agit de sa démarche de travail habituelle : « *Je n'ai rien contre les mémoires, d'ailleurs. Ça s'inscrit dans mon travail, mais ce qui m'intéresse, c'est autant le passé, le présent, le futur, donc forcément il y a le passé.* »

[REDACTED]

Ces professionnels ne dissocient pas leurs missions initiales et le travail de mémoire réalisé à cette occasion, l'un nourrissant l'autre dans une même démarche. [REDACTED]

[REDACTED] En plus de son potentiel argumentatif pour justifier certains choix dans la programmation, elle estime que s'appuyer sur la parole de l'habitant leur faisait « *gagner un temps précieux* » dans la réalisation du diagnostic, et leur assurait un « garde-fou » contre les risques de son instrumentalisation par les représentants de la ville.

Dans le type D, nous avons donc identifié deux actions (à Hem et à Saint-Denis) dont la dimension mémorielle avait été intégrée directement à une démarche globale d'étude dans le cadre d'une opération d'aménagement urbain. Dans le cas de Mulhouse, l'implication de l'intervenante dans la concertation portant sur le parc urbain a été pensée comme une « *suite logique* » de l'action qu'elle organisait. À Fontaine, l'action a été envisagée comme « *un outil de concertation complémentaire* » aux ateliers de travail et aux réunions d'ateliers plénières. À ce sujet, l'intervenante précise : « *Quand la cheffe de projet urbain a fait savoir la volonté de faire un projet mémoire, on [une association culturelle basée sur le territoire] a tout de suite réagi par une réponse un peu subversive en disant : "la mémoire on l'a déjà fait à Fontaine, ce n'est pas l'enjeu... l'enjeu, c'est ici et maintenant, l'enjeu c'est la mise en mémoire du processus en cours."*³³¹. » Le travail de mémoire constitue pour lui non seulement une contribution à la démarche de concertation, mais s'inscrit également dans une logique à la fois rétrospective et prospective.

Il reconnaît avoir profité du contexte particulier d'une culture participative locale à Fontaine³³² pour insuffler des enjeux dépassant ceux habituellement observés dans les actions d'accompagnement de la rénovation urbaine³³³, et exprime une pensée réflexive autour de la tentation de faire des actions mémorielles des outils d'acceptabilité sociale du projet urbain : « (...) *On a beaucoup utilisé le côté mémoire comme étant un levier d'acceptabilité du projet, ce qui l'est d'une façon, mais en repensant de manière un peu simpliste, qu'en parlant du passé, en jouant sur le ressort relationnel, on allait pouvoir faire passer le présent. Je pense que le*

³³² Jennifer Leonet (2018) décrit dans sa thèse cette culture participative à Fontaine et le lien avec le niveau de participation dans le projet de rénovation urbaine.

³³³ En l'occurrence, au cours de la réalisation de ce projet ont émergé des réflexions plus larges concernant la façon d'accompagner le changement et d'encourager plus de concertation dans les choix urbains.

corps social résiste y compris à ces choses-là parce que la réalité concrète de tous les jours nous rattrape toujours. » Et il s'inscrit dans un courant qui cherche à mobiliser toute forme de parole des habitants dans des dispositifs d'échanges dont la portée dépasse « *la pure recherche d'acceptabilité* » de tel projet.

5.2. Des habitants impliqués pour leurs « savoirs d'usage »

5.2.1. « Ici et maintenant »

L'implication des habitants dans ces actions a été principalement organisée à partir d'investigations plutôt ancrées dans leur présent, portant en particulier sur leurs pratiques et usages des lieux. S'exprime ainsi dans ce type une façon différente d'envisager la notion de « mémoire » qui s'avère très liée aux postures personnelles des intervenants vis-à-vis de cette question : « (...) *La mémoire, c'est aussi la question des usages*³³⁴. »

À Saint-Denis par exemple, l'intervenant s'interdit d'évoquer la « mémoire » seule, déconnectée de l'expression d'un vécu des situations présentes et d'une mise en perspective :

[REDACTED]

Même si son mode d'intervention est décrit comme faisant appel au « *partage d'histoires, d'expériences singulières, d'une mémoire riche et plurielle*³³⁶ », l'intervenant a demandé aux habitants que ceux-ci lui parlent avant tout « *des lieux qui comptent* » et de leurs « *rappports personnels à ces lieux* », à savoir des pratiques et usages qu'ils en font.

[REDACTED]

La volonté d'axer les échanges avec les habitants sur ce qu'ils vivent « *ici et maintenant*³³⁷ » est particulièrement visible à Mulhouse, où cette intention s'est traduite par l'expérimentation de différents usages possibles dans un espace public, mais aussi à Fontaine, où il était question d'évoquer le quotidien

[REDACTED]

[REDACTED]

Concrètement, les thématiques sur lesquelles les habitants ont été invités à s'exprimer dans cette action nous ont été présentées comme celles « *habituelles d'un projet urbain* » en ce qu'elles regroupent les questionnements suivants : « *comment fonctionne le quartier ? Quels sont les lieux de rencontre ? Quels sont les dysfonctionnements urbains ? Comment se passe la vie sociale ? Quels sont les champs de force, les lignes de fracture sociale, au sens du quartier, notamment le rapport locataire-propriétaire, le rapport entre locataires, les rapports avec les bailleurs, la qualité des espaces publics, ce qu'ils permettaient, ce qu'ils ne permettaient pas, les commerces, la vie sociale, la place des jeunes, la situation sociale des ménages*³³⁹ ». Les thématiques plus en lien avec le passé ont été abordées de façon accessoire, de manière à répondre à une certaine attente des élus d'avoir un « objet mémoire ». Le besoin de réaliser un

[REDACTED]

objet pour documenter concrètement la « mémoire du quartier » peut couvrir d'autres enjeux, qui ne s'excluent pas nécessairement : de communication, de laisser une trace ou encore d'apporter une contrepartie à l'habitant en échange de son implication, telle qu'« *un livre assez beau, assez joli* », comme l'indique l'intervenante à Hem.

La capacité à mettre le passé au service du présent et du futur dans certaines démarches, à l'instar de celles associées au type D, a été pointée par d'autres recherches, telles que celle de l'historienne et anthropologue Karine Basset qui cite Jean Chesneaux pour montrer l'importance du lien entre passé, présent et avenir dans les démarches mémorielles engagées à l'occasion de projets de transformations urbaines : « *Si, comme l'écrit Jean Chesneaux, le passé "ne mérite attention que s'il s'ouvre vers l'avenir" (Chesneaux 1996), cette ouverture peut se produire lorsque le passé "vient aiguïser notre capacité à critiquer le présent" (Chesneaux 1996), laissant entrevoir la possibilité d'un avenir différent³⁴⁰.* » C'est bien cette question de l'articulation de démarches envisagées le plus souvent comme portant sur le passé à une problématique du présent, pour impacter l'avenir qui est soulignée par Jean Chesneaux (1996), et à laquelle nous faisons référence.

Nous pouvons considérer que les habitants impliqués dans ce type d'action l'ont été en grande partie pour leur « savoir d'usage », entendu comme « *savoirs non spécialisés fondés sur une pratique du territoire* » (Nez, 2011). En effet, ils ont été spécifiquement invités à partager la « connaissance » qu'ils avaient de leur lieu de vie en parlant de leur « expérience sensible et concrète » de ce dernier. Certaines de ces actions ont même proposé des dispositifs de mise en commun de « savoirs d'usage individuels », tels que les balades urbaines. Néanmoins, ces « savoirs » restent considérés comme profanes, et ne sont pas associés à des « savoirs citoyens » qui confèreraient une dimension plus politique à la figure de l'habitant, engageant potentiellement un rapport de force ou concurrentiel avec la légitimité des savoirs experts.

Encadré 15 : Savoirs d'usage, savoirs citoyens dans les projets urbains

Héloïse Nez (2022) définit le savoir d'usage comme « *la connaissance qu'a un individu ou un collectif de son environnement immédiat et quotidien, en s'appuyant sur l'expérience et la*

³⁴⁰ Karine Basset (2021) analyse dans cet article le processus de patrimonialisation d'un quartier autoconstruit à Marseille, celui de Chieuse-Pasteur, concerné par une opération de « réhabilitation ». Cette démarche a débuté dans l'urgence, à la veille des dernières démolitions, à l'initiative de l'architecte-urbaniste qui a fait réaliser des relevés de la partie restante par des étudiants ; cette première étape a été suivie par la création d'une association de sauvetage de la mémoire du quartier. C'est alors que les architectes ont été frappés par la netteté des souvenirs de ceux qui sont nés dans ce quartier – laquelle témoigne, selon eux, de leur remarquable attachement à cet espace et à sa mémoire –, tant et si bien que les constructeurs de la maquette se sont appuyés sur ce récit mémoriel pour combler les manques des parties déjà démolies.

proximité ». Elle se réfère à Ludivine Damay (2009) pour expliquer qu'il s'agit d'un savoir multiple : « à la fois lié à l'expérience sensible et concrète du lieu (l'habitant en connaît les dénivelés, les végétations, les cavités, les changements des sols en fonction de la météo), à la coutume révélant une expérience temporelle plus longue du lieu (il sait qu'en certaines périodes le lieu sert plutôt de jeu, que tel jour est jour de marché, qu'il abrite un monument historique) ou encore à l'utilisation (il sait que le parking n'est utilisé qu'épisodiquement). »

La sociologue distingue un savoir d'usage individuel et un savoir d'usage collectif, comme les diagnostics partagés d'un territoire par exemple qui permettent la mise en commun de savoirs d'usage individuels. Selon cette même analyse, ces savoirs d'usage collectifs peuvent néanmoins exclure certaines pratiques du territoire, selon le niveau de représentativité de la composition sociale du collectif qui y participe, d'où l'importance de la mobilisation de savoirs d'usage individuels qui peuvent permettre de « faire émerger d'autres logiques d'usage », comme les difficultés de mobilité qu'une personne en situation de handicap peut rencontrer dans la ville.

L'attention portée aux questions d'usages dans les quartiers populaires d'habitat sociale commence à se manifester dans le cadre des opérations de réhabilitation au début des années 1980³⁴¹.

S'il y a, dans les dispositifs de démocratie participative, une certaine reconnaissance du savoir d'usage des habitants de la part des décideurs, des conflits peuvent apparaître quand « les citoyens mobilisent des savoirs professionnels ou politiques, qui entrent directement en concurrence avec la légitimité des savoirs experts et remettent en cause leur monopole de la technique et de la politique ». Héloïse Nez évoque alors une mise en concurrence des savoirs citoyens de la part des acteurs intentionnels par une valorisation du savoir d'usage du profane. Cette mise en concurrence viserait donc à « contourner une expertise associative et des savoirs politiques susceptibles de perturber davantage la distribution traditionnelle du savoir et du pouvoir ».

Yves Sintomer rappelle aussi que les citoyens « ordinaires » sont le plus souvent appelés à participer en tant que « non-spécialistes » : « leur savoir d'usage non formalisé ou leur bon sens étant censé compléter un savoir technique qui serait inadéquat s'il était isolé³⁴² ». Marie-Hélène Bacqué et Mario Gauthier (2011) estiment que les savoirs des habitants et ceux des « experts³⁴³ » ne peuvent pas toujours s'additionner, ce qui implique une lutte non seulement entre les deux types de savoirs, mais aussi entre deux ordres de grandeur. Marie-Hélène Bacqué estime que la reconnaissance des savoirs citoyens suppose « de ne pas réduire les habitants à de simples usagers, car ils ont aussi des choses à dire, plus globalement, sur la société dans laquelle ils vivent³⁴⁴ ».

Au sujet de l'acquisition d'une forme de pouvoir liée aux savoirs d'usage, Maurice Blanc (2013) souligne que « les citoyens concernés qui détiennent une expertise d'usage » seront entendus sous réserve que leurs propositions soient bien conçues et énoncées avec pédagogie et que leur projet soit largement soutenu de façon à ce qu'ils disposent d'un rapport de force à leur avantage ce qui nécessite un accompagnement et une aide des habitants des milieux populaires, selon lui.

5.2.2. Un recueil de paroles principalement dans l'espace public

³⁴¹ Héloïse Nez (2022) donne l'exemple de la réhabilitation de la cité du Petit Séminaire à Marseille, au cours de laquelle le sociologue Michel Anselme cherchait « à faire émerger la parole des habitants sur leurs usages des lieux, même si la prise en compte du point de vue des concernés est entendue dans un sens plus conflictuel que celui aujourd'hui associé à la notion de savoir d'usage ».

³⁴² Par ailleurs, Yves Sintomer (2008) indique que « le recours à la contre-expertise est une dimension fondamentale du "savoir citoyen" » ; celle-ci implique une phase d'examen des problèmes, puis de proposition de solutions.

³⁴³ Dans l'exemple qu'ils donnent, celui d'une sélection par les habitants d'un quartier parisien de bâtiments à préserver, elle évoque des « habitants [qui] mettent en avant des marqueurs identitaires et des pratiques » et des professionnels et des universitaires qui mettent en avant « l'ancienneté et la qualité du bâti au regard d'un corpus de connaissances architecturales ».

³⁴⁴ Propos de Marie-Hélène Bacqué retranscrit et adapté par Aurore Chaillou et Anne de Mullenheim (Bacqué, Bodinier, Fayet, 2018).

Comme dans les précédents types, des entretiens individuels avec les habitants ont été réalisés dans divers lieux (appartements, centre social, local de la radio, ...), mais ce sont les rencontres dans l'espace public qui ont été la forme privilégiée d'échange avec les habitants dans les actions regroupées dans ce profil : parcours avec les habitants (Hem), déambulation artistique (Saint-Denis), micro-trottoir (Fontaine), chantier participatif d'installations éphémères (Mulhouse). Par sa récurrence dans les quatre actions du type D, les rencontres dans l'espace public semblent être une caractéristique de ce type. Les intervenants y voient une occasion d'être au plus près des pratiques habitantes mais aussi de toucher le plus de personnes possible, y compris des usagers qui ne sont pas des résidents du quartier.

À Hem, arpenter le quartier a été le point de départ de la démarche, avec des parcours commentés par groupes, prévus à l'avance, mais avec des dérivations si les participants le souhaitaient. Les photographies prises durant ces parcours étaient au centre du dispositif. Il s'en suivait un travail d'échange de photographies entre les participants, puis de sélection selon un critère de représentativité de la diversité du quartier. Toutes ces interactions aboutissaient à la production d'un « livret » contenant les images retenues accompagnées de commentaires des participants à leur sujet.

À Fontaine, des « *tournées de terrain* » ont été menées avec des éducateurs du centre social, des interviews « *en mode reportage* » radiophonique en bas des immeubles. Les intervenants se sont greffés sur quelque action publique ou parapublique que ce soit du moment où celle-ci était à destination des habitants, comme les bibliobus par exemple. Mais la plupart des interviews avec les usagers se sont déroulées dans le parc. L'intervenant nous a présenté ce procédé comme une méthode avantageuse en matière d'inclusion – s'agissant de proposer à toutes les personnes présentes une intervention à la radio – et apportant des bénéfices quantitatifs également non négligeables – de l'ordre de 300 interviews par an.

5.2.3. Des habitants en confiance par rapport à ce qui va advenir de leurs paroles

On observe dans ces actions une attention particulière accordée à la parole de l'habitant. Elle se manifeste à Fontaine par un travail de « valorisation » dans une double optique de favoriser à la fois l'implication d'une diversité d'habitants, mais aussi de légitimer cette parole en la rendant « audible », en retravaillant sa forme à des fins de diffusion médiatique :



[REDACTED]

Cet intervenant inscrit son action, d'une part dans une logique de médiation, et affirme, d'autre part s'inspirer des techniques d'enquêtes sociologiques dans le cadre de son travail avec les habitants. [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

À Hem également, sont avancés comme des éléments qui ont mis en confiance les participants l'utilisation d'une « démarche scientifique³⁴⁶ » – à savoir une restitution fidèle de leur parole, sans détournement de son contenu – et le respect du secret des propos enregistrés dans le cas où tel participant ne consentirait pas à les diffuser.

À Saint-Denis – où, comme à Mulhouse, l'approche est décrite plutôt comme une démarche de médiation –, un droit de regard sur ce qui est produit à partir de leurs paroles est accordé aux habitants, ce qui a participé à renforcer leur confiance et leur implication.

[REDACTED]

5.3. Alimenter les réflexions sur certains éléments du projet urbain

Dans les cas associés à ce type, l'action a eu un lien plus étroit avec le projet urbain. Il s'est traduit de quatre manières différentes.

Par exemple, à Saint-Denis, les entretiens individuels avec les habitants – qui ont donné lieu à l'obtention d'informations sur les lieux que ceux-ci fréquentent ou évitent, sur les raisons pour lesquelles ils les fréquentent, sur les noms qu'ils leur donnent, les trajets qu'ils empruntent le plus ou le moins souvent, etc. – ont également permis à l'artiste d'élaborer des « cartographies sensibles » collectives qui ont abouti à une signalétique du quartier (cf. figure 22)³⁴⁷. Cette dernière a été adoptée de manière pérenne dans l'espace public par le service Voirie. En plus des totems de « signalétique sensible », l'artiste a organisé, dans le quartier avec les habitants participants, une distribution de cartes sensibles qui ont la même taille et fonction qu'une carte routière classique à la différence que celles-ci renferment des anecdotes divulguées par les habitants sur leur quartier.



Figure 22 : Une cartographie utilisée pour la signalisation



À Mulhouse, l'action a été vécue par les habitants comme un moment d'expérimentation pour un certain nombre d'usages, ce qui a incité la ville à s'en saisir et à charger l'intervenante de mener la concertation sur le futur parc du quartier. Le premier intérêt accordé à ce travail par les services de la ville s'est manifesté par le service espaces verts qui cherchait à comprendre comment se comportaient les « jeunes » dans l'espace public. Les observations de l'intervenante, issues notamment de discussions avec des « jeunes » du quartier, ont orienté le choix d'un parc ouvert alors que l'idée initiale des concepteurs s'orientait vers un parc fermé la nuit. L'autre élément important issu du travail d'accompagnement fait avec les habitants a été de conserver et de créer des cheminements et des assises à proximité de certains arbres auxquels les habitants ont exprimé un attachement particulier au point de leur donner des noms. Et même si un travail de pédagogie auprès des habitants a dû être fait autour de la nécessité de l'abattage d'arbres malades, il ressort des témoignages que nous avons recueillis à ce sujet que cette

démarche a pu se dérouler de manière « sereine » car la volonté des habitants de garder les arbres a été identifiée et respectée pour ceux qui pouvaient être conservés.

À Mulhouse, à Fontaine et à Hem, les intervenants ont affirmé que leurs actions avaient favorisé l'« appropriation » du projet urbain. Mais au-delà, elles auraient participé à alimenter la réflexion sur des éléments bien identifiables de ce dernier.

Par exemple, à Fontaine, la dimension mémorielle a joué un rôle dans la démarche de dénomination des rues, des places et des bâtiments. Les réunions publiques à cet effet étaient structurées par un dossier spécial sur la « mémoire des lieux » qui présentait les anciennes activités économiques dans le quartier et spatialisait les souvenirs d'enfance. Par ailleurs, à partir de l'action mémorielle qui a fait l'objet d'un travail radiophonique, plusieurs thèmes se sont imposés dans les débats sur le projet urbain, particulièrement dans la concertation :

[REDACTED]

La conception des jeux et des aménagements paysagers du parc urbain a également été nourrie par le travail réalisé avec les habitants, particulièrement avec les enfants. Les intervenants les ont interrogés sur leurs pratiques dans le parc et sur ce qu'ils souhaitaient pouvoir y faire. Parmi les besoins qui ont été entendus dans le projet du parc, la nécessité pour les jeunes filles de disposer d'un endroit qui soit à la fois public et relativement protégé pour pouvoir être tranquilles. Ce lien étroit qui s'est créé entre action mémorielle et projet urbain apparaît à Fontaine comme le résultat direct d'un travail de mise en perspective de la parole de l'habitant, mais aussi du mode d'intégration de l'action à toutes les phases de l'opération :

« Au moment où l'architecte en chef amène l'idée d'un grand mail qui relie l'est et l'ouest du quartier, il venait déjà s'appuyer sur beaucoup de contenus

[REDACTED]

qui arrivaient de la radio. (...) c'était tellement intégré que ça fonctionnait comme un atelier urbain en continu finalement, qui alimentait au fur et à mesure le travail de conception³⁴⁹. »

Un travail spécifique d'analyse et de structuration du matériau issu des interviews avec les habitants a permis de mettre en perspective leur parole avec le projet urbain et de la généraliser dans l'optique d'en faire « *une matière exploitable* » et opérationnelle. Ce travail a ainsi servi à traduire cette parole en actions de terrain, mais aussi à organiser les réunions de concertation ; l'intervenant évoque même un « *outil de structuration de réunions pour libérer la parole.* » Les intervenants réalisaient des extraits sonores ou des montages spécifiques pour illustrer ou engager la discussion sur un thème précis.

L'intervention mémorielle à Hem était une action indissociable, pour ses protagonistes, du projet global d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage. Elle lui a permis de confirmer des éléments repérés en amont tels que le degré d'appropriation des espaces par les habitants. Comprendre comment ces derniers se sont appropriés leurs logements a permis de saisir l'impact d'une démolition des garages, prévue dans la programmation urbaine précédente et contestée par les habitants³⁵⁰. L'idée développée dans cette nouvelle programmation était de s'appuyer sur le travail avec les habitants – dans le cadre notamment de l'action mémorielle – et sur la manière dont ceux-ci s'étaient appropriés les garages par exemple, afin de leur formuler des propositions alternatives dans le projet urbain. Ces propositions de création de nouveaux espaces dont les usages sont identiques à ceux des garages semblent avoir fait accepter une démolition jugée comme nécessaire pour densifier les cœurs d'îlots.

L'action mémorielle a influencé la programmation urbaine et architecturale de diverses manières (cf. encadré 16). Pour garantir le respect de cette programmation dans le futur projet urbain, l'équipe intervenante a obtenu un avenant à son contrat afin d'impliquer les habitants dans le choix au sein du jury du concours visant à désigner le maître d'œuvre chargé de la conception des cœurs d'îlots. L'enjeu était que soit ainsi tenu compte des attentes qu'avaient préalablement formulées les habitants.

³⁴⁹ *Ibid.*

³⁵⁰ Lors de la première étude, l'agence d'urbanisme avait envisagé de détruire tous les garages et les maisons situées dans leur alignement.

Encadré 16 : La portée de l'action mémorielle dans la programmation urbaine et architecturale à Hem selon ses initiateurs



Comme dans les autres types, les intervenants ont évoqué ici une démarche que nous considérons proche des formes de médiations constatées par la politologue Hélène Hatzfeld (2011) dans ses travaux sur la démocratie participative :

« (...) La recherche de modes d'information et de formation favorisant l'expression de points de vue fondés, les combats menés pour légitimer des

compétences d'usage ou des expertises contradictoires, la mise en évidence des rôles de tiers ou d'« animateur-médiateur » pour construire une problématique commune de projet, les tentatives pour susciter l'expression de personnes peu habituées à être consultées constituent les médiations par lesquelles une orientation commune s'élabore, des choix et des priorités s'affirment. »

D'après l'analyse ci-dessus, les effets des médiations repérées dans le type D en termes d'orientation de certains choix dans le projet urbain sont proches de ceux observés dans les expériences avancées de démocratie participative.

5.4. Des acteurs du projet urbain qui se sentent concernés par la portée de l'action

5.4.1. Une attention et une implication des acteurs du projet urbain dans l'action sur le long cours

L'implication des acteurs du projet urbain dans ces actions s'est traduite par un portage fort par le service en charge de la rénovation urbaine, et/ou par une collaboration avec les intervenants sur la portée du matériau issu de l'action mémorielle dans l'opération. Cette collaboration s'est organisée facilement et spontanément à Hem ; l'action mémorielle a émané de l'étude urbaine, et y est restée rattachée. Un lien mutuel de confiance s'est par ailleurs installé au fil des années avec les autres acteurs du projet de rénovation urbaine à différents échelons (bailleur, mairie, Lille-Métropole, ANRU). Ce climat de confiance s'est principalement manifesté par un soutien à l'articulation naissante entre les éléments issus de l'action mémorielle et la programmation urbaine. À Saint-Denis, la collaboration a commencé par des contacts étroits entre l'intervenant et les chefs de projet rénovation urbaine du côté des bailleurs, qui étaient devenus partie prenante de sa démarche et ont été associés à chacune des réunions sur le mode de restitution de l'action dans l'espace public de manière pérenne. [REDACTED]

À Fontaine, comme à Mulhouse où les actions à dimension mémorielle ont été portées par le service Rénovation urbaine, le choix d'aménagements en « régie directe » a considérablement influencé la nature de la relation des intervenants, à la fois au service municipal, mais aussi aux [REDACTED]

acteurs chargés des démarches participatives dans le projet urbain ; ces derniers se sont montrés particulièrement concernés par la question mémorielle. Avoir la maîtrise du processus de projet a également permis l'intégration par le service Rénovation urbaine de l'action dans plusieurs instances, y compris celle qui concerne la relation Ville-ANRU où les dossiers thématiques radiophoniques illustraient les rapports régulièrement envoyés à l'ANRU.

À Fontaine, les acteurs du projet urbain ont accordé une attention particulière aux témoignages recueillis dans l'intervention mémorielle. Par exemple, ils étaient transmis au fur et à mesure à la cheffe du service Rénovation urbaine qui était, avec l'architecte en chef, très à l'écoute de ce qui était produit dans l'action [REDACTED]

Cette collaboration a été possible grâce à l'articulation de la démarche mémorielle à la dynamique du projet urbain, ce qui a permis aux intervenants de disposer d'un accès direct aux acteurs impliqués dans ce dernier, mais aussi le traitement de thèmes en même temps qu'ils étaient abordés dans les études urbaines et dans les instances de décision. Une telle interaction a été grandement facilitée par une volonté politique de soutenir les démarches participatives.

5.4.2. Un soutien politique et des élus locaux volontaires

Dans les quatre actions apparentées à ce type, le soutien des élus locaux a été particulièrement remarqué. Dans le cas de Mulhouse et de Fontaine, deux villes expérimentées dans le déploiement de démarches participatives, de nouvelles ambitions liées à l'inscription des deux opérations de rénovation urbaine dans des projets d'écoquartiers labellisés par le ministère de l'Écologie ont renforcé l'engagement des élus dans les actions visant à impliquer les habitants. À Fontaine, leur rôle a d'abord été déterminant dans la liberté accordée au choix des thèmes abordés avec les habitants [REDACTED]

[REDACTED] Le « *zéro censure* », selon la formule de l'intervenant, a pu être possible par la volonté des élus d'ouvrir un dialogue laissant l'opportunité aux acteurs

concernés de répondre aux critiques des habitants, notamment à travers la radio. Ensuite, leur rôle a été important dans l'intégration des paroles recueillies dans un circuit de décision. L'intervenant nous a rapporté comment le maire avait imposé à son équipe municipale d'écouter les témoignages des habitants, incitant ainsi fortement à la fois les intervenants à retravailler la forme de restitution de l'action en adoptant le format du « magazine radiophonique », mais aussi les élus à prendre en compte la matière qui en est issue, et insérer ainsi l'action dans un circuit de décision :

[REDACTED]

Un enthousiasme semblable de la part des acteurs politiques a été observé à Hem. Les élus ont participé aux balades urbaines. Le maire a encouragé toute action en direction des habitants au point que les intervenants ont dû recentrer ses ambitions quant à la participation des habitants qu'il avait exprimées dans sa communication politique³⁵⁴. Cet enthousiasme, qui s'est traduit en soutien politique, a été principalement motivé, selon l'intervenante, par la volonté des acteurs politiques que le quartier intègre le programme national de rénovation urbaine ; en l'occurrence, la forte coopération qui s'est instaurée entre les différents acteurs représente, à ses yeux, un « cas d'école ».

[REDACTED]

Conclusion du chapitre 2

Nous avons évoqué dans ce chapitre deux formes de participation qu'il est important de distinguer avant d'aborder les points saillants de notre typologie : la participation des habitants à l'action mémorielle, et la contribution de cette dernière à l'élaboration du projet urbain.

Ainsi, les modalités et la portée de la mobilisation des actions à dimension mémorielle vis-à-vis du projet urbain questionnent les intentions préalables à établir ce type de lien ; celles-ci sont très peu présentes dans un grand nombre d'initiatives, notamment celles associées aux types A et B. Quand ces préoccupations s'expriment davantage (types C et D), elles se manifestent surtout au niveau d'une coopération symbolique (Arnstein 1969), en termes d'« information » voire de « réassurance ». Celle-ci peut être assumée et pilotée par la collectivité, ou plus implicitement imposée par un contexte (de sollicitations habitantes par exemple) qui place alors l'intervenant dans une situation de favoriser une « information » ou une communication sur le projet urbain, sans être missionné pour (type C).

La typologie a ainsi montré que la nature du lien au projet urbain était particulièrement corrélée à la manière dont étaient impliqués les habitants dans l'action.

Les actions du type A constituent un premier niveau d'implication des habitants qui ne porte que sur l'action mémorielle, sans impact escompté ou effectif sur le déroulement du projet urbain (une non-participation à ce dernier), mais potentiellement sur la communication qui l'entoure. Les personnes associées sont considérées uniquement comme des porteurs de « mémoire ». Elles ont été invitées à partager leurs témoignages en parlant de leur passé. Ces contributions mobilisent un registre sensible marqué par la nostalgie et un recueil d'informations et de photos anciennes sur les caractéristiques du quartier ou de leur logement autrefois.

Les personnes impliquées (habitants, anciens habitants, ou acteurs du quartier) sont appelées à se souvenir, à décrire une période ou un événement en particulier. L'action a été complètement menée de manière séparée du projet urbain voire de façon étanche par rapport à ce dernier. Il a constitué un arrière-plan de l'action, un contexte d'intervention, parfois présent dans le support de restitution de l'action pour appuyer la démonstration de l'évolution du lieu, en retraçant par exemple les transformations urbaines qui ont précédé le projet urbain, mais toujours pour nourrir un registre historique. Ainsi, lorsqu'elle est évoquée dans les productions, l'opération urbaine apparaît comme une étape dans une longue transformation du lieu qu'éclaire éventuellement le travail mémoriel. Ce registre historique est particulièrement incarné par ce

type, et vise notamment à écrire une « histoire » des quartiers en rénovation urbaine, à partir des « mémoires » de leurs habitants, pour des finalités essentiellement de connaissance et de reconnaissance. Son emploi par des intervenants qui, dans la majorité des cas, ne sont pas formés à « travailler l'histoire », a induit des confusions subies ou recherchées par les acteurs entre les notions de « mémoire » et d'« histoire », et a conduit à valoriser ce travail plutôt comme un support identitaire pour les habitants.

Le deuxième niveau de « non-participation » au projet urbain (Arnstein 1969) est incarné par le type B dans lequel nous avons considéré que l'implication des habitants dans l'action était assimilée à une situation de « thérapie ». Plusieurs intervenants nous ont décrit ces actions comme une occasion de « libération de la parole ». Ont en grande partie été visés les résidents des immeubles voués à la démolition. Ces actions ont été mobilisées dans une recherche « d'appropriation » des modalités de la rénovation urbaine qui vise plus précisément une acceptation de la démolition. La manière dont ces habitants ont été interpellés les a amenés à surtout communiquer dans un registre émotionnel sur les espaces disparus ou voués à disparaître. Ils ont alors produit des récits intimes, des discours sur soi. Ont ainsi été recueillies des paroles de souffrance, mais aussi de colère, qui n'avaient pas pu s'exprimer auparavant face aux opérateurs du projet urbain. Certains intervenants ont eu l'impression d'être instrumentalisés et se sont sentis obligés d'adopter des postures visant à rassurer les « habitants inquiets³⁵⁵ ».

Les temps de rencontre avec les habitants et plus largement avec des usagers du quartier, qui n'y résident pas forcément, ont été abordés par les intervenants du type C comme des « espaces d'expression », au sens de débat, plus directement en lien avec l'élaboration du projet urbain. Se dégage alors une représentation plus construite de la figure de l'habitant comme « acteur » de la transformation de son cadre de vie. Nous avons pu distinguer plus précisément deux modalités d'implication des habitants. Des habitants et usagers ont le plus souvent été « consultés », dans le cadre de l'action mémorielle, pour le choix de l'image qu'ils souhaitaient montrer de leur quartier. Ils se sont par ailleurs exprimés sur certains aspects du projet urbain – même si celui-ci était le plus souvent en grande partie déjà défini voire réalisé –, et ont participé à l'élaboration de supports qui ont été mobilisés pour l'information et la communication (ateliers photos, témoignages, organisation d'expositions). Les destinataires de ces supports d'information sont également des habitants et usagers, particulièrement ceux qui participent

³⁵⁵ Cette figure particulière de l'habitant, « celle d'une personne inquiète à laquelle les porteurs de projet et les opérateurs se doivent d'être attentifs » est assez fréquente dans les démarches de concertation en lien avec les projets de rénovation urbaine selon Jacques Noyer et Bruno Raoul (2008).

aux expositions et aux fêtes. Nous avons observé dans ces actions une dimension « pédagogique » particulièrement repérable dans les ouvrages réalisés dans le cadre de ces interventions. En effet, des chapitres de ces livres sont consacrés à la présentation de l'argumentaire du projet urbain, de son historique, des étapes de son organisation et de son déroulement, en faisant parfois témoigner ses protagonistes.

S'exprime dans le type D une façon différente d'envisager la notion de « mémoire » qui se traduit par des investigations plutôt ancrées dans le présent des habitants et portant en particulier sur leurs pratiques des lieux. Leurs « savoirs d'usage » constituent ici un motif de leur implication dans l'action. Les intervenants, qui tentent de privilégier les rencontres dans l'espace public, y voient une occasion d'être au plus près des pratiques habitantes mais aussi de toucher le plus de personnes possible, y compris des usagers non-résidents du quartier. Les actions ont eu ici un lien plus renforcé avec le projet urbain que ce qu'on a pu observer dans le type précédent puisque les participants ont pu faire des propositions portant sur des éléments du projet urbain dont certaines ont alimenté les réflexions sur ce dernier. Ce lien n'a pas été pensé en amont, mais fut à chaque fois une opportunité saisie pendant l'intervention.

L'entrée dans un travail de consultation des habitants sur certains espaces (publics par exemple) constaté dans les actions du type D nous pousse à nous questionner sur la partition sans cesse réaffirmée, notamment par les analyses critiques de la Politique de la ville, entre « social » et « urbain ». Dans ce type de partition, l'« urbain » est souvent assimilé au cadre bâti et à une opération technique, formelle, alors même que le terme est aussi parent de celui d'« urbanité » qui témoigne de « *la multiplicité des rapports que les habitants ont construit avec les lieux de résidence* » (Berry-Chikhaoui, 2007). Sans forcément poser l'articulation entre ces deux champs d'action comme une finalité, nous pouvons nous interroger sur la manière dont la prise en compte des préoccupations des habitants exprimées dans les actions du type D dans le projet urbain requestionne la représentation des rapports entre ces deux champs. Ne peut-on pas les envisager autrement qu'en termes d'oppositions, mais comme étant connectés par un lien qui se détendrait et se resserrerait selon un certain nombre de facteurs que nous avons décrits dans les différents types, et qui sont influencés par la manière dont les porteurs des opérations envisagent les fondements des projets de rénovation urbaine³⁵⁶ ?

³⁵⁶ Ces projets d'intervention sur le bâti et l'urbain sont décrits comme « *conduits au nom des habitants mais, dans la plupart des cas, sans réellement s'en préoccuper* », selon Barbara Allen et Michel Bonetti (2018).

Au cours du chapitre précédent, nous avons évoqué le fait qu'une même opération de rénovation urbaine pouvait être accompagnée par une ou plusieurs actions à dimension mémorielle à des phases différentes de l'opération. L'analyse plus fine de plusieurs projets nous a confirmé que certaines collectivités missionnaient des intervenants pour mener une action dans la durée, et que d'autres envisageaient une palette d'actions et faisaient appel à plusieurs structures pour des interventions ponctuelles. Mais nous n'avons pas constaté dans notre corpus, pour un même projet de rénovation urbaine, d'articulation entre les actions qui avaient précédé ou suivi celles sur lesquelles nous avons enquêté. Nous faisons alors l'hypothèse, que nous tenterons de vérifier dans le chapitre suivant, que selon les besoins de l'opération de rénovation urbaine en termes d'animation, de communication, d'apaisement, ..., différentes actions accompagnant un même projet de rénovation urbaine peuvent se situer à l'interface de l'un des quatre types identifiés. Leur position serait également influencée par la culture professionnelle des acteurs en place et les opportunités de financement au moment de l'intervention, ainsi que selon la volonté politique du moment.

Ajoutons que les conditions objectives de la commande ou du projet conditionnent également le déroulement de ces interventions mémorielles. Il n'en va pas de même selon que la commande émane d'une structure soucieuse d'un fort accompagnement des publics concernés, où le travail de l'intervenant est conduit en lien avec des scientifiques garants d'une objectivation des faits remémorés dans l'émotion, ou qu'elle émane d'un pôle de communication lié par exemple à un projet de rénovation urbaine pour « faire passer la pilule », sans aucune relation par exemple avec les services de relogement des populations déplacées.

Nos analyses montrent également que les artistes sont les plus nombreux à mener ces actions. Ils interviennent seuls ou dans le cadre d'un collectif, une association, ... Ils font le plus souvent équipe avec d'autres artistes, mais peuvent également former un duo artiste-scientifique (un photographe avec une architecte à Hem, un autre avec une sociologue à Saint-Étienne). Ils mobilisent des pratiques de médiation, adoptent pour la plupart des postures de « passeur », de « tiers neutre et impartial ». Ils sont perçus par certains comme des « facilitateurs » (Genyk et Macaire, 2009), notamment de processus participatifs, et par d'autres comme des « médias » permettant de diffuser l'information.

Même si certains intervenants ont une formation en sciences humaines et sociales, ils ne sont pas forcément sollicités pour leurs savoir-faire dans ces domaines, mais plutôt pour le domaine de compétence de la structure qu'ils représentent ou qui les emploie en termes de médiation culturelle et de communication.

Par ailleurs, nous avons observé une forte conviction dans les objectifs poursuivis par beaucoup d'intervenants que nous avons interrogés, avec différents degrés de conscientisation des enjeux des démarches qu'ils ont engagées. Une pensée réflexive se dégage de certains propos, avec une prise de conscience critique envers les enjeux des actions à dimension mémorielle tels qu'ils les ont vécus. Ces intervenants se posent des questions sur la gouvernance de projet, sur leur capacité à mobiliser des habitants au-delà des objectifs, souvent chiffrés, qu'on leur a assignés, et sur la portée de leurs actions en termes de pouvoir d'agir.

L'une de nos hypothèses de recherche consistait à mettre en lien la prise en compte des réflexions habitantes exprimées dans les actions à dimension mémorielle par les acteurs du projet urbain avec les habitudes de coopération entre les divers représentants des services municipaux. Notre enquête montre que cette coopération, quand elle a lieu, peut influencer la portée des actions mémorielles, mais qu'elle n'en a pas constitué un facteur déterminant. L'analyse des actions du type D suggère que l'intensité du lien entre la démarche mémorielle et la dynamique du projet urbain reposerait avant tout sur la volonté politique de soutenir les démarches participatives. Les intervenants bénéficient alors d'un accès direct aux acteurs impliqués dans le projet urbain. Les thèmes de l'action sont ainsi traités dans une temporalité qui permet leur prise en compte dans les études urbaines et dans les instances de décision.

L'analyse de ces différentes actions ne prend pas assez en considération, et de façon systématique, le contexte local et la situation singulière de chaque quartier qui ont une incidence sur la manière dont ces actions sont pensées et menées, et donc sur leur portée.

Elle a reposé également principalement sur des éléments déclaratifs, des discours qui ne reflètent pas toujours ce qui s'est effectivement passé, et qui peuvent faire l'objet d'omissions délibérées ou constituant de simples oublis eu égard au temps qui s'est écoulé depuis la fin de l'action (jusqu'à douze ans pour certaines actions). Notons également le risque d'être confronté à des discours dans lesquels les enquêtés ont la tentation de valoriser l'action menée, démontrer son utilité, de montrer qu'ils ne sont pas responsables de la limite de leur portée, ...

L'étude de cas développée dans le troisième chapitre de cette thèse va nous permettre d'éclairer la manière dont des caractéristiques du contexte local peuvent influencer sur la mise en œuvre des actions d'accompagnement de la rénovation urbaine, mais aussi de croiser les discours de différents acteurs notamment sur les responsabilités de chaque partie prenante.

Ce chapitre permettra également de clarifier le regard que portent les acteurs du projet urbain et de la participation citoyenne sur les actions à dimension mémorielle, et de préciser la manière dont le mode de coopération entre les services municipaux influence leur portée.

Chapitre 3. Quand l'action d'accompagnement de la rénovation urbaine contribue à des réflexions sur des éléments du projet urbain. Le cas du quartier Wolf-Wagner à Mulhouse

Au cours du précédent chapitre, nous avons élaboré une typologie exprimant la manière dont ont été impliqués des habitants dans des démarches mémorielles et la nature des liens établis entre celles-ci et le projet urbain. À partir du point de vue des intervenants et de l'analyse de leurs productions, nous avons ainsi identifié quatre types d'actions développés dans le cadre d'opérations de rénovation urbaine entre 2003 et 2013. L'étude de cas dont ce chapitre fait l'objet vise notamment à comprendre la genèse de ces actions ainsi que les interactions entre les différents acteurs qu'elles ont suscitées, en cherchant à appréhender comment elles ont été perçues par des parties prenantes du projet urbain qui n'en ont pas été des protagonistes directs. L'opération retenue fait partie des quatre cas où le lien établi avec le projet urbain est apparu le plus explicite (type D). Les actions à dimension mémorielle menées à Mulhouse et à Fontaine présentaient le plus de matériaux pouvant permettre la construction et l'analyse de données dans le cadre d'une étude de cas. Elles se caractérisaient aussi par le fait qu'elles s'intégraient dans un projet urbain d'écoquartier qui avait bénéficié d'un portage important par les collectivités concernées. La démarche participative sur le projet urbain de Fontaine (incluant l'action mémorielle) ayant déjà partiellement fait l'objet d'un travail de recherche (Leonet, 2018) auquel nous avons également pu nous référer, nous avons choisi d'orienter notre étude de cas sur l'expérience de Mulhouse. Cette action a également éveillé notre intérêt pour l'originalité de son dispositif : s'inscrivant dans une dynamique visant à articuler, passé, présent et futur, celui-ci se démarque d'autres démarches plus traditionnellement observées de mobilisation de la parole des habitants suscitant l'expression d'un rapport principalement nostalgique aux lieux. Sa dimension mémorielle renvoie plutôt à une logique processuelle de transition, créant dans le même temps une relation au projet beaucoup plus forte que dans la plupart des autres dispositifs à dimension mémorielle.

Le cas de la démarche d'accompagnement culturel, artistique et mémoriel à la rénovation urbaine du quartier Wolf-Wagner à Mulhouse présente un dispositif baptisé *Chantier Enchanté* qui a contribué aux réflexions menées au cours de la concertation sur un espace public. Il a été initié dans la continuité de précédentes actions conduites dans le cadre d'une démarche artistique et mémorielle ayant consisté à mobiliser et diffuser la parole des habitants à travers une diversité de supports (films, ateliers d'écriture, spectacles vivants, travaux d'arts plastiques,

production d'images, ...). L'idée du *Chantier Enchanté* était d'occuper, voire d'aménager de manière éphémère, un terrain « en attente » d'une future qualification, avec l'objectif affiché de donner plus de place à la nature, de permettre aux habitants de se réapproprier l'espace et de favoriser les liens sociaux.

Plusieurs questions ont guidé notre analyse : quels ont été les objectifs et les effets recherchés à travers ces actions mémorielles ? Comment les acteurs du projet urbain et les parties prenantes de la participation citoyenne ont-ils perçu ces actions ? Dans quelle mesure, d'une part, l'expérience de la commune en matière d'organisation de démarches participatives, et d'autre part, les relations professionnelles qui se jouent entre les membres de ses différents services, déterminent-elles la portée de ce type de démarches d'accompagnement dans le projet urbain, et particulièrement leur capacité à engager un processus de capitalisation ?

La nature de l'action artistique (thèmes, formes, ...) influe-t-elle sur les modalités de l'accompagnement et de la participation, mais aussi sur la réflexion menée dans le cadre de l'élaboration du projet urbain ?

Pour analyser cette démarche, la réalisation d'entretiens a posé un certain nombre de difficultés : l'action *Chantier Enchanté* étant assez ancienne (2007), les acteurs professionnels ont été difficilement joignables (changement de poste, de service, de ville, ou de métier, ...). Les habitants quant à eux avaient pour la plupart déménagé avant le début de la thèse, et il nous a été quasiment impossible d'avoir des contacts précis de résidents encore sur place ayant participé à cette démarche. Nos ambitions de mener des entretiens auprès de cette population ont donc été réduites. Par ailleurs, nous n'avons pu interroger l' élu à l'origine de cette démarche car il est malheureusement décédé.

Nous avons toutefois pu réaliser une dizaine d'entretiens auprès de différents acteurs impliqués dans l'intervention et dans l'opération urbaine (porteurs de l'action mémorielle et culturelle, professionnels en charge du projet urbain, une habitante) (cf. annexe 7), ainsi qu'analyser un ensemble de documents fournis par ces mêmes interlocuteurs et dont ils étaient les auteurs pour certains (cf. annexe 8).

Ce corpus a été complété par des articles de presse locale donnant la parole à plusieurs acteurs, ainsi que par des entretiens réalisés par une équipe du Let³⁵⁷ dans le cadre d'une autre recherche portant sur la concertation citoyenne mise en œuvre pour la rénovation urbaine du quartier

³⁵⁷ Dans le cadre de la recherche pour le programme CDE Jodelle Zetlaoui-Leger (dir.), La concertation citoyenne dans les projets d'écoquartiers en France : évaluation constructive et mise en perspective européenne, Lab'Urba/UPEC, 2013.

Bourzwiller, qu'ont également organisée les services de la ville de Mulhouse à partir de la fin des années 2000.

1. Mulhouse, une ville engagée de longue date dans des démarches participatives

Cette première partie sera consacrée à la présentation du contexte dans lequel a été initiée l'action *Chantier Enchanté*, du point de vue, d'une part, historique et politique et, d'autre part, de son intégration dans un projet de rénovation urbaine ayant des objectifs de développement durable et des ambitions en matière de participation des habitants.

1.1. Mulhouse, une ville ouvrière

1.1.1. Aux origines de l'habitat populaire rénové à Mulhouse

Celle que l'on surnomme « la ville aux cent cheminées » a longtemps été l'un des premiers pôles industriels européens (cf. figure 23). Dès le début du XIX^e siècle, les productions, dans le domaine du textile notamment, se sont intensifiées puis substituées au fil du temps à ceux de la mécanique, de la chimie, de l'automobile, ... La sociologie de la ville en a été fortement impactée qui s'est alors distinguée par une présence majoritaire d'ouvriers parmi les actifs.

Figure 23 : La présence de nombreuses cheminées d'usines en 1906 à Mulhouse

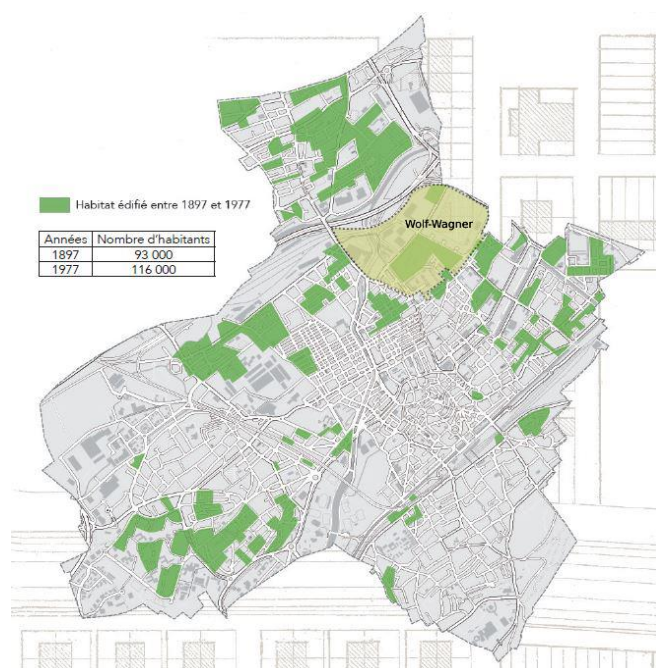


Source : Photo A. Wioland, coll. et photo BNU Strasbourg.

De la nécessité de loger de nombreux ouvriers est née la Société Industrielle de Mulhouse (SIM). Cet acteur privé ambitionnait d'« offrir des logements salubres, confortables et bon

*marché aux nombreux travailleurs de [la] ville*³⁵⁸ » (Achille Penot, secrétaire de la SIM, 1865). Cet habitat populaire au sein du parc privé a été complété au début des années 1920 par une autre offre sociale grâce à l'action de l'Office Public d'Habitations à Bon Marché (HBM), puis dans les années 1960-1970 par l'édification d'ensembles d'Habitation à Loyer Modéré (HLM). Ces différentes générations de production du logement social sont bien présentes dans le quartier Wolf-Wagner.

Figure 24 : L'habitat populaire construit à Mulhouse de 1897 à 1977 avec repérage du quartier Wolf-Wagner



Source : Conseil Consultatif du Patrimoine Mulhousien (CCPM) et Atelier de cartographie du CRESAT – J-P. Droux, fond de carte m2A, 2013 / Meriem Ben Mlouka.

Plusieurs de ces réalisations (Wolf-II, Brustlein, Haut-Poirier) s'inspirent du modèle des cités-jardins. D'autres, telles que Wolf-I bâtie entre 1924 et 1927, accordent aussi une large place aux jardins.

³⁵⁸ L'habitat populaire, marque de fabrique Mulhousienne, L'atelier logement du CCPM, 2013.

Figure 25 : Cité-jardin du Wolf dans les années 1920



Source : Mulhouse-Habitat.

Dans les années 1950, la ville accueille la construction de Grands ensembles réalisés par différents opérateurs. La cité Wagner, réalisée entre 1956 et 1958, compte une centaine de logements, et fait alors partie de ces nouveaux quartiers dont le développement sera remis en cause à partir de 1973³⁵⁹.

Figure 26 : La Cité Jean-Wagner à son achèvement



Source : Office Public HLM, 1956/58 (1922-1972, 50 années. Office public d'HLM de la Ville de Mulhouse, coll. Archives de Mulhouse)³⁶⁰.

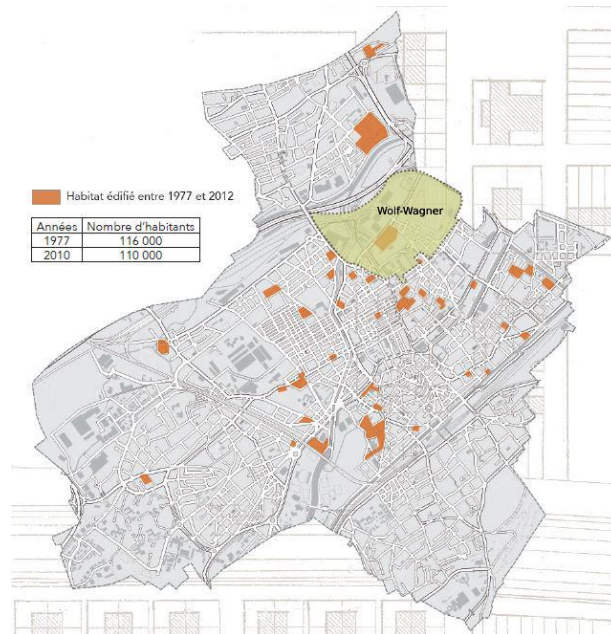
Après les Trente Glorieuses et la désindustrialisation, la réhabilitation prend à Mulhouse une part aussi importante que la construction neuve. Les actions de renouvellement urbain visent

³⁵⁹ *Ibid.*

³⁶⁰ L'atelier Logement du CCPM, « L'habitat populaire, marque de fabrique mulhousienne », document de présentation, organisée en partenariat avec le Musée Historique, l'exposition s'inscrit dans le cadre des Journées du Patrimoine et des Journées de l'Architecture 2013.

alors à « *adapter et valoriser, parfois remplacer, l’habitat populaire hérité du passé*³⁶¹ ». La réhabilitation du parc HLM à la fin des années 1980 s’est essentiellement déployée dans une logique de développement social des quartiers.

Figure 27 : L’habitat populaire construit à Mulhouse entre 1977 et 2012 avec repérage du quartier Wolf-Wagner



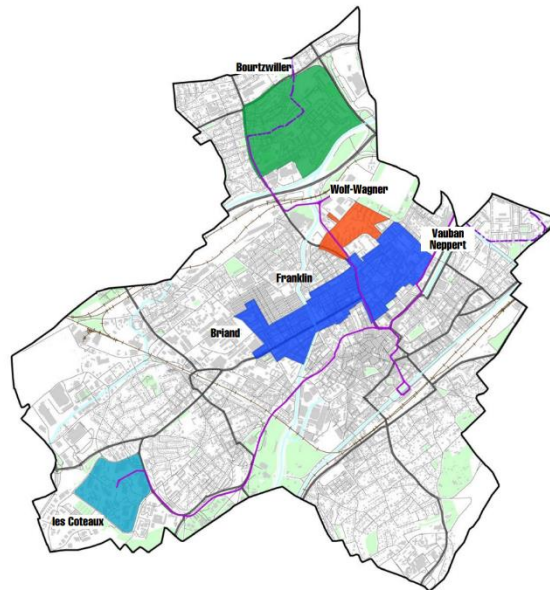
Source : CCPM et Atelier de cartographie du CRESAT – J-P. Droux, fond de carte m2A, 2013 / Meriem Ben Mlouka.

En 2006, une convention de rénovation urbaine est signée entre la ville de Mulhouse, l’Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) et vingt autres partenaires : 342 millions d’euros sont alloués au Programme de Rénovation Urbaine qui constitue une des déclinaisons du projet urbain de la ville de Mulhouse élaboré au début des années 1990.

Dans le cadre de l’observatoire 2009 du Programme de Rénovation Urbaine de la ville de Mulhouse, l’agence d’urbanisme de la région mulhousienne décrit les quatre principes du projet politique défini par la municipalité : la « ville réconciliée » qui vise à « *donner l’envie et la possibilité à chaque Mulhousien d’habiter sa ville et recréer les conditions d’une cohésion sociale* », notamment par l’association des habitants à la réflexion sur leur cité ; La « ville dynamique » qui favorise l’installation d’entreprises ; La « ville réorientée » qui aspire à « *maîtriser les formes urbaines, de la parcelle à la ville dans son ensemble* » ; le dernier principe, la « ville et sa mémoire », cherche à « *sauvegarder et valoriser les traces urbaines et architecturales d’une histoire urbaine riche et originale* ».

³⁶¹ Conseil Consultatif du Patrimoine Mulhousien.

Figure 28 : Les six quartiers de Mulhouse concernés par le Programme de Rénovation Urbaine



Source : L'observatoire 2009 du Programme de Rénovation Urbaine de la ville de Mulhouse réalisé par l'AURM.

Le programme organise 172 opérations réparties dans six quartiers mulhousiens (Bourtzwiller, Wolf-Wagner, Vauban-Neppert, Franklin, Briand et Les Coteaux) (cf. figure 28). Les plus emblématiques sont : la création des écoquartiers Wagner et des Berges de la Doller à Bourtzwiller, le projet des Jardins Neppert, la création de la place de l'Égalité, les quartiers Franklin-Fridolin et Cité-Briand incluant le réaménagement de la place Franklin.

En 2020, l'agglomération de Mulhouse s'engage dans un Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine de grande ampleur : 256,3 millions d'euros vont être consacrés à la revitalisation des quartiers Drouot, Coteaux et Péricentre. Les grandes lignes de ce programme poursuivent les ambitions du précédent : amélioration du cadre de vie, désenclavement des quartiers, connexions facilitées aux espaces urbains, contribution à la mixité sociale, etc.

Comme nous l'avons évoqué au cours du premier chapitre, l'enjeu de la mixité sociale dans la rénovation urbaine est relativisé par plusieurs chercheurs. Une des critiques qui nous semble la plus intéressante à ce sujet eu égard à notre objet de recherche est celle de Marie-Hélène Bacqué et Patrick Simon qui signalent que cette approche de la mixité sociale accorde une capacité

d'organisation et de création du lien social aux seules couches moyennes, les autres étant jugées « *illégitimes dans les espaces qu'elles occupent*³⁶² ».

Selon ce point de vue, les discours de la rénovation urbaine, consistant à encourager la participation des « invisibles », des plus « fragiles », la création de liens sociaux, etc., notamment à travers des actions mémorielles et qui impliquent donc une certaine reconnaissance de la légitimité de ces derniers, paraissent discordants avec cette représentation de la fabrique d'une mixité sociale telle qu'interprétée par Marie-Hélène Bacqué et Patrick Simon.

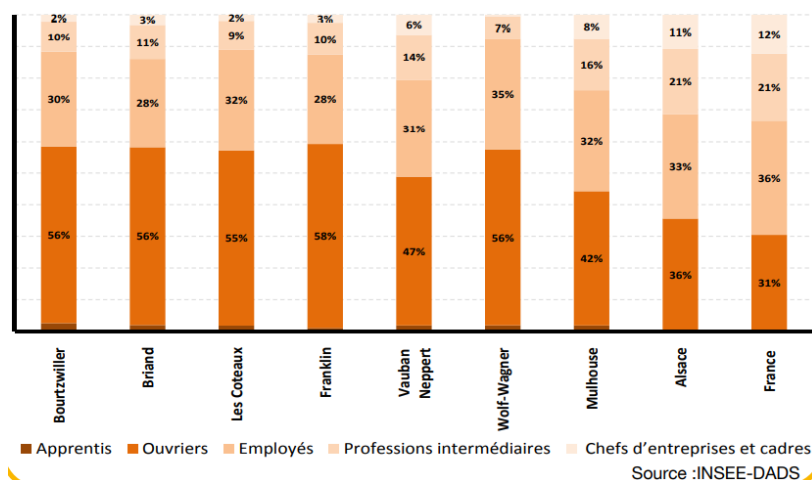
1.1.2. Une population particulièrement précaire dans les quartiers d'habitat populaire

Mulhouse est une ville dans laquelle la population ouvrière se concentre essentiellement dans les quartiers d'habitat social. Le risque de chômage y est accru en raison de la crise que traverse l'industrie de la région mulhousienne depuis les années 1970. Ces quartiers qui se caractérisent par une surreprésentation d'ouvriers parmi la population salariée affichent des proportions de personnes en situation de précarité (car travaillant à temps partiel) particulièrement élevées. Les taux d'activité féminine y sont inférieurs à la moyenne nationale.

Selon l'agence d'urbanisme de la région mulhousienne, les quartiers du PRU de Mulhouse, où le chômage de longue durée est moins élevé que la moyenne nationale, sont composés d'une population de « travailleurs pauvres » probablement soumis à l'instabilité de l'intérim.

³⁶² Marie-Hélène Bacqué, Patrick Simon (2001) expliquent : « *Les classes populaires seraient ainsi censées s'éduquer par l'exemple pour atteindre la condition moyenne considérée comme universelle. Cette approche participe à la stigmatisation des quartiers populaires et de leurs habitants et s'inscrit dans une logique de domination sociale, aujourd'hui redoublée par les dissonances ethniques. Dans ses expressions actuelles, le discours de la mixité se présente comme une remise en question du long processus de lutte pour la dignité des classes populaires, des groupes dominés et notamment des immigrés. De la même façon que les prolétaires ont dû lutter pour imposer une reconnaissance de la légitimité de leurs pratiques sociales et, plus généralement, de leur existence, les habitants des "quartiers en difficulté" doivent dépasser l'accumulation de représentations négatives qui s'attachent à leurs conditions de résidence.* »

Figure 29 : Comparaison des structures des populations salariées en 2006³⁶³

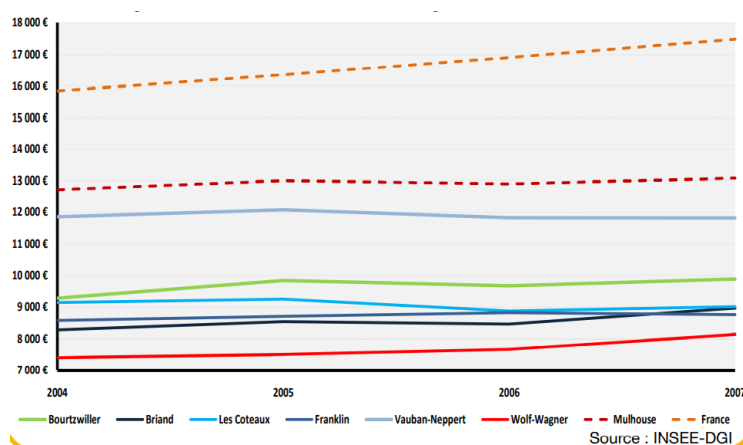


Source : Observatoire 2009 du Programme de Rénovation Urbaine de la ville de Mulhouse réalisé par l'AURM.

En 2007, le revenu fiscal médian à Mulhouse était inférieur d'environ 25 % au revenu fiscal médian français. Les quartiers d'habitat populaire abritaient la population la plus pauvre. Briand et Wagner sont particulièrement concernés par ces situations de précarité. Les revenus des habitants dépendent beaucoup des prestations sociales.

Les disparités observées précédemment entre les quartiers de Mulhouse sont également présentes au niveau de la répartition des personnes diplômées. Certains quartiers comme Bourtzwiller ou Wolf-Wagner possèdent une faible proportion de diplômés, ce qui les maintient dans une situation socio-économique difficile.

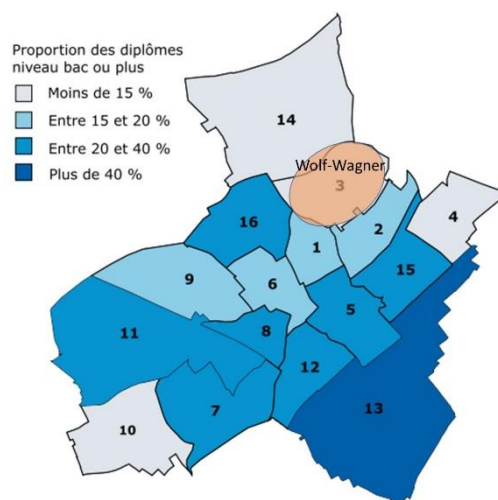
Figure 30 : Évolution comparée des revenus fiscaux médians par unité de consommation



Source : Observatoire 2009 du Programme de Rénovation Urbaine de la ville de Mulhouse réalisé par l'AURM.

³⁶³ Nous nous intéressons ici à la période 2006-2009 car c'est le moment de la démarche d'accompagnement de la rénovation urbaine qui nous intéresse.

Figure 31 : Répartition par quartiers selon le niveau de diplôme



Source : Fiches de présentation des conseils de quartiers à Mulhouse, documents de 35 pages destinés à optimiser le fonctionnement des conseils de quartiers, fourni par l'Agence de la participation citoyenne.

Les intervenantes dans le cadre du dispositif qui nous intéresse sont conscientes de la particularité de la population auprès de laquelle elles interviennent – s’agissant d’une ville au passé industriel, peu attractive du fait de sa « multiculturalité », et ce malgré les prix de son marché de l’immobilier – et de l’importance de maintenir des liens sociaux de proximité, associés au « vivre ensemble » dans ce contexte.

1.1.3. Une palette de dispositifs de « démocratie de proximité » jusque dans les quartiers d’habitat populaire

Depuis le début des années 1990, la ville de Mulhouse a fait de l’implication des habitants à la vie locale un enjeu central, notamment à travers la création de plusieurs instances de participation :

- Un Conseil Municipal des Enfants a été créé en 1989. Il constitue un lieu de rencontre et de dialogue entre la municipalité et les jeunes Mulhousiens. Il se compose de 55 conseillers municipaux enfants élus dans les 24 écoles élémentaires de Mulhouse par leurs camarades. Ils y échangent leurs préoccupations et peuvent y proposer des projets à la municipalité.
- Un Conseil des Anciens avait été mis en place en 1990. Il constituait un espace consultatif de concertation, de réflexion et de propositions visant à améliorer le

quotidien de tous les habitants. Réservé aux plus de 60 ans, il était organisé à ses débuts en quatre commissions : mémoire collective, personnes âgées, relations publiques et intergénérationnelles. Il a été remplacé en 2018 par « Mulhouse Aînés » qui s'inscrit dans la démarche « ville Amie des Aînés » développée à Mulhouse depuis 2016. Le dispositif « Mulhouse Aînés » est expérimenté par plusieurs quartiers d'habitat populaire comme Cité-Briand, Coteaux, Daguerre, Doller, Franklin-Fridolin, ...

- Le Conseil des Jeunes réunit depuis 2003 jusqu'à 80 jeunes de 14 à 20 ans, principalement élus par les collégiens et lycéens de la ville. Il fonctionne en groupes de travail selon les centres d'intérêt des conseillers : sport, solidarité, citoyenneté, aménagement urbain, prévention, échanges internationaux, ... Il peut également être consulté sur des projets en réflexion et portés par la ville. Le Conseil des Ados, créé la même année, se compose d'une cinquantaine de jeunes âgés de 11 à 13 ans.
- Les Conseils de Quartiers, créés en 1993³⁶⁴, étaient des lieux d'échanges entre la ville et les habitants sur de nombreux projets ayant trait à la vie des quartiers. Ils ont pu inscrire à leur actif plusieurs projets d'aménagement de proximité et de fêtes de quartiers, mais aussi contribuer à des opérations plus importantes à l'échelle de la ville comme le tram-train ou le plan de déplacement urbain. Ils ont été remplacés par des Conseils citoyens mulhousiens créés en 2015. Chaque Conseil citoyen dispose de ses propres modalités de fonctionnement. Ayant comme objectif d'initier des projets et d'enrichir le débat public, principalement dans les quartiers de la Politique de la ville (QPV), ils sont amenés à intervenir sur des périmètres plus larges que les QPV.
- Les Conseils participatifs ont remplacé les Conseils citoyens mulhousiens après un an de fonctionnement en cherchant à être plus ouverts et plus souples. Ces conseils participatifs interviennent prioritairement pour améliorer le cadre de vie des habitants, notamment par la conduite de diagnostics ; la participation à la co-construction de projets municipaux d'aménagement ou d'équipement concernant leur territoire ; le développement de projets favorisant les échanges et les rencontres entre habitants. Dans le même temps, six nouveaux Conseils citoyens ont été mis en place uniquement pour les quartiers prioritaires dans le cadre du Contrat de ville.

³⁶⁴ Avant même la loi Démocratie de proximité du 27 février 2002 qui impose l'obligation, pour les communes de plus de 80 000 habitants, de créer un ou plusieurs conseils de quartier.

Pour les techniciens de la ville, la particularité de ces six Conseils citoyens à Mulhouse est qu'ils impliquent « *des gens qui n'ont jamais participé à la vie citoyenne*³⁶⁵ ». Contrairement aux Conseils participatifs qui réunissent des habitants qui seraient devenus des « *professionnels*³⁶⁶ », ceux qui siègent dans les Conseils participatifs sont tirés au sort à partir de quatre listes considérées comme les plus représentatives des habitants et acteurs du territoire de la Politique de la ville³⁶⁷ ; est ainsi établie une liste contenant quinze fois plus de participants que le nombre nécessaire ; puis, un travail de porte-à-porte est réalisé pour convaincre les personnes de la liste de participer à ces Conseils. La directrice du service municipal d'Action territoriale qui a dirigé par la suite l'Agence de la participation citoyenne considère que ce procédé est censé permettre d'échanger avec des personnes « ordinaires », qui n'ont jamais intégré de telles instances codifiées de la participation citoyenne.

Malgré des pratiques bien ancrées, des voix se sont élevées en 2014 pour « *contester une faible consultation citoyenne exercée par la collectivité*³⁶⁸ ». L'Agence de la participation citoyenne est alors créée l'année suivante avec l'objectif général de mettre en œuvre le programme de démocratie participative de la ville de Mulhouse et de soutenir les initiatives citoyennes. Les activités de cette structure de dix agents mis à disposition par la collectivité sont supervisées par l'adjoint au maire délégué à la démocratie participative. Cette agence gère toutes les instances précédemment citées, à l'exception des Conseils citoyens. Elle implante des dispositifs (budget participatif, balades urbaines, chantiers participatifs, etc.), et accompagne de nombreuses démarches de participation des habitants, notamment par l'art, comme le « théâtre législatif³⁶⁹ ».

³⁶⁵ Entretien en juin 2018 avec la directrice du Renouveau urbain à la ville de Mulhouse.

³⁶⁶ *Ibid.* La directrice du renouvellement urbain fait référence ici à des habitants qui font en sorte de s'impliquer le plus possible dans ces types d'instances.

³⁶⁷ « À savoir : la liste "taxe d'habitation", la liste "jeunes inscrits à la journée d'appel de préparation à la Défense", la liste "cotisation foncière des entreprises", une liste des associations identifiées sur le territoire et actives dans les champs de la Politique de la Ville ». Nina Oumedjkane, « Installation des Conseils Citoyens de Mulhouse », dossier de presse, 1er décembre 2017. URL : https://www.mulhouse.fr/medias/outils/espace-presse/dossiers-de-presse/DDP_installation_conseils_citoyens.pdf

³⁶⁸ <https://territoires-en-commun.fr/fiche-dexperience/lagence-de-la-participation-citoyenne-experimente-le-theatre-legislatif-avec-les>

³⁶⁹ Dans un entretien en juin 2018 avec la directrice du service municipal d'Action territoriale, celle-ci nous indique que la participation pendant deux ans au théâtre législatif constitue un événement « marquant » dans le parcours de certaines personnes, bien que cela n'apparaisse pas dans les évaluations.

« Le théâtre législatif est une représentation théâtrale jouée par un groupe de personnes qui présente des difficultés et des discriminations vécues au quotidien, en lien avec une politique publique du territoire, et en présence d'un décideur (élu, directeur d'un service municipal). L'originalité de la démarche repose sur la réalisation d'une assemblée citoyenne directe à la suite de représentations sous le format théâtre forum. En effet, les participants "spectateurs" sont invités à intervenir en improvisation, à devenir co-législateur pour un soir pour proposer diverses pistes d'actions individuelles, collectives et institutionnelles aux problèmes posés. Avec l'appui d'un aviséur technicien sur le sujet, le décideur présent doit se positionner sur la mise en œuvre de réponses immédiates. Et bien sûr, accepter les règles du jeu. »

Source : Fiche de présentation, disponible en ligne : https://www.labodemocratieouverte.org/wp-content/uploads/2021/03/Fiche-n%C2%B08_Theatre-legislatif-a-Mulhouse-68.pdf.

Concernant la participation des habitants au projet de rénovation urbaine, les modalités de concertation et d'information sur le projet mentionnées dans la convention de la ville de Mulhouse (cf. encadré 17) montrent que les dispositifs prévus semblent surtout relever de la consultation, ou bien être fondés sur des ateliers précédant les opérations, mais seulement lorsque le sujet s'y prête. Ils témoignent toutefois d'ambitions plus élevées en matière participative que la plupart des autres conventions que nous avons analysées.

Encadré 17 : Les modalités de concertation et d'information sur le projet prévues dans la convention de rénovation urbaine de la ville de Mulhouse³⁷⁰

Trois modalités d'action d'information et de concertation sont présentées dans la convention de rénovation urbaine :

- Le recours aux instances et outils de concertation existants. La convention pointe en particulier les Conseils de quartier dans lesquels le « *programme et les opérations du PRU y sont régulièrement évoqués, en présence de l'équipe projet : informations, programmation annuelle, lancement et avancement des opérations, questions et interpellations des habitants* ». Ces Conseils de quartier bénéficient du soutien d'un agent de la collectivité, en l'occurrence un chargé de mission territoriale, qui occupe un rôle de médiateur entre le quartier et les services de la ville, et sur lequel s'appuie largement la Mission renouvellement urbain pour la concertation et l'information.

³⁷⁰ Convention partenariale pour la mise en œuvre du programme de rénovation urbaine de la ville de Mulhouse 2006-2010.

- Six modes opératoires spécifiques au Programme de rénovation urbaine : un comité consultatif d'évaluation et de suivi qui présente une fois par an un rapport à la ville et à ses partenaires, un ensemble de supports d'informations servant notamment à alimenter les discussions sur les projets ; des études stratégiques faisant l'objet de Comités de pilotage associant les maîtres d'ouvrage impliqués sur le site, les partenaires du PRU signataires de la convention, mais aussi des représentants du comité de quartier et des associations d'habitants ; un temps de concertation préalable à chaque opération d'aménagement public ; des « démarches spécifiques de type "atelier urbain", "stammtisch" (temps de dialogue informel autour d'un thème) sont proposées quand le sujet s'y prête », et enfin le soutien à la réalisation, pour chaque quartier, d'une production d'archives visuelles « en continu ou à certaines phases du projet, une production permettant de capitaliser l'expression des habitants sur le territoire, sur sa mémoire, sur ses atouts, sur sa transformation, ... ».
- Un soutien à l'expression des habitants.

Deux objectifs principaux y sont associés :

- Permettre « aux habitants, de questionner et réagir sur les projets en connaissance de cause, de participer activement aux débats préalables à la décision, d'enrichir de leur expertise collective le processus d'élaboration de projet ».
- Permettre « aux quartiers, d'utiliser ces projets comme un levier de renforcement de la cohésion sociale, à travers le débat, les actions collectives, la reconnaissance d'une parole collective sur le projet et la transformation en cours du quartier ».

Par ailleurs, il est précisé, dans cette convention, que chaque maître d'ouvrage, en particulier les bailleurs sociaux, s'investira dans les actions de concertation entreprises par la Ville de Mulhouse (comme les réunions de concertation locatives pour l'OPAC Mulhouse Habitat ; l'enquête individuelle avant relogement et réhabilitation ; l'étude participative préalable à l'élaboration du projet de résidentialisation, etc.) en même temps qu'il organisera ses propres actions. Les bailleurs sont également invités à renforcer le soutien aux associations de locataires des sites en projet. Ils devront associer les chargés de programme de la Mission renouvellement urbain aux réunions et actions d'information et de concertation qu'ils engagent.

1.2. La nouvelle Cité Wagner à Mulhouse, un projet de rénovation urbaine guidé par des objectifs ambitieux de développement durable et de participation citoyenne

1.2.1. Wolf-Wagner : un quartier, deux cités

Le quartier Wolf-Wagner se structure autour de trois ensembles homogènes en termes architecturaux et de type de peuplement : la Cité Wagner construite dans les années 1950, la Cité-Jardin Wolf construite dans les années 1920, et un îlot d'habitats anciens (situé entre le boulevard de la Marseillaise et l'avenue de Colmar).

Figure 32 : Le quartier Wolf-Wagner avec repérage de la cité Wolf et de la cité Wagner



Source : Service topographique de la ville de Mulhouse, 2002 / Meriem Ben Mlouka.

Construite entre 1924 et 1928 et composée de 228 logements à l'époque, la cité Wolf était destinée à loger des ouvriers et des employés travaillant dans les usines à proximité. La cité Wagner, construite trente ans plus tard, entre 1956 et 1958, était le premier programme d'habitat collectif « en barres » de Mulhouse. Elle était composée à l'origine de 13 immeubles de type R+4, pour un total de 635 logements hébergeant près de 2 000 personnes.

Figure 33 : La cité Wagner dans les années 1960



Source : Cahiers de quartier : Wolf Wagner / Vauban-Neppert-Sellier-Waldner réalisé par l'AURM en 2015.

Malgré cette proximité spatiale, une animosité, une rivalité « traditionnelle », existe entre les deux cités comme en témoigne cette habitante : « *Il faut savoir que ce quartier a une histoire, et que les cols bleus ne se mélangent pas aux cols blancs (...). Et ça, c'est historique (...). Ça vient de l'époque où il y avait des usines dans le secteur. Et donc il y avait les maisons des ingénieurs [et des ouvriers] (...). Les uns étaient sur Wagner, les autres étaient sur Wolf*³⁷¹. »

Même si on ne connaît pas vraiment son origine, selon les personnes interrogées, l'hypothèse privilégiée pour expliquer cette opposition repose sur des différences de classes sociales entre les premiers Mulhousiens ayant habité le quartier. Autrement dit, cette proximité géographique ne s'est pas traduite par des interactions sociales.

Comme les autres quartiers d'habitat populaire de Mulhouse, Wolf-Wagner est marqué par une paupérisation croissante et stigmatisante qui dépasse le clivage entre les deux cités, ainsi que par une augmentation des phénomènes de délinquance³⁷². En dépit de nombreux immeubles cumulant des difficultés, Wolf-Wagner est peu touché par la vacance, avec une forte proportion de locataires. Il se distingue des autres quartiers par de multiples équipements à rayonnement régional tels que le Musée national de l'automobile ou le Parc des expositions. Sa situation géographique – à 15 minutes à pied du centre-ville et relié à celui-ci depuis 2006 par

³⁷¹ Entretien en décembre 2020 avec l'une des premières habitantes de l'écoquartier Wagner.

³⁷² Cahiers de quartier : Wolf Wagner / Vauban-Neppert-Sellier-Waldner réalisé par l'AURM en 2015.

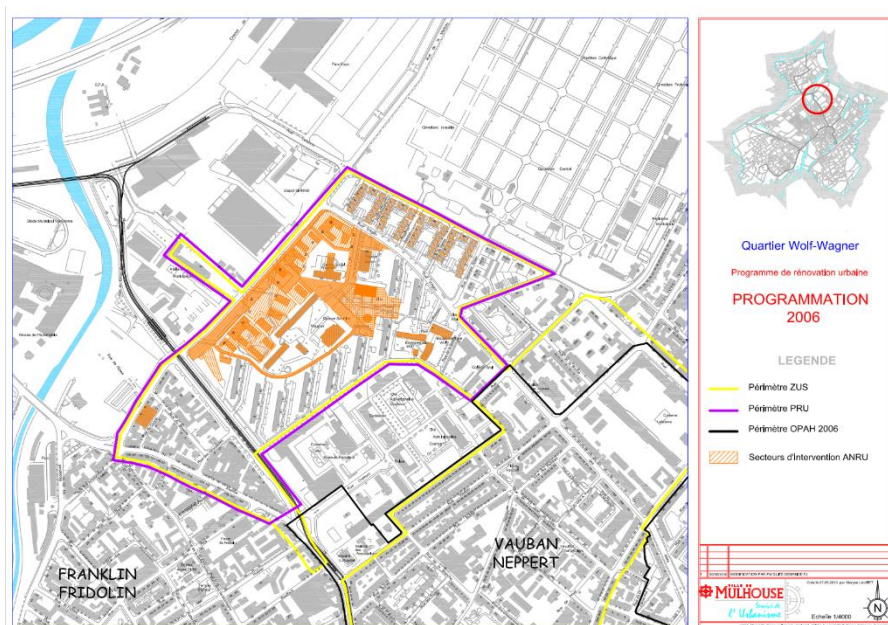
une ligne de tramway – constitue un atout pour ce quartier dont 39,7 % des ménages sont sans voiture (INSEE, 1999).

1.2.2. Un projet de rénovation urbaine visant à diversifier les formes et les types d'habitat

En 1997, la ville de Mulhouse et l'OPH Mulhouse-Habitat (propriétaire des cités Wolf et Wagner) se saisissent du programme « EUROPAN 5 : nouveaux paysages de l'habitat, déplacement et mobilité » (programme qui encourage les initiatives architecturales à l'échelle européenne) pour engager une réflexion sur l'ensemble du quartier.

Dès 1999, une requalification globale de la cité Wagner et de l'îlot d'habitats anciens est entreprise : cette démarche sera inscrite en 2006 dans une convention de rénovation urbaine avec l'ANRU³⁷³. Trois opérations débutent en 2001 dans le cadre d'un financement classique de l'État avec le soutien de la ville de Mulhouse et du département du Haut-Rhin : la réhabilitation et la résidentialisation de 405 logements, la reconstruction de 70 logements hors site avec relogement de 230 familles, et la démolition de 4 barres représentant 230 logements en 2004.

Figure 34 : Programme de rénovation urbaine 2006 du quartier Wolf-Wagner



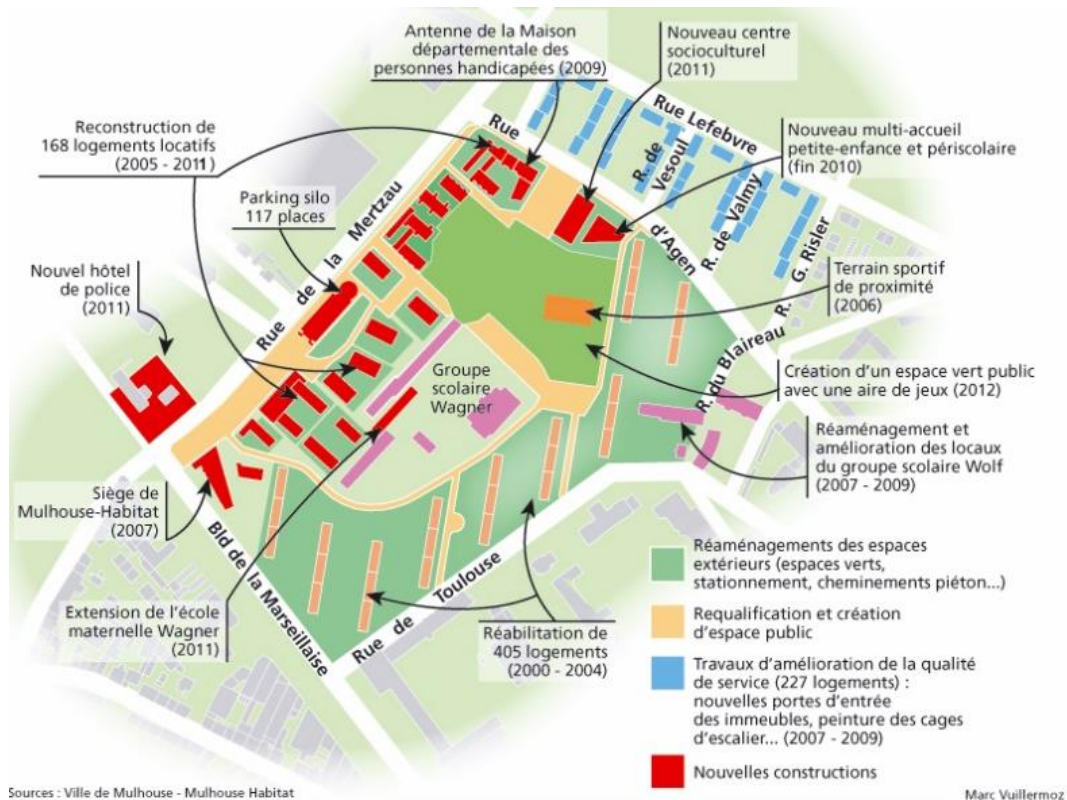
Source : Plan fourni par l'Agence de la participation citoyenne.

³⁷³ Rappelons que l'agence n'a été véritablement opérationnelle qu'à partir de mai 2004.

Encadré 18 : Du renouvellement urbain à la rénovation urbaine de Wolf-Wagner

1999 : Concours européen sur le quartier de la Mertzau au nord de la cité Wagner
2000 : Marché de définition de la cité Wagner
2003 : Étude pré-opérationnelle sur la frange nord de la cité Wagner
2004 : Réhabilitation de 400 logements, démolition de 230 logements
2005 : Début des constructions sur la partie nord
2006 : Inauguration du terrain sportif de proximité
2007 : Livraison des premiers logements (54 logements) dont l'opération Ott-Collin (42 logements) et du siège de Mulhouse-Habitat.
2008 : Rénovation de 36 halls de la cité Wolf et livraison de 25 logements neufs
2009 : Démarrage des travaux du multi-accueil petite enfance et périscolaire et du nouveau centre socioculturel.

Figure 35 : Quelques étapes de la rénovation du quartier Wolf-Wagner



Source : ville de Mulhouse / Mulhouse-Habitat.

Ne dérogeant pas à la politique nationale en matière de rénovation urbaine, le PRU du quartier Wolf-Wagner poursuit un objectif principal de « changement d'image » qui se traduit surtout par une politique de dé-densification et une mixité typologique pour les nouvelles constructions

de logements dont certains sont en accession à la propriété et visent à accueillir de nouveaux profils d'habitants. Par exemple, à Wagner : les 5 barres démolies ont été remplacées par 22 petites unités résidentielles n'excédant pas 4 niveaux et les projets ont tous intégré de l'habitat intermédiaire (maisons en bande et/ou maisons superposées). Les bâtiments à Haute Qualité Environnementale prévus pour l'ensemble des opérations de reconstruction ont également participé à la diversification de l'offre d'habitat en la rendant plus attractive. La cité Wolf a quant à elle fait l'objet d'une opération moins lourde de réfection et de sécurisation des halls, et de rénovation des logements très dégradés. Celle-ci a été menée en collaboration avec les habitants des logements concernés dans le cadre d'une « réhabilitation à la carte³⁷⁴ ». Le directeur chez Mulhouse-Habitat déclare au sujet de cette opération : « *On est arrivé à rehausser l'image de l'ensemble du quartier [Wagner] chez le Mulhousien de base³⁷⁵.* »

Figure 36 : Le plan proposé par l'agence Ott et Colin³⁷⁶



Source : Document de présentation des 42 logements individuels denses en rénovation urbaine dans la cité Wagner à Mulhouse³⁷⁷.

Comme cela a été évoqué précédemment dans cette thèse à propos des principaux enjeux des projets de rénovation urbaine à partir de 2003, la nouvelle offre de logements créée dans un

³⁷⁴ Chaque habitant pouvait choisir le type de réhabilitation qu'il souhaitait pour son appartement avec différentes solutions.

³⁷⁵ Entretien de Jean Ertzscheid, directeur du patrimoine chez Mulhouse-Habitat, le 20/01/2012, mené par une équipe du Laboratoire Espace Travail dans le cadre du programme de recherche CDE.

³⁷⁶ Opération qui présente une mixité des formes et de types d'habitat (19 logements intermédiaires, 8 maisons en bande et 15 logements en petit collectif).

³⁷⁷ Disponible en ligne : <https://docplayer.fr/17438335-La-cite-wagner-mulhouse-7-42-logements-individuels-denses-en-renovation-urbaine.html>.

objectif de diversification sociale devait se distinguer par une différence de forme urbaine et architecturale, comme nous venons de le voir dans cette opération, mais aussi « *créer de nouveaux statuts d'occupation par l'introduction de programmes en accession à la propriété, en locatif libre ou intermédiaire* » (Fol, 2013). Si la sociologue Sylvaine le Garrec (2014) constate que « *les caractéristiques sociales des habitants d'un quartier ne sont pas strictement déterminées par les statuts d'occupation des logements* », il a été observé que les programmes en accession à la propriété étaient avant tout destinés à des ménages, en principe de la classe moyenne, dont l'installation est censée favoriser une mixité sociale (Fol, 2014). La chercheuse Sylvie Fol (2013) explique que cette offre nouvelle dans les quartiers en rénovation urbaine n'est pas source d'apport de populations plus aisées extérieures au quartier, mais plutôt de maintien de celles en ascension professionnelle qui en seraient parties à défaut d'y concrétiser leurs projets de mobilité résidentielle. Ce constat est partagé par la sociologue et urbaniste Christine Lelévrier qui précise qu'il faut le nuancer « *à la fois selon les lieux, mais également les catégories de la mixité que l'on retient* ». Elle ajoute que « les logements neufs ont permis d'attirer de "petites classes moyennes", correspondant à la frange de revenus supérieurs des occupants du parc social ». Le profil type de l'acheteur est un jeune primo-accédant, disposant d'un peu d'épargne, salarié avec un revenu de l'ordre de 1.5 à 2 fois le SMIC et, dans la moitié des cas, immigré ou descendant d'immigrés. Or, cette dernière caractéristique va à l'encontre d'un des objectifs de ces politiques : celui de réduire la proportion des populations immigrées.

Selon Christine Lelévrier et Christophe Noyé (2012), « *la diversification de l'habitat ne sert pas tant à diversifier le peuplement, au moins à court terme, qu'à offrir des opportunités résidentielles aux "petits ménages salariés" locaux, aux "petites classes moyennes", comme ils se désignent eux-mêmes* ». Ils affirment que c'est le profil des nouveaux arrivants dans le parc social qui est déterminant pour l'impact de l'opération sur le peuplement.

Si de nouvelles offres de logements sont possibles dans les quartiers en rénovation urbaine, c'est notamment parce qu'une partie du logement social est souvent démolie, constituant ainsi des opportunités foncières pour des opérations privées, en location ou en accession. Ces démolitions peuvent avoir comme effet d'amener certains ménages à déménager spontanément, un processus que Christine Lelévrier et Christophe Noyé ont appelé « évaporation » ou « déperdition », et estimé autour de 17 % dans leur enquête³⁷⁸.

³⁷⁸ Ce phénomène touche en fait des ménages ayant des revenus légèrement supérieurs à ceux des autres ménages du quartier et/ou nourrissant des projets résidentiels (Lelévrier et Noyer, 2012).

Les ménages les plus concernés par la démolition de leur immeuble sont, selon Christine Lelévrier (2007), les familles monoparentales pauvres et les couples avec plus de trois enfants (dont une majeure partie d'immigrés), les ménages âgés qui occupent depuis longtemps leur logement dans lequel certains avaient emménagé au moment de la construction, et les familles avec des revenus moyens pour la classe ouvrière. Or, il s'avère que ce sont ces catégories de ménages, particulièrement les deux premières (les ménages anciens dans le quartier, les ménages âgés et les ménages les plus fragiles socialement), qui sont, selon Sylvie Fol, le plus souvent relogés sur place dans des parties du parc qui n'ont en général pas fait l'objet d'intervention, tandis que les plus jeunes, et ceux ayant les revenus les plus élevés, sont le plus souvent relogés hors du quartier.

Sylvie Fol (2013) montre ainsi que « *les processus de relogement s'attachent plus à la mise en route de parcours résidentiels, ascendants si possible, neutres au minimum, qu'à la mise en œuvre de la mixité sociale*³⁷⁹ ».

En ce qui concerne le quartier Wolf-Wagner, nous avons cherché à savoir comment la rénovation urbaine, à travers la démolition et le relogement qui a commencé dès 2006, et la diversification des statuts d'occupation avaient influencé l'évolution du peuplement. Nous avons interrogé nos interlocuteurs à ce sujet. Ni la mairie ni le bailleur n'ont pu répondre à notre requête. La raison de cette absence de données nous a été donnée par un chargé de mission Habitat à Mulhouse-Alsace-Agglomération qui nous a expliqué que les relogements du secteur Wolf-Wagner n'ont pas fait l'objet d'un suivi aussi précis que ceux d'autres quartiers de Mulhouse : « *Du point de vue de la convention PRU, il y avait des règles précises liées au relogement des ménages obligatoirement dans du neuf ou du conventionné de moins de 5 ans à respecter. Cette règle n'a pas été intégrée dès le début pour le relogement Wolf-Wagner, il y a des ménages dont la trace a ainsi été perdue, en particulier ceux logés par d'autres bailleurs (...) et surtout ceux qui sont partis de leur propre initiative dans le privé.*³⁸⁰ » Il lie ce manque de suivi des relogements à une certaine lenteur dans l'intégration de l'enjeu des financements spécifiques aux règles ANRU. Une intégration qui a été, selon lui, beaucoup plus fine pour d'autres quartiers de Mulhouse (comme Bourzwiller) dont la rénovation a été engagée après celle de Wolf-Wagner.

³⁷⁹ À ce sujet, Christine Lelévrier (2007) interroge l'usage même de l'expression « parcours résidentiel » s'agissant, dans les faits, d'une mobilité dans le même périmètre géographique qui consiste, qui plus est, dans plus de 80 % des cas, à occuper un autre logement social.

Selon l'observatoire 2015 du renouvellement urbain du Programme de Rénovation Urbaine de la Ville de Mulhouse, qui s'est intéressé à la structure démographique des quartiers de Mulhouse après leur rénovation urbaine, on peut toutefois noter qu'il y aurait eu près de 32 % de nouveaux arrivants entre 2006 et 2011 (cf. 94) à Wolf-Wagner, dont 9 % arrivés entre 2009 et 2011 (cf. tableau 5), c'est-à-dire après la livraison des derniers logements neufs en 2008 (voir l'encadré 18). Par ailleurs, le taux de vacance a baissé dans le quartier en 2011 par rapport à 2006. Il est d'ailleurs le plus bas de tous les quartiers de Mulhouse (cf. tableau 6).

Selon l'observatoire, ces deux facteurs – augmentation du nombre de résidences principales et faiblesse du taux de vacance – justifient la forte croissance de la population de ce quartier³⁸¹, ce qui peut apparaître comme une réussite du point de vue du bailleur qui peut rentabiliser son investissement. Par ailleurs, selon l'observatoire, l'évolution socio-économique du « quartier Wolf-Wagner, de par sa petite taille, est difficile à analyser. La situation se serait améliorée dans le quartier Wagner, tandis qu'elle tendrait à se dégrader dans la Cité Wolf, là où le PRU n'est pas intervenu³⁸² ». Cette situation laisse apparaître un résultat en demi-teinte par rapport aux ambitions de « mixité sociale ».

1.2.3. L'écoquartier Wagner : le développement durable au service de la mixité sociale

L'opération de l'écoquartier Wagner est la première des cinq opérations de reconstruction de la frange nord du quartier³⁸³. Cette opération a été confiée au cabinet d'architecture et d'urbanisme Ott & Collin qui a commencé à réfléchir à la réorganisation structurelle du quartier dès 1999, moment où la ville a fait appel à plusieurs agences pour réaliser le plan-guide du futur quartier dans le cadre du concours EUROPAN³⁸⁴. Ott & Collin a remporté la consultation en proposant un plan-guide³⁸⁵ validé en 2001. Le projet s'inscrit dans une politique globale de développement durable portée par la ville et Mulhouse-Habitat. Il repose sur différents objectifs : un habitat à

³⁸¹ Agence d'urbanisme de la région mulhousienne, « Observatoire du renouvellement urbain du Programme de Rénovation Urbaine de la Ville de Mulhouse », novembre 2015. URL : <https://www.aurm.org/uploads/media/565483ae04600.pdf>.

³⁸² L'observatoire précise en même temps que les demandeurs d'emploi sont en forte augmentation à Wolf-Wagner.

³⁸³ Rappelons à ce sujet que peu d'écoquartiers, au début du processus de labellisation du ministère, portaient sur des opérations de rénovation urbaine, ce qui avait été vivement critiqué par des chercheurs observateurs de cette démarche comme Catherine Charlot-Valdieu. (Voir à ce sujet son interview dans Le Monde : Grégoire Allix, « Les villes abusent de l'appellation d'éco-quartier », *Le Monde*, le 20 mars 2009.)

³⁸⁴ Le concours EUROPEAN met en compétition des projets d'« utopie urbaine » réalisés par des architectes européens de moins de 40 ans.

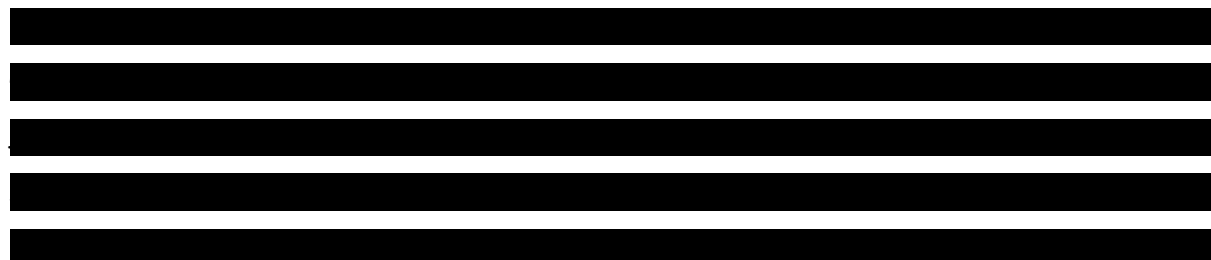
³⁸⁵ Une sociologue faisait partie de l'équipe. Elle allait à la rencontre des habitants pour recenser leurs besoins. L'idée d'une pièce non affectée dans le programme est issue de ce travail. Grâce à l'emplacement de cette pièce, les habitants pouvaient lui donner l'affectation qu'ils voulaient. Un travail de vérification de l'intérêt de cette idée a également été mené *a posteriori*.

taille humaine, une mixité programmatique (offre en logements diversifiée, apport d'activités tertiaires, ...), et des ambitions environnementales s'affirmant à travers les matériaux de construction privilégiés, les économies d'énergie visées, la préservation des ressources naturelles recherchées, les modes de déplacements encouragés, ... L'engagement de la ville dans une démarche articulant les enjeux du développement durable avec les questions d'urbanisme de façon participative est assez ancien, grâce notamment à des partenariats transfrontaliers et au recueil d'expériences menées en Allemagne.

L'engagement pionnier de la ville de Mulhouse en faveur du développement durable

- Fin des années 1980 : début de l'engagement dans un projet de développement durable du territoire (notamment avec l'adoption d'un Plan Vert en 1985)
- 1992 : signature de la première Charte de l'Écologie Urbaine et mise en pratique de nombreuses démarches environnementales
- 2003 : Signature d'un Agenda 21
- 2007 : Signature d'un Plan Climat Territorial

Selon l'Agence d'urbanisme de la région mulhousienne, l'un des aspects les plus originaux de l'écoquartier Wagner est le parking-silo en bordure de la rue de la Mertzau qui permet de déplacer la voiture à l'extérieur du quartier, engendrant plusieurs effets positifs : développement de modes de déplacements non polluants (à pied, vélo, etc.) ; introduction d'une zone de calme (grâce aussi à l'intégration de panneaux acoustiques le long de la rue) ; sécurisation du lieu pour les enfants, etc.



³⁸⁶ CDE изилдөө программасынын алкагында Laboratoire Espace Travail тарабынан жүргүзүлгөн 20/01/2012 боюнча интервью.

Elles expliquent cette attractivité par des logements « un peu atypiques », comme des duplex inversés avec leurs jardinets (cf. figure 37), qui séduisent une population de « jeunes cadres dynamiques », nouvelle dans ce quartier.

Figure 37 : Des duplex avec des toitures végétalisées dans l'écoquartier Wagner



Source : Document de présentation des 42 logements individuels denses en rénovation urbaine dans la cité Wagner à Mulhouse³⁸⁸.

³⁸⁸ Disponible en ligne : <https://docplayer.fr/17438335-La-cite-wagner-mulhouse-7-42-logements-individuels-denses-en-renovation-urbaine.html>.

Selon l'Agence d'urbanisme de la région mulhousienne, la labellisation de l'écoquartier Wagner par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable en 2013³⁹⁰ ainsi qu'une « stratégie de peuplement adaptée » ont apporté à Wagner une mixité sociale plus forte que dans d'autres secteurs en rénovation urbaine.

Mais, avec des loyers qui ont fortement augmenté (passant de 200 à 500 euros, voire à 600 euros, selon une habitante), beaucoup d'habitants ont quitté le quartier, faisant place à de nouveaux arrivants³⁹¹. Nous avons essayé de savoir dans quelle mesure il était question de mixité sociale ici, mais nous n'avons pas trouvé de données sur l'origine sociale des anciens habitants qui sont restés dans le quartier ni sur celles des nouveaux arrivés, qui nous auraient permis d'identifier le cas échéant une inversion des proportions cadres/ouvriers, classes populaires par exemple.

1.2.4. Démolir et encourager l'expression des habitants : deux démarches antinomiques ?

La décision de démolir des bâtiments de la cité Wagner a été prise au regard d'un certain nombre de critères techniques et sociaux. Les habitants n'ont pas été consultés en amont de cette décision, et ce alors que la plupart d'entre eux y vivaient depuis sa création, soit deux ou trois générations à qui il a été « enlevé toute une histoire » et qu'on a « *déracin[é] quarante ans encore plus tard* » : « *c'est compliqué à vivre. Ce sont vraiment des notions de deuil qu'il faut faire* », explique en 2018 la directrice du service Renouvellement urbain. Cette vision a été reprise par l'une des actions engagées pour accompagner ces populations dans ce changement. L'intervenante qui en a eu la responsabilité souligne comment la rénovation urbaine bouleverse un ensemble de relations sociales qui s'étaient constituées sur plusieurs générations :

« Des bâtiments ont été détruits, d'autres reconstruits, des familles et, parfois, plusieurs générations ont habité le quartier ; certains habitants ont été relogés sur place ou ailleurs, d'autres s'installent. Le tissu social qui s'était créé dans chaque immeuble, dans chaque cage d'escalier est chamboulé et affaibli³⁹². »

³⁹⁰ Sa qualité avait déjà été saluée en 2011 par le prix « Renouvellement de quartier » du Concours Ecoquartier.

³⁹¹ Le loyer des logements réhabilités a un peu augmenté également, engendrant des départs.

Les habitants qui ont été associés à la transformation urbaine de leur quartier à travers plusieurs actions favorisant leur expression, particulièrement au sujet de la mémoire du quartier et de l'appropriation de l'espace public, ont témoigné d'un très fort attachement à leur lieu de vie, comme cet habitant encore imprégné de l'ambiance se dégageant d'un espace de jeu pour enfants : « *Il y avait le bac à sable qui était beau, il y avait les carrés dans le milieu et le petit labyrinthe où les enfants pouvaient s'engouffrer, il y avait le train en ciment, ils sautaient par-dessus sur les wagons, c'était génial, (...). J'ai encore les images dans ma tête de comment étaient placées les choses, ça, c'est clair... c'était beau, très beau, bon ce n'est pas mal ce qu'ils ont fait, mais les enfants n'ont plus rien pour jouer là*³⁹³. »

À l'occasion de cette opération, la ville de Mulhouse a voulu démontrer qu'elle était consciente de ce phénomène et s'était fortement engagée dans un accompagnement « humain » de la transformation urbaine. Un article du journal *L'Alsace* sur « *le côté humain de la rénovation urbaine*³⁹⁴ » souligne en 2008 cette ambition en évoquant le traumatisme de la démolition et du relogement qui s'était traduit par plusieurs slogans tels que « *Démolition égale déportation* ». Il relaie les intentions municipales en expliquant que des lieux comme la permanence Logement peuvent servir à recueillir de manière informelle l'expression des habitants sur « *leur grande souffrance* ». Cet accompagnement peut également prendre la forme d'un projet artistique, parfois à dimension mémorielle³⁹⁵. Plusieurs dispositifs de participation sont mobilisés directement en lien avec des actions mémorielles, comme celui, à l'initiative du conseil de quartier, d'enregistrer les évolutions du quartier Wolf-Wagner, dans le but de redorer son image. Des « accompagnants » sont également mobilisés pour aller à la rencontre des habitants et les faire s'exprimer sur le « changement ».

À Bourtwiller comme à Wagner, les habitants les plus touchés par le changement ont été vivement encouragés à s'engager dans des démarches de « reconstruction » : « (...) *À un moment donné, on nous a clairement fait entendre, que ce soit Mulhouse-Habitat ou ses partenaires, il ne faut pas continuer à se lamenter, il faut passer à un travail de reconstruction : travail de mémoire. On est tout à fait d'accord, il faut préparer l'avenir*³⁹⁶. »

³⁹³ Témoignage d'une habitante dans le film réalisé par Zouhair Chebbale, *Grande et les p'tites histoires de la Cité Wagner (La)*, sorti en 2005.

³⁹⁴ « De "BZ" au Chantier Enchanté, le côté humain de la rénovation urbaine », *L'Alsace*, le 24 juin 2008.

³⁹⁵ Lors de la « fête de la démolition de Wagner », Jean-Marie Bockel, le maire PS de Mulhouse à l'époque (il a rejoint l'Union des démocrates et indépendants (UDI.) en 2007), indique que son objectif était d'« humaniser » ce quartier, mais au sens de lui redonner vie en lui prêtant une attention dont il était dépourvu. Il ajoute : « *C'est un quartier où il doit faire mieux vivre, on ne fait pas le bonheur des gens contre eux.* »

Dans cette démarche de « reconstruction », les habitants ont été invités à exprimer leur attachement aux espaces, particulièrement ceux qui ont été démolis. Mais la directrice du Renouvellement urbain a élargi les conditions d'expression des habitants afin que leurs échanges ne se limitent pas au contexte de la rénovation urbaine.

2. « Il ne faut pas oublier »

À la question : « Comment les associations des habitants abordent-ils la question de “la mémoire” ? », la directrice du Renouvellement urbain répond : « *Ils ne l'abordent pas sous la forme de la mémoire. Ils sont plus dans “il ne faut pas oublier” et comment on accompagne le deuil, le passage à autre chose. Ils sont plus dans ça*³⁹⁷. »

Les termes de la convention de rénovation urbaine de la ville de Mulhouse que nous avons précédemment présentée prévoient six modes opératoires de concertation et d'information spécifiques, dont « *la réalisation d'une production d'archives visuelles et un soutien technique et financier aux acteurs pour réaliser, en continu ou à certaines phases du projet, une production permettant de capitaliser l'expression des habitants sur leur territoire, sur sa mémoire, sur ses atouts, sur sa transformation, ...*³⁹⁸ ».

Cette même convention qualifie par ailleurs les actions « mémoire de quartier », telles que le film sur la démolition de Wagner, d'« actions d'animation en faveur de l'éducation et de la culture ». Plusieurs initiatives sont ainsi lancées dans le but d'« *aider les gens à s'approprier les chantiers qui vont modifier leur quartier (...), des actions qui sortent du cadre urbain*³⁹⁹ ». Il s'agit tout à la fois de développer la concertation et la communication ainsi que d'organiser des actions culturelles et d'animation, créatrices de lien social. De telles actions répondent à une demande des habitants de valorisation de l'existant, « *parce que ça fait partie de leur histoire*⁴⁰⁰ ».

La directrice du Renouvellement urbain assure que, même s'il n'y avait pas d'injonction de la part de l'ANRU, Mulhouse engagerait ce genre de démarches parce qu'elles s'inscrivent « *dans une logique locale* ». Elle explique qu'en plus du travail de collecte de données, le monde associatif, très présent dans ces quartiers et duquel émanent beaucoup de propositions, n'a pas hésité à interpeller la collectivité pour qu'elle s'implique davantage.

³⁹⁷ La directrice du Renouvellement urbain signale également que cette réflexion n'est pas tout à fait toujours celle de la ville.

³⁹⁸ Convention partenariale pour la mise en œuvre du programme de rénovation urbaine de la ville de Mulhouse 2006-2010.

³⁹⁹ Mission renouvellement urbain de la ville citée dans « Aider les habitants à s'approprier les projets urbains », *L'Écho Mulhousien*, n° 305, octobre 2018.

⁴⁰⁰ Entretien avec la directrice du service municipal d'Action territoriale en 2021.

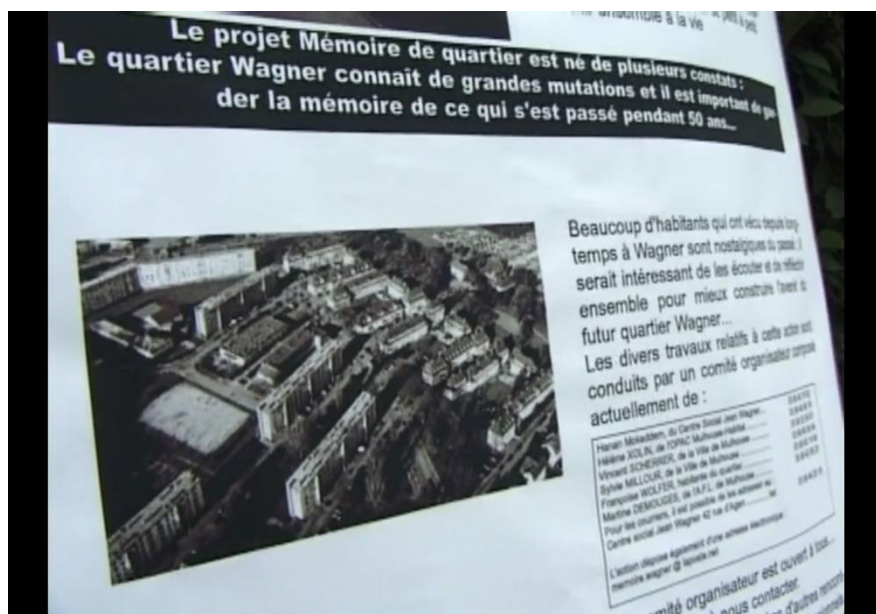
2.1. Plusieurs actions pour témoigner du passé et de la transformation du quartier Wolf-Wagner

Ces actions sont envisagées comme une occasion de montrer à des habitants marqués par la transformation de leur quartier une forme d'attention et de reconnaissance de l'importance qu'ils accordent à leur vécu, à leur histoire dans le quartier. Des artistes ont été missionnés à cette occasion pour un travail de recueil et de mise en forme artistique de témoignages d'habitants. La directrice du service d'Action territoriale nous a rapporté dans un entretien réalisé en 2021 qu'il était important que la ville accompagne la disparition des « *témoins urbains* » de l'histoire, à savoir des lieux qui peuvent être emblématiques pour les habitants, qui font partie de leur passé et de leur histoire et auxquels ils sont attachés. Ce point de vue est partagé par Anne Gauzelin, animatrice au centre social Wagner, pour qui les actions collectives entrent justement dans ce cadre en ce qu'elles sont génératrices de lien social et d'ouverture de la parole des habitants. Elle indique par exemple qu'un film et un spectacle en cours de réalisation consacreront leur histoire⁴⁰¹.

⁴⁰¹ Le Journal des locataires Mulhouse-Habitat, janvier-février 2007.

2.1.1. La grande et les p'tites histoires de la Cité Wagner, un film pour « faire vivre la mémoire du quartier⁴⁰² »

Figure 38 : Affiche dans le quartier Wolf-Wagner présentant la démarche Mémoire de quartier



Source : Capture d'écran du film-documentaire *La Grande et les p'tites histoires de la Cité Wagner*.

Ce documentaire sorti en 2005 est le résultat d'une action menée par le vidéaste mulhousien Zouhair Chebbale⁴⁰³ pendant trois ans, dans le cadre du projet *Mémoire de quartier*, qui a rassemblé plusieurs initiatives (comme le recueil d'archives et de photographies anciennes), parmi lesquelles certaines étaient spécifiquement adressées aux plus jeunes (comme la réalisation d'une sculpture). Il a été porté par le centre socioculturel Jean-Wagner et financé par la DRAC, le Contrat de ville, la ville de Mulhouse, Mulhouse-Habitat OPAC, et l'association Espoir-Mulhouse.

⁴⁰² « *La Grande et les P'tites Histoires du quartier Wagner*, un film réalisé par Zouhair Chebbale, est l'aboutissement d'un long travail qui a mobilisé un grand nombre d'habitants pour faire vivre la mémoire de ce quartier. » Source : Des actions pour les habitants, journal des locataires Mulhouse-Habitat, janvier-février 2007.

⁴⁰³ Zouhair Chebbale a également réalisé un film dans le cadre de la concertation/participation des habitants à la rénovation urbaine de Bourtzwiller. Sorti en 2007 et intitulé *Bourtzwiller 420 - Détruire, disent-ils*, ce documentaire relate l'échec de la concertation et le traumatisme du relogement pour les habitants de la cité des 420. « Les pratiques de consommation émergentes dans les quartiers durables - consommations d'énergie et mobilité », *Cahiers de recherche du CREDOC*, décembre 2012.

Présentation officielle du film

« Le quartier Wagner est en pleine mutation : réhabilitation, démolition et reconstruction. Ce sont les habitants les premiers bouleversés par cette transformation de leur quartier. Les sentiments sont multiples : cassure, espérance, révolte, soulagement, ... parmi lesquels le souvenir tient une place prépondérante.

Attentifs à cette émotion, les acteurs et partenaires de ce projet de renouvellement urbain se sont regroupés pour constituer le groupe "Mémoire de quartier". Depuis trois années, tous ont pu parler et témoigner, sous l'objectif averti du vidéaste mulhousien Zouhair Chebbale.

Les paroles recueillies racontent la vie dans le quartier, de sa construction à nos jours. Les témoignages les plus forts évoquent les liens de solidarité créés entre voisins, et l'attachement au quartier. Les habitants ne souhaitaient pas voir détruire ces bâtiments qui représentaient pour certains toute une vie. Ce sont eux qui ont réalisé ce document, en collaboration étroite et permanente avec Zouhair Chebbale.

Le temps n'effacera pas les mémoires, les pierres s'écroulent, mais les témoignages demeurent. »

Source : Extrait sur le site internet de Vidéo Les Beaux Jours, l'association qui diffuse le film. URL : <https://www.videolesbeauxjours.org/movies/grande-et-les-ptites-histoires-de-la-cite-wagner-la/>

Figure 39 : Le groupe Mémoire du quartier accueille des habitants lors d'une fête de quartier



Source : capture d'écran du film-documentaire La Grande et les p'tites histoires de la Cité Wagner.

- **Un film qui raconte le vécu du changement dans le quartier**

Ce documentaire s'organise en deux parties. La première montre le « spectaculaire des démolitions », et offre de nombreux témoignages sur différents sujets : démolition, ambiance, nouveaux aménagements, ... Les interviews se déroulent dans différents lieux (rues, appartements, centre social, immeuble vide en cours de démolition, ...).

La seconde partie met en avant un groupe de personnes, majoritairement des habitants, qui sont réunis dans une salle pour visionner la première partie du film et en débattre (cf. figure 40) :

« Quand j'entends parler les locataires qui sont restés, qui sont depuis 30 ans dans le même logement, qui ont des nouveaux voisins, et quand j'entends parler les gens qui viennent de la rue de la Mertzau et de la rue d'Agen, qui sont les nouveaux voisins, je me dis qu'en fait, ce n'est pas les voisins qui sont difficiles, c'est le changement, c'est-à-dire, vous aviez l'habitude avant⁴⁰⁴. »

Figure 40 : Des habitants regardant la première partie du documentaire



Source : capture d'écran du film-documentaire *La grande et les p'tites histoires de la Cité Wagner*.

Le réalisateur a en effet filmé les réactions de quelques participants et d'autres habitants à la découverte de leurs propres témoignages et ceux de leurs voisins. Ces séquences prolongent

⁴⁰⁴ Commentaire de l'une des personnes qui était en train de visionner la première partie du film.

certaines discours nostalgiques sur la décoration intérieure des anciens appartements, ou encore sur l'histoire de certains meubles.

La seconde partie du documentaire présente un projet artistique qui s'est déroulé dans le quartier en essayant de mettre en évidence la manière dont les habitants l'ont appréhendé. Le documentaire se termine par une fête dans le gymnase du quartier au cours de laquelle le maire et d'autres intervenants prononcent des discours sur l'importance de la rénovation urbaine à Wagner.

Des voix *off* s'expriment à la première personne tout au long du film. Aucune information n'est donnée sur l'origine des paroles lues. Les textes sont rédigés de manière à nuancer certains témoignages et à susciter l'identification d'un plus large groupe d'habitants. On peut y percevoir également une visée thérapeutique (telle que nous l'avons identifiée dans les actions du type B⁴⁰⁵) avec la volonté d'aider l'habitant qui regarde à mettre des mots sur son propre ressenti parfois ambivalent :

« Aujourd'hui, on fête le changement de mon quartier, on fête la destruction de mon passé, de ma maison, moi j'étais contre. C'est pas moi qui ai décidé alors de le détruire vu qu'il n'était pas à moi, mais moi j'étais contre. Enfin, c'est quand même bien qu'on les ait détruits, ils étaient vieux. Les nouveaux seront mieux, ils disent. Mais j'aurais voulu donner mon avis. Enfin, c'est vrai qu'il y a eu des réunions d'information auxquelles je ne suis pas allé, donc c'est un peu de ma faute quand même. Bon, je m'en fiche, qu'ils fassent ce qu'ils veulent, je suis de toute façon contre le changement. »

- La complexité des opinions et des ressentis

À l'instar des propos tenus par la voix *off*, les opinions des habitants interrogés dans le documentaire vacillent entre révolte et résignation, entre le regret de ce qui existait, de ce qui a disparu et l'appréciation du nouveau. Ainsi, beaucoup expriment une incompréhension face à la situation de démolition et un sentiment partagé sur la rénovation urbaine en général. Un jeune homme témoigne : *« Franchement, au lieu de démolir ce bloc, ils auraient pu le laisser, le rénover, mettre des gens qui ne savent pas où dormir... »*

⁴⁰⁵ Sous-partie « Un "prétexte" pour permettre aux habitants de s'exprimer sur les transformations brutales engendrées par le projet urbain » dans le deuxième chapitre de la thèse.

Une autre habitante qui assiste à la démolition essaie de contenir ses émotions : « *Là tu ne réagis pas parce qu'il est tout entier [l'immeuble], mais au moment où ils tapent dedans, c'est... Moi, je l'aurais dynamité à la place, ça ira plus vite. En plus, ils nous font poireauter là, ils font une minute de silence, les ouvriers, ou quoi ?* » Elle finit en pleurs.

Figure 41 : Une habitante qui se livre à la caméra de Zouhair Chebbale pendant la démolition de son immeuble



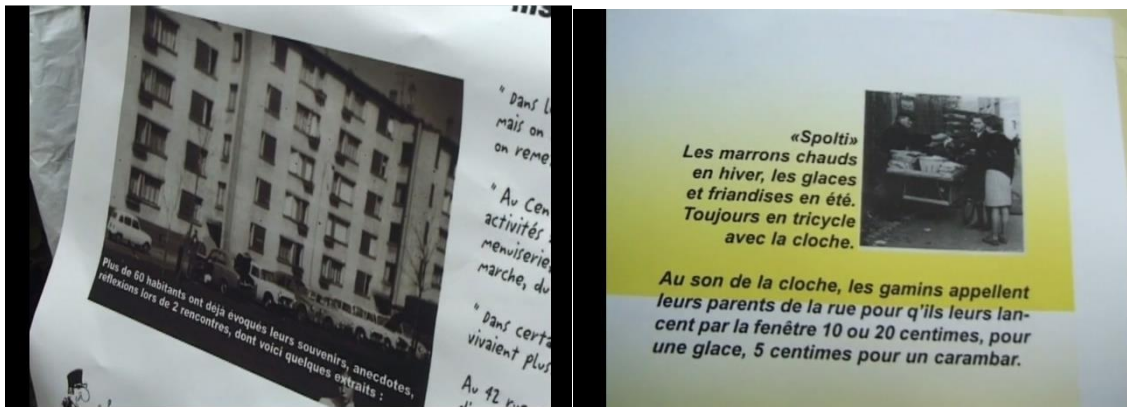
Dans un autre récit de démolition, la détresse psychologique liée à l'impact de celle-ci et du départ contraint est encore plus manifeste :

« C'était un choc parce que je pensais ne jamais quitter la cité Wagner, je disais toujours : "le jour où je quitte la cité c'est les pieds devant." Il y a ça, et puis ma mère, à partir du moment où elle a su qu'elle devait partir, elle s'est laissée aller, et deux ans après cette nouvelle ma mère est décédée, ma mère c'était fini, elle ne vivait plus, c'est le cœur qui ne voulait pas. Je sais que tôt ou tard, il faut tourner la page, mais ça fait mal, ça fait encore mal, je n'arrive toujours pas à... ça passera, je ne dis pas que ça ne va pas passer, je vais m'habituer au nouvel environnement, mais je m'ennuie, là je m'ennuie vraiment. Ici, je ne me suis jamais ennuyée, il n'y a pas cette sensibilité, il n'y a pas ce regroupement journalier le matin, on se croisait, on discutait, on avait toujours un mot gentil. Là-bas non. Là-bas, c'est "chacun pour soi et dieu pour tous". Aujourd'hui, chaque fois que je suis là, je vois ma mère à la fenêtre qui m'appelle... c'est quand même 40 ans, 40 ans c'est une vie, j'ai eu mes enfants, ils ont grandi (...), j'ai eu ma vie d'enfant, ma vie d'adolescente et ma vie de mère de famille, voilà toute une histoire. »

Les habitants interrogés dans le film semblent donner plus d'importance au quartier et au voisinage qu'au logement. Ils sont unanimes quand il s'agit d'exprimer leur attachement au quartier. Une habitante affirme que bien qu'elle soit « *plus emmerdée maintenant qu'avant* » à cause des « *cailloux lancés dans les volets* » par « *les gosses qui l'insultent* », elle ne veut pas partir et « *aime son quartier* », car elle y vit depuis 46 ans. Comme elle, d'autres habitants témoignent de leur extrême attachement : « *Je reste dans ce quartier, même si on me proposait de ne pas payer de loyer [ailleurs], je ne partirais pas* ».

À côté des manifestations d'attachement, il y a aussi la nostalgie d'une certaine forme de mixité culturelle, mais aussi de l'ambiance⁴⁰⁶ qui y régnait, magnifiée sans doute par les souvenirs : « *Là, on était des familles, tous les voisins s'entendaient à merveille.* »

Figure 42 : Affiche présentant les « souvenirs, anecdotes, réflexions » des habitants lors de la fête de la réhabilitation



Source : Captures d'écran du film-documentaire La Grande et les p'tites histoires de la Cité Wagner.

La voix *off* d'un enfant raconte :

« *On habitait là-bas, rue d'Agen, tout le monde sortait le soir avec des chaises, on mangeait dehors, on organisait les fêtes nous-mêmes, on emmenait le café, le gâteau fait-maison, on discutait, on rigolait. Le cercle s'agrandissait tout au long de la soirée, puis il se rétrécissait en fin de soirée, pas trop tard, car il ne fallait pas déranger les voisins qui devaient travailler*

⁴⁰⁶ A l'instar de ce témoignage qui décrit une ambiance où des voisins d'origines différentes partagent des moments privilégiés autour de la cuisine : « *La musique dehors, les tables dehors, on fait le couscous, on invitait les gens de tout l'immeuble, c'était incroyable, et de temps en temps, l'Italienne qui habitait là à l'époque faisait pizza pour tout le monde..., on balayait les caves trois fois par semaine, c'était super.* »

le lendemain. La cité Wagner, c'était une ambiance formidable, on était comme une grande famille. »

Figure 43 : Un exemple de photo provenant des archives des habitants, datant de la création du quartier, et illustrant des enfants en train de jouer



Source : Capture d'écran du film-documentaire La Grande et les p'tites Histoires du quartier Wagner.

Nous retrouvons dans ce film documentaire ce que de multiples recherches ont relevé sur l'attachement des habitants à un quartier marqué par les nombreuses relations sociales tissées, la solidarité et la convivialité. Comme l'avait pointé Sabine Dupuy (2008) dans sa recherche sur le profil et les motivations des habitants contestataires des projets de rénovation urbaine, ici aussi « *subsiste avec force la mémoire d'un passé idyllique, lié à l'enfance* ». Cette représentation souvent « idyllique » de la vie passée dans le quartier est intimement articulée à l'attachement de ces derniers à leur lieu d'habitation.

Cet attachement se résume selon Agnès Deboulet et Claudette Lafaye (2018) à « *l'impossible effacement du souvenir des lieux qui ont marqué [la] vie adulte [de l'habitant]* ». Elles précisent qu'il concerne aussi bien les habitants les plus âgés pour tel ou tel motif que ceux, plus jeunes, qui y ont grandi et chez qui « *la cité renvoie à une dimension émotionnelle, faite de souvenirs partagés (...)*⁴⁰⁷ ».

L'attachement est également renforcé par les « *liens d'entraide matérielle et de soutien psychologique* » qui, selon Cyprien Avenel (2005), sont favorisés par la vie dans le quartier de Grands ensembles. Sont particulièrement concernés par ce lien social, les habitants du quartier qui sont les plus frappés par la stigmatisation et le chômage. À ce sujet, le sociologue identifie

⁴⁰⁷ Elles soulignent, néanmoins, que cet attachement n'implique pas forcément une volonté affirmée des habitants à être relogés dans leur quartier.

deux types de sociabilité. La première est décrite comme une « sociabilité “contrainte” des populations pauvres », dans le sens où, du fait de leur précarité, les liens les plus proches et les plus fréquents de ces habitants sont noués avec seulement quelques personnes faisant partie de leur quotidien. La seconde est assimilée à une « sociabilité “communautaire” des familles immigrées » :

« La nature du parcours d'immigration constitue un élément d'identification collective premier, mais cet ancrage dans le quartier contribue à un certain attachement. Les parents y sont installés depuis longtemps ; ils ont pris leurs habitudes, établi un cercle amical, et les jeunes y ont grandi. On y a enraciné son quotidien (...). »

Pour Christine Lelévrier (2007), cette forme de sociabilité, qui va jusqu'à considérer les anciens voisins comme de la famille, mérite d'être questionnée : « *Est-ce le fruit d'une reconstruction nostalgique ?* » Elle a identifié dans ces relations de proximité deux principaux aspects : « *la fréquence des solidarités intergénérationnelles, de jeunes ménages prenant soin de personnes seules âgées qu'ils appellent leur “mamie”, leur “mère”* », et « *la construction progressive et collective, au fil du temps, d'une sorte “d'usage moyen”, de régulation des relations qui autorisait “à intervenir pour le bruit”, à “monter chercher du café si on en manquait”, et qui sécurisait la cage d'escalier ou le palier par rapport à l'extérieur* ».

Cet attachement au lieu de vie et à la sociabilité qui lui est associée semble être renforcé par le sentiment de perte lié à la démolition et au délogement. Dans une réflexion issue de travaux portant sur les compétences des citoyens en situation de vulnérabilité liée à des conditions d'habiter marquées par l'incertitude, dans différentes métropoles du monde arabe, Isabelle Berry-Chikhaoui et Agnès Deboulet notent que les habitants évoquent la métaphore de l'exil pour décrire leurs conditions de départ, et que celle-ci « *est d'autant plus prégnante que les résidents sont attachés au lieu, enracinés* ». Dans une recherche sur la politique de mixité sociale dans la rénovation urbaine, Isabelle Berry-Chikhaoui et Lucile Medina (2014) ont interrogé les habitants du Petit Bard, quartier en rénovation urbaine de Montpellier. Leur analyse révèle, chez la majorité des habitants, un attachement au quartier et une volonté d'y rester, ce qui contrasterait, selon elles, avec les résultats d'une enquête sociale mentionnée dans la convention de rénovation urbaine du quartier qui annonce que « plus de 50 % des habitants souhaitent quitter le quartier ». Les chercheuses précisent que ce chiffre, qui permet de légitimer le PRU, occulte la complexité des attentes des habitants. En effet, il apparaît, dans cette recherche, que les raisons énoncées par les habitants souhaitant rester dans le quartier relèvent

plus de ses équipements, de ses lieux de commerce et de culte, de sa situation géographique, que de sa mixité sociale. Isabelle Berry-Chikhaoui et Lucile Medina (2014) constatent dans ce type de circonstances, un « *attachement multiforme* » qui explique les inquiétudes liées à un éventuel départ. Elles pointent alors le sentiment d'une éviction du quartier ressenti par les habitants concernés par le relogement. C'est l'objectif de mixité sociale qui est « *appréhendé par certains comme une éviction au profit de plus riches et "plus blancs" et comme la reconquête d'un quartier bien situé* » (Berry-Chikhaoui et Medina, 2014). Pour Philippe Genestier et Marie-Hélène Bacqué (2004), cette « *volonté d'intervenir pour "casser" la concentration des populations pauvres afin d'imposer la mixité revient à interdire les regroupements choisis, les rapprochements souhaités par les habitants (...), niant au passage les relations sociales qui se sont formées, et les logiques empiriques d'hybridation des solidarités familiales et ethniques avec les solidarités institutionnelles* ».

La majorité des actions d'accompagnement à dimension mémorielle se présente comme cherchant à encourager le lien social et comme un moyen de favoriser l'expression des habitants, notamment autour de leur attachement à leur quartier. L'enjeu peut sembler ici de connaître et de valoriser la relation que les habitants ont nouée avec leur lieu de vie et les sociabilités qui le caractérisent. Ce sentiment d'attachement semble ainsi, à travers ces démarches mémorielles, faire l'objet d'une considération particulière. Pourtant, que ce soit dans les raisons qui ont présidé aux choix de transformation du quartier comme dans l'accompagnement des parcours résidentiels des habitants, ce type de connaissance a été négligée.

- **Faire la pédagogie du projet de rénovation urbaine**

Le documentaire montre les nouveaux aménagements commentés ou plus longuement expliqués par des responsables au sein de la ville. Des habitants donnent leurs avis et expriment leurs ressentis par rapport à ces aménagements : « *Je suis très content, très content. Avant, les voitures venaient se garer devant la porte, devant la fenêtre en bas, c'était gênant. Mais maintenant, c'est mieux. Quand on sort, on est content, il y a la nature, les fleurs, avant ce n'était pas le cas.* »

Des écoliers échangent longuement avec le maire et un responsable du chantier lors de la première démolition. Les propos tournent autour du chantier de rénovation urbaine, sur le devenir des matériaux issus de la démolition des immeubles (tri, broyage et dépôt en sous-sol).

Une responsable présente la maquette du projet à un groupe d'enfants dans leur classe et leur donne des explications simples sur le concept de mixité de l'habitat adopté dans la rénovation de leur quartier. Elle fait également visiter les nouveaux aménagements extérieurs à la caméra de Zouhair Chebbale, en les commentant toujours avec une intention pédagogique. On retrouve dans cette action une rhétorique caractéristique des actions du type C de la typologie que nous avons établie dans le chapitre précédent. Ce sont les actions que nous avons considérées comme des « outils de communication du projet urbain ».

Figure 44 : Affiche présentant le renouvellement urbain du quartier lors de la « fête de la réhabilitation »



Lors de la « fête de la réhabilitation » filmée dans ce documentaire, des supports de communication sont utilisés pour informer sur la rénovation urbaine. Des panneaux thématiques sont affichés dans la salle des fêtes, participant à la « pédagogie du projet ».

Si ce documentaire ne se présente pas comme un « film institutionnel », il a eu un soutien institutionnel important. Cela implique que l'auteur n'a pu être totalement libre de sa construction et du ton qu'il a adopté. Il est mobilisé par les partenaires qui montrent ainsi qu'ils sont attentifs à la manière dont les habitants ont vécu ce moment de transformation. Mais sans que le projet lui-même ne soit remis en question dans la manière dont il a été conduit ou sur ses objectifs.

- L'action *Métamorphose*

Cette action est une commande de Mulhouse-Habitat dans l'idée de conserver une trace du passé en utilisant les éléments de la démolition. Selon l'artiste intervenant, l'idée était, « *Plutôt que d'arriver avec un objet tout terminé, [d']impliquer les gens de façon qu'ils aient leurs propres traces finalement*⁴⁰⁸. »

Dans le cadre de l'accompagnement de la transformation du quartier, des initiatives en direction des plus jeunes ont été menées : les enfants ont participé à la réalisation de la sculpture *Papillon* créée par l'artiste mulhousien Yves Carrey dans le cadre de son projet *Métamorphose* et installée le long de la rue de la Marseillaise, entre les bâtiments réhabilités et le futur siège de Mulhouse-Habitat. Le film-documentaire *La Grande et les Petites Histoires du quartier Wagner* restitue les principales étapes de cette action. Il montre l'artiste dans les appartements vides en train de récupérer les volets en métal qui vont servir à concevoir la sculpture.

Figure 45 : Plaque métallique datant le projet *Métamorphose*



Source : capture d'écran du film-documentaire *La Grande et les petites histoires de la Cité Wagner*.

Pendant qu'il démonte les volets, l'artiste se confie : « *De découvrir ces lieux de vie qui ont été désertés, c'est assez étrange comme impression parce qu'on voit des restes de... on voit des traces de vies, de vies anciennes. Moi, je suis sensible à ça. Ça ne me laisse pas froid.* »

Les enfants impliqués ont conscience qu'ils participent à un projet visant à garder une trace des bâtiments avant qu'ils ne soient détruits (cf. figure 46). Une adolescente explique à la caméra : « *Ça restera un souvenir de l'ancien.* » Cette installation artistique conçue à partir de vestiges

⁴⁰⁸ Témoignage de l'artiste Yves Carrey dans le film-documentaire *La Grande et les Petites Histoires du quartier Wagner*.

d'un immeuble démoli s'apparente aux « traces marquées » telles que nous les avons décrites dans le premier chapitre de cette thèse (dans la sous-partie « La “restitution” : une étape importante dans l'accompagnement »).

La mise en mémoire dans cette action semble renvoyer à l'idée de marquage spatial telle que décrite par Vincent Veschambre (2014) : « *au sens de production d'une signature contemporaine pour revendiquer un lien spécifique à cet espace.* »

Figure 46 : Des enfants peignant les volets récupérés des appartements



Le documentaire restitue également les réactions des habitants face à ce projet. Un habitant qui est artiste, juge que la démarche a été insuffisamment diffusée, une statue ayant été érigée « du jour au lendemain » sans qu'il n'ait eu connaissance de ce projet, auquel il aurait pu participer.

Figure 47 : La sculpture Papillon



Source : site internet de l'artiste Yves Carrey.

L'action qui a conduit à la réalisation du film *La Grande et les p'tites histoires de la Cité Wagner* tend vers les deuxième et troisième types de notre typologie, avec à la fois des enjeux d'accompagnement du deuil, mais aussi de communication sur le projet de rénovation urbaine⁴⁰⁹.

2.1.2. Mémoires en actes ; Des vies sans détours : de la récolte d'histoires d'habitants à la création théâtrale

« Mais il nous fallait un autre projet pour continuer à gérer la période de reconstruction. Les derniers relogements se feront l'an prochain. En attendant, il fallait un espace de parole dans le quartier. Mais nous aimerions

⁴⁰⁹ Deuxième partie du deuxième chapitre, sous-partie 2 « Un "prétexte" pour permettre aux habitants de s'exprimer sur les transformations brutales engendrées par le projet urbain » et 3 « Un moyen de mobiliser les habitants dans le cadre de la "communication" sur le projet urbain ».

que la pièce soit moins “Wagnérienne” que le film, qu’elle passe davantage les frontières du quartier⁴¹⁰. »

- La collecte des « mémoires »

Mémoires en actes est une action qui a été pilotée par le centre socioculturel Wagner en lien avec Mulhouse-Habitat et soutenue financièrement par le programme de rénovation urbaine. De mai à novembre 2005, Samuel Mesnier, sociologue et formateur à l’Institut supérieur de Mulhouse, « cueilleur d’histoires », selon la plaquette de présentation de la pièce de théâtre, a rencontré des habitants du quartier Wagner et recueilli leurs témoignages et souvenirs. À chacune des personnes, l’écrivain posait la même question : « Est-ce vous pouvez me raconter une histoire ? » Les témoignages de 65 personnes ont été enregistrés en vidéo et en audio. Des extraits de conversation ont été placardés sur les murs des immeubles et les rambardes autour des pelouses : « *Parfois, le ton peut surprendre puisque d’une parole vivante confiée dans l’intimité on passe à une écriture publique qui tente d’en garder la richesse et la singularité. Il faut entendre des voix qui nous disent le déracinement et l’attachement au quartier, qui nous parlent des difficultés et des bonheurs à vivre ici, qui chantent les craintes et les espoirs en demain (...)*⁴¹¹. »

Figure 48 : L’intervenant posant au centre socioculturel Wagner devant l’affiche de propos d’habitants ayant participé à Mémoires en actes



Source : © Jean-François Frey, *L’Alsace*, 4 mars 2007.

⁴¹⁰ Propos d’Hélène Xolin, chargée de mission à Mulhouse-Habitat dans « Le quartier Wagner se met en scène », *L’Alsace*, 20 mai 2007.

⁴¹¹ Propos du concepteur de l’exposition rapportés par le journal *L’Alsace* dans son article « Wagner : les habitants se racontent » du 4 mars 2007.

Le bilan du projet *Mémoires en actes* présente les objectifs qui étaient visés :

Des objectifs d'accompagnement de la rénovation urbaine (démolition et reconstruction)

« Faire vivre la mémoire collective du quartier en donnant la possibilité aux habitants de s'exprimer et de s'approprier le projet de renouvellement urbain.

Favoriser la connaissance de l'histoire du quartier, de celle des habitants, comprendre ce qui fait l'attachement à un quartier.

Faciliter les échanges entre les anciens habitants de Wagner et les nouveaux résidents.

Ouvrir le quartier au reste de la ville et de l'agglomération, faire connaître et rendre visible la transformation du quartier. »

Des objectifs culturels et sociaux assez généraux

« Valoriser les savoir-faire (à travers le travail de création).

Développer les compétences des participants (grâce aux apprentissages des professionnels de milieux artistiques et culturels) et mettre en lumière leur savoir-être.

Favoriser les échanges intergénérationnels, interculturels, ... »

Source : Centre Socio Culturel Wagner, « Projet Mémoires en Actes Mulhouse quartier Wagner », document qui fait le bilan des actions de l'année 2007, à destination du comité de pilotage, 41 pages.

Le contenu des ateliers d'écriture et la collecte de récits de vie ont servi à alimenter le script de la pièce de théâtre *Des vies sans détours* dont les personnages sont forgés à partir des témoignages d'habitants du quartier. Le sociologue « cueilleur d'histoires », explique que l'idée était d'inventer, à partir de « *ces paroles multiformes, foisonnantes*⁴¹² », un scénario à transmettre à une compagnie de théâtre.

⁴¹² *Ibid.*

- Le spectacle

« Bon. Vous allez constituer des groupes et imaginer une scène sur le thème suivant : une famille reçoit la visite d'un représentant de Mulhouse-Habitat qui doit leur annoncer la démolition prochaine de leur immeuble⁴¹³. »

Le metteur en scène précise à un journaliste qui observe les ateliers de théâtre : « On ne va pas prendre les récits et les jouer, mais on va s'imprégner, s'interroger sur ce qu'ils provoquent en nous, pour raconter la vie de ce quartier⁴¹⁴. » Cette imprégnation prend alors tout son sens dans un contexte artistique où des habitants du quartier se mêlent aux comédiens de la troupe⁴¹⁵ pour la préparation du spectacle qui associe théâtre, danse hip-hop et rap à des improvisations sur des situations bien réelles.

Figure 49 : Les répétitions du spectacle au centre socioculturel Wagner



Source : L'Écho Mulhousien n° 297, janvier 2008.

L'intervenante pour le Chantier Enchantée, une autre action d'accompagnement de la rénovation urbaine, a vu ce spectacle et nous a décrit comment il reprenait de manière chronologique l'« histoire du quartier en partant de la mémoire c'est-à-dire avant que la cité se construise⁴¹⁶ », la « guerre » entre la cité Wolf et la cité Wagner, la construction, la démolition, et la nouvelle vie.

⁴¹³ Les instructions du metteur en scène aux comédiens (professionnels et habitants) lors des répétitions pour le spectacle « Des vies sans déTours ». Propos rapportés par un article du journal *L'Alsace* du 20 mai 2007.

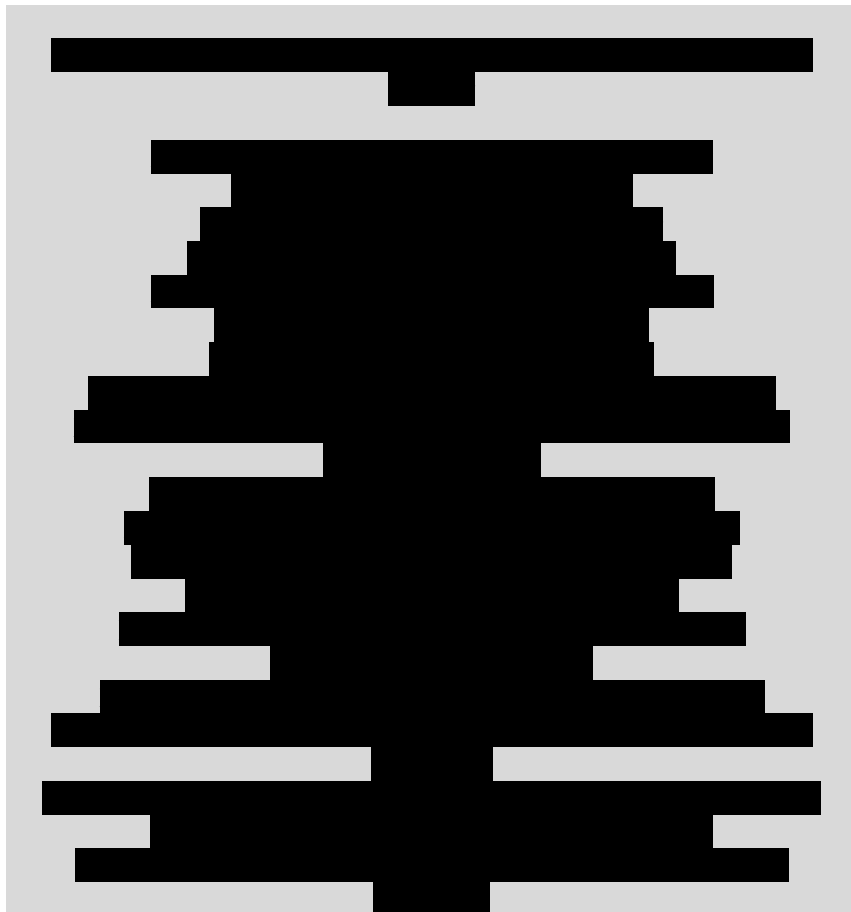
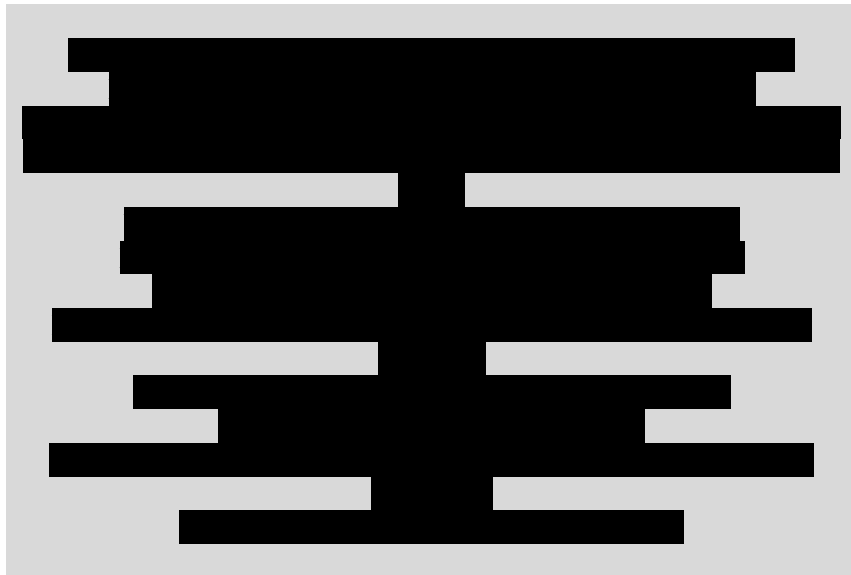
⁴¹⁴ « Quartier Wagner se met en scène », *L'Alsace*, 20 mai 2007.

⁴¹⁵ Troupe *Mouhaba* née à Boutzwiller en 1999. Sa première pièce, *Je viens d'ici*, parle de l'immigration.

⁴¹⁶ Notons que la « mémoire » fait référence dans son discours au passé éloigné.

Le spectacle aborde plusieurs thèmes en lien avec la transformation du quartier et avec le ressenti des habitants. Leur attachement au bâti y est évoqué avec beaucoup d'émotion. La démolition et le relogement y sont présentés comme des traumatismes qu'il faudra dépasser. Les souvenirs et les histoires des uns et des autres ainsi que l'ambiance du quartier y sont suggérés de façon positive.

Deux exemples de textes et chansons du spectacle





Une participante habitante du quartier témoigne : « (...) *Cette pièce est un excellent moyen de montrer l'ambiance familiale du quartier*⁴¹⁷... » Pour une autre, l'important était que « *le spectacle montre notre ambiance, donne une vision positive du quartier. On est comme une grande famille ici*⁴¹⁸ ».

L'écriture de la pièce s'est achevée en 2008, mais des présentations régulières du projet ont eu lieu lors des conseils de quartiers dès 2007. L'une d'elles a été livrée au théâtre de la Sinne, scène municipale à l'italienne. L'idée était d'ouvrir le spectacle à l'ensemble des Mulhousiens. Aux enjeux d'écrire une histoire du quartier afin de le connaître et de le reconnaître, à la préoccupation d'accompagner le deuil, semblent se mélanger ici des intentions de revalorisation de l'image du quartier et de communication s'adressant tout particulièrement aux nouveaux arrivants.

Figure 50 : Une présentation de l'action lors de la réunion d'accueil des nouveaux locataires de Wagner, en présence du maire et d'acteurs du quartier



⁴¹⁷ *L'Écho Mulhousien* n° 297, janvier 2008.

⁴¹⁸ « Que le spectacle montre notre ambiance », *L'Alsace*, 20 mai 2007.

2.2. Deux actions d'accompagnement ancrées dans le présent du quartier Wolf-Wagner

D'autres actions à dimension mémorielle ont continué à accompagner la transformation du quartier Wolf-Wagner. En octobre 2008, *Ma Rue est un Théâtre* et *Chantier Enchanté*, deux actions quasi concomitantes, ont permis d'organiser deux jours de fêtes communes dans le quartier.

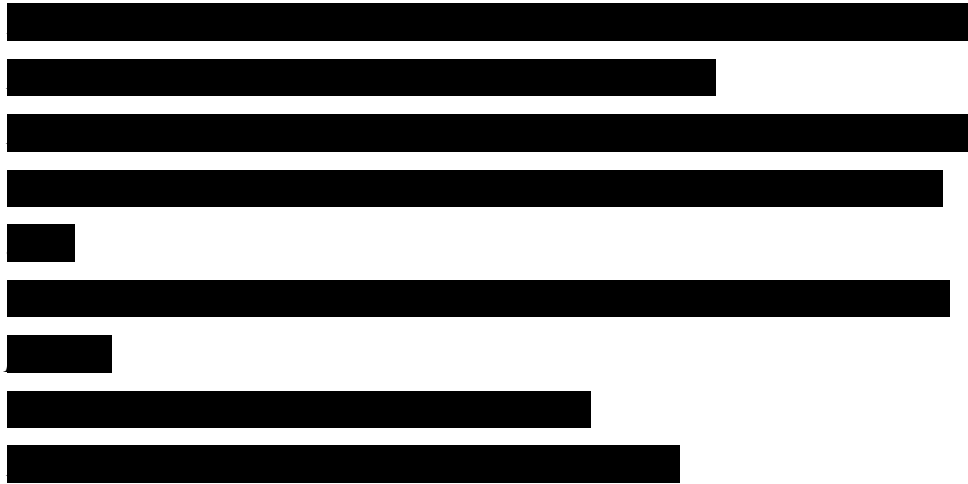
Figure 51 : Coupure de presse « La passation enchantée »



Source : Dernières Nouvelles d'Alsace/Mulhouse n° 252, 26 octobre 2008.

2.2.1. Ma Rue est un Théâtre





Ma Rue est un Théâtre est un travail collectif autour de la mémoire et du patrimoine qui a été mené dans plusieurs quartiers de Mulhouse pendant cinq ans par *Fabrication Maison*⁴²⁰, dans le cadre du programme de rénovation urbaine. Il pose « *la question de la ville comme théâtre d'ombres, comme lieu de nos rencontres ou de nos évitements*⁴²¹ ... », et se présente comme un « chantier » ayant pour but d'investir l'espace public à travers des photographies et des graphismes.

⁴¹⁹ Мишель Сеоннет, жазуучу, (үзүндү), акциянын презентация брошюрасында *Ma rue est théâtre*.

⁴²⁰ *Fabrication Maison* est « un hybride entre un atelier de création et une association d'images » composée de cinq « passeurs d'images » autour desquels gravitent écrivain, photographe, plasticien, paysagiste. Ils se présentent comme « *un outil à plusieurs mains pour la cocréation d'images au plus près des habitants et des territoires* ».

⁴²¹ Telle que définie par Olivier Pasquiers, photographe impliqué dans le projet. Source : plaquette de présentation du projet *Ma rue est un théâtre*.

Figure 52 : Présentation de *Fabrication Maison*



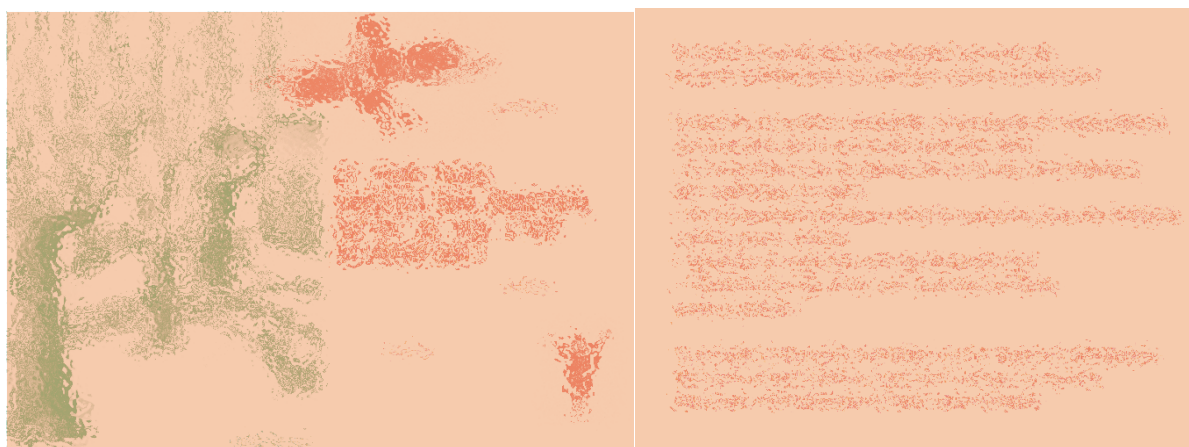
Plusieurs actions ponctuent ce projet. Par exemple, à ses débuts en 2004, un volet photographique consistait à accompagner et guider pendant quelques mois dans la préparation d'un concours photo *Ma rue est un théâtre* des groupes constitués pour l'occasion, en lien avec les responsables des structures et les agents de développement des quartiers concernés par le projet. Le jury du concours était composé d'habitants, de professionnels et présidé par Jean-Marc Bretegnier, responsable artistique de l'ensemble du projet *Ma rue est un Théâtre*. Une cinquantaine de candidats ont été sélectionnés à l'issue de ce concours et exposés dans les rues de la ville.

D'autres dispositifs ont impliqué des enfants comme le « programme de regard du bâtiment dans la rue⁴²² » au cours duquel les enfants étaient invités à visiter les maisons de leurs voisins et à les dessiner en imaginant des transformations.

⁴²² Entretien en 2018 avec le directeur artistique du projet *Ma rue est un théâtre*.

Des parcours d'observation des quartiers ont été organisés avec une recommandation : « *Observez les rues, les places, les bâtiments. Cherchez des indices, explorez des recoins, scrutez au-delà des apparences, au-delà des façades et des palissades... Choisissez vos angles, délimitez vos points de vue, trouvez vos perspectives*⁴²³. » Un « carnet rouge et vert », appelé aussi « carnet-parcours » ou « carnet d'exploration », a été élaboré pour accompagner et guider les participants dans leurs observations (cf. figure 53).

Figure 53 : Extraits du carnet d'exploration

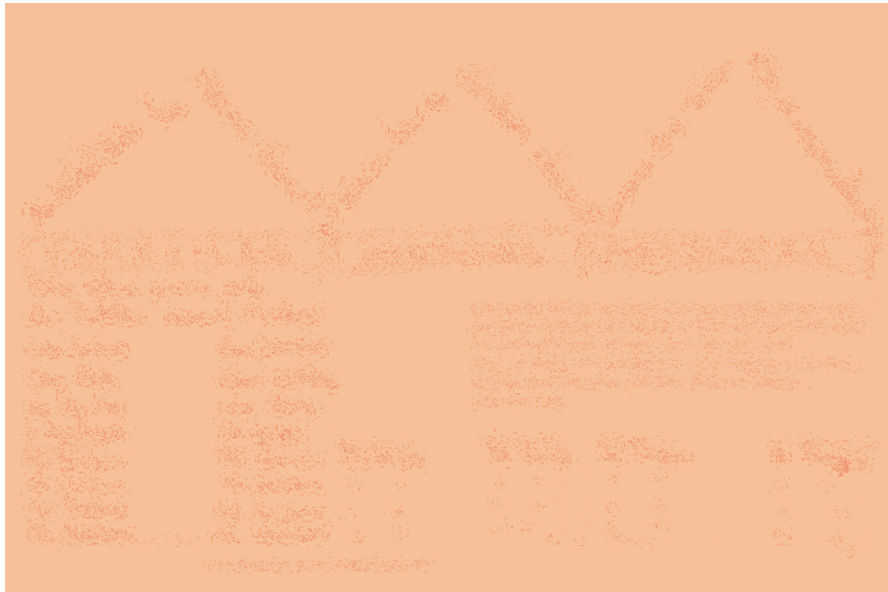


Ce livret invite l'observateur-participant à se poser un certain nombre de questions organisées thématiquement sous forme d'un questionnaire qu'il doit remplir :

- Thème « habitations » : Avant, elles étaient comment ? Avez-vous des souvenirs particuliers ? ; Quels éléments ont été rajoutés au fil des années, enlevés, transformés ? ; Qu'est-ce qui a changé par rapport à hier ?
- Thème « commerces et restaurants » : Quelles sont leurs fonctions dans la vie quotidienne ? ; Comment vous font-ils voyager ?
- Thème « noms de rues » : Regardez les noms des rues. En connaissez-vous l'origine ? ; Qu'évoquent-ils ? Ont-elles toujours porté ces mêmes noms ? Aimerez-vous les appeler autrement ?

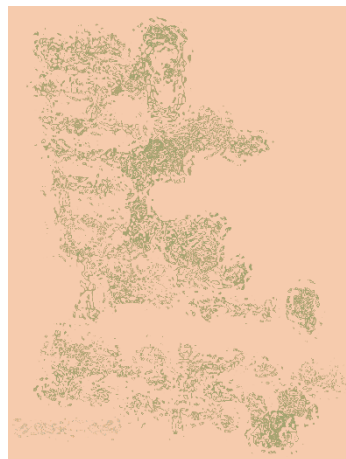
⁴²³ Extrait du carnet d'observation réalisé par *Fabrication Maison*.

Figure 54 : Les maisons d'origine vues par un habitant (février 2009)



- Pour le thème « mots publics », une consigne est donnée : « *Repérer tous les écrits de l'espace public (ce qui est écrit sur les murs, dans les cages d'escalier, sur les enseignes de magasins, les affiches, les graffitis, etc.). Reproduire quelques exemples.* »

Figure 55 : Un exemple de réponse à la consigne « mots publics » (observation du square Adolphe May, février 2009)



Cent-cinquante images agrandies de photos et de graphismes, produites dans le cadre des diverses actions réalisées, ont été projetées et installées dans les centres sociaux et le marché couvert de Mulhouse pendant un mois et demi.

En 2008, d'autres quartiers, dont Wagner, se sont ajoutés au secteur d'intervention limité jusque-là aux trois quartiers historiques (Cité-Briand, Franklin, Neppert-Vauban). *Fabrication Maison* a négocié pendant six mois avec la mairie pour lancer un festival *Ma rue est un Théâtre* à Wolf-Wagner en collaboration avec le centre social du quartier. Leur projet initial a pu conquérir de nouveaux territoires comme Wagner grâce à l'intégration de l'équipe dans un comité de pilotage plus important.

Ce festival d'images, tout comme d'autres actions du projet *Ma Rue est un Théâtre*, visait à « mieux voir la ville à partir d'itinéraire et de récits de vie », mais aussi à imaginer la ville de demain par « l'exploration, la fiction, l'interprétation, l'imagination ». Un événement pensé également dans le cadre d'une autre action, *Chantier Enchanté*, menée depuis plusieurs années dans le quartier, avait permis de lancer ce festival. Lors des deux journées de fête commune, *Fabrication Maison* a mené avec les habitants des actions artistiques consistant à revisiter les matériaux amassés par le *Chantier Enchanté*, l'idée étant, selon le directeur artistique, de « proposer une lecture originale du projet urbain⁴²⁴ ». La récolte de récits et de paroles enregistrées devait contribuer à la réalisation d'un film projeté pendant le festival *Ma rue est un théâtre*. Le directeur artistique du projet y associait des enjeux de transition entre passé et avenir

Il semblerait que l'intérêt accordé par l'ANRU à cette initiative concernait principalement la réalisation du film, support d'information qui devait porter un regard neuf sur le projet urbain, tandis que l'intérêt du politique, du moins au départ, s'était plutôt porté sur la capacité de l'action à mobiliser et à toucher un grand nombre d'habitants, particulièrement les plus éloignés des instances de participation, mais aussi des espaces culturels.

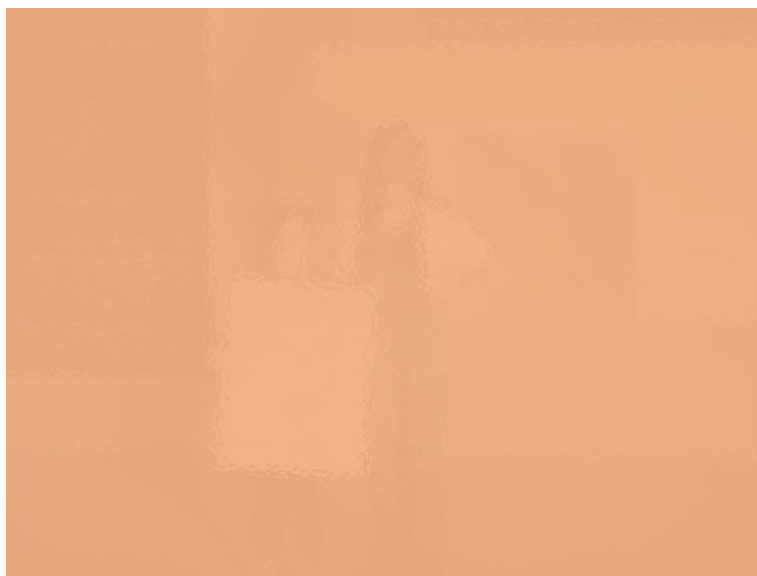
[REDACTED]

Le festival ne s'est pourtant pas poursuivi en raison d'une situation politique qui est devenue peu favorable à des actions culturelles telles que les envisageait *Fabrication Maison*. L'artiste explique que le projet devait durer cinq ans et faire office de « laboratoire » avec les habitants « sur toute la problématique mémoire, action culturelle, éducation populaire ». Mais, dans le contexte des élections municipales de 2008, le maire, jusqu'alors affilié au Parti socialiste, a contracté de nouvelles alliances avec la droite et a sacrifié des actions symbolisant une politique de gauche :

[REDACTED]

Il semblerait donc que les nouveaux élus, ne voyant pas l'utilité d'une démarche qu'ils estimaient ne pas être assez au service d'une stratégie de communication, n'aient pas souhaité soutenir ces actions, ce qui a entraîné leur arrêt.

Figure 56 : Panneau réalisé dans le *Chantier Enchanté*, affiche de Fabrication Maison en arrière-plan à gauche



2.2.2. *Chantier Enchanté*

L'action *Chantier Enchanté* est née de l'idée de lier une démarche artistique participative et des enjeux écologiques à travers des ateliers⁴²⁶. La démarche de « *pratiques artistiques écologiques et citoyennes avec les habitants* » est une initiative spontanée de deux plasticiennes habitantes de la ville, qui ont proposé en 2006 au service de l'action territoriale de la ville de Mulhouse de les soutenir dans la recherche de terrains pour leur projet. Le choix du quartier Wagner a donc été influencé par les services de la ville qui y voyaient une opportunité d'accompagner sa transformation.



⁴²⁶ *Chantier Enchanté*, dont le nom a été proposé par les intervenantes, s'inscrit au sein d'une entreprise collective, la coopérative d'activités et d'emploi Artenréel, qui l'a porté dès le début en endossant la responsabilité juridique.

[Redacted text block]

[Redacted text block]

Le choix d'un terrain qui a une histoire

[Redacted text block]

[Redacted text block]

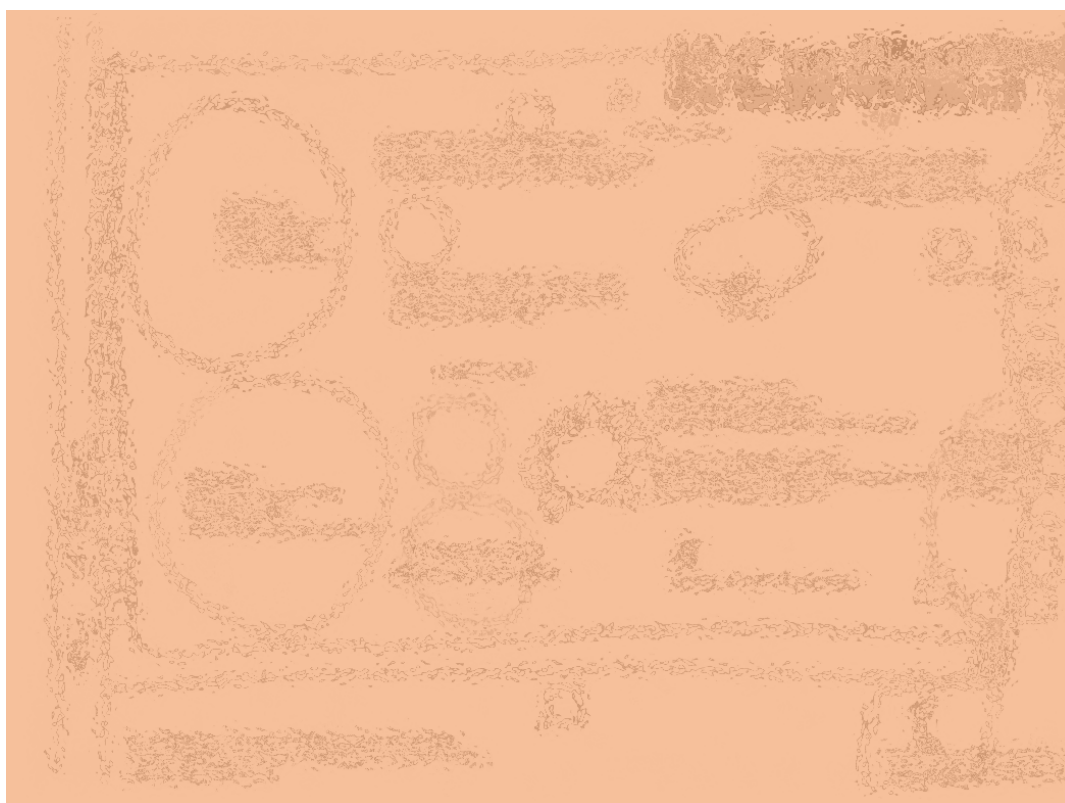
Il semblerait qu'en accueillant cette initiative, la ville ait cherché à saisir une opportunité d'occuper un espace délaissé ayant une forte valeur symbolique pour les habitants, à travers une présence artistique quotidienne qui était censée participer à un changement d'image sur ce lieu. Elle entendait aussi « soutenir l'expression des habitants », comme elle s'était engagée à le faire auprès de l'ANRU dans le cadre d'actions d'information et de concertation évoquées dans la convention (cf. encadré 17).

Figure 57 : Le terrain choisi pour *Chantier Enchanté*



Le site choisi était un terrain au cœur de la cité Wagner, « en attente » d'une future utilisation et géré par le service Espaces verts de la ville de Mulhouse (cf. figure 57). Il réunissait les conditions suggérées par les deux intervenantes : emplacement au cœur d'un quartier d'habitations, entouré de structures locales, accessible, proche d'un accès au réseau d'eau, et en contact direct avec de futurs partenaires (le collège Wolf, les écoles élémentaires Wolf et Wagner, et le centre socioculturel Wagner).

Figure 58 : Plan schématique du terrain réalisé par les artistes, juin 2007



Un nom pour marquer la transition

[Redacted text block containing multiple lines of blacked-out text]

[REDACTED]

Dans le bilan 2008 du projet, il est précisé que l'idée de « chantier » renvoyait à « *un espace en effervescence où la transformation des lieux était visible et s'effectuait non pas par des professionnels, mais par des habitants* ». Le caractère « enchanté » du projet se caractérisait par l'idée de « créer un lieu à sa mesure », issu de « l'imaginaire des participants ». Nous avons remarqué dans les entretiens menés avec les acteurs qui avaient été impliqués dans cette action que le terme « chantier » – quand il n'était pas utilisé pour parler de *Chantier Enchanté* – faisait référence à la rénovation urbaine⁴²⁹, particulièrement aux actions de construction de logements « Haute Qualité Environnementale » qui étaient mitoyens à la parcelle choisie pour le *Chantier Enchanté*. Le terme « chantier » revient également souvent dans les témoignages des habitants pour désigner les espaces en transition dans le quartier dont l'aménagement est en cours.

[REDACTED]

Le journal *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* présente le projet comme une démarche née de « *la volonté d'accompagner les habitants dans un difficile travail de deuil*⁴³¹ » et porteuse d'« *excellentes intentions : partage, respect de l'environnement et participation des habitants* ». Selon la mission renouvellement urbain de la ville, cette action, comme celles qui l'ont précédée, a pour but d'« *aider les gens à s'approprier les chantiers qui vont modifier leur*

⁴²⁹ L'ANRU utilise également ce terme pour désigner les opérations en cours. Sur son site internet, existe une rubrique « Fin de chantier » dans laquelle apparaissent les opérations déjà livrées.

⁴³¹ *Dernières Nouvelles d'Alsace*, le 17 juin 2007.

*quartier (...), mais aussi mettre sur pied des actions culturelles et d'animation qui favorisent le lien social*⁴³² ».

Bénéficiant de plusieurs financements, dont ceux de l'ANRU, la démarche a été intégrée au programme de rénovation urbaine du quartier Wolf-Wagner. Le volet « expression des habitants » du PRU de Mulhouse a d'ailleurs été présenté lors du Forum régional des acteurs de la rénovation urbaine à travers l'action *Chantier Enchanté* (cf. figure 59).

Figure 59 : Visite des participants au Forum régional des acteurs de la Rénovation urbaine sur le terrain du *Chantier Enchanté*, le 23 juin 2008



Selon ses initiateurs, « *le projet Chantier Enchanté a été nourri de questionnements venant des champs artistiques (histoire de l'art), écologiques (développement durable) et pédagogiques (participation des habitants), croisant en chemin l'architecture, la sociologie et l'urbanisme* ». À l'instar de *Ma rue est un Théâtre*, il réunit des actions au long cours et des actions-événements.

⁴³² « Aider les habitants à s'approprier les projets urbains », *l'Écho Mulhousien* n° 305, octobre 2008.

Liste des actions au long cours :

- La cabane à idées
- Le jardin
- L'épouvantail de la classe de l'école Wagner
- Création autour de l'eau
- Espace convivial pour les adolescents
- Les repas partagés
- Le barbecue
- Le four à pain
- « Passation »

Liste des actions – événements :

- La fête de lancement
- « Troc vert »
- « Rendez-vous au jardin »
- « Mulhouse 008 »
- La fête de quartier Wolf-Wagner
- « Un été au cinéma »
- La fête de fin

Figure 60 : Carte postale des réalisations de l'année 2007



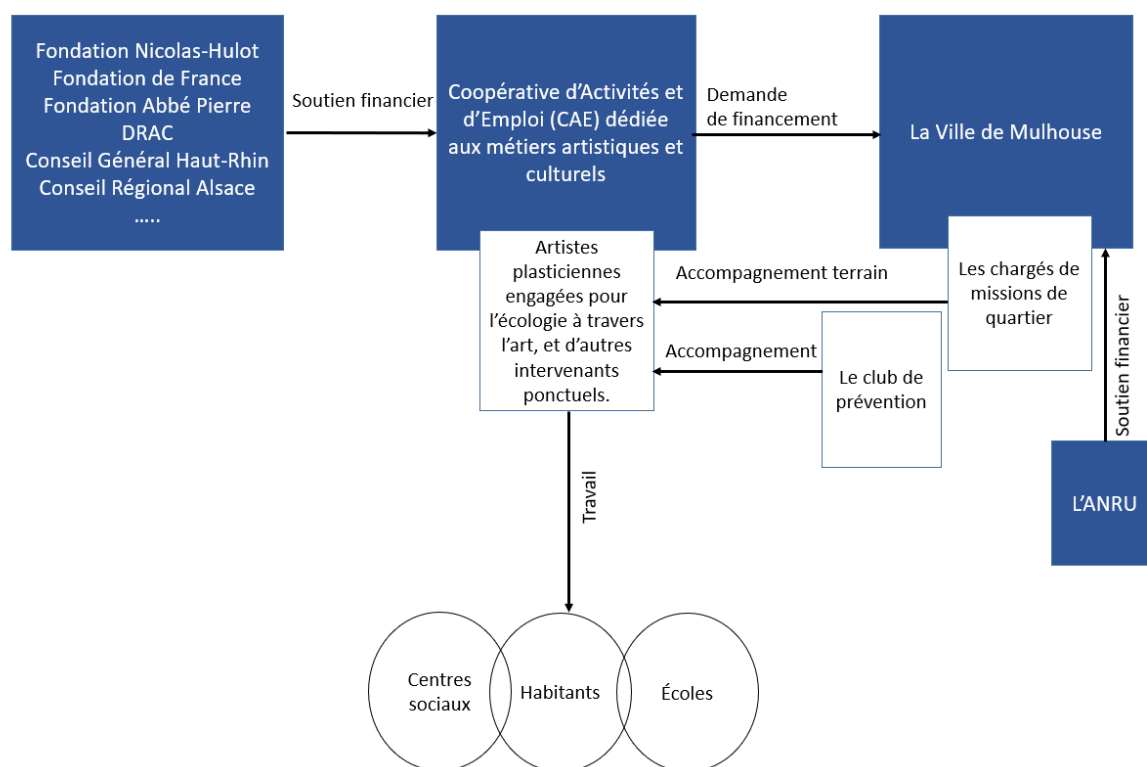
3. *Chantier Enchanté*, une action qui se distingue des précédentes dans son organisation et son objet

Nous avons vu que plusieurs actions culturelles et artistiques à dimension mémorielle ont été menées pour accompagner, à différentes phases, le projet de rénovation urbaine du quartier Wolf-Wagner. Nous nous intéresserons dans cette partie plus particulièrement à l'action Chantier Enchanté du point de vue de son organisation, en particulier des coopérations professionnelles et des enjeux qui lui ont été associés.

3.1.Des parties prenantes animées par une volonté d'accompagner et de soutenir cette démarche

Le système d'acteurs qu'a mobilisé l'action *Chantier Enchanté* se distingue par un accompagnement au quotidien et dans la durée des intervenantes, ainsi que par un engagement des services de la ville ayant l'habitude de travailler en transversalité. La démarche s'est ainsi appuyée sur un ensemble de coopérations peu observées dans d'autres actions mémorielles, et que nous exposerons donc dans cette partie.

Figure 61 : Système d'acteurs de l'action *Chantier Enchanté*



Source : Meriem Ben Mlouka.

3.1.1. Un portage par le service Renouvellement urbain de la ville et des décisions collégiales

Lors de notre enquête à l'échelle nationale, nous avons remarqué que la majorité des démarches de recueil et de mobilisation de la parole habitante accompagnant les projets de rénovation urbaine en France dans la période 2003-2013 avait été portée par des services de Communication, d'animation de la vie locale, voire de la Politique de la ville. Ceux-ci opéraient de manière cloisonnée. Il est très rare que de telles démarches aient été portées par le service chargé du projet de renouvellement urbain, comme ce fut le cas à Mulhouse, et de surcroît en partenariat avec les autres services qui interviennent dans le cadre du PRU en « équipes-projet », qui sont, par exemple, à Wagner, « les Espaces verts », « la Voirie » et l'Agence de la participation. La directrice du service Renouvellement urbain explique donc que les décisions se prennent collectivement, même si le service chargé du projet de renouvellement urbain reste « le chef de file » de la démarche.

3.1.2. Un accompagnement dans la durée par un service Action territoriale ayant une longue expérience de la participation

Le service municipal d'Action territoriale, qui est, selon l'artiste intervenante, très impliqué dans la participation des habitants, dispose de multiples compétences qui ont été mobilisées aux prémices de l'Agence de la participation⁴³³. La directrice de cette structure, ayant auparavant dirigé le service d'Action territoriale, aime à rappeler aux acteurs extérieurs que la question de la participation est ancienne à Mulhouse – le premier conseil de quartier y date de 1993, soit près d'une dizaine d'années avant qu'il ne soit rendu obligatoire par la Loi Démocratie de proximité de 2002 : « *C'est pour montrer que la question de la participation, de l'expérimentation et de l'innovation sociale, c'est quelque chose qui fait quasiment partie de l'ADN de la ville.* » La pratique de la participation s'appuie sur des apports internes portés entre autres par une longue expérience de la Politique de la ville, notamment à travers les conseils de quartier, qui couvrent l'ensemble du territoire et auxquels sont présentés des projets par les services de la ville : « *Quand des programmes se montaient, comme le renouvellement urbain, etc., forcément, on avait déjà des pratiques et de l'expérience*⁴³⁴. »

La directrice du service d'Action territoriale estime ainsi que la grande expérience de participation acquise par les agents de la ville aurait favorisé la réussite des projets actuels : « *Quand on se lance là-dedans [dans des projets comme Chantier Enchanté], si vous avez déjà une expérience de participation, c'est plus facile de l'organiser, de le monter, de le porter et de convaincre éventuellement les élus d'y aller et de prendre le risque.* »

Nous partageons le constat aussi établi dans une recherche portant sur la concertation dans les écoquartiers français au milieu des années 2010⁴³⁵, selon lequel une organisation intégrée de la maîtrise d'ouvrage en « équipe-projet » transversale à plusieurs services municipaux et communautaires favorise une prise en compte des différents domaines de compétences en jeu de façon plus directe dans le déroulement du projet. Le montage et le pilotage de cette action à la fois par le service Renouvellement urbain et le service Action territoriale, première

⁴³³ L'agence date de 2015, avec des agents venant du service Action territoriale.

⁴³⁴ Entretien en 2018 avec la directrice du service municipal d'Action territoriale.

⁴³⁵ Jodelle Zetlaoui-Léger et al., « La concertation citoyenne dans les projets d'écoquartiers en France : évaluation constructive et mise en perspective européenne », *Programme CDE - APR 2008/2009 - Rapport final*, 2 volumes, 2013.

compétence en matière de participation des habitants au sein de la collectivité, a favorisé la prise en compte d'un lien entre la dimension participative de l'action et le projet urbain.

3.1.3. Un soutien politique et citoyen

Le *Chantier Enchanté* s'est caractérisé par une volonté politique très forte de l'ancien adjoint au maire et président du conseil de quartier, Gilbert Buttazzoni⁴³⁶, et de l'adjoint à la culture, Michel Samuel-Weis, de s'appuyer sur des intervenants du monde de l'art et de la culture pour accompagner la transformation des quartiers. Ce dernier, qui ne manque pas de souligner son intérêt pour ce domaine, a défendu le projet des deux artistes avec beaucoup de conviction selon les porteurs professionnels de l'action.

⁴³⁶ Gilbert Buttazzoni fut également président du conseil de quartier, Frédéric Marquet l'a remplacé à cette fonction à la fin de *Chantier Enchanté*.

Figure 62 : Témoignage du président du conseil de quartier, sur le travail mené dans le cadre du Chantier Enchanté

OBSERVATOIRE

agence d'urbanisme
de la région mulhousienne

CHANGER L'IMAGE DES QUARTIERS
Le regard de grands acteurs



**Frédéric MARQUET, Conseiller Municipal de Mulhouse,
Président du Conseil de Quartier Wolf-Wagner**

Un long travail a été mené dans le quartier autour des « chantiers enchantés » sur les sujets de la concertation, de la mémoire du quartier. et continue aujourd'hui d'être mené sur le futur parc. Ressentez-vous un changement dans les discussions du conseil de quartier ?

" Il est évident que l'expérience du « chantier enchanté », intervention d'artistes sur une période de 2 ans sur les thématiques du développement durable et du bien vivre ensemble, a énormément contribué à la belle ambiance du quartier aujourd'hui. Cette dynamique d'échange, de travail ensemble, se prolonge aujourd'hui dans la façon de vivre le quartier. Les habitants sont très impliqués et très à l'écoute les uns des autres lorsqu'on sollicite leur avis sur les projets à venir. Les habitants sont par exemple devenus ici très sensibles et attentifs aux questions liées à l'environnement, aux mesures prises par la Ville dans le domaine mais aussi à leurs propres petits gestes possibles au quotidien. L'ambiance générale est aujourd'hui apaisée et la mixité sociale fonctionne bien. Par cette expérience de partage, les habitants se comprennent mieux et tissent une nouvelle relation au quartier et à leurs voisins. C'est ce que nous vivons encore sur la concertation engagée pour le futur grand espace vert en coeur de quartier. "

Source : Le rapport de l'observatoire 2009 du Programme de Rénovation Urbaine de la ville de Mulhouse.

Le conseil de quartier présidé par Gilbert Buttazzioni, puis Frédéric Marquet s'est fortement impliqué dans cette démarche. Les intervenantes y ont été souvent invitées pour « *donner des nouvelles* », tandis que beaucoup de ses membres participaient aux actions de *Chantier Enchanté*.

3.1.4. Des partenaires « quartier » à proximité immédiate

Le Bilan 2007 de l'action assure qu'une convention de partenariat a été signée avec le centre socioculturel Jean-Wagner concernant l'appui logistique que l'ensemble du personnel pouvait apporter. Ce dernier se situe à 50 mètres du terrain du *Chantier Enchanté*, ce qui a permis plusieurs collaborations telles que la fabrication par les aînés d'un mannequin planté, un

événement commun concours de soupe/fabrication de pain interculturel, etc. D'autres partenariats de « quartiers » se sont également conclus grâce à la proximité spatiale, entre autres, du club de prévention, du collègue Wolf, de l'école Wagner, de l'association des habitants du quartier Wolf, de la CLCV⁴³⁷, et du conseil de quartier Wolf-Wagner.

Le principal partenariat reste celui passé avec le centre social Jean-Wagner. La directrice du Renouveau urbain reconnaît l'influence que cette structure a exercée sur le *Chantier Enchanté*, grâce à la mobilisation de sa direction, du personnel et de certains habitants.

Il est tout de même intéressant de remarquer que le partenariat avec le centre social mis en avant dans le rapport du bilan dissimule une certaine « rivalité », révélée dans les entretiens, entre les différents porteurs de projet. [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

En dépit d'une certaine réticence des équipes et de ce contexte de rénovation urbaine qui a touché aussi directement la structure dans son fonctionnement (démolition d'anciens locaux et remaniement de fond des équipes), des actions ponctuelles ont pu continuer à être menées en commun en 2008, mais pas de projets sur le long terme. Il s'agit là d'une limite des actions qui

⁴³⁷ La CLCV (Consommation, logement et cadre de vie) est une association nationale qui défend exclusivement les intérêts spécifiques des consommateurs et des usagers.

n'émanent pas du quartier et de ses habitants, mais qui y atterrissent avec le soutien ou à l'initiative de la ville, dans une logique d'offre de la part d'intervenants.

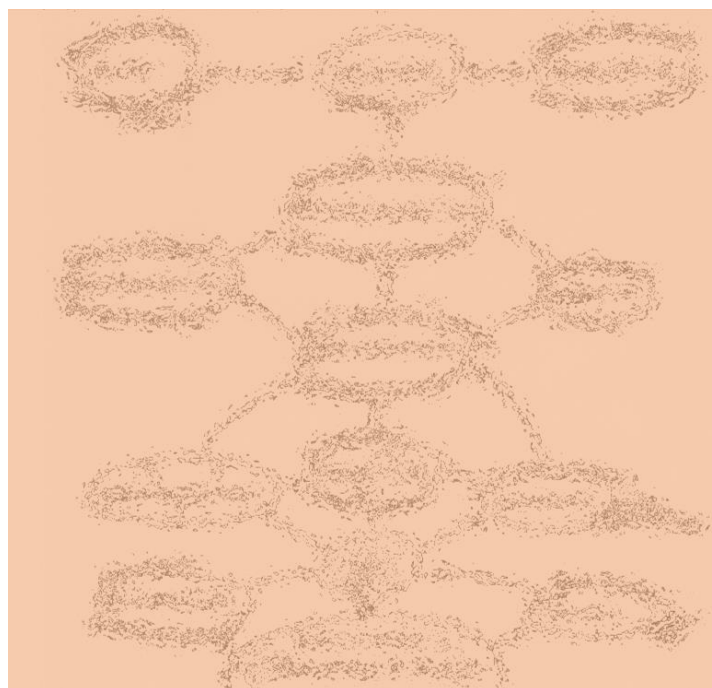
Selon la sociologue Agnès Deboulet (2014), les centres sociaux, bien qu'étant non financés, sont des « *relais incontournables* » des opérations de rénovation urbaine. Elle explique que lorsque ces « *lieux d'intermédiation majeure* », pourtant absents des comités de pilotage du PRU, sont sollicités, il en résulte, « *au sein des organismes, (...) des débats internes parfois houleux sur leur place dans la rénovation urbaine* ». Selon cette considération et la manière dont le centre social a semblé accueillir cette action dans ce projet, il semblerait que les actions d'accompagnement de la rénovation urbaine menées par des intervenants extérieurs constituent également des occasions de raviver des débats au sein des centres sociaux, sur la pertinence de faire appel à ces professionnels par exemple.

3.1.5. Un accompagnement méthodologique par une coopérative d'activité et d'emploi

Artenréel est une coopérative culturelle qui a pour but de répondre aux besoins d'artistes et de les aider dans la gestion de leur entreprise. Elle a été pionnière en France dans le domaine artistique et culturel. *Artenréel* a hébergé le projet *Chantier Enchanté* en adossant sa responsabilité juridique par l'intermédiaire d'Emmanuelle Guilbot qui en était salariée. La coopérative a également mis en place un suivi artistique et opérationnel « sur-mesure » du projet. Cet accompagnement a permis d'élaborer une méthode pour la réalisation des interventions. À cette méthode, s'est ajoutée une grille opérationnelle nommée « fiche-action » qui a permis de mettre en partage ces projets avec les partenaires de quartier, et qui a servi de base de travail avec les participants.

Selon le Bilan 2008, l'action a été évaluée à différents stades au sein d'*Artenréel* pour la réajuster au contexte et aux situations rencontrées.

Figure 63 : Schéma de la méthode élaborée en coopération avec Artenréel pour la mise en place des actions du Chantier Enchanté



3.1.6. Des intervenantes très engagées, notamment pour la question environnementale

Les artistes de *Chantier Enchanté* affichent une préoccupation environnementale militante qui peut expliquer le temps passé dans le quartier et leurs appétences participatives⁴³⁸. Concernant cette participation, la directrice du Renouveau urbain se souvient de deux artistes en particulier qui, par leur présence, ont créé un lien renforcé entre elles et les habitants.

L'écologie est présentée comme l'une de leurs valeurs communes, et l'accent est mis sur les objectifs environnementaux de leur approche⁴³⁹ : sensibiliser les habitants à une démarche



écologique et responsable face à leur environnement ; actionner des leviers pédagogiques pour l'éducation à la citoyenneté et au respect de son environnement.



Figure 64 : Illustration d'un article sur l'artiste intervenante par Mulhouse-Alsace-Agglomération (m2A)



3.2. Une démarche tournée vers l'avenir

En évoquant des actions qui ont précédé celle du *Chantier Enchanté* et qui étaient plus ancrées dans le passé, la directrice du service d'Action territoriale détaille : « *Il y avait des productions, des cartes postales, des films, ... Après, elles sont utilisées dans le moment présent. On ne va pas forcément beaucoup y revenir.* » Mais elle explique la posture de la ville par rapport à la volonté de dépassement de cet ancrage dans le passé :





Le *Chantier Enchanté* faisait partie de ces actions visant à aider les habitants à se projeter dans l'avenir, dans l'après-démolition, dans le relogement, ... La directrice du Renouveau déclare au sujet de cette action : « (...) *L'idée n'était pas de faire grise mine (...). C'était plutôt d'aller vers quelque chose d'un peu dynamique, d'un peu joyeux, d'un peu ludique*⁴⁴¹. »

3.2.1. Le choix du thème environnemental pour un regard tourné vers l'avenir

Avoir fait de la sensibilisation à l'environnement et à l'écologie l'un des principaux thèmes du travail avec les habitants révèle une volonté de focaliser les débats sur le présent et le futur. On peut y voir aussi une tentative de détourner l'attention d'un passé proche douloureux.

Ce choix s'est traduit par des actions directes sur l'environnement immédiat, telles que la création de potagers et de jardins qui ont permis d'impliquer tous les participants à un moment ou un autre, notamment dans leur entretien. Ont aussi été organisées des sensibilisations à l'écologie par l'apprentissage de gestes écocitoyens, notamment la valorisation de déchets qui, une fois recyclés, ont servi de matières premières.

Les artistes ont envisagé l'utilisation de matériaux issus de la nature comme un moyen non seulement de mettre la construction à la portée de tous les participants, mais aussi et surtout de les responsabiliser sur la question environnementale.

⁴⁴¹ Entretien en 2021 avec la directrice du service Renouveau urbain. L'expression « grise mine » fait référence dans ce discours aux actions qui étaient tournées vers le passé et qui ont abordé principalement le traumatisme de la démolition.

Témoignages d'habitants recueillis dans le cadre de l'atelier « Porteur de paroles »

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

Figure 65 : Affiche de l'association *Matières Prises*⁴⁴² concernant leur dispositif « Porteur de paroles »



Selon l'intervenante, une approche axée sur l'environnement va de pair avec une démarche de conception. Elle décrit une sensibilisation à l'environnement la première année en impliquant les participants dans la conception (construction en matériau naturel, démarrage de jardin partagé, etc.) à l'aune des besoins que ceux-ci expriment dans le quartier.

L'engagement dans une démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable par un travail de « conception » a participé, dans une certaine mesure, à une mobilisation de quelques habitants à se « projeter dans le futur ». Leur parole a été valorisée à ce titre dans le bilan de l'action en 2007.

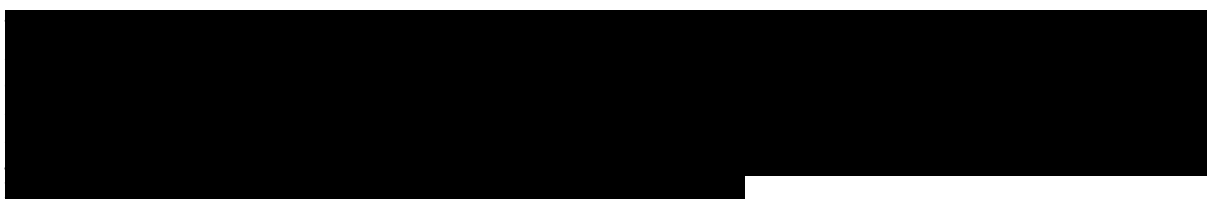


Figure 66 : Témoignage d'un habitant affiché lors de la « fête de *Chantier Enchanté* »



3.2.2. Encourager l'appropriation de l'espace pour se « réapproprier » un quartier transformé

Les vocables « appropriation » ou encore « réappropriation » sont fréquemment employés dans les propos des acteurs rencontrés (artistes, professionnels du projet de renouvellement urbain...) et sont également relayés par la presse locale. Il s'agira dans cette partie de comprendre les enjeux que revêt l'emploi du terme « appropriation » quand il s'agit d'actions d'accompagnement de la rénovation urbaine comme celle du *Chantier Enchanté*.

Encadré 19 : Appropriation et participation citoyenne dans les projets d'écoquartiers

L'appropriation est un processus d'identification personnelle ou collective à un lieu qui contribue à rendre les territoires familiers, et à construire un « *sentiment de mise en sécurité* » (Zetlaoui-Léger, 2012).

Dans son article « *Qu'est-ce que l'appropriation ?* » interrogeant les démarches participatives engagées dans les projets d'écoquartiers au début des années 2010, Jodelle Zetlaoui-Léger (2012) rappelle le lien entre travail d'appropriation et « *capacitation habitante* » : « *Les premières grandes réflexions sur l'appropriation de l'espace mobilisant explicitement cette notion interviennent dans la recherche urbaine au début des années 60. Elles participent à structurer un discours critique sur "l'urbanisme rationnel" qui se déploie alors à l'échelle internationale inspiré par la pensée du Mouvement moderne. Elles tendent à redonner un rôle actif à l'habitant pouvant aller de sa capacité à "bricoler" son espace intime, à intervenir sur la conception de son lieu de vie et sur l'animation de son quartier voire à jouer un rôle politique en intervenant plus directement sur les décisions qui concernent son cadre de vie.* » Elle pointe également les variations de cette notion : « *La notion d'appropriation s'est déclinée en d'autres notions connexes comme celles de ségrégation / agrégation spatiale mais aussi de détournement et de réappropriation, mettant en évidence la capacité des habitants à redéfinir les usages et l'organisation d'un espace qui ne leur convient pas.* »

Dans un contexte d'opération d'écoquartier – qui par essence, incite à une plus importante prise en considération des enjeux du développement durable – de nombreux dispositifs d'échange avec les habitants ont été mis en œuvre. Les enjeux qui leur ont été associés seraient structurés par deux postures dominantes, selon les observations de Camille Gardesse et François Valegeas (2016) au cours de leur analyse de plusieurs projets. Dans l'une d'elles, l'évocation du « *principe "d'appropriation du projet" repose fortement sur la possibilité pour les habitants de se projeter dans le futur écoquartier en participant pleinement à son élaboration, voire à sa gestion* ». Dans l'autre, l'appropriation « *se trouve surtout assimilée à un principe "d'adhésion" supposant pour les élus et les techniciens de savoir "faire la pédagogie du projet"* ».

Dans ce dernier cas de figure, le « *principe "d'appropriation du projet", devenu une véritable litanie de l'urbanisme durable, (...) donne lieu à des dispositifs principalement informatifs orientés d'une part, vers l'explicitation des "règles de fonctionnement" du quartier et du logement déterminées par les "experts patentés", et d'autre part, vers la légitimation des décisions prises par la maîtrise d'ouvrage. Il s'agit alors avant tout pour les acteurs politiques et techniques "de faire la pédagogie du projet". Une autre posture que peuvent adopter les maîtres d'ouvrage et leurs représentants, sans pour autant faire abstraction d'une attention importante concernant la maîtrise des dispositifs écotechniques, vise davantage à se soucier des enjeux sociaux, voire politiques, qui peuvent être liés à l'aménagement de l'écoquartier. Cette préoccupation se trouve souvent résumée par des formules récurrentes (...) exprimant la recherche d'un "bien-vivre ensemble"* » (Zetlaoui-Léger et al., 2013).

À partir des résultats de cette même recherche, Jodelle Zetlaoui-Léger, Michael Fenker et Camille Gardesse (2015) notent que, contrairement au sens donné à cette notion lors de son émergence dans les années 1960 qui visait à « *désigner l'importance pour l'Homme de pouvoir habiter en s'affranchissant des contraintes techniques d'une production normalisée* », aujourd'hui, nombre de professionnels y associent davantage l'idée d'épouser les valeurs d'une nouvelle modernité. Ils utilisent ainsi la notion d'appropriation selon des modalités descendantes : les élus et techniciens élaborent des aménagements en répondant aux principes de développement durable desquels les habitants doivent se satisfaire.

Une analyse des discours portés sur la participation proposée au sein de deux écoquartiers montre qu'il ne lui est attribué aucune fonction de redéfinition des lieux de vie par les habitants, notamment parce que les enjeux restent « *cantonnés à de petites choses, les grands principes d'aménagement [étant] décidés en amont* » (Adam, Laffont et Seguin, 2015). Mais, une politisation des enjeux a été observée dans l'un des quartiers lorsque des habitants, ont tenté de peser sur les choix d'aménagement hors des « *cadres de participation* ». Elle s'explique, selon les auteurs, « *par une volonté conjointe des aménageurs et des habitants d'appropriation - du moins à moyen terme - du lieu de vie* ».

Si l'implication des habitants peut couvrir des objectifs d'appropriation par la compréhension et l'adhésion (Gardesse et Valegeas, 2016), une volonté d'appropriation conjointe des aménageurs et des habitants semble pouvoir être à l'origine de la politisation de cette implication cherchant à influencer des décisions considérées comme hors des « cadres de participation » (Adam, Laffont et Seguin, 2015).

Ces constats nous poussent à poser la question de la place accordée à l'habitant dans ce processus d'appropriation. Dans quelle mesure l'« appropriation de l'habitant » peut-elle dépasser le stade de la simple adhésion à des principes d'aménagement qui s'appuient principalement sur des valeurs de développement durable pour contribuer aux décisions qui concernent son cadre de vie ? C'est ce que nous allons tenter de comprendre dans cette étude de cas.

Le double objectif d'« appropriation » d'un espace fédérateur permettant une resocialisation interquartiers et d'un projet urbain marqué par le sceau de la durabilité, semble avoir été fixé dès l'origine du projet

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

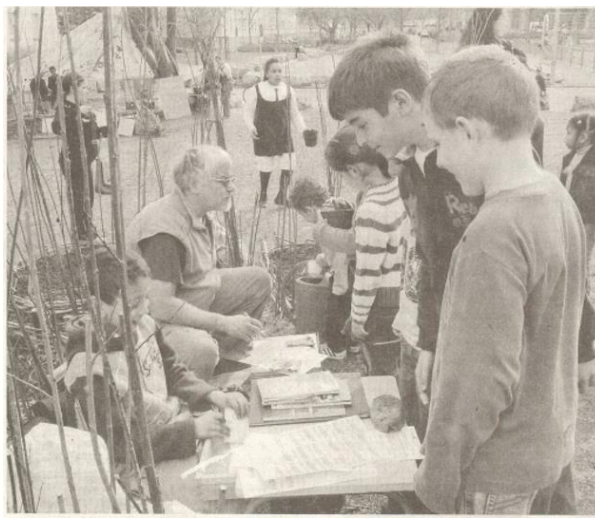
[REDACTED] Les effets de ces objectifs ont été notés dans un article de presse régionale qui observe que sur le terrain du *Chantier Enchanté* (cf. figure 67) : les enfants et les adolescents « *s'approprient leurs œuvres dont l'exposition pérenne dans leur environnement contribue à un certain respect de l'espace public par les habitants du quartier*⁴⁴⁴. »

Le document de bilan de l'action (2007) aborde, de son côté, les effets du *Chantier Enchanté* en termes d'« appropriation » de l'espace par la notion de « lieu », soulignant ainsi l'enjeu de sa qualification par les pratiques habitantes : « (...) *D'un espace c'est devenu un lieu. Au départ, le terrain est un espace de passage entre les quartiers Wolf et Wagner, un espace qui offre un horizon dégagé. Investi par les participants, ce terrain devient un lieu aux multiples fonctions*⁴⁴⁵. »

⁴⁴⁴ « Chantier Enchanté : la reprise », *Dernières Nouvelles d'Alsace* n° 65, 16 mars 2008.

⁴⁴⁵ *Ibid.*

Figure 67 : Photo intitulée « *Le Chantier Enchanté, une façon originale pour que jeunes et moins jeunes se reconnaissent dans leur quartier et se l'approprient* »



Le Chantier enchanté, une façon originale pour que jeunes et moins jeunes se reconnaissent dans leur quartier et se l'approprient. (Photo DNA - Marc Rollmann)

Source : « *Chantier Enchanté : la reprise* », Dernières Nouvelles d'Alsace n° 65, 16 mars 2008.

L'un des moyens imaginés pour favoriser une « appropriation » de l'espace était donc d'encourager des réalisations « plus individuelles » et créatives sur l'espace public occupé par le *Chantier Enchanté*. [REDACTED]

L'article conclut qu'il s'agit d'une invitation à la « réflexion sur l'espace public ».

L'un des moyens adoptés par les intervenantes pour susciter une réflexion sur l'espace – à partir de laquelle découlerait éventuellement une démarche d'« appropriation » par les habitants – était le lancement de questions. Par exemple, à partir de l'une d'entre elles, posée lors d'un atelier : « Que souhaitez-vous créer sur ce terrain ? », ont découlé d'autres interrogations [REDACTED]

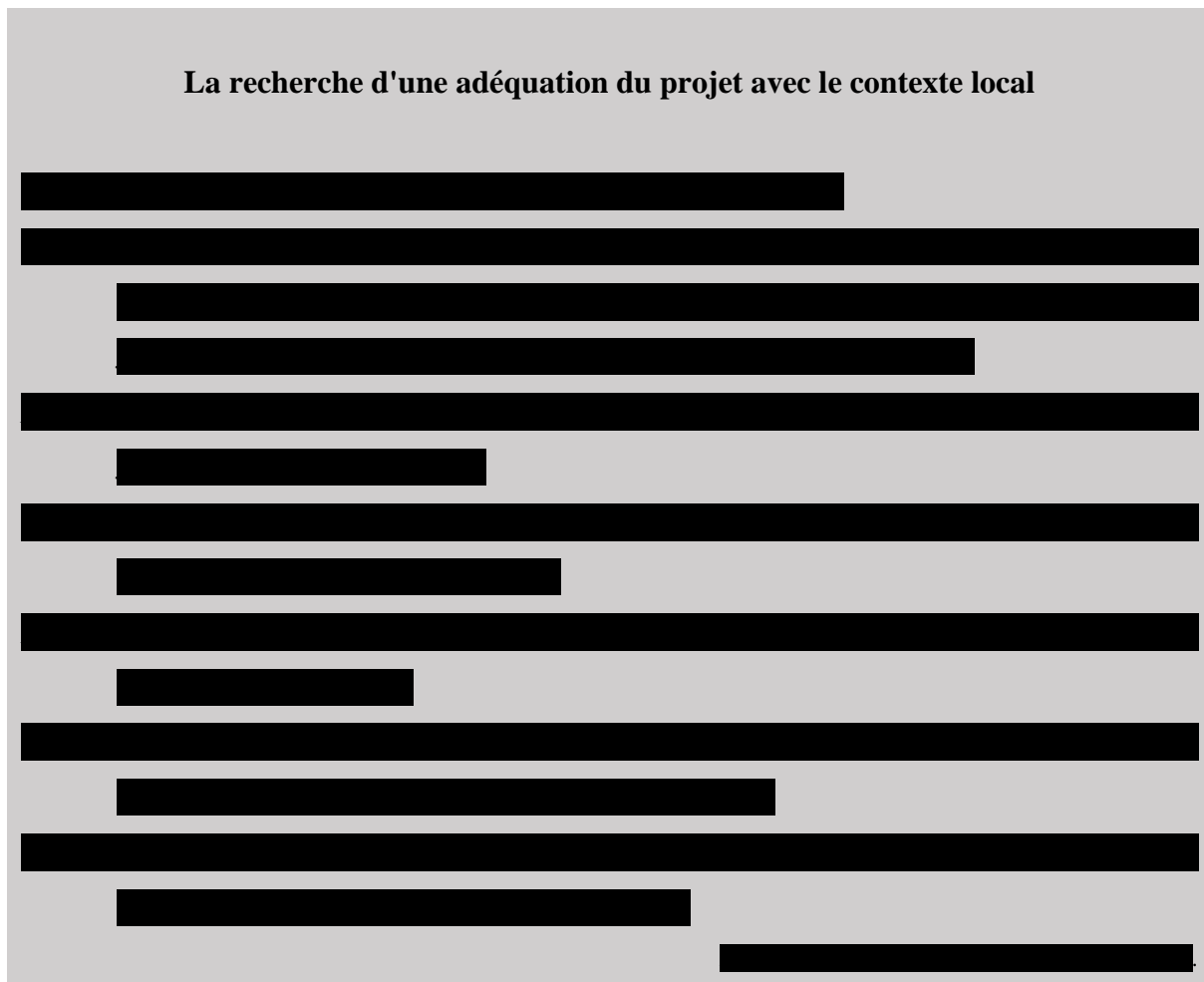
Les objectifs d'« appropriation » de l'espace semblent avoir été en partie atteints, principalement par un respect de l'espace, comme l'atteste cette habitante malgré ses craintes [REDACTED]

préalables

Si l'« appropriation » souhaitée par le *Chantier Enchanté* visait initialement à ce que les habitants du quartier « fassent leur », au plan symbolique autant que pratique, un espace impacté par la rénovation urbaine, adhérant ainsi, dans une certaine mesure, aux modalités de celle-ci, nous verrons par la suite que cet objectif va évoluer. Toujours selon une modalité descendante, l'objectif va recouvrir une autre dimension de l'« appropriation », tel qu'évoqué par Jodelle Zetlaoui-Leger, Michael Fenker et Camille Gardesse (2015), qui consiste essentiellement à « *faire en sorte que les aménagements ou constructions soient adaptés à des usages attendus* ».

3.2.3. Renforcer les liens sociaux

La recherche d'une adéquation du projet avec le contexte local



Cette action reprend certains des objectifs récurrents des politiques d'accompagnement de la rénovation urbaine, notamment ceux à dimension mémorielle, en y intégrant des intentions énoncées dans les premiers projets urbains durables, comme le renforcement des liens de voisinage par l'échange intergénérationnel et interculturel⁴⁵⁰ ou encore par l'accueil des nouveaux arrivants. La chargée de mission territoriale résume ainsi les intentions de départ du service Action territoriale concernant cette action :



⁴⁵⁰ Dans le document de bilan des objectifs fixés pour la saison 2008 réalisé en 2009, les artistes indiquent que les fêtes ont en permis des échanges « inattendus » entre les adolescents et les enfants du quartier, les artistes de l'exposition *Mulhouse 008* et les intervenants du *Troc Vert* qui sont, pour leur part, plutôt issus d'un milieu rural.

L'intention principale du service est explicite : créer et renforcer les liens entre les différentes dynamiques sociales spécifiques à ce quartier. Plusieurs actions ont été engagées dans ce sens : la construction d'un four à pain mobile et les repas partagés furent autant d'occasions de sociabilité (cf. figure 68). *L'Écho Mulhousien* a consacré à cette action⁴⁵² un article intitulé « *Cuire son pain entre voisins* » en insistant sur sa portée intergénérationnelle, interculturelle et sociale : « *L'élaboration de cette œuvre collective a permis de favoriser les transmissions entre les générations et les différentes communautés habitant le quartier. Dans ce quartier en mutation, ce lieu de rencontres symbolique a pour objectif de favoriser la convivialité entre les anciens et les nouveaux habitants du quartier.* »

Figure 68 : Affiche de l'inauguration du four à pain



⁴⁵² Une action de construction de four à pain mobile à partir de matériaux naturels : technique de cuisson du pain qui vient du Maroc et qui est expliquée par les habitants d'origine marocaine aux autres.

Les « repas partagés » organisés de mars à octobre 2008 ont été pensés dans une logique de création de moments de convivialité et d'investissement de l'espace public. Leurs fiches-actions révèlent également qu'ils ont visé en premier lieu à renforcer les connexions intergénérationnelles, et la rencontre entre nouveaux et anciens habitants.

Figure 69 : Repas partagé entre habitants



Source : Photo confiée par l'artiste intervenante.

Témoignages d'habitants recueillis dans le cadre de l'atelier « Porteur de paroles »

[Redacted text block containing multiple lines of blacked-out text]

Certaines actions comme « le potager des femmes » ont été vécues par des habitantes comme des « *prétextes pour se retrouver*⁴⁵³ ». Ce type d'initiatives traduit la volonté de faire renaître une certaine « convivialité », disparue depuis les démolitions, autour d'une activité toutefois de type nouveau dans le quartier et qui exprime des enjeux de la transition écologique : le jardinage, la santé alimentaire⁴⁵⁴.

Nous avons vu dans le précédent chapitre que les actions à dimension mémorielle ont souvent été mobilisées pour une recherche de sociabilité. La particularité des actions tournées vers l'avenir comme *Chantier Enchanté* en matière de lien social réside dans l'objectif qui lui est associé⁴⁵⁵. Celui-ci est principalement relié à la question de la transition : dépasser la nostalgie des sociabilités perdues en en créant de nouvelles sur les mêmes bases : rencontres dans l'espace public, partage de nourriture, occupation collective de l'espace public, ...

Plus généralement, une certaine dialectique se dévoile entre les actions tournées vers le passé et une certaine nostalgie, et celles tournées vers l'avenir. Le passé devient synonyme de la douleur de quitter un lieu qu'on a aimé, et le futur lié à la capacité à dépasser ce traumatisme, à le recouvrir par des actions de changements à dimensions positives, par la construction de nouvelles rencontres et relations sociales.

⁴⁵⁴ Nous avons recensé dans la deuxième partie de ce chapitre intitulé « Plusieurs actions témoins du passé et de la transformation du quartier Wolf-Wagner » de nombreux témoignages nostalgiques d'habitants partisans du « c'était mieux avant » et qui étaient à la recherche d'endroits conviviaux pour se retrouver « comme avant ».

⁴⁵⁵ Notons que les actions qui ont des objectifs en matière de lien social sont également considérés par leurs initiateurs comme un outil pour travailler sur les différentes représentations des habitants (anciens et nouveaux). Nora Semmoud (2008) évoque une « *identification qui se construit dans une sorte d'interdépendance* » qui peut apparaître entre anciens et nouveaux habitants après la rénovation d'un quartier : « *d'un côté, [les représentations] des anciens, généralement d'origine ouvrière, qui perçoivent les nouveaux arrivants, notamment les cadres, comme un vecteur de valorisation et de rajeunissement du quartier et de l'autre, celles des nouveaux arrivants qui se projettent dans le mythe du village, de sa convivialité, de ses sociabilités et de ses solidarités* ». Les éléments que nous avons recueillis sur le travail autour du *Jardin Enchanté* ne nous permettent pas de mettre en évidence ce type de rapport entre les anciens et les arrivants. Le relogement d'un certain nombre d'habitants ailleurs, ainsi que la discontinuité du processus de réaménagement ne semblent pas avoir permis de faire totalement aboutir cette projection dans un futur du quartier rencontrant les aspirations des arrivants telles qu'identifiées par Nora Semmoud.

3.2.4. « Un chantier d'expression dans le chantier destruction-reconstruction du quartier⁴⁵⁶ »

Dans leur bilan de l'année 2007, les artistes expliquent comment, à travers des « *bribes de récits* » recueillies auprès des habitants et dont elles sont devenues les « *gardiennes* », elles ont pu appréhender « la réalité » du quartier Wolf-Wagner :

[Redacted text block]

[Redacted text block]

Différentes formes d'expression ont alors été imaginées. En plus des conversations souvent informelles, les participants ont été invités à s'exprimer dans des lieux dédiés, à travers la création et la conception. D'abord baptisée « laboratoire à idées » puis « cabane à idées », cette action a été pensée comme la création d'un lieu où il serait possible de s'installer pour parler, dessiner et se documenter. Équipé de chaises pour se réunir, de tables pour dessiner, et de rangements pour les livres de documentation, le lieu pouvait évoluer en fonction des besoins.

[Redacted text block]

Dans ces ateliers, les participants étaient invités à fabriquer leur cahier d'idées dans lequel ils notaient et dessinaient leurs idées directrices pour le *Chantier Enchanté*. Par son caractère fédérateur, la « cabane à idées » apparaît comme les prémices d'un processus collaboratif de réflexion sur l'espace public. Plusieurs installations comme la « piscine éphémère » ou la « forêt vierge » sont issues de ces moments de réflexion et d'expression, particulièrement avec les enfants.

Figure 70 : Croquis et règlement de la piscine éphémère réalisés par des enfants



La conception de projets collectifs en cohérence avec les besoins du quartier a été l'un des principaux enjeux de l'action dès son commencement, d'après un document officiel qui décrit la genèse du projet. L'emplacement choisi⁴⁶⁰ ainsi que la capacité des intervenantes à fédérer des habitants autour de leurs actions ont permis une certaine mobilisation des habitants. Différentes techniques ont été adoptées selon l'intervenante : de la distribution de tracts dans les boîtes aux lettres des habitants à des rencontres physiques avec des enseignants et des animateurs de centres périscolaires.

Un dispositif pour « *alpague les passants*⁴⁶¹ » a été créé, et un blog dédié au projet. Mais l'approche principale a été de commencer par sensibiliser d'abord un public jeune pour faire adhérer un public plus âgé

⁴⁶⁰ Un emplacement décrit comme une « passerelle », à proximité immédiate des écoles et du centre social, mais aussi qui fait le lien entre le « nouveau » et « l'ancien ».

⁴⁶¹ En l'occurrence, le dispositif utilisé consistait à provoquer une interaction avec les passants à partir d'une question écrite sur un panneau suspendu par un fil dans l'espace.

Figure 71 : La « forêt de paroles » investie par des artistes et des « mamans »



Consciente des obstacles à la mobilisation des habitants dans le quartier Wolf-Wagner, l'artiste intervenante explique comment l'enjeu de « faire du collectif » a été étroitement lié à celui d'un changement de regard sur leur quartier, et ce malgré un manque d'élan lié, d'un côté, aux difficultés auxquelles les populations de ce quartier doivent faire face, aux problèmes « *de survie* » qui les empêchent « *d'avoir du temps libre pour ça* » et, de l'autre, à l'appréhension d'éventuelles destructions dont leur travail artistique serait la cible.

3.2.5. « Donner à voir une autre image du quartier⁴⁶³ »

Plusieurs événements du *Chantier Enchanté* ont été pensés pour concourir à un « *changement d'image du quartier*⁴⁶⁴ ». La participation à des événements nationaux relayés par la presse, tels que *Rendez-vous au jardin* (événement organisé par le ministère de la Culture et de la Communication) ou *Mulhouse 008*⁴⁶⁵ en fait partie. Dans celui-là, des visites guidées étaient suivies par les participants du *Chantier Enchanté*. Cette démarche fut l'occasion d'organiser des rencontres entre de jeunes artistes et les habitants *du quartier*. Les deux plasticiennes témoignent à ce sujet dans la presse régionale : « *Des barrières et les représentations toutes*

⁴⁶³ *Ibid.*

⁴⁶⁴ Les travaux d'accompagnement de la rénovation urbaine, particulièrement ceux à dimension mémorielle, visent quasi systématiquement un changement d'image du quartier, initié par les opérations de rénovation urbaine.

⁴⁶⁵ *Mulhouse 008* est la biennale de la jeune création dans l'art contemporain. Elle ambitionne de fédérer des écoles d'art de tous les pays européens et d'attirer des professionnels et collectionneurs qui viennent à la même période dans la région pour *Art'Basel*.

faites sont tombées, des ouvertures étaient possibles dans le quartier. Les gens ont constaté qu'ils pouvaient exprimer quelque chose sur leur environnement, les constructions, qu'ils pouvaient laisser une trace, sans que cela disparaisse⁴⁶⁶. »

Figure 72 : L'accueil des visiteurs et des artistes lors de l'événement Mulhouse 008



[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED] Il s'agissait d'en changer les perceptions par les personnes qui lui étaient extérieures, mais aussi par sa propre population.

Ce changement de représentations des résidents s'est opéré à deux niveaux. D'abord, du point de vue de l'action sur son environnement proche, ils pouvaient désormais se dire « que c'est possible », ce quartier pourrait connaître autre chose que des dégradations et des incivilités. Ensuite, par la transformation éphémère des lieux qui donnent à voir sous un nouveau jour certains espaces du quartier, annonçant une transformation plus durable, différente de celle qu'ils avaient connue jusque-là. Par exemple, l'implantation d'éléments naturels ou artistiques dans l'espace public a permis à certains d'imaginer de nouvelles opportunités qu'offraient les lieux aménagés, stimulant d'une certaine façon leur résilience pendant la période

⁴⁶⁶ « *Même les sceptiques ont mis la main à la pâte* », *Dernières Nouvelles d'Alsace*, le 21 octobre 2007.

[REDACTED]

« traumatique » du chantier de rénovation urbaine. Chez d'autres, ce sont des images de « *l'ancien temps*⁴⁶⁸ » qui ont été suscitées par ces aménagements temporaires.

3.2.6. La « passation », une tentative d'*empowerment* ?

L'action *Chantier Enchanté* est présentée par ses initiatrices dans un esprit de transmission qu'elles lient à une certaine vision du « pouvoir » des habitants dont les implications se limiteraient à des formes de gestion de l'espace. Cet extrait d'un document destiné à la visite du maire au quartier en témoigne :

[Redacted text block]

Plusieurs objectifs ont été pensés pour permettre la transmission du *Chantier Enchanté*

[Redacted text block]

[Redacted text block]

La transmission devant s'effectuer à différents niveaux – vers les habitants, vers les structures locales et partenaires, et vers les financeurs –, des activités ont été pensées dans l'idée de conforter la cohésion d'un groupe d'habitants afin de donner un prolongement au projet après le départ des intervenantes. Le centre socioculturel a été sollicité pour inscrire dans son nouveau projet social cette prise de relais, sous forme d'ateliers ayant une continuité avec ceux proposés sur le terrain. Deux groupes d'habitants adultes ont été formés et impliqués dans l'atelier « jardin ». Il s'agissait d'agir dans la suite de la « cabane à idées » (chacun « *avance son projet dans le cahier* ») afin de les responsabiliser par rapport à leur rôle et leur potentiel de création.

Très répandue dans les actions d'accompagnement de la rénovation urbaine, la « fête de fin » est une étape symbolisant l'achèvement d'un moment. À Wolf-Wagner, les interrogations autour de cette étape se sont également orientées vers la transmission en menant des actions symboliques de passation (« *l'archéologie d'un projet participatif* » : *quelles sont les traces laissées par le Chantier Enchanté, que reste-t-il*⁴⁷⁰ ? »), ou encore en mettant en scène la cérémonie de passation avec les différents acteurs du projet et les personnes relais. L'organisation des moments conviviaux (pique-niques, ateliers, ...) a été laissée aux habitants dans le but de « *valoriser leur participation* », mais aussi de « *leur transmettre tout le potentiel contenu dans leurs coopérations* ».

Des ateliers « conte-objet » sur le thème « Bienvenue sur le site archéologique du *Chantier Enchanté* » furent proposés aux enfants décrits comme des « *archéologues*⁴⁷¹ ». À partir des objets du quotidien et d'autres trouvés sur le site de l'action, leurs propres souvenirs ou « *la mémoire d'autres habitants*⁴⁷² », ils ont reconstitué des histoires liées au *Chantier Enchanté*. La restitution de ce travail, décrite comme « *les résultats de leurs recherches*⁴⁷³ », s'est déroulée lors de la fête de fin de chantier.

Dans la suite de cette démarche de recueils d'objets, les partenaires ont été invités à se « passer » symboliquement des souvenirs du *Chantier Enchanté*⁴⁷⁴.

⁴⁷² *Ibid.*

⁴⁷³ *Ibid.*

⁴⁷⁴ Ces partenaires sont : le représentant du conseil départemental, le président du conseil de quartier, la chargée de mission représentante de la mairie, le représentant de la CLCV, un membre de l'association des locataires *Wolf*, une habitante du nouveau quartier, une représentante des « mamans », un représentant des enfants.

Figure 73 : La passation d'objets souvenirs entre les partenaires



Des habitants ont également été conviés à déposer un souvenir dans une boîte collective, qui a symboliquement été enterrée lors de la fête.

On peut voir dans cet enterrement symbolique du *Chantier Enchanté* une invitation à faire son deuil. Si l'on considère que cette action est une étape du processus de rénovation urbaine visant à « enchanter » le chantier de rénovation urbaine, ce cérémonial s'apparenterait à un enterrement symbolique du chantier de rénovation urbaine. Vivre positivement ce moment participerait donc à soutenir le chemin du deuil entamé par d'autres actions⁴⁷⁵. Prendre part à son organisation mettrait l'habitant dans une posture d'acteur vis-à-vis de ce deuil.

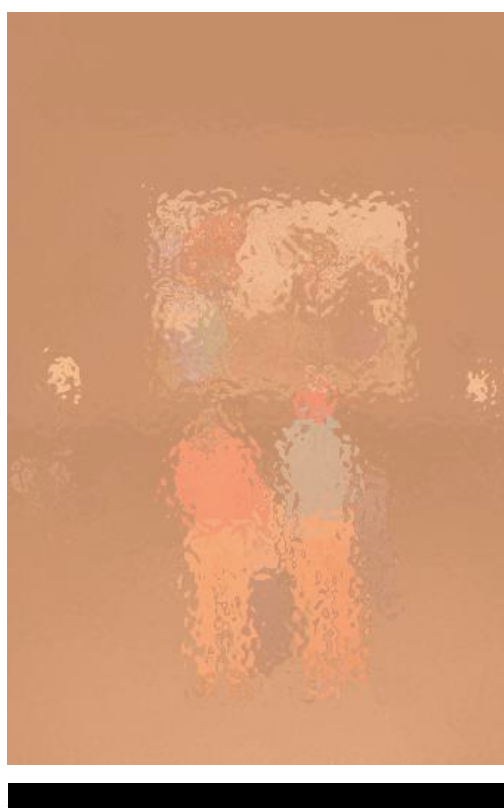
Figure 74 : Enterrement de la boîte à souvenirs



⁴⁷⁵ Ces actions sont présentées dans la partie « Il ne faut pas oublier » de ce chapitre.

La projection d'une série de photos sur les façades des immeubles fait partie des manifestations de « passation » qui eurent lieu lors de cette cérémonie. Cette projection d'images de ce qui s'était passé durant les deux ans du *Chantier Enchanté* était destinée à valoriser les participants et à leur rappeler ce qu'ils étaient capables de faire.

Figure 75 : Projection sur les façades des immeubles



Pourtant, la passation de cette expérience auprès des nouveaux résidents du quartier semble avoir été problématique. Quand la chargée de mission territoriale parle de la création d'un « collectif d'habitants », l'artiste intervenante nuance et déplore le fait que « *personne ne se [soit] emparé de la suite* ».

Nous n'avons pas trouvé dans notre corpus d'éléments nous permettant d'expliquer la non-pérennité du groupe. La mobilité d'une partie des personnes qui y étaient impliquées, liée notamment aux procédures de relogement, et l'absence d'animation ou encore de médiation qu'incarnaient les intervenantes, pourraient expliquer en partie les effets non durables sur la « cohésion de groupe » de ce type d'interventions ponctuelles qui ne viennent pas des habitants eux-mêmes.

4. Une action à prétention artistique dont les résonnances sont multiples

Durant nos entretiens, l'accent a été mis sur la dimension artistique de l'action *Chantier Enchanté*, plaçant même la dimension mémorielle au second plan. Nous tenterons d'analyser ici ce que recouvrent dans ce projet ces deux dimensions.

4.1. L'art éphémère pour expérimenter des usages

Comme elle en a l'habitude, la ville de Mulhouse a privilégié l'accompagnement artistique pour la transformation de ses quartiers en rénovation urbaine. Nous avons constaté que plusieurs actions de ce type ont été menées dans le quartier Wolf-Wagner. La spécificité du *Chantier Enchanté* par rapport aux actions précédentes a résidé dans son potentiel d'expérimentation se déclinant sur d'autres dimensions, y compris sur l'aménagement de l'espace. L'intervenante présente sa démarche comme étant « *entre l'artistique, le social et la pédagogie* ». Il s'agit en effet, pour les initiatrices, d'une « *œuvre transversale, permettant tous les ponts entre les disciplines, aux frontières de l'art, de l'écologie, du social, et du politique*⁴⁷⁶ ». Les acteurs interrogés insistent sur une démarche qui consiste notamment à ce que les participants s'interrogent sur leur environnement, en expriment leur ressenti et en développent des projets selon leurs envies.

Le procédé adopté décrit dans le bilan de l'action repose sur la récolte des idées et des projets individuels des participants, puis sur leur mise en commun en vue d'aboutir à un projet collectif d'expérimentation de nouveaux usages possibles. Une grande place y est accordée à l'expérimentation sur le terrain (implantation sur un terrain en gestion d'attente).

Le besoin d'un barbecue fut relevé par le club de prévention, partenaire de certaines actions : les jeunes en faisant en des endroits peu adaptés, qui n'étaient en outre pas laissés propres.

La structure de l'équipement a donc été conçue par un maçon, habitant du quartier. Des morceaux d'assiettes et des bouts de carrelage ont été apportés et collés par des résidents accompagnés d'un artiste mosaïste.

Figure 76 : L'inauguration du barbecue en présence de la presse régionale



Source : « Des jardins et un chantier enchantés », L'Alsace, 11 septembre 2007.

Le barbecue a été utilisé lors d'événements du *Chantier Enchanté* mais aussi de façon spontanée par des habitants. Le choix de son implantation fut beaucoup débattu, avant et après sa construction. La plupart des critiques venaient du fait qu'il soit situé trop près de la rue, pas assez caché des regards. Un groupe régulier se réunissait toutes les deux semaines, notamment pour exprimer leurs idées concernant l'aménagement du mobilier autour du barbecue.

Parmi les idées recueillies lors de la réunion du 4 avril 2008

[Redacted text block containing several lines of blacked-out text]

Figure 77 : Réunion d’habitants pour l’aménagement des abords du barbecue



L’avenir du barbecue a été très discuté par la ville, le centre social et le porteur juridique. Ayant suscité une forte appropriation de la part des habitants, sa démolition prévue par l’éphémérité de l’intervention fut contestée et un accord finalement établi avec la mairie pour ne pas le démolir⁴⁷⁷.

Lors de notre entretien, l’artiste intervenante s’est félicitée du fait qu’une issue favorable ait pu être trouvée grâce aux arguments apportés par l’expérimentation artistique. Un avis qui semble aussi avancé par la ville, qui aurait par la suite adopté l’approche de l’expérimentation avant la conception de tel projet.

Selon la directrice du service d’Action territoriale, les possibilités offertes par l’art éphémère sont de deux ordres :

- de l’appropriation : faire prendre conscience aux habitants qu’ils peuvent investir les espaces à proximité de chez eux, se les approprier ;
- de l’expérimentation des usages : donner à voir des possibles en testant des aménagements de manière très concrète avec les habitants pour installer de nouveaux usages, ou bien trouver aux usages matérialisés de nouveaux espaces.

⁴⁷⁷ Il a été déplacé en un seul morceau depuis le terrain jusqu’au centre socioculturel Wagner par le service des travaux publics de la ville.

Toutefois, à la lecture des obstacles rencontrés par l'équipe figurent des difficultés d'adhésion à la notion d'« éphémère » que les intervenantes considèrent en contradiction avec celui d'« engagement » (qui implique le « long terme »).

4.2. Le projet artistique comme démarche de médiation

Pour plusieurs intervenants missionnés pour mener des projets artistiques dans des quartiers en rénovation urbaine, la médiation réside dans le fait d'accompagner les mutations successives du quartier dans lequel ils interviennent. Elle s'est également exprimée ainsi dans le cas mulhousien étudié. Nous avons vu que cette médiation pouvait recouvrir plusieurs activités : facilitation, communication, ... (Ben Mlouka, 2018).

Ces activités de médiation se sont manifestées dans une logique « thérapeutique⁴⁷⁸ », telle que décrite par Vincent Veschambre (2008), mais aussi d'animation du quartier. Au sujet de l'accompagnement psychologique que permettent les actions artistiques, la directrice du Renouvellement urbain déclare que la « chance » de la ville de collaborer avec des artistes réside dans leur « capacité à entendre » à la fois le discours de la collectivité, et celui des « gens du terrain » : ils sont la « charnière ». Elle regrette néanmoins que cet accompagnement qui lui semble nécessaire ne se fasse pas par des psychologues :

[REDACTED]

Même si l'artiste intervenante réfute avoir joué un rôle de « thérapeute » dans ce projet, nous considérons que c'est l'action elle-même qui a été mobilisée dans une logique « thérapeutique » par la collectivité qui a considéré les artistes comme des facilitateurs de dialogue, des « relais » entre les habitants et les autres acteurs d'un quartier.

⁴⁷⁸ Pour atténuer le traumatisme vécu par les habitants à cause de la démolition et du relogement.

Concernant un éventuel rôle d'« animateur » qu'elle aurait joué, l'intervenante préfère se considérer comme « *cocréateur* » ce qui, d'après elle, s'en rapproche quand il s'agit de poser un cadre, notamment quand il y a des enfants.

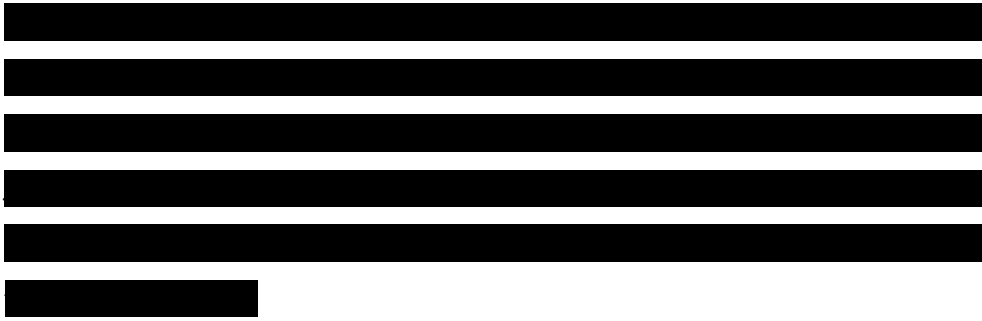
Dans les documents de présentation de l'action, l'animation est revendiquée comme un moyen pour pallier le manque d'entrain constaté dans le quartier. Il s'agit alors d'actions d'animation autour des animaux, de la fabrication du pain, d'un rassemblement festif, d'exercices ludiques tels que l'exposition-jeu « T'en penses quoi de la planète⁴⁷⁹ ? », etc.

Figure 78 : Exposition-jeu « T'en penses quoi de la planète ? »



Les pratiques d'animation et de facilitation observées dans le *Chantier Enchanté* ont participé à atteindre une certaine finalité médiatrice que portent beaucoup d'actions artistiques menées dans des quartiers en rénovation urbaine. Néanmoins, même si l'action artistique participative est utilisée ici pour impliquer le plus grand nombre d'habitants possible, elle ne toucherait pas les plus précaires, selon la directrice du Renouveau urbain qui observe que leur participation reste difficilement atteignable, même à travers l'art⁴⁸⁰.

⁴⁸⁰ Elizabeth Auclair (2014) avait noté que le volet artistique lui-même pouvait être la raison d'un recul de certaines personnes.



Ce constat est partagé par l'artiste intervenante qui déclare à ce sujet que beaucoup d'habitants du quartier Wolf-Wagner sont confrontés à des difficultés les fragilisant, les dépossédant de leur temps et ainsi les empêchant de se tourner vers d'autres activités, notamment artistiques. La quasi-absence de participation des « plus fragilisés » est également relevée par Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache (2014), qui ajoutent que ces groupes sont pourtant « *les plus à même, à partir de leur expérience, [de] comprendre les ressorts [de la ségrégation et de discrimination par exemple] et de dégager des voies collectives vers le changement* ». Les conditions pour créer de telles voies, selon les auteurs du rapport « Pour une réforme radicale de la politique de la ville », impliquent qu'il y ait un enjeu à cette participation.

4.3. Une dimension mémorielle suggérée par la ville ?

4.3.1. Une enveloppe financière

Le *Chantier Enchanté* a été financé dans le cadre d'une ligne budgétaire dans le programme de rénovation urbaine « accompagnement de la transformation du quartier avec les habitants » qui incluait – comme celle dédiée aux « archives photographiques » – les actions à dimension mémorielle émanant d'une proposition de projet de la part de la collectivité ou d'acteurs qui peuvent être du quartier, ou lui sont extérieurs.

Interrogée sur la dimension mémorielle octroyée à la démarche, la directrice du Renouvellement urbain concède que les questions économiques ont également joué un rôle dans la formulation des objectifs⁴⁸². Pour la ville, avoir une dotation budgétaire permet de porter et



d'accompagner plus facilement et plus efficacement ce type d'action, mais aussi de légitimer leurs choix et leurs financements⁴⁸³.

En effet, sur cette question de la dotation financière, un texte de présentation de l'action⁴⁸⁴ décrit une vision de la démarche à la croisée des objectifs de la Politique de la ville, du service d'action territoriale et des partenaires financiers : accompagner les habitants dans la transformation de leur quartier, prolonger le travail sur la mémoire du lieu entamé par d'autres projets, être à leur écoute pour mieux les comprendre, avec l'idée de les consulter pour l'aménagement des futurs espaces verts, accueillir et intégrer les nouveaux habitants, sensibiliser au respect de l'environnement en vue de l'utilisation des habitations HQE, et reconstituer du lien social.

4.3.2. Un besoin d'accompagner la transformation brutale du quartier

Dans cette partie, nous nous appuyons sur les entretiens menés avec différents acteurs impliqués dans le projet afin d'identifier les aspects qui rattachent le projet à une approche mémorielle, en prolongeant le travail de mémoire entamé par d'autres actions.

Selon l'une des intervenantes et conceptrices, la dimension mémorielle de l'action est venue de son « contexte » de transformations, impliquant un fort besoin d'expression :

[REDACTED]

4.3.3. Un projet dans la suite de plusieurs actions d'accompagnement de la transition

⁴⁸³ La directrice du service d'Action territoriale nous a fait part de controverses concernant le fait que des financements importants aient été reçus à destination de ce type d'action, d'où l'importance, selon elle, d'avoir une enveloppe dédiée.

⁴⁸⁴ Les actes du colloque « Nature & Découverte » 2009, organisé par le CAUE du Loir-et-Cher.

En engageant le *Chantier Enchanté* trois ans après la démolition d'une grande partie du quartier, la ville de Mulhouse cherchait encore une « présence » pour continuer à accompagner la transformation du quartier et prendre en compte les nouveaux habitants, une démarche décrite par la directrice du service d'Action territoriale comme « *assez conscientisée* » chez les professionnels [REDACTED]

[REDACTED]

Pour les personnes interrogées, le *Chantier Enchanté* et les actions qui l'ont précédé étaient des occasions pour « *aider à faire le passage* », avec des enjeux de transition entre passé et futur, et de réappropriation des espaces. Ainsi, la présence du *Chantier Enchanté* a constitué une opportunité intéressante pour la collectivité quand il a fallu démolir le centre social. À ce sujet, la directrice du Renouvellement urbain affirme : « *Les gens sont attachés aux lieux, quelle que soit la vétusté des bâtiments. Toutes ces transitions, elles [les intervenantes] nous ont vraiment permis de faire les transitions au fur et à mesure.* »

- **Un lieu d'écoute et d'expression**

Selon l'artiste intervenante, l'idée avec la proposition d'un espace d'expression était que les gens puissent « *continuer à échanger sur ce qu'ils avaient en souvenir du quartier Wagner avant la démolition* », même si cet aspect n'était pas au cœur de la dynamique souhaitée.

Il est intéressant de remarquer que même si la vocation première de l'action n'était pas de créer un espace d'échange sur les souvenirs des uns et des autres, le fait de créer un lieu d'écoute des habitants a occasionné des moments où ils pouvaient continuer à s'exprimer comme ils le faisaient dans le cadre des précédentes phases d'accompagnement. Ces temps qui offraient également un espace d'écoute et d'expression se distinguaient de *Chantier Enchanté* par les discours nostalgiques.

[REDACTED]

- Une opportunité d'échange intergénérationnel

Le lien intergénérationnel et la transmission font partie des grands enjeux du travail de mémoire dans les quartiers en rénovation urbaine. Le dispositif du *Chantier Enchanté* ayant pour ambition de favoriser ce lien a été considéré par les services de la ville comme une forme de continuité à d'autres dispositifs déjà engagés, particulièrement ceux d'ordre mémoriel.

À la question « qu'est-ce qui raccrochait cette démarche à une problématique mémorielle, selon la mairie ? », la directrice du service d'Action territoriale évoque la question de la « *mixité des publics* » qui apparaît, selon elle, comme une opportunité de réaliser « *avec des habitants des pratiques culturelles différentes selon les publics, mais aussi selon les âges. Ça permet aussi d'avoir de l'intergénérationnel et du coup de la transmission.* » Cette vision de ce que peut être une problématique mémorielle est proche de l'idée de « mémoire collective », notamment celle défendue par Grégory Busquet (2017) qui la présente comme un fait social qui permet « *la mobilisation des identités culturelles locales* », même si dans ce cas, nous constatons l'absence d'ambition d'en faire « *une ressource pour les mobilisations sociales* », comme l'avait envisagé le sociologue⁴⁸⁷. La directrice du service d'Action territoriale semble ainsi évoquer un processus de « transmission » à travers la situation d'« échange intergénérationnel », dont l'objet serait les pratiques culturelles et dont la dimension mémorielle reste implicite.

- Un soutien pour sortir du deuil

Le travail de mémoire, tel que le conçoit Paul Ricoeur (2006), doit être complété par un travail de deuil, la mémoire étant inséparable du travail de l'oubli (Dosse, 2014). En faisant référence au processus de deuil pour expliquer la dimension mémorielle de *Chantier Enchanté*, la directrice du Renouveau urbain donne des indices sur sa vision à la fois de la nature du

⁴⁸⁷ Par ailleurs, rappelons qu'à propos de la transmission de la « mémoire collective », Vincent Veschambre (2008) a écrit : « *Tant que les membres d'un groupe sont vivants, se rencontrent, ils sont en capacité d'entretenir la mémoire, d'évoquer les lieux, même si ceux-ci ont été profondément transformés, voire effacés* ».

travail de mémoire engagé par la ville et de la place du *Chantier Enchanté* dans ce travail. Elle considère qu'il a justement joué un rôle de soutien et d'accompagnement auprès des habitants pour les aider à se relever après avoir fait leur deuil.

Il incarnerait ainsi l'étape d'acceptation, d'oubli et de reconstruction dans un processus global de travail mémoriel qui passe par un travail de deuil, et dans lequel des actions aux dimensions mémorielles, qui se manifestent différemment, jouent chacune un rôle dans ces processus, et plus largement dans l'accompagnement de la transformation du quartier.

5. Imagine ton quartier comme un jardin, la suite du Chantier Enchanté

La démarche de concertation pour l'aménagement du futur parc du quartier Wolf-Wagner appelée *Imagine ton quartier comme un jardin*, a été marquée par le travail mené avec les habitants dans le cadre du *Chantier Enchanté*. Nous aborderons, dans cette partie, la façon dont cette concertation a été mise en place et les liens qu'elle a tissé avec le projet artistique d'accompagnement de la rénovation urbaine.

5.1. Une concertation pour l'aménagement d'un espace vert

Encadré 20 : Les espaces verts dans les projets d'écoquartiers

Les recherches sur les démarches participatives dans les écoquartiers ont convergé dans les années 2010 pour affirmer que l'aménagement de l'espace public, et notamment celui des espaces verts, jouait un rôle important dans le développement de démarches participatives dans ces opérations. Par rapport à d'autres objets de transformation, Jodelle Zetlaoui-Leger, Michael Fenker et Camille Gardesse (2015) ont ainsi constaté que *les espaces verts étaient « les plus volontiers “concertés”, “coproduits”, voire envisagés comme pouvant faire l'objet d'une cogestion ultérieure. Ils sont d'une technicité moins complexe à appréhender que les espaces bâtis architecturaux et ils sont généralement conçus, réalisés et entretenus “en régie” par les collectivités qui peuvent donc plus facilement décider d'associer les habitants à leur aménagement »*. Le fait qu'ils soient aussi moins soumis à des normes et à un principe de rentabilité que d'autres espaces, que leurs délais d'aménagement soient plus courts que ceux des constructions, constituent autant de facteurs qui encouragent le développement de démarches participatives.

En se prêtant volontiers au jardinage et au bricolage, ils inciteraient le résident se livrant à ces pratiques, à « habiter », à s'approprier l'écoquartier et ainsi à partager les valeurs du développement durable (Zetlaoui-Leger, Fenker, Gardesse, 2015). L'engouement pour les jardins collectifs dans les écoquartiers a été au cœur de ce processus : « *Les jardins et leur aménagement deviennent alors une occasion de discuter de l'écologie, de partager des “trucs” lors de certaines animations, des pratiques qui permettent de progresser vers des actes plus conformes aux prescriptions écologiques du développement durable.* » (Tozzi et D'Andrea, 2014).

Imagine ton quartier comme un jardin est une démarche de concertation pour la création du parc du quartier Wolf-Wagner à Mulhouse, dans le cadre du projet ANRU.

Ce parc, d'une superficie de 12 067 m², a été réalisé en régie, avec le service Espaces verts de la ville de Mulhouse, maître d'ouvrage, et le bureau d'études et d'aménagement de la

collectivité comme maître d'œuvre⁴⁸⁹ (cf. figure 79). Le montant total des travaux s'est élevé à 2 080 000 euros TTC.

Figure 79 : L'implication des services Espaces verts et Action territoriale, ainsi qu'un bureau d'études en régie dans les principales étapes de l'aménagement du parc

Concertation	Bilan de la concertation et validation politique	Etablissement d'un programme	Validation politique	Conception
Copilotage par le service Espaces verts et le service Action territoriale		Par le service Espaces verts, et le Bureau d'Etudes et d'Aménagement		Maîtrise d'œuvre interne par le Bureau d'Etudes et d'Aménagement

Source : Meriem Ben Mlouka.

La démarche de concertation a été principalement pilotée par les services Espaces verts et Action territoriale. La mission d'animation de la concertation a été confiée à l'artiste (par l'intermédiaire de l'association *Old school* qui porte le projet⁴⁹⁰) qui s'est associée à la une paysagiste pour cette mission⁴⁹¹. Selon le document de présentation de la phase « préprojet⁴⁹² » de la concertation, il s'agit d'une démarche :

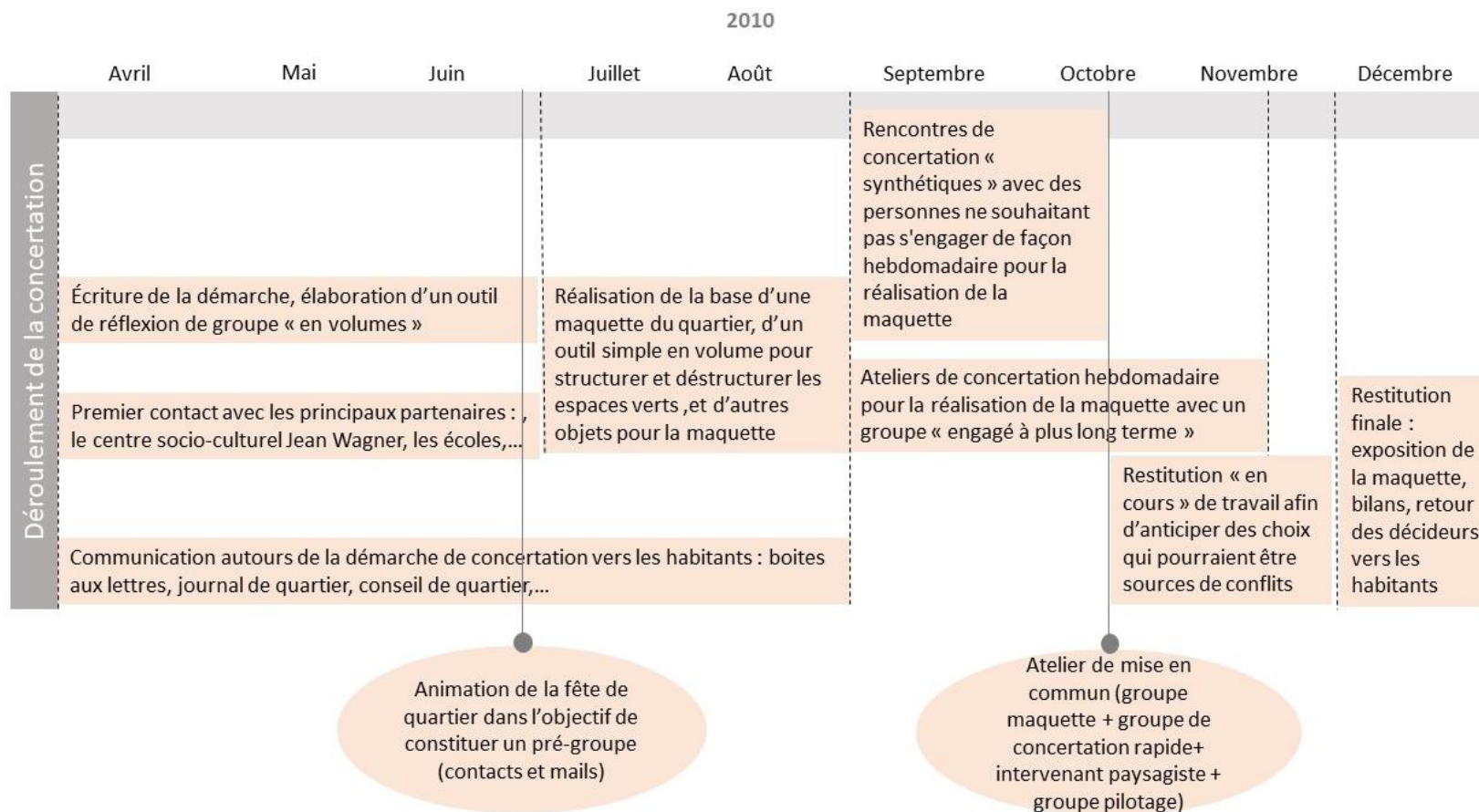
- s'inscrivant pour partie dans la suite de préconisations déjà élaborées lors du *Chantier Enchanté* (barbecue, abri, jardin, jeux, ...);
- en cohérence globale avec les ambitions environnementales du projet urbain (désigné alors quartier Haute Qualité Environnementale);
- et en cohérence avec une démarche Politique de la ville (recherche de mixité sociale et de participation citoyenne).

⁴⁹⁰ Il s'agit d'une sollicitation directe adressée à l'artiste du *Chantier Enchanté* pour qu'elle pense la façon de recueillir les attentes et les idées des habitants.

⁴⁹¹ L'artiste a fait appel à une paysagiste parce qu'elle avait besoin de son expertise. Les deux femmes se connaissaient et avaient fait leurs études ensemble. La mission de la paysagiste a été considérée comme une « sous-traitance » selon l'artiste.

⁴⁹² *Imagine ton quartier comme un jardin* est considéré ici comme un « projet » de concertation. L'utilisation du terme « préprojet » pour qualifier ce document fait référence à la phase dans laquelle il est rédigé : phase d'identification du « besoin en concertation », de la définition de son déroulement, et de son mode de restitution.

Figure 80 : Les phases de la concertation



Source : Meriem Ben Mlouka⁴⁹³.

⁴⁹³ Nous avons réalisé ce schéma à partir des éléments issus de nos entretiens, ainsi que des documents relatifs à la démarche *Imagine ton quartier comme un jardin* (cf. annexe 8).

Ce déroulé (cf. figure 80) a été proposé par le comité de pilotage de la concertation, composé notamment par la responsable du service Espaces verts, la chargée de mission territoriale sur le quartier Wolf-Wagner, un ingénieur du bureau d'études et d'aménagement du service d'urbanisme, la cheffe de projet au programme de renouvellement urbain, l'artiste plasticienne chargée de l'animation, et l'association qui porte la démarche. Ce groupe de pilotage devait orienter la conduite de la concertation et définir ses thèmes, ses sujets et ses outils. Certains de ses membres qui appartenaient en particulier aux services Espaces verts et Action territoriale étaient considérés comme des « piliers » de cette démarche, car participaient avec l'artiste intervenante à tous les ateliers de concertation. Ces ateliers pouvaient réunir également – en plus des représentants des associations et des habitants, dont certains sont issus du conseil de quartier – le représentant du centre socioculturel Jean Wagner (CSCW), une référente du bailleur social Mulhouse-Habitat, et certains autres membres du comité de pilotage dont la participation aux ateliers n'était pas continue.

Figure 81 : Affiche de présentation des parties prenantes de la concertation



5.2. La participation régulière d'un « noyau dur » issu principalement du conseil de quartier

5.2.1. Constituer « un groupe représentatif » des habitants du quartier comme objectif de départ

La démarche de concertation, telle que présentée dans les premiers documents d'intention rédigés par l'intervenante, visait à constituer un « groupe représentatif » des différents habitants du quartier. En effet, l'idée de départ était de « *recueillir la parole de ceux qui habituellement sont absents des groupes de concertation*⁴⁹⁴ », avec l'objectif « *d'intégrer au projet les différentes façons d'habiter le jardin public : différences culturelles, générationnelles, différences liées aux heures de temps libre (mamans/enfants, jeunes adultes, ...)*⁴⁹⁵ » et d'associer les structures environnantes à cette démarche dès le début de la concertation (centre socioculturel Jean-Wagner, groupes scolaires, réseaux d'associations culturelles, ...).

Le document d'intention rédigé par l'artiste chargée d'animer la concertation et dans lequel elle définit sa démarche, à l'attention de la maîtrise d'ouvrage, précise que la participation de ce « groupe représentatif » ne doit pas se limiter « *au choix de l'emplacement des bancs* », mais « *nourrir l'analyse, la réflexion, les échanges* ». L'intervenante sollicite dans ce document l'engagement des commanditaires à « *tenir réellement compte des propositions des habitants* ». Les habitants devraient donc, selon elles, connaître « *les modalités de la concrétisation de leur projet dès la communication du projet* ». Les « *aménageurs*⁴⁹⁶ », quant à eux, devraient répondre aux propositions des habitants.

Différents canaux de diffusion ont été utilisés pour inviter les habitants à participer à cette démarche : communication dans le journal de quartier ; dépôt de flyers dans les boîtes aux lettres et aux endroits clefs du quartier ; tenue d'un stand à la fête du quartier ; sollicitations orales lors du conseil de quartier ouvert ou de tournées dans le quartier. Le document de présentation du bilan de la concertation précise qu'il est par conséquent difficile d'estimer le nombre de personnes ayant reçu l'information.

⁴⁹⁶ Elle fait référence ici aux services de la mairie chargés de l'aménagement du parc.

Les personnes ayant été impliquées dans le *Chantier Enchanté* ont également été contactées par e-mail, mais certains habitants n’habitaient plus là, seulement deux des « anciens » ont répondu, selon l’artiste.

5.2.2. Des ateliers hebdomadaires et des rencontres « synthétiques⁴⁹⁷ »

Comme nous l’avons vu dans le schéma plus haut (cf. figure 80), des rencontres hebdomadaires et des rencontres « synthétiques » ont marqué les modalités d’implication des habitants dans cette concertation. Des ateliers étaient pensés et animés par l’artiste et la paysagiste dans le but de concevoir une maquette à partir des choix des participants. Au cours de ces ateliers, les intervenantes ont particulièrement travaillé sur l’acculturation des habitants à l’écologie, particulièrement en termes d’aménagement, en leur montrant des références à travers des livres, mais aussi en préparant des présentations (diaporamas)⁴⁹⁸. Les services de la ville ont également participé à ces ateliers en présentant des photographies d’ambiances paysagères, en expliquant le fonctionnement d’un parc ou encore en organisant la visite d’autres espaces verts. [REDACTED]

Des rencontres de concertation qualifiées par leurs organisatrices de « synthétiques », ont été envisagées comme modalité d’inclusion qui permettrait de recueillir les idées de personnes qui ne souhaiteraient s’engager que ponctuellement (dans les ateliers hebdomadaires). Elles ont été aussi considérées comme des occasions pour les inviter à faire partie du groupe d’habitants impliqués de façon plus régulière.

De façon générale, les participants ont été sollicités principalement au départ sur la question des usages existants et passés. Il leur était demandé comment ils utilisaient l’espace, ce qui leur manquait quand ils étaient dans cet espace, ce qu’ils venaient y faire. À la fin de la démarche de concertation, ils devaient plutôt s’exprimer en termes de solutions sur les activités et les usages souhaités : les jeux, les aménagements, les flux, ...

Déroulement des trois rencontres « synthétiques ».

1^{re} rencontre :

- Présentation diaporama, sensibilisation à l'espace : balade en 12 stops dans le quartier pour situer l'espace et les enjeux de son aménagement, lister les différents besoins ;
 - Récolte d'idées : élaborer le cahier des besoins sous forme de goûter/discussion ;
 - Échanges à partir d'une idée en cours, d'un diaporama ou de la maquette ;
- À la suite de cette rencontre, un petit compte rendu est rédigé et remis aux participants.

2^e rencontre : participation au bilan intermédiaire :

- Partage d'idées ;
- Rencontre avec le groupe qui réalise la maquette en milieu de projet : reconnaître les différents intérêts et besoins liés à l'usage du parc ; échanger sur les propositions faites par le groupe qui réalise la maquette.

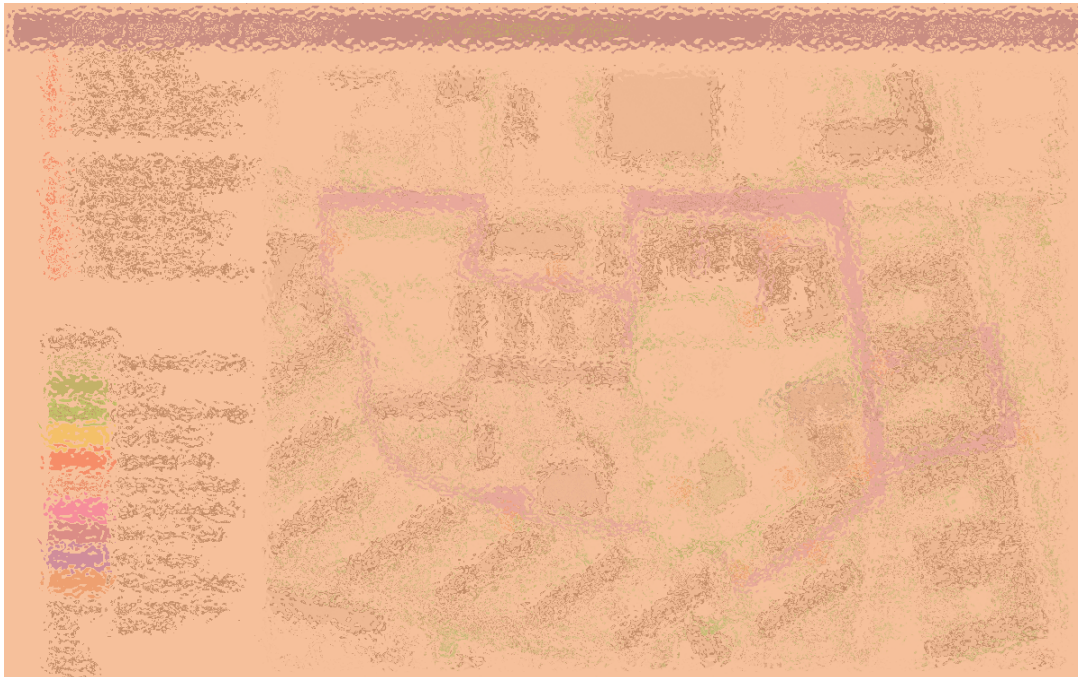
3^e rencontre : restitution et bilan.



Figure 82 : Affiche de communication autour du dispositif balade urbaine



Figure 83 : Parcours de la balade en 12 stops



Source : La paysagiste.

Ces rencontres ne se sont pas déroulées comme elles avaient été envisagées, car elles n'ont pas pu réunir un groupe engagé sur le long terme, mais seulement quelques membres du conseil de quartier qui représentaient un « noyau dur ». Selon l'artiste, il y a eu plus de personnes lors des rencontres synthétiques (20-25 personnes) que lors des ateliers hebdomadaires, mais qui différaient d'une rencontre à l'autre.

5.2.3. Une représentativité des habitants limitée. Les « jeunes », grands absents de cette concertation

Si la constitution d'un groupe représentatif faisait partie des principaux objectifs de cette démarche de concertation, telle qu'envisagée lors de sa phase d'élaboration par l'intervenante, cela n'a pas été le cas particulièrement en ce qui concerne la participation des « jeunes »⁵⁰⁰.

Même si des personnes se sont impliquées du *Chantier Enchanté* jusqu'à la fin de la concertation, ce groupe n'était constitué que de deux ou trois habitants qui faisaient

également partie du conseil de quartier. Bien que le document de présentation du bilan de la concertation note une « *représentativité des publics concertée correcte*⁵⁰¹ », la directrice du service Renouvellement urbain admet que c'était souvent le même « noyau dur » qui participait.

Les quelques « jeunes » ponctuellement présents lors des rencontres « synthétiques » n'ont pas fait partie du groupe d'habitants impliqué de façon plus régulière. Une habitante, qui a participé au *Chantier Enchanté* et à la concertation, déplore cette absence malgré les efforts d'organisation réalisés en ce sens [REDACTED]

La directrice du service d'Action territoriale explique l'absence des « jeunes » dans cette démarche par son lien étroit avec l'instance « conseil de quartier » peu attractive pour ce public, qui préfère ne s'investir que sporadiquement dans des actions ponctuelles comme celles du *Chantier Enchanté*.

Si les « jeunes » ne semblent pas avoir été davantage présents dans le *Chantier Enchanté*⁵⁰², ils paraissent avoir trouvé leur place lors des événements festifs organisés.

5.3. Une coopération artiste/concepteur pour réaliser une maquette de concertation

L'artiste et la paysagiste ont été associées dès la mise en place de l'animation de la concertation *Imagine ton quartier comme un jardin*. Si la mission a été confiée à l'artiste, elle a dû faire équipe avec une paysagiste. L'artiste nous a expliqué avoir eu besoin d'une sous-traitance sur certains aspects techniques, et aussi pour bénéficier d'un « *regard extérieur* ». Elle a alors fait appel à une paysagiste qu'elle a connue au moment de ses études de design. Nous pensons plus fondamentalement que la collaboration avec un « expert » de l'aménagement de l'espace a été fortement suggérée par la ville.

Le parti pris dans cette démarche était de restituer le travail mené avec les habitants sous forme de maquette et non de dessin du parc, ce qui a quelque peu surpris la paysagiste

⁵⁰² Il est question de débuts difficiles en 2008 (jets de pierres et de bâtons), et de demandes de leur part difficiles à satisfaire car n'entrant pas dans le cadre de l'action.

impliquée dans la concertation [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED] Cette idée de faire des maquettes qui, selon l'artiste, a semblé « *une évidence* » dès ses premiers échanges avec la paysagiste autour de la démarche vient notamment de l'expérience de *Chantier Enchanté* dans laquelle elle avait expérimenté cette méthode avec les habitants. Elle assure que le dessin faisait quand même partie des outils de l'échange avec les habitants : « *Les gens ont dessiné dès le premier jour. (...) Ils ont dû remplir par des couleurs un plan.* » Pour elle, la force de la maquette réside dans les « petits personnages humains » de 1 cm de haut qui leur ont permis de mieux appréhender l'échelle humaine.

La restitution devait se faire également *via* un « cahier des charges » à l'attention du service Espaces verts qui avait suivi le *Chantier Enchanté* et été présent dans toutes les phases de concertation, ainsi que pour le bureau d'études et d'aménagement de la mairie qui était chargé d'avoir une « vision globale de concepteur ». Ces derniers devaient le faire valider politiquement avant d'élaborer un programme à partir de ces propositions.

5.3.1. L'artiste pour donner à la démarche de concertation un caractère « ludique »

Le choix de l'outil maquette venait appuyer la volonté de créer un pont avec la démarche *Chantier Enchanté*, en reprenant ainsi l'aspect ludique et artistique qui avait séduit beaucoup d'habitants :

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Le côté ludique recherché dans la concertation est d'ailleurs évoqué dans le document de bilan de la concertation produit par les services de la ville de Mulhouse à l'occasion de la validation politique de ses résultats [REDACTED]

5.3.2. Le concepteur pour « traduire » la parole des habitants en préconisations spatiales

La mission de la paysagiste était d'établir un état des lieux de l'espace à aménager qu'elle a présenté aux habitants lors de la balade urbaine qu'elle a coanimée. Pour l'artiste, ce « regard extérieur » était indispensable pour compléter sa propre « expérience du terrain » liée à *Chantier Enchanté*. La paysagiste a également réalisé son propre document de restitution qui a été intégré au « cahier des charges⁵⁰⁶ » : la synthèse des idées des habitants associée à sa transposition pratique.

La paysagiste a cherché au long de cette démarche à partager « *sa vision de paysagiste* » avec les habitants, lors du parcours commenté par exemple, où son propre « *ressenti* » concernant les espaces du quartier devenait un objet de discussions avec les habitants. Son rôle de concepteur dans cette démarche de concertation a également marqué les ateliers, particulièrement le premier où les habitants « *ont dû travailler en plan* » pour y situer tous les usages souhaités et existants qu'ils voulaient garder, mais aussi les ateliers de réalisation de maquettes des besoins et des ambiances⁵⁰⁷.

⁵⁰⁶ Il s'agit du document de restitution de la concertation au service Espaces verts.

⁵⁰⁷ Il s'agit de maquettes « *à l'échelle de l'humain* ». Chaque habitant avait un petit personnage de maquette et devait le mettre en situation par rapport à la thématique sur laquelle il travaillait. Les habitants réalisaient ainsi des maquettes de situations qu'ils souhaitaient expérimenter.

5.4. La concertation pour la création d'un futur parc, un prolongement de l'action *Chantier Enchanté*

5.4.1. Assurer une continuité

Dans l'objectif de permettre aux acteurs locaux de « *capitaliser leurs expériences* », la ville de Mulhouse privilégie « *des partenariats au long cours* » avec eux. Ainsi, lorsqu'elle a décidé d'engager une concertation pour la création du futur parc du quartier en 2009, a-t-elle proposé, en accord avec le conseil de quartier, à l'une des artistes du *Chantier Enchanté*, qui connaît donc déjà le territoire et les habitants, de la mener. La directrice du service d'Action territoriale explique ce choix par une volonté d'assurer, particulièrement dans ce cas-là, une continuité « cohérente » des acquis du *Chantier Enchanté* : « *que ce qui a pu être vécu pendant le Chantier Enchanté puisse être justement pris en compte dans le projet du parc* ».

En effet, certaines actions du *Chantier Enchanté*, comme celle ayant porté sur le « recueil de paroles d'habitants », ont permis de recenser des besoins liés en particulier à l'aménagement de l'espace public. La paysagiste impliquée dans la concertation du parc Wagner, considère que ce travail artistique réalisé avec les habitants autour de l'espace public appréhendé comme « bien commun » a permis de « *débloquer des envies et des besoins* » et « *peut-être [de] s'inscrire un peu après dans le futur* ».

Figure 84 : Recueil des souhaits des habitants pour un nouveau « chantier »

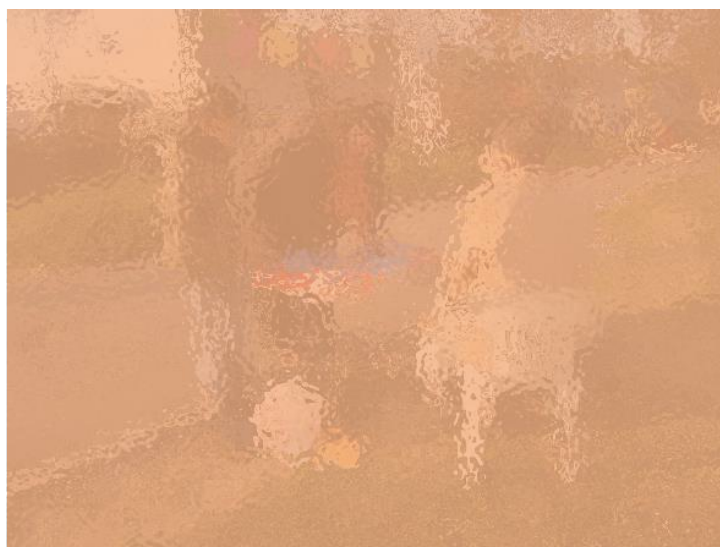
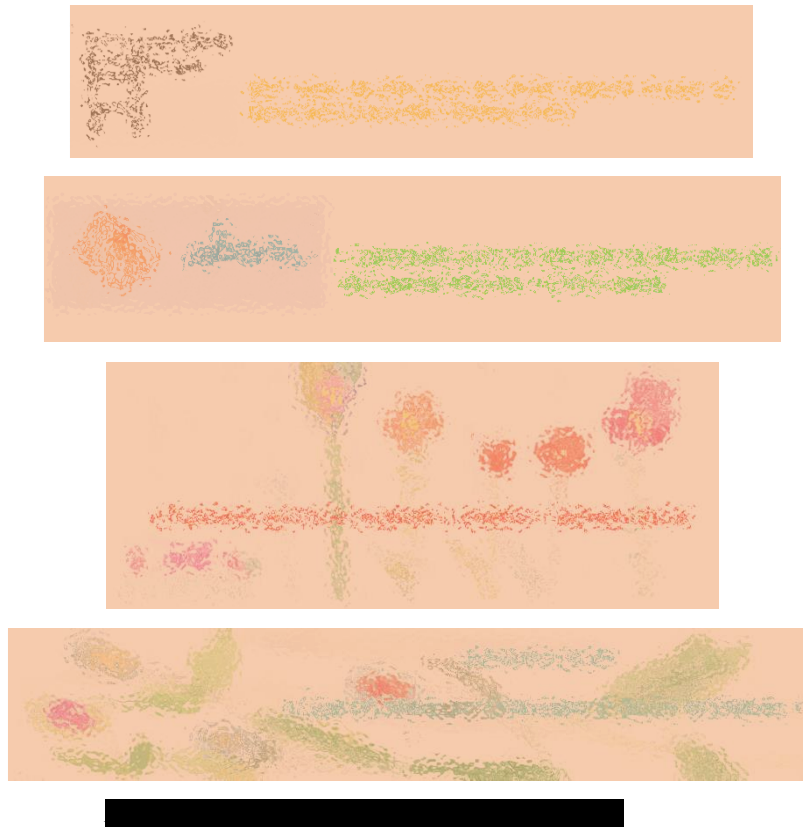


Figure 85 : Certains souhaits tels que retranscrits dans le rapport de bilan



Mais nous avons aussi compris de nos échanges avec les acteurs impliqués dans les deux démarches (d'accompagnement de la rénovation urbaine et de concertation sur la conception du parc) qu'ils ne visaient pas à reprendre tels quels les « souhaits » formulés lors des actions de *Chantier Enchanté*, mais plutôt à s'appuyer sur la dynamique de mobilisation engendrée par ce dernier. À ce sujet, la chargée de mission territoriale insiste sur ces « *moments [forts] ancrés dans leurs mémoires que les participants ont voulu emmener avec eux sur le nouveau projet* ».

5.4.2. Une montée en « compétences » de certains habitants grâce au *Chantier Enchanté* ?

Différents témoignages évoquent une valorisation des acquis de l'expérience *du Chantier Enchanté* par certains habitants, en matière d'organisation et d'expression. Ils auraient acquis des formes de savoirs.

- **S'organiser pour élaborer un projet**

« L'idée, c'est que les habitants s'occupent de l'organisation ; qu'ils acquièrent de la confiance et réalisent qu'ils peuvent organiser et créer des choses par eux-mêmes dans le quartier⁵⁰⁸ », explique l'artiste dans un article de la presse régionale. Si cette présentation peut s'apparenter, de prime abord, à une recherche de « capacitation » des habitants, sa présentation par l'intervenante comme une « sorte d'éducation à la citoyenneté⁵⁰⁹ » montre par ailleurs une vision surplombante reprenant une rhétorique classique des élus à l'égard des quartiers populaires.

Mais au-delà de cet aspect « développement de savoirs », plusieurs participants ont été amenés à travailler de manière organisée à travers la méthode d'élaboration de projets collectifs mise au point par l'équipe.

Figure 86 : Schéma de la méthode d'élaboration de projets collectifs au sein de *Chantier Enchanté*



Ce schéma présentant la « méthode de travail artistique » adoptée au sein de *Chantier Enchanté*, dans un document produit après un an de travail avec les habitants, montre la place centrale qui leur aurait été conférée, comme initiateurs du processus créatif. Il paraît néanmoins quelque peu « naïf », car d'une part, le projet collectif n'émane pas seulement des habitants – les intervenants y jouent un rôle tout aussi prépondérant – et d'autre part, ce schéma semble ignorer la place de la maîtrise d'ouvrage, des élus et des techniciens des services dans les arbitrages. Or, c'est toute la question de l'intégration des compétences des

⁵⁰⁸ « Baignade enchantée », *Dernières Nouvelles d'Alsace*, édition Mulhouse n° 174, samedi 26 juillet 2008.

⁵⁰⁹ *Ibid.*

intervenants du monde artistique dans une dynamique de projet urbain qui se trouve questionnée dans ces démarches d'accompagnement de la rénovation urbaine.

- **Une initiation au processus de création**

Le bilan 2007 de l'action *Chantier Enchanté* fait état de la poursuite d'objectifs artistiques – apprendre ce qu'est une démarche artistique (situer sa pensée dans un contexte et la matérialiser), penser l'espace public –, et pédagogiques – agir sur son environnement proche, favoriser l'action collective pour apprendre à travailler ensemble –, en plus des objectifs « quartier » (lien, échanges intergénérationnels et interculturels, ...).

Il précise également que les ateliers ont permis aux participants d'entrer dans de tels processus créatifs, et que certains participants s'en sont saisis pour apprendre une méthode : élaborer une idée, la confronter à l'environnement, la dessiner pour la partager avec les autres.

- **Apprentissage du cadre, gestion des conflits autour d'un projet**

« Donner une place à chacun dans un cadre partagé par tous⁵¹⁰ » a été l'un des grands enjeux de *Chantier Enchanté*. Le bilan 2008 de l'action précise que la perception du cadre, du temps que nécessite la mise en place d'un projet a été parfois source de conflits, notamment lors des « échanges intergénérationnels ».

Pouvoir exprimer ses attentes, ses opinions, certes dans un langage « artistique », et constater que sa parole est prise en compte, aurait ainsi permis à certains habitants de dépasser quelques difficultés liées à « l'idée qu'ils se faisaient d'un projet ».

- **Des acquis qui rejoignent les objectifs d'éducation à l'espace formulés lors de la concertation**

La concertation prévoyait de suivre une démarche d'« éducation à l'espace, à l'aménagement d'un espace public » qui s'appuierait sur ces actions :

[REDACTED]

5.5. Quelles traces de *Chantier Enchanté* dans les préconisations issues de la concertation sur le parc ?

5.5.1. La prise en compte de l'attachement des habitants aux arbres du quartier

[REDACTED]

Ainsi, à plusieurs occasions, dès l'action *Chantier Enchanté*, les habitants avaient exprimé leur fort attachement aux arbres du quartier, allant même jusqu'à les dénommer.

Figure 87 : « Les inséparables » représentés sur une maquette avec la consigne de « conserver les arbres remarquables »



Un travail de pédagogie auprès des habitants a dû être fait autour de la nécessité de l'abattage des seuls arbres malades. L'idée principale qui a, en effet, été reprise dans l'aménagement du parc était qu'il ne fallait pas les perdre, qu'il fallait les protéger et profiter de l'ombre qu'ils peuvent procurer en été⁵¹¹. Des cheminements et des assises ont ainsi été créés à proximité des arbres.

⁵¹¹ Propos d'habitants rapportés par la directrice du service Renouvellement urbain lors de notre entretien de février 2021.

Figure 88 : Photo d'aménagements pensés en lien avec la conservation des arbres remarqués



Source : Meriem Ben Mlouka, juin 2018 (après aménagement).

5.5.2. Un parc ouvert et un barbecue : quand l'éphémère préfigure le durable

L'artiste assure que son expérience du *Chantier Enchanté*, mêlée aux résultats des ateliers de concertation, lui a permis de transmettre à la ville des éléments des pratiques et du vécu du quartier lorsque celle-ci a par exemple souhaité comprendre comment les jeunes se comportaient avec le barbecue. Celui-ci, qui avait été extrait par un bulldozer à la fin de l'expérience *Chantier Enchanté* et stocké sur le terrain de l'ancien centre social, a été replacé dans le nouveau parc afin que les « jeunes » évitent d'en faire de manière « sauvage⁵¹² ».

L'intervenante approuve l'écoute et le « courage » dont ont fait preuve les services de la ville concernant une installation durable du barbecue dans le parc dans un endroit qui reste ouvert la nuit. Tout comme la directrice du service d'Action territoriale qui considère que le *Chantier Enchanté* a nourri la concertation sur le parc, et en particulier la réflexion sur l'installation du barbecue, l'artiste souligne la dimension expérimentale de son action, en termes de test, qui aurait pesé dans la prise de certaines décisions par la suite, comme celle de maintenir le parc ouvert la nuit.

⁵¹² Entretien avec l'artiste intervenante.

Figure 89 : Photo du barbecue installé dans le parc



Source : Meriem Ben Mlouka, juin 2018 (après les aménagements).

5.5.3. Des aménagements « dans l'esprit de Chantier Enchanté⁵¹³ »

Dans le document de présentation de la démarche et du bilan de la concertation avec les habitants⁵¹⁴, il est précisé que cette démarche s'inscrit dans la continuité du *Chantier Enchanté*, par la création d'un parc participatif, innovant, artistique et écologique.

Plusieurs propositions d'aménagement du parc ont été pensées à partir de diagnostics, d'idées ou observations qui avaient été partagés avec les habitants lors de *Chantier Enchanté* :

- relier les deux secteurs Wolf et Wagner, en créant un espace ouvert favorisant les rencontres, en créant des empreintes de « pas » qui relieraient les deux quartiers, et en plantant de nouveaux arbres, dont un alignement faisant la liaison entre les deux secteurs ;
- aménager un jardin partagé, un espace de détente et de pique-nique, et de petits salons de discussion ;
- prévoir une offre complémentaire de jeux pour enfants, ainsi qu'un espace pour les adolescents (rampe de skate, mur d'expression) ;

⁵¹³ Entretien avec la paysagiste intervenante.

⁵¹⁴ Ville de Mulhouse, « Programme de Rénovation Urbaine WOLF-WAGNER. Aménagement d'un espace public », Présentation de la démarche et bilans de la concertation avec les habitants aux commissions réunies le 6 décembre 2010, 41 pages.

- accorder une attention particulière à l'accessibilité et à l'utilisation du parc par les personnes à mobilité réduite (végétation à la hauteur des personnes en fauteuil, cheminements accessibles à tous).

Cette dernière proposition vient du travail réalisé avec une habitante qui était en situation de handicap et qui a tenté de sensibiliser les participants, dès le *Chantier Enchanté*, aux difficultés de déplacements que peuvent rencontrer les personnes à mobilité réduite. Cette dame, qui a fait plus tard partie du comité de quartier, puis de la concertation, a joué un rôle important sur la prise en compte des usages liés aux situations de handicap. Toutes les personnes interviewées ont été marquées par sa détermination à ce sujet. Lors de nos échanges par mail avec l'ancienne responsable du service Espaces verts par exemple, elle a évoqué, concernant le profil des participants, uniquement « *une personne en fauteuil roulant très active et positive* », et a ajouté que son implication avait eu un rôle décisif dans l'adaptation du parc à son type de handicap.

Figure 90 : Maquette de la plantation de nouveaux arbres faisant la liaison entre les deux secteurs Wolf et Wagner



Source : Ville de Mulhouse, décembre 2010, *op.cit.*

Quand on demande à l'artiste si l'action du *Chantier Enchanté* a influencé certaines décisions prises pour le parc, elle explique qu'il est difficile pour elle de distinguer les apports des habitants dans chacune des deux démarches. Elle préfère préciser qu'ils ont « *donné un peu de matière à argumenter dans un sens ou dans l'autre* ».

Pour la ville, représentée dans la démarche de concertation par la chargée de mission territoriale, le travail mené avec les habitants sur l'aménagement du parc a été très « *très imprégné de tout ce qui s'est passé et de toutes les expériences du Chantier Enchanté* ».

Figure 91 : Espace de détente et jeux pour enfants



Source : Meriem Ben Mlouka, en juin 2018 (après les aménagements).

5.6. Les habitants changent, les intérêts et les usages aussi ?

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Ce fut d'autant plus difficile pour elle qu'elle y a découvert que la plupart des habitants présents à l'inauguration ne savaient pas ce qu'était un jardin partagé et qu'elle a dû finalement leur expliquer en quoi consistait un tel lieu ce même jour.

L'intervenante explique ce décalage avec le bilan de la concertation par un changement de population dans le quartier⁵¹⁵. L'optimisme qui régnait au moment de la définition de ce projet avec les anciens résidents a cédé la place dans son esprit à un doute sur la pertinence même de cette réalisation : « *Le groupe "jardin partagé" est délité depuis longtemps, il n'y a plus personne, on se demande même si un jour, les habitants ont désiré cela.* »

⁵¹⁵ Voir plus haut dans le chapitre, le paragraphe « Un projet de rénovation urbaine visant à diversifier les formes et les types d'habitat ».

Le manque d'appropriation du jardin partagé par les habitants viendrait également, selon elle, du choix d'un espace ouvert qui ne permettrait pas de protéger les récoltes contre les vols et créerait donc un sentiment d'insécurité chez les participants.

Figure 92 : Le jardin partagé ouvert



Source : Meriem Ben Mlouka, juin 2018 (après les aménagements).

Une habitante qui a été marquée par les départs d'une partie des habitants du quartier, a également noté ce décalage entre le vécu de l'expérience de la préfiguration du jardin partagé au sein de *Chantier Enchanté* et la manière dont il a été réceptionné par la population du quartier, les plantations y ayant été systématiquement arrachées et des déchets s'y étant accumulés, de sorte qu'il n'était plus exploitable.

Ce décalage entre les besoins exprimés par les personnes qui s'étaient engagées dans la démarche artistique et l'appropriation par d'autres habitants des aménagements réalisés pose la question, d'une part, de la représentativité des personnes impliquées dans ce type d'action, et d'autre part de la portée de la prise en compte de la parole des habitants dans un contexte de rénovation urbaine incitant à la mobilité résidentielle et occasionnant des « disparitions⁵¹⁶ ». Mais ce décalage révèle surtout le manque d'anticipation par les acteurs

⁵¹⁶ Selon un chargé de mission habitat à Mulhouse-Alsace-Agglomération, il y a eu des ménages dans le quartier Wolf-Wagner dont la trace a été perdue.

Poursuivant des travaux qui interrogent « *les compétences des citoyens en situation de vulnérabilité, dans des contextes où les conditions d'habiter sont marquées par l'incertitude* », Isabelle Berry-Chikhaoui et Agnès Deboulet (2007) évoquent également ces « disparus » : « (...) le plus souvent, les acteurs intermédiaires et les nouveaux habitants disent ignorer ce que sont devenus une partie des occupants initiaux des immeubles réhabilités en PRI : "ils ont disparu." Voile pudique des acteurs institutionnels et de leurs maillons actifs, les associations qui proposent du relogement, pour éviter la confrontation à l'inexplicable. »

en charge de la transformation urbaine du quartier et de son peuplement, de la gestion de l'arrivée de nouvelles populations qui n'ont pas participé aux démarches participatives menées en amont du projet⁵¹⁷. Pourtant, de nombreux exemples montrent que les modalités d'accueil des nouveaux habitants (à travers une continuité dans la communication autour du projet, la finalisation de certains aménagements d'espaces publics avec ces nouveaux arrivants, ...) s'avèrent déterminantes pour favoriser l'appropriation des nouveaux aménagements, notamment de ceux qui ont été préalablement concertés, voire coproduits (Zetlaoui-Léger et al., 2013).

La deuxième difficulté rencontrée par les habitants, lorsqu'il a fallu s'approprier les espaces du parc, a concerné l'utilisation du barbecue et en particulier la gestion des modes de cuisson entre les résidents qui utilisaient ou non « une grille halal ». L'utilisation du barbecue après son installation dans le parc a suscité une polémique et a nécessité un premier arrangement, sa séparation en deux parties

Figure 93 : Inscription « Hallal » sur le barbecue



Source : Meriem Ben Mlouka, en juin 2018 (après les aménagements).

Pour que les anciens et les nouveaux habitants puissent s'emparer des espaces du parc, et particulièrement du jardin partagé, l'artiste intervenante estime qu'il faut arrêter de « *trop prendre par la main les gens* », et attendre que la démarche vienne d'eux. Elle défend l'idée que le rôle de la ville est d'abord de soutenir les actions qui sont déjà en train de se faire.

⁵¹⁷ Ce manque d'anticipation paraît ainsi négliger le lien entre appropriation, et spécificités sociales des individus et leur différence d'urbanité (Semroud, 2008).

Conclusion du chapitre 3

Des actions d'accompagnement aux différentes formes et objectifs.

Si les différentes actions à dimension mémorielle menées dans le cadre de la démarche d'accompagnement à la rénovation urbaine du quartier Wolf-Wagner peuvent paraître, à première vue, juxtaposées, sans mise en relation entre elles, il semblerait qu'elles aient été organisées dans le cadre d'une stratégie d'accompagnement des habitants à une « appropriation du changement » qui suggère une « compréhension » ou une « adhésion » à ce dernier⁵¹⁹.

Chacune des actions a été mobilisée par la ville avec des objectifs liés à l'opération urbaine (information, communication, pédagogie, conservation de traces, enclenchement du deuil, sortie du deuil, ...). Ainsi, le film *La Grande et les P'tites Histoires de la Cité Wagner* initié dès les débuts de la rénovation urbaine (pendant les premières démolitions) a été mobilisé dans l'enclenchement du processus de deuil, mais aussi dans la communication et la pédagogie autour de la démolition et du projet urbain. Il comportait aussi dans une moindre mesure des enjeux de connaissance et de reconnaissance de l'histoire des habitants, de leur attachement à leur quartier et par conséquent de leur souffrance face à cette perte. Il a ainsi impliqué des habitants concernés par le relogement tout en s'adressant aux nouveaux arrivants.

Le projet *Métamorphose* de sculpture artistique a à la fois cherché à garder une trace « matérielle » du quartier, à travers la récupération des décombres d'un immeuble démoli, renvoyant à l'idée d'un marquage spatial (Veschambre, 2014), et à mener des actions d'animation avec les plus jeunes, plus sensibles à ce type de démarche artistique.

Avec sa volonté affichée de raconter une histoire du quartier, la démarche *Mémoires en actes*, qui a permis la réalisation de la pièce de théâtre *Des vies sans détours*, a mêlé des enjeux d'accompagnement au deuil – en créant une « situation de thérapie » permettant de « libérer » la parole des habitants –, à des enjeux d'écriture d'une histoire impliquant sa reconnaissance, mais surtout de communication et de marketing territorial en s'adressant surtout à une population extérieure au quartier.

⁵¹⁹ Rappelons à ce sujet que la préoccupation « d'appropriation » du projet par les habitants est souvent associée par les maîtres d'ouvrage dans les projets urbains engageant des transformations importantes du cadre de vie et des modes de vie, à des enjeux de « compréhension » ou « d'adhésion » (Zetlaoui-Leger, Fenker, et Gardesse, 2015).

Le festival *Ma Rue est un Théâtre*, incluant plusieurs actions artistiques photographiques, cherchait à lier, à travers l'image, des objectifs de communication, d'animation et de développement du lien social, à une volonté de raconter une histoire des lieux en impliquant les habitants dans le recueil et la réalisation des supports à cette communication. Mais pour des considérations politiques, sans doute liées aux besoins de la phase de l'opération de rénovation urbaine⁵²⁰, les élus ont orienté cette démarche vers un format événementiel malgré une certaine résistance des intervenants.

L'action du *Chantier Enchanté* a constitué pour la ville une « opportunité » d'occuper un espace qui avait une histoire particulière liée au projet de rénovation urbaine. Plusieurs déclarations incitent à penser que la dimension mémorielle de ce dispositif a été fortement suggérée par les services de la ville aux intervenantes à l'origine de l'idée, pour que leur projet s'inscrive dans une « suite » logique d'actions, mais aussi de financements, et donc qu'il soit valorisé en tant que tel.

Si cette action a porté, comme celles qui l'ont précédée, des enjeux de changement d'image du quartier, de soutien au développement de liens sociaux et intergénérationnels, et de communication, celui de favoriser l'appropriation de l'espace est progressivement devenu le moteur de cette action. Les services de la ville et les professionnelles mandatées pensaient dans un premier temps engager un travail de deuil, et de pédagogie du projet de transformation urbaine. Elles ne semblaient pas s'être placées dès le départ dans l'optique de pouvoir nourrir de manière plus pertinente, à partir de ce dispositif, l'identité future du quartier, ou encore le projet urbain... Or elles ont découvert à la fin du *Chantier Enchanté* que les réflexions des habitants étaient susceptibles de construire une dynamique participative sur le parc, mais aussi des pistes programmatiques. Ces apports ne s'exprimaient pas seulement dans une logique de conservation mais aussi de propositions de nouvelles aménités dans l'espace public.

Par ailleurs, « faire travailler » ou travailler avec les habitants en recueillant leurs paroles à la fois sur le passé, le présent et l'avenir, assimiler cette parole à des « savoirs⁵²¹ » apparaît comme un moyen d'évoquer une certaine « mémoire vivante », même si elle ne vise pas à construire une mémoire collective.

⁵²⁰ Voir à ce sujet Le tableau 2.

⁵²¹ Concernant la « mémoire vivante », Vincent Veschambre (2011) souligne, que selon Chamoiseau, cette dernière peut s'inscrire de manière privilégiée « dans les corps à travers les "savoirs de travail", et les "savoirs de luttes" ».

Des actions de conscientisation.

La démarche *Chantier Enchanté* s'est inscrite dans la suite d'autres actions faisant partie d'un processus inscrit dans la durée, assez conscientisé par les services de la ville et par les intervenants issus du monde artistique et culturel mobilisés.

Les objectifs poursuivis autour de telles démarches ne paraissent pas toujours partagés avec les habitants. Les uns y ont vu un moyen d'« appropriation » et de pédagogie des changements en cours dans le quartier, notamment pour y donner un sens. Les autres y ont manifesté un besoin de s'exprimer et de garder une trace de leur passé.

En effet, dans ce processus, les professionnels, soutenus par les élus, ont cherché à mettre en récit le projet de transformation urbaine, particulièrement à travers le recours à des modes d'expression tels que le film et le théâtre ; on peut y percevoir une tentative de produire la « mémoire vive » d'un espace en train de se transformer. Les prestataires sont apparus particulièrement impliqués, presque de façon militante, dans ce processus de conscientisation. L'aménagement du parc Wagner « en régie » par la ville de Mulhouse pourrait expliquer en partie cette implication.

La position des élus vis-à-vis des actions d'accompagnement de la rénovation urbaine a été moins constante, voire a progressivement évolué vers une attitude « politiquement » intéressée, privilégiant essentiellement une logique de communication. Les opérateurs publics et privé du logement ont manifestement très peu participé à ces démarches, relayant peu les dynamiques en cours, alors même que certaines d'entre elles étaient orientées vers les nouveaux arrivants, et que l'Office Public HLM de Mulhouse tenait un rôle central dans le projet de rénovation urbaine. Lors de la démarche de concertation *Imagine ton quartier comme un jardin* où le bailleur était membre du groupe de pilotage, il s'est apparemment contenté d'un rôle d'« observateur ». Une mise en retrait qui s'expliquerait partie par le fait que le projet d'aménagement ait porté sur un espace public géré par la ville, mais qui pour autant relève traditionnellement d'une gestion urbaine de proximité qui les associe.

Une dynamique de transition.

Le *Chantier Enchanté* n'a pas été une action isolée dans la transformation du quartier Wolf-Wagner. Elle a été liée à d'autres outils d'accompagnement et de participation. Elle a permis aux habitants d'exprimer leur attachement au quartier, mais aussi de se projeter dans l'avenir. Le processus mémoriel dans lequel se sont intégrées ces actions a été considéré comme un

processus de deuil. Le *Chantier Enchanté* devait permettre de ne pas s'en tenir à porter un regard nostalgique sur le quartier, et d'engager un travail d'acceptation et de reconstruction essentiel pour parvenir à faire ce deuil.

Cette action artistique s'est finalement inscrite dans une démarche globale qui a aussi eu pour vocation de mieux développer et accompagner la concertation sur le futur parc. Il s'agit là d'une dynamique de transition.

Une appétence pour la capitalisation.

Envisagée dans la suite d'autres outils de médiation visant à « humaniser » la rénovation urbaine, l'action *Chantier Enchanté* a permis, comme ses prédécesseurs, une certaine animation du quartier. Elle a offert des occasions aux habitants de s'exprimer. Mais au-delà de son caractère « humanisant », ce travail a aussi soulevé des questions portant sur les qualités attendues des lieux. Dans un souci de capitalisation des préoccupations et propositions qu'avaient suscitées le dispositif artistique, les équipes municipales accompagnatrices ont souhaité que les réflexions autour de l'espace public initiées par l'artiste intervenante du *Chantier Enchanté* se poursuivent avec elle dans le cadre d'une concertation pour la création du parc Wagner. Au-delà de la mobilisation de quelques habitants, la démarche a permis de porter une attention particulière à la qualité de certains arbres ou encore aux équipements souhaités dans le futur parc, tels que le barbecue. Cette attention prêtée à l'implication des habitants et à ses apports potentiels a sans doute été favorisée par la préexistence d'une culture relativement ancienne de la collectivité en matière de participation citoyenne. En effet, la ville de Mulhouse avait mis en place précocement une palette de dispositifs de « démocratie de proximité », comme les conseils de quartier qui jouent un rôle dans la conscientisation de l'intérêt d'associer les habitants, surtout de façon expérimentale, aux opérations urbaines.

Une démocratie locale fortement structurée et une coopération étroite entre les services municipaux.

La manière dont la ville de Mulhouse implique son service en charge de la participation citoyenne dans la gestion municipale est assez précurseuse. Celui-ci est habitué à travailler de manière transversale en équipe-projet avec d'autres services, et à être associé à l'élaboration des projets urbains. À travers le *Chantier Enchanté*, la ville de Mulhouse a cherché à intégrer l'accompagnement artistique et mémoriel dans un dispositif de

participation citoyenne assez active. La concertation qu'elle a menée sur un espace public dont elle avait la maîtrise foncière et la gestion « en régie » révèle une certaine reconnaissance des domaines de compétences des habitants sur des objets d'aménagement tels que celui-ci. Elle s'est opérée plus facilement que dans d'autres collectivités grâce notamment à une volonté politique d'impliquer les habitants dans le cadre plus large d'une pratique de la démocratie locale très structurée, permettant un pilotage par des services jouissant d'une longue expérience dans ce domaine.

Pour autant, malgré cette longue expérience des démarches citoyennes, ce cas montre bien que les démolitions ont été menées sans solliciter les points de vue des habitants, et que les dispositifs d'accompagnement de la rénovation urbaine sont restés la plupart du temps axés sur une acceptabilité sociale des projets urbains et une recherche d'appropriation après transformation.

À Mulhouse, comme à Fontaine, des démarches de transition et de recueil de paroles ont été intégrées dans des dispositifs de participation citoyenne.

Les opérations de Mulhouse et de Fontaine (identifiées dans le deuxième chapitre de la thèse présentant la typologie) renvoient à des contextes politiques propices à l'intégration des démarches participatives dans l'action publique urbaine. Deux éléments, encore peu fréquents dans les autres villes du corpus analysé pour l'élaboration de la typologie, y ont joué un rôle fondamental :

- un portage par le service renouvellement urbain de ces démarches dans le cadre d'une coopération étroite entre les services ;
- la définition de thématiques de ces démarches, dans le présent et tournées vers l'avenir.

Cette forte connexion entre une démarche de transition et un écosystème participatif peut s'expliquer par une tradition ancienne d'exercice de la démocratie locale, fondée sur la participation habitante dans des quartiers multi-ethniques et ouvriers. De plus, à la différence d'autres territoires de la Politique de la ville, la question du développement durable a constitué très tôt un enjeu pour ces quartiers, à l'occasion de l'élaboration assez précoce d'agendas 21⁵²², donnant lieu de manière plus importante et explicite à un militantisme de la participation. Celui-ci s'est traduit par les liens établis entre démarches participatives

⁵²² Agenda 21 initié en 2001 à Mulhouse et 2004 à Fontaine.

ambitieuses et poursuite d'enjeux du développement durable transversaux et innovants qui ont été identifiés dans d'autres projets d'écoquartiers mis en œuvre dans le cadre du programme national de labellisation lancé à la suite du Grenelle de l'Environnement (Zetlaoui-Leger, Fenker et Gardesse, 2015). Autrement dit, chacune de ces deux histoires locales a été marquée par une pratique de la démocratie participative qui a très tôt eu pour objet l'amélioration du cadre de vie, puis s'est saisie également de façon précoce de problématiques environnementales en y associant des dimensions sociales.

Mais la portée de tels dispositifs ne saurait uniquement être expliquée par le portage dont ils ont bénéficié, les coopérations interprofessionnelles instaurées, ou encore l'appétence de la ville pour la participation. En effet, comment se fait-il que le travail réalisé avec les habitants dans le cadre du *Chantier Enchanté* ait été mobilisé dans des projets d'aménagement, alors que cela n'a pas été le cas pour les actions qui l'ont précédée ?

La réponse déjà quelque peu esquissée mérite d'être plus précisément exposée. D'abord, le moment auquel est initiée l'action semble déterminer en partie la nature de sa portée dans le projet urbain. La majorité des actions à dimension mémorielle engagées dans la démarche d'accompagnement de la rénovation urbaine de Wolf-Wagner en amont du *Chantier Enchanté* l'a été à des phases du projet de rénovation urbaine où la ville n'était pas encore dans une perspective d'aménagement d'un espace dont elle avait la maîtrise foncière et la gestion « en régie ».

Mais ce qui a, selon nous, joué un rôle particulièrement décisif est la façon dont ce dispositif a abordé la question de l'attachement des habitants à un espace, à des relations sociales, et plus généralement à leur quartier. La démarche est parvenue à donner une expression à des valeurs d'attachement en les associant à des usages et à des pratiques de l'espace. Elle les a mises au service d'une dynamique de transition écologique et urbanistique qu'était en train de vivre le quartier.

La démarche de concertation a alors pris pour objets des savoirs d'usage (Nez,2022) issus aussi bien d'expériences individuelles (restituées par exemple par une personne en situation de handicap), ou collectives à propos des cheminements à privilégier et des arbres à préserver.

Ce cas d'étude nous a également permis de constater que la portée de ces démarches mémorielles dépendait des conditions de diffusion, en termes de processus et de résultats,

que pouvaient mettre en place dans la durée les acteurs de la ville, du logement, et les habitants eux-mêmes. Elles reposent ainsi sur leur mise en récit pour les faire connaître aux nouveaux résidents et sur leur intégration à l'histoire de la transformation du quartier et de son identité. Or, il semble que les ménages qui se sont installés à Wolf-Wagner à l'occasion de la rénovation urbaine n'aient pas pu s'en saisir. Le projet de jardin partagé issu du *Chantier Enchanté* n'a pas fait l'objet d'une appropriation dans la durée. Sa « mise en mémoire » s'est faite à travers des bilans uniquement accessibles aux protagonistes de ce type d'initiative, aux professionnels et techniciens de la ville. Le film est pour sa part seulement disponible sur demande spéciale⁵²³ et s'adresse finalement aux personnes qui connaissent déjà son existence. Les traces de la pièce de théâtre et du festival d'images semblent également éphémères, ce qui pose la question de la « mémoire » de ces actions une fois leurs initiateurs partis.

Enfin, nous pouvons nous interroger sur la capacité de ces démarches à favoriser le lien social et l'appropriation des projets qu'elles accompagnent sur le long cours, puisqu'une dégradation de l'appropriation de certains aménagements issus de l'action *Chantier Enchanté* a été déplorée au bout de quelques années (le jardin partagé, le barbecue, ...). Elle paraît liée aux délais entre la programmation-conception et la réalisation des idées. Celles-ci ne sont pas relayées par les habitants mais par des professionnels. Elles ne sont pas reprises par un « groupe moteur » d'habitants. Des changements de populations s'opèrent avec des nouveaux arrivants qui ne semblent pas avoir pris connaissance des processus qui ont conduit à certaines solutions⁵²⁴. Ces problèmes d'appropriation sont moins liés à des questions de configuration du parc qu'à une absence de portage dans la continuité de la « mémoire » de ces différentes démarches. Ces différentes considérations renvoient ainsi également à la manière dont l'évolution du peuplement de ces quartiers est prise en considération dans l'organisation de ces actions, qu'elles soient mémorielles ou d'aménagement urbain.

⁵²³ A l'association *Vidéo Les Beaux Jours* à Strasbourg.

⁵²⁴ À ce sujet, une fiche « bilan de la concertation » élaborée par le service Espace verts porteur de la démarche de concertation mentionne, parmi les points d'amélioration : « Lorsque l'on fait appel à un intervenant on est obligé de le déposséder de la concertation et passer le relais à l'administration. Or cela est souvent source de tensions. La relation est à bien clarifier au départ. » « Fiche Bilan – Concertation Wolf-Wagner », support de présentation orale de la concertation, document PowerPoint de deux pages non daté, fourni par l'Agence de la participation.

Conclusion générale

Cette recherche s'est intéressée aux modalités d'implication des habitants dans les actions à dimension mémorielle menées dans le cadre du premier programme de l'ANRU entre 2003 et 2013 et aux éventuelles formes de coopérations professionnelles mises en œuvre à cette occasion, du point de vue de leur portée dans l'élaboration des projets urbains. Elle a été structurée autour des questions suivantes. Quels objectifs visaient les collectivités ou les opérateurs du logement ayant engagé ou soutenu ces actions ? Ces démarches mémorielles ont-elles été mobilisées dans la construction de l'identité ou d'une nouvelle attractivité du quartier en rénovation urbaine ? Quels sont les profils des intervenants ayant été en charge des actions mémorielles ? Ont-ils coopéré entre eux au cours d'une même opération, et avec les professionnels de la rénovation urbaine ? Comment ces derniers ont-ils perçu ces initiatives et leurs apports potentiels au projet urbain ?

De nouveaux enjeux associés aux actions mémorielles dans le cadre de la Politique de la ville à l'occasion du premier PNRU

La première hypothèse émise lors de l'exploration de notre terrain de recherche avançait que les collectivités s'étaient saisies des incitations de l'ANRU au travail mémoriel pour accompagner la levée du « tabou des démolitions » et pacifier d'éventuelles situations conflictuelles. Elles les auraient également mobilisées pour trouver un objet à la participation habitante lorsque celle-ci était absente ou limitée dans leurs projets de rénovation urbaine. Elles auraient été un moyen d'impliquer une population traditionnellement « exclue » des formes institutionnelles de la participation. Une deuxième hypothèse envisageait que l'action à dimension mémorielle pouvait aussi avoir été mise en œuvre pour une meilleure construction du projet urbain, mais seulement dans de rares cas. Des caractéristiques voire des potentiels du quartier, jusqu'alors méconnus des acteurs urbains, pouvaient avoir été révélés à cette occasion. Les spécificités culturelles et les capacités relationnelles des habitants, et par conséquent leurs savoirs et leurs compétences, ainsi que les dynamiques associatives et les réseaux sociaux et familiaux existants dans le quartier auraient alors fait l'objet d'une attention particulière pour orienter le projet urbain.

Ces deux hypothèses se sont trouvées en grande partie confortées, en précisant la connotation particulière prise par ces actions mémorielles dans le programme de rénovation urbaine

engagé au début des années 2000 par rapport aux périodes précédentes. L'analyse développée dans le premier chapitre a en effet montré que d'un accompagnement ponctuel des opérations de transformation urbaine dans le cadre de la Politique de la ville, à leur accompagnement systématique dans le cadre du premier programme de l'ANRU, le rôle des actions à dimension mémorielle a évolué. Elles ont été présentées dès les années 1980 et 1990 comme l'un des volets du développement culturel de la Politique de la ville, visant notamment à « humaniser » l'univers matériellement dégradé des quartiers concernés. Elles ont d'abord été portées par des enjeux de « connaissance » et de « reconnaissance », avec la préoccupation d'écrire l'histoire et de constituer des archives sur cette politique et les populations qui en bénéficiaient. Elles ont également été mobilisées par les acteurs publics pour « fabriquer du “nous” », en suscitant l'implication des habitants dans des actions collectives leur permettant de s'exprimer sur des thèmes principalement identitaires, en brandissant l'intérêt de la nécessaire « transmission ».

Avec les premières démolitions, les enjeux autour de ces actions se sont déplacés vers une volonté d'amoindrir le traumatisme engendré par ces destructions. À partir de 2003, l'« accompagnement » des démolitions est devenu le principal objectif que l'ANRU et les maîtres d'ouvrage locaux les ont poursuivis au cours du premier PNRU, soit en anticipant l'effet potentiel des destructions avant qu'elles n'interviennent, soit en soutenant les habitants pendant celles-ci pour enclencher un processus de transition, soit après, pour accélérer leur projection dans l'avenir. Ces actions ont aussi été associées dans le cadre réglementaire de l'ANRU à des enjeux de participation à la transformation urbaine, ce qui n'avait pas été le cas auparavant.

L'analyse des conventions signées par les acteurs locaux avec l'Agence de la rénovation urbaine (restituée dans le deuxième chapitre) nous a aussi montré que l'action à dimension mémorielle était souvent présentée comme un « outil de concertation », ou comme faisant partie des stratégies et modalités de mise en œuvre de l'implication des habitants, sans pour autant que l'objet de celle-ci ne soit explicitement clarifié du point de vue de son articulation à l'élaboration du projet urbain. Ce dernier apparaît le plus souvent comme un contexte, un cadre. Ainsi, aucune convention n'aborde les modalités de prise en compte des apports potentiels du dispositif mémoriel dans l'opération envisagée. Cette question n'a manifestement pas été pensée en amont de la rédaction des conventions, à savoir dans les phases de préparation et de montage du projet. À ce stade de notre analyse, il était toutefois difficile de savoir si cette absence de lien établi résultait du temps qui aurait manqué aux

collectivités pour engager une telle réflexion, ou si ces actions n'avaient pas été envisagées comme pouvant utilement nourrir un diagnostic par exemple, voire que cette finalité n'était pas souhaitée.

L'action mémorielle : un outil qui complète plus qu'il ne se substitue à d'autres dispositifs considérés comme « participatifs »

La typologie que nous avons construite à partir d'une analyse des conventions et d'une enquête menée auprès de professionnels qui ont été impliqués dans ces démarches a permis de nuancer, d'affiner ou de compléter les attentes des collectivités et de leurs partenaires vis-à-vis de ces actions. Dans le cas le plus fréquemment identifié (10/30), les actions ont été décrites par les intervenants comme relevant d'une « thérapie », ou d'une recherche « d'appropriation » des modalités de la rénovation urbaine en visant surtout une acceptation des démolitions.

Si nous avons au départ émis l'hypothèse que ces actions étaient principalement mobilisées pour pacifier une situation conflictuelle, nos analyses et les entretiens réalisés ont montré qu'hormis des tensions qui ont pu se manifester autour des procédures de relogement, la majorité des projets que ces démarches ont accompagnés n'a pas été particulièrement conflictuelle, même si des inquiétudes et des regrets se sont souvent manifestés. Les collectivités ont poursuivi différents objectifs, dont certains ont plus exactement procédé d'une anticipation d'une conflictualité « imaginée » et redoutée. Elles ont par ailleurs manifesté la préoccupation de répondre à ce qu'elles ont considéré comme une injonction de l'ANRU, et/ou de « faire comme font les autres », en général les villes voisines.

Nous avons également constaté que les démarches mémorielles ne visaient pas, dans la plupart des cas, à « remplacer » une participation absente ou limitée. Elles se sont plutôt additionnées à des dispositifs classiques de « concertation ou de participation » relevant le plus souvent de l'information ou de la consultation, sans s'articuler pour autant, en termes d'éléments de contenus produits, à ces derniers. Elles n'ont pas sollicité les mêmes publics, puisque les actions à dimension mémorielle se sont dans leur majorité adressées plus particulièrement à des personnes « éloignées de la parole publique ». Les dispositifs traditionnels ont continué à se tenir en amont, ou même en parallèle de ces actions, en impliquant « toujours les mêmes », ceux qui ont l'habitude de prendre part à l'offre de participation.

Une importante visée communicationnelle d'une partie des actions à dimension mémorielle

Si les premières hypothèses que nous avons émises esquissaient des formes d'actions se rapprochant d'une préoccupation d'accompagnement d'un travail de deuil (type B de la typologie), ou d'en faire une ressource pour le projet urbain (type D), nous n'avions pas envisagé qu'elles puissent s'apparenter à des outils de communication à part entière (type C). L'analyse des conventions a montré que des supports produits dans le cadre de ces actions étaient envisagés dans le cadre de « plans de communication » ou d'une « communication de proximité » pour informer, présenter, expliquer, valoriser, rassurer et quelquefois échanger autour du projet de rénovation urbaine. Nos investigations ont également révélé que ces actions pouvaient faire l'objet d'une communication diversifiée selon les destinataires. Ces dispositifs ont souvent été intégrés à une phase d'information portant sur l'avancée globale du PRU et présentées comme exprimant la « mémoire vivante du projet ». Dans les actions avant tout caractérisées par leur dimension communicationnelle, se dégage une représentation assez construite de la figure de l'habitant comme celle d'un « acteur » de la transformation de son cadre de vie. Nous avons pu y distinguer plus précisément deux modalités d'implication des habitants ou usagers. Ces derniers ont le plus souvent été « consultés » pour le choix de l'image qu'ils souhaitaient montrer de leur quartier. Leur avis a pu être aussi recueilli sur certains aspects du projet urbain, même si celui-ci était le plus souvent en grande partie déjà défini, voire réalisé. Les résidents ont par ailleurs participé à l'élaboration de supports d'informations ou de communication dans le cadre d'ateliers photos, de témoignages, d'organisation d'expositions. Nous avons aussi observé dans ces actions une dimension « pédagogique », particulièrement repérable dans les ouvrages réalisés dans le cadre de ces interventions.

Les médiums ont ainsi joué un rôle important dans ce type d'actions. Plus généralement, nous avons constaté qu'autour de la réalisation de livres et de films, les élus et les opérateurs locaux cherchaient en creux à dessiner l'image du quartier, l'idée étant alors d'en créer une « carte de visite » destinée particulièrement aux nouveaux habitants. Les participants devaient se sentir ainsi, pour une fois, acteurs de leur propre image. Mais s'est exprimée aussi la volonté de constituer des « traces », envisagées au sens de « témoignages » ou de « preuves », selon la manière dont les protagonistes de ces démarches s'en emparaient. Il

pouvait s'agir de la preuve que la collectivité avait engagé des démarches participatives. Dans ce cas, l'action était considérée comme un « outil de concertation », mais il pouvait s'agir aussi d'un « moyen de pression » pour les habitants ou leurs représentants sur les acteurs décideurs (une « preuve de ce qui a été dit »).

La délicate gestion du sentiment d'attachement au quartier

Nous avons également fait l'hypothèse que la réalisation d'un travail « participatif », fondé sur l'articulation entre les productions à dimension mémorielle et celles liées au projet urbain, aurait nécessité de reconsidérer les méthodes de projet dans des termes qui ne seraient pas forcément maîtrisés par les opérateurs locaux et mobilisant davantage de temps, de moyens techniques et financiers, notamment dans les phases amont. Les raisons pour lesquelles ces actions n'ont été que rarement utilisées comme une ressource pour la fabrique du projet urbain sont apparues comme principalement liées aux craintes suscitées par ce type de démarche, dans le contexte particulier du premier PNRU encourageant les démolitions. Au regard du caractère mémoriel de ces actions, les villes et leurs opérateurs pouvaient d'autant plus se trouver face à l'expression d'un certain « conservatisme » des habitants qui auraient été d'autant plus réticents à d'éventuelles destructions. Compte tenu de cette crainte, et de la procédure même de conventionnement avec l'ANRU qui encourageait à présenter au plus tôt un nombre significatif de démolitions pour être éligible à des financements, cette articulation au projet urbain a peu été envisagée, et d'autant moins en phase amont de diagnostic où le travail mémoriel aurait sans doute été le plus opératoire.

Lorsqu'un lien a été établi entre des actions à dimension mémorielle et le projet en cours (cas de figure le plus minoritaire : 4 opérations sur 30), les participants ont pu faire des propositions portant sur des éléments du projet dont certaines ont alimenté les réflexions sur son élaboration.

Mais le sujet de l'attachement au lieu a aussi pu être esquivé pour privilégier une approche plus factuelle ou pragmatique des rapports à l'espace, ancrée dans le présent. Ainsi, l'étude de cas qui a porté sur la démarche d'accompagnement de la rénovation urbaine du quartier Wolf-Wagner à Mulhouse a montré que la démarche mémorielle avait surtout porté sur les pratiques qu'avaient les habitants de leur quartier. La valorisation des « savoirs d'usage » a constitué l'un des principaux motifs de leur implication dans l'action.

Les services de la ville et les professionnels mandatés, qui pensaient dans un premier temps engager un travail de deuil et de pédagogie du projet de transformation urbaine, ont semblé découvrir à la fin de l'intervention que les réflexions des habitants étaient susceptibles de construire une dynamique participative contribuant directement à la définition de pistes programmatiques pour la réalisation d'un parc. La démarche est parvenue à donner une expression à des valeurs d'attachement en les associant à des usages et à des pratiques de l'espace. Celles-ci ont été mises au service d'une dynamique de transition écologique et urbanistique qu'était en train de vivre le quartier. La démarche de concertation a pris pour objets des savoirs d'usage issus aussi bien d'expériences individuelles (restituées par exemple par une personne en situation de handicap) que collectives, à propos des cheminements à privilégier et des arbres à préserver.

Une portée des démarches dans le projet urbain qui dépend de plusieurs facteurs interdépendants

Nous avons constaté dans notre analyse que plusieurs facteurs pouvaient influencer la nature de la portée de l'action à dimension mémorielle dans le projet urbain. Le moment de l'intervention, souvent dépendant des opportunités de financement et de la volonté politique locale, en fait partie. La phase à laquelle l'action est initiée par rapport à la rénovation urbaine dans son ensemble, mais aussi à ses opérations particulières au sujet desquelles des dispositifs mémoriels peuvent prendre sens, conditionne l'éventuelle articulation de ces derniers à la participation au projet urbain. Celle-ci s'est opérée à Mulhouse plus facilement que dans d'autres collectivités grâce, notamment, à une préoccupation municipale ancienne d'impliquer les habitants dans le cadre plus large d'une pratique de la démocratie locale très structurée. L'action a bénéficié d'un pilotage conjoint de plusieurs services jouissant d'une longue expérience dans le domaine de l'implication des habitants. Pourtant, les démolitions avaient été décidées sans solliciter les points de vue des habitants. Les dispositifs d'accompagnement de la rénovation urbaine sont restés la plupart du temps axés sur une acceptabilité sociale des opérations et sur une recherche d'appropriation après transformation. Les diagnostics ont été au mieux essentiellement techniques ou liés à l'expertise d'architectes-urbanistes.

Nous avons constaté que la réalisation du parc sur lequel a porté l'action artistique à dimension mémorielle impliquant les habitants du quartier Wolf-Wagner de Mulhouse

faisait l'objet d'enjeux financiers moins importants. Elle avait été portée « en régie » par la mairie qui en avait la maîtrise foncière, alors que les opérations immobilières avaient été essentiellement sous la responsabilité du bailleur. Ce dernier est en général apparu très en retrait des démarches mémorielles soutenues par la ville.

Par ailleurs, sans constituer un facteur déterminant de la portée des actions mémorielles, nous avons constaté que la coopération entre ces intervenants et les divers représentants des services municipaux, influençait la portée de ces démarches. L'analyse des actions où le lien au projet urbain a été le plus fort révèle que la volonté politique de soutenir les démarches participatives permet aux intervenants de bénéficier d'un accès direct aux acteurs impliqués dans le projet urbain. Les thèmes de l'action sont, dans ce cas, traités dans une temporalité qui permet leur prise en compte dans les études urbaines et dans les processus décisionnels, comme ce fut le cas pour la démarche sur laquelle nous avons enquêté à Mulhouse. Nous y avons observé une manière d'impliquer le service en charge de la participation citoyenne dans la gestion municipale encore assez précurseur. Ce dernier, habitué à travailler de manière transversale en équipe-projet avec d'autres services, et à être associé à l'élaboration des projets urbains, a accompagné la mise en œuvre des actions culturelles et artistiques dans le cadre de la rénovation urbaine. En revanche, la faible implication du bailleur dans la démarche portant sur le nouveau parc a peut-être été à l'origine du décalage de celle-ci avec la dynamique de peuplement du quartier, et donc de son déficit d'appropriation par les nouveaux arrivants.

Un NPRNU lancé en 2014 qui ouvre des pistes de recherches ultérieures

Au moment où nous construisons notre sujet de thèse, une réforme d'ampleur, dont les principes ont été posés dans le cadre de loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine (dite loi Lamy), est venue réaffirmer une préoccupation ancienne portée par la Politique de la ville concernant le travail sur l'histoire et la mémoire des habitants des quartiers populaires. Le premier axe de cette loi porte sur la participation des habitants et propose une « co-construction » de cette politique et un programme national sur la mémoire et l'histoire. Cette loi propose d'inscrire « *les actions portant sur l'histoire et la*

mémoire des quartiers dans la liste des opérations bénéficiant d'un concours financier de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine ».

L'inscription de la question mémorielle dans un texte de loi s'est faite sous l'impulsion du rapport Blanchard⁵²⁵ qui recommandait en 2013 la création d'un comité national « Histoires, patrimoine et mémoires dans les territoires de la Politique de la ville » qui labelliserait des projets⁵²⁶, fédérerait des programmes, et accompagnerait le futur Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)⁵²⁷.

Le rapport Blanchard voyait dans cette réforme une occasion d'« *outiller les acteurs qui souhaitent s'investir dans des démarches mémorielles*⁵²⁸ », et de soutenir des actions dans le cadre de la rénovation urbaine. Était donc particulièrement concerné par cette intention, le NPNRU lancé en 2015 (cf. Annexe 10).

En engageant ce travail, nous envisageons de mener une recherche rétrospective sur les actions menées au titre du premier programme de l'ANRU, mais aussi de nous intéresser aux suites qui leur seraient données, en nous plaçant en situation d'observation participante à l'occasion du NPNRU. L'idée était d'étudier la manière dont une collectivité avait pu faire évoluer ses représentations et ses pratiques en matière de démarches mémorielles entre les deux PNRU. Il s'agissait non seulement d'analyser leur relation au projet urbain mais aussi les enseignements qui avaient été tirés des premiers dispositifs mis en œuvre pour définir et orienter les démarches prévues dans le nouveau programme. Nous avons à cette occasion analysé les protocoles de préfiguration signés jusqu'en 2017 (Annexe 10) qui devaient alors précéder la signature d'une convention. Certains annonçaient des liens plus explicites entre les démarches mémorielles et le projet urbain que cela n'avait été le cas à l'occasion du

⁵²⁵ Le rapport « Histoires, patrimoines et mémoires dans les territoires de la Politique de la ville » (octobre 2013) est une commande du ministre délégué chargé de la Ville, François Lamy, à Pascal Blanchard, historien spécialiste du fait colonial. À la suite de l'animation d'une commission d'experts, d'élus et d'associatifs, Pascal Blanchard présente, dans ce rapport cherchant à revaloriser la place de l'habitant au cœur des processus de participation à la Politique de la Ville, des recommandations largement critiquées (Fourcaut et Tellier, 2014).

⁵²⁶ A cette occasion, le quotidien d'information des élus locaux *Maireinfo* résumait l'essentiel de ces recommandations ainsi : « *Il s'agirait de labelliser "400 à 450 projets par an", qui seraient choisis au niveau local, dans le cadre des contrats de ville, ou au niveau national (...). "Sur un même territoire, plusieurs partenaires pourront disposer du label (une mairie, une agglomération, une association, un laboratoire de recherche...)", détaille Pascal Blanchard. Le label permettrait de prioriser les aides publiques et de faciliter la diffusion des travaux locaux sur la mémoire d'un quartier ou de ses habitants - car ces habitants, souvent d'origine étrangère - expriment depuis longtemps "le désir que "leur" histoire, comme l'histoire de l'immigration ou celle de la colonisation (de l'esclavage aux indépendances), soient désormais prises en compte" (...)* ». « Un label pour la mémoire des quartiers populaires », édition du mercredi 6 novembre 2013. URL : < <http://www.maire-info.com/urbanisme-habitat-logement/ville/un-label-pour-la-memoire-des-quartiers-populaires-article-16586#>>.

⁵²⁷ Hélène Girard, « Le rapport "Blanchard" : 15 recommandations pour changer l'image des quartiers concernés par la Politique de la ville », *La Gazette des communes, des départements et des régions*, le 04/11/2013.

⁵²⁸ Pascal Blanchard, *Rapport sur les Histoires, patrimoines et mémoires dans les territoires de la politique de la ville*, Ministère de la ville, Paris, 2013.

premier PNRU. Leur contribution paraissait plus clairement articulée à un travail de diagnostic préalable. Nous pouvions alors faire l'hypothèse que cette évolution était liée à la nouvelle forme de contractualisation proposée par l'ANRU afin d'éviter la politique du « guichet » pour laquelle elle avait été critiquée lors du premier programme. Le protocole de préfiguration demandait aux collectivités de construire et d'explicitier une démarche de projet urbain, et non pas seulement de faire valoir des demandes de subventions sur la base du nombre de démolitions prévues.

Mais au démarrage de cette thèse, les nouveaux projets de rénovation urbaine n'étaient en général pas encore assez engagés, et les actions mémorielles encore au stade d'une définition d'intentions. Nous avons donc dû nous recentrer sur une approche essentiellement rétrospective au cours de laquelle nous avons aussi rencontré des difficultés pour reconstituer, en particulier à l'échelle locale, la genèse de ces expériences et en recueillir des « traces ». Nos enquêtes auprès des intervenants (porteurs et animateurs de ces actions) ou des accompagnants (services de la ville) nous ont conduit à constater que subsistait essentiellement de ces dispositifs, au-delà des quelques supports matériels produits, la « mémoire » qu'en avaient leurs principaux initiateurs. Cette dernière est apparue particulièrement fragmentée dans un contexte de forte instabilité des agents exerçant au sein des villes. La « mémoire » que pouvaient en avoir les habitants a été encore plus difficile à reconstituer, faute de pouvoir les retrouver dans leur parcours de relogement.

Une recherche de type ethnographique en immersion permettrait de mieux reconstituer ces démarches dans leur continuité et de disposer de matériaux issus directement d'observations, alors que nous avons dû surtout nous contenter de déclarations, de témoignages, de supports produits de manière discontinue, relatant plusieurs années après, des événements passés. Une telle approche permettrait de mieux identifier des protagonistes de ces actions, pour les interviewer après les avoir aussi vus agir en situation. L'accès aux habitants notamment s'en trouverait facilité. Nous pourrions alors les questionner sur les raisons qui motivent leur implication dans ce type de démarches, ainsi que sur les « traces » qu'ils gardent de ces expériences à la fin des projets.

Un autre axe de recherche consisterait à interroger la portée de l'évaluation de ces démarches également du point de vue de leur valeur d'apprentissage (Fenker, 2022) : quels enseignements ont été tirés des initiatives menées au cours du premier PNRU ? Comment

sont-ils mobilisés dans l'organisation de nouvelles actions ? Les bilans auxquels nous avons eu accès au cours de cette recherche étaient généralement essentiellement rétrospectifs et très descriptifs. Ils présentaient les différentes actions menées au titre de démarches mémorielles, le nombre de personnes y ayant participé, présentaient parfois quelques effets, notamment sur l'animation et la sociabilité dans le quartier, ... Mais ils étaient peu critiques, peu évaluatifs, peu prospectifs sur la suite pouvant être donnée à ces actions, et sur la manière dont leurs apports continueraient à être valorisés.

Enfin, nous ne pouvions conclure cette recherche sans revenir sur la partition entre « social » et « urbain » sans cesse réaffirmée dans les analyses critiques des programmes de la Politique de la ville dont nous avons rendu compte au cours du premier chapitre de cette thèse. Dans ce type de partition, l'« urbain » est souvent assimilé par les professionnels de l'action sociale ou culturelle dans les quartiers populaires, mais souvent aussi par des chercheurs, à une opération technique, formelle, alors même que ce mot est aussi parent de celui d'« urbanité », auquel sont souvent associées diverses qualités des relations sociales se développant dans l'espace (diversité, intensité, cordialité, sociabilité, civilité, ...), selon les approches théoriques ou disciplinaires privilégiées. Plus largement encore, il peut témoigner de « *la multiplicité des rapports que les habitants ont construits avec les lieux de résidence*⁵²⁹ ». Les actions mémorielles inscrites dans des dynamiques de transformations urbaines interrogent la manière d'habiter un lieu, au sens pratique et symbolique. Leur déploiement dans le cadre de projets de renouvellement urbain, censés être davantage soucieux de la valeur de l'existant que ne l'ont été les opérations relevant du premier PNRU, n'est-il pas l'occasion d'envisager ces deux champs autrement qu'en termes d'oppositions ?

⁵²⁹ Berry-Chikhaoui, 2007, *op.cit.*

Bibliographie

1. OUVRAGES, ARTICLES.....	401
1.1. Mémoires, patrimoines.....	401
1.2. Politique de la ville, Rénovation urbaine.....	404
1.3. Concertation, participation, savoirs d'usage et citoyens.....	408
1.4. Pratiques artistiques, médiations, images.....	411
1.5. Habiter, appropriation, urbanité, mixité sociale.....	412
1.6. Ecoquartiers, projet urbain.....	415
1.7. Méthodes de recherche.....	415
2. GUIDES, RAPPORTS.....	416

1. Ouvrages, articles

1.1. Mémoires, patrimoines

Auclair (Elizabeth), Hertzog (Anne), Poulot (Marie-Laure) (dir.), *De la participation à la co- construction des patrimoines urbains. L'invention du commun ?*, Editions du Manuscrit, collection Devenirs urbains, 2018.

Barbe (Noël), Chauliac (Marina), *L'immigration aux frontières du patrimoine*, Clamecy, les Presses de la Nouvelle Imprimerie Laballery, 2014.

Basset (Karine), « De la trace au patrimoine. Archéologie de la mise en mémoire d'un quartier autoconstruit à Marseille », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère, Perspectives on Contemporary Research*, en ligne depuis le 21 juin 2021. URL: <http://journals.openedition.org/craup/8090>.

Bencharif (Léla), « Mémoires sociales, mémoires d'immigration : entre mémoires partagées et mémoires contrariées », *Gazette des archives*, n° 211, 2008, pp. 193-202.

Bertheleu (Hélène), « Reconnaissances situées et pluralisation du “nous”. Effets et portée des mémoires des migrations », *Communications*, vol. 100, 2017, pp. 151-163.

Bertheleu (Hélène), Dassié (Véronique), Garnier (Julie), « Mobilisations, ancrages et effacements de la mémoire : Contextes urbains en région Centre », in *L'immigration aux frontières du patrimoine*, Clamecy, les presses de la Nouvelle Imprimerie Laballery, 2014, pp. 25-42.

Bertier (Marc), Marchal (Hervé), Stébé (Jean-Marc), « La patrimonialisation contre la ségrégation : le cas des grands ensembles français », *Métropolitiques*, 16 mai 2014. URL : <https://metropolitiques.eu/La-patrimonialisation-contre-la.html>.

Bogalska-Martin (Ewa), « Mémoire, reconnaissance et “vivre-ensemble” ? », In *Pluralité et vivre ensemble*, Presses de l'Université Laval, 2018. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01913784/document>

- Bruston (André)**, « Mise en perspective : pourquoi travailler à collecter les archives, à écrire l'histoire et à transmettre la mémoire de la politique de la ville ? », *In Colloque « Villes et mémoires »*, France, Les éditions de la DIV, 2006.
- Busquet (Grégory)**, « Le droit à la mémoire dans la ville : Une piste pour l'émancipation urbaine ? », *In Citoyenneté en ville : L'épreuve des inégalités spatiales et des identités*, France, Presses Universitaires François-Rabelais, 2017, pp. 61-79.
- Busquet (Grégory)**, « Pouvoirs et contre-pouvoirs », *in Mémoires et patrimoines : des revendications aux conflits*, Paris, L'Harmattan, 2017, p. 61.
- De Certeau (Michel)**, *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975.
- Delon (Margot)**, « Faire mémoire(s) de lieux disparus. Le cas des bidonvilles et cités de transit de Nanterre », *Ethnologie française*, vol. 44, n° 2, 2014, pp. 341-353.
- Didier (Michel)**, « Une obligation de mémoire de la politique de la ville », *In Colloque Villes et mémoires*, France, Les éditions de la DIV, 2006.
- Dosse (François)**, « Travail et devoir de mémoire chez Paul Ricœur », *Inflexions*, vol. 25, n° 1, 2014, pp. 61-70.
- Foret (Catherine)**, *Mémoires et territoires : repères pour l'action*, France, La Contre Allée, 2011.
- Foret (Catherine)**, *Travail de mémoire et requalification urbaine : repères pour l'action*, Saint-Denis-la-Plaine, les Éd. de la DIV, 2007.
- Fourcaut (Annie), Tellier (Thibault)**, « Les quartiers populaires vont-ils perdre la mémoire ? », *Métropolitiques*, le 10 janvier 2014. URL : <https://metropolitiques.eu/Les-quartiers-populaires-vont-ils.html>.
- Gulmann (Bérénice)**, « Mémoire des gens, mémoires de ville », *Les cahiers de Profession banlieue, Déclinaisons urbaines autour de la politique de la ville : Les enjeux culturels de la politique de la ville*, 1999, pp. 3-7.
- Hajjat (Abdellali)**, « La Marche, trente ans après. La promotion d'une égalité sous conditions », *In La marche de 1983 : Des mémoires à l'histoire d'une mobilisation collective*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2018.
- Kaddour (Rachid)**, « Prise en compte de la pluralité des mémoires d'habitants dans la "patrimonialisation" des grands ensembles », *EchoGéo* n° 33, 2015, 30 septembre 2015. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/14337>.

- Lavorel (Marie)**, « Patrimonialiser les mémoires sensibles » thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal (UQAM) et Université d'Avignon et des pays de Vaucluse (UAPV), 2014, p. 12. URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01168604/document>.
- Michel (Johann)**, « Du centralisme à la gouvernance des mémoires publiques », in *Sens Public*, février 2013.
- Nicolas (Amélie), Zanetti (Thomas)**, « Usages de la mémoire dans les projets de renouvellement urbain. Le cas des espaces hérités de l'industrie française », *Articulo - Journal of Urban Research*, Special issue 5 | 2014. URL : <http://journals.openedition.org/articulo/2464>
- Noiriel (Gérard)**, « Histoire, mémoire, engagement civique », *Hommes et Migrations*, janvier-février 2004. Extraits disponibles sur le blog du Comité de Vigilance face aux Usages Publics de l'Histoire (<http://cvuh.blogspot.com/>).
- Pellistrandi (Benoît)**, « La mémoire historique entre concept historiographique, fonction sociale et enjeu moral », *Les failles de la mémoire : Théâtre, cinéma, poésie et roman : les mots contre l'oubli*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016. URL : <http://books.openedition.org/pur/55724>.
- Recueil des interventions de la journée** « Archives, histoire, travail de mémoire et politique de la ville : quels modes de coopération pour quelles politiques publiques ? », organisée le 6 mai 2014 par l'Association des archivistes français et le Réseau Mémoires et Histoires en Île-de France.
- Réseau Mémoires-Histoires en Île-de-France**, *Travail de mémoire, travail d'histoire : quels nouveaux enjeux*, Synthèse des journées d'étude & de réflexion du printemps de la mémoire 2013.
- Ricœur (Paul)**, « Mémoire, Histoire, Oubli », *Esprit*, Mars/Avril 2006. URL : <https://esprit.presse.fr/article/paul-ricoeur/memoire-histoire-oubli-13290>.
- Synthèse des journées d'étude & de réflexion du Printemps de la mémoire** *Travail de mémoire, travail d'histoire : quels nouveaux enjeux ?*, organisées en 2013 par le Réseau Mémoires Histoires en Île-de-France.
- Veschambre (Vincent)**, « “Défense de l'habitat social” versus “patrimoine” : deux registres d'argumentation contre les démolitions qui ne convergent pas », in *Les habitants : acteurs de la rénovation urbaine ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

- Veschambre (Vincent)**, « Les Traces-mémoires selon Patrick Chamoiseau : penser l'accès des dominés au conservatoire de l'espace », intervention dans le cadre du cycle de rencontres scientifiques *Conflits de mémoire et de représentations chez les acteurs du patrimoine urbain : France – Roumanie – Turquie*, 8 décembre 2011, ENSA Paris Val-de-Seine. URL : <https://heritage.hypotheses.org/files/2012/03/Intervention-Veschambre.pdf>.
- Veschambre (Vincent)**, *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.
- Veschambre (Vincent)**, « Production et effacement des lieux de mémoires dans une commune-centre anciennement industrielle : le cas de Villeurbanne (France) », *Articulo - Journal of Urban Research*, Special issue 5, 2014. URL: <http://journals.openedition.org/articulo/2451>.

1.2. Politique de la ville, Rénovation urbaine

- Allen (Barbara), Bonetti (Michel)**, *Des quartiers comme les autres ? La banalisation urbaine des grands ensembles en question*, La Documentation Française, Paris, 2013.
- Avenel (Cyprien)**, *Sociologie des « quartiers sensibles »*, Barcelone, Armand Colin, 2005.
- Bachmann (Christian), Le Guennec (Nicole)**, *Violences urbaines*, Hachette, Pluriel, 1996.
- Bacqué (Marie-Hélène)**, « Introduction », *In Rénovations urbaines en Europe*, France, Presses Universitaires de Rennes, 2014, pp. 97-100.
- Bacqué (Marie-Hélène), Denjean (Jean-Marc)**, « Les émeutes urbaines, signe d'échec de la politique de la ville ? », *Mouvements*, vol. no 44, n° 2, 2006, pp. 115-120.
- Bacqué (Marie-Hélène), Mechmache (Mohamed)**, « Politique de la ville : les enjeux d'une "refondation" démocratique », *Migrations Société*, vol. 155, n° 5, 2014, pp. 193-206.
- Bellanger (Emmanuel), Collet (Anaïs), Desage (Fabien), Gilbert (Pierre)**, « Rénovation urbaine. L'espace comme remède à la question sociale ? »,

Métropolitiques, 5 avril 2018. URL <https://metropolitiques.eu/Renovation-urbaine-L-espace-comme-remede-a-la-question-sociale.html>.

Blanc (Maurice), « La rénovation urbaine : démolition ou patrimonialisation ?, Comparaison entre la France et l'Allemagne », *La Vie des idées*, 11 juin 2013. URL : <https://laviedesidees.fr/La-renovation-urbaine-demolition.html>.

Blanc (Maurice), « La "politique de la ville" : une "exception française" ? », *Espaces et sociétés*, vol. 128-129, n° 1-2, 2007, pp. 71-86.

Blanc (Maurice), « Participation des habitants et politique de la ville », *In La démocratie locale. Représentation, participation et espace public*, PUF, 1999, pp. 177-196.

Blanc (Maurice), « Politique de la ville et démocratie locale. La participation : une transaction le plus souvent différée », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 68-69, Politiques de la ville. Recherches de terrains, 1995, pp. 99-106.

Boisseuil (Clément), « Agences exécutives et reddition de comptes : le cas de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine », *Revue française d'administration publique*, vol. 160, n° 4, 2016, pp. 1155-1170.

Brodziak (Sylvie), « Conte Beauvaisien contemporain : l'ANRU et la tour Harmonie du quartier Saint-Jean », in *Les habitants acteurs de la rénovation urbaine ?*, France, Presses Universitaires de Rennes, 2014, pp. 219-229.

Comité d'évaluation et de suivi de l'ANRU, *La rénovation urbaine à l'épreuve des faits*, France, La Documentation Française, 2009.

Comité d'évaluation et de suivi de l'ANRU, *Regards croisés sur l'évaluation de la rénovation urbaine*, Paris, La Documentation Française, 2014.

Comité d'évaluation et de suivi de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, *Changeons de regard sur les quartiers : Vers de nouvelles exigences pour la rénovation urbaine*, La Documentation Française, Paris, 2013.

Coudroy de Lille (Laurent), « Rénovation et renouvellement urbains, évocation d'un vieux couple... », *Urbanisme*, n° 346, 2006, pp. 29-31.

David (Jérôme), « Politique de la ville : chronologie », *Revue française des affaires sociales* n° 3, 2001, pp. 15-22. URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2001-3-page-15.htm>.

Donzelot (Jacques), « Présentation », *À quoi sert la rénovation urbaine ?*, Presses Universitaires de France, 2012, pp. 43-49

- Donzelot (Jacques), Epstein (Renaud)**, « Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine », *Esprit*, 2006, pp. 5-34.
- Dormois (Rémi)**, « L'agencification : opportunité ou contrainte pour renforcer la capacité d'action politique des villes ? Le rapport à l'ANRU et à l'ANAH dans la conduite de la politique de renouvellement urbain à Saint-Etienne (2003 – 2015) », *Métropoles*, 18 | 2016, mis en ligne le 15 juin 2016. URL : <http://journals.openedition.org/metropoles/5252>.
- Driant (Jean-Claude)**, « Défaire les grands ensembles », *À quoi sert la rénovation urbaine ?*, Presses Universitaires de France, 2012, pp. 13-24.
- Epstein (Renaud)**, « Acte II, scène première : la fin de la politique de la ville ? Au crible de la loi Borloo », *Informations sociales*, vol. 121, n° 1, 2005, pp. 88-97.
- Epstein (Renaud)**, « ANRU : mission accomplie ? », *À quoi sert la rénovation urbaine ?*, Presses Universitaires de France, 2012, pp. 51-97.
- Epstein (Renaud)**, *La rénovation urbaine : Démolition-reconstruction de l'État*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.
- Fol (Sylvie)**, « La politique de la ville, un outil pour lutter contre la ségrégation ? », *L'Information géographique*, vol. 77, n° 3, 2013, pp. 6-28.
- Fol (Sylvie)**, « Introduction », *In Rénovations urbaines en Europe*, France, Presses Universitaires de Rennes, 2014, pp. 31-36.
- Gaudin (Solène)**, « Murs après murs : Les jeunes face aux politiques de rénovation urbaine », *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n° 4, Automne 2007, mis en ligne le 28 mars 2008, URL : <http://journals.openedition.org/sejed/823>. Solène Gaudin, « Murs après murs : Les jeunes face aux politiques de rénovation urbaine », *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n° 4, Automne 2007, mis en ligne le 28 mars 2008, URL : <http://journals.openedition.org/sejed/823>.
- Gaudric (Paul), Saint-Macary (Émilie)**, « L'architecture sans les habitants ?. Les choix architecturaux dans les projets de rénovation urbaine », *Métropolitiques*, 13 novembre 2013. URL : <https://metropolitiques.eu/L-architecture-sans-les-habitants.html>.
- Gerbeau (Delphine)**, « Décryptage du mécanisme des projets Anru », *La Gazette des communes, des départements et des régions*, le 01/03/2009.
- Giband (David)**, « Territoires quotidiens et petite fabrique citoyenne dans trois programmes de rénovation urbaine à Perpignan », *La rénovation urbaine entre*

enjeux citadins et engagements citoyens. La citoyenneté urbaine : forme d'engagement et enjeux de solidarité, Rapport de recherche PUCA coordonné par Agnès Deboulet, avril 2010.

Girard (Hélène), « Le rapport “Blanchard” : 15 recommandations pour changer l’image des quartiers concernés par la politique de la ville », *La Gazette des communes, des départements et des régions*, le 04/11/2013.

Kertudo (Pauline), et al. « Les effets de la rénovation urbaine sur la gestion urbaine de proximité et la tranquillité publique (II) », *Recherche sociale*, vol. 226, n° 2, 2018, pp. 3-117.

Kokoreff (Michel), *La force des quartiers : De la délinquance à l’engagement politique*, France, Editions Payot & Rivages, 2003.

Lamy (François), « Dans les quartiers populaires, le pouvoir de mémoire », *Libération*, le 27 juin 2013. URL : https://www.liberation.fr/france/2013/06/27/dans-les-quartiers-populaires-le-pouvoir-de-memoire_914244/

Le Garrec (Sylvaine), « Démolir le grand ensemble en copropriété : Les Bosquets à Montfermeil », *In Rénovations urbaines en Europe*, France, Presses Universitaires de Rennes, 2014, pp. 49-59.

Lelévrier (Christine), Noyé (Christophe), « La fin des grands ensembles ? », *À quoi sert la rénovation urbaine ?*, Presses Universitaires de France, 2012, pp. 185-218.

Miranda (Adelina), « Accompagnement social et action institutionnelle interstitielle lors de l’opération ANRU Balzac (Vitry-sur-Seine) », *In Rénovations urbaines en Europe*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 257-266.

Montfort (Jean-Michel), « Culture et politique de la ville ou Culture et émancipation sociale », *Les cahiers de Profession banlieue, Déclinaisons urbaines autour de la politique de la ville : Les enjeux culturels de la politique de la ville*, 1999, pp. 9-17.

Oblat (Thierry), Villechaise (Agnès), « Les leçons de la rénovation urbaine : de la ville fantasmée à la ville du possible ? », *À quoi sert la rénovation urbaine ?*, Presses Universitaires de France, 2012, pp. 119-155.

Peigney (Fabrice), « Les articulations entre l’État et les acteurs locaux. Le cas de la rénovation urbaine », *in La politique de la ville. Idéologies, acteurs et territoires*, L’Harmattan, 2016, pp. 95-107.

- Slimani (Jeanne)**, « De la rénovation urbaine au renouvellement urbain : glissement sémantique ou nouvelle approche ? », *Après-demain*, n° 33, NF, février 2015, pp. 11-13.
- Tellier (Thibault)**, « Humaniser le béton ou les politiques publiques au service de l'humanisation de la ville. L'exemple de la politique de la ville à ses origines, 1975-1985 », *Histoire urbaine* n° 48, 2017, pp. 117-131. URL : <https://www.cairn.info/revue-histoire-urbaine-2017-1-page-117.htm?contenu=article>.
- Tellier (Thibault)**, *Le temps des HLM 1945-1975 : La saga urbaine des Trente Glorieuses*, France, Editions Autrement - collection Mémoires/Culture, 2007.
- Tellier (Thibaut)**, « Humaniser le béton », *Constructif*, n° 45, novembre 2016, pp. 6-9. URL : <http://www.constructif.fr/articles/numeros/pdf/constructif-45.pdf>.
- Tréca (Frédéric)**, « Donner du sens à la rénovation urbaine par le social », *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, n° 54, Labo Cités, 2011/2, pp. 11-12. URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-developpement-socialurbain->
- Vaysse (Françoise)**, « Le réancrage social des HLM », *Le Moniteur*, 13 juin 1997, p. 57-61. URL : <https://www.lemoniteur.fr/article/le-reancrage-social-des-hlm.111934>.

1.3. Concertation, participation, savoirs d'usage et citoyens

- Adam (Matthieu), Laffont (Georges Henry), Seguin (Laura)**, « Participation et mobilisations habitantes dans l'urbanisme durable : héritage des mouvements sociaux urbains ou évacuation du politique ? », *Développement durable et territoires*, vol. 6, n° 2, Septembre 2015. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/10989>.
- Bacqué (Marie-Hélène)**, propos retranscrits et adaptés par Aurore Chaillou et Anne de Mullenheim dans Bacqué (Marie-Hélène), Bodinier (Emmanuel), Fayet (Véronique), « Qui a peur de la participation ? », *Revue Projet*, vol. 363, n° 2, 2018, pp. 44-51.
- Bacqué (Marie-Hélène), Gauthier (Mario)**, « Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis "A ladder of citizen participation" de S. R. Arnstein », *Participations*, vol. 1, n° 1, 2011, pp. 36-66.

- Blaison (Caroline), Maffessoli (Murielle)**, « Mobilisation de la parole des habitants et Rénovation Urbaine », dossier thématique synthèse du séminaire organisé en novembre 2011 par l'Observatoire régional de l'Intégration et de la Ville.
- Carrel (Marion)**, « Injonction participative ou *empowerment* ? Les enjeux de la participation en France », *Les Politiques Sociales*, vol. 3-4, n° 2, 2017, pp. 79-89.
URL: <https://www.cairn.info/revue-les-politiques-sociales-2017-2-page-79.htm>.
- Carrel (Marion)**, *Faire participer les habitants? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS Éditions, 2013.
- Damay (Ludivine)**, *Construire le politique au cœur de l'action publique participative. Une analyse du budget participatif de la ville de Mons*, thèse de sciences politiques et sociales, université de Saint-Louis, 2009.
- De Villanova (Roselyne), D'Orazio (Anne)**, « Une double façon d'interroger la citoyenneté, les Mureaux comme exemple », *La rénovation urbaine entre enjeux citadins et engagements citoyens. La citoyenneté urbaine : forme d'engagement et enjeux de solidarité*, Rapport de recherche PUCA coordonnée par Agnès Deboulet, avril 2010.
- Dupuy (Sabine)**, *Contre les démolitions, la patrimonialisation d'un savoir-habitant*, La défense, Rapport PUCA, 2008.
- Fourniau (Jean-Michel)**, « Des questionnements sur les effets de la participation du public à la modélisation de sa portée », *Portée de la concertation*, 2010, URL : <https://concertation.hypotheses.org/8>.
- Gardesse (Camille), Valegeas (Francois)**, « La participation comme vecteur d'appropriation dans les écoquartiers en France : acceptation des projets ou responsabilisation des habitants ? », *Participation citoyenne : expériences et limites d'un idéal de démocratie*, ECLIPS - Université François Rabelais de Tours, 2016, Tours, France. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01421219/document>
- Gardesse (Camille), Zetlaoui-Léger (Jodelle)**, « *Citizen participation, an essential lever for urban transformation in France ?* », in Quintin Bradley, Sue Brownill eds, *Neighbourhood Planning and Localism: Power to the People ?* Policy Press, Bristol, UK, 2016.
- Hatzfeld (Hélène)**, « De l'autogestion à la démocratie participative : des contributions pour renouveler la démocratie », In *La démocratie participative. Histoire et généalogie*. La Découverte, 2011, pp. 51-64.

- Leonet (Jennifer)**, « Les concepteurs face à l'impératif participatif dans les projets urbains durables : le cas des écoquartiers en France », thèse de doctorat, sous la direction de Jodelle Zetlaoui-Léger, ENSAPLV, Comue Hesam, 2018.
- Monseigne (Annick)**, « Participation, communication : un bain sémantique partagé », *in communication & organisation*, n°35,2009, pp. 30-46.
- Neveu (Catherine)**, « Habitants, citoyens : interroger les catégories », *In La démocratie participative. Histoire et généalogie*. La Découverte, 2011, pp. 39-50.
- Nez (Héloïse)**, « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris », *Sociologie*, vol. 2, n° 4, 2011, pp. 387-404.
- Nez (Héloïse)**, « Savoir d'usage », *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation*, DicoPart, édité par Guillaume Petit et al., 2^e édition, GIS Démocratie et Participation, 2022. URL : <https://www.dicopart.fr/savoir-d-usage-2022>
- Norynberg (Patrick)**, *Ville, démocratie et citoyenneté : expérience du pouvoir partagé*, France, Éditions Yves Michel, 2011, p. 57.
- Sinigaglia-Amadio (Sabrina)**, « Contrer la discrimination des jeunes des quartiers populaires dits sensibles. Une éthique professionnelle et militante des travailleurs associatifs », *Jeunesse et discrimination*, Presses universitaires de Perpignan, 2012.
- Sintomer (Yves)**, « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », *Raisons politiques*, 2008/03, n° 31, pp. 115-133.
- Zetlaoui-Léger (Jodelle) et al.**, « La concertation citoyenne dans les projets d'écoquartiers en France : évaluation constructive et mise en perspective européenne », *Programme CDE- APR 2008/2009 - Rapport final*, 2 volumes, Lab'Urba/UPEC, 2013.
- Zetlaoui-Léger (Jodelle)**, « Projet d'urbanisme et participation des habitants, La programmation concertée et participative : une démarche heuristique et démocratique pour les projets d'urbanisme », *Mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches*, Université Paris 12 Val de Marne, Institut d'Urbanisme de Paris, 2007.
- Zetlaoui-Léger (Jodelle)**, « Participation », *Urbanisme*, Hors-Série, 2007, pp.70-72.
- Zetlaoui-Léger (Jodelle)**, « Urbanisme participatif », *in Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013. URL : <http://www.dicopart.fr/fr/dico/urbanisme-participatif>.

1.4. Pratiques artistiques, médiations, images

Auclair (Elizabeth), « Les ambiguïtés des projets artistiques et culturels dans les PRU.

Entre finalité sociale et finalité urbaine », *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, 2011, n° 54, pp. 29-30. URL: <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-developpement-social-urbain-2011-2-page-29.htm>.

Auclair (Elizabeth), « Artistes, habitants et démolition : Le rôle des projets culturels dans la rénovation urbaine », *In Les habitants acteurs de la rénovation urbaine ?*, France, Presses Universitaires de Rennes, 2014, pp. 111-126

Auclair (Elizabeth), « Comment les arts et la culture peuvent-ils participer à la lutte contre les phénomènes de ségrégation dans les quartiers en crise ? », *Hérodote*, n° 122, 2006, pp. 212-220.

Ben Mlouka (Meriem), « Projet mémoriel et pratiques patrimoniales dans les quartiers de la rénovation urbaine. Entre mise en mémoire d'une architecture et mise en mémoire d'un discours », mémoire de recherche étudié dans le cadre du DPEA Recherches en architecture 2013-2014 à l'ENSA Paris La Villette.

Ben Mlouka (Meriem), « Quelles médiations dans les actions mémorielles ? Le cas des quartiers en rénovation urbaine », *L'animation socioculturelle : quels rapports à la médiation ?*, Bordeaux, Carrières Sociales Éditions, 2018.

Croce (Cécile), « Pratiques artistiques et pratiques d'animation : la portée du champ élargi des arts plastiques, L'établi dans l'Etabli », *in Projets culturels et participation citoyenne, Le rôle de la médiation et de l'animation en question*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Genyk (Isabelle), Macaire (Élise), « Collectifs d'artistes et renouvellement urbain. Tensions autour du rôle du travail artistique dans le projet urbain », *In Situ*, 32, 2017, URL : <https://journals.openedition.org/insitu/15339#ftn6>.

Genyk (Isabelle), Macaire (Élise), *Collectif d'action artistique et projet de renouvellement urbain : Le Grand Projet de Ville de La Duchère*, rapport réalisé par le Laboratoire Espace Travail dans le cadre du programme interministériel de recherche *Cultures, villes et dynamiques sociales*, 2009.

Genyk de France (Isabelle), Macaire (Élise), « Rôles et enrôlement : l'artiste dans le projet urbain », *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, vol. 69, n° 1, 2019, pp. 6-8.

- Hallauer (Edith)**. « Du vernaculaire à la déprise d'œuvre : Urbanisme, architecture, design. Art et histoire de l'art », thèse de doctorat Université Paris-Est, 2017.
- Malaurie (Christian)**, « De la carte postale. Les quais de Bordeaux », in *L'urbain et ses imaginaires*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2003, pp. 67-79.
- Mamou (Khedidja)**, « Photographie et film dans les projets urbains participatifs : mont(r)er l'image d'un habitant actif ? », *Participations*, n° 7, 2013, pp. 151-172.
- Michau (Nadine), Assegond (Céline)**, « La parole filmée, un instrument du récit patrimonial à Vierzon », in *Mémoires et patrimoines : des revendications aux conflits*, Paris, L'Harmattan, 2017.
- Peyret (Emmanuèle)**, « Les faces cachées de la carte postale », *Libération*, le 5 août 2003. URL : https://www.liberation.fr/societe/2003/08/05/les-faces-cachees-de-la-carte-postale_441413/
- Sandrini (Clara)**, « La médiation architecturale. Une œuvre en mouvement pour une esthétique sociale », *Mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches*, Université de Toulouse le Mirail, Ecole nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse, 2014.
- Soumagnac (Karel), Lehmans (Anne), Liquète (Vincent)**, « De l'usage de documents numériques au partage de connaissances par la constitution de collections dans une communauté professionnelle : de l'information au patrimoine », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n° 16/2, 2015, pp. 113-127. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2015/dossier/08-de-lusage-de-documents-numeriques-partage-de-connaissances-constitution-de-collections-communaute-professionnelle-de-linformation-patrimoine/>.

1.5. Habiter, appropriation, urbanité, mixité sociale

- Allen (Barbara), Bonetti (Michel)**, *L'Habiter, un impensé de la politique de la ville*, La Tour-d'Aigues, Editions de l'Aube, 2018.
- Bacqué (Marie-Hélène), Simon (Patrick)**, « De la mixité comme idéal et comme politique. À la recherche du dosage social optimal dans la ville », *Mouvements*, vol. 13, n° 1, 2001, pp. 22-24.

- Berry-Chikhaoui (Isabelle)**, « Les citoyens face aux enjeux d'internationalisation de la ville. Casablanca et Marseille : où est le Nord, où est le Sud ? », *Autrepart*, n° 41, 2007, pp. 149-163.
- Berry-Chikhaoui (Isabelle), Chevalier (Dominique), Medina (Lucile)**, « Le quartier du Petit-Bard dans la rénovation urbaine : La double peine de la discrimination ethnique et territoriale », in *Discriminations territoriales : entre interpellation politique et sentiment d'injustice des habitants*, Paris, Editions L'Œil d'Or, 2016, pp. 217-237.
- Berry-Chikhaoui (Isabelle), Medina (Lucile)**, « La mixité sociale dans la rénovation urbaine : une aspiration des habitants en réponse aux discriminations ? La copropriété du Petit Bard à Montpellier », in *Rénovations urbaines en Europe*, France, Presses Universitaires de Rennes, 2014, pp. 169-179.
- Berry-Chikhaoui (Isabelle), Medina (Lucile)**, « Le lieu comme ressort et ressource dans un conflit d'aménagement : L'exemple d'un quartier populaire en rénovation urbaine : le Petit Bard à Montpellier », in *Politisisation du proche : les lieux familiers comme espaces de mobilisation*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019, pp. 59-84.
- Botea (Bianca)**, « Expérience du changement et attachements. Réaménagement urbain dans un quartier lyonnais (la Duchère) », *Ethnologie française*, vol. 44, n° 3, 2014, pp. 461-467. URL : <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2014-3-page-461.htm>.
- Chamborédon (Jean-Claude), Lemaire (Madeleine)**, « Proximité spatiale et distance sociale », *Revue française de sociologie*, n°1, 1970, pp. 3-33.
- Choay (Françoise)**, « Le règne de l'urbain et la mort de la ville », in *La ville, art et architecture en Europe, 1870-1993*, Catalogue de l'exposition au centre Pompidou, 1994.
- Deboulet (Agnès)**, « "On ne nous a pas calculés..." Participation et considération dans la rénovation urbaine », in *Rénovations urbaines en Europe*, France, Presses Universitaires de Rennes, 2014, pp. 101-113.
- Deboulet (Agnès), Lafaye (Claudette)**, « La rénovation urbaine, entre délogement et relogement. Les effets sociaux de l'éviction », *L'Année sociologique*, vol. 68, n° 1, 2018, pp. 155-184.

- Dietrich-Ragon (Pascale), Fijalkow (Yankel)**, « “On les aide à partir”. Le relogement comme révélateur des contradictions du développement social dans le cadre de la rénovation urbaine », *Espaces et sociétés*, vol. 155, n° 4, 2013, pp. 113-128. URL: <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2013-4-page-113.htm>.
- Genestier (Philippe), Bacqué (Marie-Hélène)**, « Comment loger les plus pauvres si l'on démolit les HLM ? », *Mouvements*, vol. 32, n° 2, 2004, pp. 126-134.
- Houard (Noémie)**, « Au nom de la mixité sociale », *À quoi sert la rénovation urbaine ?*, Presses Universitaires de France, 2012, pp. 25-38.
- Kirszbaum (Thomas)**, « Rénovation urbaine, une mixité très peu sociale », *Revue Projet*, vol. 307, no. 6, 2008, pp. 30-37.
- Lelévrier (Christine)**, « Au nom de la “mixité sociale”. Les effets paradoxaux des politiques de rénovation urbaine », *Savoir/Agir*, vol. 24, n° 2, 2013, pp. 11-17.
- Lelévrier (Christine)**, « La mixité dans la rénovation urbaine : dispersion ou re-concentration ? », *Espaces et sociétés*, vol. 140-141, n° 1-2, 2010, pp. 59-74.
- Lelévrier (Christine)**, « Mobilités et ancrages des familles en Île-de-France. Les changements de la rénovation urbaine », *Informations sociales*, vol. 141, n° 5, 2007, pp. 98-109.
- Semmoud (Nora)**, « Urbanisme et représentations de quartiers. Le cas de Bellevue (Saint-Étienne) », *L'Espace géographique*, vol. 37, no. 1, 2008, pp. 32-44.
- Semmoud (Nora)**, La réception sociale de l'urbanisme : L'exemple d'un quartier stéphanois : Bellevue, *in Espaces en transactions*, Presses Universitaires de Rennes, pp.359, 2008, coll. Géographie Sociale.
- Valegeas (Francois)**, *Concevoir et habiter un quartier dit durable. Injonctions écologiques et dynamiques collectives à Beauregard (Rennes) et Les Brichères (Auxerre)*, Thèse de Doctorat, LVMT / Lab'Urba, Université Paris Est, 2014.

1.6. Ecoquartiers, projet urbain

Allix (Grégoire), « Les villes abusent de l'appellation d'éco-quartier », *Le Monde*, le 20 mars 2009.

Merlin (Pierre), Choay (Françoise), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, France, Les Presses universitaires de France, 2010.

Tozzi (Pascal), D'Andrea (Nicolas), « Ecoquartiers français et jardins collectifs : actualité et perspectives », *VertigO* - la revue électronique en sciences de l'environnement, Vol. 14 n° 2, septembre 2014, URL : <http://vertigo.revues.org/15031>.

Zetlaoui-Leger (Jodelle), « Qu'est-ce que l'appropriation ? », *Contribution scientifique et technique sur la notion d'appropriation dans les opérations d'aménagements urbains durables*, Unions sociale de l'habitat – MEDDTL/AD4, 2012, pp. 12-17.

Zetlaoui-Leger (Jodelle), Fenker (Michael), Gardesse (Camille), « Concertation et mobilisations citoyennes dans les projets d'écoquartiers français. Panorama d'ensemble et essai de typologie », *Environnement, la concertation apprivoisée, contestée, dépassée ?*, De Boeck supérieur, pp. 209-231, 2015.

1.7. Méthodes de recherche

Debord (Raymond), « Qu'est-ce que la conscientisation ? », Version rédigée d'un exposé présenté en juin 2004 sur la base du document “la conscientisation” édité par le Collectif québécois de conscientisation, 20/07/2004. URL : http://www.anim.ch/pxo305/pxo_content/medias/debord_r._qu_est_ce_que_la_conscientisation.pdf.

Erving (Goffman), « Calmer le jobard », in *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Editions de Minuit, 1987, pp. 277-300.

Marié (Michel), « La Terre et les mots », *Méridiens-Klincksieck*, Coll Analyse institutionnelle, 1989.

S. Becker (Howard), *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. La Découverte, 2002.

2. Guides, rapports

ANRU, *Participation(s) des habitants, 2003-2013, France, Editions de l'Aube, 2015.*

Bacqué (Marie-Hélène), Mechmache (Mohamed), *Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, rapport au ministre délégué chargé de la Ville, Paris, 2013.

Blanchard (Pascal), *Rapport sur les Histoires, patrimoines et mémoires dans les territoires de la politique de la ville*, Ministère de la ville, Paris, 2013.

Bonnemaison (Gilbert), « Prévention, répression, solidarité, rapport au Premier Ministre », Commission des Maires sur la Sécurité, Paris, La Documentation Française, février 1983.

Centre d'analyse stratégique, « La participation des habitants : trois pistes pour rénover la Politique de la ville », Note d'analyse n° 278 au Premier Ministre, septembre 2012.

Dubedout (Hubert), « Ensemble, refaire la ville, rapport au Premier Ministre du président de la Commission nationale pour le développement social des quartiers, Paris, La Documentation Française, janvier 1983.

Kedadouche (Zaïr), Rapport sur la participation des habitants dans les opérations de renouvellement à l'attention de Jean-Louis Borloo, ministre délégué à la Ville et à la Rénovation Urbaine, avril 2003.

L'atelier logement du CCPM, *L'habitat populaire, marque de fabrique Mulhousienne*, 2013.

Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) Alsace, compte-rendu de la séance « La Gestion Urbaine de Proximité (GUP) de la journée des professionnels de la ville qui s'est déroulée le 23 septembre 2008 à Colmar. URL : https://www.oriv.org/wp-content/uploads/oriv_cr_jdp_gup.pdf.

Oumedjkane (Nina), « Installation des Conseils Citoyens de Mulhouse », dossier de presse, 1^{er} décembre 2017. URL : https://www.mulhouse.fr/medias/outils/espace-presse/dossiers-de-presse/DDP_installation_conseils_citoyens.pdf.

Schwartz (Bertrand), L'insertion professionnelle et sociale des jeunes, rapport au premier ministre, Paris, La Documentation Française, septembre 1981.

Glossaire

Acsé	Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances
Alfa	Association pour le logement des familles
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
AURM	Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne
CAUE	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
CCPD	Conseils Communaux de Prévention de la Délinquance.
CCPM	Conseil Consultatif du Patrimoine Mulhousien
CES	Comité d'Evaluation et de Suivi
CGET	Commissariat Général à l'Egalité des Territoires
CLCV	Consommation, Logement et Cadre de Vie
CNDSQ	Commission Nationale pour le Développement Social des Quartiers
CNHI	Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration
CNPD	Commission Nationale de Prévention de la Délinquance
CRDP	Centre Régional de Documentation Pédagogique
CSCW	Centre Socio-Culturel Jean Wagner
CUCS	Contrats Urbains de Cohésion Sociale
DIV	Délégation Interministérielle des Villes
DRAC	Directions Régionales des Affaires Culturelles
DSQ	Développement Social des Quartiers
DSU	Développement Social Urbain
GIP	Groupement d'Intérêt Public
GPV	Grand Projet de Ville
GUP	Gestion Urbaine de Proximité
HBM	Habitations à Bon Marché
HLM	Habitation à Loyer Modéré
HVS	Habitat et Vie Sociale
LOV	Loi d'Orientation pour la Ville
m2A	Mulhouse Alsace Agglomération
MOUS	Maîtrises d'Œuvre Urbaine et Sociale
NPNRU	Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain
OPAC	Office Public d'Aménagement et de Construction
PNRU	Programme National de Rénovation Urbaine
PRU	Projets de Renouvellement Urbain
SCIC	Société Centrale Immobilière de la Caisse des dépôts et consignations
SIM	Société Industrielle de Mulhouse
SRU	Solidarité et Renouvellement Urbain
ZAC	Zones d'Aménagement Concerté
ZEP	Zones d'Education Prioritaire
ZUP	Zones à Urbaniser en Priorité
ZUS	Zones Urbaines Sensibles

Annexes

Annexe 1 : Liste des entretiens exploratoires effectués au début de la thèse

Représentants de services dans des structures finançant des actions à dimension mémorielle :

[Redacted text block containing names and details of service representatives who funded actions with a memorial dimension.]

Représentants de structures, de services ayant recensé des actions à dimension mémorielle :

[Redacted text block containing names and details of structures and services that recorded actions with a memorial dimension.]

[Redacted text block containing names and details of structures and services that recorded actions with a memorial dimension.]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

Représentants de structures qui se sont se sont particulièrement spécialisées dans la mise en œuvre d'actions mémorielles :

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Large redacted text block]

Annexe 2 : Extraits du rapport « Répertoire analytique des actions de terrain travaillant l'histoire et/ou la mémoire de populations et/ou de territoires » (2003)

Tableau 5 : Objets des actions répertoriées

	Réurrences	%
Histoire/mémoire de l'agriculture	14	3,18
Histoire/mémoire du centre-ville	31	7,05
Histoire/mémoire de l'industrie	36	8,18
Histoire/mémoire de l'immigration	49	11,14
Histoire/mémoire d'un quartier de périphérie	71	16,14
Histoire/mémoire des populations	115	26,14
Histoire/mémoire urbaine et architecturale	124	28,18

Tableau 6 : Les types d'actions tels que déclarés dans les réponses aux questionnaires⁵⁴⁶

	Réurrences	%
Action culturelle	161	43,05
Action artistique	54	14,44
Action sociale	67	17,91
Action d'insertion professionnelle	17	4,55
Action pédagogique	75	20,05

⁵⁴⁶ Chaque action peut avoir été désignée d'une ou de plusieurs façons.

Tableau 7 : Les personnes ou lieux ressources qualifiant les actions⁵⁴⁷

	Récurrences	%
Mairie (indifférenciée)	2	0,45
Service d'archives	59	13,14
Service culture	22	4,90
Service jeunesse	5	1,11
Service urbanisme	13	2,90
Mission ville	11	2,45
Centre social	18	4,01
Bibliothèque municipale	5	1,11
Salle de cinéma	2	0,45
Réseau des Villes et Pays d'Art et d'Histoire	5	1,11
Musée/écomusée	12	2,67
Enseignant, établissement scolaire	42	9,35
Bailleur	4	0,89
Association locale	68	15,14
Société d'histoire	29	6,46
Direction départementale de l'équipement	3	0,67
Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement	9	2,00
Direction régionale des affaires culturelles	2	0,45
Créateur/artiste	83	18,49
Historien	45	10,02
Archéologue	2	0,45
Ethnologue	3	0,67
Architecte	4	0,89

⁵⁴⁷ Chaque action peut recourir à une ou plusieurs personnes ou lieux ressources.

Habitants	7	1,56
-----------	---	------

Tableau 8 : Typologie des objectifs⁵⁴⁸

	Réurrences	%
Accompagner la population lors d'une transformation du territoire	28	5,99
Améliorer la connaissance des habitants sur leur environnement	72	15,42
Faire en sorte que les habitants s'approprient un territoire	30	6,42
Constituer et mettre en œuvre des outils pour l'intégration, la citoyenneté	53	11,35
Constituer une mémoire commune, un patrimoine commun, une identité commune	31	6,64
Développer des rencontres intergénérationnelles	37	7,92
Favoriser la fréquentation d'équipements culturels ou sociaux	29	6,21
Intégrer un quartier à l'histoire du développement urbain d'une ville	8	1,71
Mettre en œuvre de la création artistique	36	7,71
Mobiliser les habitants sur un projet commun, développer du lien social	29	6,21
Recueillir, sauvegarder, remémorer	25	5,35
Valoriser les apports et faciliter l'acceptation de l'Autre	30	6,42
Valoriser un territoire et/ou une population	59	12,63

⁵⁴⁸ Chaque action peut avoir un ou plusieurs objectifs.

Annexe 3 : Éléments du dossier donnant lieu à la convention

« Le dossier doit correspondre à un projet pluriannuel et comporter un descriptif, opération par opération et année après année, de la maîtrise d'ouvrage et des plans de financements prévus. Il contient une présentation du projet d'ensemble et des réponses apportées aux dysfonctionnements urbains constatés, avec :

- un plan détaillé avant et après intervention,
- une note sur les actions mises en œuvre dans le cadre de la politique de la ville et du développement social urbain,
- une note sur le volet habitat.

La présentation détaillée précise :

- les opérations de constructions de logement prévues sur le site et hors du site, notamment afin de reconstituer l'offre de logements sociaux démolis,
 - la description des mesures prises pour l'amélioration de la gestion urbaine de proximité.
- une fiche sur l'accompagnement social du projet et, notamment, les dispositions prises pour le relogement des habitants,
 - un plan de chaque phase du projet accompagné d'une note explicative,
 - un document permettant de connaître le contenu et la localisation de chaque action et, action par action, au minimum, le maître d'ouvrage concerné (le cas échéant le maître d'ouvrage délégué), le calendrier d'exécution et le coût de l'opération,
 - un plan de l'évolution du foncier et des responsabilités de gestion qui en découlent, contenant au minimum un plan de parcellaire avant l'opération et un plan de parcellaire après l'opération, accompagné d'un plan de délimitation des périmètres de démolition,
 - le programme opérationnel détaillé du projet sous la forme d'un calendrier de réalisation pour l'ensemble du projet précisant l'intervention des divers maîtres d'ouvrages, leurs engagements de réalisation ainsi que l'échéancier de toutes les opérations prévues (y compris les constructions en dehors des sites concernés) et faisant mention des phases d'études et des procédures opérationnelles d'urbanisme le cas échéant.

Une partie est consacrée aux opérateurs, à la maîtrise d'ouvrage et à la conduite de l'opération. Une fiche présente le dispositif prévu pour le pilotage politique et technique et d'évaluation du projet ainsi que les dispositions prises en matière de conduite opérationnelle du projet d'ensemble. Un calendrier d'action par maître d'ouvrage détaille les opérations qu'il aura à mener et la composition des équipes qui assumeront effectivement la maîtrise d'ouvrage. Enfin, une note décrit les dispositions prises en matière de concertation avec les habitants.

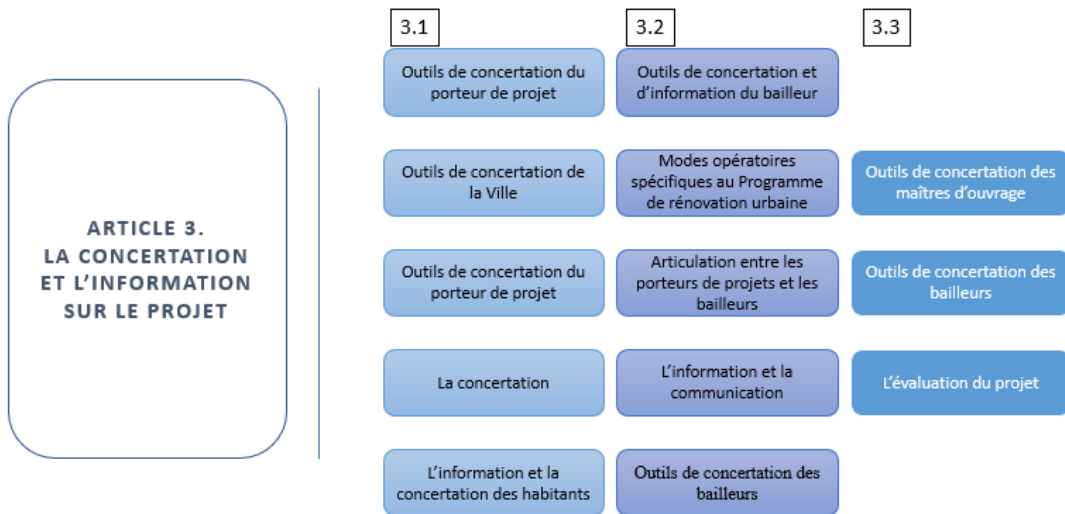
Sur le volet financier, un tableau financier détaillé reprend l'ensemble des plans de financements décrits opération par opération et fait ressortir les financements de chacun des partenaires. Un tableau financier année par année permet de prévoir la mise en œuvre des participations de chacun des partenaires pour chaque opération.

Une note fait apparaître les demandes argumentées de financements spécifiques auprès de l'Agence, comportant les justifications précises notamment en cas de dérogations aux taux habituellement consentis et quand celles-ci découlent de situations financières difficiles des communes ou des opérateurs.

Enfin, le volet financier est complété d'une analyse de l'impact de la mise en œuvre des opérations de rénovation urbaine présentée en termes d'évolution prévisionnelle des équilibres budgétaires des collectivités portant la maîtrise d'ouvrage des opérations.⁵⁴⁹»

⁵⁴⁹ Delphine Gerbeau, « Décryptage du mécanisme des projets Anru », *La Gazette des communes, des départements et des régions*, le 01/03/2009.

Annexe 4 : Points que peut aborder l'article 3 dans les conventions



Source : Meriem Ben Mlouka.

Annexe 5 : Profils des intervenant.es interviewé.es

Ville, quartiers	Intervenant.e interviewé.e
[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]	[Redacted]

[Redacted]

Annexe 6 : Les thèmes de l'entretien

A. Le système d'acteurs de l'action

1. Les acteurs à l'origine de l'action
2. Les autres acteurs et partenaires
3. Les objectifs poursuivis
4. Les objectifs étaient-ils partagés du côté institutionnel ?
5. Comment et par qui l'action a été pensée puis mise en œuvre ?
6. Les structures municipales qui ont accompagné le travail de terrain
7. Les collaborations antérieures avec la mairie, les professionnels ou les associations impliquées dans l'action
8. Les moyens financiers et humains donnés par les partenaires
9. Les difficultés dans l'organisation de l'action
10. Le portage politique

B. Implication des habitants dans l'action

1. Comment les habitants se sont impliqués ?
2. Qu'est-ce qui les a intéressés ? Y avait-il des enjeux pour eux ?
3. Nombre de personnes mobilisées, les évolutions dans l'implication
4. Comment se sont organisées les rencontres avec les habitants ?
5. Les principales thématiques abordées pendant le travail avec les habitants
6. Comment voyez-vous le rôle que vous avez joué auprès des habitants ?
7. Impacts visibles sur la dynamique de quartier, sur les nouveaux arrivants
8. Éléments issus de ce travail qui ont pu surprendre certains acteurs

C. Lien opéré avec le projet urbain

1. Les relations avec les professionnels du projet urbain
2. Le chef du projet urbain s'est-il intéressé à l'action ? Avez-vous cherché à l'y intéresser ?

3. Votre travail a-t-il été transmis au service rénovation urbaine ? À quel moment ?
4. Avez-vous vu le projet urbain ? Les habitants vous en ont-ils parlé ?
5. Enseignements tirés pour le projet urbain
6. Effets sur la façon d’appréhender le projet ou remettre en cause certains de ses aspects

D. Pratiques de l’intervenants et/ou de la structure intervenante







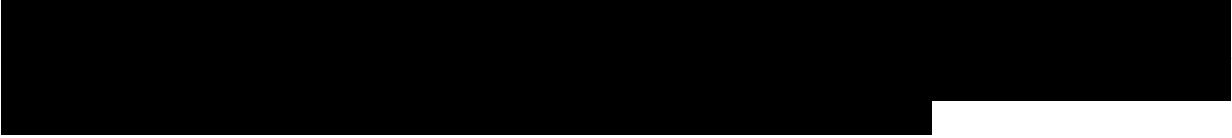



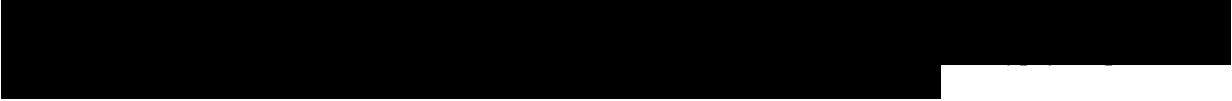
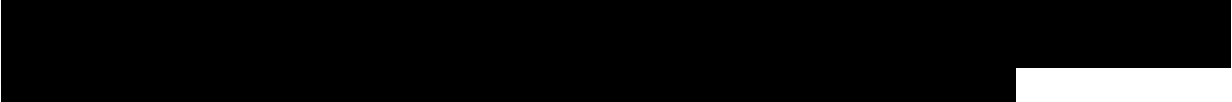
1. Quels sont les différents types de projets sur lesquels vous intervenez généralement ?
2. Quels sont les thématiques sur lesquelles vous intervenez à l’occasion de projets de rénovation urbaine ?
3. En quoi cette action a été différente de vos autres interventions ?
4. Modalités d’évaluation prévues des impacts de ces actions
5. Décrire ses activités professionnelles en lien avec les actions mémorielles

Annexe 7 : Entretiens réalisés dans le cadre de l'étude de cas

Entretiens menés	Date(s)
[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]	[Redacted]

[Redacted]

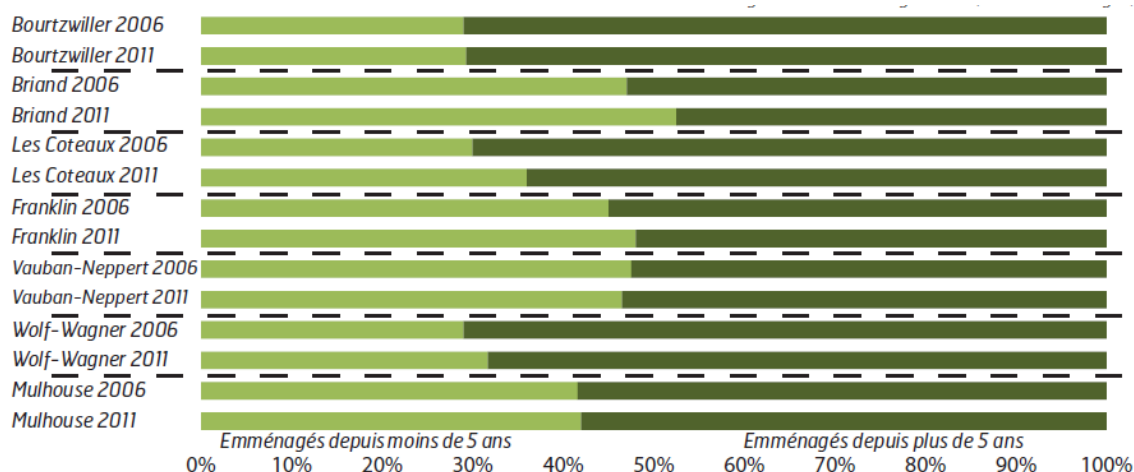
Annexe 8 : Documents de présentation des actions

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Annexe 9 : Chiffres-clés concernant l'évolution de la population à Mulhouse

Figure 94 : Évolution 2006/2011 de l'ancienneté d'emménagement dans les logements



Source : RP INSEE 2006 et 2011 dans Agence d'urbanisme de la région mulhousienne, « Observatoire du renouvellement urbain du Programme de Rénovation Urbaine de la Ville de Mulhouse », novembre 2015. URL : <https://www.aurm.org/uploads/media/565483ae04600.pdf>

Tableau 9 : Évolution 2006/2011 de l'ancienneté d'emménagement dans les logements (exprimée en pourcentage des ménages)

	Ménages		Emménagés depuis moins de 2 ans		Emménagés entre 2 et 4 ans		Emménagés entre 5 et 9 ans		Emménagés depuis 10 ans et +	
	2006	2011	2006	2011	2006	2011	2006	2011	2006	2011
Bourtzwiller	2 755	2 575	10%	13%	19%	16%	19%	19%	52%	51%
Briand	2 249	2 276	19%	21%	28%	32%	21%	19%	32%	29%
Les Coteaux	3 344	3 168	11%	13%	19%	23%	22%	17%	48%	47%
Franklin	1 054	1 083	20%	21%	25%	27%	18%	17%	37%	35%
Vauban-Neppert	3 492	3 246	21%	19%	27%	27%	22%	21%	31%	32%
Wolf-Wagner	617	732	9%	9%	20%	23%	23%	20%	48%	49%
Quartiers PRU	13 512	13 079	15%	17%	23%	25%	21%	19%	41%	40%
Mulhouse	47 683	47 526	18%	17%	24%	25%	20%	19%	39%	39%
Alsace	747 478	784 321	13%	13%	19%	20%	17%	16%	51%	52%
France métropolitaine	26 070 380	27 347 624	13%	13%	20%	20%	19%	18%	48%	49%

Source : RP INSEE 2006 et 2011 dans Agence d'urbanisme de la région mulhousienne, « Observatoire du renouvellement urbain du Programme de Rénovation Urbaine de la Ville de Mulhouse », novembre 2015. URL : <https://www.aurm.org/uploads/media/565483ae04600.pdf>

Tableau 10 : Évolution 2006/2011 du parc immobilier et du taux de vacance dans les quartiers du PRU à Mulhouse

	Logements		Résidences principales		Taux de vacance	
	2006	2011	2006	2011	2006	2011
Bourtzwiller	3 060	2 815	2 755	2 575	10%	8%
Briand	2 727	2 734	2 249	2 276	17%	16%
Les Coteaux	3 559	3 525	3 344	3 168	6%	10%
Franklin	1 298	1 313	1 054	1 083	19%	17%
Vauban-Neppert	4 098	4 131	3 492	3 246	14%	21%
Wolf-Wagner	669	754	617	732	8%	3%
Quartiers PRU	15 409	15 271	13 511	13 079	12%	14%
Mulhouse	54 177	55 409	47 683	47 521	11%	14%
Alsace	820 005	872 503	747 478	784 321	6%	8%
France métropolitaine	31 089 562	32 859 694	26 070 380	27 347 624	6%	7%

Source : RP INSEE 2006 et 2011 dans Agence d'urbanisme de la région mulhousienne, « Observatoire du renouvellement urbain du Programme de Rénovation Urbaine de la Ville de Mulhouse », novembre 2015. URL : <https://www.aurm.org/uploads/media/565483ae04600.pdf>

Annexe 10 : Le volet « Mémoire » dans les premiers protocoles de préfiguration signés à l’occasion du PNRU

Au moment de notre enquête sur les conventions signées à l’occasion du premier Programme National de rénovation Urbaine (PNRU)⁵⁷¹, nous avons cherché à analyser les 127 protocoles de préfiguration signés jusqu’en 2017 à l’occasion du nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) dans la perspective de comparer avec les intentions développées par les collectivités à dix ans d’écart.

Nous avons cherché à savoir si certaines évoquaient les démarches mémorielles engagées précédemment dans le cadre ou non d’ANRU1, sachant que des collectivités n’avaient pas forcément suivi ce premier programme.

- La « mémoire » comme moyen d’associer les habitants et les usagers à l’occasion du nouveau PNRU (NPNRU)

Le NPNRU lancé en 2015 devait concerner près de 500 quartiers de Politique de la ville⁵⁷² : 165 quartiers d’intérêt national sur 216 avaient un protocole de préfiguration signé ou en cours de signature au 1^{er} novembre 2016, et 179 quartiers d’intérêt régional sur 274 avaient un protocole signé ou en cours de signature à la même date. Certaines des villes concernées avaient déjà bénéficié des financements du PNRU pour les mêmes quartiers ou pour d’autres.

⁵⁷¹ Voir la partie « Le volet “Mémoire” dans les conventions signées avec l’ANRU » dans le chapitre 2 « Interroger les actions à dimension mémorielle au prisme de la participation habitante et du projet urbain ».

⁵⁷² « Ciblant un tiers des quelque 1 500 quartiers de la politique de la ville (QPV), le NPNRU a été initialement doté de 5,0 Md€, montant porté à 10,0 Md€ en 2018 d’équivalent subventions, soit 12,1 Md€ de concours financiers, soit une enveloppe inférieure à celle du PNRU. » Cour des comptes, « L’Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) et la mise en œuvre des Programmes de Renouvellement Urbain (PNRU et NPNRU) », Communication à la commission des finances du Sénat, Avril 2020. URL : https://www.ccomptes.fr/system/files/2020-06/20200617-rapport-58-2-ANRU-PNRU_0.pdf

Figure 95 : Carte des quartiers d'intérêt national du NPNRU



Source : ANRU, 2016

Le NPNRU s'appuie sur une contractualisation en deux temps. La phase de conception des projets doit s'établir dans le cadre d'un « protocole de préfiguration ». Leur mise en œuvre est censée se dérouler dans le cadre opérationnel d'une « convention pluriannuelle de renouvellement urbain ». La première convention a été signée à Rennes le 16 février 2017 ; d'autres ont suivi tout au long des années 2017 et 2018.

Au moment de notre enquête, nous avons eu accès à 127 des protocoles de préfiguration qui ont été signés entre août 2015 et mai 2017 (comme nous l'avons expliqué dans la sous-partie l'action à dimension mémorielle comme « outil de concertation »).

Comme pour les conventions du premier PNRU, la majorité des protocoles de préfiguration du NPNRU est bâtie sur un modèle-type dont les porteurs de projet ne s'écartent que très rarement. Les articles majeurs du point de vue de la « mobilisation de la mémoire » sont :

- Préambule
- Article 2. Objectifs poursuivis dans les quartiers visés au présent protocole
- Article 4. Programme de travail à réaliser au titre du protocole
- Article 5. Opérations faisant l'objet d'une autorisation anticipée de démarrage
- Article 6. Association des habitants et des usagers au projet de renouvellement urbain

- Article 7. Articulation avec la convention intercommunale
- Article 8. Gouvernance et conduite de projet
- Article 9. Opérations financées au titre du programme de travail
- Annexes

Ces articles pouvaient être les uns et les autres autant concernés par le « volet mémoire », mais on notera finalement une plus grande récurrence d'apparition de cette thématique dans celui intitulé « l'association des habitants et des usagers ».

Les protocoles de préfiguration du NPNRU ne comportaient plus d'article explicite portant sur les « archives filmographiques et photographiques » appelées « travaux de mémoire », comme c'était le cas dans les conventions PNRU. Il réapparaît plus tard, dans les conventions du NPNRU (qui n'étaient pas encore signées au moment de notre enquête), sous une nouvelle appellation de l'article 8.3 : « La valorisation de la mémoire du quartier », et est inclus dans un article plus large, le 8. intitulé « L'accompagnement du changement ». Il précise :

« Les Parties prenantes de la présente convention s'engagent à valoriser la mémoire du quartier concerné par le projet de renouvellement urbain. Le porteur de projet et les maîtres d'ouvrages s'attacheront tout particulièrement à promouvoir toutes les initiatives locales de productions et de réalisations filmographiques ou photographiques relatives au quartier et à son évolution dans le cadre du projet de renouvellement urbain. Ces documents, rendus publics et dans la mesure du possible en libre accès, seront transmis à l'ANRU et pourront être utilisés comme support de compte rendu public d'activités de l'Agence et de tout projet de mise en valeur du NPNRU. »

Près de 33 % des 137 protocoles de préfiguration étudiés évoquent une action ou un objectif en lien avec un enjeu mémoriel, soit la même proportion que dans les conventions du premier PNRU. Parmi ceux-ci :

- 14 ont inscrit les actions à dimension mémorielle dans des projets ou outils développés dans le cadre des Maisons du Projet. Ces derniers sont alors censés œuvrer pour la conservation de la mémoire du projet, pour une meilleure

appropriation de la requalification du quartier, et pour l'amélioration du « vivre ensemble » ;

- 12 en ont fait mention dans le cadre d'un appui à la concertation, l'animation de la participation citoyenne et à la communication, et/ou de l'expression citoyenne en lien avec le projet urbain ;
- 7 dans le cadre de projets en lien avec l'aménagement ou la valorisation de sites « patrimoniaux » ;
- 5 dans le cadre d'un travail indépendant autour de la mémoire et de l'accompagnement au changement ;
- 4 dans un registre essentiellement culturel et artistique ;
- 3 dans le cadre d'une valorisation de la mobilisation, de la parole des habitants et du travail de mémoire.

Les actions à dimension mémorielle sont considérées dans les protocoles de préfiguration comme des « outils de concertation », particulièrement dans le cadre du relogement, mais il est également prévu de les mener dans le cadre de la participation et de la coconstruction.

D'après certains de ces documents, le travail mémoriel créerait des conditions favorables à l'implication des habitants⁵⁷³. Les missions qu'il comprend, notamment de suivi photographique, permettraient d'« outiller l'échange⁵⁷⁴ ». Par exemple, parmi les outils supports de la Maison de Projet dans le protocole de préfiguration de l'Eurométropole de Strasbourg signé en 2016, on trouve des missions de « captation photographique » qui ont pour objectif, selon le document, d'« assurer un suivi de la transformation des territoires et d'en garder la mémoire », mais aussi « d'alimenter toutes les actions de participation ».

Il semblerait que dans le NPNRU, certaines maîtrises d'ouvrage aient eu l'intention d'articuler préoccupations mémorielles et projet urbain.

Ainsi :

⁵⁷³ La prise en compte du travail de mémoire permettrait de garantir une bonne implication des habitants, selon ce protocole de préfiguration : « Pour garantir une bonne implication des habitants, deux types d'accompagnement sont prévus : un soutien pour l'animation du conseil citoyen, la prise en compte du travail de mémoire à opérer et la mise en place de la maison du projet / une assistance du CAUE pour l'animation de temps de concertation avec l'ensemble des habitants. » Protocole de préfiguration d'Aix-les-Bains signé en 2016.

⁵⁷⁴ Selon la formule de Kedidja Mamou, « Photographie et film dans les projets urbains participatifs : mont(r)er l'image d'un habitant actif ? », *Participations*, 2013/3 (n° 7), pp. 151-172. URL : <https://www.cairn.info/revue-participations-2013-3-page-151.htm>.

- À Saint-Pierre (La Réunion), la commune a envisagé une assistance qui s'appuierait particulièrement sur le recueil photographique et des récits pour réaliser « *un état des lieux humain du projet* ». Elle est qualifiée d'AMO concertation-participation en tissant un lien étroit avec le projet urbain. La « mémoire collective du quartier » oriente l'aménagement de certains lieux⁵⁷⁵ ;

La maîtrise d'ouvrage explique que « *cette AMO doit, à partir de l'approche historique déjà réalisée, définir les conditions d'intégration dans le projet urbain des éléments significatifs des pratiques culturelles, économiques et culturelles populaires existantes sur le secteur. La première approche consistera en une phase d'analyse des pratiques, des lieux de ces pratiques, assortie d'une mission photographique de "mémoire de quartier" et d'un recueil de "récits de vie" : un état des lieux humain du projet*⁵⁷⁶. »

- À Saint-Louis (La Réunion), la collectivité considère l'histoire, la mémoire et le patrimoine comme un « *fil rouge du projet*⁵⁷⁷ » qui permet de définir les conditions d'évolution d'un lieu. Une mission sur l'analyse des pratiques culturelles dans le quartier s'appuyant sur les photographies de « mémoire de quartier » et sur le recueil de « récits de vie » devait comporter une phase de mise en œuvre de propositions comprenant un volet aménagement ;
- À Sénart (Seine et Marne), une mission portant sur l'analyse de la conception urbaine et du fonctionnement du quartier et sur le travail de mémoire devait être confiée à l'équipe pluridisciplinaire chargée de l'étude urbaine ;
- À Dreux-Vernouillet (Eure-et-Loir), la convention manifeste une volonté d'impliquer les habitants dans « *des processus créatifs, en faisant appel à leur connaissance du quartier, à leur mémoire pour contribuer à la fabrication du projet urbain*⁵⁷⁸ ».

Certains protocoles de préfiguration annoncent ainsi des liens plus explicites entre les démarches mémorielles et le projet urbain que ce qui était envisagé dans le cadre du premier PNRU ; leur contribution paraît plus clairement articulée à un travail de diagnostic préalable. Nous pouvons faire l'hypothèse que cette évolution est liée à la nouvelle forme de

⁵⁷⁵ « *Orientations stratégiques [du projet de renouvellement urbain] : Aménager des lieux porteurs de la mémoire collective du quartier : valoriser le canal Saint-Étienne, aménager la Ravine 3 Mares en traitant les problématiques hydrauliques, ...* » Protocole de préfiguration signé en 2016.

⁵⁷⁶ *Ibid.*

⁵⁷⁷ Protocole de préfiguration signé en 2016.

⁵⁷⁸ Protocole de préfiguration de Dreux-Vernouillet, signé en 2016.

contractualisation avec l'ANRU qui s'éloigne de la politique du guichet : en deux temps (protocole de préfiguration puis convention opérationnelle). Le protocole de préfiguration permet de définir ainsi plus précisément l'importance de construire une démarche de projet urbain.

- **Une continuité limitée dans le travail mémoriel entre les deux PNRU**

68 maîtrises d'ouvrage de projets ANRU (villes ou communes) ont bénéficié de financements à la fois dans le premier et dans le deuxième PNRU.

La moitié des protocoles de préfiguration signés depuis 2015 avec l'ANRU l'ont été par des collectivités qui s'étaient déjà engagées dans le premier PNRU. Dans le cadre du NPNRU, plusieurs d'entre elles ont prolongé les opérations commencées lors du premier, ou signé des protocoles de préfiguration sur de nouveaux quartiers.

Nombreuses sont celles qui se retrouvent présentes dans le deuxième PNRU à travers les protocoles de préfiguration signés par leurs communautés urbaines.

Certaines de ces actions se positionnent en filiation plus ou moins claire par rapport aux initiatives à dimension mémorielle développées dans le cadre du premier PNRU (c'est par exemple le cas pour les villes de Perpignan et de l'agglomération du Boulonnais). D'autres se présentent comme de nouvelles initiatives nées de l'expérience menée sur ce premier PNRU en termes de démarches mémorielles (quartiers sud de Bastia, Béziers).

Parmi les 68 collectivités engagées à la fois dans le premier et le deuxième PNRU :

- 15 ont mentionné la question de la mémoire dans les conventions ANRU 1 (14 dans « la concertation et l'information sur le projet »), mais n'ont pas abordé cette thématique dans les protocoles de préfiguration signés dans le cadre du NPNRU ;
- 12 n'ont pas identifié cette question dans les conventions signées lors du premier PNRU mais l'ont évoquée dans les protocoles de préfiguration du NPNRU ;
- 11 villes mentionnent la question de la mémoire dans des documents de contractualisation avec l'ANRU, à la fois dans le premier et le deuxième PNRU.

La question mémorielle selon les 11 collectivités engagées dans les deux PNRU

○ Angers (Maine-et-Loire)

Dans la convention de la commune d'Angers signée en décembre 2004, un certain nombre d'outils d'implication des habitants dans le cadre de la concertation sur le projet sont mentionnés. La convention précise qu'ils ont été mis en œuvre dans le quartier de la Roseraie et propose de les réitérer sur d'autres sites. Parmi ces outils : la formation des habitants, l'enregistrement systématique des débats, l'aide d'un sociologue et d'un psychologue pour la connaissance du quartier (avec des visites dans d'autres villes), la « boîte à idées » (permettant aux habitants d'exprimer leurs souhaits sur les réhabilitations), la systématisation de l'appartement témoin (pour permettre aux locataires de choisir des matériaux), et les photographies, pour la « mémoire du quartier ».

Dans le protocole de préfiguration d'Angers signé entre l'ANRU et Angers-Loire-Métropole en juillet 2016, il est indiqué que dans le cadre de la « participation, concertation et co-construction du projet », plusieurs opérations sont prévues. Parmi elles : un dispositif global de construction pour un montant prévisionnel de 60 000 €, une opération « Maison Projet Monplaisir participation et construction du projet » pour un montant prévisionnel de 50 000 €, une opération « Monplaisir Maison Projet histoire et mémoire » pour un montant prévisionnel de 50 000 €, une opération « Maison Projet Belle-Beille participation et construction du projet » pour un montant prévisionnel de 50 000 €, une opération « Belle-Beille Maison Projet histoire et mémoire » pour un montant prévisionnel de 50 000 €, ainsi que des opérations de développement et articulations entre Belle-Beille et les sites Nid-de-Pie - ZFUTE-Patton / Campus Technopole Flemming pour un montant de 120 000 €.

Nous avons recensé plusieurs actions à dimension mémorielle valorisées par la voie du web par la commune :

- L'ouvrage *Mémoire du quartier est d'Angers* paru en 2003 et l'exposition par l'équipe de *Mémoire de quartier* du quartier Est (Grand-Pigeon, Deux-Croix, Banchais) ;
- Une animation de quartier assurée par la compagnie de théâtre *Paq'la Lune* en lien avec la maison de quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, avec notamment un dispositif ludique qui permette de valoriser ses habitants et leur mémoire ;
- Des expositions collaboratives, avec des cartes postales du quartier, des séances collectives de cuisine, goûters décalés et anecdotes ;

- Un accompagnement de l'opération de démolition des tours Hamon par un ensemble d'actions : information, projet autour de la mémoire du quartier, permanences au pied des tours.

Par ailleurs, la ville d'Angers a également cherché à valoriser le travail de mémoire qu'elle a mené dans le cadre de la rénovation urbaine auprès de l'ANRU. Un ouvrage intitulé *Raconte-moi les Camus* et réalisé en 2011 a été envoyé à l'ANRU qui le présente comme un « *ouvrage rassemblant photos-souvenirs, textes et témoignages, accompagné d'un DVD qui donne la parole aux habitants, d'un spectacle et d'une exposition de photos anciennes montrant des scènes de la vie quotidienne et du travail des mineurs à l'époque de la cité des Camus*⁵⁷⁹ ».

- o Arras (Pas-de-Calais)

La convention de la ville d'Arras signée en janvier 2005 mentionne que, dans le cadre de la participation des habitants, une démarche participative se mettait progressivement en place par le biais d'ateliers d'expression sur la mémoire du quartier, sur le projet culturel et sur le projet d'aménagement urbain. Le texte précise que l'objectif final pourrait être la réalisation d'un ouvrage de type « carnet de voyage » en 2005, complété à la fin des opérations par un support vidéo qui retracerait les cinq années de transformations. L'idée étant aussi de lier la démarche participative et le volet culturel du dossier : un groupe de pilotage s'était constitué et travaillait à la mise en place d'un projet culturel de quartier qui s'appuie sur celui de la ville d'Arras.

Dans le protocole de préfiguration signé entre l'ANRU et la communauté urbaine d'Arras en novembre 2015, il est indiqué que la ville s'est dotée d'une assistante à maîtrise d'ouvrage sur l'animation de sa démarche de participation. Cela lui a permis de travailler les priorités pour agir sur le quartier, à travers des visites d'autres expériences. Il est précisé que c'est dans ce contexte que le projet de quartier intégré au Contrat de ville a été élaboré, et qu'un travail sur la mémoire collective des lieux s'est engagé. Conforter le travail de mémoire engagé sur le quartier figure parmi les actions convenues entre partenaires afin de poursuivre une démarche coordonnée. L'implication des habitants dans le projet se traduirait

⁵⁷⁹ Liste des ouvrages recensés à l'ANRU par Marie Courouble.

notamment par un travail de mémoire à l'échelle de la cité Jean-Jaurès et des Cheminots (Arras et Achicourt), permettant de « générer du lien social et intergénérationnel », et de mettre en avant une « histoire en commun », notamment en impliquant le Conseil Citoyen intercommunal (Arras-Achicourt) dans cette perspective.

Des actions participatives en lien avec la question de la mémoire ont été valorisées, notamment par un livret réalisé par *Arpenteurs*⁵⁸⁰ dans le cadre de ses activités d'animation du Réseau Capacitation Citoyenne. Ce livret, financé par la région Nord-Pas-de-Calais, la communauté urbaine d'Arras, et l'Association de Développement Social Urbain (ADSU) sur le territoire de la communauté urbaine d'Arras, portait sur le collectif MEMO à Arras-Ouest. Ce collectif, créé à l'initiative de l'ADSU pour assurer, à la demande de la ville, le « volet participatif » du projet de rénovation urbaine, s'est constitué pour encourager l'implication des habitants dans le renouvellement de leur quartier. Ses membres sont l'Association de Développement Social Urbain, des habitants, le mouvement d'éducation populaire Culture et Liberté, Les Fileuses Paresseuses, Le Centre Permanent des Initiatives pour l'Environnement Villes de l'Artois, l'association Grand Angle (qui par l'image contribue à préserver la mémoire du quartier et son identité actuelle au sein du collectif), la troupe *La Sotie des Basses Rues*, la paroisse Notre-Dame-des-Blancs-Monts, le Point Info Environnement de la communauté urbaine d'Arras, et le bailleur social Pas-de-Calais Habitat. Le nom de « MEMO » a été proposé par une agence de communication car il faisait référence tant à la mémoire et au souvenir qu'à l'idée d'inscription par la référence au mémo (au sens de bloc-notes). Mais le guide précise que, progressivement, a été mis derrière ce terme tout ce qui s'attachait au renouvellement urbain, comme l'espace d'information mis en place par la ville, ou le Café MEMO, instance publique de présentation des projets où les habitants pouvaient venir échanger avec les élus. Parallèlement, le centre social a lui aussi animé un Atelier MEMO sur la mémoire du quartier, mais sans lien avec le collectif.

- Béziers (Hérault)

La convention la ville de Béziers (janvier 2005) fait le lien entre mémoire et actions d'information. Elle donne des exemples d'outils d'implication mis en place sur le quartier de la Devèze et qui peuvent se dupliquer sur d'autres sites : boîte à idées, photographies pour

⁵⁸⁰ Une structure animatrice de la participation.

la mémoire du quartier, systématisation de l'appartement témoin pour rassurer les locataires quant aux conditions de relogement.

Son protocole de préfiguration (février 2017) propose que la mémoire du quartier Devèze participe aux actions de communication et de valorisation qui sont considérées comme une déclinaison opérationnelle des maisons du projet. Ainsi, dans ce cadre, les maisons du projet peuvent accueillir des réunions publiques, réaliser une exposition permanente ludique (type maquette), et construire des espaces dédiés à la mémoire du quartier.

- Le Grand-Nancy (Meurthe-et-Moselle)

La convention signée en janvier 2007 entre l'ANRU et la communauté urbaine du Grand-Nancy décrit une démarche volontaire des communes du Grand-Nancy et des partenaires mobilisés autour des projets. Cette démarche participative qui a associé la société civile et ses représentants dès les étapes amont de définition des projets d'ensemble considère que *« les transformations ouvrent une nouvelle page de l'histoire des quartiers d'habitat social de l'agglomération et toucheront des familles, parfois installées depuis plusieurs générations dans ces quartiers »*. La convention prescrit alors, sans préciser les outils et moyens, de ne pas négliger la constitution d'une mémoire vivante de la transformation urbaine à l'œuvre car *« cette démarche peut également permettre de donner des repères aux nouveaux-venus dans le quartier et favoriser la rencontre entre ces deux populations : anciens et nouveaux »*.

Dans le protocole de la métropole du Grand-Nancy (janvier 2017), plusieurs objectifs en matière de renouvellement urbain sont poursuivis. Parmi les actions que la commune de Nancy prévoit d'engager dans le but de favoriser la participation citoyenne et la co-construction d'un projet d'éco-quartier, on retrouve un travail de mémoire sur le quartier avec l'ensemble des parties prenantes (textes, photos, témoignages, ...).

L'action qui a été médiatisée et présentée comme une occasion de « garder la mémoire vivante des quartiers » est appelée « Aventures partagées » et a été lancée en 2009 par la communauté urbaine du Grand-Nancy, les communes de Laxou, Maxéville, Nancy, et les bailleurs sociaux. Il s'agit d'*« un programme d'animation territoriale »*, à la fois *« festif, culturel et scientifique »*, accessible à tous les habitants du Plateau et du Grand-Nancy, mais aussi d'un programme participatif. Pour André Rossinot, président de la communauté urbaine et maire de Nancy au moment du lancement du dispositif : *« 2009 marque une étape*

*importante pour ce territoire qui s'apprête à accueillir de nouveaux habitants et à fêter la mémoire de ses différents quartiers*⁵⁸¹. »

○ Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor)

Dans la convention signée entre la communauté d'agglomération de Saint-Brieuc et l'ANRU, il est indiqué que la concertation et l'information sur le projet ANRU s'inscrivent dans la durée ; la communication sera globale, cohérente et concertée entre les acteurs ; son pilotage en sera réalisé par la ville de Saint-Brieuc, assistée d'une AMO spécifique. La collectivité prévoit d'axer cette communication, dans une fonction de réassurance, sur la prise en compte du vécu d'habitants et d'acteurs qui auront pu bénéficier ou être les témoins d'actions de rénovation urbaine. Elle considère que la valorisation du vécu des habitants et de la mémoire des quartiers sont deux axes majeurs d'une communication simple, claire, imagée. Et elle prévoit également de conforter une démarche en lien avec l'ensemble des acteurs du quartier, notamment sur le thème de la mémoire des quartiers, afin de favoriser l'appropriation du projet.

Le protocole de préfiguration des projets de l'agglomération de Saint-Brieuc (Balzac à Saint-Brieuc et Iroise à Ploufragan) rappelle les orientations du Contrat de ville 2015-2020. Ainsi, dans le volet « cadre de vie et rénovation urbaine », est explicitement indiqué le concours aux objectifs de l'ANRU, selon plusieurs objectifs opérationnels tels que favoriser l'appropriation des habitants des mutations de leur cadre de vie, notamment par un travail de mémoire. Dans ce protocole de préfiguration, il est également fait mention des modalités d'association des habitants et des usagers à l'échelle de la ville de Ploufragan. Un comité technique chargé de la concertation dans les phases d'étude a pour objectif notamment de promouvoir un travail de mémoire et d'accompagnement au changement de la cité. Ainsi, en 2014, la ville de Ploufragan et son CCAS ont engagé un travail de mémoire sur le quartier de l'Iroise avec les objectifs suivants : reconnaître l'apport des populations les plus pauvres dans l'histoire locale ; favoriser l'estime de soi, aider les populations à redevenir acteurs de leur propre vie ; encourager la transmission intergénérationnelle ; contribuer à l'insertion des populations en difficultés ; fédérer et mobiliser les habitants autour d'un projet commun ; lutter contre les logiques de ségrégation ; créer du lien social, permettre aux habitants de

⁵⁸¹ http://ktsdancing.free.fr/ktsdancing1/aventures_partagees/index.html.

réintégrer le tissu urbain et social de la ville. Il est précisé que ce travail s'est concrétisé par la réalisation d'un film intitulé *Itinéraire à l'Iroise* qui s'est prolongé ensuite par d'autres actions (ateliers BD, ateliers photos, ...).

Les actions mémorielles à Saint-Brieuc rentrent dans le cadre d'une démarche qui privilégie les formes d'accompagnement collectif en lien avec les chartes de relogement et de l'accompagnement individuel (projets mémoire, événements festifs, devenir des quartiers, ...), en continuité avec les actions engagées dans le cadre du Contrat de ville. L'année 2013 par exemple fut marquée par la démolition de cinq tours emblématiques dans le quartier de la Croix-Saint-Lambert de Saint-Brieuc. Ce projet, considéré comme un « chamboulement » pour les résidents de ces quartiers, a impliqué leur accompagnement « dans un souci de mémoire collective, de prendre une photographie du quartier à travers ce qui le fait vivre⁵⁸² ». Parmi les projets valorisés à Saint-Brieuc, on peut citer les deux ouvrages intitulés « D'ici et d'ailleurs » sur les « histoires de vie entremêlées des quartiers Balzac-Europe-Ginglin ». Par ailleurs, les livres réalisés sur l'architecture et la transformation urbaine de Saint-Brieuc ont été valorisés comme de « véritables œuvres de mémoire des quartiers » et, à ce titre, cités en exemple lors de la table ronde qui a précédé la remise du prix EcoQuartier.

- Thionville (Moselle)

La convention de la commune de Thionville (janvier 2010) exprime le souhait de la ville d'impliquer ses habitants dans la réalisation du projet par des communications et animations régulières, pour informer de l'évolution du projet. Elle évoque la réalisation d'un film sur la mémoire du quartier dans un cadre qui paraît lié à la « stratégie, actions et modalités de mise en œuvre de la concertation menée par le porteur de projet ».

Le protocole de préfiguration de la communauté d'agglomération Portes-de-France-Thionville signé en décembre 2016 rappelle les cinq orientations stratégiques en matière de cadre de vie et de renouvellement urbain que reconnaît le Contrat de ville. Valoriser la mobilisation, la parole des habitants et le travail de mémoire, est l'un des objectifs stratégiques définis par ce contrat, à travers notamment « *l'accompagnement des Conseils Citoyens et d'une Maison du Projet ou toute autre structure nécessitant un appui, par une*

⁵⁸² <http://lenaicsinet.com/Projets/M%C3%A9moire%20-%20La%20Croix%20Saint-Lambert%20-%20Un%20quartier%20en%20pleine%20mutation.html>.

redynamisation des espaces publics, par un investissement dans la gestion urbaine de proximité et un soutien aux initiatives citoyennes ».

- Saint-André (La Réunion)

La convention signée entre l'ANRU et la commune de Saint-André (Île de la Réunion) en novembre 2009 suggère plusieurs actions de mise en œuvre de la concertation et d'information sur le projet : rencontres, travail de mémoire, ... ; concertation avec les associations et les habitants sur les projets de réhabilitation des équipements sportifs et scolaires ; ateliers participatifs et créatifs, etc. Il s'agit d'actions construites conjointement avec l'équipe du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) et les associations de quartier présentes sur la Zone Urbaine Sensible (ZUS) de Saint-André.

Dans le protocole que la commune a signé en juin 2016, il est question d'« *une expertise sur la valorisation du patrimoine historique et la mémoire du quartier* » qui est comprise dans la mission de l'urbaniste-paysagiste coordonnateur. Il est précisé que cette mission, qui a pour objectif d'approfondir et d'actualiser les orientations et les objectifs retenus, sera confiée à une équipe pluridisciplinaire. Par ailleurs, notons que la maison du projet est considérée comme un lieu de mémoire du projet.

- Saint-Benoît (La Réunion)

Parmi les actions d'information et de concertation que présente la convention signée en décembre 2004 entre l'ANRU et la commune de Saint-Benoît (Île de la Réunion), figure un projet de maquette et de film sur les opérations du quartier qui devaient être réalisés par des associations encadrées par « un ou des professionnels ». Le document collectif sur les changements du quartier devait constituer la mémoire de l'opération.

Dans le protocole de préfiguration signé en juin 2016, la ville a prévu d'articuler le Contrat de ville et le NPNRU Labourdonnais–Beaufonds. Ainsi, sur l'axe des « valeurs de la République et citoyenneté », le contrat prévoit de lutter contre les replis identitaires et les velléités communautaires, de développer la citoyenneté, de renforcer la citoyenneté et les valeurs de la République, et de promouvoir la tolérance et la solidarité. Le NPNRU propose d'aménager des espaces publics fédérateurs valorisant la mémoire collective du quartier pour valoriser son identité collective. Dans l'idée d'affirmer des pôles culturels et de loisirs, le

protocole de préfiguration propose aussi de révéler l'intérêt patrimonial d'un site identitaire fédérateur par son aménagement et un travail de mémoire (Beaufonds-Usine). Il mentionne également un travail sur l'histoire et la mémoire du quartier qui sera proposé aux acteurs et habitants du quartier en articulation avec l'AMO concertation et avec les habitants.

- Soissons (Aisne)

La convention de Soissons signée en décembre 2009 incite à une stratégie qui vise à une implication des habitants à chacune des phases du projet. Il y est précisé que « *la période qui s'ouvre dans l'attente des premiers travaux de démolition nécessitera une communication spécifique de nature à rassurer les habitants* », et que les sources orales comme les réunions de cages d'escaliers seront privilégiées. Dans cette idée, il y est également convenu de travailler sur la conservation de « la mémoire » du quartier. Parmi les outils de communication et de concertation que la convention prévoit de mettre en œuvre pendant la durée du PRU, sont cités des événements comme la signature de la convention, des temps fort sur « la mémoire », et les premières livraisons de logements, premières démolitions, ... Il y est également prévu de se doter d'une mission d'assistance pour la concertation et la communication qui assistera le porteur de projet dans la déclinaison opérationnelle (charte graphique, projets mémoire, actions participatives, conception de supports, ...).

Le protocole de préfiguration signé entre la communauté d'agglomération du Soissonnais, la commune de Soissons et l'ANRU en mars 2016 présente une « participation des habitants (qui) s'est renforcée au fur et à mesure des ateliers ». Il y est proposé que la phase de protocole de préfiguration permette de poursuivre la démarche participative, par un travail collaboratif par exemple. Ce travail « *sera mené avec les résidents du quartier, en particulier les plus anciens, de manière à réaliser sous une forme qui reste à définir un recueil sur la mémoire du quartier, avec l'idée de s'appuyer sur l'histoire de sa construction et de son évolution pour construire le projet de demain* ».

À l'occasion de la démolition des silos de Soissons, un travail de mémoire a été réalisé par *Penseur De Prod*, une société de production audiovisuelle. Il s'agissait de projeter un *mapping* vidéo ainsi que des effets pyrotechniques sur les silos afin de leur rendre un dernier hommage. Ce travail n'est pas présenté comme un travail participatif qui aurait impliqué des habitants.

- Le Havre (Seine-Maritime)

La convention du projet de rénovation urbaine des quartiers Nord du Havre, signée entre la ville et l'ANRU en octobre 2004, présente quatre registres de mesures non financées par l'ANRU, mais qui viennent compléter l'action sur le bâti. Parmi eux, figure un registre culturel et un sur le thème de la mémoire des habitants.

Le protocole de préfiguration du quartier Vallée Béreult-Le Havre signé en juin 2016 par la ville du Havre mentionne des travaux sur la mémoire du quartier qui seront proposés dans le cadre de la « Maison du Projet », décrite comme un « *lieu ressource qui présentera également aux habitants l'avancée de la concertation et des opérations urbaines, afin de mieux les informer, et les associer à la démarche* ».

La ville du Havre a cherché à valoriser plusieurs des actions mémorielles menées à l'occasion de transformations urbaines. Par exemple, l'ANRU présente sur son site Internet un projet collaboratif mené avec les habitants dans le cadre de la rénovation du centre ancien du Havre (PNRQAD), mené sur le site de l'ancienne prison pendant trois ans préalablement à la phase de concertation, avec une première phase de rencontres qui a permis de travailler sur la mémoire du quartier. Le bureau d'étude Ville ouverte, à qui fut confié le projet, a travaillé avec des outils d'animation ludiques qui auraient fait émerger différents scénarios « *mettant en exergue* » les désirs des habitants. Le texte de l'ANRU présente le résultat de ce travail comme « *une réelle co-élaboration d'un schéma d'aménagement* » approuvé à l'unanimité. Il s'agirait d'une base à partir de laquelle la maîtrise d'œuvre allait concevoir une esquisse puis un plan masse du projet.

Dans le centre de ressources de l'ANRU, nous avons retrouvé plusieurs productions issues de travaux de mémoire réalisés dans le cadre d'opérations de rénovation urbaine au Havre. Tout d'abord un film de dix minutes (DVD) produit en 2006 par la direction de la communication de la ville du Havre sur un projet d'ateliers de proximité et de citoyenneté, intitulé *Mare rouge, tous concernés, tous concertés*. Ce projet fut présenté par l'adjoint au maire de l'époque chargé des Grands Projets Urbains et de la Politique de la ville, qui précisait que ces ateliers avaient été mis en place en partenariat avec le bailleur dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité pour créer des lieux de rencontre entre élus, techniciens et habitants, des lieux dans lesquels les habitants pourraient s'exprimer sur ce qu'ils vivent au quotidien, et ainsi enrichir le projet d'origine. Deux livres ont également été valorisés

auprès de l'ANRU : *Le Havre'ANRU, regards des habitants sur les logements sociaux neufs* (2012), livre de photographies illustrant la vie des habitants dans les logements neufs ou réhabilités ; et *Bienvenue au (nouveau) village des neiges* (2010), livre de photographies et recueil de témoignages des habitants qui présente une vision de l'évolution du quartier et son impact sur la vie quotidienne des habitants, le lien social, etc.

- Étampes (Essonne)

La convention du projet de rénovation urbaine du quartier Saint-Michel signée entre la commune d'Étampes et l'ANRU en octobre 2007 évoque des actions sur la mémoire du quartier dans un article consacré aux « *actions en faveur de l'éducation et de la culture* ». Il y est mentionné que ces « *actions portées depuis deux ans par le service Animation Médiation et la bibliothèque intercommunautaire sur la mémoire du quartier en direction des adolescents et des enfants se poursuivront et s'adapteront à l'avancement du chantier* ». Cette démarche encourage la diversification des supports utilisés (photographie, vidéographie, livres, beaux-arts, ...) et le recours à des professionnels (plasticiens, architectes, paysagistes, ...). Au-delà de la mémoire du quartier, c'est son devenir et ses usages qu'elle cherche à aborder à travers notamment la réalisation d'une maquette de l'opération, mais aussi « *toute spécificité du chantier* ».

Le protocole de préfiguration du quartier Guinette à Étampes signé en septembre 2016 présente la Maison du Projet comme « *le point central de l'information sur le projet de rénovation urbaine pour les habitants, les professionnels de l'urbanisme, les associations* ». D'après le protocole, c'est cette structure qui doit accueillir l'exposition sur la mémoire du quartier et la mise en valeur de créations artistiques.

En identifiant ces 11 collectivités, nous avons l'ambition de réaliser une étude de cas dans le cadre d'une observation participante. L'idée était d'observer la manière dont une collectivité avait pu faire évoluer ses représentations et ses pratiques en termes de démarches mémorielles entre les deux PNRU, de comparer les actions engagées dans le premier PNRU à celles prévues et menées lors du deuxième. Il s'agissait non seulement d'analyser leur relation au projet urbain mais aussi les enseignements qui avaient été tirés des premiers dispositifs pour définir et orienter les démarches prévues dans le programme ANRU2. Mais au moment de cette enquête, en 2017, les nouveaux projets de rénovation urbaine n'étaient

en général pas encore assez engagés, et les actions mémorielles encore au stade défini dans le protocole.

- **Des dispositifs lancés plus en amont que dans le premier PNRU**

Le Contrat de ville constitue le dispositif qui a le plus été mis à contribution dans la mise en œuvre des actions à dimension mémorielle à mener dans le NPNRU. Le protocole de Salon-de-Provence (2015) par exemple précise que c'est bien « *le Contrat de Ville [qui] souhaite la mise en œuvre d'une action de collecte et de mise en valeur de la mémoire de l'immeuble Saint-Norbert* ». Pour certaines collectivités, le « volet dédié aux modalités d'accompagnement au changement et de valorisation de la mémoire et de l'histoire des quartiers » a déjà été lancé au moment de la rédaction des protocoles de préfiguration, comme ce fut le cas de l'agglomération du Beauvaisis.

La particularité des documents du NPNRU par rapport à ceux du premier réside dans une volonté plus marquée d'intégrer les habitants (à travers notamment des actions à dimension mémorielle) « *le plus précocement possible* », pendant la phase de « coconstruction du projet urbain » par exemple, mais aussi pendant toute les phases de travaux et de transformation du site. Les démarches mémorielles semblent envisagées dans l'accompagnement de ces phases et non dans la participation directe aux processus.

D'autres démarches comme le Plan Stratégique du Patrimoine⁵⁸³ ou les études sociales⁵⁸⁴ paraissent aussi initiatrices de travaux sur la mémoire des quartiers.

Les rares protocoles de préfiguration qui donnent une estimation de la durée des actions à dimension mémorielle envisagées parlent de quelques mois (de deux à neuf mois), mais cette indication reste vague car elle ne distingue pas les différents temps du dispositif : le travail avec les habitants, le temps de production du support, la publication, la diffusion, ...

- **Des objectifs qui ont peu évolué**

⁵⁸³ Protocole de préfiguration de Gien, 2016.

⁵⁸⁴ « *Études sociales : (...) La phase 3 consiste en l'élaboration du projet social sur la base des actions retenues avec une attention particulière sur l'accompagnement social, la participation citoyenne et la mémoire du quartier.* » Protocole de préfiguration de Bastia, 2016.

Les objectifs relevés dans les protocoles de préfiguration (NPNRU) reprennent quelques-uns de ceux présentés dans les conventions (PNRU). Ils s'articulent autour de cinq objectifs stratégiques :

- accompagner le changement : constituer une « mémoire de la rénovation urbaine » et de valoriser l'image du quartier ;
- permettre l'expression des habitants⁵⁸⁵ en les associant autour d'une histoire et un projet commun ;
- créer du lien social en favorisant les activités intergénérationnelles ;
- valoriser les patrimoines existants dans l'idée notamment de construire et partager une « identité locale »⁵⁸⁶.

L'expression « *accompagner le changement* » est récurrente dans ces protocoles de préfiguration. Elle peut évoquer la volonté de « *rendre les habitants acteurs du projet*⁵⁸⁷ » ou encore de valoriser l'image du quartier⁵⁸⁸, mais l'idée du deuil est complètement absente ici.

L'autre évolution se situe dans la manière dont la collectivité compte mobiliser ces actions. La formulation peut être vague (« *construire le projet de demain*⁵⁸⁹ ») ou explicite, comme dans le protocole de l'Agglomération Melun-Val-de-Seine qui se réfère au « projet mémoire » déjà réalisé pour renseigner la situation sociodémographique, particulièrement la question de la « mixité sociale » : « *Situation sociodémographique : ce secteur présentait initialement un tissu social intéressant mixant habitants originels et nouvelle génération. Cette mixité avait permis avec le temps de favoriser l'émergence d'une véritable solidarité de voisinage ainsi qu'un attachement fort à ce quartier (cf. : projet mémoire)*⁵⁹⁰. ».

Par ailleurs, plusieurs approches (scientifique, culturelle, touristique, historique, pédagogique, ...) sont évoquées dans les protocoles de préfiguration, mais les principaux registres d'intervention sont décrits comme artistiques ou patrimoniaux. L'histoire et la vie

⁵⁸⁵ À Bastia, par exemple, on évoque une « *expression citoyenne riche* » : « (...) Comme le prévoit le contrat de Ville, et forte de l'expérience menée sur le PRU, un travail de mémoire, permettant une expression citoyenne riche, participant en outre à la revalorisation de l'image du quartier, pourra également être envisagé. » Protocole signé en 2016.

⁵⁸⁶ Comme à Saint-Louis : « *Le renouvellement du Gol ne pourra nier son identité ni son ancrage. Tout le projet devra se déclinier en mémoire et en réinterprétation contemporaine de ce que fut ce quartier.* » Protocole signé en 2016.

⁵⁸⁷ Protocole de Voiron signé en 2016.

⁵⁸⁸ Protocole Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry signé en 2016.

⁵⁸⁹ Protocole de préfiguration de Soissons signé en 2016.

⁵⁹⁰ Protocole signé en 2017.

du quartier (voire du territoire) à travers son évolution (création, avant RU, après RU, ...) fait partie des thèmes décrits, par exemple en créant une « *frise chronologique qui rassemblera tous les éléments ayant structuré l'histoire et l'évolution des quartiers (dates, événements, lieux, personnages, organismes)* »⁵⁹¹, ou encore en mettant en place des « *résidences d'artistes [qui] pourront "faire mémoire" du rôle notamment de l'immeuble (Saint-Norbert) dans la création du quartier et dans le peuplement de la ville au début des années 60* »⁵⁹². Plus exceptionnellement, un lien, toujours vague, est établi entre « *travailler sur l'histoire et la mémoire du quartier et donner des qualités d'usages aux espaces verts* »⁵⁹³ : ce lien est présenté comme ayant pour enjeu de « *construire et partager une identité de quartier* ». Dans un autre protocole, il est question d'« *aménager des espaces publics fédérateurs valorisant la mémoire collective du quartier : valoriser l'identité collective du quartier* »⁵⁹⁴.

Les modes d'intervention les plus privilégiés pour ces actions restent les mêmes que ceux présentés dans les conventions : surtout des ateliers (de sensibilisation, d'écriture, de photo, ...) et des interviews. Le matériau collecté peut être retranscrit sous diverses formes (écrits, témoignages, photographies, projections visuelles, collages, ...), et sera valorisé dans le cadre d'expositions, projections de films, distributions de journaux, ...

- Une plus grande place aux conseils citoyens

Dans le cadre du NPNRU, les actions à dimension mémorielle semblent également viser les habitants du quartier en général, avec une focalisation sur certaines catégories, comme « les plus anciens » à Soissons : « *C'est ainsi qu'un travail collaboratif sera mené avec les résidents du quartier, en particulier les plus anciens, de manière à réaliser sous une forme qui reste à définir un recueil sur la mémoire du quartier* »⁵⁹⁵. Les enfants sont aussi un public très concerné par ces actions car ils sont considérés comme de « *véritables vecteurs de communication au sein de leurs familles et adultes de demain* »⁵⁹⁶. Les espaces de restitution sont en général ouverts au grand public et cherchent à associer, en plus des habitants du quartier, les habitants de la ville.

⁵⁹¹ Protocole de préfiguration de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis signé en 2016.

⁵⁹² Protocole de préfiguration de Salon-de-Provence signé en 2015.

⁵⁹³ Protocole de préfiguration de Poitiers.

⁵⁹⁴ Protocole de préfiguration de Saint-Benoît, signé en 2016.

⁵⁹⁵ Protocole de préfiguration signé en 2016.

⁵⁹⁶ Protocole de préfiguration de l'Eurométropole de Strasbourg signé en 2016.

Par ailleurs, les protocoles de préfiguration montrent qu'une forte association des « Maisons du projet » est envisagée. En plus d'être un lieu d'échanges qui accueille les interventions mémorielles⁵⁹⁷, elles pourraient se charger de la réalisation et de la diffusion de documents et supports, de l'organisation des expositions, et du développement des actions, comme le soutient le protocole de préfiguration de Vienne :

« Ce lieu [Maison du Projet] permettra à l'ensemble des habitants de venir s'informer. Il sera également un lieu d'échanges avec les habitants et le conseil citoyen pour coconstruire les projets avec eux et travailler sur la mise en place d'actions ou d'événementiels autour des projets dans la continuité des dynamiques déjà existantes (travail sur la mémoire du quartier, parcours patrimonial ou autres, ...). L'animation de la maison du projet sera assurée par le chargé de mission Politique de la Ville (...)»⁵⁹⁸. »

Les conseils citoyens et conseils de quartier sont également impliqués dans ces démarches, mais la nature de cette implication n'est pas explicitée, comme on peut le lire dans ce protocole de préfiguration : *« Enfin, un travail sur la mémoire de quartier sera engagé en collaboration avec le Conseil citoyen et les structures sociales à proximité»⁵⁹⁹. »*

Ce sont des associations locales, des équipements comme le centre social, des AMO (« accompagnement au changement⁶⁰⁰ », concertation-participation, animation) et des comités impliquant plusieurs parties (bailleur, représentants de la ville et du C.C.A.S, de la Maison du département, de la C.A.F, ...) qui portent, coordonnent, conduisent ou pilotent l'action mémorielle. Certains postes comme celui de chargé de mission (Patrimoine, Politique de la ville) sont davantage sollicités que d'autres sur ces actions.

Les catégories professionnelles qui interviennent dans ces démarches peuvent avoir une *« expertise sur la valorisation du patrimoine historique et la mémoire du quartier»⁶⁰¹*

⁵⁹⁷ À l'image de ce qui se fait à Perpignan : *« Cette maison de projet permettra de poursuivre les initiatives développées dans le cadre du PNRU I : rassemblement pour la conduite des actions de concertation (...) et celles ayant trait aux actions "Mémoire et devenir" et artistiques. »* Protocole de préfiguration signé en 2015.

⁵⁹⁸ Signé en 2016.

⁵⁹⁹ Protocole de préfiguration du Pays Noyonnais, signé en 2016.

⁶⁰⁰ À Saint-Louis, *« Cette AMO aura donc en charge la valorisation des pratiques culturelles du quartier qui se déclinera en deux temps : Une phase d'analyse des pratiques, des lieux de ces pratiques, assortie d'une mission photographique de "mémoire de quartier" et d'un recueil de "récits de vie" : un état des lieux humain du projet. / Une phase de mise en œuvre de propositions comprenant un volet aménagement... »*. Protocole signé en 2016.

⁶⁰¹ *« La mission de l'urbaniste-paysagiste-coordonnateur a pour objectif d'approfondir et d'actualiser les orientations et les objectifs retenus. Elle sera confiée à une équipe pluridisciplinaire. (...) La mission comprendra également : (...) une*

(Commune de Saint-André) ou venir d'autres disciplines (photographes, artistes vidéastes, ...).

- **L'argument de la démolition, très répandu dans le PNRU1, disparaît dans le NPNRU**

Un seul protocole de préfiguration fait le lien entre la nature du projet de rénovation urbaine (démolition) et le fait d'initier une démarche mémorielle : « *Des événements culturels seront entrepris dans les immeubles démolis afin de créer une mémoire de la rénovation urbaine et accompagner le changement*⁶⁰². » La forte diminution du nombre de démolitions dans le Nouveau PNRU par rapport au premier peut expliquer la quasi-absence de la question du deuil dans les protocoles de préfiguration. Une hypothèse peut être formulée sur le lien avec la question de la co-construction, qui prend beaucoup de place dans le débat public au moment de la signature de ces protocoles de préfiguration avec la loi Lamy⁶⁰³, laquelle compte réformer l'approche de la participation en inscrivant notamment le principe d'une « co-construction » de la Politique de la ville avec les habitants.

Limites de ces résultats :

Les enseignements que délivre ce corpus doivent être appréhendés avec beaucoup de précaution en considérant ses limites :

- La comparaison de contenus tirés de documents ayant des statuts différents (conventions et protocoles d'agglomération) et rédigés par des maîtres d'ouvrage différents (villes pour la plupart des conventions ; communautés d'agglomération pour la majorité des protocoles) présente des limites. Il serait plus pertinent, dans le cadre d'un prochain travail de recherche par exemple, de comparer les conventions, mais aussi la mise en œuvre de ces intentions.
- En plus du statut différent des deux types de documents, il faut garder à l'esprit qu'un projet NPNRU n'est pas forcément un prolongement d'un projet PNRU1 : les différents quartiers concernés par la rénovation urbaine au sein d'une même ville, n'ont pas forcément les mêmes problématiques et attentes. Les intentions formulées en PNRU1 puis en NPNRU (par une même maîtrise d'ouvrage) ne sont pas forcément liées.

⁶⁰² Protocole de préfiguration de Perpignan signé en 2015.

⁶⁰³ Le premier axe de la loi porte sur la participation des habitants et inclut un programme national sur la mémoire et l'histoire.



HESAM
UNIVERSITÉ

Meriem BEN MLOUKA
PARTICIPATION HABITANTE ET
DEMARCHES MEMORIELLES DANS
LES PROJETS DE RENOVATION
URBAINE EN FRANCE



Résumé

Cette thèse analyse la nature des relations entre actions culturelles et artistiques à dimension mémorielle, participation citoyenne et enjeux de patrimonialisation dans les premières opérations de transformation urbaine qui ont été financées par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) entre 2003 et 2013.

Elle cherche à comprendre dans quelle mesure les modalités d'implication des habitants dans ces démarches, et les éventuelles formes de coopérations professionnelles mises en œuvre à cette occasion, déterminent leur portée dans leur rapport au projet urbain.

Mots-clés : Mémoire - Projets artistiques et culturels - Participation des habitants – Médiation - Projet urbain - Pratiques professionnelles - Politique de la ville.

Résumé en anglais

This thesis attempts to analyze the nature of the relationships between cultural and artistic actions with a memorial dimension, citizen participation and heritage issues in the earliest urban transformation operations that were financed by the Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) between 2003 and 2013.

It seeks to understand to which extent the involvement of inhabitants in these processes and the possible forms of professional cooperation implemented on this occasion to determine their impact on the urban project.

Keywords : Memory - Artistic and cultural projects - Participation of the inhabitants – Mediation - Urban project - Professional practices - City policy (Politique de la ville).